

Hôpital Richardson et Centre d'hébergement Henri-Bradet

Inventaire archéologique 2023

Rapport final



Page couverture: HRI23_JF2_2293, Archéotec 2023

Page titre: Goad 1912-1914. Bibliothèque et Archives nationales du Québec 0000174399

Hôpital Richardson et Centre d'hébergement Henri-Bradet

Inventaire archéologique 2023

Rapport final

BOUNDARY BETWEEN NOTRE DAME DE PARISH DE GRACES OF MONTREAL			
714	152A		
713	"		
712	152A		
711	154		
710	124	55	154
709	125	54	"
708	126	53	"
707	127	52	"
706	128	51	"
705	129	50	"
704	130	49	"
703	131	48	"
702	132	47	"
701	133	46	"
700	134	45	"
699	135	44	"
698	136	43	"
697	137	42	"
696	138	41	"
695	139	40	154
152A	154		
59	154		
60	"		
61	"		
62	91	92	93
63	90	154	
64	89	"	
65	88	"	
66	87	"	
67	86	"	
68	85	"	
69	84	"	
70	83	"	
71	82	"	
72	81	"	
73	80	"	
74	79	"	
75	78	"	
154	76	77	154
94	154		
95	"		
96	"		
97	124	154	
98	123	"	
99	122	"	
100	121	"	
101	120	"	
102	119	"	
103	118	"	
104	117	"	
105	116	"	
106	115	"	
107	114	154	
108	113	"	
109	112	"	
110	111	"	
111	110	"	
112	109	"	
113	108	"	
114	107	"	
115	106	"	
116	105	"	
117	104	"	
118	103	"	
119	102	"	
120	101	"	
121	100	"	
122	99	"	
123	98	"	
124	97	"	
125	96	"	
126	95	"	
127	94	"	
128	154		
129	154		
130	"		
131	"		
132	"		
133	"		
134	"		
135	"		
136	"		
137	"		
138	"		
139	"		
140	"		
141	"		
142	"		
143	"		
144	"		
145	"		
146	"		
147	"		

Rapport remis à
La Société québécoise des infrastructures
Par Archéotec

Avril 2024

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique:

Archéotec inc.

Direction générale

Daniel Chevrier

Chargé de projet

Julie Fournier

Archéologues

Camille Dubois-Francoeur, assistante archéologue

Emmanuelle Duchemin, *archéologue de terrain*

Jade Parent, *archéologue de terrain*

Rédaction

Julie Fournier

Camille Dubois-Francoeur

Cartographie

Alexandre Bisson-Larrivée

Éditique

Camille Dubois-Francoeur

Société québécoise des infrastructures

Pedro Sydney, *chargé de projet*

Les Entreprises Archéotec inc.

Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (www.archeotec.ca) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.

8548, rue Saint-Denis Montréal H2P 2H2
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Territoire à l'étude	3
2.1	État des connaissances	3
2.1.1	Sites archéologiques connus et zones d'informations archéologiques	3
2.1.2	Éléments patrimoniaux	7
2.2	Paléoenvironnement et préhistoire.....	12
2.3	Occupation du territoire à la période historique	17
2.3.1	Les dix-septième et dix-huitième siècles : concessions de terres dans le coteau Saint-Pierre	17
2.3.2	Le dix-neuvième siècle	19
2.3.3	Le vingtième siècle	23
3.	Méthodologie	29
4.	Présentations des résultats	33
5.	Conclusion et recommandations	43
6.	Médiagraphie.....	45
7.	Annexes	51
7.1	Profils stratigraphiques.....	52
7.2	Catalogue des photographies	55
7.3	Catalogue des artefacts	62

Liste des photos

Photo 3.1 Sous-opération 1A, début de l'excavation mécanique par minces niveaux, vue vers le sud-ouest.....	30
Photo 3.2 Sous-opération 1A, à la fin de l'intervention, vue vers le sud-ouest	30
Photo 3.3 Sous-opération 1A, remblayage terminé, vue vers l'ouest	31
Photo 4.1 Sous-opération 1A à la fin de l'excavation	33
Photo 4.2 Sous-opération 1A, profils nord et est, emplacement de TR-01	35
Photo 4.3 Sous-opération 1A, détail de la feuille de bois en décomposition.....	35
Photo 4.4 Sous-opération 1A, vue d'ensemble vers l'ouest.....	37
Photo 4.5 Sous-opération 1A, briques plâtrières sur bois en décomposition, détail de la paroi sud de l'extension nord-ouest.....	37
Photo 4.6 Sous-opération 1A, lot 1A5, fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée (motif cannelé bas droite) et un fragment de fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (haut droite),	38
Photo 4.7 Sous-opération 1A, lot 1A4, artefacts variés, dont briques plâtrières et briques, seau en métal, métal et bois	38
Photo 4.8 Sous-opération 1A, lot 1A4, brique plâtrière	39
Photo 4.9 Sous-opération 1A, lot 1A4, artefacts variés : canalisation en terre cuite grossière (haut gauche), clou (centre), grès nord-américain à glaçure feldspath (haut droite), tuile de revêtement en terre cuite fine blanche vitrifiée (bas gauche) et tuile de revêtement en grès (bas droite).....	39
Photo 4.10 Sous-opération 1A, lot 1A4, fragments d'une même bouteille de Pepsi-Cola datant de 1950, <i>Consumers Glass Company</i>	40
Photo 4.11 Sous-opération 1A, lot 1A4, deux bouteilles de Coca-Cola datant de 1950, <i>Dominion Glass Company</i>	40

Liste des figures

Carte 1.1	Localisation des zones à potentiel archéologique.....	2
Carte 2.1	Localisation de l'intervention	4
Carte 2.2	Sites archéologiques, zones d'informations archéologiques et éléments patrimoniaux à proximité.....	6
Figure 2.1	Anciens cours d'eau de l'île de Montréal dans leur état estimée au 17 ^e siècle déduit à partir de cartes historiques.	12
Figure 2.2	Position du lac à Lampsilis à son niveau de 49 m ANM	15
Figure 2.3	Extrait de la carte de Mahaut 2018, feuillets D3 et E3.	16
Figure 2.4	Détail de la carte de François Vachon de Belmont de 1702 indiquant le coteau Saint-Pierre en rouge	18
Figure 2.5	Détail d'une reproduction d'une carte de Jean Péladeau en 1778 indiquant les propriétaires des lots du coteau Saint-Pierre.....	19
Figure 2.6	Détail d'une carte de l'île de Montréal de Jobin 1834.....	21
Figure 2.7	Détail du village de Notre-Dame-de-Grâce ouest et des propriétaires des lots sur une carte de Hopkins 1879.....	21
Figure 2.8	Détail d'un plan de Notre-Dame-de-Grâce indiquant le tracé des rues et la redivision du lot 154 en superposant les bâtiments de brique, de pierre ou de béton (rose) et en bois (jaune) existants, Goad 1913	24
Figure 2.9	Détail d'une photographie aérienne de 1947.....	25
Plan 4.1	Localisation de la sous-opération 1A.....	34

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Site archéologique à proximité de la zone d'étude	5
Tableau 2.2 Zone d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude	5
Tableau 2.3 Sites archéologiques préhistoriques répertoriés sur le mont Royal	8
Tableau 2.4 Éléments patrimoniaux à proximité	11
Tableau 2.5 Liste des propriétaires du lot 154 dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle	22
Tableau 2.6 Liste des principaux propriétaires du lot 154 au vingtième siècle.....	24

Résumé

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Richardson et du Centre Henri-Bradet, un inventaire archéologique devait avoir lieu préalablement à la réalisation des travaux projetés. La Société québécoise des infrastructures a mandaté la firme Archéotec inc. pour la réalisation de cette intervention archéologique.

Considérant la nature des travaux projetés, le relevé des services enfouis et les résultats des forages géotechniques, seule la zone 04.1.11.057 a été retenue dans le cadre de cette intervention. L'intervention a permis d'identifier un ancien niveau de surface légèrement remanié où quelques artefacts témoignent d'une présence humaine et d'une utilisation de l'espace au cours du dix-neuvième siècle. Ces éléments sont concordants avec le passé agricole de l'endroit, mais il n'est cependant pas possible d'associer ce niveau à un ancien labour. La majorité des éléments répertoriés sont plutôt en lien avec la construction de l'hôpital Richardson dans les années 1950.

À la lumière des résultats, aucune demande de code Borden n'a été effectuée. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est nécessaire avant la réalisation des travaux projetés par la Société québécoise des infrastructures.

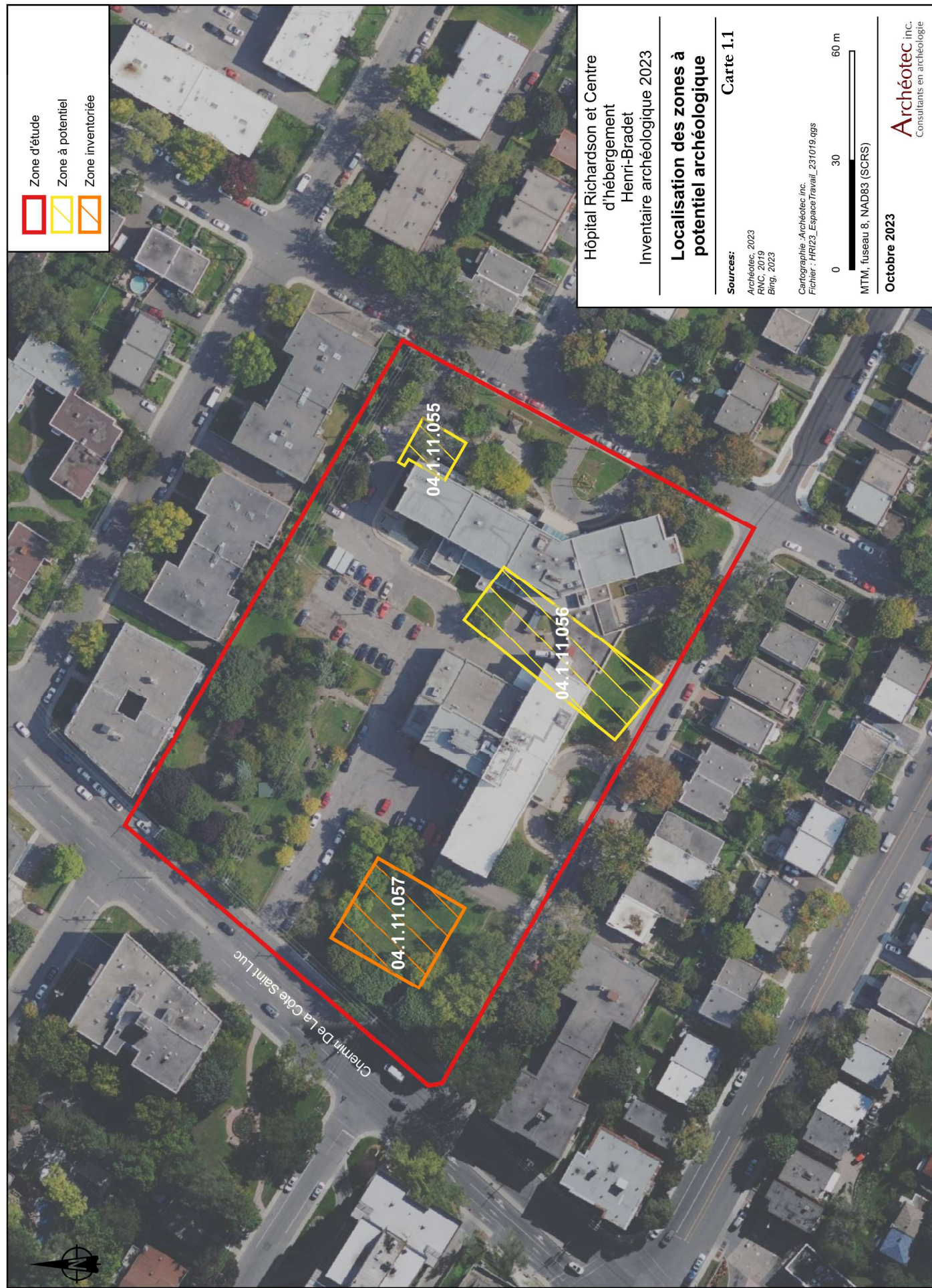
1. Introduction

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Richardson et du Centre d'hébergement Henri-Bradet, la Société québécoise des infrastructures a mandaté Archéotec inc. pour la réalisation de l'intervention archéologique selon les recommandations de l'étude de potentiel archéologique réalisée en 2022. Une première journée d'implantation a été réalisée le vendredi 16 juin 2023 par une équipe de trois archéologues, alors que l'inventaire archéologique s'est déroulé les 25 et 26 juillet 2023. Une équipe de quatre archéologues était mobilisée pour sa réalisation.

À la suite de l'implantation des zones à potentiel sur le terrain, il a été nécessaire de préciser la nature des travaux projetés, ainsi que la présence de services enfouis. Après avoir obtenu le relevé des services enfouis réalisé par Géomog et les informations concernant les travaux à venir, il a été constaté que les zones à potentiel 04.1.11.055 et 04.1.11.056 ne présentaient aucun potentiel résiduel en lien avec les travaux projetés. Aucune intervention archéologique n'y était donc nécessaire. Seule la zone 04.1.11.057 a fait l'objet d'un inventaire archéologique en lien avec les travaux prévus (Carte 1.1).

L'inventaire réalisé en juillet 2023 n'a pas permis de répertorier de vestige archéologique, à l'exception d'un ancien niveau de surface remanié dans lequel quelques artefacts épars témoignent d'une occupation du terrain au cours du dix-neuvième siècle. Quelques remblais d'aménagement et de rehaussement associés à la construction de l'hôpital au vingtième siècle ont été observés entre ce niveau et la surface gazonnée actuelle.

Conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, le permis de recherche archéologique 23-ARCH-03 a été obtenu du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce rapport présente les travaux réalisés et les résultats obtenus. Le catalogue des photographies se trouve en annexe du présent rapport. Le présent rapport présente les méthodes de travail, les résultats des interventions, les analyses en laboratoire, ainsi que l'interprétation des données relatives à ces vestiges archéologiques et les recommandations qui s'en suivent. Une annexe contient la documentation au rapport d'intervention archéologique, ainsi que le dossier technique.



2. Territoire à l'étude

Le terrain à l'étude est compris dans un espace délimité par le chemin de la Côte-Saint-Luc, l'avenue Bressborough (anciennement rue Curzon) et la rue Chester (anciennement rue Oak). Il correspond aux lots cadastraux 3 324 126 et 3 323 645 et couvre une superficie de 1,8 hectare (Carte 2.1). L'altitude du terrain atteint 51,5 mètres au-dessus du niveau de la mer (ANM). Le terrain a donc émergé il y a environ 10 000 ans avant aujourd'hui alors que le lac à Lampsilis se mettait en place. Il se situe au sommet de la terrasse de 49 mètres ANM. Selon certaines cartes anciennes, le ruisseau qui alimentait le lac à la Loutre (puis Saint-Pierre) coulait au pied de cette terrasse au dix-huitième siècle. Le cas échéant, il pourrait exister une probabilité d'une présence amérindienne ancienne (Archéotec 2022, p. 7).

Le terrain à l'étude s'étendait au centre du lot 54 du cadastre de la municipalité de la Paroisse de Montréal établi en 1872. Le chemin de la Côte-Saint-Luc délimitait alors les terrains de la côte Saint-Pierre au sud, de ceux de la côte Saint-Luc au nord. Il a été ouvert au milieu du dix-huitième siècle pour relier le nord et le sud du mont Royal à Lachine. Les terrains ont d'abord appartenu à de grands propriétaires fonciers. Le lot 154 appartenait en 1879 à Théophile Décary qui y possédait une résidence qui pourrait se trouver entre la façade nord-ouest de l'hôpital et le chemin de la Côte-Saint-Luc. Le lot 154 a été subdivisé en parcelles à compter des années 1912. Le terrain 3 324 126 a ainsi remplacé 22 parcelles et sept parties de parcelles, tandis que le terrain 3 323 645 a remplacé 19 parcelles. En vue de la construction de l'Hôpital Richardson, ces parcelles ont été achetées entre 1940 et 1950. La construction de l'hôpital a débuté en 1951. En 1983 le terrain occupé par le Centre d'hébergement Henri-Bradet a été cédé à la Société d'habitation du Québec pour la construction du centre. Une lisière des parcelles du lot 154 a été expropriée en 1959 pour l'élargissement du chemin de la Côte-Saint-Luc (Archéotec 2022, p. 7)

2.1 État des connaissances

2.1.1 Sites archéologiques connus et zones d'informations archéologiques

Peu de sites archéologiques sont connus et répertoriés dans l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce et dans la ville de Côte-Saint-Luc. En ce qui concerne le terrain à l'étude, aucune intervention archéologique ni site archéologique n'a été répertorié à ce jour. Le site archéologique le plus proche se situe dans Notre-Dame-de-Grâce (Tableaux 2.1 et 2.2 ; carte 2.2). Il se trouve à l'intérieur des limites de l'ancien coteau Saint-Pierre qui fut colonisé dès la fin du dix-septième siècle d'après les cartes anciennes et les premiers actes de concession enregistrés. Un peu plus loin, des sites sont aussi présents en périphérie du mont Royal, dont celui de l'Oratoire Saint-Joseph situé à un peu plus de 3 km vers l'est.



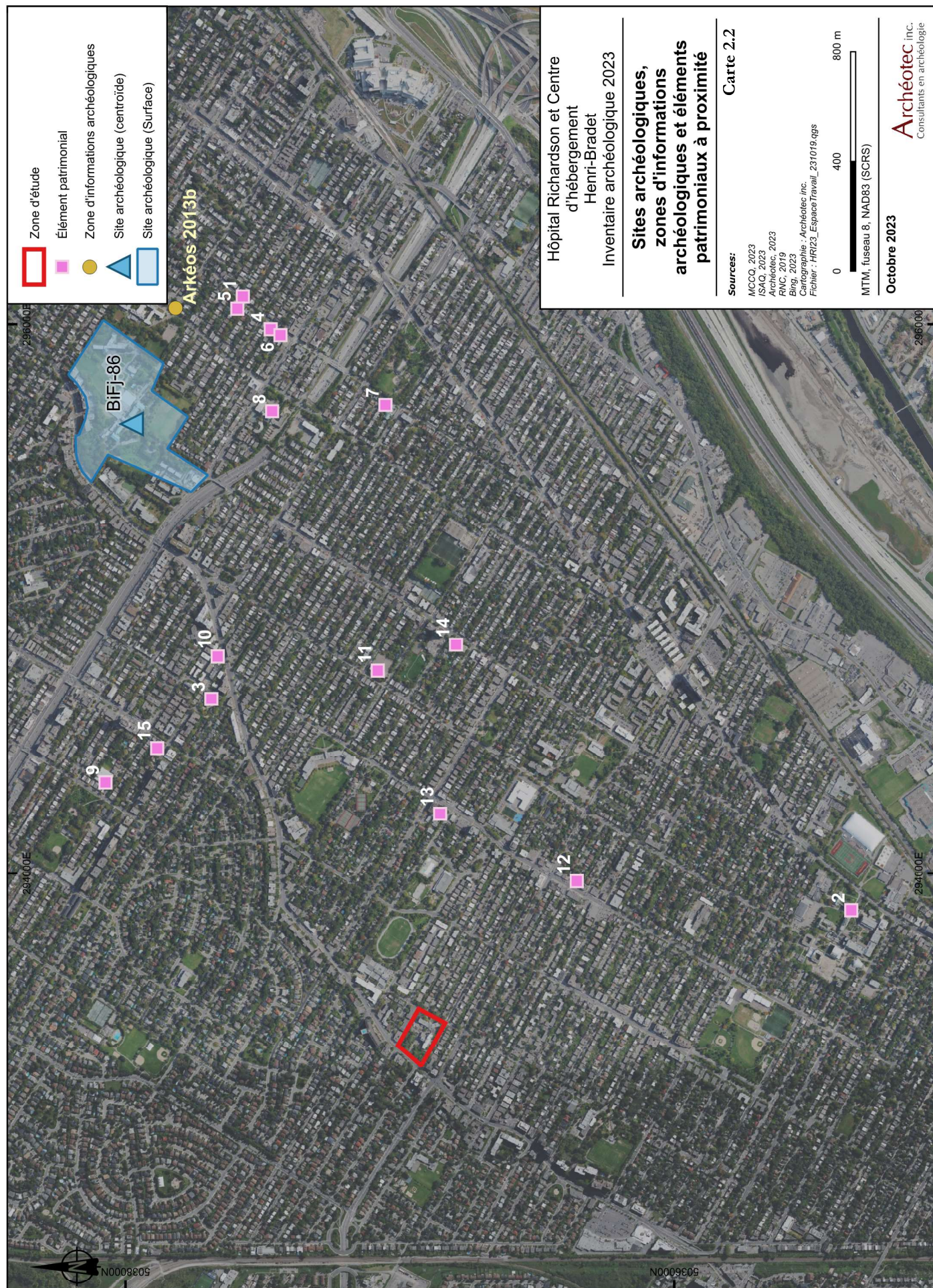
Tableau 2.1 Site archéologique à proximité de la zone d'étude

Nom du site	Code Borden	Latitude	Longitude	Période	Résumé	Sources
Villa-Maria	BiFj-86	45.48167	-73.61722	Historique	Le site de Villa Maria a d'abord été acheté en 1789 par William Powell à Gilbert Leduc, puis revendu en 1795 à James Monk qui installe sa maison en 1803. Le terrain est racheté par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1854. Entre temps, la maison est louée d'abord par le ministère des Travaux publics pour y loger les gouverneurs généraux du Canada, puis il est transformé en hôtel jusqu'au rachat par la congrégation. En 2004, en prévision de travaux d'agrandissement et d'amélioration des infrastructures, Archéotec est mandaté par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour effectuer un inventaire dans la zone du domaine de Villa Maria touchée par les travaux. La maison de James Monk est comprise dans cette aire. Les artefacts mis au jour datent de la fin du Dix-neuvième et du Vingtième siècle. En 2005, Archéotec est rappelé pour une surveillance de chantier. Aucun nouvel artefact n'a été rapporté. Toutefois, il est mentionné que les travailleurs de l'entreprise Excavations Vespo auraient mis au jour une pointe de flèche qui n'a malheureusement pas été conservée.	Archéotec 2005, 2006

2606

Tableau 2.2 Zone d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude

Référence	Carte	Localisation	Autres informations	N° Document ISAQ	Description
Arkéos_2013b	31_H5-010-3732	Avenue Notre-Dame-de-Grâce, à l'intersection du chemin d'accès menant au domaine Villa-Maria.	NULL	S05339	Supervision archéologique dans le cadre de la construction d'un nouveau massif de conduits pour Bell Canada. L'axe de ces travaux recoupe en partie le territoire de la Ville de Montréal (arrondissement Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce) et celui de Westmount. Une tranchée de 10 mètres de long, sur 1,30 mètre de large et 1,15 mètre de profondeur environ. Aucune composante archéologique n'a été observée dans les limites de la tranchée excavée.



Le site archéologique Villa-Maria (BiFj-86) est situé du côté sud de Côte-Saint-Luc, sur le flanc ouest du mont Royal. Il correspond à l'ancienne résidence de James Monk, bâtie en 1803 et des pavillons ajoutés par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, après le rachat de la maison et du terrain en 1854, et devient alors un collège pour jeunes filles (Archéotec 2022, p. 11).

Aucun site archéologique remontant à la période préhistorique ne se trouve dans un rayon de moins de deux kilomètres du terrain à l'étude, plusieurs sites préhistoriques ont été répertoriés sur les flancs du mont Royal, dont à l'Oratoire Saint-Joseph, qui est situé à un peu plus de 3 km vers l'est. L'île de Montréal a par ailleurs été fréquentée à partir d'au moins 4 000 ans avant aujourd'hui selon les sites répertoriés sur l'île à ce jour. Des sépultures, une carrière de cornéenne dont l'affleurement est visible à partir du chemin Camilien-Houde et où les autochtones venaient y extraire la cornéenne pour la transformer en une panoplie d'outils, ainsi que de nombreux sites de campements ont entre autres été répertoriés à ce jour (Archéotec 2022, p.11) (Tableau 2.3).

2.1.2 Éléments patrimoniaux

Ce secteur de Notre-Dame-de-Grâce, dans lequel se trouve l'hôpital, se développe véritablement après la Seconde Guerre mondiale. Auparavant, les terres étaient principalement dédiées à l'agriculture. Quelques maisons de fermes font partie du patrimoine bâti de cet arrondissement pour leur style emblématique de différentes époques. Bien qu'elles soient éloignées du site de l'hôpital ces maisons témoignent du caractère agricole du coteau Saint-Pierre dès le dix-septième siècle. En effet, deux de ces maisons ont appartenu aux Décarie. Elles se trouvent du côté nord de la côte Saint-Antoine à l'est du boulevard Décarie.

La première fut construite par Michel, fils de Jean Descarries dit Le Houx, premier colon s'étant établi à Montréal en 1650. La maison aurait été construite à la fin du dix-septième siècle. Elle adopte un style typique du nord de la France de cette période. Elle a subi quelques modifications et a notamment été recouverte de briques en 1879 (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal).

La deuxième, plus récente, daterait du dix-neuvième siècle et aurait été construite par Joseph Décary. Son style est inspiré de l'architecture française du Second Empire avec son toit mansardé et l'ornementation des lucarnes et du balcon (Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal).

Ces éléments ainsi que d'autres bâtiments patrimoniaux, sont identifiés au tableau 2.4 (Tableau 2.4).

Tableau 2.3 Sites archéologiques préhistoriques répertoriés sur le mont Royal

Nom du site	Localisation	Code Borden	Latitude	Longitude	Période	Description	Sources
Sépultures de Westmount	Crête Sud du Mont-Royal, à Westmount. (Rue Montrose, avenue Argyle, The Boulevard, rue Carlton, Westmount, Mountain)	BiFj-31	45.489167	-73.605556	Préhistorique	Une série de sépultures autochtones ont été mis au jour de manière fortuite à la fin du Dix-neuvième et début Vingtième. En 1899, Lighthall mentionne 14 sépultures. Plusieurs de ces squelettes ont été retrouvés sur le terrain du St-George's Snowshoe Club, devenu plus tard l'école St-George. La position flechie des corps suggère des pratiques funéraires autochtones. Les restes n'étaient pas accompagnés d'offrandes funéraires et une seule perte blanche a été récupérée. En 1989-1990, Larocque retourne faire un inventaire sur le terrain de l'école parce qu'on planifie un agrandissement qui risque de mettre en péril les restes préhistoriques. Une seule côte humaine a été mise à jour dans un contexte perturbé.	Lighthall 1898, 1899, 1920a, 1920b, 1922; Larocque 1982, 1989, 1990a, 1990b
Carrière préhistorique du Parc du Mont-Royal	Croisement des rues Camilien-Houde et Mont-Royal, bois d'Outremont	BjFj-97	45.513383	-73.590056	Préhistorique (Archéologie terminale à Sylvicole supérieur)	En 1993, des éclats de pierre sont découverts sur le Mont-Royal dans le cadre de prospections menées par le Centre de référence lithique du Québec. En 1997, Ethnoscop est mandaté par la ville de Montréal afin de réaliser un inventaire et d'évaluer le potentiel archéologique de la zone. Ils ont découvert plusieurs indices de taille et d'extraction de la matière première (éclats, outils de percussion, préforme, nucléus) à proximité des affleurements de cornéenne. L'ensemble des étapes de productions sont représentées dans l'assemblage, mais très peu d'objets finis ont été retrouvés sur le site. Certaines portions de la zone sont perturbées par des activités à la période historique et aussi par l'aménagement de la voie Camilien-Houde. En raison de nouveaux travaux d'aménagement, Ethnoscop et Arkéos retournent faire des inventaires dans le secteur de du bois d'Outremont. De nouveaux artefacts préhistoriques liés au débitage sont mis au jour.	Ethnoscop 1998, 2014a, 2014b; Arkéos 2014
Benjamin Hall	Dans le boisé derrière le monument de George-Étienne-Cartier, au N/W du bâtiment de la centrale d'alarmes du Service des incendies de la ville de Montréal	BjFj-134	45.513889	-73.586944	Préhistorique (Sylvicole supérieur récent) et historique	En 2008, un inventaire autour du monument Sir George-Étienne-Cartier et dans le boisé derrière mène à la découverte de deux tessons préhistoriques, dont l'un est issu de la panse d'une céramique et l'autre est possiblement un parement décoré. Ce dernier tesson présentait des éléments stylistiques propres aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Deux fragments d'un même outil en os ont aussi été mis à jour durant cet inventaire. Suite à cette découverte, la zone 1, d'abord répertoriée par Ethnoscop comme faisant partie du site BjFj-97, a été séparée et incluse plutôt dans le site BjFj-134, car la nature des artefacts semble être liée à une occupation domestique plutôt qu'avoir été le fait d'activités d'extraction de la matière première. Durant ce premier inventaire en 1997, des os blanchis, des tessons de poterie non décorés ainsi que des éclats de cornéenne (très peu) ont été découverts.	Ethnoscop 1998, 2008; Arkéos 2008
Chemin Queen Mary	Entre les rues Lemieux et le Chemin de la Côte-des-Neiges. À proximité du Collège de Notre-Dame et du kiosque de l'oratoire Saint-Joseph	BiFj-88	45.494292	-73.619676	Préhistorique	En 2007, dans le cadre de travaux d'infrastructures sur le chemin Queen-Mary, Ethnoscop est mandaté afin de procéder à un inventaire à proximité de l'emplacement projeté de nouveaux lampadaires qui doivent être installés près du kiosque de l'oratoire Saint-Joseph. Des ossements humains sont découverts hors de l'emprise des sondages lors des travaux d'excavation à la pelle mécanique liés à la construction d'un massif. 120 ossements sont alors mis au jour. Une deuxième intervention en novembre dans le but de récupérer les os restés en place et de trouver possiblement d'autres sépultures. Deux jeunes enfants (en bas de 11 ans) et un adulte incomplets ont été excavés. Des analyses isotopiques suggèrent une alimentation accrue en plantes de type C4, dont le maïs fait partie, qui laisse penser que ces sépultures sont d'origine iroquoise.	Ethnoscop 2010

Nom du site	Localisation	Code Borden	Latitude	Longitude	Période	Description	Sources
Sépultures Peel	Croisement des rues Sherbrooke et Peel. Non loin de BfJ-1	BfJ-1			Préhistorique (XIVe siècle)	Il s'agit d'une sépulture individuelle primaire trouvée lors d'un inventaire mené par Ethnoscop en 2016-2017 pour des travaux de réfection et d'aménagement d'une promenade piétonnière. La squelette est articulé, mais la conservation est très mauvaise. La position fléchie et face contre terre suggère une origine autochtone. Les lésions sur le squelette suggèrent la pratique d'activités intenses et de manière répétée sur une longue période de temps.	Ethnoscop 2017
Sépulture du vieil hôtel de Bellevue	Collège Notre-Dame				Préhistorique?	Lors de la destruction du bâtiment de l'Hôtel Bellevue et de travaux d'excavation, des restes humains appartenant à un jeune individu sont mis à jour. Les ossements sont alors placés dans une boîte et réenterrés dans le cimetière des enfants sans baptême.	Rumilly 1969
Sépultures du monument des pompiers	Cimetière du Mont-Royal				Préhistorique	Nous avons peu d'informations connues sur cette sépulture. Elle aurait été mise au jour vers 1850 dans le cimetière du Mont-Royal au pied d'un monument funéraire dédié aux pompiers.	Lighthall 1899; Laroque 1990b; Tremblay 2004
Sépultures d'Outremont, Côte-Sainte-Catherine	Entre les rues Pratt et Mont-Royal.				Préhistorique	Vingt-et-une sépultures ont été mises au jour. Il y a peu d'informations connues.	Beaugrand-Champagne 1942, 1947
Sépultures de la grotte	Au nord du terrain funéraire de Westmount, à proximité du réservoir de du chemin de la Côte-des-Neiges				Préhistorique	Nous avons peu d'informations connues sur cette sépulture. Elle aurait été mise au jour vers 1889.	Lighthall 1924, Laroque 1990, Tremblay 2004
Cedar I	À environ 65 m de BfJ-138.	BfJ-137	45.496005	-73.592108	Préhistorique (1441-1486 ca DNE)	En 2018, Arkéos est mandaté par la ville de Montréal dans le cadre de projets visant l'aménagement de grands parcs et d'espaces publics. Quelques éléments floristiques dans les environs témoignent de la présence autochtone (pomme de mai, micocoulier et noyer). 27 tessons appartenant au même vase ont été mis au jour ainsi que des noyaux de prunes calcinés et des fragments de pierres chauffées. Le site se trouve dans un axe de communication important (Côte-des-Neiges). La nature des artefacts indique probablement une courte halte ou un campement et témoigne de l'appartenance culturelle aux Iroquoiens du Saint-Laurent.	Arkéos 2019 (rapport préliminaire)
Cedar II	Marge Nord de la bretelle de contournement Cedar/Côte-des-Neiges	BfJ-138	45.495509	-73.592609	Préhistorique	En 2018, Arkéos est mandaté par la ville de Montréal dans le cadre de projets visant l'aménagement de grands parcs et d'espaces publics. Le site se trouve à proximité de points d'eau présents à la période préhistorique : le Lac aux Castors et le ruisseau Prud'homme. Il se trouve également à proximité d'un axe de communication sur Côte-des-Neiges. Ils ont mis au jour 217 fragments de céramique appartenant à 2 ou 3 vases, 2 pipes, 1 rebut de pâte, 23 éclats lithiques et 2 à 3 aires de combustion (signe de sol rubéfié et pierres fracturées et rubéfiées). La nature du site demeure incertaine puisqu'il pourrait s'agir de plusieurs courtes occupations ou d'une seule occupation de plus grande étendue. Néanmoins, la nature des artefacts suggère une appartenance aux Iroquoiens du Saint-Laurent.	Arkéos 2019 (rapport préliminaire)

Nom du site	Localisation	Code Borden	Latitude	Longitude	Période	Description	Sources
Station A et B Cimetière Côte-des-Neiges	La station B se trouve à droite de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges	BIFj-93	45.496092	-73.610033	Préhistorique (Sylvicole supérieur récent et Sylvicole moyen ancien)	En 2009, Arkéos est mandaté par la ville de Montréal qui projette construire un chemin en ceinture du Parc. Au cours d'un inventaire, un fragment de fourneau de pipe en trompette associé aux Iroquoiens du Saint-Laurent est découvert. Cet artefact peut être daté au Sylvicole supérieur récent. D'autres sondages autour se sont avérés négatifs. L'inventaire de la Station B a mis au jour 41 tessons de céramiques. L'aménagement d'une piste cyclable prévu à cet endroit a poussé à procéder à des fouilles. Au total, 59 tessons ont été mis au jour et associés à la période du Sylvicole supérieur. En 2015, dans le cadre d'un stage de fouilles en archéologie historique de l'Université de Montréal, un inventaire a lieu dans le secteur du site BIFj-93 afin de trouver les vestiges de la ferme Beaubien et potentiellement de nouveaux artefacts préhistoriques. Aucun artefact préhistorique n'a alors été mis au jour et très peu de matériel historique lié à l'occupation de la ferme (dès 1698) a été retrouvé.	Arkéos 2012; Gallo et Bolduc 2016
Oratoire Saint-Joseph	Chemin Queen-Mary, Flanc Nord de la montagne	BIFj-81	45.491249	-73.619995	Historique (XIXe-XXe) et Préhistorique	En 2005, Archéotec supervise des forages puis réalise un inventaire dans le cadre de travaux d'aménagement de l'Oratoire qui s'échelonnent sur plusieurs années. L'inventaire et la découverte de vestige d'une ancienne dépense reliée à la villa Snow Hill entraînent des fouilles au printemps 2005. Différentes structures en briques maçonnées, en moellon et en pierres calcaires ébauchées sont mises au jour. La présence de cornillons et de fragments d'os suggère la présence d'une tannerie artisanale au XIXe siècle. Des artefacts domestiques ont également été récupérés lors de la fouille. Un fragment de hache de pierre bouchardé et poli associé à la période préhistorique ou de contact a aussi été prélevé. Des travaux de réfection d'un stationnement et à proximité de l'axe sacré entraînent la réalisation d'un nouvel inventaire par Archéotec en 2019. La découverte d'ossements humains à proximité de l'axe sacré ainsi que l'observation d'ossements en paroi pousse les fouilles en 2020. Trois sépultures sont alors mises au jour. L'observation de certaines caractéristiques sur les crânes et les incisives confirme leur origine autochtone. De plus, quelques artefacts préhistoriques ont été excavés hors des fosses dont notamment deux tessons de poterie, dont le style de l'une rappelle celui des Iroquoiens du Saint-Laurent et la méthode de fabrication de l'autre l'associe au Sylvicole supérieur. Des fragments de pipes, une perle tubulaire et un éclat d'ardoise rouge ont aussi été retrouvés. Dans l'une des sépultures, celle d'un enfant âgé entre 5 ans et 8 ans, deux perles de nacres et des fragments de colimaçons ont été mis au jour à proximité de ses mains.	2611 Archéotec 2005, 2006, 2020;

Tableau 2.4 Éléments patrimoniaux à proximité

N ^o	Nom	Adresse	Type	Construction	Latitude	Longitude	Statut et source
1	Maison Descaris	5138 chemin de la Côte-Saint-Antoine	Maison de ferme	Vers 1700	45.4779777	-73.6113525	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
2	Campus Loyola	7141 rue Sherbrooke Ouest	Institution	Début Vingtième	45.4582595	-73.6393563	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
3	Église Saint-Matthews	4940 Av MacDonald	Patrimoine religieux	1937	45.4793091	-73.6299906	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
4	Maison Marie-Louise-Aimée Chaput	5225, chemin de la Côte-Saint-Antoine	Maison	1912-1913	45.47710037	-73.6125031	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
5	Maison Joseph Décary	3761, avenue de Vendôme	Maison de ferme	1869	45.4780732	-73.6116771	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
6	Maison Benjamin Décary	5257, chemin de la Côte-Saint-Antoine	Maison de pierres	Vers 1885	45.4767653	-73.6129738	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
7	Presbytère Saint-Augustine	5565-5567, chemin de la Côte-Saint-Antoine	Patrimoine religieux	Vers 1919	45.4733148	-73.616282	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
8	Église Notre-Dame-de-Grâce et St-Augustine of Canterbury Parish	5333, avenue Notre-Dame-de-Grâce	Patrimoine religieux	1851-1853	45.4769444	-73.616222	Immeuble patrimonial, Patrimoine culturel du Québec
9	Congrégation Chevra Kadisha B'Nai Jacob	5237, avenue Clanranald	Patrimoine religieux	1954-1958	45.4825655	-73.6336237	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, non classé
10	Solomon Schechter Academy – Synagogue Shaare Zion	5575, chemin de la Côte-Saint-Luc	Patrimoine religieux	1939-1947	45.4789301	-73.6287	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, non classé
11	Willingdon School	5870, rue de Terrebonne	Institution	Vers 1929	45.4735053	-73.6286154	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, non classé
12	Poste d'incendie #46	4760, avenue Cumberland	patrimoine moderne	1930-1931	45.4670101	-73.6385239	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, non classé
13	Bibliothèque Fraser-Hickson	4855, avenue de Kensington	Institution	Vers 1959	45.4716243	-73.6360179	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle
14	Bell Canada – le Elmwood Exchange	6055, avenue de Monkland	Bâtiment commercial	Vers 1928	45.4710942	-73.6271988	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, non classé
15	Appartements Hampstead Court	5549, chemin Queen-Mary	patrimoine moderne	Vers 1931	45.4807963	-73.632293	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle, non classé

2.2 Paléoenvironnement et préhistoire

Le paysage montréalais a subi de nombreux changements depuis les treize derniers millénaires. À la suite de la dernière glaciation, le lac à Candona puis la mer de Champlain ont envahi la plaine de la région montréalaise. D'abord entièrement sous les eaux du lac à Candona puis de ceux de la mer de Champlain, l'exondation de la plaine montréalaise a commencé par l'apparition des sommets du mont Royal et de ses terrasses. Par la suite, la dessalure de la mer de Champlain précède la phase du lac à Lampsilis où l'exondation des terres s'accélère. La colline LaSalle apparaît créant ainsi une voie d'eau entre deux îles. Simultanément, les reliefs de Pointe-Claire apparaissent plus à l'ouest. Ils sont séparés du plateau du mont Royal par un creux entre la baie Valois et la rivière des Prairies. Avec le relèvement isostatique, ces îles rapidement colonisées par la forêt mixte et une faune riche se sont reliées tout en conservant un plan d'eau dans la partie basse entre la colline LaSalle et le plateau du mont Royal, soit le lac à la Loutre. Les dimensions de ce dernier se sont réduites avec le temps, pour finalement s'assécher au cours de la période historique, notamment après le creusement du canal Lachine qui emprunte en partie son lit. Ce lac était alimenté par les cours d'eau qui descendaient des plateaux au nord et par la rivière Saint-Pierre qui prend sa source du côté ouest du mont Royal et se déverse dans le fleuve à la hauteur de l'île des Sœurs. Encaissé entre la terrasse Sherbrooke et la colline LaSalle, ses limites devaient s'étendre de la rue Westminster au sud-ouest à la rue de Courcelles au nord-est (Archéotec 2013, 2023 ; Ethnoscop 2008).

Il y a environ 6 000 ans, le régime des eaux se stabilise et adopte une configuration semblable à l'actuelle (Richard et Poirier 2016). Il y a 5 000 ans, le régime des eaux ressemble de plus en plus au régime actuel. Le niveau du lac à la Loutre continue de diminuer



Figure 2.1 Anciens cours d'eau de l'île de Montréal dans leur état estimé au 17^e siècle déduit à partir de cartes historiques. Dressée et dessinée par Valérie Mahaut, ingénieure, architecte et professeur à l'Université de Montréal, 2018

graduellement et ce dernier devient alors le lac Saint-Pierre. Sur le plan hydrographique, il s'agit de deux épisodes successifs d'un même plan d'eau. Le lac Saint-Pierre prend place dans une vallée marécageuse (Figure 2.1). Ce lac peu profond s'étend alors de la rue Senkus à la rue Saint-Rémi au nord-est. Pendant les crues printanières, l'eau devait se rendre jusqu'au pied de la terrasse Sherbrooke. À la suite du creusement du canal Lachine, 1821-1824, le lac s'assèche partiellement et devient la rivière Saint-Pierre. Cette dernière coule en petits méandres dans une vallée marécageuse où les inondations sont fréquentes. Cette vallée fut ensuite rapidement modifiée par le creusement de canaux et l'ajout de remblais alors que la ville et les industries se développent dans le secteur jusqu'à son assèchement complet au début du vingtième siècle (Archéotec 2017).

Les récentes découvertes archéologiques de la région du lac Mégantic et de Québec, combinées aux données concernant l'habitabilité du territoire, permettent d'évoquer une présence anthropique dans la vallée du Saint-Laurent depuis environ 11 000 ans (Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Bien qu'aucun site ancien n'ait été découvert dans la région de Montréal à ce jour, les terrasses de plus de 40 mètres ANM bordant un environnement lacustre étaient exondées et habitables il y a 10 000 ans environ (Richard et Poirier 2016). Ces données suggèrent donc que des occupations anciennes puissent être découvertes lors d'interventions futures dans la région.

La préhistoire québécoise est généralement divisée en trois grandes périodes en fonction des assemblages archéologiques, des diversités technologiques de l'outillage lithique et de la production céramique, ainsi qu'à l'aide des datations radiocarbones. Les périodes du Paléoindien ou peuplement initial (12 500 à 9 000-8 000 ans AA), de l'Archaïque (8 000 à 3 000 ans AA) ou peuplements régionaux (8 000 à 5 000 ans AA) et enracinement (5 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole ou interactions ethniques (3 000 à 500-450 ans AA) divisent la préhistoire (Burke 2017 ; Chevrier 2017 ; Pintal, Provencher et Piédalue 2015).

Le peuplement initial du territoire québécois s'effectue à la suite de la dernière glaciation par la portion sud il y a environ 12 500 ans. Ces groupes doivent s'adapter, car l'environnement dans lequel ils vivent est froid et change constamment au fur et à mesure que le glacier se retire vers le nord et que la flore s'installe sur ces terres nouvellement libérées (Chevrier 2017 ; Richard 1985). Elles se déplacent essentiellement à pied et exploitent une faune en grande partie disparue aujourd'hui, bien que le caribou soit une proie privilégiée (Archéotec 2018 ; Chevrier 2017). Il n'est pas impossible que des traces d'occupation associées à cette période soient découvertes sur les terrasses qui sont alors habitables, soit entre 30-35 mètres ANM (9 600 ans AA) et 45 mètres ANM (10 200 ans AA) (Archéotec 2013, 2018, 2023 ; Richard et Poirier 2016). Cependant, il faudrait d'abord identifier les endroits où ces groupes paléindiens ont pu traverser les grands plans d'eau l'hiver alors qu'ils étaient gelés (Chevrier 2017).

Les peuplements régionaux et l'enracinement des groupes dans des territoires plus circonscrits s'échelonnent entre environ 8 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui. L'environnement est toujours en pleine évolution, bien qu'il se stabilise au cours de cette longue période. Plusieurs changements technologiques apparaissent dans les assemblages archéologiques, dont les embarcations. Ces changements suggèrent l'arrivée de nouvelles populations. Entre 5 000 et 3 000 ans environ, il y a une plus grande diversité de la faune et de la flore (Chevrier 2017). Des traces liées à cette période ont été répertoriées sur l'île de Montréal, telles que BjFj-49 (Lemoyne-Leber) et le BjFj-097 (mont Royal) (Arkéos 1991 ; Ethnoscop 1998, 2000). Ce dernier consiste en une carrière de matière lithique, la cornéenne, sur les flancs du mont Royal et qui a été exploitée par les populations amérindiennes au cours de la préhistoire (Ethnoscop 1998).

La période des interactions ethniques s'échelonne entre 3 000 et 500 ans avant aujourd'hui environ. Elle est marquée par l'apport de nouvelles technologies mises au point dans les régions les plus méridionales et une sédentarisation de ces groupes amérindiens, alors que plus au nord les groupes demeurent essentiellement nomades ou semi-nomades. L'arrivée de la technologie céramique en marque le début, alors que les techniques horticoles apparaissent vers 1 000 ans avant aujourd'hui. Elle se termine avec l'arrivée des Européens où les groupes sont confrontés à de grands bouleversements rapides de leur mode de vie. Plusieurs sites archéologiques ont été répertoriés dans l'île de Montréal qui comportent des témoins associés à cette période d'occupation : le site Leber-Lemoyne à Lachine (BiFk-006), le site de la maison Nivard-de-Saint-Dizier à Verdun (BiFj-185), le site de la Pointe-du-Moulin à l'île Perrot (BiFl-001), ainsi que plusieurs sites aux abords du mont Royal, dont le site Dawson (BjFj-001), dans le centre-ville et dans le Vieux-Montréal (Archéotec 2018 ; Buteau et Chevrier 2001). Des sépultures ont aussi été identifiées sur les flancs du mont Royal, dont à l'Oratoire Saint-Joseph (Archéotec 2019 ; Ethnoscop 1998).

Le terrain de l'hôpital Richardson se situe à une altitude d'environ 51,5 mètres ANM. Il a donc émergé lors de la mise en place du lac à Lampisilis il y a environ 10 600 ans avant aujourd'hui. Il se situe au sommet de la terrasse de 49 mètres ANM formée lors de la mise en place du lac à Lampisilis (Figure 2.2), dont le rivage lacustre correspond à la terrasse de 45 mètres ANM il y a 10 200 ans (Archéotec 2022, p. 17).

Même si quelques occupations datant de plus de 10 000 ans ont été répertoriées dans le sud du Québec, il est peu probablement que ces groupes aient pu traverser le plan d'eau et se rendre au terrain à l'étude. IL n'y a pas d'indication que cet espace ait été occupé au cours des millénaires qui ont suivi puisqu'il se trouvait loin du plan d'eau que forma le fleuve Saint-Laurent. Cependant, il a sûrement été parcouru par les chasseurs qui étaient à la recherche de gibier. Tout cet espace est resté boisé de feuillus jusqu'à l'arrivée des colons à Montréal et l'agrandissement des terres cultivées. Selon les travaux de Mahaut sur les cours d'eau anciens

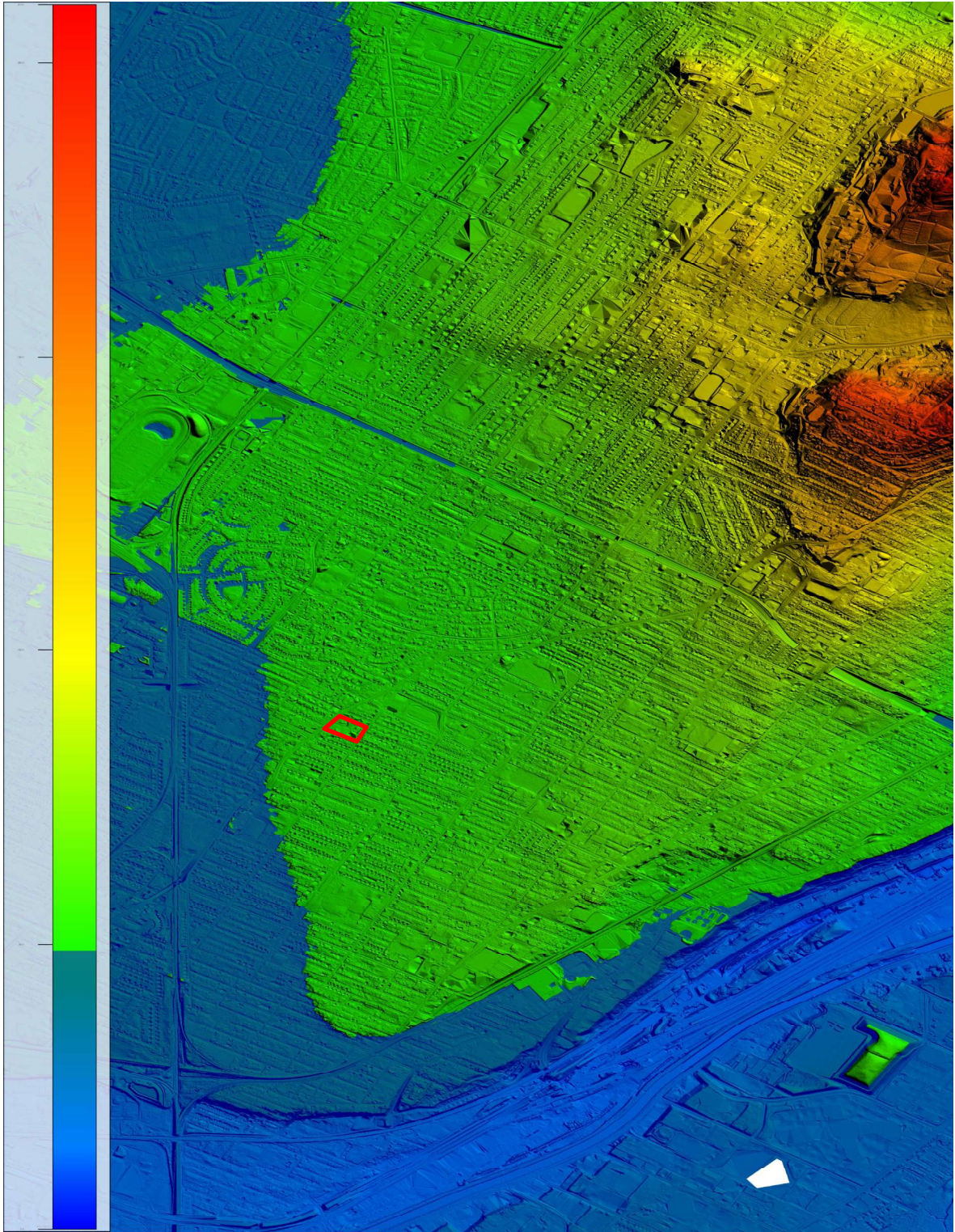


Figure 2.2 Position du lac à Lampsilis à son niveau de 49 m ANM
La zone d'étude est en rouge

de Montréal (2018), un des affluents du ruisseau qui alimentait le lac à la Loutre coulait à proximité du terrain à l'étude (Figure 2.3). Le cas échéant, cela aurait donc pu favoriser une présence amérindienne ancienne à cet emplacement (Archéotec 2022, p. 17).

En outre, il est possible que le chemin Côte-Saint-Luc ait suivi un sentier utilisé par les groupes amérindiens pour relier la partie nord du col de la Côte-des-Neiges et la rive du lac Saint-Louis dans le secteur de Lachine. Le lac Saint-Pierre était un axe de circulation important entre l'emplacement de Ville-Marie et le lac Saint-Louis en amont des rapides. Le col de la Côte-des-Neiges était également utilisé pour relier la rive sud et la rive nord de l'île de Montréal. Le mont Royal était régulièrement fréquenté pour y récolter des fruits et des noix. De plus, plusieurs sépultures amérindiennes ont été découvertes sur les versants nord et sud du mont Royal, donc certaines à quelques kilomètres seulement du terrain à l'étude. Il s'agit donc d'un espace dont les ressources furent exploitées pendant des millénaires (Archéotec 2022, p. 17).

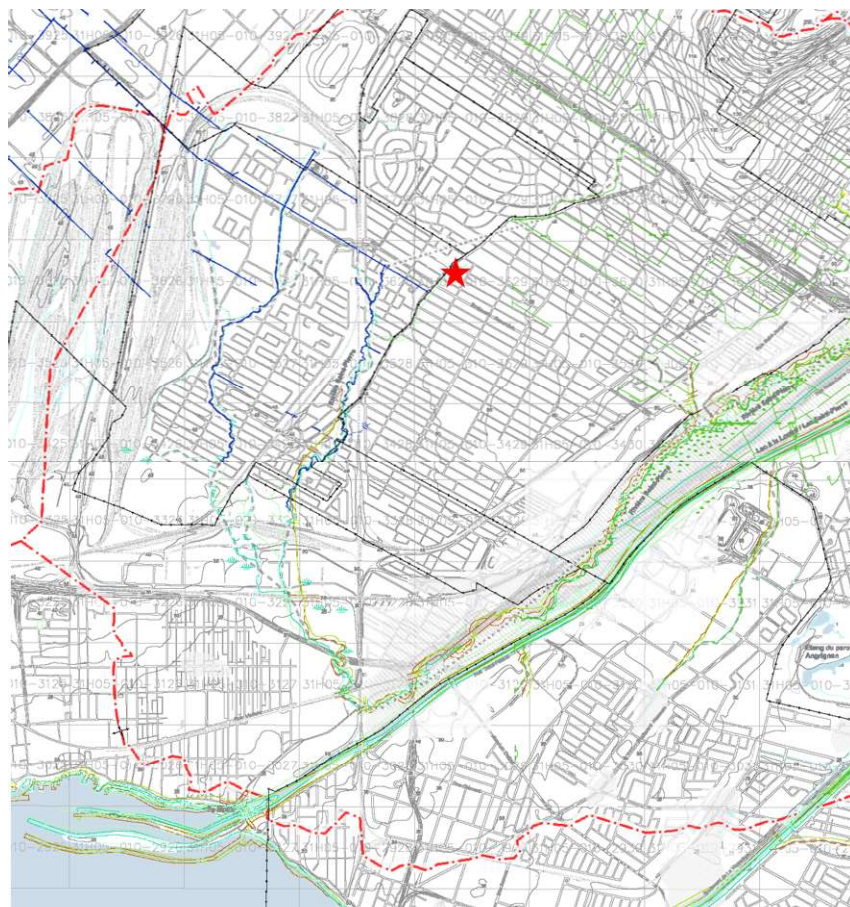


Figure 2.3 Extrait de la carte de Mahaut 2018, feuillets D3 et E3. L'emplacement du terrain à l'étude est identifié par une étoile rouge.

2.3 Occupation du territoire à la période historique

2.3.1 Les dix-septième et dix-huitième siècles : concessions de terres dans le coteau Saint-Pierre

Le coteau Saint-Pierre se trouve sur un vaste plateau situé au pied de la montagne. Il est limité par le lac à la Loutre ou lac Saint-Pierre et par la rivière du même nom au sud-est et il s'étend jusqu'à la côte Saint-Luc, puis jusqu'à la côte des Neiges au nord-est. À une époque, il comprend ce qui serait aujourd'hui l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce, la ville de Montréal-Ouest et une partie de la ville de Westmount (côte Saint-Antoine aussi appelée petit coteau Saint-Pierre).

Durant la deuxième moitié du dix-septième siècle, l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la concession de lots à des militaires en vue de construire des maisons fortifiées dès 1671 rassurent les colons qui commencent à s'installer sur des terres de plus en plus éloignées de Ville-Marie (Beauregard 1984 : 52). Les Sulpiciens, alors seigneurs de l'île de Montréal depuis 1663, concèdent les premières terres dans le coteau Saint-Pierre aux familles Hurtubise, Leclerc et Décarie (Ethnotech 1983, p. 22).

Jean Descarries dit Le Houx débarque à Ville-Marie en 1650. Quelques mois plus tard, il reçoit une première concession de Chomedey de Maisonneuve, soit un arpent en ville ainsi que de 30 arpents dans la contrée de Saint-Joseph (E. Z. Massicotte 1910, p. 8). En 1675, Descarries achète une terre à Claude Raimbault qui appartenait auparavant à Simon Guillory dans le coteau Saint-Pierre (E. Z. Massicotte 1910, p. 22 ; MacKinnon 2004). Cette terre de 80 arpents avait été concédée, en 1672, par Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens. Il s'agit du lot 615D au livre terrier. Ce lot se situe où passe actuellement le boulevard Décarie.

Les fils de Descarries ; Paul, Michel et Louis héritent en 1687, après son décès, des terres de leur père se trouvant dans le coteau et dans la contrée de Saint-Joseph. En 1690, tous trois font une entente : Michel et Louis échangent avec leur frère Paul, les droits sur les terres situées au coteau contre celle de Saint-Joseph (E. Z. Massicotte 1910, p. 22-23). Contrairement à Paul, Louis et Michel sont commerçants. Ils n'ont pas besoin de grandes terres à labours et préfèrent celles se trouvant à proximité de la ville. Par contre, Paul conserve le droit d'habiter sur les terres de Saint-Joseph jusqu'à ce que la menace des attaques iroquoise se calme (E. Z. Massicotte 1910, p. 22-23).

Au dix-huitième siècle, la famille Décarie est bien installée dans le coteau Saint-Pierre. François Vachon de Belmont, Sulpicien, répertorie sur une carte réalisée en 1702 les concessions de terres attribuées le long des différentes côtes ouvertes de l'île. Sur la carte, la côte Saint-Pierre est représentée, mais la côte Saint-Luc est inexistante

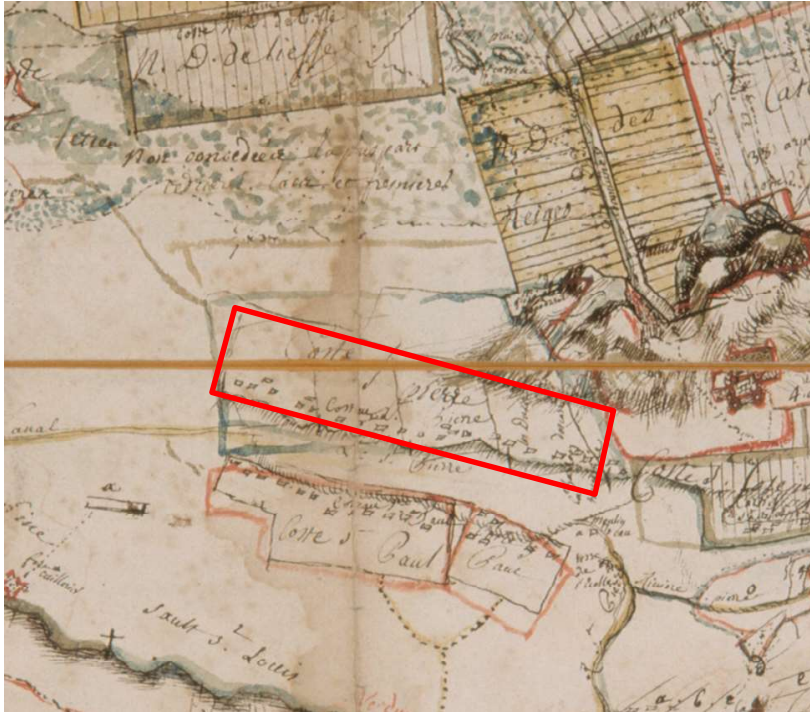


Figure 2.4 Détail de la carte de François Vachon de Belmont de 1702 indiquant le coteau Saint-Pierre en rouge
Bibliothèque de la Compagnie de Saint-Sulpice MS1198

(Figure 2.4). Bibliothèque de la Compagnie de Saint-Sulpice MS1198)). Les terres qui y sont offertes en concession sont irrégulières et ne possèdent pas toutes les mêmes dimensions en profondeur. Les limites du coteau ne semblent pas très bien définies à cette époque. Une concession, faite à Paul Descarries, d'une terre de trois arpents sur cinquante arpents à la côte Saint-Pierre est recensée par Belmont. Des bâtiments sont représentés en bordure du chemin de la côte Saint-Pierre et aucune maison ne se trouve en fond de lot.

Dans le recensement de 1731, Joseph Décary, fils de Paul, ainsi que Marie Hurtubise, sa veuve, possèdent chacun une terre d'un arpent et demi de front et de 80 arpents de profondeur dans ce même coteau (Roy 1943, p. 79). Il semble que la terre initiale de Paul, telle qu'enregistrée sur la carte de Belmont, ait été allongée de 30 arpents au nord-ouest et divisée entre sa femme et son fils. Chacun des lots possède une maison, une étable et une grange qui se trouve en bordure du chemin du coteau Saint-Pierre. La côte Saint-Luc n'est pas mentionnée dans ce recensement, alors que la côte Saint-Antoine l'est. Ceci laisse sous-entendre qu'elle n'existe pas encore à ce moment. En revanche, dans un livre terrier laissé par les Sulpiciens vers le milieu du dix-huitième siècle, on répertorie les propriétaires des concessions faites dans les différentes côtes de l'île. On en compte alors onze, dont fait partie la côte Saint-Luc (Beauregard 1984, p. 55). De plus, le chemin de la côte est tracé sur une carte de 1778 réalisée par Jean Péladeau (Figure 2.5). Il est donc probable que la côte Saint-Luc ait été ouverte quelque part au milieu du dix-huitième siècle. Néanmoins, il semble que la frontière entre la côte Saint-Luc et le coteau Saint-Pierre ne soit pas encore bien définie à la fin du dix-huitième siècle.

Les terres occupées par les Décary en 1778 se concentrent surtout autour du chemin de la côte Saint-Antoine. D'ailleurs, un projet d'extension de la route pour relier Saint-Antoine au chemin de La Chine est projeté en pointillés le long des lignes de propriété de

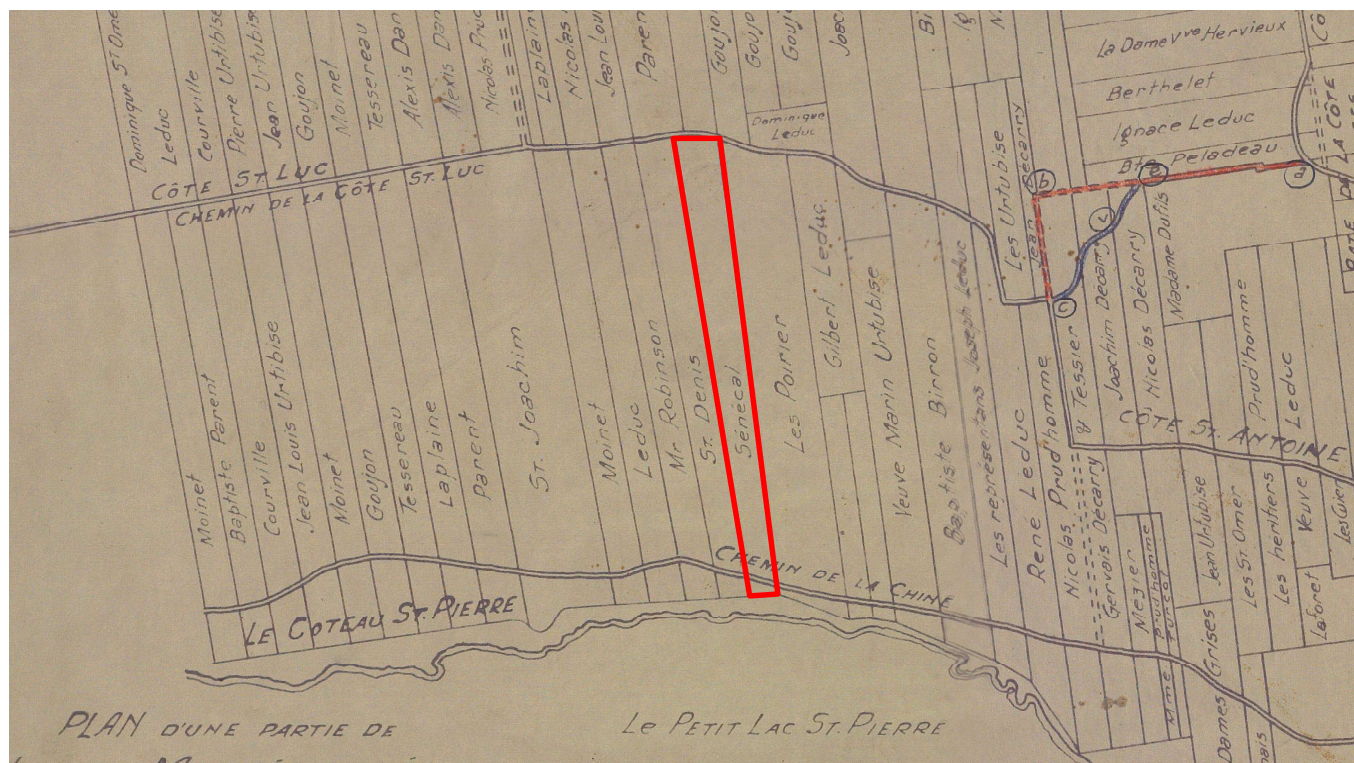


Figure 2.5 Détail d'une reproduction d'une carte de Jean Péladeau en 1778 indiquant les propriétaires des lots du coteau Saint-Pierre.

La terre de Sénécal y est encadrée en rouge.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec CA601 S51

Gervais Décarry (MacKinnon 2004, p. 13). Ce chemin deviendra plus tard le boulevard Décarie tel qu'on le connaît aujourd'hui. Sur cette carte, le terrain où se trouve l'hôpital appartient à un dénommé Sénécal. Sa terre s'étend de la rivière Saint-Pierre à la côte Saint-Luc. Ce plan ne répertorie pas les bâtiments présents sur les lots.

2.3.2 Le dix-neuvième siècle

L'appellation du coteau Saint-Pierre disparaît progressivement au moment de la création d'une nouvelle paroisse, Notre-Dame-de-Toutes-Grâce en 1867 (Robert 1994). Cette nouvelle division survient une quinzaine d'années après la construction de la toute première église dans le secteur entre 1851 et 1853. Néanmoins, la Côte-Saint-Luc est déjà dotée en 1847 d'une chapelle qui se trouve au coin nord-est formé par le chemin de la Côte-Saint-Luc et l'avenue King Edward (Eleanor London - Côte-Saint-Luc Public Library).

En 1873, la paroisse est regroupée en village qui s'étend entre le coteau Saint-Pierre, la côte Saint-Luc et la côte Saint-Antoine (Ethnotech 1983, p. 26 ; Fougères 2012, p. 380). Rapidement, la côte Saint-Antoine se détache en 1876. En revanche, la côte Saint-Luc ne deviendra indépendante du village de Notre-Dame-de-Grâce Ouest qu'à partir de 1903. À ce moment, la frontière entre les deux agglomérations va de part et d'autre du chemin de la côte. Un recensement sur la population de chaque paroisse de l'île par le sulpicien François

Cisquard indique que la population de la côte Saint-Luc surpasse celle du coteau Saint-Pierre au début du dix-neuvième siècle (Eleanor London - Côte-Saint-Luc Public Library).

Un plan réalisé par Jobin en 1834 montre qu'une portion des terres située entre le chemin du coteau Saint-Pierre et de la côte Saint-Luc reste boisée (Figure 2.6). Par contre, la partie en bordure de la côte Saint-Luc semble avoir été dégagée. Il n'est donc pas impossible qu'on trouve à cette époque des bâtiments en bordure du chemin, mais aucune carte n'en répertorie avant 1879.

Au cours du dix-neuvième siècle et jusque dans la première moitié du vingtième siècle, les terres de Notre-Dame-de-Grâce conservent leur vocation essentiellement agricole. Toutefois, le coteau Saint-Pierre devient très apprécié des membres de la bourgeoisie anglaise qui viennent s'y installer pour profiter du calme que la campagne offre dès la fin du dix-huitième siècle (Ethnotech 1983, p. 22). À cette époque, les possessions territoriales des Décarie s'étendent dans le coteau Saint-Pierre et la côte Saint-Luc. Si leurs terres étaient plus centralisées et concentrées autour du chemin unissant la côte Saint-Antoine à la côte Saint-Luc, durant le dix-huitième, au dix-neuvième, ils possèdent un bon nombre de terres situées plus à l'ouest et occupent une grande portion de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce. Sur un plan de 1879, seulement quelques maisons se trouvent immédiatement au sud de la Côte-Saint-Luc, la majorité se trouvant au nord (Figure 2.7). D'après le livre terrier des sulpiciens, l'hôpital Richardson se trouve actuellement sur une portion du lot 607 qui appartenait à Théophile Décary. Une maison et un chemin sont représentés.

Depuis la division du cadastre, ce lot a été subdivisé à plusieurs reprises et s'est trouvé entre les mains de différents propriétaires (Tableau 2.5). Il a entre autres été acheté par la famille Décarie au milieu du dix-neuvième siècle. En 1853, le lot 607C est acquis par Théophile Prud'homme à Joseph Poirier qui agit à titre de tuteur légal pour les enfants de Nicolas Sénécal, décédé, et de sa veuve Sophie Poirier. Puis, Jérémie Décary achète ce lot à la veuve de Théophile Prud'homme, Domathilde Leduc, en 1859. Au moment de l'achat, il est précisé dans l'acte notarié qu'une maison, une grange et que d'autres bâtiments, dont ni la nature ni le nombre ne sont spécifiés, sont présents sur le lot. Jérémie Décary achète le tout pour une somme de 940 livres et pour un montant supplémentaire de 588 livres, 18 chelins (shillings) et 4 deniers (pennies) qu'il doit à des créanciers toujours actifs et dont la dette a été contractée par les anciens propriétaires. Au moment de la vente, la maison est aussi occupée par un locataire, Jean-Baptiste Parent, lequel conserve le droit de demeurer sur la terre jusqu'à la fin de son bail. Le lot acquis par Décary a une forme irrégulière, il est bordé au front par la Côte-Saint-Luc et au fond par deux lots : le premier appartenant à un certain Walter Bonny (au sud-ouest) et le deuxième, à Maurice Gougeon (au sud-est).



Figure 2.6 Détail d'une carte de l'île de Montréal de Jobin 1834
Bibliothèque et Archives nationales du Québec G/3452/M65/1834/J63 CAR

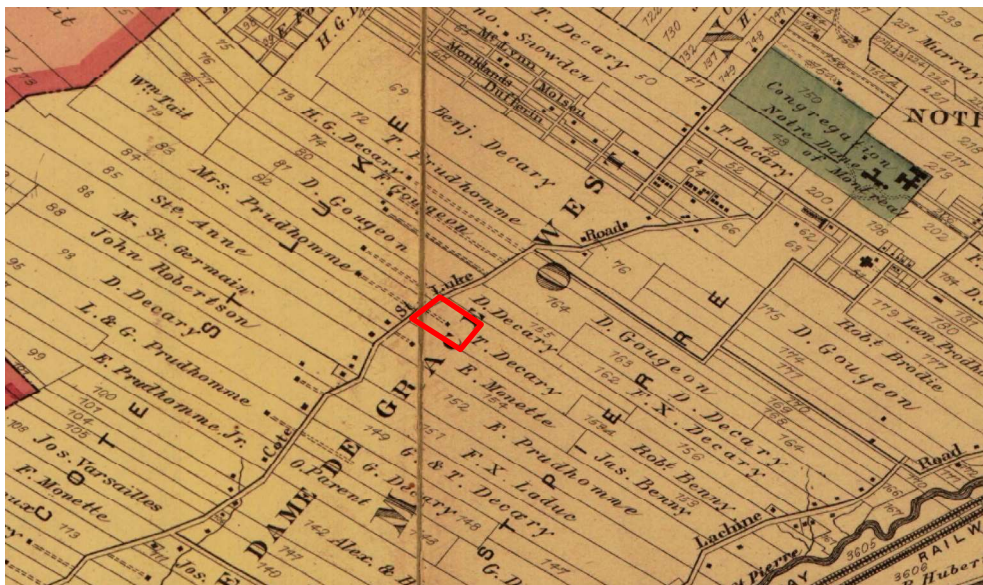


Figure 2.7 Détail du village de Notre-Dame-de-Grâce ouest et des propriétaires des lots sur une carte de Hopkins 1879
Le terrain à l'étude est localisé en rouge.
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 0000174244

Tableau 2.5 Liste des propriétaires du lot 154 dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle

Année	Lot	Propriétaire	Dimensions	Bâtiment
1853	607C	Théophile Prud'homme	Inconnues	Information non disponible
1858	607C	Domathilde Leduc, veuve de Théophile Prud'homme	Inconnues	Information non disponible
1859	607C	Jérémie Décarie	4 arpents de fronts x 16 arpents de profondeur x 1 arpent de largeur x 5 arpents.	Une maison, une grange et autres
1861	607C	Théophile Décarie	3 arpents de front x 16 arpents de profondeur et 1 arpent x 20 arpents de profondeur	Une maison, une grange, une étable et autres
1880	154	Marie-Appolline Décarie et son époux Gervais-Henri Décarie	3 arpents de front x 16 arpents de profondeur	Une maison en pierre, une grange et autres
1896	154	Marie-Appolline Décarie et son époux Gervais-Henri Décarie	1 arpent de front x 20 arpents de profondeur	non
1896	154	George Roddick	191 pieds x 1075 pieds (superficie de 10 arpents)	non

En 1861, dans un acte enregistré par le notaire M. Lecavalier, Jérémie Descarries offre en donation à son fils, Théophile Descarries une terre mesurant 3 arpents de front sur 16 arpents de profondeur ainsi qu'une parcelle de terre adjacente de 1 arpent de front sur 20 arpents de profondeur. En échange de laquelle, il s'engage à payer la somme de 10 000 livres en petits versements annuels. Il reçoit également deux vaches, deux cochons et deux chevaux en plus d'un bon nombre d'outils agricoles. Sur la première portion de terre se trouvent une maison, une grange et une étable. Le même jour et devant le même notaire, son épouse, Marie-Joséphine Descarries reçoit de ses parents une somme de 12 000 livres, payés en plusieurs versements, en guise d'avancement de son héritage. Elle hérite également d'un cheval, de trois vaches, de trois cochons et de 12 poules. Puis, elle reçoit aussi du mobilier dont une douzaine de chaises (en bois et d'autres empaillées) et un poêle double. Considérant ces informations, le lot offert à Théophile Décarie a probablement dû inclure des bâtiments conçus pour abriter ces animaux ou alors ils ont été construits peu de temps après. En 1873, le cadastre est modifié, le terrain 607C devient le lot 154 et il sera référé comme tel dans les documents notariés subséquents.

Dans le contrat de mariage entre sa fille unique, Marie-Appoline-Ludovine Décarie, et son gendre, Gervais-Henri Décarie, Théophile Décarie leur concède la partie sud du lot 154. La portion offerte mesure 3 arpents de front sur 16 arpents de profondeur. Par conséquent, Théophile conserve une bande de terre d'un arpent de front sur 20 arpents de profondeur. Les futurs époux ne pourront bénéficier pleinement de la terre qu'une fois les parents décédés, mais ils habiteront dans la maison familiale, qui se trouve sur le lot, et les parents s'engagent à les nourrir, à les vêtir et à les loger en échange de leur labeur. Les futurs époux sont également tenus de fournir et de livrer deux quarts, l'équivalent d'environ deux litres,

de pommes fameuses pour le jour de la Toussaint. Il est donc probable que le lot contenait au moins quelques pommiers. Cette variété de pommes est très populaire au dix-neuvième siècle où elle est exportée vers Angleterre en grande quantité. Son origine, toutefois, remonte sans doute à la colonisation française (Martin 2019). Il s'agit d'une variété de pommes d'hiver dont la chair, très blanche, lui vaut également le nom de pomme de neige.

À la suite du décès de Théophile Décarie, les époux héritent de la totalité du lot 154 y compris la parcelle de terre que Théophile avait conservée. En 1896, ils vendent à George Roddick une partie du lot 154 d'une superficie de 10 arpents. Le reste du terrain demeurera la propriété des Décarie jusqu'au début du vingtième siècle.

2.3.3 Le vingtième siècle

En 1910, le village de Notre-Dame-de-Grâce, anciennement le coteau Saint-Pierre, est annexé à la ville de Montréal. Avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le quartier demeure occupé principalement par des installations agricoles. La production de l'entre-deux guerres est axée plutôt sur les fruits et légumes, contrastant avec le portrait agricole de l'île de la fin du dix-neuvième siècle (Castonguay 2012, p. 582). Toutefois, le développement urbain de Montréal s'intensifie et des projets de lotissement et d'ouverture des rues voient le jour dès le début du siècle. Par conséquent, les terres dédiées à l'agriculture voient leur superficie diminuer de plus en plus, une tendance déjà observable au dix-neuvième siècle (Castonguay 2012).

C'est dans ce contexte que Gervais-Henri Décarie et sa femme vendent le lot 154 (Tableau 2.6) en 1911, à un groupe d'acheteurs qui projettent de le rediviser et de revendre ces parcelles. Le groupe est composé d'Alexandre G. Fowler Ross, agent d'immeuble, de Sophie-Marie Charlebois, épouse d'Anselme Letang, marchand, d'Alexandre Orsali, marchand également, et de J. Alexander Henderson, médecin. Dans le contrat de vente, il est stipulé que les propriétaires peuvent demeurer sur ledit lot jusqu'au mois de mai de la même année. On peut par conséquent supposer qu'il y avait encore à ce moment une maison, bien qu'il ne le soit pas précisé. De plus, sur une carte de 1913, où l'on peut observer la projection des rues et la redivision du lot 154, une maison en pierre ainsi que quatre autres bâtiments secondaires sont représentés (Figure 2.8). Cependant, sur les photos aériennes de 1947, les rues Bessborough, Rendall et Chester qui bordent l'hôpital et qui sont représentées dans le plan de Goad ne sont toujours pas ouvertes, bien qu'on y voit certains bâtiments et des vestiges d'un autre (Figure 2.9).

Tableau 2.6 Liste des principaux propriétaires du lot 154 au vingtième siècle.

Année	Lot	Propriétaire	Dimensions	Bâtiment
1911	154	Alexander Good, A.G.Fowler Ross, Marie-Sophie Charlebois, Alexandre Osarli, John Alexander Henderson	3 arpents de front x 16 arpents de profondeur et 1 arpents x 10 arpents de profondeur	Maison et autres
1911	154-106 et 107	Joséphine Sauvageau, épouse d'Edouard Sénécal	30 pieds x 90 pieds chacun	Bâtiment non spécifié
1911	154-64 à 154-76	Anselme Séraphin Deguire	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1912	154-78 à 154-89; 154-95- à 154-103; 154-108 à 154-127	Christophe Messier, Joseph Médard Guindon, Louis Dufour dit Latour	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1938	154-676, 154-677	Cité de Montréal	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1941	154-77 à 154-89; 154-98 à 154-104	Cité de Montréal	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1943	154-64 à 154-75	Cité de Montréal	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1944	154-59 à 154-61; 154-91 à 154-93	Cité de Montréal	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1949	154-677, 154-77 à 89, partie de 154-91, partie de 154-92, partie de 154-93	Julius Richardson Convalescent Hospital (représenté par Randolph Noble et George D. Little)	30 pieds x 90 pieds chacun	non
1951	154-106 à 154-109	Julius Richardson Convalescent Hospital (représenté par Randolph Noble et George D. Little)	30 pieds x 90 pieds chacun	Maison

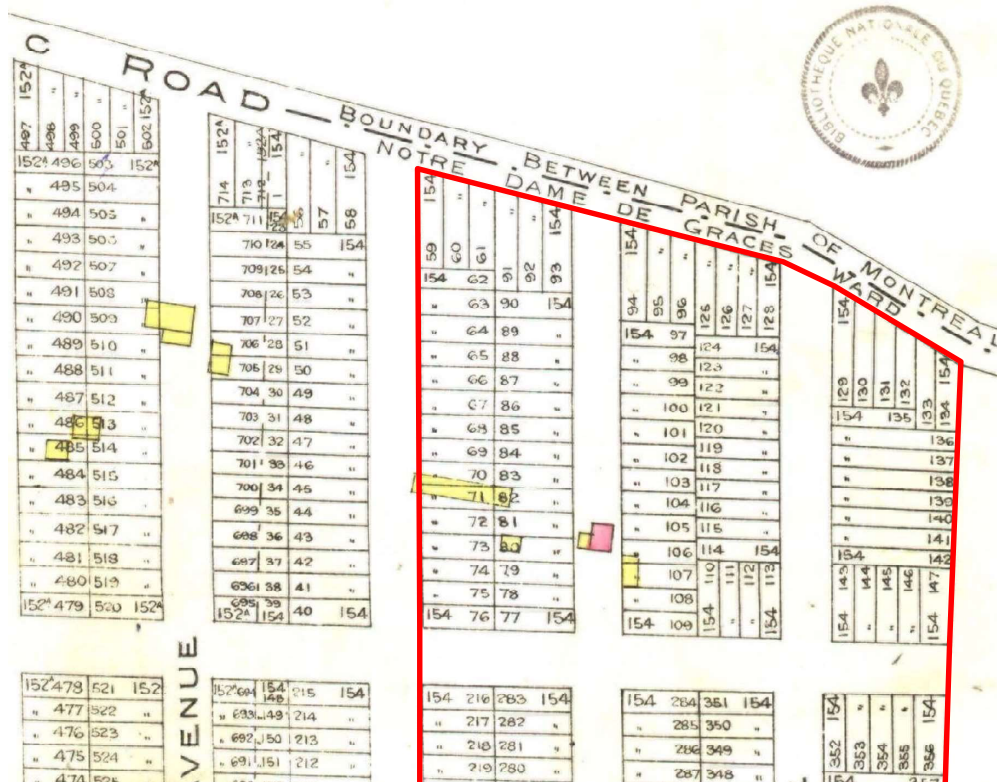


Figure 2.8 Détail d'un plan de Notre-Dame-de-Grâce indiquant le tracé des rues et la redivision du lot 154 en superposant les bâtiments de brique, de pierre ou de béton (rose) et en bois (jaune) existants, Goad 1913

Le lot 154 est encadré de rouge

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
0000174399



Figure 2.9 Détail d'une photographie aérienne de 1947.

Le lot 154 est encadré en rouge.

Archives de la Ville de Montréal, VM97-3_7P13-1

Ross et compagnie vendent rapidement les nouveaux lots à divers acheteurs qui s'engagent à ne pas construire de maison ou de bâtiment d'une valeur moindre à 3 000 dollars. Il est aussi stipulé que les acquéreurs devront utiliser la pierre, la brique, le béton ou encore un lambris composé de ces matériaux pour la construction de futurs bâtiments sur les lots. Un de ces acheteurs est Joséphine Sauvageau qui acquiert les lots 154-106 et 154-107, qui sont actuellement sous l'emprise de l'hôpital. Dans ce contrat, il est stipulé que les vendeurs s'engagent, à leurs frais, à enlever le bâtiment présent sur le lot dans un délai de 60 jours après avis. Les autres contrats de vente ne disposent pas d'une telle clause, on peut donc présumer que les bâtiments ont dû être retirés préalablement à la vente ou qu'il n'y a pas eu de bâtiment construit sur ces lots tout simplement. Il n'est pas clair cependant si le bâtiment a bien été détruit par la suite, car le terrain est revendu un mois plus tard.

Entre 1911 et 1940, les lots occupés aujourd'hui par l'hôpital Richardson passent aux mains de différents propriétaires. Ils sont repris pour la plupart entre 1938 et 1944 par

la ville pour faute de paiements des taxes foncières par les différents propriétaires de l'époque. Le Julius Richardson Convalescent Hospital cherche vers la fin des années 1940 à déménager son institution, située à Châteauguay, pour se rapprocher de sa clientèle majoritairement montréalaise (Hôpital Richardson 2020). C'est pourquoi, en 1949, l'hôpital achète à la ville de Montréal les lots 154-59 à 154-105. Il achète, deux ans plus tard, les lots 154-106 à 154-109 à Aurelian Fritsche sur lequel était bâtie une maison. Celle-ci est visible sur une photo aérienne de 1947. Une extension de la maison et au moins un autre bâtiment peuvent aussi y être observés, ainsi que des débris qui correspondraient plus ou moins à l'emplacement d'un bâtiment présent sur la carte de Goad de 1913. Il y a un chemin de terre qui relie le lot à la côte Saint-Luc. Il pourrait s'agir du chemin présent sur le plan de 1879. La construction de l'hôpital débute en 1951 et il ouvre officiellement ses portes en 1952. En 1959, une partie des lots 154-59 à 154-61 et 154-91 à 154-96 sont redonnés à la ville de Montréal pour l'élargissement du chemin de la Côte-Saint-Luc.

Les forages réalisés par la firme GHD ont également été pris en compte lors de l'étude de potentiel. Cinq forages ont révélé la présence de fragments de bois, de briques ou de béton. Ceux-ci pourraient être reliés à d'anciens bâtiments, toutefois plusieurs ne correspondent pas aux cartes ni aux actes notariés précédents 1913. Les zones à potentiel ont été déterminées en fonction de leur intégrité potentielle, c'est-à-dire qu'elles ont été choisies parce qu'elles semblent avoir été moins touchées par des perturbations contemporaines.

L'occupation du territoire du coteau Saint-Pierre et de la côte Saint-Luc jusqu'à la Seconde Guerre mondiale a été essentiellement agricole. La densité des constructions était donc relativement faible. Pour des raisons d'accessibilité, les bâtiments étaient plus souvent construits en bordure des premiers chemins ouverts, en front de lot. C'est pourquoi les plus anciennes maisons du coteau Saint-Pierre sont représentées sur le plan de Belmont en 1702 en bordure de la côte du même nom. Les documents notariés indiquent la présence de bâtiments de ferme dès 1858 sur le lot où se trouve l'hôpital. Toutefois, l'ouverture de la côte Saint-Luc au milieu du dix-huitième offre également la possibilité qu'il y ait eu des constructions plus anciennes dans le secteur qui n'ont pas été répertoriées sur les cartes de l'époque.

Au début du vingtième siècle, des promoteurs immobiliers et des investisseurs rachètent les terres agricoles pour les lotir et les revendre. On projette alors l'ouverture de rues dans le secteur, notamment celles qui entourent aujourd'hui l'hôpital Richardson, mais le développement urbain demeure lent et les rues transversales sont encore des chemins de terre dans la première moitié du vingtième siècle. Les constructions présentent sur le lot au moment de la vente à des promoteurs semblent avoir pour la plupart été détruites par ces derniers rapidement avant leur achat. Seuls deux lots semblent avoir une bâtisse au moment de la vente, mais le contrat stipule qu'il sera détruit dans un court délai. Après 1947, le

développement urbain fut très rapide au sud de la côte Saint-Luc et les nouvelles constructions résidentielles pullulent. Trois zones de potentiel ont été identifiées d'après ces données.

La première zone de potentiel (04.1.11.055) correspond à un bâtiment qui se trouverait en bordure sud de la façade du centre d'hébergement Henri Bradet, soit du côté de l'avenue de Chester. Il s'agit d'une construction rectangulaire qui est présente sur une carte de 1913, mais qui est possiblement plus ancienne. Sa nature est cependant indéterminée. Sa position correspond vraisemblablement aux informations contenues dans l'acte de vente de 1911 entre Ross et compagnie et Joséphine Sauvageau.

La seconde zone (04.1.11.056) correspond à un bâtiment qui se trouverait de part et d'autre de l'aile annexant le centre d'hébergement et l'hôpital, au sud de la façade de l'hôpital. La nature du bâtiment rectangulaire et allongé d'est en ouest demeure inconnue. La zone a été élargie pour inclure le forage numéro 11 qui a délivré les restes de débris de bois. Elle englobe aussi la tranchée numéro 7 qui a donné des fragments de briques et de béton. Une partie des vestiges liés à ce bâtiment ont dû être perturbés lors des travaux de construction de l'hôpital et du centre d'hébergement. Les autres constructions qui sont représentées sur le plan de 1913 se trouvent sous l'emprise de bâtiments actuels. Sur des cartes de 1879 et de 1890, un seul bâtiment est représenté. On peut supposer qu'il s'agit de la maison principale mentionnée dans différents actes notariés de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Ces plans situent plus ou moins la maison au même endroit que le plan de 1913 qui est beaucoup plus précis.

Une troisième zone (04.1.11.057) a été ajoutée en bordure du chemin de la Côte-Saint-Luc. Ni les cartes anciennes, ni les actes notariés, ni les photos aériennes ne font part de bâtiments qui auraient pu se trouver dans cette zone. Or, des forages ont révélé la présence de fragments de briques et des restes possibles d'une ancienne fondation à une profondeur se situant entre 0,70 mètre et 1,20 mètre. Il est donc possible qu'il y ait eu une occupation plus ancienne qui n'a pas été répertoriée dans les documents historiques.

Considérant la nature des travaux à venir, seule la zone à potentiel 04.1.11.057 a finalement été retenue pour la réalisation d'une intervention archéologique afin de vérifier la présence de vestiges enfouis ou niveau d'occupation ancien.

3. Méthodologie

L'implantation des zones à potentiel et des tranchées à excaver s'est faite à l'aide d'un tachéomètre. Des points géodésiques situés le long de la rue Bressborough (aux intersections avec les avenues Chester et Fielding) ont été utilisés pour localiser l'appareil dans l'espace. Des points fixes ont par la suite été implantés sur le terrain de l'Hôpital et ont servi à l'implantation des zones archéologiques. Ces points, dont les coordonnées sont connues, ont aussi servi de points de référence altimétrique lors de l'intervention archéologique.

À l'arrivée des archéologues, les piquets délimitant la tranchée prévue dans la zone 04.1.11.057 avaient été arrachés, possiblement lors de la tonte du gazon, ainsi qu'un des coins de la zone à potentiel. La tranchée a donc dû être réimplantée avant que l'excavation ne puisse être entamée. La tranchée exploratoire géotechnique TR-01, qui présentait des éléments suggérant la présence de vestiges enfouis, a été incluse dans la tranchée archéologique (sous-opération 1A) afin de vérifier la nature des éléments anthropiques observés et si ces derniers se poursuivaient dans un niveau archéologique en place. Pour ce faire, une excavatrice opérée de treize tonnes de la compagnie Transport Camille Dionne a été louée.

Une ouverture de quatre mètres sur huit mètres dans un axe nord-sud a d'abord été excavée par minces niveaux sous supervision des archéologues. Cela permettait un contrôle de l'excavation et les archéologues pouvaient intervenir manuellement au besoin (Photo 3.1). Une profondeur de 2 mètres a été atteinte dans la moitié est et de 1,50 mètre dans la moitié ouest. Une fois les relevés stratigraphiques effectués, une tranchée perpendiculaire (axe est-ouest) a été excavée à partir de l'extrémité nord, soit dans le prolongement de la tranchée exploratoire géotechnique TR-01 (Photo 3.2). L'excavation a atteint environ 1,50 mètre de profondeur.

L'inventaire a donc principalement été réalisé de manière mécanique, sous la supervision constante de plusieurs archéologues. Au besoin, l'excavation mécanique était interrompue pour permettre aux archéologues de vérifier la nature du sol et la présence d'artéfacts dans chacun des niveaux. Les parois ont été nettoyées manuellement et relevées. Des dessins et croquis ont aussi été réalisés en cours d'excavation, lorsque jugés pertinents. Des notes, croquis et un relevé photographique complète l'enregistrement au terrain. Quelques artéfacts ont été prélevés afin de dater les différents niveaux observés. Finalement, des points d'altitude ont été mesurés et la sous-opération 1A a été positionnée dans l'espace à l'aide d'un chaînage.

Photo 3.1 Sous-opération 1A, début de l'excavation mécanique par minces niveaux, vue vers le sud-ouest
HRI23_ED1_0691, Archéotec 2023



Photo 3.2 Sous-opération 1A, à la fin de l'intervention, vue vers le sud-ouest
HRI23_JF2_2315, Archéotec 2023



À la fin de l'intervention, la sous-opération 1A a été remblayée à l'aide de l'excavatrice et le sol compacté au mieux de sa capacité. La surface a été lissée à l'aide du godet (Photo 3.3). Les piquets implantés ont tous été retirés.

En laboratoire, les notes et relevés ont été transposés sur support informatique. Puis les quelques artefacts ont été observés afin d'en déterminer la nature, la fonction et l'ancienneté. Étant donné que la majorité des artefacts sont associés à la construction de l'hôpital débuté en 1951, les informations ont été compilées dans une base de données, mais les artefacts ont été élagués par la suite. La base de données se trouve en annexe à la fin du rapport. Le catalogue des photographies a été transféré sur support informatique afin d'en faciliter la consultation. Il est présent en annexe, de même que les profils de sols.



Photo 3.3 Sous-opération 1A, remblayage terminé, vue vers l'ouest
HRI23_JF1_054, Archéotec 2023

4. Présentations des résultats

L'intervention réalisée en juillet 2023 avait pour objectif de vérifier la présence de vestiges liés aux éléments observés dans le sondage géotechnique TR-01, réalisé par GHD, et suggérant la présence d'une fondation à cet endroit avant la réalisation de l'agrandissement de l'hôpital Richardson (zone 04.1.11.057). L'intervention a plutôt permis d'associer ces éléments à la construction de l'hôpital dans les années 1950. Ils se trouvent à la surface d'un ancien niveau de surface remanié par endroit dans lequel quelques artefacts épars datant du dix-neuvième siècle ont été observés.

Une seule tranchée en forme de L a été excavée, soit la sous-opération 1A (Plan 4.1 ; Photo 4.1). Elle a été déplacée vers l'ouest afin d'éviter le conduit électrique souterrain qui alimente l'enseigne de l'hôpital en bordure de chemin de la Côte-Saint-Luc, au nord-ouest du bâtiment. Le sondage géotechnique TR-01 se trouve à l'extrémité nord-est de la sous-opération (Photo 4.2). L'excavation a d'abord été effectuée dans un axe nord-est — sud-ouest afin de vérifier la nature des éléments répertoriés dans la TR-01. L'excavation s'est faite par mince niveau sous supervision archéologique. À proximité du coin nord-est et de la TR-01, de nombreux fragments de briques, de verre à vitre, des clous, du bois en décomposition, du sable et du ciment ont été observés (lot 1A4). Ces éléments sont des matériaux laissés en place lors de la construction de l'hôpital. Une feuille de contreplaqué ou de copeaux pressés



Photo 4.1 Sous-opération 1A à la fin de l'excavation
HRI23_JF3_002, Archéotec 2023

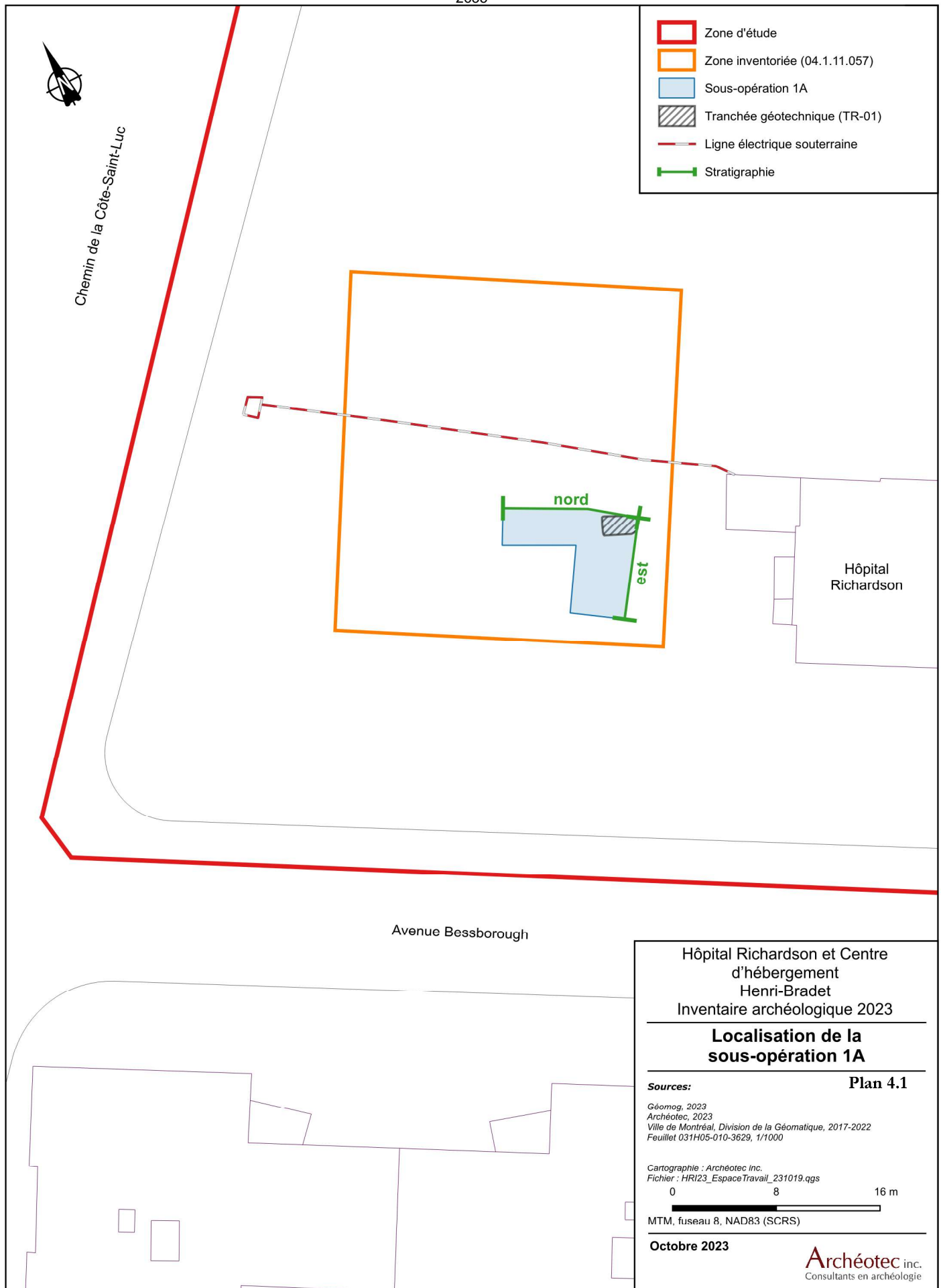




Photo 4.2 Sous-opération 1A, profils nord et est, emplacement de TR-01
HRI23_JF1_040mod, Archéotec 2023



Photo 4.3 Sous-opération 1A, détail de la feuille de bois en décomposition
HRI23_JF2_2284, Archéotec 2023

a été dégagée sur l'ancien niveau de surface (1A5), sous le niveau de déchet et de sable (Photo 4.3).

Par la suite, une tranchée connexe dans un axe perpendiculaire à la première a été excavée (Photo 4.4). Les mêmes niveaux ont été observés et tout comme la présence de rejets de construction en surface du lot 1A5. En effet, des briques plâtrières complètes étaient présentes sur du bois en décomposition, probablement une palette ou un support en bois quelconque (Photo 4.5). Dans cette portion de la sous-opération 1A, quelques fragments de pipe en terre cuite fine blanche argileuse et de la terre cuite fine blanche vitrifiée (après 1840 jusqu'à environ 1920), dont un fragment présentait un motif cannelé, ont été observés au sommet du sol naturel remanié par endroit (Photo 4.6). Ces quelques artefacts épars et très fragmentaires témoignent d'une occupation du terrain au dix-neuvième siècle. Ce niveau ne peut être associé à un labour, mais les artefacts observés correspondent bien à la vocation agricole du secteur à cette époque.

Le niveau de rejets de construction n'a pas été observé dans toute la superficie de la sous-opération, mais plutôt par concentration. Ces matériaux ont probablement été abandonnés sur place à la fin de la construction de l'hôpital et ont été recouverts par les remblais de rehaussement et de nivellement. Dans ce niveau, des fragments de briques plâtrières, du verre à vitre, de nombreux clous et fragments métalliques divers, des planches de bois et de contreplaqués ou de copeaux pressés en décomposition, des carreaux et tuiles de revêtement en céramique, des briques, du béton et quelques bouteilles de boisson gazeuse ont été observés. Un fragment de grès du Nord-est américain de la fin dix-neuvième – début vingtième siècle était présent dans le remblai. Au moins deux bouteilles de Coca-Cola datant de 1950 et fabriquées à la *Dominium Glass Company* de Pointe-Saint-Charles, ainsi qu'une bouteille de Pepsi-Cola datant aussi de 1950, mais fabriquée par la *Consumers Glass Company* cette fois, ont été récupérées. Comme mentionné, ces éléments reposent parfois dans un mélange de sable et de ciment, d'autres fois directement sur l'ancienne surface. Ils étaient surtout concentrés en périphérie de la tranchée exploratoire géotechnique TR-01. Ils datent principalement de la mi-temps du vingtième siècle, ce qui correspond bien au moment de la construction de l'hôpital Richardson et ce pour quoi ils n'ont pas été conservés après avoir été identifiés. Quelques photos ont été prises lors de l'intervention, ainsi qu'en laboratoire (Photo 4.7 ; 4.8 ; 4.9 ; 4.10 ; 4.11)

L'excavation a permis de comprendre la succession des sols (voir les profils stratigraphiques en annexe, parois nord et est). Ainsi, sous l'aménagement de surface, composé de gazon et de sable limoneux et organique (lot 1A1), un remblai récent de limon argileux brun moyen avec de nombreuses inclusions de pierres, cailloutis, gravier, briques, métal, verre, béton et asphalte a été observé (lot 1A2). Il repose sur un remblai plutôt homogène de limon argileux brun moyen compact et comportant très peu d'inclusions (lot



Photo 4.4 Sous-opération 1A, vue d'ensemble vers l'ouest
HRI23_JF3_021, Archéotec 2023



Photo 4.5 Sous-opération 1A, briques plâtrières sur bois en décomposition, détail de la paroi sud de l'extension nord-ouest
HRI23_JF2_2329, Archéotec 2023



Photo 4.6 Sous-opération 1A, lot 1A5, fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée (motif cannelé bas droite) et un fragment de fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (haut droite), HRI23_1A99_1, Archéotec 2023



Photo 4.7 Sous-opération 1A, lot 1A4, artefacts variés, dont briques plâtrières et briques, seau en métal, métal et bois HRI23_JF2_2344, Archéotec 2023



Photo 4.8 Sous-opération 1A, lot 1A4, brique plâtrière
HRI23_JF1_028mod, Archéotec 2023



Photo 4.9 Sous-opération 1A, lot 1A4, artefacts variés : canalisation en terre cuite grossière (haut gauche), clou (centre), grès nord-américain à glaçure feldspath (haut droite), tuile de revêtement en terre cuite fine blanche vitrifiée (bas gauche) et tuile de revêtement en grès (bas droite)
HRI23_1A99_2, Archéotec 2023



Photo 4.10 Sous-opération 1A, lot 1A4, fragments d'une même bouteille de Pepsi-Cola datant de 1950, *Consumers Glass Company*
HRI23_1A99_3, Archéotec 2023



Photo 4.11 Sous-opération 1A, lot 1A4, deux bouteilles de Coca-Cola datant de 1950, *Dominion Glass Company*
HRI23_1A99_4, Archéotec 2023

1A3). Ensuite, un niveau de rejets de construction est observé. Ce dernier comprend beaucoup de métal divers, de verre à vitre, de briques plâtrière et de bois. Ces éléments sont parfois compris dans un niveau de sable fin à moyen gris beige à orangé avec du ciment, mais parfois ils reposent directement sur un ancien niveau de surface (lot 1A4). Ce sont ces éléments qui ont vraisemblablement été associés à la présence d'une fondation à proximité de la tranchée exploratoire géotechnique TR-01. L'ancien niveau de surface est composé d'un limon argileux avec un peu de sable et de matière organique en décomposition, brun très foncé et compact, il a été remanié et dérasé par endroits (lot 1A5). Ce niveau repose sur le sol naturel stérile composé d'une argile limoneuse très compacte, beige et grise mouchetée et litée de noir avec des portions rosées (lot 1A6).

Ainsi, l'intervention archéologique a permis d'identifier une certaine occupation du terrain au cours du dix-neuvième siècle dans un niveau correspondant à une ancienne surface ayant été remaniée par endroits. Un niveau associé à la construction de l'hôpital Richardson et comprenant des rejets de construction laissés sur le niveau de sol en place à la fin des travaux avant que le terrain ne soit rehaussé et nivelé. Ces éléments ne constituent pas un niveau archéologique conséquent et donc ne demandent pas la dénomination de site archéologique ni l'obtention d'un code Borden.

5. Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique qui s'est déroulé les 25 et 26 juillet 2023 a permis d'identifier une présence humaine remontant au dix-neuvième siècle. Néanmoins, même si certains artefacts témoignent d'une présence humaine et d'une utilisation de l'espace au cours du dix-neuvième siècle, les éléments répertoriés sont majoritairement liés à la construction de l'hôpital Richardson au début des années 1950. Les témoins plus anciens concordent avec le passé agricole de l'endroit au dix-neuvième siècle, mais il n'est pas possible d'associer le niveau en place à un ancien labour. Aucun vestige structural ni niveau d'occupation ancien conséquent n'a été répertorié au cours de la présente intervention.

À la lumière des résultats obtenus, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est nécessaire. Les travaux projetés par la Société québécoise des infrastructures peuvent donc être réalisés comme prévu.

6. Médiagraphie

- ANONYME. 1685. *Villemarie dans l'Isle de Montréal. 13 novembre 1685*. Archives Canada France. Cote FR CAOM 3DFC466C. Échelle: 28 cm pour 700 toises [1/4 872e].
- ANONYME. 1870. *Notre Dame de Grâce, Montréal. Résidence du Alphonse E. Decarie et Maison paternelle des Décarie 1653*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote MAS 4-83B-a.
- ANONYME. 1892. *Monklands*. Estampe. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 0002726338.
- ANONYME. 1903. *Notre Dame de Grâce, Montréal. Église*. Carte postale. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote CP 022278.
- ARCHÉOTEC INC. 2005a. *Inventaire archéologique. Domaine Villa Maria, MTL04-04-3. Rapport de recherche*. Rapport remis aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à l'École Villa-Maria et au Collège Marianapolis, Montréal, 47 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2005b. *Site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Phase I, II et III du projet d'aménagement 2005. Étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique exploratoire, site BiFj-81*. Étude remise à la Direction des ressources matérielles de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et à la Direction de Montréal du ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 67 pages et annexes.
- ARCHÉOTEC INC. 2006. *Travaux d'aménagement du terrain de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, phase 1. 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Site BiFj-81*. Rapport remis à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Montréal, 281 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2013. *Étude de potentiel archéologique. Système léger sur rails de l'Ouest. Aéroport Montréal-Trudeau. Centre-ville de Montréal - Fairview Pointe-Claire*. Rapport remis à Aéroports de Montréal, Montréal, 150 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2017. *Projet de développement résidentiel O'Nessy, 1800, boulevard René-Lévesque Ouest. Interventions archéologiques. Site BiFj-114. opérations 3*. Rapport remis à Devimco, Montréal, 43 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2018. *Projet majeur de l'échangeur Saint-Pierre, sur le territoire de la ville de Montréal. Projet 154-10-0301. Étude de potentiel archéologique 2018, version finale*. Étude de potentiel archéologique remise au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, Montréal, 129 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2019. *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph. 3 800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2019. Site BiFj-81. Opération 2 et 3*. Rapport remis à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 107 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2021. *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph. 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2020. Site BiFj-81, Opérations 4 et 5*. Rapport remis à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 135 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2022. *Hôpital Richardson et Centre d'hébergement Henri-Bradet*. Étude de potentiel archéologique remise à la Société québécoise des infrastructures, Montréal, 42 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2023a. *1455 de la Montagne. Intervention archéologique 2022. Rapport préliminaire*. Rapport de recherche remis à Canderel et Carttera Management inc., Montréal, 71 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2023b. *Hôpital Richardson et Centre d'hébergement Henri-Bradet. Inventaire archéologique 2023*. Rapport d'activités remis à la Société québécoise des infrastructures, Montréal, 9 p.

- ARKÉOS INC. 1991. *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990. Collection Patrimoine Archéologique de Montréal, N° 2. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 173 p.*
- ARKÉOS INC. 2008. *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005. Rue Metcalfe (BjFj-1), rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6) et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10). Ville de Montréal, Montréal, 139 p.*
- ARKÉOS INC. 2012. *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Montréal, 152 pages et annexes.*
- ARKÉOS INC. 2014. *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçon 5 et 6), boisé Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL-09-15-1 et BjFj-97, 2009. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 108 pages et annexes.*
- ARKÉOS INC. 2019. *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur de Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018. Rapport préliminaire. Rapport remis à la Ville de Montréal, Montréal, 196 pages et annexes.*
- ARTÉFACTUEL. 2019. *Supervision archéologique. Projet de revitalisation de l'entrée McTavish. Université McGill (projet / 15-058). Rapport remis à University McGill, Montréal, 43 p.*
- BEAUGRAND-CHAMPAGNE, A. 1942. « 1542-1642 ». *Les cahiers des Dix*, vol. 7, p. 9- 26.
- BEAUGRAND-CHAMPAGNE, A. 1947. « Le chemin et l'emplacement de la Bourgade d'Hoche-laga. » *Les cahiers des Dix*, vol. 12, p. 115- 160.
- BEAUREGARD, L. 1984. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28 (73- 74), p. 47- 62.
- BELMONT, F. V. DE, C. FAUTEUX, et R. DE ROQUEBRUNE. 1702. *Description générale de l'Isle de Montreal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on a peu observé - feuillet 4. Collection America, 1500 - 1800. s.n. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G 3452 M65 1702 B4 1946 CAR. Échelle: sans mention.*
- BURKE, A. L. 2017. « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec. », dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, N° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1-14 p.
- BUTEAU, H., et D. CHEVRIER. 2001. *D'audace en mémoire: le lieu dit Lachine, un regard archéologique. Collection In situ. Art gestion, Montréal, 55 p.*
- CASTONGUAY, S. 2012. « Agriculture et société urbaine de Montréal. » dans *Histoire de Montréal et sa région*. Édité par Dany Fougères. Collection Les régions du Québec. Histoire en bref. INRS, N° 21, Tome 1. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 569-612 p.
- CHEVRIER, D. 2017. « Pour une refonte d'un concept archaïque. » dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, N° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 327-335 p.

- DESJARDINS, P. 2006. *L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIXe siècle*. Collection Mémoires de Recherche, N° 3. Association des archéologues du Québec, Québec, 235 p.
- ELEANOR LONDON. « Histoire de la ville de Côte-Saint-Luc ». *Côte Saint-Luc Public Library*. <https://csllibrary.org/fr/histoire-de-la-ville-de-cote-saint-luc/>.
- ETHNOSCOPI. 1998. *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Rapport remis à la Ville de Montréal, Montréal, 80 p.
- ETHNOSCOPI. 2000. *Présence amérindienne et occupations marchandes. Fouille archéologique au site Le-moyne-Leber (BjFj-49), 1999*. Collection Patrimoine Archéologique de Montréal, N° 19. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 257 p.
- ETHNOSCOPI. 2008a. *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1, Monument à Sir George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-24-14 et MTL04-25-6, Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) MTL04-25-15 et MTL05-25-16*. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère des Cultures et des Communications, Boucherville, 155 pages et annexes.
- ETHNOSCOPI. 2008b. *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique - phase 2*. Rapport remis à Dessau Soprin et au ministère des Transports du Québec, Montréal, 31 p.
- ETHNOSCOPI. 2008c. *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique - phase 2. Addenda - volume 1*. Rapport remis à Dessau Soprin et au ministère des Transports du Québec, Montréal, 9 p.
- ETHNOSCOPI. 2008d. *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique - phase 2. Addenda - volume 2*. Rapport remis à Dessau Soprin et au ministère des Transports du Québec, Montréal, 39 p.
- ETHNOSCOPI. 2010. *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Rapport remis à la Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec, et Ville de Montréal, Montréal, 540 p.
- ETHNOSCOPI. 2014. *Inventaire et inspection visuelle (BjFj-97), 2011 et 2012. Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal*. Rapport remis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications, Boucherville, 32 pages et annexes.
- ETHNOSCOPI. 2015. *Interventions archéologiques à la Carrière préhistorique du mont Royal et à la villa Roy (BjFj-97), 2012 et 2013, Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal*. Rapport remis à la Ville de Montréal, Boucherville, 113 p.
- ETHNOSCOPI. 2017. *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke: Inventaire, fouille et supervision archéologique, BiFj-1. Projet des promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017*. Rapport préliminaire remis à la Ville de Montréal, Boucherville, 97 pages et annexes.
- ETHNOTECH INC. 1983. *Analyse du macro-inventaire montréalais: quartier Notre-Dame-de-Grâce. Volume 19-A*. Rapport remis à la Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles, Montréal, 115 pages et annexes.
- FILIATRAULT, D., et V. ELLIOT. 1996. *L'archéologie et les jeunes. Projet éducatif en archéologie mené sur le site Leach-Hall (BiFj-43) à Montréal-Ouest, 1995*. Rapport remis à la Ville de Montréal-Ouest et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 97 p.

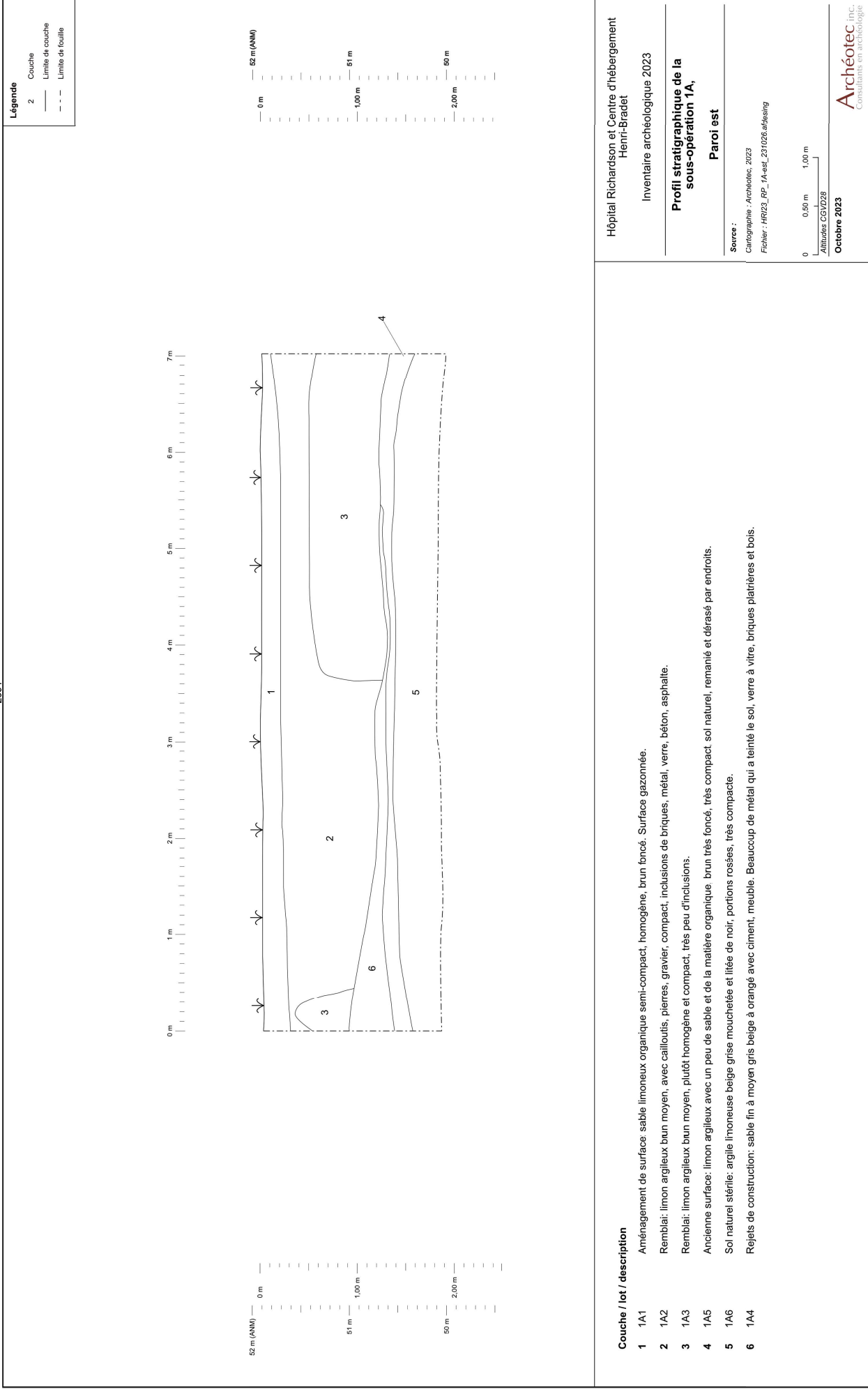
- FOUGÈRES, D. 2012. « Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1890 » dans *Histoire en bref*. INRS, N° 21, Tome 1. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 327- 335 p.
- GALLO, T., et L. BOLDUC. 2016. *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de la Ferme Beaubien à Montréal, BiFj-83. Rapport d'activités - Intervention de 2015*. Rapport remis à la Ville de Montréal, au ministère de la Culture et des Communications et au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 131 pages et annexes.
- GOAD, C. E. 1913. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, special surveys showing cadastral numbers, buildings and lots. Montreal Atlas vol. 2. Part of Notre Dame de Grâce ward, plate 235*. Chas E. Goad, Montréal. BAnQ. 174399_235. Échelle: 200 pied au pouce.
- HÔPITAL RICHARDSON. 2020. « L'histoire de l'hôpital Richardson ». *Hôpital Richardson*. <https://www.hopitalrichardson.ca/a-propos/historique/>.
- HOPKINS, H. W. 1879. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*. Collection Plans de villes et villages du Québec. Provincial Surveying and Pub. Co., Henry W. Hopkins, manager, Québec (Province). Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/1144/M65G475/H6/1879 CAR. Échelle: 200 pieds au pouce.
- JOBIN, A. 1834. *Carte de l'île de Montréal: designant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'Île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c.* s.n., Québec (province). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3454/M65/1834/J63 CAR. Échelle: 1200 pieds anglais au pouce.
- LAROCQUE, R. 1982. *Paléanthropologie de certains Iroquoiens préhistoriques du Québec*. Mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des Études supérieures en vue de l'obtention du grade de M. Sc., Université de Montréal, Faculté des Arts et des Sciences, département d'Anthropologie, Montréal, 157 pages et annexes.
- LAROCQUE, R. 1989. *Les sépultures amérindiennes de Westmount. Une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282*. Rapport remis au ministère des Affaires culturelles. Direction générale du patrimoine. Direction de Montréal., Montréal, 78 pages et annexes p.
- LAROCQUE, R. 1990a. « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20 (3- 4), p. 31- 42.
- LAROCQUE, R. 1990b. *Sondages archéologiques à l'école St-George (lot 282), Westmount (1989-1990), BiFj-31*. Rapport remis à la Ville de Westmount et au ministère des Affaires culturelles, direction de Montréal, 1990, 34 et annexes.
- LIGHTHALL, W. D. 1898. *A new Hochelagan burying-ground discovered at Wesmount on the western spur of mount Royal, july-september 1898*. Privately printed for the writer by Alphonse Pelletier. Printer to the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, Montréal, 11 p.
- LIGHTHALL, W. D. 1899. « Hochelagans and Mohawks: A link in Iroquois history. » *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, second series 1899-1900 / Mémoires et Comptes Rendus de la Société Royale du Canada, deuxième série 1899-1900*, éditée par John Bourinot. Hope and Sons, Ottawa, 199- 211 p.
- LIGHTHALL, W. D. 1920a. *Correspondance sur le site BiFj-31*. Rapport remis au ministère des Affaires culturelles, 2 p.
- LIGHTHALL, W. D. 1920b. *Prehistoric Montreal*. Université McGill, Montréal, 198 p.

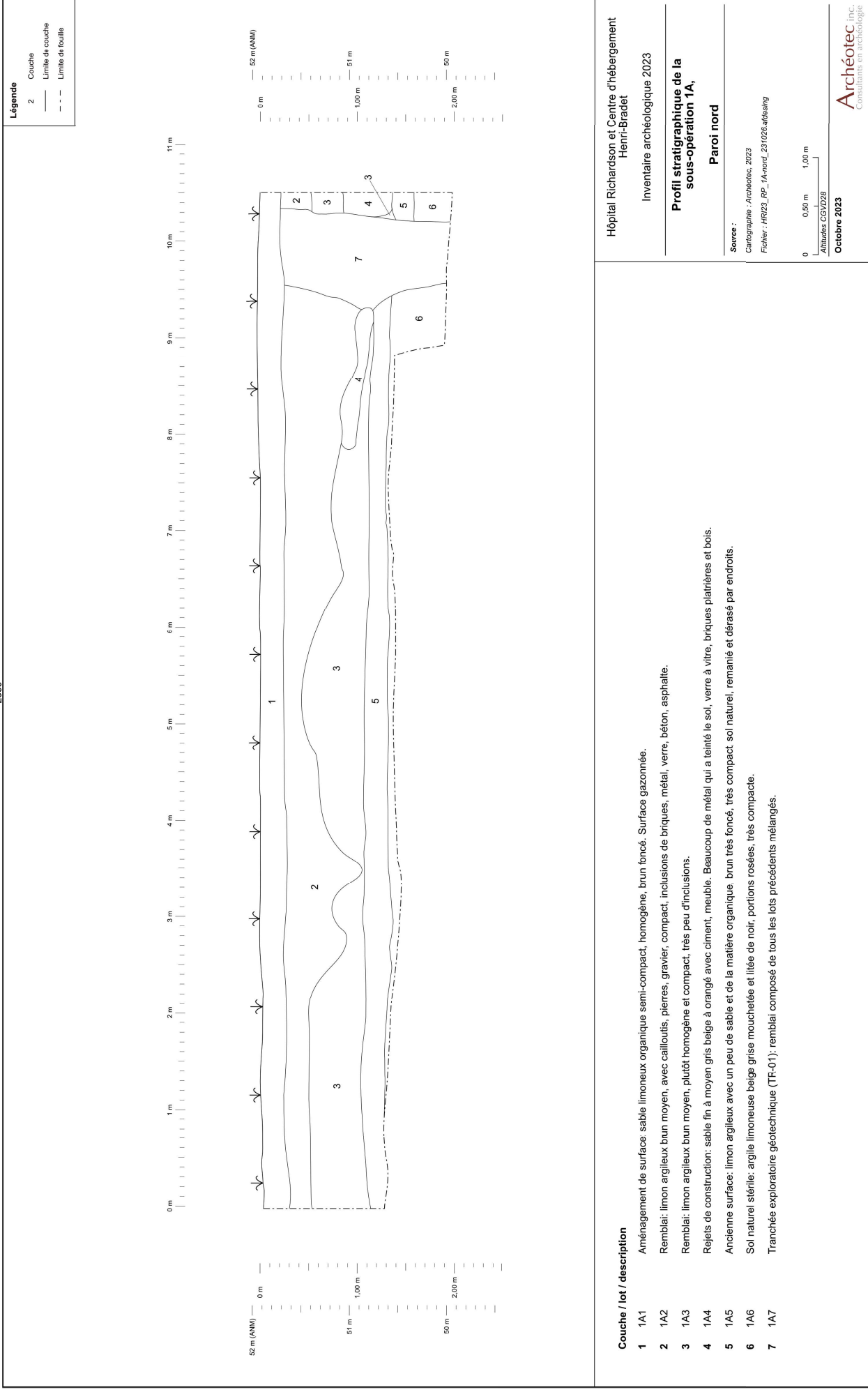
- LIGHTHALL, W. D. 1922. « The Westmount “ stone-lined grave ” race (an archaeological note). » *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, third series / Mémoires et Comptes Rendus de la Société Royale du Canada, troisième série*. Royal Society of Canada., Ottawa, 73- 75 p.
- MACKINNON, J. S. 2004. *The settlement and rural domestic agriculture of Côte Saint-Antoine, 1675-1874*. Mémoire de maîtrise présent à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de M. Sc. A. en aménagement, option conservation de l'environnement bâti, Université de Montréal, Faculté de l'Aménagement, Montréal, 199 pages et annexes.
- MAHAUT, V. 2018a. *Anciens cours d'eau de l'île de Montréal*. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Montréal. Échelle: 5 km.
- MAHAUT, V. 2018b. *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes. Feuille D3*. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Montréal. Échelle: 1:10 000.
- MAHAUT, V. 2018b. *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes. Feuille E3*. Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Montréal. Échelle: 1:10 000.
- MALINGRE, H. 1890. *Plan de l'Île de Montréal 1890 = Map of the Island of Montreal 1890*. s.n., Québec (province). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G/3452/M65/1890/M35/DCA; G/3452/M65/1890/M35/CAR/pl. Échelle: 1:47 520.
- MARTIN, P.-L. 2019. « Histoire des fruits. » *Continuité*, vol. 161 (Dossier Patrimoine semencier. Un leg à cultiver.), p. 30-33.
- MASSICOTTE, E.-Z. 1910. *Les familles Descary, Descarries, Décary et Décarie. 1650-1909. Histoire, généalogie, portraits*. Alphonse Decary, C. D., Montréal, 163 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. « Répertoire du patrimoine culturel du Québec. » <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>.
- MORISSET, G. 1953. *Montréal, Île de Montréal - Chapelle de la Côte-Saint-Luc - Vue extérieure*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- PÉLADEAU DIT SAINT-JEAN, J. 1778. *Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre. Péladau*. s.n., s.l. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote CA601 S51. Échelle: sans échelle.
- PINSONEAULT, A. R. 1907. *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard: a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference - Index map*. Collection Plans de villes et villages du Québec. the Atlas Publishing Co. Ltd, Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. G/1144/M65G475/P5/1907 DCA G/1144/M65G475/P5/1907 CAR. Échelle: 200 pieds au pouce.
- PINTAL, J.-Y., J. PROVENCHER, et G. PIÉDALUE. 2015. *Air - Archéologie du Québec: Territoire et peuplement*. Collection Archéologie du Québec. Pointe-à-Callières. Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les Éditions de L'Homme, Montréal, 216 p.
- RICHARD, P. J. H., et J. POIRIER. 2016. *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau. Ethnoscop, Montréal, 2 p.
- ROBERT, J.-C. 1994. *Atlas historique de Montréal*. Libre Expression, Montréal, 167 p.
- ROY, A. 1943. *L'Île de Montréal en 1731: Aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice, Seigneurs de Montréal*. Les Archives de la Province, Montréal, 176 p.
- RUMILLY, R. 1969. *Cent ans d'éducation. Le Collège Notre-Dame 1869-1969*. Fides, Montréal, 341 p.

- TREMBLAY, R. 2004. *Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame, éléments d'information sur l'occupation amérindienne*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications et à la Ville de Montréal, Montréal, 11 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. 1947. *Photographie aérienne, VM97-3_7P13-15*. Archives de la Ville de Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL. 2005a. *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, direction du développement urbain et division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal, Montréal, 69 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. 2005b. *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Côte-Saint-Luc - Hampstead - Montréal-Ouest*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, direction du développement urbain et division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal, Montréal, 43 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. « Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal. » *Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal*. patrimoine.ville.montreal.qc.ca.

7. Annexes

7.1 Profils stratigraphiques





7.2 Catalogue des photographies

Catalogue des photographies_JF1

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_JF1_001	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone avant implantation	n/a	SW
HRI23_JF1_002	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone après implantation, tranchée proposée, fin de la zone et suggestion de déplacement de la zone vers le sud-ouest	n/a	NE
HRI23_JF1_003	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone après implantation, tranchée proposée, fin de la zone	n/a	NE
HRI23_JF1_004	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone en cours d'arpentage	n/a	SW
HRI23_JF1_005	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone en cours d'arpentage	n/a	NW
HRI23_JF1_006	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone en cours d'arpentage	n/a	SW
HRI23_JF1_007	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone implantée	n/a	SE
HRI23_JF1_008	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone implantée	n/a	SW
HRI23_JF1_009	16-06-2023	04.1.11.055	Vue générale de la zone après implantation, tranchée proposée, fin de la zone et suggestion de déplacement de la zone vers le sud-ouest	n/a	NE
HRI23_JF1_010	16-06-2023	04.1.11.055	Emplacement suggéré de la tranchée, ligne jaune correspond à la fin de la zone implantée	n/a	NW
HRI23_JF1_011	16-06-2023	04.1.11.055	Emplacement de la tranchée implantée	n/a	NW
HRI23_JF1_012	16-06-2023	04.1.11.057	Vue générale de la zone et de la tranchée implantée	n/a	SW
HRI23_JF1_013	16-06-2023	04.1.11.057	Vue générale de la zone et de la tranchée implantée	n/a	W
HRI23_JF1_014	16-06-2023	04.1.11.057	Vue générale de la zone et de la tranchée implantée	n/a	SW
HRI23_JF1_015	16-06-2023	04.1.11.057	Artéfacts en surface d'un sondage géotechnique	n/a	Plan
HRI23_JF1_016	16-06-2023	04.1.11.057	Artéfacts en métal provenant de la surface d'un sondage géotechnique	n/a	Plan
HRI23_JF1_017	16-06-2023	04.1.11.057	Fragments de brique provenant de la surface d'un sondage géotechnique	n/a	Plan
HRI23_JF1_018	16-06-2023	04.1.11.057	Fragments d'une conduite en grès en surface d'un sondage géotechnique	n/a	Plan
HRI23_JF1_019	16-06-2023	04.1.11.057	Artéfacts en surface d'un sondage géotechnique	n/a	Plan
HRI23_JF1_020	16-06-2023	04.1.11.057	Vue générale de la zone et de la tranchée implantée	n/a	NE
HRI23_JF1_021	16-06-2023	04.1.11.057	Vue générale de la zone et de la tranchée implantée	n/a	N
HRI23_JF1_022	16-06-2023	04.1.11.057	Vue générale de la zone et de la tranchée implantée	n/a	SE

Catalogue des photographies_JF2

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_JF2_2275	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	S
HRI23_JF2_2276	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation, aperçu de la TR-01	1A	Plongée
HRI23_JF2_2277	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, surface lot 1A4	1A	SE
HRI23_JF2_2278	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, surface lot 1A4	1A	NE
HRI23_JF2_2279	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, surface lot 1A4	1A	SW
HRI23_JF2_2280	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, surface lot 1A4	1A	NW
HRI23_JF2_2281	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, surface lot 1A4	1A	NE
HRI23_JF2_2282	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, surface lot 1A4	1A	SW
HRI23_JF2_2283	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A4 avec bois en décomposition	1A	Plongée
HRI23_JF2_2284	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A4 avec bois en décomposition, détail	1A	Plan
HRI23_JF2_2285	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A4 avec bois en décomposition, détail	1A	Plan
HRI23_JF2_2286	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A4 avec bois en décomposition et briques, détail	1A	Plan
HRI23_JF2_2287	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	S
HRI23_JF2_2288	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, portion est à la fin de l'excavation, lot 1A6	1A	SW
HRI23_JF2_2289	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, portion est à la fin de l'excavation, lot 1A6	1A	SW
HRI23_JF2_2290	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2291	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2292	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2293	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2294	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2295	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	S
HRI23_JF2_2296	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord, extrémité est	1A	NE
HRI23_JF2_2297	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord, extrémité est	1A	NE
HRI23_JF2_2298	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	NW
HRI23_JF2_2299	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	NW
HRI23_JF2_2300	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	NW
HRI23_JF2_2301	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	W
HRI23_JF2_2302	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	W
HRI23_JF2_2303	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	W
HRI23_JF2_2304	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2305	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2306	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_JF2_2307	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord, extrémité est	1A	NE
HRI23_JF2_2308	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord, extrémité est	1A	NE
HRI23_JF2_2309	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF2_2310	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	NW
HRI23_JF2_2311	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, extension vers l'ouest avec criblure	1A	NW
HRI23_JF2_2312	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, extension vers l'ouest avec criblure	1A	NW
HRI23_JF2_2313	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A à la fin de l'excavation	1A	SE
HRI23_JF2_2314	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud dans extension ouest	1A	SW
HRI23_JF2_2315	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vers le sud-ouest (première excavation)	1A	SW
HRI23_JF2_2316	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vers le nord-ouest (extension ouest)	1A	NW
HRI23_JF2_2317	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale	1A	N
HRI23_JF2_2318	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale	1A	NE
HRI23_JF2_2319	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale	1A	NE
HRI23_JF2_2320	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	NE
HRI23_JF2_2321	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	NE
HRI23_JF2_2322	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	NE
HRI23_JF2_2323	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, extension vers l'ouest fin d'intervention	1A	E
HRI23_JF2_2324	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud dans extension ouest	1A	W
HRI23_JF2_2325	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud dans extension ouest	1A	SE
HRI23_JF2_2326	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud dans extension ouest, détail briques + bois	1A	Plongée
HRI23_JF2_2327	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud dans extension ouest, détail briques + bois	1A	SW
HRI23_JF2_2328	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud dans extension ouest, détail briques + bois	1A	SW
HRI23_JF2_2329	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale (portion ouest)	1A	SW
HRI23_JF2_2330	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale (portion est)	1A	NW
HRI23_JF2_2331	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale (portion ouest)	1A	SW
HRI23_JF2_2332	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	SE
HRI23_JF2_2333	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	NE
HRI23_JF2_2334	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	NE
HRI23_JF2_2335	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est	1A	NE
HRI23_JF2_2336	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	E
HRI23_JF2_2337	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est	1A	NE
HRI23_JF2_2338	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est	1A	E
HRI23_JF2_2339	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale début remblayage	1A	E

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_JF2_2340	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale début remblayage	1A	NE
HRI23_JF2_2341	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale début remblayage	1A	NNE
HRI23_JF2_2342	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, vue générale début remblayage	1A	NNE
HRI23_JF2_2343	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, artéfacts variés lot 1A4	1A	N
HRI23_JF2_2344	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, artéfacts variés lot 1A4	1A	Plan
HRI23_JF2_2345	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	Plan
HRI23_JF2_2346	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	W
HRI23_JF2_2347	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	W
HRI23_JF2_2348	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	NNE
HRI23_JF2_2349	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	NE
HRI23_JF2_2350	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	E
HRI23_JF2_2351	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	SE
HRI23_JF2_2352	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	S
HRI23_JF2_2353	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	SW

Catalogue des photographies_JF3

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_JF3_001	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SE
HRI23_JF3_002	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation, TR-01	1A	SE
HRI23_JF3_003	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, artéfacts variés, lot 1A4	1A	Plongée
HRI23_JF3_004	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, artéfacts variés, lot 1A4	1A	Plongée
HRI23_JF3_005	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est (extrémité nord)	1A	SE
HRI23_JF3_006	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, brique plâtrière, lot 1A4	1A	Plongée
HRI23_JF3_007	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, brique plâtrière, lot 1A4	1A	Plan
HRI23_JF3_008	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A6 à la fin de l'excavation	1A	Plongée
HRI23_JF3_009	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A6 à la fin de l'excavation	1A	SW
HRI23_JF3_010	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	NW
HRI23_JF3_011	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	W
HRI23_JF3_012	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, lot 1A6 à la fin de l'excavation	1A	S
HRI23_JF3_013	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi ouest	1A	W
HRI23_JF3_014	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord, extrémité est	1A	NE
HRI23_JF3_015	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est	1A	E
HRI23_JF3_016	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	E

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_JF3_017	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi est	1A	SE
HRI23_JF3_018	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est	1A	E
HRI23_JF3_019	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation de la partie est	1A	NE
HRI23_JF3_020	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation de la partie est	1A	SW
HRI23_JF3_021	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation	1A	W
HRI23_JF3_022	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation	1A	NW
HRI23_JF3_023	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation	1A	W
HRI23_JF3_024	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi nord	1A	N
HRI23_JF3_025	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation	1A	W
HRI23_JF3_026	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, paroi sud	1A	SW
HRI23_JF3_027	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, protection du site	1A	S
HRI23_JF3_028	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, protection du site	1A	SW
HRI23_JF3_029	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, début de remblayage	1A	SW
HRI23_JF3_030	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, extension ouest	1A	SE
HRI23_JF3_031	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	SW
HRI23_JF3_032	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	W
HRI23_JF3_033	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	S
HRI23_JF3_034	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	E
HRI23_JF3_035	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	N
HRI23_JF3_036	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	S
HRI23_JF3_037	26-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin du remblayage	1A	S

Catalogue des photographies_ED1

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_ED1_0682	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A début d'excavation, retrait gazon	1A	SW
HRI23_ED1_0683	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A début d'excavation, retrait gazon	1A	SW
HRI23_ED1_0684	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A début d'excavation, retrait gazon	1A	SW
HRI23_ED1_0685	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A début d'excavation, retrait gazon	1A	SW
HRI23_ED1_0686	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A début d'excavation, retrait gazon	1A	SW
HRI23_ED1_0687	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, détail de la TR-01	1A	SW
HRI23_ED1_0688	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SE
HRI23_ED1_0689	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SE
HRI23_ED1_0690	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SW

Photo	Date	Zone	Description	Sous-opération	Orientation
HRI23_ED1_0691	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SW
HRI23_ED1_0692	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, tuile " Rich... Eng..." trouvée dans remblai construction	1A	n/a
HRI23_ED1_0693	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, tuile " Rich... Eng..." trouvée dans remblai construction	1A	n/a
HRI23_ED1_0694	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	W
HRI23_ED1_0695	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SW
HRI23_ED1_0696	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SW
HRI23_ED1_0697	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est, TR-01 avec sable et vitre en périphérie	1A	SW
HRI23_ED1_0698	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est, TR-01 avec sable et vitre en périphérie	1A	SW
HRI23_ED1_0699	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, bouteille de Pepsi, lot 1A4	1A	n/a
HRI23_ED1_0700	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, bouteille de Pepsi, lot 1A4	1A	n/a
HRI23_ED1_0701	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, bouteille de Pepsi, lot 1A4	1A	n/a
HRI23_ED1_0702	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, bouteille de Pepsi, lot 1A4	1A	n/a
HRI23_ED1_0703	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est, TR-01 avec sable, vitre et métal en périphérie	1A	SW
HRI23_ED1_0704	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est, TR-01 avec sable, vitre et métal en périphérie	1A	SW
HRI23_ED1_0705	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, coin nord-est, TR-01 avec sable, vitre et métal en périphérie	1A	SW
HRI23_ED1_0706	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SW
HRI23_ED1_0707	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation	1A	SW
HRI23_ED1_0708	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation, surface 1A5 nettoyée manuellement	1A	SW
HRI23_ED1_0709	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation, surface 1A5 nettoyée manuellement	1A	S
HRI23_ED1_0712	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A en cours d'excavation, surface 1A5 nettoyée manuellement	1A	S
HRI23_ED1_0713	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation, surface 1A6 à l'ouest et dans 1A6 à l'est	1A	SW
HRI23_ED1_0714	25-07-2023	04.1.11.057	Sous-opération 1A, à la fin de l'excavation, surface 1A6 à l'ouest et dans 1A6 à l'est	1A	SW

7.3 Catalogue des artéfacts

Archéotec inc.



**Inventaire archéologique à la berge et au Parc Couvrette (LVL23-22) dans le
secteur Sainte-Dorothée à Laval, mai 2023**

Volume 1 : Rapport

Photos de la page couverture :

Haut à droite : Photo d'action, Sous-op. 1E, 1F, 1G (PATR23N03-0057)

Bas à gauche : Mur de béton près du ruisseau, opération 2, vers le sud (PATR23N04-0138)

Centre: TCC de tuyau de grès retrouvé dans le niveau, sous-op. 4B, (PATR23N04-0167)

**Inventaire archéologique à la berge et au Parc Couvrette (LVL23-22) dans le
secteur Sainte-Dorothée à Laval, mai 2023**

Permis archéologique : 23-PATR-02

Mandat : DAC-ARC2-22

Entente cadre : 2557304

Appel d'offre : OS-SP-30010

Rapport préparé par :

Antoine Loyer Rousselle

Pour :

Ville de Laval

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540, Cellulaire : 514-713-4284

Adresse de courriel : info@patex.quebec

Mai 2024

Équipe de réalisation

VILLE DE LAVAL

GABOS, Theresa

Archéologue

Coordonnatrice

Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du
développement social

LECLERC, Marie-Pascale

Historienne, PH. D

Agente de soutien aux opérations

Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du
développement social

LEROUX, Annie

Gestionnaire de projets - Division Gestion de
projets

Service des immeubles, parcs et espaces publics

ALDER, Marie-Ève

Architecte paysagiste - Coordonnatrice de projet
Service des immeubles, parcs et espaces publics

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue

Coordonnatrice

Gestion, révision et validation

LOYER ROUSSELLE, Antoine : archéologue

Chargé de projet et coresponsable d'intervention
Terrain, recherche, analyse et rédaction

MERCIER GINGRAS, Mathieu : archéologue

Chargé de projet et coresponsable d'intervention
Terrain, révision et validation

Terrain

DAUPHIN, Marilou : archéologue

PERREAULT, Alexandra : archéologue

DUVAL, Louis A. : archéologue

TROTTIER, Marie : archéologue

MILMORE, Tatum : archéologue

Cartographie

CHARETTE, Philippe (archéologue et technologue)
Cartographie et arpentage

BOISARD, Solène (archéologue)
Cartographie

Infographie

PERREAULT, Alexandra (archéologue)

Édition

FORGET, Annie (archéologue)
Édition, infographie et montage

Résumé

Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique à la berge et au parc Couvrette (projet DAC-ARC2-22), dans le quartier Sainte-Dorothée à Laval. Les deux zones à l'étude se situent à l'ouest du ruisseau Papineau-Lavoie, plus précisément au sud du chemin du Bord-de-l'Eau et sur le bord de la rivière des Prairies, dans le cas de la berge Couvrette et de part et d'autre de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, dans le cas du parc Couvrette. La ville de Laval prévoit le réaménagement de la berge et du Parc Couvrette ainsi que la mise en place d'un nouvel émissaire pluvial entre la station de pompage de Sainte-Dorothée et la rivière des Prairies. Le potentiel archéologique a été préalablement évalué par Patrimoine Experts en 2021, par le biais de l'*Étude de potentiel archéologique de la berge Couvrette, du parc Couvrette et du parc Sylvie aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie dans le secteur Sainte-Dorothée, à Laval*. Selon l'étude de potentiel, les zones P-1.1, P-2.1 et P-2.2 pourraient révéler un potentiel archéologique autochtone remontant à l'Archaique ancien (9000 AA – 7000 AA). La zone de potentiel H-1.1 était associée à la présence de chalets de villégiature, construits entre 1930 et 1948 sur la berge Couvrette, et démolis entre 1976 et 1978. La zone de potentiel H-2.2 était associée à une dépendance agricole érigée entre 1930 et 1948 et démolie au cours des années 1960.

L'inventaire archéologique a été réalisé du 9 au 19 mai 2023 avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-02 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le secteur d'inventaire archéologique porte le numéro LVL22-23.

La berge Couvrette a fait l'objet de quatre tranchées d'inventaire ciblées sur l'emplacement d'anciens chalets et de 29 sondages manuels dans les zones de potentiel P-1.1 et H-1.1, qui ont été enregistrés sous les numéros d'opérations 1 et 4. L'inventaire a révélé quelques artefacts remontant au 19^e siècle, provenant des sols agricoles, en plus d'éléments en lien avec l'occupation et la démolition des chalets, dont une fondation de pierre, des matériaux, et des appareils liés à l'alimentation en eau chaude ou à l'évacuation des eaux usées. Plusieurs dépôts témoignent de la phase de villégiature qui commence à partir des années 1930 et 1940 et précède l'utilisation de la berge comme parc urbain à partir de la fin des années 1970.

Le parc Couvrette a d'abord fait l'objet d'une reconnaissance visuelle, ce qui a permis de cibler les espaces les moins remaniés et les plus susceptibles de révéler des éléments archéologiques. Ce sont finalement 26 sondages manuels qui ont été excavés dans deux secteurs distincts du parc. La zone de potentiel P-2.1 située dans la portion sud du parc Couvrette a fait l'objet de six sondages manuels enregistrés sous le numéro d'opération 2. Quatre des sondages ont révélé des remblais épais sans permettre d'atteindre les sols en place. Seulement deux sondages ont permis d'atteindre l'ancien labour agricole, sans toutefois révéler d'élément archéologique. La portion nord de la zone d'étude (zone de potentiel P-2.2), qui correspond en majeure partie au terrain de baseball et à une petite bande de terrain bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, a fait l'objet de 20 sondages manuels. Plus de la moitié ont permis d'atteindre les sols naturels et l'ancien sol organique qui composait cet ancien terrain boisé. Certains sondages montrent des perturbations en profondeur du terrain ou des remblais de forte épaisseur, n'ayant

pas permis d'atteindre les sols en place. La fondation de béton affleurante d'une dépendance agricole construite entre 1930 et 1948 et démolie au cours des années 1960 a été arpentée sur le bord du ruisseau Papineau-Lavoie derrière la station de pompage Sainte-Dorothée (zone H-2.2), sans toutefois faire l'objet de sondages.

Au terme de l'inventaire, aucun élément d'occupation autochtone ancienne ou tout autre élément archéologique d'intérêt n'ont été mis au jour sur la berge ou dans le parc Couvrette. Sur l'entièreté des zones à potentiel P1.1/H1.1 et P2.1, les travaux peuvent être conduits sans contrainte à l'endroit du patrimoine archéologique. La majeure partie de la zone à potentiel P2.2 peut également faire l'objet de travaux sans contrainte, à l'exception de certaines portions du terrain de baseball pour lesquelles il n'a pas été possible d'atteindre les sols en place en raison de la forte épaisseur des remblais. Les portions boisées de la zone à potentiel P2.2 n'ont pas non plus été expertisées, étant donné que les travaux ne prévoient pas de déboisement.

En ce qui concerne la zone de potentiel H2.2, qui a mis au jour les vestiges affleurants d'une ancienne dépendance agricole, la nature du vestige, sa courte période d'existence couplée à sa période de construction assez récente, ne justifie pas d'effectuer une intervention archéologique dans son emprise. Il serait toutefois préférable de laisser le vestige en place, pour rappeler l'ancienne occupation agricole du terrain. Le vestige semble également jouer un rôle dans la protection de la berge, en faisant office de mur de soutènement.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Mandats et objectifs.	1
1.2 Localisation de l'aire de travaux.	2
1.3 Contenu du rapport.	5
Chapitre 2: Méthodologie.....	7
2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire.....	7
2.2 Interventions sur le terrain.	8
2.3 Enregistrement des données.....	9
2.4 Analyses post-intervention.....	10
2.4.1 Travaux de laboratoire et analyses spécialisées.....	10
2.4.1.1 Préparation et analyse de la culture matérielle.....	10
Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique.	11
3.1 Cadre environnemental actuel.	11
3.1.1 Géomorphologie et dépôts de surface	11
3.1.2 Hydro-écologie	13
3.2 Cadre environnemental ancien.	14
3.2.1 Épisode de l'Inlandsis laurentidien et la mer de Champlain.....	14
3.2.2 Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent et le Proto-Saint-Laurent.....	16
3.3 Contexte d'occupation autochtone.	17
3.3.1 Occupation au cours de l'Archaïque (11 750 - 3 000 AA).....	17
3.3.2 Occupation au cours du Sylvicole (3 000 - 500 AA).....	19
3.3.3 Période de contact et débuts de la période coloniale (1535-1701)	20
3.4 Contexte d'occupation euroquébécoise.....	21
3.4.1 Côte du sud (1740-1774), paroisse de Saint-Martin (1774-1869) et	

de Sainte-Dorothée (1869-1965)	21
3.4.2 Berge et parc Couvrette	28
3.5 État des connaissances en archéologie.....	38
3.5.1 Historique des interventions archéologiques dans la zone d'étude	38
3.5.2 Sites archéologiques connus en périphérie de l'aire d'étude.....	39
3.5.2.1 BiFk-10, Poste Saint-Jean.....	39
3.5.2.2 BjFk-3, rive nord de l'île Jésus dans l'archipel Sainte-Rose.	40
3.5.2.3 BjFk-5, Maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent.	43
3.5.2.4 BjFl-1, découverte fortuite à Laval-Ouest.....	43
3.5.2.5 BjFl-7, quartier Sainte-Dorothée.....	43
3.5.2.6 BiFl-g, découverte fortuite sur l'île Pariseau/Bigras.	44
Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques.....	45
4.1 Berge Couvrette (LVL23-22, op. 1 et 4), zones de potentiel P-1.1 et H-1.1	45
4.1.1 Tranchées d'inventaire mécanique 1A, 1B, 1C et 1D.....	45
4.1.2 Portion nord de la berge Couvrette : sondages manuels 1E, 1F, 1G, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 4A, 4B, 4C, 4D et 4E.....	48
4.1.3 Portion sud de la berge Couvrette, sondages manuels 1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1S, 1T, 1U, 1V	65
4.2 Parc Couvrette (LVL23-22, op. 2 et 3), zones de potentiel P-2.1, P-2.2 et H-2.2.....	72
4.2.1 Zones de potentiel P-2.1 et H-2.2 : Abords du terrain de soccer et boisé bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, sondages 2A, 2B, 2C, 2E et 2F.....	72
4.2.2 Zones de potentiel P-2.2 : Terrain de baseball du parc Couvrette, sondages 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3J, 3K, 3L, 3M, 3N, 3P, 3Q, 3R, 3S, 3T, 3U, 3V.....	76
Chapitre 5: Discussion.	91
Chapitre 6 : Conclusion et recommandations.	101
6.1 Recommandations.	101
Bibliographie.	105
Ouvrages de référence.	105
Documents électroniques et sites internet.....	110
Documents cartographiques anciens.	111
Annexes Voir volume 2.....	113

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)	15
Tableau 3.2	Chronologie et nature de l'occupation autochtone	18
Tableau 3.3	Évolution de la population dans les paroisses de Saint-Martin, de Sainte-Dorothée, et la municipalité de Sainte-Dorothée.....	27
Tableau 3.4	Chronologie des événements historiques de la berge et du parc Couvrette.....	29
Tableau 3.5	Sites archéologiques situés dans un rayon de 10 km autour de la berge et du parc Couvrette.....	41
Tableau 4.1	Synthèse des sous-opérations et sondages archéologiques de la berge et du parc Couvrette (LVL23-22).....	46

Liste des plans

Plan 1.1	Localisation du lieu d'intervention..	3
Plan 1.2	Localisation du lieu d'intervention sur une carte topographique...	4
Plan 3.1	Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention..	42
Plan 4.1	Berge couvrette, sous-opérations et sondages des opérations 1 et 4.....	49
Plan 4.2	Parc Couvrette, sondages de l'opération 2.....	73
Plan 4.3	Parc Couvrette, sondages de l'opération 3..	79
Plan 5.1	Superposition de l'intervention au modèle numérique de terrain.....	93
Plan 5.2	Superposition de la photographie aérienne de 1930 de la berge et du parc Couvrette.....	94
Plan 5.3	Superposition de la photographie aérienne de 1948 de la berge et du parc Couvrette.....	95
Plan 5.4	Superposition de la photographie aérienne de 1969 de la berge et du parc Couvrette.....	96
Plan 5.5	Superposition de la photographie aérienne de 1993..	99
Plan 5.6	Superposition de l'intervention au plan de développement polyphasé de la berge et du parc Couvrette..	100
Plan 6.1	Potentiel archéologique résiduel de la berge et du parc Couvrette..	103

Liste des figures

Figure 3.1	Extrait de la carte de Vachon de Belmont de 1702 montrant le lieu-dit Ottenragay (source : Archives de la ville de Montréal).	20
Figure 3.2	Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1831, montrant l'île Jésus, « Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada » (Séminaire de Québec).....	22
Figure 3.3	Plan de la Paroisse de Sainte-Dorothée vers 1869 (ANQM, source : SHIJ/CAL, cote CAL-C1-L10_001).....	23
Figure 3.4	Extrait du plan Frontier of Canada East de Sir Henry James de 1865 recadré sur la zone d'étude (BAC-LAC).	23
Figure 3.5	Extrait d'un vidéo publié en 2020 par Histoire de Laval et réalisé Alexandre Legault issu d'un entretien avec Yves Labrosse « Récit # 6 : Souvenirs d'enfance et transformations de l'agriculture à Sainte-Dorothée »	24
Figure 3.6	Photo illustrant des serres chaudes dans des champs aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie.....	24
Figure 3.7	Photo illustrant une serre aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie.	25
Figure 3.8	Extrait d'une carte topographique du Canada montrant l'état de développement de la partie ouest de l'île Jésus au début du 20 ^e siècle et l'étendue du ruisseau Papineau-Lavoie avant sa canalisation partielle (Department of Militia and Defence, 1909 : arpentage en 1907).....	26
Figure 3.9	Extrait d'une carte topographique de 1934 arpentée en 1932, montrant le territoire de Sainte-Dorothée et les trois gares de train qui ont été aménagées dans l'ouest de l'île, incluant la gare de Sainte-Dorothée (Department of National Defence, source : BANQ).	26
Figure 3.10	Extrait de la figure tirée de Chapleau et al. (2001 : 44) montrant la fondation des premières paroisses de l'île Jésus en municipalités avant la fusion de 1965.....	28
Figure 3.11	Extrait de la copie de la carte de l'île Jésus, 1749 annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec).	32
Figure 3.12	Extrait de quatre feuillets de la carte militaire dite de Murray de 1761 montrant le secteur de l'embouchure du ruisseau Papineau-Lavoie. On remarque deux établissements agrorésidentiels de chaque côté du cours d'eau (Holland et coll. 1761, source : BAC).	32
Figure 3.13	Extrait du plan cadastral de la seigneurie de l'île Jésus fait d'après l'arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831.	33
Figure 3.14	Extrait du plan de la Paroisse de Ste-Dorothée, 1877, par P. Garneau, commissaire des terres de la Couronne (Séminaire de Québec).	33
Figure 3.15	Extrait du plan de l'île Jésus, 1911, par Jos. Meunier (BANQ)	35
Figure 3.16	Extrait du plan construit d'après les plans du cadastre, 1931 par A.J. Duchesnay (BANQ)	35
Figure 3.17	Extrait d'un plan de la ville de Sainte-Dorothée annoté par le Service du greffe de la ville de Laval, 1985. Fond de plan de division du plan directeur du service d'urbanisme de la ville de Laval, nom informel : « plan d'âge des bâtiments ».....	36
Figure 3.18	Extrait du plan de la ville de Sainte-Dorothée (source Desjardins et Sauriol 1960)	36
Figure 3.19	Extrait du plan de la ville de Sainte-Dorothée (source Gagnon 1964).....	37
Figure 4.1	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1C, paroi sud.	51

Figure 4.2	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1A, paroi nord-ouest.	53
Figure 4.3	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1B, paroi sud	54
Figure 4.4	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie de la tranchée 1D, paroi sud	56
Figure 4.5	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1E, paroi sud-est.....	58
Figure 4.6	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1G, paroi est	59
Figure 4.7	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1Y, paroi est	62
Figure 4.8	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1P, paroi est	67
Figure 4.9	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1N, paroi sud	68
Figure 4.10	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1H, paroi ouest	69
Figure 4.11	Berge Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 1V, paroi est.....	71
Figure 4.12	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 2C, paroi nord.	74
Figure 4.13	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 2E, paroi est.	74
Figure 4.14	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 2A, paroi est.....	75
Figure 4.15	Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le nord-est (photomontage de PATR23N04_0010 et 0011).	80
Figure 4.16	Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le sud (photomontage de PATR23N04_0012 et 0013).	80
Figure 4.17	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3S, paroi nord-ouest.	82
Figure 4.18	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3T, paroi est.....	83
Figure 4.19	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3F, paroi est.....	84
Figure 4.20	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3M, paroi est.....	86
Figure 4.21	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3A, paroi sud.....	87
Figure 4.22	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3E, paroi est.	88
Figure 4.23	Parc Couvrette (LVL23-22), stratigraphie du sondage 3G, paroi nord.....	89

Liste des photographies

Photo 3.1	Aperçu de la berge Couvrette au cours des interventions (photo PATR23N04_0103).....	12
Photo 3.2	Aperçu de la berge Couvrette au cours des interventions (photo PATR23N04_0104).....	12
Photo 4.1	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1C (photo PATR23N03_0038)..	52
Photo 4.2	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi nord de la tranchée 1A (photo PATR23N03_0006)..	52
Photo 4.3	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1B (photo PATR23N03_0034)..	55
Photo 4.4	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1D (photo PATR23N03_0044).....	55
Photo 4.5	Berge Couvrette (LVL23-22), artefacts récupérés dans la couche 1D5, provenant de l'une des tranchées mécaniques excavée dans la portion est de la berge Couvrette (photo Mathieu Mercier Gingras, _DSC1411).....	57
Photo 4.6	Berge Couvrette (LVL23-22), excavation en cours des sondages dans la portion nord-ouest de la berge Couvrette (photo PATR23N04_0164).....	57
Photo 4.7	Tesson de terre cuite fine blanche retrouvé dans le sondage 1G, dans l'une des trois couches observée en paroi (photo B_Couvrette_1G_b).....	60
Photo 4.8	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud du sondage 1Y (photo PATR23N04_0161).....	61
Photo 4.9	Berge Couvrette (LVL23-22), vue vers l'ouest d'une possible fondation de pierre d'un ancien chalet démoli au cours des années 1970 dans le sondage 4C (photo PATR23N04_0181).	63
Photo 4.10	Deux sachets de plastique récupérés dans la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_b).....	64
Photo 4.11	Deux tubes ou petite fiole en verre provenant de la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_d).....	64
Photo 4.12	Berge Couvrette (LVL23-22), vue en plan des pierres rencontrés au fond du sondage 4B (photo PATR23N04_0166).....	64
Photo 4.13	Berge Couvrette (LVL23-22), fragments d'une conduite en terre cuite commune récupéré au fond du sondage 4B sous la couche de plastique 4B3 (photo PATR23N04_0167).....	65
Photo 4.14	Berge Couvrette (LVL23-22), paroi nord du sondage 1K (photo PATR23N04_0113).....	66
Photo 4.15	Berge Couvrette (LVL23-22), Croix d'une tombe d'animal de compagnie observé non loin du rivage de la berge Couvrette (photo PATR23N04_0117).....	70
Photo 4.16	Parc Couvrette (LVL23-22), vue vers le sud d'un vestige de béton (photo PATR23N04_0142).....	77
Photo 4.17	Parc Couvrette (LVL23-22), parement extérieur sud-est de la fondation de béton (photo PATR23N04_0137).....	77
Photo 4.18	Parc Couvrette (LVL23-22), profil de la fondation de béton qui devait soutenir le mur sud-est (photo PATR23N04_0139).....	77
Photo 4.19	Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0135).....	78
Photo 4.20	Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0131).....	78
Photo 4.21	Parc Couvrette (LVL23-22), poteau-échelle de l'ancienne cabane perchée (photo PATR23N04_0133).....	78
Photo 4.22	Parc Couvrette (LVL23-22), Paroi est du sondage 3K, montrant la présence de remblais sur 60 cm de profondeur (photo PATR23N04_0054).....	85

Chapitre 1: Introduction

Depuis quelques années, la Ville de Laval accorde une importance accrue à son patrimoine archéologique afin d'améliorer les connaissances, de sensibiliser les citoyens lavallois à l'histoire et au patrimoine et de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité régionale. Cette mise en valeur, ainsi que la protection du patrimoine sont chapeautées par la Régie patrimoine.

En 2023, la ville de Laval prévoyait le réaménagement de la berge et du parc Couvrette ainsi que la mise en place d'un nouvel émissaire pluvial entre la station de pompage de Sainte-Dorothée et la rivière des Prairies. La Ville de Laval a pris en compte l'incidence de ce projet sur les ressources archéologiques potentielles, afin que celles-ci soient identifiées, protégées et que des mesures de mitigations soient mise en place sous la forme d'interventions archéologiques adaptées au contexte de chaque zone à potentiel.

Dans le contexte d'un contrat-cadre pour des services professionnels en archéologie de la Ville de Laval, Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique à la berge et au parc Couvrette (projet DAC-ARC2-22). Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé du 9 au 19 mai 2023, en conformité avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-02 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cette intervention n'a pas mené à la création d'un site archéologique, mais a tout de même permis d'approfondir les connaissances historiques et archéologiques du secteur Sainte-Dorothée de la ville de Laval.

1.1 Mandats et objectifs

Le mandat consistait à réaliser un inventaire archéologique selon les recommandations de l'adjudicateur et en conformité avec les recommandations émises dans l'étude de potentiel du mois d'août 2021 (Patrimoine Experts 2021). Le projet d'inventaire avait pour objectif de vérifier la présence de vestiges ou de sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

L'inventaire archéologique constitue une approche préventive visant l'évaluation qualitative et quantitative de composantes archéologiques sous forme de vestiges, de sols d'occupation ou d'éléments de

culture matérielle susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette évaluation s'effectue par l'excavation de sondages permettant de documenter un échantillon représentatif d'éléments archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain défini.

1.2 Localisation de l'aire de travaux

L'aire d'étude et la zone des travaux sont localisées sur la berge et dans le parc Couvrette, dans le secteur de Sainte-Dorothée de la ville de Laval qui se situe dans la partie sud-ouest de l'île Jésus (plans 1.1 et 1.2). La berge Couvrette, qui comprend les lots 1 195 051, 1 195 061 et 4 512 985, se situe plus précisément entre le chemin Bord-de-l'Eau et la rivière des Prairies, à l'adresse civique 612 Terrasse Cyr, Laval. Le parc Couvrette, situé au 665 Rue des Jardins-Sainte-Dorothée à Laval, comprend les lots 1 197 590, 1 195 075, 1 197 957, 195 577, 1 197 611. Il s'étend du côté nord du chemin du Bord-de-l'Eau jusqu'au boulevard Samson. L'aire des travaux du parc Couvrette est limitée au nord par la clôture arrière du terrain de baseball. La berge et le parc Couvrette sont bordés à l'est par le ruisseau Papineau-Lavoie.

La berge Couvrette doit faire l'objet de travaux d'excavation mécanique pour l'installation d'un nouvel émissaire pluvial sur une emprise de 6 à 10 m de largeur selon un tracé parallèle au ruisseau. Le tracé précis du nouvel émissaire n'était pas encore définitif au moment de réaliser les interventions archéologiques. Il est également prévu qu'une partie des installations actuelles et du mobilier urbain de la berge Couvrette fasse l'objet de réaménagements dans un horizon de temps encore non défini. Comme le projet était toujours en cours de planification en mai 2023, l'inventaire a couvert l'ensemble des zones à potentiel archéologique de la berge Couvrette soit la zone à potentiel autochtone P-1.1 et la zone à potentiel euroquébécois H-1.1, afin de vérifier la présence d'éléments archéologiques enfouis en amont des travaux à venir.

Dans le cas de la berge Couvrette, la zone à potentiel P-1.1 était susceptible d'avoir servi de lieu d'accostage pour l'établissement de campements temporaires ou pour des activités de pêche, à partir d'environ 8000 ans AA (période Archaïque), jusqu'à la concession des terres agricoles en 1740 de notre ère. Bien qu'elles soient plus éloignées de la rivière des Prairies, les zones à potentiel P-2.1 et P-2.2, du parc Couvrette, étaient également susceptibles d'avoir été utilisées pour des établissements humains à partir de l'Archaïque ancien (9000 AA – 7000 AA), voire à partir du Paléoindien récent (11 000-9 000 AA).

La zone à potentiel H-1.1 était associée à la présence de chalets de villégiature construits entre 1930 et 1948 sur la berge Couvrette, et qui ont été démolis entre 1976 et 1978. Pour cette zone à potentiel, compte tenu de l'intérêt plus limité sur le plan de la recherche scientifique associé à ce type d'occupation de villégiature du 20^e siècle, l'objectif consistait surtout à identifier des niveaux pouvant être associés à l'occupation des chalets ainsi qu'à vérifier l'intégrité de potentiels vestiges.

Du côté du parc Couvrette, l'émissaire pluvial bordera l'actuel terrain de soccer afin d'éviter la bande d'arbres longeant le ruisseau Papineau-Lavoie. Le parc Couvrette fera également l'objet d'un réaménagement de ses installations actuelles (piscine, chalet, terrains sportifs, démantèlement de la clôture



bordant le ruisseau Papineau-Lavoie pour la conservation d'une bande riveraine, etc.). Les travaux se dérouleront en plusieurs phases sur un horizon de 2 à 10 ans (à partir de 2022). Les interventions archéologiques ont couvert une partie des secteurs à potentiel autochtone P2.1 et P2.2.

Pour les zones à potentiel P-1.1, P-2.1 et P-2.2, l'inventaire archéologique visait à vérifier la présence d'éléments archéologiques associés à des occupations autochtones par le biais de sondages manuels espacés aux 10 à 15 m jusqu'à l'atteinte des sols en place, sous les remblais et autres dépôts modernes.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts sur la berge Couvrette et une partie du parc Couvrette en mai 2023. À la suite de la présentation du projet, le chapitre 2 poursuit avec la présentation des méthodes archéologiques qui ont été employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique. Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel durant le quaternaire et les périodes plus récentes depuis l'arrivée des Européens. Le chapitre 4 présente les résultats de l'intervention et de l'interprétation des sols. Le chapitre 5 remet en contexte les résultats sous forme d'une discussion et d'une interprétation chronoévénementielle. Puis, la conclusion revient sur les objectifs de l'inventaire archéologique et présente les recommandations pour la suite des travaux.

Chapitre 2: Méthodologie

La méthode d’inventaire archéologique correspond à une approche préventive visant à l’évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d’être présents dans les limites d’un projet. Les tranchées et sondages avaient pour objectif de vérifier la présence ou non de vestiges ou de sols archéologiques, d’identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d’usages (mesures, localisation, description, photographie et arpentage).

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

La préparation du terrain a commencé lors de l’évaluation des besoins requis au moment de la réception du mandat. Des rencontres de démarrage et de suivi auprès des aménageurs et responsables du projet du côté de la Ville de Laval ont permis de raffiner l’emplacement des zones à expertiser, et de préciser les attentes et besoins entre l’adjudicateur (Ville de Laval) et l’adjudicataire (Patrimoine Experts).

Bien avant la réalisation du mandat d’inventaire archéologique, la recherche documentaire a été réalisée dans le cadre de l’étude de potentiel archéologique, ce qui a permis de rassembler des informations sur le cadre environnemental et sur les occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Des recherches subséquentes sont ensuite venues bonifier les informations acquises dans le cadre de l’étude de potentiel de 2021.

Dans le cas du potentiel archéologique autochtone, l’évaluation reposait sur l’analyse de données archéologiques régionales, de photographies aériennes, de données topographiques, de caractéristiques environnementales (formes de terrain, dépôts bien drainés, localisation, accessibilité, cours d’eau et plans d’eau, perturbations, etc.) et de données environnementales (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse).

Les principales sources consultées dans l’élaboration de l’historique de la période euroquébécoise sont les monographies, les études archéologiques, les études historiques, les photographies aériennes et les plans anciens. Lors de la rédaction de l’étude de potentiel, l’analyse du contexte historique général de

l'île Jésus et du secteur de Sainte-Dorothée, ainsi que la collecte des sources historiques a été confiée à l'historien Daniel Massicotte (Ph.D).

Les informations historiques proviennent de ressources variées telles que :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- Musée de la civilisation du Québec (MCQ) ;
- Service du greffe de la ville de Laval ;
- Centre d'excellence en géomatique de la ville de Laval ;
- Répertoire du Patrimoine culturel du Québec (RPCQ) et zones d'information archéologique (ZIA) ;
- Société d'Histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) ;
- Études de potentiel archéologiques, études complémentaires et monographies sur l'histoire de la région.

2.2 Interventions sur le terrain

L'intervention archéologique s'est déroulée du 9 au 19 mai 2023. L'inventaire a commencé par l'excavation mécanique de quatre tranchées de 2,50 m de longueur sur 1,00 m de largeur sur une profondeur de 1,20 m à 1,60 m (sous-opérations 1A à 1D) dans la portion est de la berge Couvrette, à l'emplacement présumé des anciens chalets qui bordaient le ruisseau Papineau-Lavoie. Neuf sondages manuels ont ensuite été réalisés dans le tracé présumé du futur émissaire pluvial sur la berge Couvrette et dans le parc Couvrette (sous-opérations 1E à 1G et 2A à 2F) en bordure est du terrain de soccer. 20 sondages d'inventaire manuel ont ensuite été réalisés sur le terrain de baseball et en bordure du ruisseau (sous-opérations 3A à 3V) dans le parc Couvrette. Enfin, 30 sondages manuels supplémentaires ont été excavés pour compléter l'inventaire archéologique de la berge Couvrette, ce qui totalise 59 sondages de 50 cm de côté effectués à intervalle régulier dans l'ensemble des zones. Les sondages ont été excavés jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile ou lorsque cela n'était pas possible jusqu'à une profondeur maximale de 60 à 80 cm. Une partie des couches de labour et de sol naturel, les plus susceptibles de révéler des éléments archéologiques autochtones, ont été tamisées à l'aide de tamis portables au maillage ¼ de pouces.

Comme prévu, les sondages négatifs ont été immédiatement remblayés après leur excavation et leur documentation, puis compactés à l'aide d'un compacteur de sol manuel, en remettant en place le couvert gazonné au-dessus lorsque requis.

Si un sondage était positif, il était documenté, puis des sondages rapprochés étaient réalisés autour du sondage initial afin de déterminer l'ampleur des découvertes et évaluer son contenu. Une partie (environ le tiers) des tranchées mécaniques et des sondages manuels représentatifs des zones à potentiel ont

fait l'objet d'un relevé stratigraphique sur au moins l'une de leurs parois ce qui a permis de documenter la succession des dépôts naturels et anthropiques dans la zone d'inventaire. Quelques sondages ont fait l'objet d'une description sommaire de leurs couches stratigraphiques accompagné de mesures de profondeurs prises à partir du sommet, soit l'équivalent d'un croquis stratigraphique. Les sondages et tranchées mécaniques ont fait l'objet d'une couverture photographique systématique, incluant une vue en plan de chacun des sondages et d'au moins une de leurs parois. Les sondages qui présentaient des particularités ont été photographiés sur plus d'une paroi.

2.3 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Aucun site n'a été découvert et les interventions sont enregistrées sous le numéro temporaire de la ville de Laval LVL23-22¹. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple **1A3**. Le premier chiffre (**1**) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (**A**) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou un sondage. Enfin, le chiffre (**3**) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le ministère des Transports du Québec. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierre, béton et terre cuite et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 sont utilisés pour désigner les vestiges en métal. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant.

Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artefacts. Ainsi, chaque ensemble est identifié par le code temporaire, l'opération, la sous-opération et le lot. L'information est présente sur le sac d'emballage ou sur un feuillet libre mis à l'intérieur du sac. Le même numéro sert à son l'identification lors de l'inventaire des artefacts.

Les données ont été consignées dans un carnet de notes, ainsi que dans des fiches d'enregistrement, incluant le journal de terrain, les croquis et relevés en plan des aires d'études ainsi que les relevés stratigraphiques des sols. L'arpentage a été réalisé avec une station totale et un GPS différentiel permettant de positionner les zones excavées et les vestiges dégagés, sous la supervision de l'archéologue responsable. La précision horizontale et verticale des relevés d'arpentage présente une marge d'erreur pouvant atteindre quelques centimètres dans les zones les plus densément boisées, principalement sur la berge Couvrette. Les artefacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

1 Les numéros temporaires pour les interventions effectués par Patrimoine Experts pour le compte de la ville de Laval, correspondent aux numéros des mandats associés à l'entente-cadre, soit dans le cas de l'inventaire Couvrette DAC-ARC2-22. Il s'agit d'un système de numérotation temporaire *ad hoc* qui est utilisé en attente d'un système de numérotation normalisé et centralisé par la Ville de Laval, qui est à venir prochainement.

2.4 Analyses post-intervention

Les analyses post-intervention regroupent l'ensemble des travaux effectués après le terrain, incluant le traitement et l'analyse des données de terrain. Ce traitement comprend notamment la mise au propre et la numérisation des notes de terrain, des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes sont classées, puis entrées dans des classeurs Excels ou dans des tableaux. Les artefacts récoltés sont envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Les vestiges arpentés et enregistrés sont géoréférencés et mis en forme afin de produire des cartes qui sont superposées aux plans anciens et photographies aériennes à l'aide du logiciel ArcGIS pro. Les stratigraphies et relevés en plan les plus pertinents sont infographiés à l'aide du logiciel Adobe Illustrator.

L'analyse des données archéologiques consiste à la description des découvertes et au croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats sont compilés et présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise à la Ville de Laval et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

2.4.1 *Travaux de laboratoire et analyses spécialisées*

2.4.1.1 Préparation et analyse de la culture matérielle

Les travaux de laboratoire comprennent d'abord la préparation de la collection matérielle. Les artefacts tels que le verre et la céramique doivent être lavés et brossés à l'eau, tandis que les os et le métal sont traités à sec.

Les artefacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre des fragments et d'objets complets estimés, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions est effectué avec les codes de l'agence Parcs Canada. L'identification de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Cependant, le contexte de déposition (événement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant pour la datation relative et l'identification de fonctions ou d'activités pouvant leur être associées.

Certains artefacts ont été élagués, mais ceux-ci figurent tout de même dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. Les éléments métalliques trop corrodés pour être identifiés sont élagués, autrement, pour les clous laminés, tréfilés et le verre à vitre, seul un échantillon représentatif de l'assemblage (teinte, forme et épaisseur) est conservé. La collection est remballée dans des sacs de plastique conformément aux pratiques en vigueur au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec (LRAQ).

Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique

3.1 Cadre environnemental actuel

La portion expertisée du terrain du parc Couvrette se situe entre des altitudes de 24 à 27 m NMM. Cette partie du parc accueille plusieurs aménagements comme des aires de stationnement, des sentiers de graviers et d'asphaltes, des bancs de parc, des clôtures, des bâtiments de services dont le chalet du parc Couvrette, un réservoir à eau et une station de pompage, une piscine creusée, en plus de terrains sportifs (soccer, baseball et tennis). Au niveau du couvert végétal, la portion bordant le ruisseau Papineau-Lavoie est boisée alors que le reste du parc est gazonné.

Le terrain de la berge Couvrette se situe entre des altitudes de 21 à 23,70 m NMM. Il accueille un stationnement dont l'emprise a préalablement fait l'objet d'un inventaire archéologique réalisé en 1986 (Hébert 1987). Des aménagements urbains y sont aussi présents, dont un sentier, une fontaine d'eau, des bancs de parcs ainsi qu'un chapiteau avec des tables à pique-nique. La portion nord de la berge est gazonnée, alors que la rive de la rivière des Prairies et du ruisseau Papineau-Lavoie sont boisés (photos 3.1 et 3.2).

3.1.1 *Géomorphologie et dépôts de surface*

D'un point de vue général, l'emprise du projet s'insère au sein du groupe géologique sédimentaire de Trenton² qui se compose de calcaire noir ou gris bleuâtre foncé et de shale (Gouvernement du Québec 2019), enclavé entre la faille normale du Rapide-du-Cheval-Blanc au nord au niveau du boulevard Samson et de la faille normale de l'île Bizard au sud dans le nord-ouest de Montréal. Le niveau supérieur du groupe Trenton² est surmonté par endroits d'un shale noirâtre ou brun foncé avec calcaire micritique argileux communément appelé le « shale d'Utica ». L'une des remontées du shale d'Utica forme un vaste polygone au travers du groupe Trenton² en bordure de la rivière des Prairies, à environ 900 m à l'ouest de l'aire d'étude, au niveau de l'actuelle rue de la place des Rapides et de l'Eau vive. Il est à mentionner que les affleurements du groupe calcaire de Trenton sont rares à proximité de l'aire d'étude. On retrouve néanmoins des affleurements sur les rives de la rivière des Prairies le long des rapides Lalemant, au coin nord-est de l'île Bigras et le long de la rive sud des rapides du Cheval Blanc (Clark 1972, 84).



Photo 3.1 Aperçu
de la berge Couvrette au
cours des interventions
(photo PATR23N04_0103).



Photo 3.2 Aperçu
de la berge Couvrette au
cours des interventions
(photo PATR23N04_0104).

Le socle rocheux de la zone d'étude est recouvert de dépôts morainiques (till) que l'on peut catégoriser comme un diamicton comprenant des niveaux stratifiés sablo-graveleux, dont la partie superficielle a été remaniée par les vagues et les courants de la mer de Champlain et du Lac Lampsilis (Bolduc et coll. 2001). Ces dépôts morainiques ont été mis en place durant l'épisode glaciaire de sorte qu'ils sont très souvent colmatés par des dépôts glaciomarins fins d'eau profonde, composés de limon argileux et d'argile limoneuse, gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés, comprenant localement des rythmites (déposition sédimentaire régulière) se mélangeant au sein du till sous-jacent (Gouvernement du Québec 2019). Ces sédiments sont mis en place majoritairement par décantation dans les dépressions les plus profondes des bassins glaciomarins. Les processus pédogéniques appliqués aux dépôts de till sous-jacents vont permettre la mise en place d'une série de loam argileux que l'on associe à la série Laval (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) 2009, 31H12101). La stratigraphie de la série Laval correspond approximativement aux différents horizons de sols décrits par Hébert (1987) lors d'un inventaire au parc Couvrette. De manière générale, ce type de sol comporte une bonne quantité de pierre calcaire et présente une bonne capacité de drainage. Il est à mentionner que la série Laval est considérée comme étant très fertile, permettant les cultures maraîchères comme la production de grains, de foin, de fruits de verger et de légumineuses (Lajoie et Baril 1956, 36). Puisque les zones d'études sont situées en milieu urbain, des perturbations (installations de services publics, remblais) ont modifié la succession des couches, présentées plus haut, dans plusieurs espaces de l'aire d'étude.

3.1.2 *Hydro-écologie*

Le parc Couvrette est traversé par le ruisseau Papineau-Lavoie qui s'écoule vers le sud et débouche dans la rivière des Prairies à l'est de la berge Couvrette. D'une longueur de 8,3 km et prenant sa source en amont dans un milieu marécageux aménagé situé au parc Joachim-Du Belley, le ruisseau Papineau-Lavoie pourrait avoir été navigable une partie de l'année, en dehors des périodes sèches, lorsque le niveau d'eau était assez élevé. Il offrait possiblement une voie d'accès vers l'intérieur de l'île Jésus.

La rivière des Prairies circule au sud de l'île Jésus et au nord de l'île de Montréal. Dans sa portion aval, elle rejoint la rivière des Mille-Îles, qui circule pour sa part au nord de l'île Jésus, puis débouche à l'est de l'île de Montréal dans le fleuve Saint-Laurent. La portion amont de la rivière des Prairies donne accès au lac des Deux-Montagnes et permet de rejoindre la rivière des Outaouais et la région des Grands Lacs. La circulation au sein de la portion amont est plus ardue puisqu'un débit rapide et la présence de nombreux rapides caractérisent cette zone. En effet, la présence de plusieurs îles contraint la rivière à passer dans des chenaux, ce qui en augmente le débit et crée des rapides. Une première série de rapide se situe à l'embouchure du lac des Deux-Montagnes où la rivière des Prairies contourne l'île Bizard selon deux axes hydrographiques distincts qui se rejoignent éventuellement au niveau de l'île Bigras. À cela, s'ajoute le chenal des Rapides Lalement, qui relie la rivière des Mille-Îles et des Prairies entre l'île Jésus et l'île Bizard et les rapides du Cheval Blanc d'environ 100 m de longueur qui sont situés à l'ouest de l'exutoire du ruisseau Papineau-Lavoie. Des zones de portages étaient établies de chaque côté des rives de la rivière des Prairies, ce qui fait du secteur de la berge Couvrette un endroit de portage potentiel. La partie aval comprend également d'anciens rapides, dont le rapide du Gros-Sault (aussi nommé rapide du Crochet ou du Moulin) localisé près de l'île Perry et finalement, le rapide de Sault-au-Récollet, qui sont aujourd'hui

engloutis depuis la construction de la centrale hydro-électrique de la Rivière-des-Prairies en 1928-1929, qui a causé l'élévation du niveau de la rivière.

Le parc Couvrette inclut une zone humide qui se situe au nord du terrain de baseball (Patrimoine Experts 2021, voir plan 2.2). Les milieux humides constituent des espaces stratégiques pour les groupes humains anciens, puisqu'ils accueillent une biodiversité abondante et très variée, notamment en ressources halieutiques et en divers mammifères comme le castor, le rat musqué, la tortue et certains cervidés. Étant des espaces très dynamiques et fragiles, il est fort probable que ces milieux humides aient passé d'une forme à l'autre (bog, fens, tourbière, marais) et qu'ils ont changé de superficie au gré des changements du régime hydrologique et écologique, mais aussi des perturbations anthropiques (Groupe de travail national sur les terres humides, Warner, et Rubec 1997).

Une partie du parc, particulièrement les espaces à proximité des milieux humides, est couverte par un milieu forestier. Un rapport visant à soutenir la création d'un parc régional décrit le milieu forestier du parc en 1982 comme étant composé de plusieurs groupements forestiers pour la plupart dominés par l'érable à sucre et l'érable rouge (Gaudreau, Houle, et L'Eplattenier 1982, 8,13).

3.2 Cadre environnemental ancien

3.2.1 *Épisode de l'Inlandsis laurentidien et la mer de Champlain*

Lors de la dernière période glaciaire, l'Inlandsis laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec (tableau 3.1). Le retrait du front glaciaire débute vers 13 500 AA à partir des versants nord des hautes terres appalachiennes (Occhietti et Richard, 2003). S'ensuit une courte phase glaciolacustre associée au lac Candona qui à son extension maximale couvrait la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et la vallée de la rivière des Outaouais. La fonte progressive de l'Inlandsis laurentidien lors du dernier maximum glaciaire a engendré la dislocation partielle du glacier dans l'axe du Saint-Laurent, en aval de Warwick (amont du détroit de Québec), ce qui permet aux eaux salées de l'océan de pénétrer et d'immerger les basses terres du Saint-Laurent. Cette invasion marine correspond à l'épisode de la mer de Champlain vers 13 150-13 000 AA (Parent et Occhietti, 1988). À ce moment, Parent et Occhietti (2001) estiment que le niveau d'eau aurait inondé les basses terres du Saint-Laurent avec un niveau fluctuant entre 200 m et 250 m d'altitude et que nos secteurs d'études étaient complètement immergés.

Pour ce qui est des basses terres du Saint-Laurent, le niveau de l'eau s'est progressivement abaissé, mais le contexte marin se maintient, puisque la géométrie du détroit de Québec et les dynamiques de courants et de marée permettaient les échanges d'eau entre l'amont et l'aval (Arkéos, 2016 : 14). Cette dynamique hydrologique persiste jusqu'à environ 11 600-10 500 AA, et a pour effet une mise en place d'un milieu lacustre, soit le lac Lampsilis, une étendue d'eau douce qui couvre la partie amont du détroit de Québec. À cet instant, le niveau de l'eau se situe autour de 64 m pour la région de Montréal au moment de la dessalure (Richard, 2014).

Tableau 3.1 Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)

Temps*	Glacier	Contexte hydrographique	Contexte morpho-sédimentaire	Aire d'étude
13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	- Contexte glaciaire		Aire d'étude englacée
13 500	Retrait du front glaciaire des hautes terres appalachiennes	- La mer de Goldthwait à l'est de Québec (contexte glaciomarin)		Aire d'étude englacée
13 000	Moraine de Saint-Narcisse	- Contexte marin - La mer de Champlain inonde l'ensemble de la plaine de Montréal (200 – 250 m)	- Moraine de l'île Jésus - Mise en place de dépôts morainiques (till)	Immersion de l'aire d'étude
10 500	Le front glaciaire passe à Maniwaki, au nord de La Tuque et à Métabetchouane	- Dessalure progressive de la mer de Champlain et mise en place du lac Lampsilis	- Dépôt de dépôts glaciomarins fins d'eau profonde - Niveau de l'eau à 64 m pour la région de Montréal (terrasse de Rigaud)	Immersion de l'aire d'étude
9500	Le front glaciaire passe à Saint-Félicien	- Contexte fluviolacustre - Lac Lampsilis	- Terrasse de Montréal (20-40m) - Exondation d'une partie importante de l'île de Laval	L'aire d'étude est exondée progressivement lors de cette période
9000	Le front glaciaire passe au niveau de Chibougamau	- Lac Lampsilis, régime estuarien	- Terrasse de Saint-Barthélemy (15-20m)	Émersion complète de l'aire d'étude.
8000	Il ne reste qu'une petite partie de l'inlandis laurentidien	- Proto-Saint-Laurent - Mise en place progressive de rivières à marée - Les rivières des Mille-Îles et des Prairies	- Alluvions	Aire d'étude sujette aux cycles de régression-transgression du niveau de l'eau
6000	Fin de la fonte du glacier (6 200 à 5 600)	- Mise en place du système fluviale		
5000 et moins		- Le régime des eaux ressemble à l'actuel		Configuration actuelle de l'île de Laval et stabilité des berges

*Note : L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », soit avant 1950, par convention.

3.2.2 *Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent et le Proto-Saint-Laurent*

Le lac Lampsilis s'exonde suivant trois événements distincts, survenus entre 10 500 à 8000 AA, et formant au passage plusieurs terrasses fluviales perceptibles dans la zone d'étude. Ce drainage du lac est possible grâce au changement des dynamiques hydrologiques où le régime lacustre est remplacé par un régime estuarien à partir de la rivière des Outaouais vers l'aval de Montréal. La période allant de 11 600 à 10 500 AA marque le début de l'émersion du niveau de 61-74m qui correspond à la terrasse de Rigaud. À ce moment, le mont Royal formait une île de forme ovale s'agrandissant à mesure que les rives nord et sud du plan d'eau lacustre se rapprochaient l'une de l'autre.

S'ensuit l'émersion de la terrasse de Montréal (20-40 m), vers 9 500-9 600 AA, qui marque par le fait même l'exondation progressive de notre zone d'étude. Le lac Lampsilis va en amont graduellement se fragmenter entre des îles, des îlots en formation et en divers chenaux confinant de plus en plus le plan d'eau entre ces îles (Arkéos Inc 2016, 16)

.La formation de ces systèmes de multiples chenaux répartis au sein des basses terres du Saint-Laurent va participer à l'exondation de la plaine de Montréal. Donc, dès le stade de Montréal, une importante partie du territoire de l'île de Laval va être libéré des eaux formant par le fait même un petit archipel (Hébert 1992, 11). L'aire d'étude, située à une altitude moyenne comprise entre 21 à 27 m d'altitude, est théoriquement libérée des eaux lors du stade de Montréal (20-40 m) ($\approx$ 9 500-9 600 AA) et plus particulièrement lors de la transition vers le stade de Saint-Barthélemy (15-20m) ($\approx$ 8 700-9 000 AA) (plan 2.3). Le début de l'habitabilité de notre zone coïncide avec le début de l'Holocène moyen (8000 AA à 4000 AA), considéré comme une période de climat relativement plus chaud comparativement à l'Holocène inférieur (11 500 AA à 8 000 AA), favorisant la colonisation des espèces végétales thermophiles. En effet, les terres fraîchement exondées de la région de Montréal sont colonisées par la sapinière à bouleau jaune bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge ainsi que par les érablières (Richard et Grondin 2009, 6), ce qui confère une biomasse intéressante à cet environnement ayant pu être attrayant pour les groupes humains anciens.

Alors que le niveau de l'eau se situait à 15-20 m lors du stade de Saint-Barthélemy, le lac Lampsilis majoritairement exondé, laisse place au Proto-Saint-Laurent (8000 AA à 3000 AA), l'ancêtre du Saint-Laurent actuel (Richard et Grondin 2009, 16). Ainsi durant la période de transition entre le stade de Saint-Barthélemy et du Saint-Laurent actuel, le paysage de l'archipel montréalais commence alors à ressembler à celui que nous connaissons, en même temps que le système fluvial commence à s'organiser en divers chenaux au sein de l'archipel. Les rivières des Prairies et des Mille-Îles sont alors bien définies dans le paysage de Montréal. La grande majorité des terres de Laval sont émergées, excepté certains secteurs à l'est de l'île et quelques îles plus petites (Hébert, 1992 : 11). Suivant l'étape de Saint-Barthélemy, le niveau de l'eau sera cependant sujet aux cycles de régression-transgression et va ainsi diminuer ou augmenter au cours des huit millénaires suivants (Arkéos, 2016 : 16). Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent. Il faut attendre vers 5000 AA avant que le niveau actuel de l'eau soit semblable au niveau actuel dans la région du site d'étude. Divers ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres pouvant fournir de l'eau potable et, pour certains, une voie navigable, prirent nais-

sance au fur et à mesure que les terres émergèrent. Le passage des glaciers a permis le creusement de cuvettes où certains espaces lacustres alimentés par les précipitations d'eaux et de neiges prirent place. Les ruisseaux et les sources que l'on retrouve à Laval étaient alimentés par ce même phénomène prenant une ampleur considérable lors de la fonte du printemps (Arkéos 2019b, 8).

3.3 Contexte d'occupation autochtone

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes (tableau 3.2) : le Paléoin-dien (13 000 - 9 500 AA), l'Archaïque (11 350 - 3 000 AA) et le Sylvicole (3 000 - 500 AA). La distinction entre ces périodes repose sur la culture matérielle comme les types d'outils fabriqués, sur les activités socio-économiques comme les modes de subsistances ainsi que les schèmes d'établissement. L'établissement de groupes humains s'effectuait dans des environnements pouvant assurer leurs subsistances (ressources animales, végétales, eau douce), sur des sols bien drainés à proximité d'une voie navigable.

Vers 9000 ans AA, alors que le niveau de l'eau se trouvait à environ 25 m d'altitude, il est vraisemblable que les terrains à l'étude étaient encore soumis aux crues saisonnières. C'est donc à ce moment qu'a pu débuter l'habitabilité de l'aire d'intervention, ce qui fait en sorte qu'il serait théoriquement possible d'y trouver des traces d'une occupation autochtone à partir du Paléoindien récent (11 000-9 000 AA).

3.3.1 *Occupation au cours de l'Archaïque (11 750 - 3 000 AA)*

La période Archaïque marque un changement des paramètres d'occupation du territoire. Une certaine forme de régionalisation s'instaure grâce à une meilleure connaissance des environnements propres à chaque région. Cela permet une exploitation des ressources mieux définie et circonscrite, qui s'accompagne d'une mobilité territoriale moindre, sous forme de nomadisme saisonnier, comparativement à la période Paléoindienne. Malgré un déplacement plus restreint, la diversité des ressources s'accroît, comme l'atteste la diversification des outils, des méthodes de fabrication et de leurs fonctions (Archéotec 2012b, 38). Les différentes matières lithiques utilisées par les groupes témoignent de l'ampleur des réseaux d'échanges et de communication de cette période.

Les données disponibles jusqu'à ce jour indiquent qu'au cours de l'Archaïque, l'intérieur des terres était essentiellement fréquenté lors de la période dite hivernale (incluant l'automne) pour la pratique de la chasse (cervidés, castors, ours, gibier, etc.) et pour se protéger des vents et de la poudrerie rencontrés sur les berges devenues inhospitalières avec l'arrivée du froid (Clermont et Chapdelaine 1982 : 46). Les sites de campement saisonnier, temporaire et les haltes lors de la période estivale (été et fin du printemps) étaient situés à proximité des rives à des endroits stratégiques permettant l'accès à des voies navigables et à des environnements riches en ressources halieutiques, cynégétiques et floristiques. En ce sens, la périphérie des zones marécageuses, les axes de circulations intérieures, les rapides et par conséquent, les zones de portage et d'accostage forment des milieux susceptibles d'avoir accueilli des sites d'habitation, et ce, jusqu'à la fin de la période du Sylvicole. La berge Couvrette, en marge des rapides du Cheval Blanc, se présentait comme un point stratégique de la rivière des Prairies. D'une part, en tant que lieu d'accostage et de portage et d'autre part, comme point d'accès au ruisseau intérieur Papineau-Lavoie.

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation autochtone

Période	Phase	Chronologie AA* (avant aujourd’hui)	Mode de subsistance	Schème d’établissement
Paléoindien	Ancien	12 500 – 11 200	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
	Récant	11 300 – 8 800	- Exploitation diversifiée d’espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	11 300 – 8 800	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers
	Moyen	8 800 – 6 800	- Chasse, pêche et cueillette	- Petits campements près de cours d’eau sur sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d’eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Supérieur	6 800 – 4 500	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers
	Terminal	4 500 – 3000	- Chasse, pêche et cueillette	- Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2400	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers
	Moyen	2 400 –1 500	- Chasse, pêche et cueillette	- Sites d’hiver à l’arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d’eau importants - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Moyen tardif	1 500 – 1000	- Apparition et développement de l’horticulture et de l’agriculture	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées
	Supérieur	1 000 – 500	- Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires
		500 – Aujourd’hui		-

*Note : L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », soit avant 1950, par convention.

C'est lors de l'Archaïque supérieur (6000 ans AA à 4000 ans AA) que les premières manifestations pré-historiques se présentent sur l'île de Montréal, notamment avec le site BjFj-85 situé à Sault-au-Récollet en aval de la rivière des Prairies. L'île Jésus n'est pas exempte de sites Archaïque, ceux-ci se trouvent le long des rives de la rivière des Mille Îles et des Prairies. Le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2), stratégiquement situé à la confluence des rivières des Mille-Îles et des Prairies, a révélé une pointe de projectile de type Lamoka et deux gouges en pierres polies (Gaumond 1963). Mais c'est au sein de la portion sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose qu'a été découvert le site le plus ancien (BjFk-3). Une pointe de projectile à encoches pouvant être associée à des groupes culturels de l'Archaïque laurentien récent (5500 – 4200 AA) y a été documentée (Archéobec 1996). Une lance ou un couteau possiblement associé à l'Archaïque laurentien en transition vers le Sylvicole inférieur a été découvert de façon fortuite sur l'île Bélair (Balac 2004). Une découverte fortuite d'une tête de hache en pierre polie a été faite en 1976 à proximité de la berge des Mille Îles sur le site BjFI-1 dans le secteur du Rapide du Grand Moulin (Barré 1976). L'ensemble de ces découvertes soutiennent l'idée que les rives des Mille Îles et des Prairies étaient visitées et occupées par les groupes de l'Archaïque.

La période suivante de l'Archaïque terminal (4500 ans AA à 3000 ans AA) est représentée sur l'île de Montréal par le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) qui est localisé sur le mont Royal. Dès l'Archaïque supérieur, une relation aux milieux humides d'eaux peu profondes (littoral de lac d'eau douce, rivière et ruisseau d'eau douce) et marécageuses, possiblement présents aux périodes précédentes, se perçoit dans les schèmes d'établissements. Il faut tenir compte du fait que la période Archaïque, dans son ensemble, n'est que très peu représentée sur l'île Jésus. Malgré cela, le passage de groupes archaïques le long de la rivière des Prairies et à l'intérieur via le réseau de cours d'eau secondaire n'est pas à exclure.

3.3.2 *Occupation au cours du Sylvicole (3 000 - 500 AA)*

La période chronologique suivante est désignée sous le terme de Sylvicole (3000 ans AA à 500 ans AA). On définit quatre subdivisions dans la vallée du Saint-Laurent pour cette période : Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA) ; Sylvicole moyen ancien (2400 à 1400 ans AA) ; Sylvicole moyen tardif (1400 à 950 ans AA) et le Sylvicole supérieur (950 à 500 ans AA). Cette dernière phase prend fin avec l'arrivée des premiers Européens en 1535 de notre ère. Les sites archéologiques préhistoriques connus jusqu'à présent pour l'île Jésus sont localisés à proximité des principaux axes hydrologiques ou légèrement en marge de ceux-ci, au sein de zones de confluences, de secteurs de rapides, sur les îles, les pointes, les plages et sur des terrasses bien drainées.

Quelques vestiges archéologiques témoignent du passage de groupes du Sylvicole, à commencer une fois de plus par le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2) qui a révélé la présence d'un fragment de pipe et de tessons de poterie datant du Sylvicole moyen ancien (2400 à 1400 ans AA). En amont de la rivière des Prairies sur la pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras (BjFI-g), des tessons de céramiques ont été découverts témoignant du passage de ces groupes au sein de cet axe hydrographique. L'analyse des motifs des tessons a permis de confirmer une datation pour le Sylvicole supérieure (950 à 500 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rochefort, 2010). À moins d'un kilomètre de l'île Roussin, en amont du rapide du Grand-Moulin, se trouve le site BjFI-6 datant du sylvi-

cole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA). Tout comme le site archaïque BjFl-1, il s'agit possiblement d'un site de portage pour contourner le Rapide du Grand Moulin.

3.3.3 Période de contact et débuts de la période coloniale (1535-1701)

C'est en 1535 que Jacques Cartier visite pour la première fois l'île de Montréal et le village d'Hochelaga, qu'il dépeint comme une petite bourgade palissadée située au pied du mont Royal. Entre la dernière visite de Cartier et la remontée graduelle du Saint-Laurent par les Européens vers 1580, les Iroquoiens du Saint-Laurent disparaissent, laissant derrière eux terres et villages abandonnés. À partir de ce moment, la région de Montréal semble moins occupée par les groupes autochtones que lors des périodes précédentes. Le territoire reste tout de même convoité par plusieurs groupes locaux pour ses ressources et comme lieu stratégique permettant le contrôle du commerce et des différents corridors fluviaux. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Iroquois.

La carte de Vachon de Belmont de 1702, traitant de la description de l'île de Montréal et des côtes, permet de lire ce qui ressemble au terme algonquin-iroquois « Ottenraguay » dans la baie en aval des rapides du Cheval Blanc situé tout près de la zone d'étude (figure 3.1). Selon Arkéos, ce terme peut possiblement signifier « là où se trouve un village ». Cette baie devait servir de lieu de halte, de campement de pêche ou bien de portage lors des déplacements sur la rivière des Prairies ou bien de campement de pêche lors de la seconde moitié du 17^e siècle, voir même avant (Arkéos 2018, 47). L'explorateur et

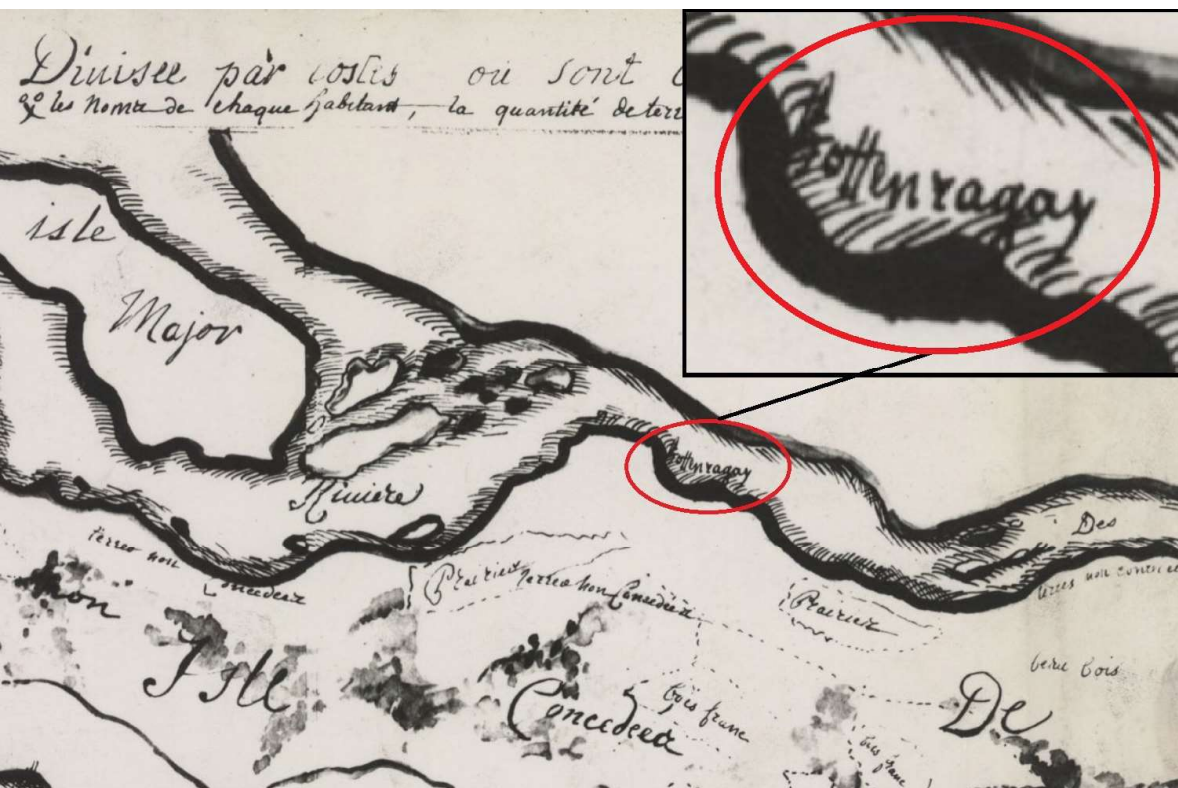


Figure 3.1

Extrait de la carte de Vachon de Belmont de 1702 montrant le lieu-dit Ottenragay (source : Archives de la ville de Montréal).

missionnaire jésuite Antoine Dalmas, qui remonte la rivière des Prairies en 1674 accompagné de deux canoteurs d'expérience de La Prairie, fait état de sa rencontre avec des groupes autochtones algonquins à deux endroits, soit, respectivement au nord de l'île Paton et à la pointe ouest de l'île Jésus.

3.4 Contexte d'occupation euroquébécoise

L'aire d'étude fait partie du territoire de l'ancienne ville de Sainte-Dorothée qui faisait auparavant partie de la paroisse Saint-Martin créée en 1774. L'île Jésus, d'abord appelée « île de Montmagny » sous l'administration de la Compagnie des Cent-Associés, est cédée aux Jésuites en 1636, qui la cèdent en 1672 à Louis Berthelot, alors secrétaire de Louis XIV (Dépatie 1988 : 30). Par la suite, la seigneurie passe entre diverses mains avant de devenir la propriété de monseigneur de Laval en 1675 qui la cède au Séminaire de Québec en 1680, qui en demeurera gestionnaire jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854.

Sous l'administration du Séminaire de Québec, l'île connaît un lent peuplement attribuable en partie aux guerres iroquoises. De sorte qu'à la toute fin du 17^e siècle, en 1698, on y compte seulement 13 colons. La pacification du territoire qu'apporte la Grande Paix de Montréal de 1701 sera propice à un véritable peuplement de l'île, de telle sorte qu'au 18^e siècle on notera une croissance notable de la population (Logette 2006 ; Dépatie 1988).

3.4.1 *Côte du sud (1740-1774), paroisse de Saint-Martin (1774-1869) et de Sainte-Dorothée (1869-1965)*

C'est en 1740 que sont concédées au long de la rivière des Prairies dans la côte du sud, les premières parcelles de terre à recouper le territoire de la future paroisse Sainte-Dorothée (l'usine à histoire(s) 2022, 8). Les résidents de cette partie de l'île Jésus relèvent alors de la paroisse voisine de Sainte-Geneviève sur l'île de Montréal (Despatie 1988, 45 cité dans l'usine à histoire(s) 2022, 8). Des traverses, à l'aide de barges ou de canots, ou l'hiver sur le lit gelé de la rivière, permettent de traverser sur l'île de Montréal un peu en amont des rapides du Cheval Blanc ou de relier l'île Bizard à l'Ouest. À partir de 1760, le peuplement s'étend un plus à l'intérieur des terres avec l'ouverture de la côte Saint-François, dont les parcelles longent l'actuelle rue Principale (Laurin 1969, 5 cité dans l'usine à histoire(s) 2022, 8).

En 1774, la paroisse de Saint-Martin, qui comprend le territoire de Sainte-Dorothée, est créée afin de desservir les habitants du centre et de l'ouest de l'île Jésus. Le noyau villageois de cette paroisse est localisé à l'intérieur des terres contrairement aux paroisses de Sainte-Rose, de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-François (Dorion, 2001). Au cours du 18^e siècle et durant la majeure partie du 19^e siècle, outre la pratique de l'artisanat et des professions libérales qui se concentrent dans les noyaux villageois (Dorion 2001, 80), l'agriculture de subsistance ou autarcique constitue la principale activité pratiquée par les habitants de l'île Jésus (figure 3.2). Les terres servent également de réserves de bois de chauffage (l'usine à histoire(s) 2022, 8).

Au cours de la première moitié du 19^e siècle, l'occupation des terres s'intensifie avec l'ouverture de nouveaux rangs au bord desquels les parcelles sont concédées et valorisées par les activités agricoles.



Figure 3.2 Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1831, montrant l'île Jésus, « Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada » (Séminaire de Québec)..

Les chemins de montée permettent de relier les rangs entre eux et donnent accès aux moulins, noyaux villageois, traverses et ponts. La municipalité de la paroisse de Saint-Martin est créée en 1855 et la municipalité de la paroisse Sainte-Dorothée (sa partie appelée Haut-Saint-Martin) s'en détache peu de temps après en 1869 (figure 3.3). Au 19^e siècle, la rive de la rivière des Prairies de la paroisse Sainte-Dorothée demeure peu densément bâtie et est majoritairement composée de terres agricoles situées au sud du chemin du Bord-de-l'Eau (James 1865) (figure 3.4). Les habitations sont surtout concentrées plus au nord, au cœur du noyau villageois, qui est accessible par la montée Gravel (Enclume 2020, 695).

Le noyau paroissial de Sainte-Dorothée, situé à l'intersection de la rue Principale et de la montée Gravel, accueille quelques commerces et certains services, dont, selon les années, un magasin général, une boulangerie, une auberge-hôtel et quelques artisans (boulangers, bouchers et ferblantiers, etc.). Une école est construite en 1903 à l'ouest de la montée Gravel. En 1906, une fabrique de conserves de tomates est inaugurée par la Sainte-Dorothée Canning Co. Ltd (détenue par des agriculteurs locaux), sur l'actuelle rue Renaud (anciennement rue de la Manufacture). Elle ouvre à Sainte-Dorothée et emploie de 125 à 140 ouvriers et ouvrières. Acquisée par la Dominion Cannery en 1915, elle ferme ses portes en 1927 (l'usine à histoire(s) 2022 ; Dorion 2001, 132).

À partir de la seconde moitié du 19^e siècle, les agriculteurs de Sainte-Dorothée commencent à se spécialiser vers la culture maraîchère et l'horticulture (Paquette 1976 : 100). Ainsi, selon Dorion (2001, 121), l'île Jésus devient alors reconnue comme « le Jardin de Montréal » grâce à sa culture maraîchère qui lui apporte des années de prospérité entre 1915 et 1950. Dans la première moitié du 20^e siècle, la technologie de la couche chaude et l'utilisation de serre (figures 3.5, 3.6 et 3.7) permettent d'allonger la période de croissance et renforcent ainsi, la productivité des terres (Dorion 2001, 127). Plus tard au cours du 20^e

Figure 3.3 Plan de la Paroisse de Sainte-Dorothée vers 1869 (ANQM, source : SHIJ/CAL, cote CAL-C1-L10_001).

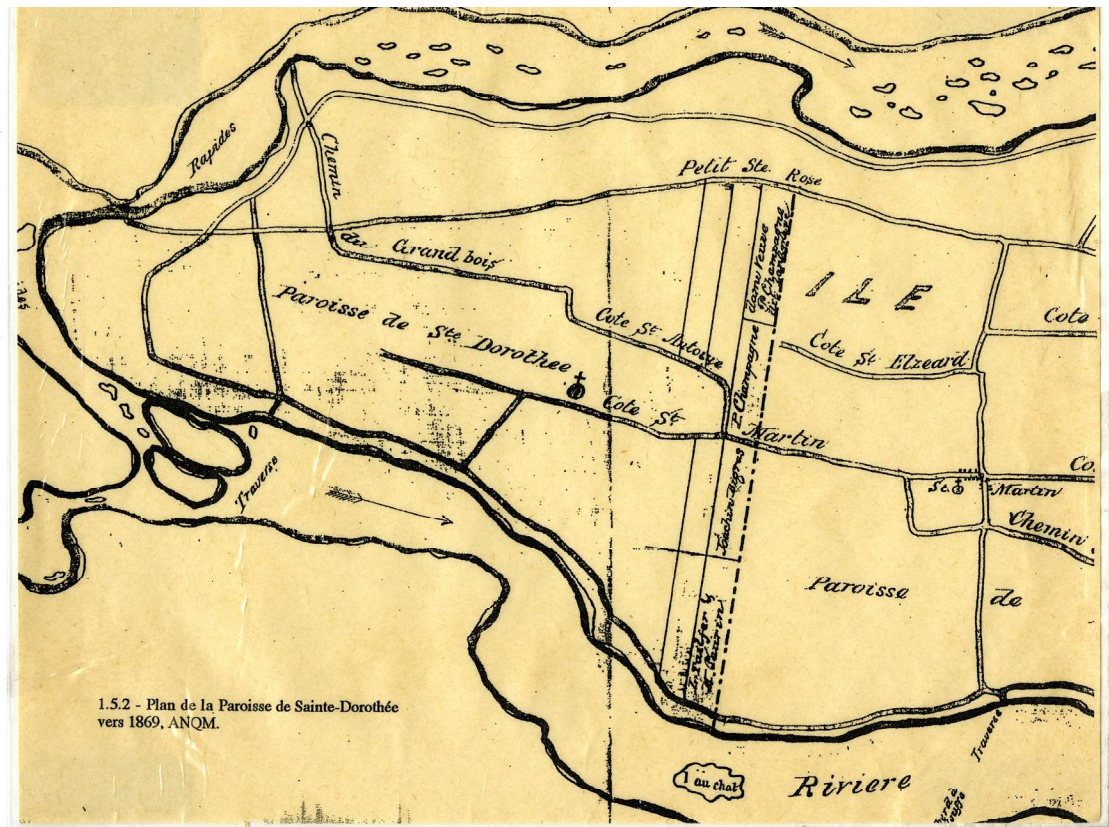


Figure 3.4 Extrait du plan Frontier of Canada East de Sir Henry James de 1865 recadré sur la zone d'étude (BAC-LAC).



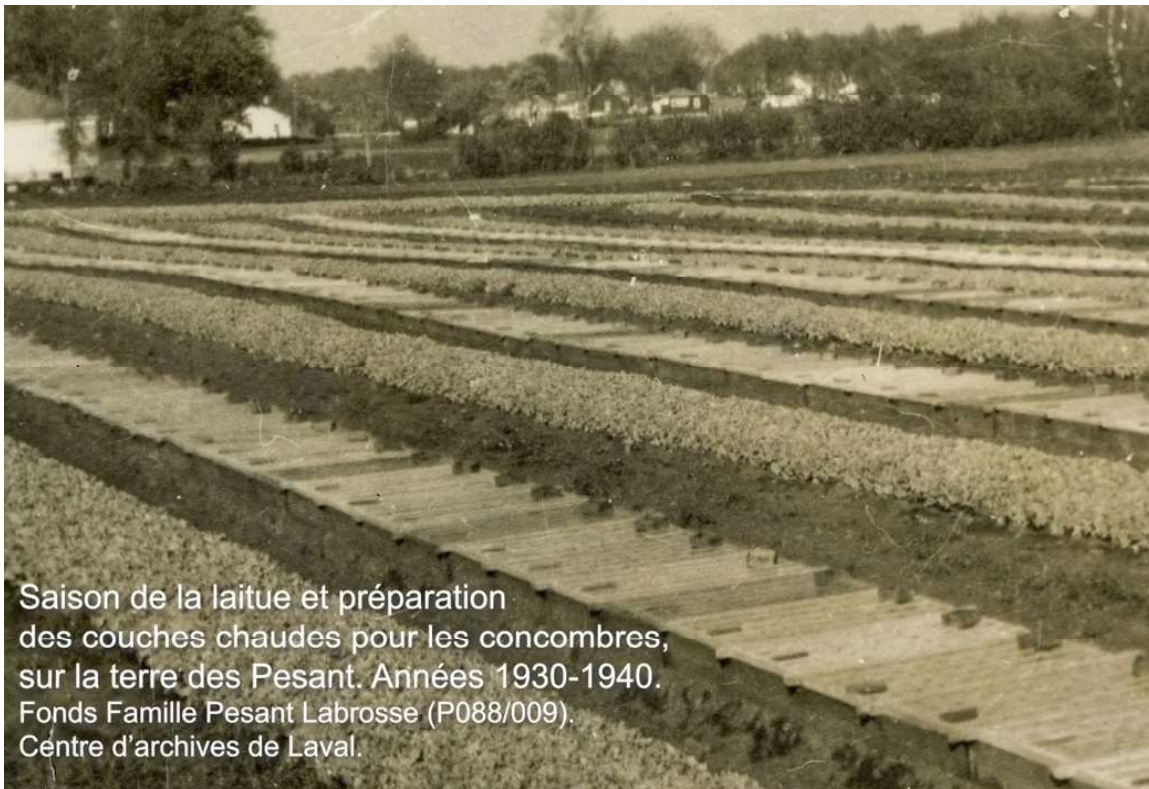


Figure 3.5 Extrait d'un vidéo publié en 2020 par Histoire de Laval et réalisé Alexandre Legault issu d'un entretien avec Yves Labrosse « Récit # 6 : Souvenirs d'enfance et transformations de l'agriculture à Sainte-Dorothée »



Figure 3.6 Photo illustrant des serres chaudes dans des champs aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie

Figure 3.7 Photo illustrant une serre aux environs de Saint-Martin sur l'île Jésus devenue Ville de Laval, 1945, par Claude Décarie.



siècle, les cultivateurs de Sainte-Dorothée se spécialisent également dans l'horticulture ornementale et écoulent leurs produits sur le marché montréalais. Dorion (2001, 191) mentionne dans son ouvrage quels sont les types de bâtiments qui étaient couramment érigés sur les terres des maraîchers et horticulteurs, soit la maison familiale, la grange-étable, l'entrepôt, le hangar, l'étable et les serres.

Dès la fin du 19^e siècle, mais surtout au cours de la première moitié du 20^e siècle, Sainte-Dorothée voit arriver de nombreux villégiateurs estivants qui établissent des chalets en bordure de la rivière des Prairies (figure 3.8). L'ouverture de la gare de Sainte-Dorothée en 1920 sur la ligne ferroviaire reliant Montréal à Deux-Montagnes facilite l'expédition des produits agricoles de Sainte-Dorothée vers le centre-ville et augmente la fréquentation des plages de l'île Jésus par les vacanciers qui viennent majoritairement de l'île de Montréal, tout en accélérant la construction de chalets (figure 3.9). La villégiature, qui atteint un sommet dans les années 1940, a pour effet de morceler les lots d'origine pour s'approprier les bandes riveraines, ce qui repousse l'agriculture vers le centre de l'île Jésus (Dorion 2001, 243). En 1947, le noyau villageois et les terres agricoles limitrophes se séparent de la paroisse de Sainte-Dorothée lors de la création de la municipalité (village) de Sainte-Dorothée au centre, qui est distinct de la municipalité de paroisse de Sainte-Dorothée à l'est et à l'ouest (Enclume 2020, 695). À partir des années 1950, la population de l'île Jésus s'accroît très rapidement en raison d'une immigration métropolitaine considérable (Baillargeon, Fortin, et Archambault 1977, 49). Comme un peu partout sur l'île Jésus, les agriculteurs vendent progressivement leurs terres à des promoteurs et des constructeurs qui vont réaliser des petits projets immobiliers constitués de maisons unifamiliales aménagées autour de terrasses centrales. Dès lors, on assiste à une densification démographique et résidentielle graduelle. La lancée du phénomène



Figure 3.8 Extrait d'une carte topographique du Canada montrant l'état de développement de la partie ouest de l'île Jésus au début du 20e siècle et l'étendue du ruisseau Papineau-Lavoie avant sa canalisation partielle (Department of Militia and Defence, 1909 : arpentage en 1907).



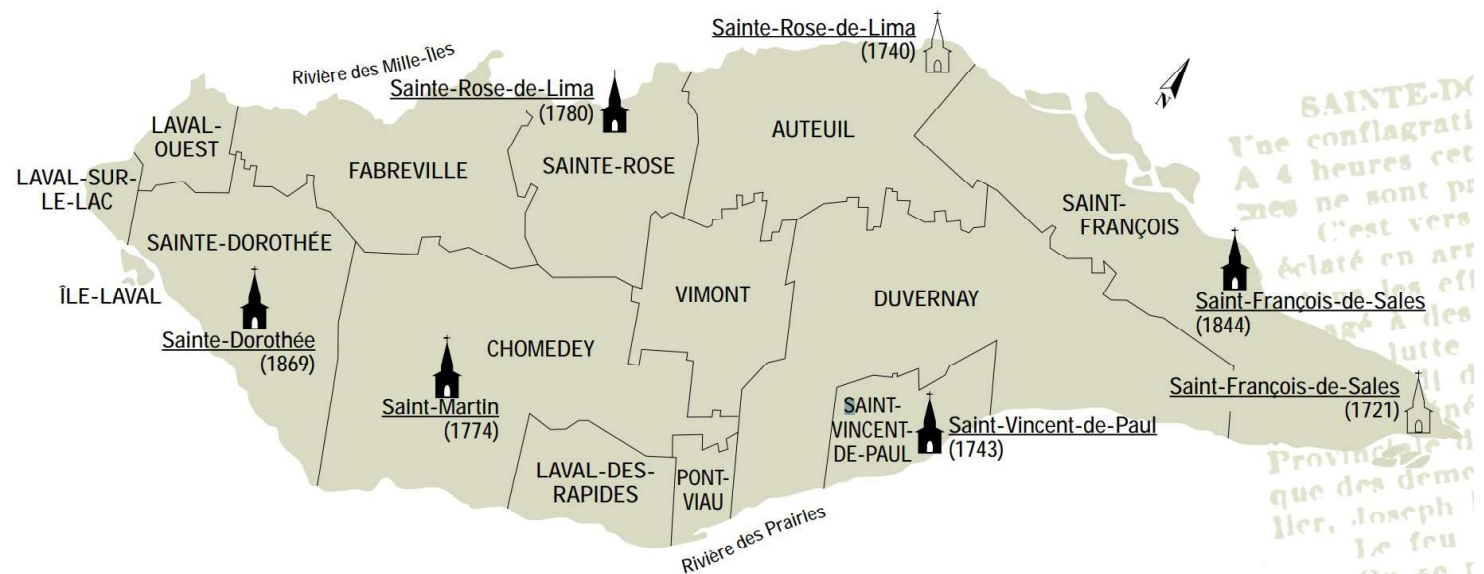
Figure 3.9 Extrait d'une carte topographique de 1934 arpentée en 1932, montrant le territoire de Sainte-Dorothée et les trois gares de train qui ont été aménagées dans l'ouest de l'île, incluant la gare de Sainte-Dorothée (Department of National Defence, source : BANQ).

Tableau 3.3 Évolution de la population dans les paroisses de Saint-Martin, de Sainte-Dorothée, et la municipalité de Sainte-Dorothée.

Période/date	Paroisse Saint-Martin	Sainte-Dorothée (paroisse)	Sainte-Dorothée (et village)	Source
1790	1 637			Paquette, 1976 : 28
1821	2 606			Paquette, 1976 : 31
1825	2 606			Logette, 2006 : 56
1831	3 022			Logette, 2006 : 56
1842	3 077			Logette, 2006 : 56
1851	3 764			Bélanger, 1977 : 11
1861	4 093			Bélanger, 1977 : 11
1871	2 747	989		Bélanger, 1977 : 11 ; Paquette, 1976 : 32, 46
1881	2 613	939		Paquette, 1976 : 34, 46
1901	2 331	876	881	Paquette, 1976 : 34, 43, 46
1911			900	Paquette, 1976 : 34, 43
1921			992	Paquette, 1976 : 43
1931			1 265	Paquette, 1976 : 43
1941			1 688	Paquette, 1976 : 43
1951			2 546	Paquette, 1976 : 43
1956			4 346	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1961			5 297	Paquette, 1976 : 43
1962			5 685	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1963			6 378	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1964			7 291	Baillargeon, et coll., 1977 : 50
1971			9 791	Paquette, 1976 : 43

de suburbanisation ne s'arrêtera plus par la suite et continuera de réduire les territoires agricoles. De 1951 à 1961, la population de Sainte-Dorothée est multipliée par six (croissance de 629,6 %). S'ensuivent des croissances de 7,3 % pour 1961-1962 et de 12,1 % pour 1962-1963. Dès lors, on assiste à une densification démographique et résidentielle graduelle (tableau 3.3). Accompagnant ce développement urbain, des changements institutionnels et administratifs surviennent également. La Ville de Sainte-Dorothée naît le 5 mars 1959, lorsqu'annexant le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée le village inscrit son territoire en municipalité de ville et institue une corporation à cet effet¹. Le 6 août 1965, la Ville de Laval est fondée à la suite de la fusion des 14 municipalités présentes sur l'île Jésus dont Sainte-Dorothée fait partie (figure 3.10).

1 Statuts de la province de Québec, 7-8 Elizabeth II, chapitre 114). Voir Ville de Laval, Fonds de la ville de Sainte-Dorothée (M10).



Fondation des cinq premières paroisses de l'île Jésus et ex-municipalités de Laval avant la fusion en 1965. Ville de Laval.

Figure 3.10 Extrait de la figure tirée de Chapleau et al. (2001 : 44) montrant la fondation des premières paroisses de l'île Jésus en municipalités avant la fusion de 1965.

3.4.2 Berge et parc Couvrette

Dans le secteur de la berge et du parc Couvrette (tableau 3.4), les terres sont concédées à partir de 1740 sur la côte du Sud. La carte réalisée par le père Mathurin Jacrau en 1749 (Jacrau 1749) illustre la division des concessions seigneuriales qui sont orientées perpendiculairement ou obliquement à la rive de la rivière des Prairies. La carte ne présente toutefois pas le ruisseau Papineau-Lavoie ni son embouchure (figure 3.11). D'après le cadastre de 1749, les anciens lots 122 à 126 qui se trouvent dans les limites de l'aire d'étude ont tous été concédés en 1740 par le Séminaire de Québec dans la côte du Sud (Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus, 2017). La carte militaire de Murray de 1761 (Holland, 1761) montre que le secteur de la berge Couvrette accueille deux maisons d'établissements agrorésidentiels de chaque côté du ruisseau Papineau-Lavoie (figure 3.12).

Sur le plan réalisé d'après l'arpentage des années 1829 à 1831 (Anonyme 1831), le ruisseau Papineau-Lavoie apparaît cette fois très nettement. Le cours d'eau traverse plusieurs lots agricoles qui ont fait l'objet d'un morcellement partiel des concessions d'origine du 18^e siècle (figure 3.13).

Sur le « Plan de la Paroisse de Ste-Dorothée » de janvier 1877 réalisé par P. Garneau (1877), commissaire des terres de la Couronne, on distingue clairement le ruisseau. L'aire d'étude recoupe les numéros de lot 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 (figure 3.14). Une particularité intéressante à observer est que presque toutes les concessions aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie enjambent littéralement ce dernier, de même que le chemin du Bord-de-l'eau. Des ponceaux aménagés à la limite des lots devaient permettre aux agriculteurs d'exploiter leurs terres qui se trouvaient à être alors divisées en deux par le cours d'eau.

Tableau 3.4 Chronologie des événements historiques de la berge et du parc Couvrette

Période/date	Événements	Berge Couvrette	Parc Couvrette	Source
1740	Concession des terres agricoles par le Séminaire de Québec	Début de l'occupation agricole, de la mise en culture des terres et du défrichage		Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ), 2017
1774-1855	Paroisse de Saint-Martin	Poursuite des activités agricoles. Le tracé du chemin du Bord-de-l'Eau et de la montée Gravel apparaissent pour la première fois sur un plan de 1829-1831		Dorion, 2001.
1855-1869	Municipalité de la paroisse de Saint-Martin			Fortin et coll., 2008 : 130
1869-1959	Municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée	Construction de la première église à Sainte-Dorothée et développement du premier noyau villageois. Intensification de la culture maraîchère et horticole		Chapleau et al. 2001 : 40
Avant 1930		Parcelles cultivées et petit boisé en bordure du ruisseau	Bâtiments de ferme et maison en bordure du ruisseau Papineau	Photographie aérienne 1930
1930-1948	Implantation du tourisme de villégiature à Laval au début du 20e siècle	Chalets de villégiature visibles du côté sud du chemin du Bord-de-l'Eau et sur la rive ouest du ruisseau Papineau-Lavoie		Service d'urbanisme de la Ville de Laval, v.1985 ; Photographies aériennes de 1930 et de 1948
1948 (1960 ?)-1961	Création de la ville de Sainte Dorothée en 1959 (jusqu'en 1965)		– Aménagement de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée qui coupe le futur parc Couvrette en deux. – Démolition des bâtiments de ferme et de la maison en bordure du ruisseau Papineau sur l'ancien lot cadastral 42.	Plan de la ville de Sainte-Dorothée de 1960 (Desjardins et Sauriol) Photographies aériennes de 1948 et de 1961

Période/date	Événements	Berge Couvrette	Parc Couvrette	Source
			– Au même endroit, la première station de pompage et le réservoir à eau sont construits au sud-ouest de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée – Construction résidentielle sur les anciens lots cadastraux 39 à 44 en bordure de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, rue Huberdeau, rue Maisonneuve et rue de la Place George – Déviation et remblaiement de trois anciens méandres du ruisseau entre le boulevard Samson et la rue des Jardins-Sainte-Dorothée	
1961-1964	Prolongement du boulevard Samson du côté est du ruisseau Papineau		Les abords du boulevard Samson nouvellement construit sont aménagés au-dessus du ruisseau Papineau. Le boulevard Samson marque désormais la frontière physique entre le parc Couvrette (au sud) et le futur parc Sylvie (au nord).	<i>Plan de la ville de Sainte-Dorothée de 1964 (Gagnon) ; Photographies aériennes de 1961, de 1969 et de 1971</i>
1965	Fusion de la ville de Sainte-Dorothée à la Ville de Laval			
1964-1969	Inauguration du parc Couvrette en 1967	- Déviation et remblaiement d'un méandre de l'ancien ruisseau en bordure de la rivière des Prairies	Aménagement de la piscine, du premier terrain de tennis (terrain sud) et du premier terrain de baseball	<i>Plan de la ville de Sainte-Dorothée de 1964 (Gagnon) ; Photographies aériennes de 1961 et de 1969</i>
1971-1973			Construction du CHSLD Sainte-Dorothée	<i>Photographies aériennes de 1971 et de 1973</i>
1976-1978		- Démolition des chalets de villégiature du côté sud du chemin du Bord-de-l'Eau	Aménagement de l'actuel terrain de baseball Bantam	<i>Photographies aériennes de 1976 et de 1978</i>

Période/date	Événements	Berge Couvrette	Parc Couvrette	Source
		sur la rive ouest du ruisseau		
Après 1982	Création du parc Sylvie (à confirmer)	Rapport du ministère de l'Environnement du Québec, qui recommande la création d'un parc régional recoupant l'aire d'étude		<i>Gaudreau, Houle et Le Plattenier, 1982</i>
1983			Construction du manoir du ruisseau au nord du CHSLD Sainte-Dorothée	
1984-1993			Terrain de basketball visible à partir de 1984 (peut-être à partir de 1976-1978 ?)	<i>Photographies aériennes de 1983, de 1984, de 1987, de 1990 et de 1993</i>
1990-1993			Aménagement du terrain de soccer	<i>Photographies aériennes de 1990 et 1993</i>
1997				<i>Photographie aérienne de 1997</i>
2009-2010			Aménagement du terrain de tennis nord sur l'ancien terrain de baseball	<i>Photographies aériennes de 2007, 2009 et 2011</i>



Figure 3.11 Extrait de la copie de la carte de l'île Jésus, 1749 annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec).

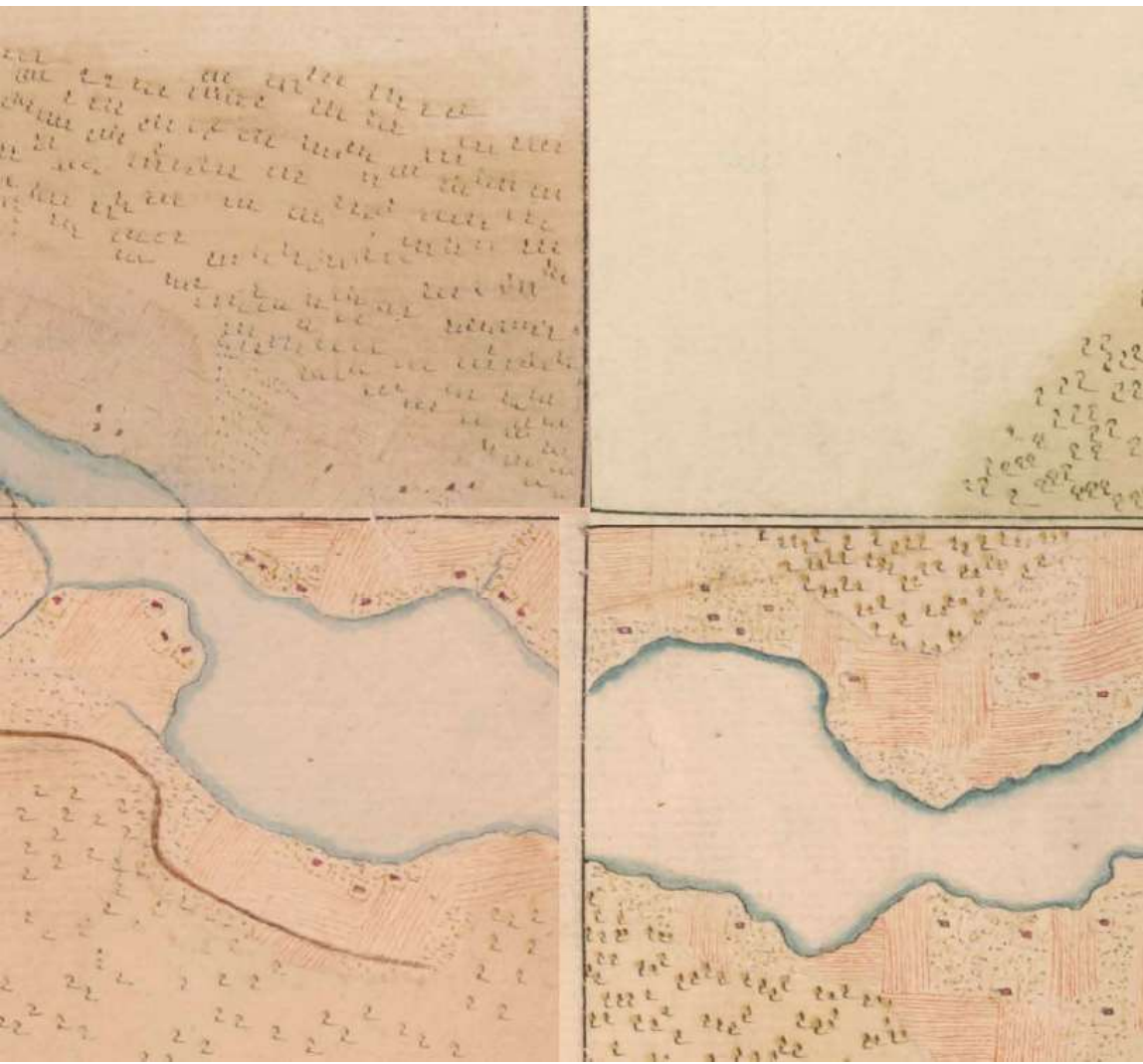


Figure 3.12 Extrait de quatre feuillets de la carte militaire dite de Murray de 1761 montrant le secteur de l'embouchure du ruisseau Papineau-Lavoie. On remarque deux établissements agrorésidentiels de chaque côté du cours d'eau (Holland et coll. 1761, source : BAC).



Figure 3.13 Extrait du plan cadastral de la seigneurie de l'Île Jésus fait d'après l'arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831.

Figure 3.14 Extrait du plan de la Paroisse de Ste-Dorothée, 1877, par P. Garneau, commissaire des terres de la Couronne (Séminaire de Québec).



De tels ponceaux sont d'ailleurs visibles sur les photographies aériennes du secteur et se trouvaient aménagés à un intervalle de deux lots.

La carte de 1911 (Meunier 1911) permet encore une fois de constater l'évolution parcellaire du secteur du parc Couvrette (figure 3.15). La carte indique les noms des différents propriétaires ainsi que le ruisseau Papineau-Lavoie, avec les numéros de cadastre associés. La carte de 1931 (Duchesnay 1931) montre quant à elle (figure 3.16) peu de changements par rapport à celle de 1911. Les noms des propriétaires ne sont pas indiqués sur les terres, mais renvoient plutôt aux numéros de cadastre. Les données issues des cadastres des années 1749, 1854, 1911 et 1958 indiquant les numéros cadastraux et les noms des propriétaires ou occupants, est accessible en ligne pour l'ensemble de l'île Jésus.

La portion nord-est du parc Couvrette est recouverte par des boisés qui s'étendent tout au long du ruisseau Papineau-Lavoie, comme on peut le constater sur les photographies aériennes de 1930 et 1948. Il est probable que ces boisés aient été exploités comme lots de bois de chauffage par les agriculteurs de Sainte-Dorothée, entre le début de la période coloniale et le 20^e siècle. Au début du 20^e siècle, ces boisés apparaissent tout de même assez denses dans certains secteurs. Une partie du milieu forestier bordant le ruisseau va d'ailleurs se maintenir en plusieurs endroits tout au long du 20^e siècle. Une partie sera tout de même progressivement défrichée à partir des années 1930, pour aménager des routes, ou pour la construction de bâtiments résidentiels, commerciaux ou institutionnels.

Dans le secteur de la berge Couvrette, des chalets de villégiatures sont construits entre 1930 et 1948 au sud du chemin du Bord-de-l'Eau, sur une partie des anciens lots cadastraux 43 et 44. (figure 3.17). Ces premiers chalets disparaissent avant 1961, au moment où le ruisseau sera canalisé à son embouchure dans la rivière des Prairies, déplaçant ainsi son tracé un peu à l'est de son lit d'origine. Les autres chalets qui occupent la portion nord-ouest de la berge subsistent encore deux décennies jusqu'à être démolis vers 1978.

À partir des années 1950 et 1960, les terres agricoles sont loties pour accueillir des maisons unifamiliales, ce qui entraîne la création de quartiers résidentiels. Plusieurs ensembles résidentiels voient alors le jour à Sainte-Dorothée durant cette époque d'urbanisation rapide et durant les décennies qui vont suivre. Les abords de la berge Couvrette et de la portion sud du parc Couvrette sont les premiers secteurs à être transformés en quartiers résidentiels (figure 3.18). Les abords de la section nord-est du parc Couvrette commenceront surtout à se lotir à partir des années 1970, soit un peu après le prolongement du boulevard Samson du côté est du ruisseau Papineau (figure 3.19).

Cette transformation du paysage commence sur les abords de la rivière des Prairies pour ensuite s'étendre progressivement vers le nord. Des bâtiments de ferme et une maison sont d'ailleurs toujours visibles au début du 20^e siècle en bordure du ruisseau à l'extrémité sud-est de l'ancien lot 41 des cadastres de 1911 et de 1958 (anciennement partie du lot 124 du cadastre de 1749). Les propriétaires connus sont Hormidas Lauzon, en 1911, et Denis George, en 1958 (Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus, 2017). Les bâtiments de fermes vont être rasés entre 1948 (photographie aérienne) et 1960 (Desjardins et Sauriol).

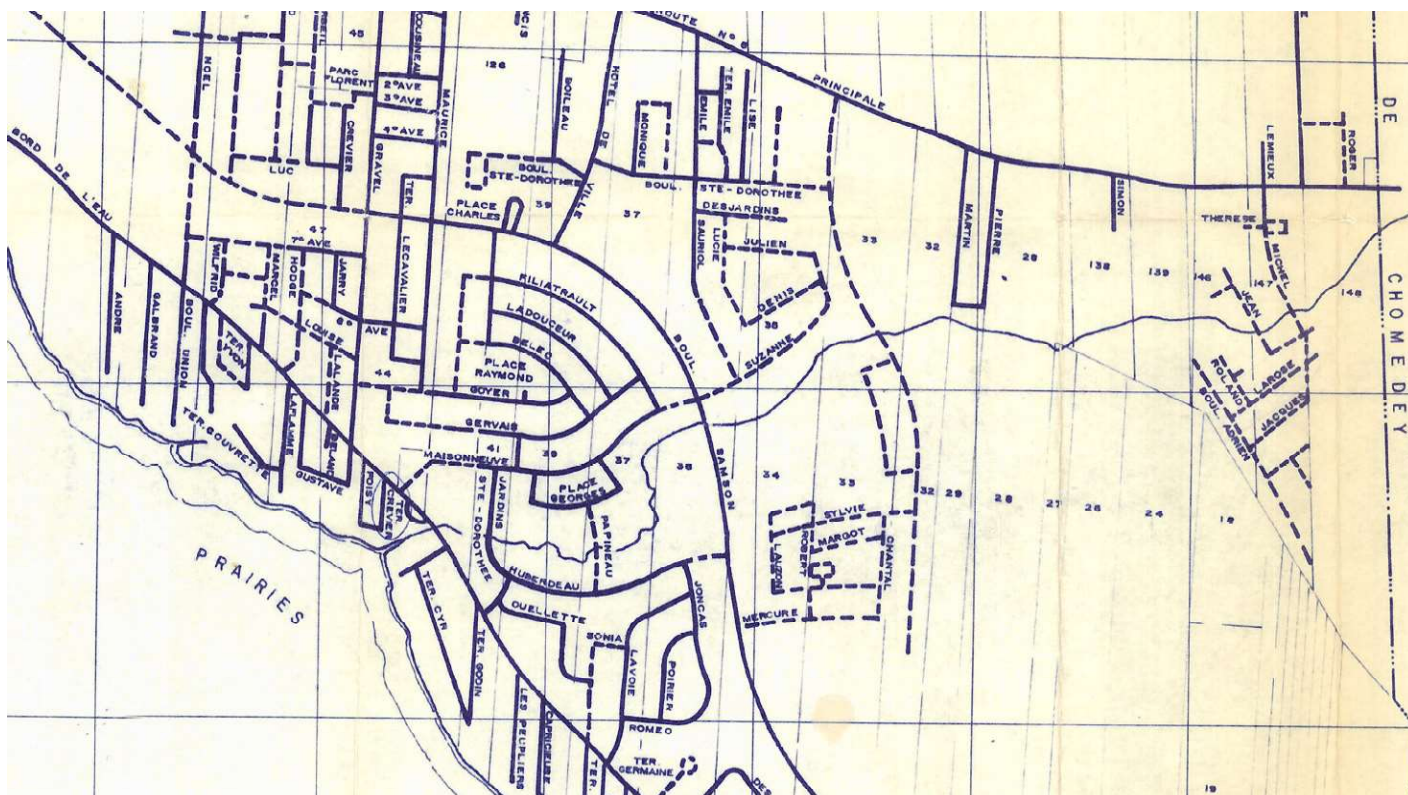


Figure 3.19 Extrait du plan de la ville de Sainte-Dorothée (source Gagnon 1964)

Le parc Couvrette est aménagé vers 1967. Il contient alors une piscine municipale, un petit terrain de baseball et ce qui semble correspondre à un premier terrain de tennis (actuels terrains sud). Le parc Couvrette est érigé sur un secteur remblayé entre 1948 et 1960, au-dessus d'un ancien méandre du cours d'eau. La rue des Jardins-Sainte-Dorothée est aménagée durant la même période et l'espace au sud-ouest fera également l'objet de remaniements importants lors de la construction de la première station de pompage et du réservoir à eau potable. Ces aménagements seront d'ailleurs construits dans l'emprise de l'ancienne ferme. Le parc Couvrette en tant que tel ne fera pas l'objet de travaux de déboisement ou de nivellement supplémentaires. Différents terrains de sports seront aménagés au fil du temps, affectant probablement l'intégrité des sols en place. Rappelons à cet effet que le périmètre déboisé du parc a probablement été passablement remanié lors du remblaiement du ruisseau et durant la démolition des anciens bâtiments de ferme.

Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, bien que plusieurs quartiers résidentiels voient le jour dans le secteur du parc Couvrette, quelques projets de développement vont être abandonnés et resteront à l'étape du lotissement. C'est le cas du projet d'aménagement de la rue Papineau qui devait traverser le ruisseau homonyme entre la place George et la rue Huberdeau. Le tracé projeté de la rue apparaît sur les plans de la ville de Sainte-Dorothée datant de 1960 (Desjardins et Sauriol) et 1964 (Gagnon). Le projet de construction de la rue et des maisons qui devaient y être érigées en bordure ne verra toutefois jamais le jour. La rue et les lots résidentiels qui ont été divisés en prévision de cet ensemble résidentiel marquent cependant toujours leur empreinte dans le cadastre actuel. D'ailleurs, bien qu'elle n'ait pas abouti, une

partie de la rue Papineau a tout de même été partiellement aménagée et remblayée sur une partie de son tracé. Sur les photographies aériennes des années 1960 et 1970, on constate l'emprise du chemin qui a été défrichée puis remblayée, ainsi que le ponceau qui traverse le ruisseau en amont du terrain de baseball bantam est encore bien visible.

Le ruisseau Papineau-Lavoie a fait l'objet de canalisation sur une partie de son tracé (surtout plus en amont de l'aire d'étude), mais est demeuré plutôt inchangé depuis le début du 20^e siècle. Dans l'aire d'étude, le tracé du cours d'eau a surtout été modifié entre 1948 et 1961, où il se trouve alors canalisé au sud-est du parc Couvrette et au niveau de la berge Couvrette. Le cours d'eau apparaît aujourd'hui assez perturbé. L'analyse environnementale du ruisseau Papineau-Lavoie, réalisée en 2013 (Bellemare, 2015 ; Bellemare et al., 2013), révèle ainsi un niveau de dégradation élevé de la qualité de l'eau, en raison notamment de nombreuses conduites d'égouts pluviaux qui s'y déversent et aussi, entre autres, en raison des activités agricoles. Le cours d'eau pourrait toutefois être réhabilité, puisqu'il « regroupe les conditions gagnantes pour la réalisation d'actions et d'aménagements permettant d'améliorer la qualité de l'eau et maintenir la biodiversité, tout en assurant un écoulement des eaux plus optimal » (Bellemare et coll., 2013 : 19).

Au tournant du 21^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, le secteur à l'étude ne connaîtra pas de grandes modifications, à l'exception de la réfection de terrains de jeux et de l'agrandissement des terrains de tennis dans le parc Couvrette (voir le plan 1.1 de l'aire d'étude actuelle). Du côté sud-ouest de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, la première station de pompage, ainsi que l'ancien réservoir à eau sont remplacés par de nouvelles installations qui ont été inaugurées en 2021 (Laval, 2021). Enfin, des infrastructures souterraines traversent la zone d'étude en plusieurs endroits.

3.5 État des connaissances en archéologie

3.5.1 *Historique des interventions archéologiques dans la zone d'étude*

En 1986, dans le cadre de la création d'un projet de parc naturel (Parc national de l'archipel) qui n'a finalement jamais vu le jour, la Ville de Laval a confié un mandat d'expertise archéologique à Bernard Hébert (1987) qui collaborait alors avec Ethnoscop. Dans le cas de l'île Jésus, l'objectif consistait à réaliser un inventaire archéologique sur cinq berges de l'île présentant un potentiel archéologique préhistorique ayant été préalablement identifié comme fort et moyen par une étude de potentiel réalisée par Ethnoscop (1983). La berge du parc Couvrette faisait alors partie des zones ayant été identifiées comme présentant un fort potentiel archéologique.

D'après le rapport d'Hébert (1987), l'inventaire a couvert l'emprise du stationnement qui est situé juste au sud du chemin du Bord-de-l'Eau, ainsi qu'un espace mal défini situé sur la berge du parc Couvrette qui recoupe les abords du ruisseau Papineau et de la rivière des Prairies. Ce secteur qui est décrit par Hébert, ne correspond toutefois pas à la zone identifiée sous le nom de Bernard Hébert dans les zones d'information archéologiques (ZIA) du MCC. Sur le plan 3.1, la zone associée à l'inventaire de Hébert se trouve vraisemblablement décalée d'au moins 500 mètres à l'ouest de la zone réelle de l'inventaire. Comme le rapport ne présente pas de plan de localisation très précis de la zone d'inventaire.

Ainsi, dans la zone d'inventaire, un total de 21 sondages manuels de 0,50 m de côté ont été excavés sur la berge du parc Couvrette, dont 13 sondages sur la future aire de stationnement (aujourd'hui aménagée au sud du chemin du Bord-de-l'Eau), tandis que huit autres sondages manuels ont été excavés en bordure de la rivière des Prairies et du ruisseau Papineau. Les sondages réalisés dans l'aire du futur stationnement ont révélé un sol non perturbé, constitué de couches naturelles, tandis que les secteurs bordant le ruisseau Papineau et la rivière des Prairies se sont avérés être assez fortement remaniés. Le secteur a vraisemblablement fait l'objet d'activités de remblayage au cours du 20^e siècle (Hébert 1987, 6). Les notes de terrain indiquent que certains sondages ont révélé des blocs de mortier jusqu'à une profondeur de plus de 0,50 m.

Bien que les sondages n'aient pas révélé de témoins matériels associés à la préhistoire, les interventions ont tout de même mis au jour des vestiges des chalets de vacanciers, remontant au 20^e siècle, qui étaient érigées sur la berge du parc Couvrette et qui ont aujourd'hui disparu.

3.5.2 *Sites archéologiques connus en périphérie de l'aire d'étude*

Bien qu'aucun site archéologique ne soit recensé jusqu'à présent sur le terrain à l'étude, l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) recense treize sites archéologiques et treize zones d'informations archéologiques dans un rayon de 10 km autour de la zone d'étude (tableau 3.5 ; plan 3.1). Plusieurs interventions ont été effectuées à Saint-Eustache sur un cimetière protestant (BjFI-3, voir Larocque 1999 ; Patrimoine Experts 2022a ; 2023), un cimetière catholique Arkéos (BjFI-4, voir 2004) ainsi que sur le site du moulin Légaré (BjFI-5, voir Archéophone 2013 ; Patrimoine Experts 2013 ; 2016 ; 2022 b). D'autres sites agricoles ou résidentiels (BiFk-14 et BjFk-9) sont également recensés dans l'ouest de l'île de Montréal (Arkéos 2018, 68-77, 143-55).

D'autres interventions portent sur des sites ruraux et agrorésidentiels des périodes euroquébécoise et autochtone ancien, dans l'archipel des îles de Sainte-Rose et à Montréal, dans les arrondissements Saint-Laurent et Dollard-des-Ormeaux. Les zones d'informations archéologiques sur l'île Jésus dans le tracé du REM, sur l'île Pariseau, sur les rives nord et sud de la rivière des Prairies à Saint-Dorothée et Dollard-des-Ormeaux, ainsi qu'à la jonction entre les autoroutes 13 et 440. La plupart des interventions témoignent de la présence euroquébécoise entre la fin du 18^e et le 20^e siècle et plus rares sont les découvertes d'artéfacts datés de la période autochtone ancienne.

En ce qui concerne le patrimoine bâti, un seul bâtiment d'intérêt patrimonial est recensé à proximité de l'aire d'étude, soit la maison Cyr. Elle est située au 602 chemin du Bord-de-l'Eau qui a été érigé sur l'ancien lot cadastral 42 vers 1924 (Patri-Arch 2018, 165-66).

3.5.2.1 BiFk-10, Poste Saint-Jean

Un inventaire archéologique a été réalisé du 8 au 11 septembre 2015 au poste Saint-Jean d'Hydro-Québec, situé au 3763 boulevard Saint-Jean à Dollard-des-Ormeaux. Hydro-Québec prévoyait excaver une tranchée pour raccorder des fils électriques sur une distance de 3 km. Les excavations ont été surveillées par un archéologue et s'en est suivi un inventaire archéologique menant à l'installation de huit sous-opé-

rations ou sondages manuels. Quatre d'entre elles présentaient des sols d'intérêt archéologique témoignant de l'utilisation du terrain d'une ancienne ferme, soit pour des activités domestiques et agricoles, s'étirant entre le milieu du 18^e siècle et la première moitié du 20^e siècle. Les niveaux archéologiques résiduels reposent à environ 90 cm sous la surface de circulation et les artefacts les plus anciens ont été découverts dans un remblai observé à moins de 50 cm sous la surface actuelle. Un niveau de sol organique témoignant de l'occupation ancienne avait aussi été documenté dans toutes les sous-opérations. Les découvertes comprenaient une assise de maçonnerie et des objets associés à la présence de l'ancienne maison rurale, ainsi que des vestiges en pierre calcaire et des poteaux de bois associés à la présence d'une ancienne grange. Les objets témoins de cette dernière datent principalement de la fin du 19^e siècle. Suivant les recommandations faites dans le rapport de 2016, un inventaire archéologique a été mené en 2018 pour fouiller un espace d'environ 20 x 20 m positionné dans le secteur de la grange (Arkéos 2019a ; 2016).

3.5.2.2 BjFk-3, rive nord de l'île Jésus dans l'archipel Sainte-Rose

Entre le 13 et le 31 mai 1996, le MCC, la Ville de Laval et Éco-Nature confiait le mandat de réaliser un inventaire archéologique sur certaines îles de l'archipel de Sainte-Rose dans le Parc de la rivière des Mille-Îles. Ce mandat comprenait également un volet de fouilles ouvertes au public. Le territoire visé englobait l'ensemble des îles situées à l'ouest du pont Gédéon-Quimet (Autoroute 15). Des interventions ont été réalisées sur les îles Locas (278 sondages négatifs), Chapleau (47 sondages négatifs), Clermont (3 sondages négatifs), Desroches (141 sondages négatifs), Lacroix (81 sondages négatifs) et sur l'île sans patronyme (19 sondages négatifs). Dans le cadre de cette intervention, la superficie de chaque île a été inventoriée au moyen de sondages archéologiques réalisés à la pelle et à la truelle. De plus, une inspection visuelle était appliquée afin d'identifier d'éventuels vestiges hors terre ou des indices culturels associés à une occupation humaine. Les sondages mesuraient 50 cm x 50 cm et leur profondeur était dictée par l'identification du sol naturel. Chaque sondage était distant l'un de l'autre de dix mètres et disposé sur une ligne de sondage. Les lignes étaient parallèles entre elles et distantes l'une de l'autre de dix mètres.

Le site archéologique BjFk-3 a été découvert sur la rive nord de l'île Jésus, face à l'île Lacroix. Face à la pointe sud-ouest de l'île Lacroix se trouvait un champ labouré qui contenait, sous la surface, à une altitude d'environ 22 m, plusieurs vestiges culturels témoignant d'une occupation autochtone ancienne. Les résultats ont identifié deux tessons de poterie autochtone, une pointe de projectile en chert de type Brewerton à encoches latérales et plusieurs éléments lithiques. Le sol était caractérisé par un limon contenant des inclusions ponctuelles de galets. Ces artefacts sont indicateurs du passage de groupes autochtones durant la période de l'Archaïque laurentien (ca 3000 – 2000 ans AA). Les tessons de poterie, quant à eux, présentent des traces de décoration (appliquée dentelée quadrangulaire) diagnostique de la phase tardive du Sylvicole moyen, c'est-à-dire entre l'an 650 et l'an 1000 de notre ère. Enfin, les éléments lithiques non diagnostiques correspondent à deux grattoirs triangulaires en chert et trois déchets lithiques en chert. Bien que le site ait été partiellement perturbé par les activités agricoles, il avait été recommandé qu'une évaluation archéologique soit faite à court terme.

Tableau 3.5 Sites archéologiques situés dans un rayon de 10 km autour de la berge et du parc Couvrette

Site /ZIA	Localisation informelle	Distance (km)	Type d'intervention	Évaluation partie résiduelle	Id. culturelle	Fonction du site	(Référence source ISAQ)
BJfk-10	3763 boulevard Saint-Jean à Dollard-des-Ormeaux	5,6	Inventaire	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e au 20 ^e siècle).	Domestique, agricole	(Arkéos 2019 : S06625 ; 2016 : 5901)
BJfk-14	A l'ouest d'une bretelle d'accès de l'autoroute 40/Boulevard des Sources à Pointe-Claire		Inventaire	NA	Euroquébécois (18 ^e au 20 ^e siècle).	Domestique, agricole	(Arkéos 2018 : S06334)
BJfJ-17	Terrain gazonné avant du CÉGEP Gérard-Grodin, arrondissement Ile-Bizard-Sainte-Genève. Lot 3 678 955 pte	6,09	NA	NA	Historique (détails à venir)	Vestige de mur	Rapport en cours, site en réservation
BJfJ-1	Au nord-est des rapides qui séparent le lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Îles, au 4150, 1 ^{re} Avenue à Laval-Ouest	5,8	Identification visuelle	Indéterminée	Archaïque moyen et supérieur (6000 à 3000 ans AA)	Une seule pièce hors contexte, indéterminé	Barrié (1976 : S00020)
BJfk-3	Rivière des Mille-Îles, archipel de Sainte-Rose, rive nord de l'île Jésus, face à l'île Lacroix	8,9	Inventaire, sondages et fouilles publiques	Partiellement perturbé	Archaïque laurentien et Sylvicole moyen (3000 ans AA à 1000 ans d.n.è.)	Indéterminé	(Archeobec 1996 : S02546)
BJfk-5	3900-3902, chemin du Bois-Franc, arrondissement Saint-Laurent Montréal	6,5	Fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e -20 ^e siècles)	Domestique, agricole	(Ethnoscop 2014 S05515 ; Archeotec 2012 S05080)
BJfk-9	A l'ouest du boulevard Gouin et de la rue Meighin, à Pierrefonds-Roxboro	4,86	Inventaire	NA	Euroquébécois (20 ^e siècle)	Domestique	(Arkéos 2018 : S06334)
BJfJ-3	Cimetière anglican de la petite église de Saint-Eustache. Derrière le Centre d'art La Petite Église à Saint-Eustache	7,5.	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (19 ^e siècle) ;	Cimetière anglican	(Larocque 1999 ; Patrimoine Experts 2022a ; 2023)
BJfJ-4	Bord de la rivière des Mille-Îles, église catholique de Saint-Eustache	7,3	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e -19 ^e siècle)	Cimetière Catholique, artisanal	Arkéos (2004 : S03417)
BJfJ-5	Moulin Légaré, Saint-Eustache	7,9	Inventaire et surveillance	Site conservé au ¼	Euroquébécois (18 ^e -20 ^e siècle)	Moulin à eau, moulin à scie, artisanal et domestique	(Archeophone 2013 : Patrimoine Experts 2013 ; 2016 ; 2022b)
BJfJ-6	Municipalité de la Ville de Deux-Montagnes (lots 1 605 523 et 1 605 545), en bordure de la 9 ^e avenue et de la rivière des Mille Îles.	6,03	Inventaire	Site à moitié conservé	Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 AA)	Produits de débitage cannel coal, couramment utilisé par la culture Hopewell, entre 2150-1450 AA	Arkéos (2018 : S06334)
BJfJ-7	Quartier Sainte-Dorothée.	5,33	Inventaire	Indéterminée	Historique (1900-1950)	Bâtiment agricole et infrastructures du talus ferroviaire (1913.).	Arkéos (2021 : S07424)
BJfJ-g	Île Pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras au bout du chemin du Mistral	3,36	Découverte fortuite ; Analyse	Indéterminée	Sylvicole supérieur (1000-400 AA)	Tessons de céramiques datés au Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent	Rochefort (2010 : S04851)

D'autres vestiges de la période historique récente ont été découverts sur les îles Lacroix, Desroches, Langlois, Kennedy, Gendron, Chapleau et Darling. L'île Gendron présentait des vestiges datant peut-être de la fin du 18^e siècle et la plupart des vestiges sur les autres îles dataient de la deuxième moitié du 19^e au 20^e siècle (Archéobec 1996).

3.5.2.3 BjFk-5, Maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent

Ce site est aussi appelé « Maison Robert-Bélanger » et a été cité monument historique en juin 2009, en vertu de la Loi sur les biens culturels. En 2011, la maison devait être restaurée et en prévention des travaux, la ville de Montréal a demandé un inventaire archéologique. Les travaux ont été réalisés à l'automne 2011 et ont été divisés en neuf opérations manuelles sur le terrain, ainsi que dans la cave de la maison. Les résultats démontrent des vestiges liés aux activités domestiques de la ferme, notamment deux puits, trois sections de dallages de pierre, une canalisation en pierre et une base en pierre maçonnée qui pourrait être liée à un four à pain ou une annexe. Des niveaux de labours qui précèdent la construction de la maison ont aussi été dégagés (Archéotec 2012a).

Au printemps 2012, les travaux d'excavations se sont poursuivis dans la cave, aux abords immédiats de la maison et sur le terrain. Cette campagne s'est échelonnée sur deux années. L'inventaire s'est poursuivi en 2012 et les excavations mécaniques ont été supervisées en 2013, engendrant deux semaines supplémentaires de fouilles archéologiques. Ces interventions ont permis de mieux connaître les vestiges dégagés en 2011 et de découvrir les vestiges d'une écurie et un système de drainage et de canalisation des eaux. D'autres vestiges, visiblement plus anciens que la maison, dataient possiblement de la fin du 18^e et du début du 19^e siècle (Ethnoscop 2014).

3.5.2.4 BjFl-1, découverte fortuite à Laval-Ouest

Ce site a été découvert en 1976 sur un terrain privé localisé au 4150, 1^{re} Avenue à Laval-Ouest. Il est situé sur le bord de l'eau, immédiatement à l'est du rapide qui sépare le lac des Deux Montagnes et la rivière des Mille-Îles, face au Grand Moulin de Saint-Eustache. La propriétaire de l'époque a découvert une pierre polie en creusant son puits. L'outil avait été trouvé à trois pieds de profondeur (un peu plus de 60 cm), sous le sol remanié, à la surface de l'argile. Il était en pierre polie de couleur gris-bleu, et affilé comme une hache. C'est le témoin d'une occupation paléohistorique, datant de l'Archaique moyen à supérieur, dont la technologie est bien connue en Outaouais ($\pm$ 6000 à 3000 ans AA). Il s'agit d'une découverte fortuite et un archéologue avait alors visité les lieux et fait une prospection visuelle. Aucune autre intervention archéologique n'a été réalisée sur cette propriété depuis ce temps (Barré 1976).

3.5.2.5 BjFl-7, quartier Sainte-Dorothée

Le site BjFl-7 a été inventorié dans le cadre des travaux de prolongement du REM effectué au sud de la future station Ste-Dorothée, dans l'emprise de la voie ferroviaire du REM au nord du Chemin du bord de l'eau sur le lot du cadastre rénové : 1 850 396 ptie. L'inventaire et la fouille qui s'en est suivie ont mis au jour des vestiges de pierre et de bois, ainsi que des sols d'occupation, niveau d'abandon et de démolition.

tion d'un petit bâtiment secondaire en marge d'un domaine agricole. La fondation en maçonnerie sèche est formée d'un appareil à tout venant et témoigne d'une occupation à partir du dernier quart du 19^e siècle. Le bâtiment fait partie d'un ensemble de dépendances érigées en périphérie d'une maison de ferme située légèrement à l'est de l'actuelle. L'occupation ferroviaire a également permis de récupérer un caisson de bois à claire-voie, ayant possiblement réutilisé des pièces de bois (certaines étaient fichées de clous forgés) pouvant provenir d'une structure de bois érigée au début du 19^e siècle. Les analyses dendrochronologiques indiquent que le bois a été abattu après 1809, probablement vers le milieu du 19^e siècle (Arkéos 2022I).

3.5.2.6 BiFl-g, découverte fortuite sur l'île Pariseau/Bigras

Une résidente de l'île Pariseau/Bigras a découvert des tessons de céramique autochtone au bout du chemin du Mistral. Les objets ont fait l'objet d'une analyse par Frank Rochefort, qui les a datés au Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rochefort 2010).

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques

L'inventaire archéologique de la berge et du parc Couvrette (secteur d'intervention LVL23-22) devait permettre de vérifier si des ressources archéologiques étaient conservées dans les zones de potentiel de la berge Couvrette et du parc Couvrette, dans les limites prévues des travaux d'aménagement. Les sondages manuels et les tranchées mécaniques ont montré qu'une bonne partie du parc et de la berge Couvrette a fait l'objet d'importants travaux de rehaussement et de décapages. Malgré tout, certaines portions de l'ancien sol agricole et des horizons de sols naturels subsistaient en plusieurs endroits sous les remblais. Dans certains espaces, les remblais étaient trop épais pour permettre de vérifier la présence des sols cultivés ou des horizons pédologiques d'origine. Le tableau 4.1 énumère les sous-opérations et sondages qui ont été effectués lors de l'inventaire archéologique.

4.1 Berge Couvrette (LVL23-22, op. 1 et 4), zones de potentiel P-1.1 et H-1.1

La berge Couvrette (plan 4.1), qui recoupe les zones de potentiels autochtone P-1.1 et eurocanadienne H-1.1, a fait l'objet de quatre tranchées d'inventaire mécaniques et de 29 sondages manuels. Selon sa topographie, la berge peut être séparée entre sa portion boisée au nord-est qui borde le ruisseau Papineau-Lavoie (section 4.1.1), sa portion nord-ouest qui est gazonnée et qui accueille un stationnement, des sentiers et des aménagements de parcs (section 4.1.2), et sa portion sud qui borde le rivage et qui accueille quelques aménagements, dont un rond de foyer (section 4.1.3).

4.1.1 Tranchées d'inventaire mécanique 1A, 1B, 1C et 1D

L'inventaire de la berge Couvrette a commencé par l'excavation de quatre tranchées à l'aide d'une mini-excavatrice à l'emplacement présumé d'anciens chalets de villégiature situés dans la portion est du terrain. Les quatre tranchées ont été implantées dans la partie boisée de la berge bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, dans le tracé préliminaire du futur émissaire pluvial. Un inventaire par le biais de tranchées mécaniques avait été préconisé dans ce secteur, étant donné les travaux de remblaiement qui

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations et sondages archéologiques de la berge et du parc Couvrette (LVL23-22)

S-op. / sond.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Som. Labour	Alti. sommet	Vestige
1A	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zones P1.1 et H.1.1	2,50	1,05	1,19	N/A	22,94	
1B	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zone P1.1	5,00	4,60	1,23	21,70	22,49	
1C	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zones P1.1 et H.1.1	11,10	5,30	1,20	22,31	23,20	
1D	Berge Couvrette, boisé est	Tranchée mécanique, zones P1.1 et H.1.1	6,00	3,60	1,21	22,55	23,12	
1E	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,69	N/A	23,30	
1F	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,77	N/A	23,28	
1G	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,76	N/A	23,31	
1H	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,55	env. 21,50?	21,60	
1J	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,42	N/A	21,41	
1K	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,46	N/A	21,44	
1L	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,20	N/A	20,70	
1M	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,54	N/A	20,83	
1N	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,44	N/A	20,73	2722
1P	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,47	N/A	20,93	
1Q	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,46	N/A	20,64	
1R	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,55	N/A	20,84	
1S	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,50	N/A	21,16	
1T	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,45	N/A	21,30	
1U	Berge Couvrette, boisé sud	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,40	N/A	21,47	
1V	Berge Couvrette, boisé est	Sondage manuel, zone P1.1	0,45	0,45	0,68	N/A	21,54	
1W	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,45	23,74	24,19	
1X	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,57	23,40	23,80	
1Y	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,50	0,50	0,58	N/A	23,47	
1Z	Berge Couvrette, gazon nord	Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,46	N/A	23,35	
2A	Parc Couvrette, boisé sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,45	0,36	N/A	22,54	
2B	Parc Couvrette, boisé sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,40	0,40	0,60	N/A	22,51	
2C	Parc Couvrette, gazon sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,45	0,56	N/A	23,50	
2D	Parc Couvrette, gazon sud-est	Sondage manuel, zone P2.1	0,43	0,43	0,33	N/A	23,67	

S-op. / sond.	Localisation		Objectifs	Long.		Prof.	Som. Labour	Alti. sommet	Vestige
				(m)	(m)				
2E	Parc Couvrette, gazon sud-est		Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,45	0,53	N/A	23,56	
2F	Parc Couvrette, gazon sud-est		Sondage manuel, zone P2.1	0,45	0,40	0,46	N/A	23,65	
3A	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,56	N/A	24,38	
3B	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,60	N/A	24,60	
3C	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,43	N/A	24,65	
3D	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,55	N/A	24,69	
3E	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,66	24,35	24,53	
3F	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,80	24,57	24,78	
3G	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,65	N/A	24,60	
3H	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,60	24,09	24,79	
3J	Parc Couvrette, bord du ruisseau		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,20	N/A	24,64	
3K	Parc Couvrette, bord du ruisseau		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,20	N/A	24,64	
3L	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,40	0,40	0,55	N/A	24,55	
3M	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,40	0,40	0,55	N/A	24,23	
3N	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,40	0,40	0,57	24,02	24,56	
3P	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,38	N/A	24,56	
3Q	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,67	24,00	24,39	
3R	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,45	N/A	24,57	
3S	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,75	24,01	24,49	
3T	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,74	N/A	24,59	
3U	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,54	N/A	24,56	
3V	Parc Couvrette, terrain baseball		Sondage manuel, zone P2.2	0,45	0,45	0,56	N/A	24,73	
4A	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,80	23,52	24,07	
4B	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,70	N/A	23,16	
4C	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	1,00	1,00	0,50	N/A	23,43	4C101
4D	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,75	22,49	22,89	
4E	Berge Couvrette, gazon nord		Sondage manuel, zones P1.1 et H.1.1	0,45	0,45	0,50	23,46	23,73	

ont vraisemblablement bouleversé une partie du terrain, lors du redressement de l'ancien méandre du ruisseau qui a été décalé quelque peu à l'est de son emplacement d'origine.

Sous la litière forestière (1A1, 1B1, 1C1 et 1D1), les tranchées mécaniques ont mis au jour des couches de remblais de rehaussement d'une épaisseur de 0,50 à 0,70 m qui ont été vraisemblablement mis en place au cours du 20^e siècle (1C2, 1D2 et 1D3) possiblement lors de l'aménagement des chalets de vacanciers au cours de la première moitié du 20^e siècle et plus probablement subséquentement lors de l'aménagement en parc de la berge au cours des années 1970 (figure 4.1 ; photo 4.1). La sous-opération 1A (figure 4.2 ; photo 4.2), a révélé un niveau de démolition (lot 1A2) contenant des débris variés dont les restes d'un chauffe-eau, une boîte électrique, de la broche de cuivre, un support de remorque en acier, un tuyau de fer et un fragment d'égout sanitaire en fonte. Ces éléments témoignent de la période de villégiature de la berge et sont associés à l'abandon d'un ancien chalet ayant été démolí entre 1950 et 1961 (Patrimoine Experts 2021, tableau 6.1), qui était situé à l'emplacement de la sous-opération 1A (voir plan 5.6).

Les tranchées 1B et 1D dénotent la présence d'un niveau enfoui entre 0,60 et 0,70 m de profondeur de composition plus organique que les autres dépôts (couches 1B5 et 1D5) qui correspond à l'ancien sol agricole qui a été cultivé entre le 18^e siècle et les premières décennies du 20^e siècle (figure 4.3 ; photo 4.3 et figure 4.4 ; photo 4.4). Ce niveau (1B5 et 1D5) contenait des fragments de briques, des tessons de terre cuite commune locale et de terre cuite fine blanche vitrifiée (1840-aujourd'hui), un fragment de verre à vitre et un clou tréfilé (photo 4.5) dont la production à partir de 1890 (Labonté-Leclerc 2016, dans Métreau 2016, 249-55 ; Perry 2017).

4.1.2 *Portion nord de la berge Couvrette : sondages manuels 1E, 1F, 1G, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 4A, 4B, 4C, 4D et 4E*

Les sondages manuels effectués sur la berge Couvrette ont couvert différents espaces, dont une aire gazonnée (photo 4.6) située dans la portion nord de la berge (sondages 1E, 1F, 1G, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 4A, 4B, 4C, 4D et 4E). Le profil stratigraphique des sondages effectués dans ce secteur dont l'altitude de surface varie entre 24 et 22,50 m présente plusieurs particularités dans les horizons de sols supérieurs, ce qui tend à indiquer que le terrain a fait l'objet de remaniements en profondeurs dans certains espaces localisés et de manière générale de rehaussement et de nivellement afin de redresser le terrain. Plusieurs des sondages de ce secteur ont mis au jour des déchets récents de composition variée (métal ferreux, plastique, verre, etc.). Seule une partie des sondages manuels (sondages 1X, 4A, 4B, 4D et 4E) effectués dans cette portion de la berge ont permis d'atteindre le sol agricole entre des profondeurs de 0,30 et 0,70 m.

De manière générale, les sondages effectués dans ce secteur de la berge ont d'abord mis au jour une couche de sol plus ou moins organique sous la surface gazonnée (figures 4.5 et 4.6). Cette première couche a une composition variable selon les espaces sondés. Dans le cas des sondages 1E, 1F, 1G, 1W, 1Z, elle est décrite comme un limon sableux brun foncé et organique plutôt meuble, pouvant contenir du charbon de bois (1F1). Plus à l'ouest, elle se compose plutôt d'une couche de sable fin beige moyennement compact (1Y1, 4A1, 4B1, 4C1, 4B2, 4D1). Le sondage 1W a notamment livré un fragment de corps d'un contenant en terre cuite commune locale, un clou tréfilé (1890-) et un petit coquillage dans la



C:\Users\lanto_OneDrive\Documents\ArcGIS\Projects\MapSeries\MapSeries.aprx

9 mai 2024

Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 4.1

Berge Couvrette,
sous-opérations et
sondages des opérations 1 et 4

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Pierre

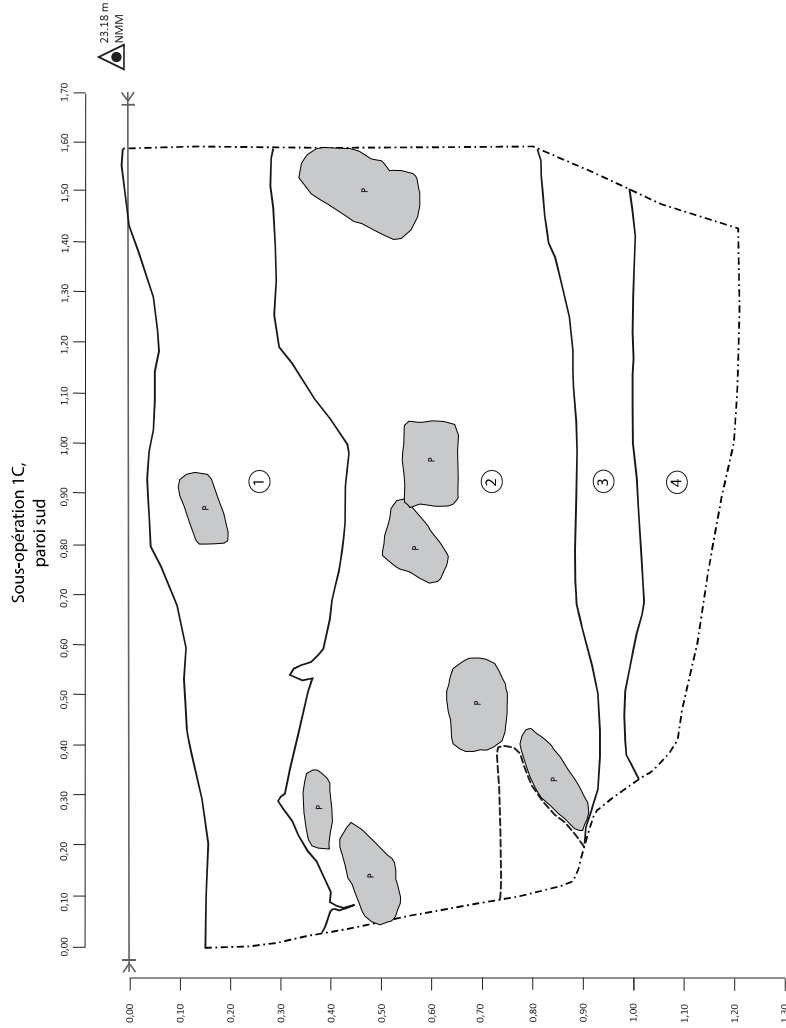


Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Cartographie:

Solène Boisard, archéologue

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1C,
paroi sud

Description des sols

1. Litière forestière. Limon sableux brun foncé, homogène, mi-meublé. Inclusions: Brindilles, racines et épines de pin.
2. Sable limoneux gris-brunâtre, meuble friable. Inclusions: nodules de briques (moins 5 cm), nodules de mortier (plus ou moins 1 cm), édats de maçonnerie, pierres brutes ou des champs subanguleux et subarrondis.
3. Argile sableux brun-grisâtre, compact, homogène. Inclusions: pierres arénisées, galets arrondis 5 cm.
4. Argile limoneux brun-grisâtre, très compact. Inclusions: gravillons subarrondis.

Légende:

Altitude

○ Numéro de couche

— Ligne de dessin

— Limite de couche

--- Limite de fouille

— — Limite entre paroiss

Projection

Pierre

Particul
Brique

Particulae / Modules / Modules

☐ Métal



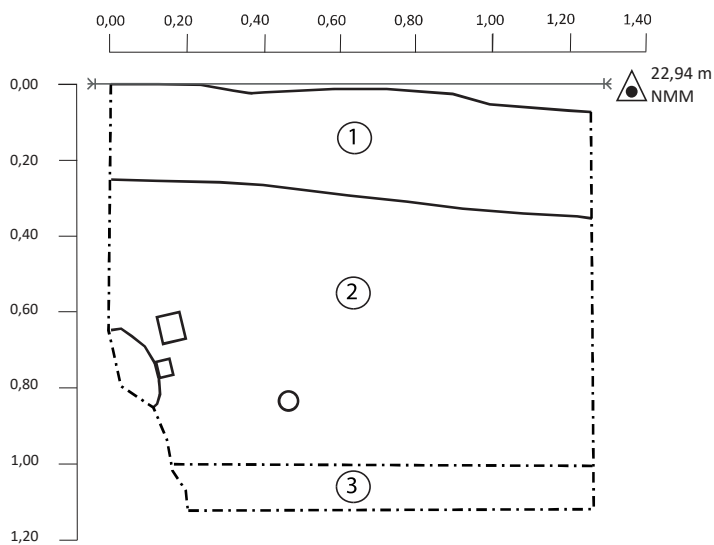


Photo 4.1 Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud de la tranchée 1C (photo PATR23N03_0038).



Photo 4.2 Berge Couvrette (LVL23-22), paroi nord de la tranchée 1A (photo PATR23N03_0006).

Sous-opération 1A,
paroi nord



Description des sols

1. Gazon.
2. Sable limoneux brun foncé compact. Inclusion: charbon de bois, clou décomposé, gravier anguleux.
3. Limon argileux brun orangé texturé orange compact. Inclusion: pierres subanguleuses.

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 1A,
paroi nord

Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



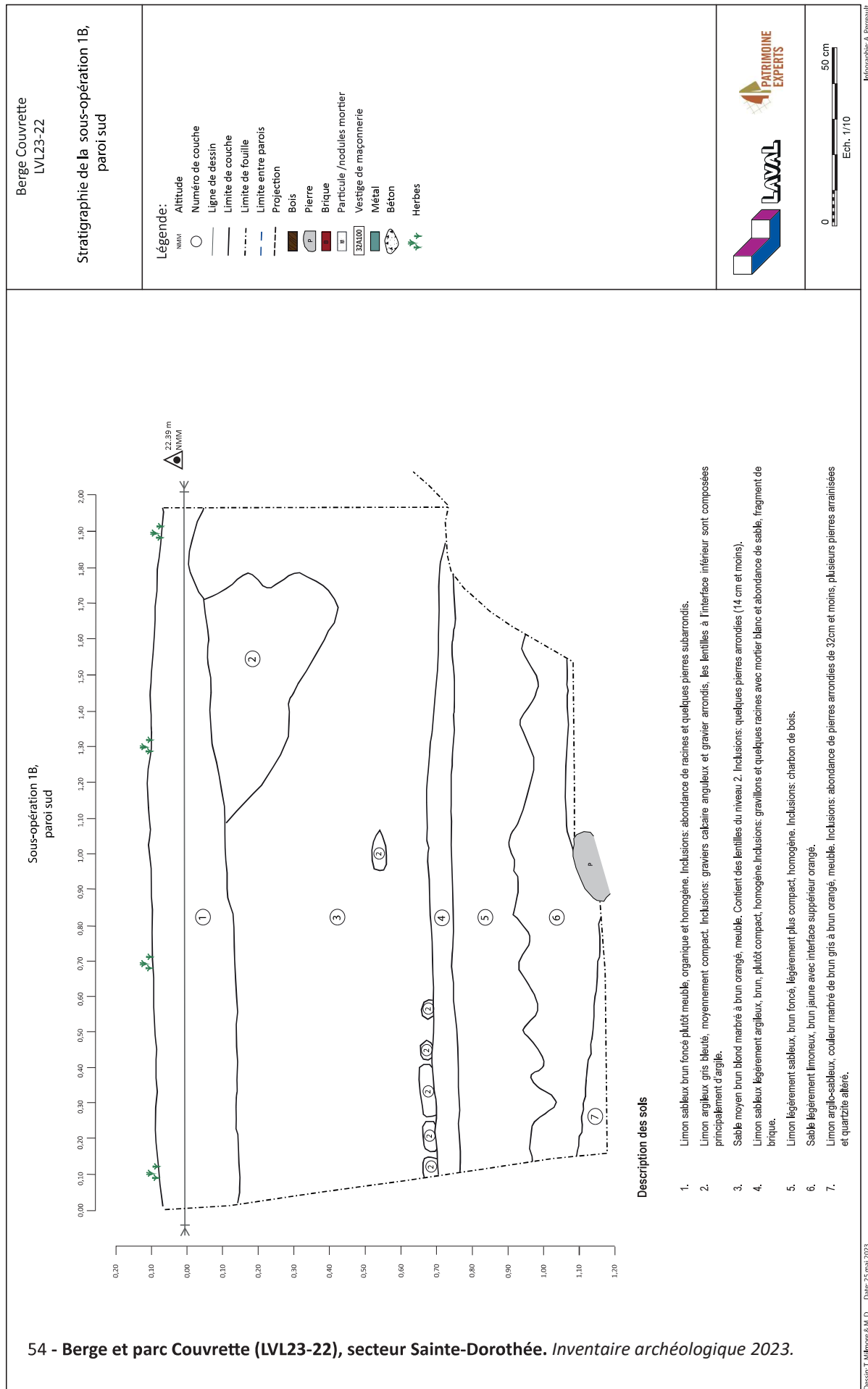


Photo 4.3 B e r g e
Couvrette (LVL23-22), paroi
sud de la tranchée 1B (photo
PATR23N03_0034).



Photo 4.4 B e r g e
Couvrette (LVL23-22), paroi
sud de la tranchée 1D (photo
PATR23N03_0044).



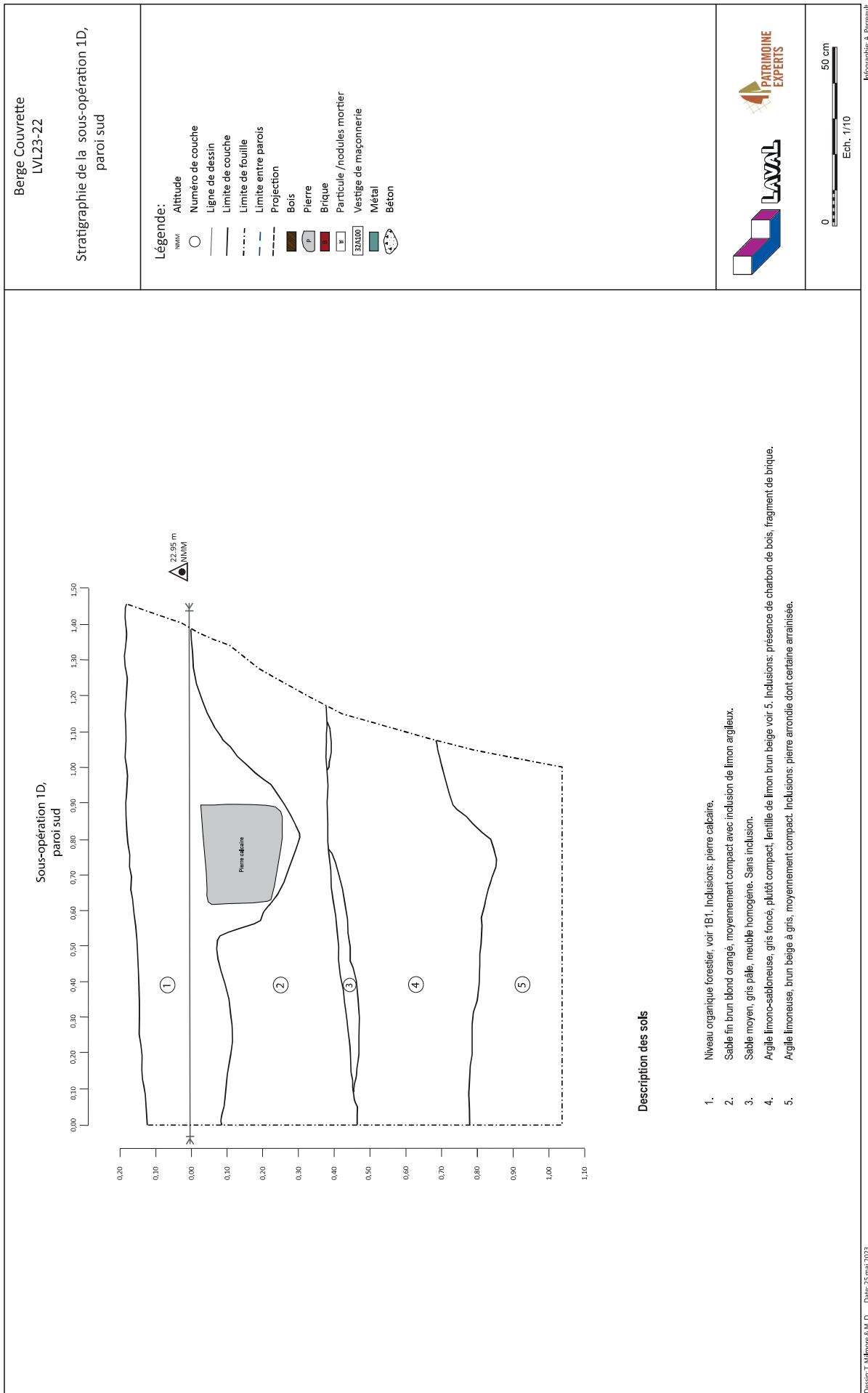


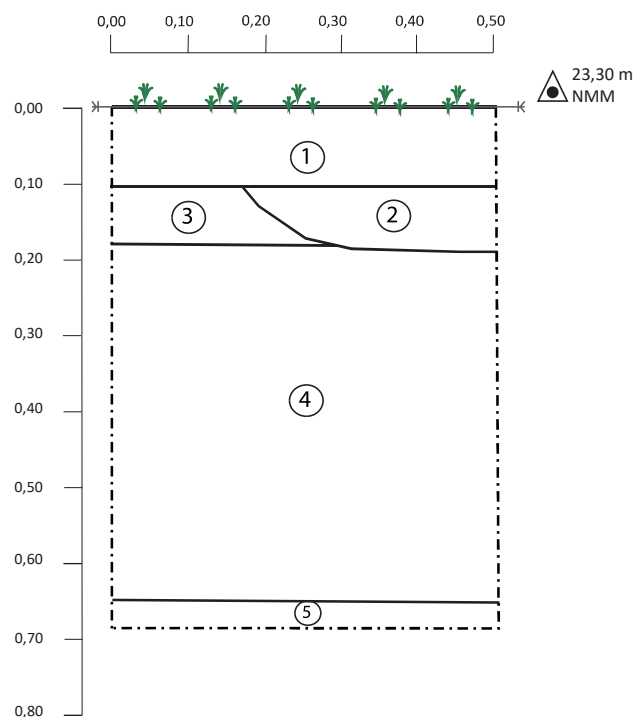
Photo 4.5 B e r g e
Couvrette (LVL23-22),
artéfacts récupérés dans
la couche 1D5, provenant
de l'une des tranchées
mécaniques excavée dans
la portion est de la berge
Couvrette (photo Mathieu
Mercier Gingras, _DSC1411).



Photo 4.6
Berge Couvrette (LVL23-22), excavation en cours
des sondages dans la
portion nord-ouest de la
berge Couvrette (photo
PATR23N04_0164).



Sous-opération 1E, paroi sud-est



Description des sols

1. Limon sableux brun foncé organique plutôt meuble. Sans inclusion.
2. Sable limoneux gris compact. Inclusions: gravier calcaire anguleux.
3. Limon gris foncé avec sable graveleux plutôt compact homogène. Sans inclusion.
4. Argile limoneuse brun tacheté orangé plutôt compact. Inclusions: pierres subanguleuses obliques, gravier.
5. Argile légèrement limoneuse plutôt compact brun marbrée bleuté. Inclusions: pierres subarrondis, arrainisé.



PATR23N03_0071

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1E, paroi sud-est

Légende:

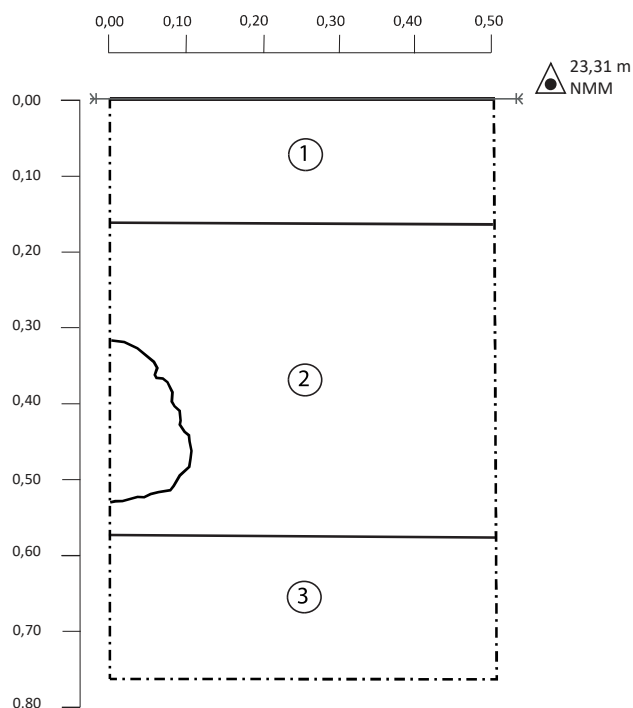
- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm

Ech. 1/10

Sous-opération 1G, paroi est



Description des sols

1. Limon sableux. Inclusion: plastique rouge et verre à vitre.
2. Limon sableux gris tâché orange plutôt compact. Inclusions: abondance de pierres subarrondies, pierres arraisées. Lentille de charbon gris gravelleuse.
3. Limon sableux brun foncé plutôt compact. Inclusion: gravier et pierres.



PATR23N03_0080

Berge Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1G, paroi est

Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm

Ech. 1/10

première couche (1W1), ces éléments disparates pourraient provenir d'un lieu de prélèvement inconnu et auraient été déposés lors de la mise en place du remblai.

Des fragments de plastique (1F, 1G, 4A, 4B, 4C et 4D) ont été récupérés en plusieurs endroits de ce dépôt de surface. Les sondages 1E (1E3) 1F et 1G ont notamment livrés des fragments de polystyrène expansé (styromousse), des morceaux de plastique rouge ou jaune, de la peinture bleue écaillée, ainsi que des fragments de terre cuite fine blanche, dont un fragment orné d'un décor peint au chrome à motif végétal vert sur la surface intérieure et de ligne bleue sur le bord (photo 4.7). Ce décor était populaire entre les environs de 1830 et de 1860 (Samford et Miller 2002).

Les sondages 1E, 1F et 1G effectués à l'est du stationnement près de la rue ont mis au jour des remblais sur une profondeur importante dont la base a été atteinte entre 0,67 et plus de 0,77 m de profondeur (voir les descriptions des couches 1E4, 1F3, 1F4, 1G2 et 1G3). Un petit niveau de gravier calcaire concassé (1E2 et 1E3) observé au sommet du profil stratigraphique du sondage 1E pourrait marquer l'emprise d'un ancien sentier mis en place lors d'une période d'aménagement du parc ou durant la période de villégiature. Le sol naturel stérile n'a été observé qu'à la base du sondage 1E (couche 1E4). Il se compose d'argile légèrement limoneuse brune marbrée plutôt compacte et contient quelques pierres subarrondies. Cet horizon de sol naturel correspondrait à un till fluvio-glaciaire.

D'autres niveaux observés dans la portion nord-ouest de la berge témoignent d'un rehaussement ou d'un nivellement du terrain au cours du 20^e siècle. Les sondages 4A, 4D ont mis au jour des remblais de rehaussement de composition variable, soit un limon argileux gris-beige, observé entre 0,45 et 0,55 m de profondeur, dans le cas du sondage 4A (couche 4A2) ou un mélange hétérogène de sable beige pâle et d'argile gris bleuté et meuble observé entre 0,17 et 0,40 m de profondeur dans le cas du sondage 4D (4D2). Sous les remblais, les sondages 4A, 4D, 1W et 1X ont permis d'identifier le niveau de l'ancien sol agricole labouré. Les couches 1X3, 1W3 et 4A3 de l'ancien labour ont révélé quelques éléments de culture matérielle associés à l'occupation agricole du terrain au cours du 19^e siècle. L'assemblage inclut un clou découpé, dont l'usage était courant au cours du 19^e siècle avant 1890, en plus d'un fragment de

Photo 4.7 Tesson de terre cuite fine blanche retrouvé dans le sondage 1G, dans l'une des trois couches observée en paroi (photo B_Couvrette_1G_b).



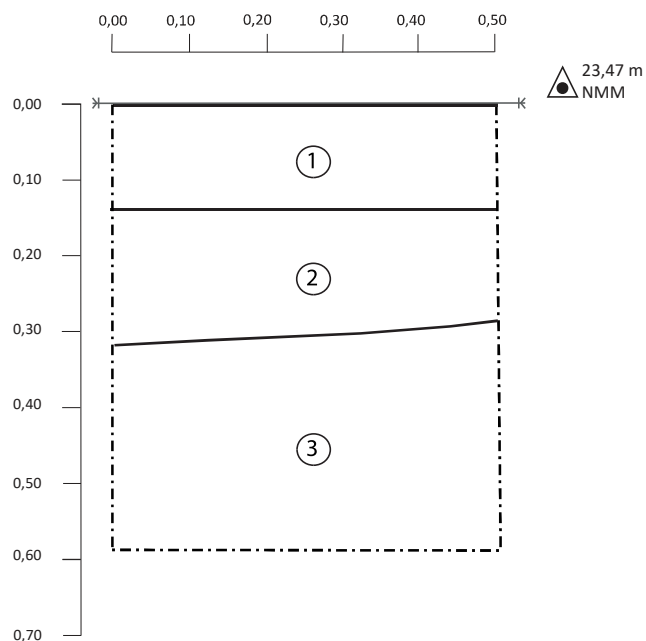
bouteille à gin carrée en verre de couleur vert foncé présentant des lignes de moule verticale sur la surface extérieure. On compte également un fragment de verre à vitre ainsi qu'un fragment de rebord d'un contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée (peut-être une soucoupe ?) orné d'un décor moulé à motif indéterminé ayant été produit à une date inconnue après 1840 (Labonté-Leclerc 2016, dans Métreau 2016, 249-55).

La portion nord-ouest de la berge recoupe l'emplacement d'anciens chalets construits entre 1930 et 1948 et démolis entre 1976 et 1978 (Patrimoine Experts 2021, tableau 6.1). Les sondages 1Y et 4C ont mis au jour des vestiges et artefacts associés à l'un de ces chalets. L'examen des parois du sondage 1Y (figure 4.7 Couvrette_1Y-paroi_Est) a révélé une pièce de bois placée en position horizontale du côté de la paroi sud (photo 4.8). Afin de documenter l'étendue de la pièce de bois, le sondage 1Y a été agrandi vers le sud par le biais du sondage 4C, qui mesure 1 m de côté. Ce dernier sondage a permis de dégager une petite section d'un vestige en pierre (4C101) orienté dans l'axe est-ouest qui devait former l'ancienne fondation sud du chalet localisé à cet endroit, tel que le révèlent les superpositions de photographies aériennes (voir la superposition des vestiges au développement polyphasé dans le chapitre 5, voir plan 5.6). Les pierres qui mesurent entre 0,20 et 0,50 m recouvrent des tiges d'acier de 1,5 cm de diamètre, qui pouvaient faire partie d'une ancienne armature de béton. Des fragments de verre à vitre, des clous tréfilés (1890-) dont certains fichés dans la pièce de bois ainsi que des fragments épars de béton et de mortier gris ont également été récupérés dans le niveau de démolition. Les pierres n'étaient pas liées entre elles par du mortier (photo 4.9). La fondation semble avoir été passablement perturbée lors de la démolition du chalet. D'autres artefacts plutôt récents ont été récupérés dans le niveau de démolition du chalet (1Y2 et 4C2), dont un fragment de la base d'un contenant en verre incolore fabriqué à la machine par la Consumers Glass company, entre 1962 et 1970, ce qui coïncide plutôt bien avec la fin de la période de villégiature au cours des années 1970 et la démolition des chalets entre 1976 et 1978. La couche observée au fond (1Y3 et 4C3) correspond au sol naturel non remanié.



Photo 4.8 Berge Couvrette (LVL23-22), paroi sud du sondage 1Y (photo PATR23N04_0161).

Sous-opération 1Y, paroi est



Description des sols

1. Sable fin beige moyen compact. Sans inclusion.
2. Loam limoneux beige brunâtre compact. Inclusions: nombreux graviers plats de pierres schisteuse, pièce de bois à l'horizontale en paroi sud.
3. Limon gris légèrement verdâtre plutôt compact et homogène. Inclusions: quelques pierres subanguleuses.



PATR23N04_0160

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1Y, paroi est

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc



0 50 cm
Ech. 1/10

Photo 4.9 B e r g e Couvrette (LVL23-22), vue vers l'ouest d'une possible fondation de pierre d'un ancien chalet démolì au cours des années 1970 dans le sondage 4C (photo PATR23N04_0181).



Plus au sud, le sondage 4B recoupe également l'emprise d'un ancien chalet qui n'a toutefois pas révélé de vestiges en place. Les couches 4B3 et 4B4 ont permis de récupérer plusieurs objets de plastique et de verre qui seraient associés à la consommation de friandises, de boissons sucrées, de cannabis, d'alcool et d'autres stimulants. Sous le terreau de surface, composé de sable fin gris homogène d'une épaisseur de 9 cm, on retrouve une première couche de sable moyen beige brunâtre plutôt meuble comportant des fragments de plastique. Dessous, la couche 4B3 se compose de matière organique brune et meuble et contient de nombreux sacs de plastique, deux tubes ou flacons en verre teinté régulier vert (photo 4.10) et d'autres déchets variés tels que du polystyrène expansé (styromousse), un pansement adhésif de type diachylon, du tissu bleu vert et un couvercle en plastique de tasse en carton de style verre à café jetable. Plusieurs emballages plastiques ont été récupérés (23 frag., 10 obj.), parmi lesquels on compte un fragment d'un petit sachet avec une feuille verte de cannabis et un fragment orné de trèfles (photo 4.11). Une étiquette en plastique repliée sur elle-même présente une image de saxophone avec l'inscription suivante : « FABRIQUE PAR DJEEP/1-866-393-5337 ». L'indicatif téléphonique sans frais 866 serait en vigueur depuis le 29 juillet 2000 (Wikipédia, 2022)¹, ce qui tend à indiquer que ces éléments, dont une partie serait associée à la consommation de drogues et alcools, ont été enfouis à cet endroit au cours des années 2000 ou 2010 et ne seraient contemporains de la période de villégiature. Tout au fond, un niveau comportant de nombreuses pierres pourrait être associé à l'ancien chalet qui se trouvait à cet endroit (photo 4.12). Plusieurs fragments d'une possible conduite de drainage en terre cuite commune non glaçurée ont également été récupérés entre les pierres (photo 4.13). Les pierres n'étaient toutefois structurées, ce qui n'a pas permis de les identifier comme vestige ou les associer avec certitude à l'ancien chalet.

1 L'article de Wikipédia, qui sert de référence ne cite pas précisément la source de cette information. Il n'a pas été possible d'identifier d'autres sources pouvant permettre de corroborer cet article de l'encyclopédie en ligne.



Photo 4.10 Deux sachets de plastique récupérés dans la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_b).

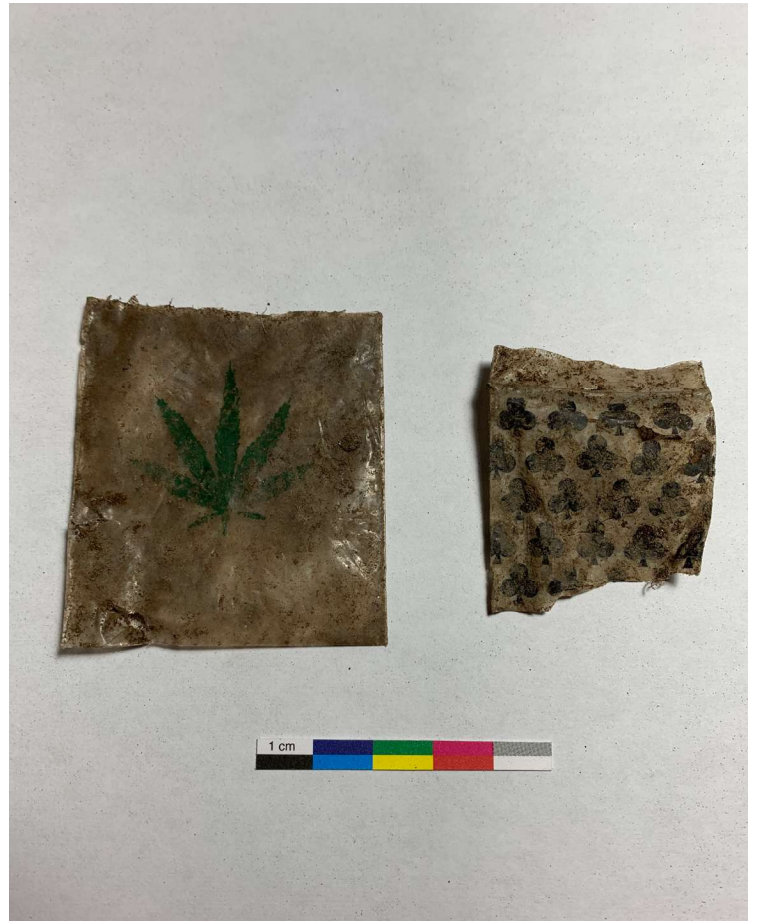


Photo 4.11 Deux tubes ou petite fiole en verre provenant de la couche 4B3 (photo B_Couvrette_4B3_d).



Photo 4.12 Berge Couvrette (LVL23-22), vue en plan des pierres rencontrés au fond du sondage 4B (photo PATR23N04_0166).



Photo 4.13 B e r g e
Couvrette (LVL23-22),
fragments d'une conduite
en terre cuite commune
récupéré au fond du
sondage 4B sous la couche
de plastique 4B3 (photo
PATR23N04_0167).

Le sondage 4D est également situé à proximité d'un ancien chalet, mais n'a pas livré d'éléments structurés pouvant être directement reliés avec la période de villégiature. Sous la première couche de sable fin d'une épaisseur de 0,17 m (4D1), on retrouve un remblai de rehaussement ou un sol remanié composé d'un mélange hétérogène de sable beige pâle et d'argile grise bleutée meuble entre 0,17 et 0,40 m de profondeur (4D2). Dans cette dernière couche, seuls des fragments d'une tuile en porcelaine portant un décor blanc texturé sur la surface supérieure pourraient être associés à l'occupation de l'ancien chalet. La couche sous-jacente (4D3) qui est observée jusqu'à une profondeur de 0,75 m, se compose de limon légèrement sableux brun grisâtre compact et est traversée par plusieurs racines avec quelques pierres subanguleuses. Il s'agirait vraisemblablement de l'ancien labour.

4.1.3 *Portion sud de la berge Couvrette, sondages manuels 1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1S, 1T, 1U, 1V*

Plus au sud, la zone boisée située en bordure du rivage était présumée moins remaniée et à plus fort potentiel étant donné qu'elle aurait pu servir de lieu d'accostage ou d'activités par les populations autochtones. Cette zone a fait l'objet de plusieurs sondages, dont certains, rapprochés au 10 m (1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R, 1S, 1T, 1U, 1V). Cet espace localisé au bas de la terrasse observée plus au nord de la berge se situe à une altitude comprise entre 21,60 et 20,40 m. Plusieurs sondages ont révélé des dépôts ou déchets mis en place dans la seconde moitié du 20^e siècle, incluant des couches de pierres anguleuses (voir photo 4.14), de gravier ou de criblure de pierre enfouie, des morceaux de bois incluant des petits

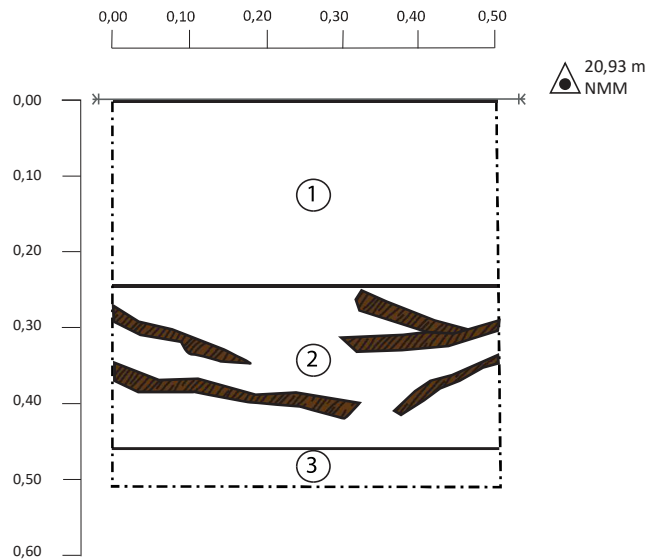


Photo 4.14 B e r g e
Couvrette (LVL23-22), paroi
nord du sondage 1K (photo
PATR23N04_0113).

madriers et du contreplaqué avec des clous tréfilés (figure 4.8) ou d'autres artefacts variés. C'est le cas des sondages 1M, 1N, 1P, 1Q et 1R qui ont permis de récupérer des matériaux de construction (figure 4.9) dont une tige en aluminium recourbée sur elle-même et formant un « U », des fragments de grès grossiers provenant d'une conduite d'égout dans la couche 1M3, du verre à vitre, un fragment possible de linoléum, des pièces de bois recouvertes d'un enduit blanchâtre sur un côté, des clous tréfilés (1890-), un ressort en métal ferreux et un fil en métal ferreux recouvert d'une gaine de caoutchouc noir. Plusieurs fragments de plastique (embout de cigarette, polystyrène expansé, objets indéterminés) retrouvés dans les niveaux de remblais indiquent que la berge a probablement servi de zone de rejets domestique et de construction au cours de la seconde moitié du 20^e siècle.

Les sondages 1H et 1V qui ont été effectués plus en recul près du bas de la terrasse montrent une séquence stratigraphique différente de ce qui est observé sur le rivage. Le sondage 1H montre une succession de sols plutôt organiques et homogènes ayant été épierrés et ne présentant pas d'inclusions (figure 4.10). Le sondage 1V montre une épaisse couche de sable entremêlé de matière organique (1V1) déposé au-dessus d'une couche de sable fin à moyen beige jaunâtre (1V2). Ces sols homogènes comportant de la matière organique pourraient attester de l'occupation agricole du terrain entre le 18^e siècle et les premières décennies du 20^e siècle. Les couches 1V1 et 1V2 ont permis de récupérer des fragments de contenants indéterminés en terre cuite commune locale à corps chamois et à glaçure verte dans le cas de 1V1 et un fragment à corps rouge orangé et glaçure incolore (Brune) dans le cas de 1V2. Le haut de la

Sous-opération 1P, paroi est



Description des sols

1. Limon beige brunâtre, compact.
2. Limon beige brunâtre, compact. Inclusions: contreplaqué peinture, déchets de rivage.
3. Limon argileux gris légèrement bleuté, compact et graveleux/pierreux.



PATR23N04_0144

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1P, paroi est

Légende:

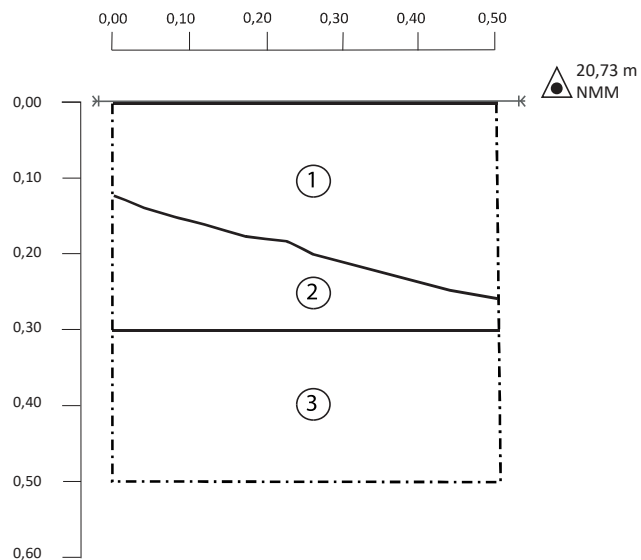
NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
▨	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc



0 50 cm

Ech. 1/10

Sous-opération 1N, paroi sud



Berge Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1N, paroi sud

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
—	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc

Description des sols

1. Limon organique légèrement sableux brun moyennement compact. Inclusions: radicelles, racines et styromousse à la base.
2. Sable moyen, légèrement limoneux, beige grisâtre, plutôt compact. Inclusions: un peu de gravier calcaire, fragment de brique verdâtre.
3. Limon beige légèrement jaunâtre, compact. Inclusions: plusieurs gravier grossiers et petites pierres subarrondies dont calcaire schisteux/granites?



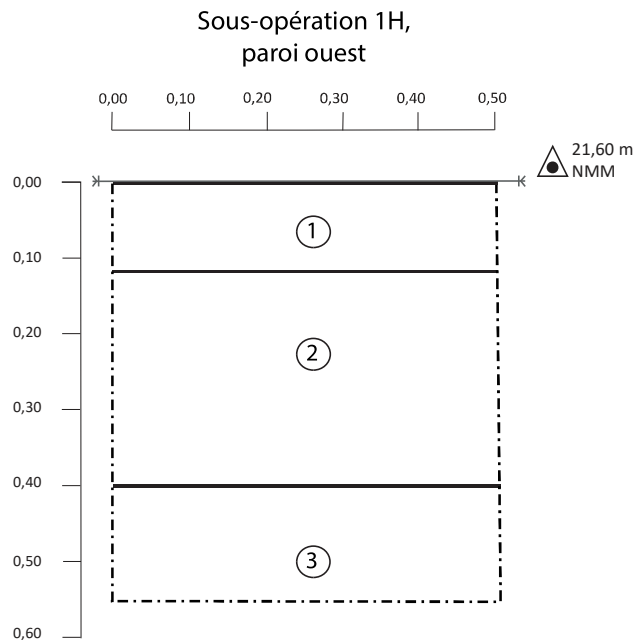
PATR23N04_0122



0 50 cm
Ech. 1/10

Berge Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1H, paroi ouest



Description des sols

1. Limon organique brun, plutôt compact. Inclusions: fragment de plastique.
2. Limon beige brunâtre, compact, interface inférieur et supérieur diffuses. Sans inclusion.
3. Sable fin à moyen, limoneux beige orangé moyennement compact, Sans inclusion.



PATR23N04_0110

Légende:

- | | |
|---|----------------------------|
| NMM | Altitude |
|  | Numéro de couche |
|  | Ligne de dessin |
|  | Limite de couche |
|  | Limite de fouille |
|  | Limite entre parois |
|  | Projection |
|  | Bois |
|  | Pierre |
|  | Brique |
|  | Particule /nodules mortier |
|  | Vestige de maçonnerie |
|  | Métal |
|  | Roc |



Ech. 1/10

couche 1V1 a également livré un fragment de bouteille de bière de marque Molson vraisemblablement daté des dernières décennies du 20^e siècle ou du 21^e siècle (figure 4.11).

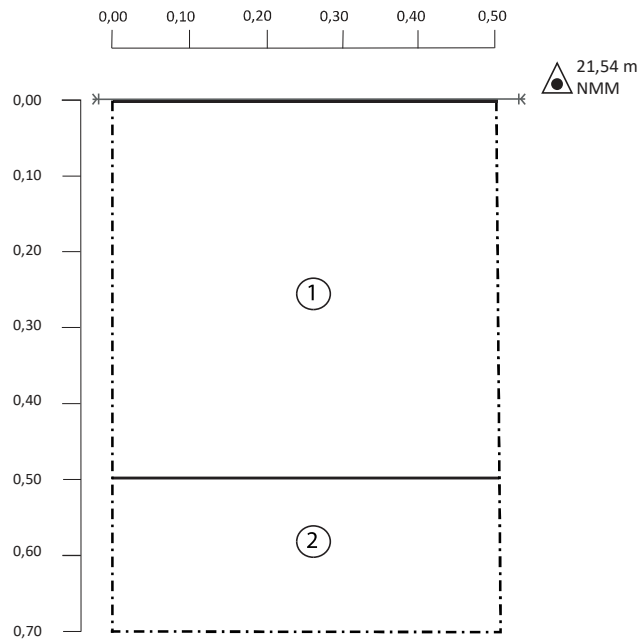
À proximité du rivage, le sol naturel qui a été documenté à partir de 0,30 à 0,50 m de profondeur se compose d'un limon argileux de couleur beige légèrement jaunâtre à bleuté, de bonne compacité et comporte plusieurs graviers grossiers entremêlés avec des petites pierres subarrondies (1N3 et 1P3). Cet horizon de sol limono-argileux et pierreux correspond vraisemblablement à l'ancien rivage de la berge avant que le terrain ne soit légèrement rehaussé au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Plus au nord (notamment dans les sondages 1K, 1H, 1V), le sol naturel est moins pierreux et sa matrice limoneuse ou limono-argileuse beige-orangé correspond plus à ce qui a été observé dans la portion nord de la berge au haut de la terrasse.

Plus récemment, des individus probablement issus du voisinage ont enterré un animal domestique sur la berge. Une petite croix de bois était plantée dans le sol à l'extrémité ouest du rivage (juste au nord du sondage 1M). Sur cette croix était inscrit le nom de l'animal : « Wheat Wheat », ainsi que des hommages qui ont probablement été laissés par les enfants de la famille (photo 4.15).



Photo 4.15 Berge Couvrette (LVL23-22), Croix d'une tombe d'animal de compagnie observé non loin du rivage de la berge Couvrette (photo PATR23N04_0117).

Sous-opération 1V, paroi est



Description des sols

1. Sable organique brun, plutôt meuble. Inclusions: nombreuses racelles.
2. Sable fin à moyen meuble beige jaunâtre orangé.



PATR23N04_0154

Berge Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 1V, paroi est

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc



0 50 cm
Ech. 1/10

4.2 Parc Couvrette (LVL23-22, op. 2 et 3), zones de potentiel P-2.1, P-2.2 et H-2.2

Les interventions effectuées du côté du parc Couvrette se sont surtout concentrées sur le terrain de baseball (opération 3) et en bordure du ruisseau Papineau-Lavoie (opération 2), dans les espaces qui semblaient avoir été le moins perturbés et qui étaient accessibles pour effectuer des sondages manuels sans devoir nécessiter des excavations mécaniques. Les espaces minéralisés n'ont pas été couverts par l'inventaire archéologique.

4.2.1 *Zones de potentiel P-2.1 et H-2.2 : Abords du terrain de soccer et boisé bordant le ruisseau Papineau-Lavoie, sondages 2A, 2B, 2C, 2E et 2F*

La zone de potentiel autochtone P-2.1 se situe dans la portion sud-ouest du parc Couvrette. Les sondages manuels ont été effectués entre le terrain de soccer et le ruisseau. Ils recoupent le tracé présumé du futur émissaire pluvial entre la station de pompage de Sainte-Dorothée et la rivière des Prairies (plan 4.2). D'après la topographie du terrain, ce secteur peut être séparé en deux espaces distincts, soit une partie gazonnée située sur une terrasse artificielle, puis une partie boisée plus basse d'environ un mètre bordant le ruisseau Papineau-Lavoie.

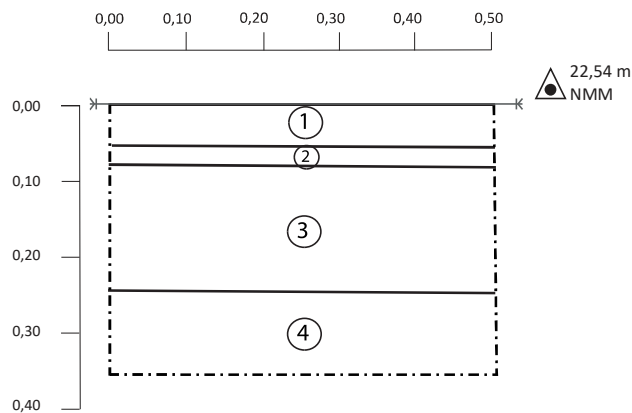
La partie gazonnée qui longe le sentier de gravier au sud-est du terrain de soccer se situe à une altitude comprise entre 23,50 et 23,70 m NMM. Cette section a fait l'objet de quatre sondages manuels espacés aux dix mètres. Les sondages ont tous révélé des remblais de sable limoneux et de limon argileux contenant des pierres anguleuses, certaines d'assez grandes dimensions, sur plus de 0,50 m de profondeur (voir figure 4.12 et 4.13). Les artefacts qui ont été récupérés dans ces sondages (couches 2C2, 2C3, 2D2 et 2E2) combinent divers éléments, incluant des emballages de plastique, des fragments d'un contenant en verre incolore, un fragment de verre à vitre, un clou découpé, des fragments non décorés de contenants en céramique variée, dont de la terre cuite fine blanche, de la porcelaine fine dure, de la terre cuite commune à corps chamois blanchâtre et glaçure incolore d'aspect jaunâtre, un os de mammifère et une tige en métal ferreux recourbée.

La partie boisée est située sur une basse terrasse bordant le ruisseau, dont l'altitude du terrain se situe autour de 22,50 à 22,60 m. Cet espace n'a fait l'objet que de deux sondages manuels, puisque la présence d'herbe à puce en plusieurs endroits limitait le choix d'emplacement de sondages. L'examen du profil stratigraphique du sondage 2A (figure 4.14) montre que ce secteur n'a fait l'objet que d'un faible rehaussement de moins d'une dizaine de centimètres. L'ancien sol agricole, qui semble correspondre à la couche 2A3 est accessible à 8 cm de profondeur. Cette couche qui se décrit comme un limon sableux brun organique, compact et homogène, est dénué de pierre, ce qui indique que le sol a vraisemblablement été épierré. La couche sous-jacente (2A4) comporte quant à elle plusieurs pierres subarrondies. Le sondage 2B montre une séquence similaire au sondage 2A. La troisième couche (2B3) qui est interprétée comme l'ancien labour montrait en paroi à 0,43 m sous la surface une lentille de mortier comportant de nombreux nodules de chaux blancs.



Ville de Laval - Parc et berge Couvrette, LVL23-22 Plan 4.2 Parc Couvrette, sondages de l'opération 2	Légende  Zones d'étude  Scus-opération/sondage  Béton	0 10 20 mètres 1:500		Sources: Patrimoine Experts, 2023 Ville de Laval, 2023
--	---	------------------------------------	---	---

Sous-opération 2A, paroi est



Description des sols

1. Limon sableux organique moyennement compact.
2. Sable limoneux gris plutôt compact.
3. Limon sableux brun organique compact homogène.
4. Limon argileux compact. Inclusion: pierres subarrondis.



PATR23N03_0085

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 2A, paroi est

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc
	Herbes



0 50 cm

Ech. 1/10

En bordure du ruisseau Papineau-Lavoie, derrière la station de pompage Sainte-Dorothée et non loin du ponceau de la rue des Jardins-Sainte-Dorothée, une fondation de béton formant le coin sud d'un bâtiment a été arpenté après avoir été repéré lors d'une reconnaissance visuelle (photos 4.16, 4.17 et 4.18). Le vestige n'a pas été plus amplement documenté, étant donné qu'il se situe en dehors de l'emprise des travaux. Les superpositions des photographies aériennes indiquent que le bâtiment, probablement une dépendance agricole, a été construit entre 1930 et 1948, puis il fut abandonné et démoli avant 1960, lors de l'aménagement de la première station de pompage de Sainte-Dorothée.

Une reconnaissance visuelle effectuée dans le boisé situé entre l'actuelle station de pompage Sainte-Dorothée et le sondage 2B a permis d'identifier les restes d'une cabane qui a probablement été aménagée par un citoyen ou un groupe de citoyens du voisinage. Il s'agit d'une cabane pour enfant, qui devait à l'origine être perchée sur des poteaux de bois (photos 4.19, 4.20 et 4.21).

4.2.2 *Zones de potentiel P-2.2 : Terrain de baseball du parc Couvrette, sondages 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3J, 3K, 3L, 3M, 3N, 3P, 3Q, 3R, 3S, 3T, 3U, 3V.*

Tel qu'indiqué dans l'étude de potentiel archéologique 2021, la portion sud de la zone de potentiel P-2-2 est occupée par divers aménagements de parc incluant des terrains de tennis, une piste cyclable et des bancs de parcs. La visite au terrain a permis de constater que ces espaces ont probablement été assez fortement perturbés et sont peu susceptibles de conserver des superficies importantes de sols en place. Ajoutons également qu'un ancien méandre aujourd'hui remblayé du ruisseau traversait une partie du secteur. C'est pour cette raison que les sondages manuels ont été concentrés plutôt sur le terrain de baseball.

Les sondages montrent que les portions centrales et sud du terrain de baseball ont été rehaussés de façon plus importante que les périphéries ouest et est (plan 4.3). De manière générale, le terrain de baseball montre un bombement qui se profile au centre dans un axe nord-ouest/sud-est (figures 4.15 et 4.16). L'altitude passe de 24,70 m en partant du fond du champ extérieur et atteint 25 m autour du marbre. La partie ensablée autour des quatre bases qui forme le champ intérieur se maintient entre des altitudes de 24,90 à 25 m. Les sondages 3B, 3C et 3D effectués à cet endroit n'ont pas permis d'atteindre les sols naturels en place. Sous le terreau organique de la surface gazonnée, ils ont révélé à partir de 0,15 m de profondeur, un remblai composé de limon gris beige contenant de nombreuses pierres et du gravier jusqu'à une profondeur maximale de 0,60 m (dans le cas du sondage 3B). Ce remblai a vraisemblablement été mis en place vers 1970 lors de l'aménagement du terrain de baseball. Tout indique qu'à cette époque cette partie du terrain a fait l'objet d'un rehaussement plus important qu'ailleurs, probablement afin de niveler la pente naturelle qui dirige vers le ruisseau.

L'arrière-champ gauche au nord et droit à l'est est plus bas et se situe autour d'une altitude de 24,40 m. Ce sont ces portions du terrain qui ont fait l'objet des rehaussements les moins importants. Ces espaces qui donnent accès aux sols naturels à partir de 0,20 à 0,40 m de profondeur ont fait l'objet d'un plus grand nombre de sondages, sans toutefois révéler de traces d'occupation autochtone. Les sondages 3P, 3Q, 3R, 3S, 3T et 3U ont mis au jour, sous le terreau organique de la surface gazonnée, un remblai simi-

Photo 4.16 Parc Couvrette (LVL23-22), vue vers le sud d'un vestige de béton (photo PATR23N04_0142).



Photo 4.17 Parc Couvrette (LVL23-22), parement extérieur sud-est de la fondation de béton (photo PATR23N04_0137).



Photo 4.18 Parc Couvrette (LVL23-22), profil de la fondation de béton qui devait soutenir le mur sud-est (photo PATR23N04_0139).





Photo 4.19 Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0135).



Photo 4.20 Parc Couvrette (LVL23-22), vue générale d'une cabane perchée abandonnée (photo PATR23N04_0131).



Photo 4.21 Parc Couvrette (LVL23-22), poteau-échelle de l'ancienne cabane perchée (photo PATR23N04_0133).



C:\Users\anto_OneDrive\Documents\ArcGIS\Projects\EXPORT_152368\20\laval_inv_couvrette-EXPORT.aprx

9 mai 2024

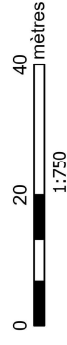
Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 4.3

Parc Couvrette,
sondages de l'opération 3

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Figure 4.15 Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le nord-est (photomontage de PATR23N04_0010 et 0011).



Figure 4.16 Vue générale du terrain de baseball du parc Couvrette vers le sud (photomontage de PATR23N04_0012 et 0013).

laire à celui observé dans le secteur des sondages 3B, 3C et 3D composé d'une couche de loam limoneux et graveleux beige grisâtre comportant des pierres subanguleuses, dont certaines de grandes dimensions ainsi que quelques blocs de béton.

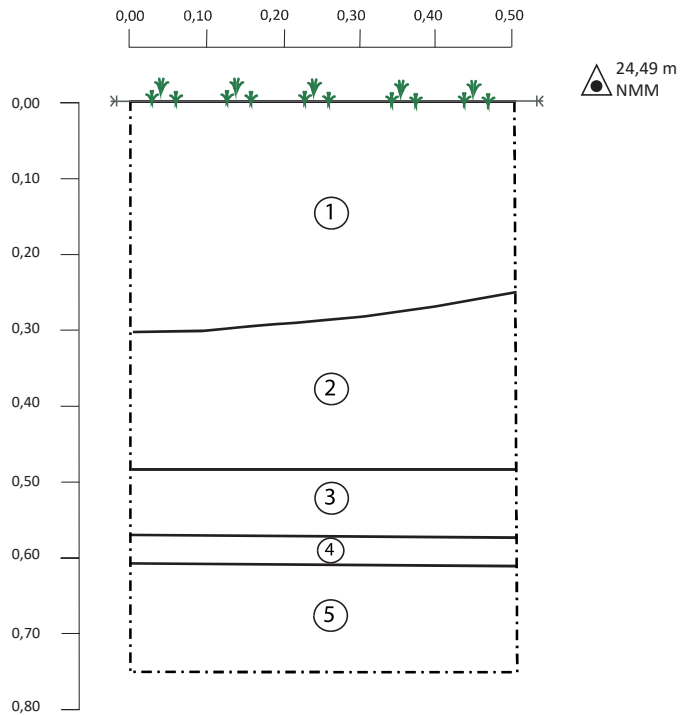
Dans ce secteur, on observe sous le remblai une couche de sol organique devant correspondre à l'ancienne litière forestière et à la couche organique (horizon Ah) du boisé qui existait avant l'aménagement du terrain en parc au cours des années 1970. Cette couche organique pouvait avoir été labourée à une certaine époque, mais était en friche au début du 20^e siècle. Certaines portions du secteur n'ont pas été remaniées en profondeur, ce qui est le cas des sondages 3S et 3Q. La stratigraphie du sondage 3S (figure 4.17 Couvrette_3S-paroi_Nord-Ouest) a révélé sous le remblai (3S1), des couches homogènes et bien stratifiées, ce qui confirme que la périphérie nord du terrain de baseball n'a pas fait l'objet d'un rehaussement très important. Une épaisse couche de sable fin à moyen beige clair (3S2), observé entre des profondeurs de 0,30 et 0,52 m, pourrait être associée à une crue exceptionnelle de la rivière, qui aurait causé un ensablement important. Dessous, les sols naturels (3S3 à 3S5) montrent une succession de fines couches d'alluvions qui alternent entre le limon, le sable et les couches plus organiques dont certaines comportent des fragments de bois. Ces minces couches d'alluvions, sableux et limoneux, alternées de résidus ligneux et organiques ont probablement été déposées par sédimentation lors des fortes crues, qui devaient être plus fréquentes aux périodes plus anciennes avec un terrain plus bas qu'aujourd'hui.

Les sondages 3P, 3R, 3T et 3U, montrent qu'une bonne partie du terrain a été remanié en profondeur, vraisemblablement lors du déboisement et de la mise en place du terrain de baseball au cours des années 1970. Le sondage 3R a révélé un imposant bloc de pierre qui empêchait d'atteindre les sols plus en profondeur. Le sondage 3P n'a quant à lui pas été excavé jusqu'au sol en place et s'est interrompu dans un remblai graveleux de forte compacité. Plus au sud, le sondage 3V n'a pas permis d'atteindre le sol naturel stérile, mais a plutôt révélé un remblai de limon beige jaunâtre sous le terreau organique.

Le sondage 3T (figure 4.18) a révélé des sols profondément remaniés, composé de deux niveaux de remblais de rehaussement observés jusqu'à 0,45 m de profondeur (3T1 et 3T2), surmontant une couche de sol hétérogène composé d'un mélange de sable fin à moyen et de limon compact (3T3). Un fragment de verre de couleur verte de type « 7up » a été récupéré dans cette couche. Ce dépôt remanié a probablement été prélevé dans les dépôts de sols naturels des environs. La couche sous-jacente composée d'un mélange de sable et de limon organique comporte plusieurs fragments de bois et pourrait résulter du déboisement du secteur au cours des années 1960 ou 1970, lors de l'aménagement du terrain de baseball avant le rehaussement du terrain. Cette couche a permis de récupérer un fragment d'une bande d'œilletons à chaussure en cuir blanc en forme de « U » dont le côté extérieur est découpé en chevrons. La bande est percée par 10 trous d'œilletons qui sont renforcés par des anneaux de fer-blanc.

Les dépôts observés dans les sondages 3F, 3L, 3M et 3N, confirment que l'arrière du champ extérieur du terrain de baseball n'a fait l'objet que d'un faible rehaussement. Le remblai de rehaussement (3F1) observé en paroi du sondage 3F (figure 4.19), qui sert également de terreau à la surface gazonnée du terrain de baseball n'a qu'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ce dépôt a livré quelques artefacts récents, dont un fragment de contenant en verre incolore, un petit fragment de verre à vitre et un petit

Sous-opération 3S, paroi nord-ouest



Description des sols

1. Remblai de sable gris brunâtre compact. Sans inclusion.
2. Sable fin à moyen beige clair, plutôt meuble, possible litage? Transition progressive avec la couche sous-jacente. Sans inclusion.
3. Sable moyen beige brunâtre moyen compact. Inclusions: matière organique.
4. Limon argileux gris bleuté, plutôt compact. Sans inclusion.
5. Sable moyen beige clair, moyen compact. Sans inclusion.



PATR23N04_0085

Parc Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3S, paroi nord-ouest

Légende:

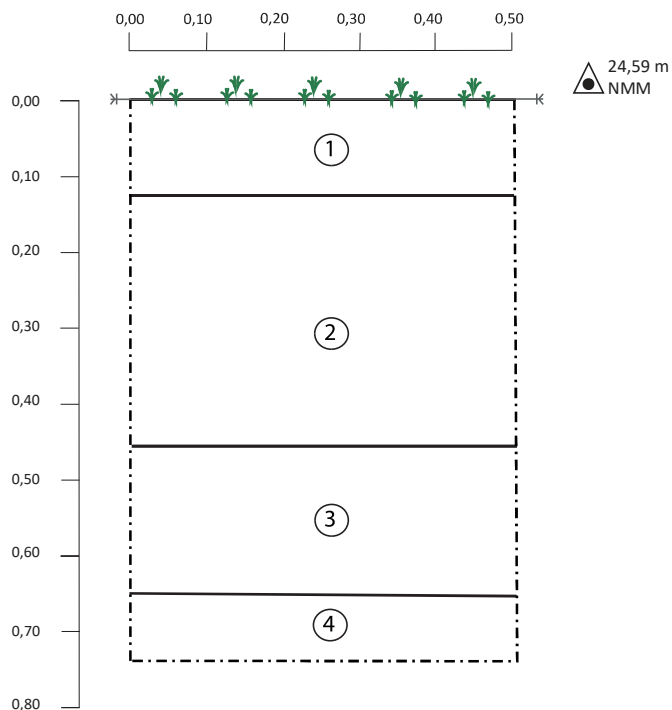
- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm

Ech. 1/10

Sous-opération 3T, paroi est



Parc Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3T, paroi est

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc
	Herbes

Description des sols

1. Remblai de sable gris, compact, plutôt homogène. Sans inclusion.
2. Loam limoneux et graveleux fin. Inclusions: nombreuses pierres généralement arrondies, du béton.
3. Mélange hétérogène de sable fin à moyen beige brunâtre et de limon gris bleuté compact. Sans inclusion.
4. Sable et limon organique brun foncé, compact. Inclusions: beaucoup de fragment de bois.



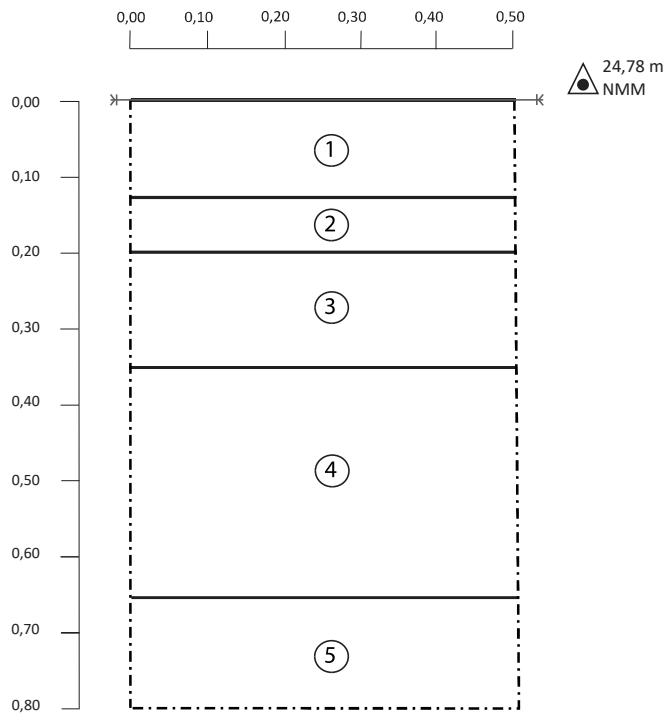
PATR23N04_0096



0 50 cm

Ech. 1/10

Sous-opération 3F,
paroi est



Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie
de la sous-opération 3F,
paroi est

Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
■	Bois
P	Pierre
B	Brique
M	Particule /nodules mortier
32A100	Vestige de maçonnerie
■	Métal
●	Roc

Description des sols

1. Sable gris brunâtre compact. Inclusions: pierres de formats variées, subanguleux.
2. Ah: Sable brun foncé moyennement compact. Sans inclusion.
3. B: Sable beige jaunâtre légèrement orangé, moyennement compact. Sans inclusion.
4. C: Sable fin beige clair meuble avec succession de litages de 1 à 4 cm de teinte allant du beige clair au beige gris. Sans inclusion.
5. Till: Limon argilleux gris plutôt foncé, très compact, avec fine lentille de sable au sommet. Inclusions: pierres et cailloux de format variés aux arrêtes subarrondis à subanguleux.



PATR23N04_0027



0 50 cm
Ech. 1/10

fragment de contenant en verre de couleur brune. Ce remblai surmonte l'ancienne couche organique de la litière forestière (3F2). Les horizons de sols naturels sous-jacents se composent d'une couche de sable beige jaunâtre (3F3, horizon B) de minces dépôts fins issus d'une déposition alluvionnaire (3F4, horizon C), probablement mis en place par le ruisseau actuel ou par des phases anciennes du cours d'eau. Tout au fond, à une profondeur de 0,65 m (24,13 m NMM), on observe une couche qui semble correspondre à un till fluvio-glaciaire (voir 3F5). Le profil stratigraphique du sondage 3M montre une séquence stratigraphique similaire à 3F, bien que l'épaisseur du remblai (0,20 m), du sol organique et des sols naturels diffère (figure 4.20).

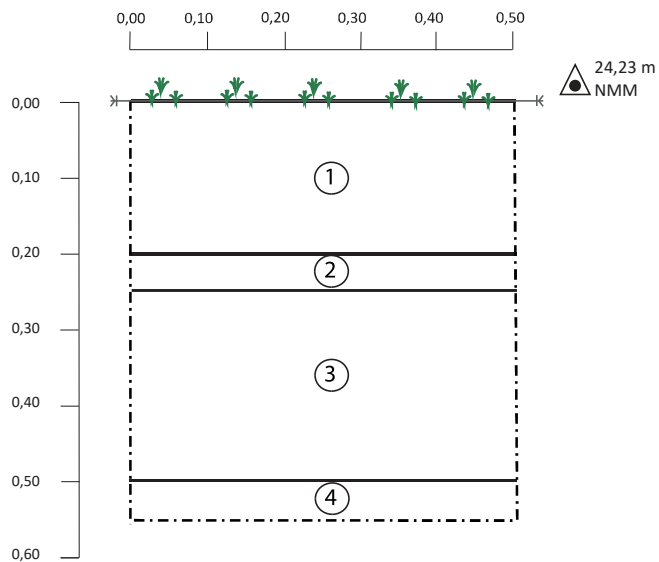
Du côté est du terrain de baseball, les sondages 3A (figure 4.21) et 3E (figure 4.22) montrent des séquences stratigraphiques similaires à ce qui est observé du côté des sondages 3F, 3L, 3M et 3N. Le terrain étant moins élevé à cet endroit, le remblai a une épaisseur de 0,17 à 0,20 m, et permet d'atteindre assez facilement l'ancien horizon organique (Ah) qui surmonte les horizons naturels sableux B et C.

À partir du sondage 3G (figure 4.23), on constate l'épaississement du remblai qui s'accroît encore plus vers les sondages 3H et 3J, ce qui coïncide également avec le profil du terrain qui est plus élevé à cet endroit et la présence du ruisseau canalisé. La couche 3G3 a permis de récupérer un fragment de canette d'aluminium, ce qui confirme que le dépôt a été déposé dans la seconde moitié du 20^e siècle. Les sondages 3J et 3K effectués en bordure du ruisseau Papineau-Lavoie montrent que le terrain a fait l'objet d'un important rehaussement possiblement associé à des travaux d'excavations dans ce périmètre (photo 4.22). Le sondage 3K a livré une capsule de bière de marque Budweiser, et un fragment de verre de couleur brune, possiblement un fragment de bouteille de bière. Les sols naturels n'ont pas pu être atteints à proximité du ruisseau, qui fut canalisé au cours des années 1940.



Photo 4.22 P a r c
Couvrette (LVL23-22), Paroi
est du sondage 3K, montrant
la présence de remblais sur
60 cm de profondeur (photo
PATR23N04_0054).

Sous-opération 3M, paroi est



Description des sols

1. Limon sableux gris, compact, avec inclusions de gravier. Remblai de rehaussement, servant de terreau organique de surface (top-soil).
2. Sol organique sableux, brun et meuble.
3. Mélange de sable fin brun-orangé, argile grisâtre marbrée noire, hétérogène. Inclusions: pierres en décomposition, gravillons meuble, avec des lentilles de sable moyen.
4. Argile légèrement limoneuse gris foncé légèrement bleuté, friable et plutôt compact. Inclusions: petites pierres et gravillons.



PATR23N04_0046

Parc Couvrette LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3M, paroi est

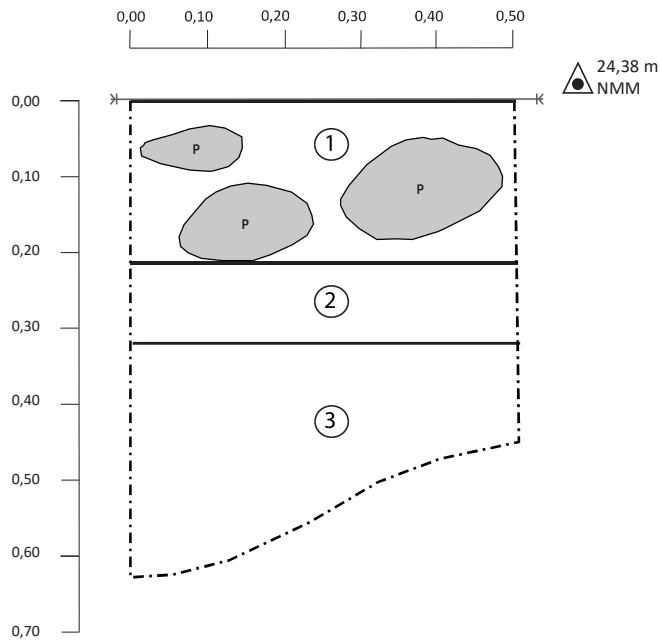
Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm
Ech. 1/10

Sous-opération 3A, paroi sud



Description des sols

1. Limon sableux fin gris brunâtre, très compact. Inclusions: Grosses et moyennes pierres subanguleuses à subarrondies.
2. Sable fin beige brunâtre, compact. Inclusions: avec racines et radicelles et trace de petits charbons de bois.
3. Sable fin beige orangé, plutôt compact. Inclusions: moyen à gros gravier, petites pierres subarrondies en cours de décomposition.



PATR23N04_0007

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3A, paroi sud

Légende:

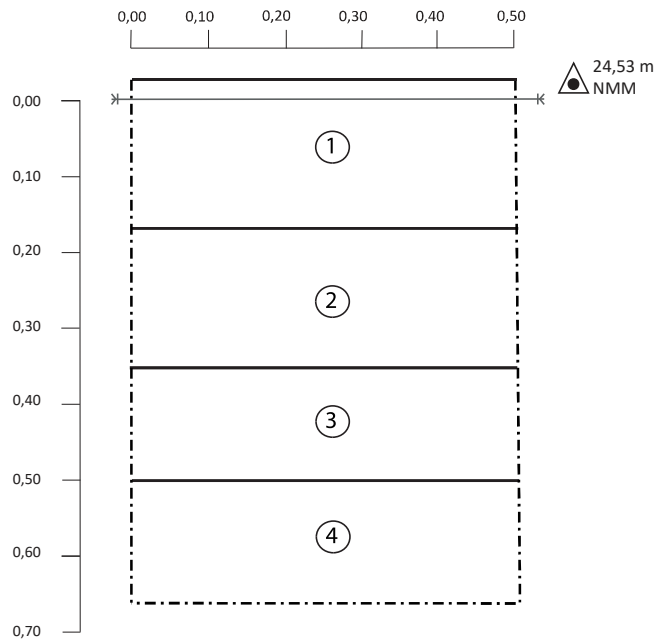
- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc



0 50 cm

Ech. 1/10

Sous-opération 3E, paroi est



Description des sols

1. Sable fin gris légèrement brunâtre. Inclusions: quelques pierres arrondies et graviers variés.
2. Ah: Sable fin beige brunâtre plutôt compact. Inclusions: charbons de bois et racinelles.
3. Bf: Sable fin à moyen beige orangé, plutôt compact. Sans inclusion.
4. B ou C: Sable fin beige pâle, moyen compact. Inclusions: rare racicelle et lentilles plus foncées.



PATR23N04_0023

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3E, paroi est

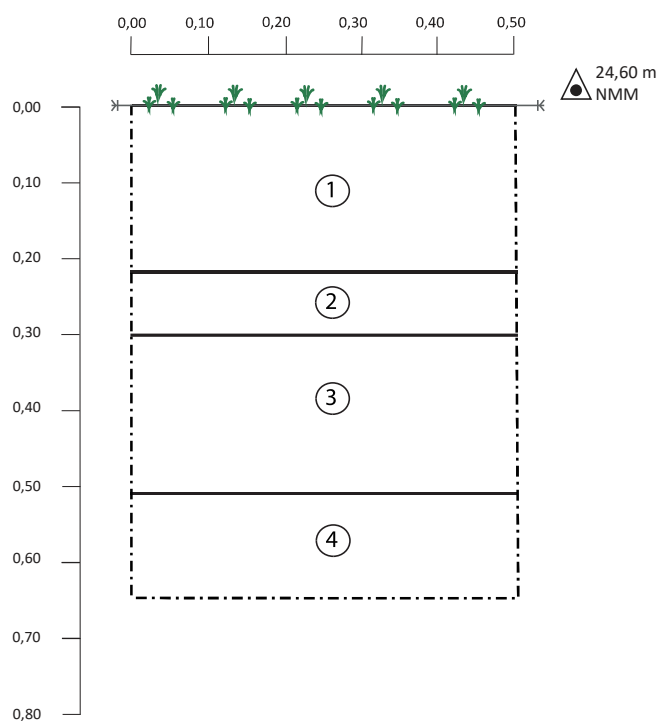
Légende:

NMM	Altitude
○	Numéro de couche
—	Ligne de dessin
—	Limite de couche
- - -	Limite de fouille
- - -	Limite entre parois
- - -	Projection
	Bois
	Pierre
	Brique
	Particule /nodules mortier
	Vestige de maçonnerie
	Métal
	Roc



0 50 cm
Ech. 1/10

Sous-opération 3G, paroi nord



Description des sols

1. Sable fin gris légèrement brunâtre. Inclusions: quelques pierres arrondies et graviers variés.
2. Sable limoneux gris. Sans inclusion.
3. Sable fin brun pâle marbré jaune orangé compact. Sans inclusion.
4. Ah: Sable gris brun pâle compact. Sans inclusion.



PATR23N04_0034

Parc Couvrette
LVL23-22

Stratigraphie de la sous-opération 3G, paroi nord

Légende:

- NMM Altitude
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- Bois
- P Pierre
- B Brique
- M Particule /nodules mortier
- 32A100 Vestige de maçonnerie
- Métal
- Roc
- Herbes



0 50 cm
Ech. 1/10

Chapitre 5: Discussion

L'inventaire archéologique effectué dans l'emprise des zones de potentiel P1.1/H1.1, P.2.1 et P.2.2, dans les limites des travaux projetés de la berge et du parc Couvrette, a permis de mieux comprendre l'évolution au cours du 20^e siècle des terrains situés abords du ruisseau Papineau-Lavoie. Les sondages effectués en plusieurs secteurs de la berge et du parc Couvrette ont permis d'atteindre les sols naturels sous les remblais modernes et de mieux comprendre la topographie d'origine du terrain. L'analyse de la stratigraphie permet également de déterminer l'épaisseur des remblais modernes et d'identifier des couches de sols naturels conservés en profondeurs, dont certaines ont été remaniées par les activités agricoles à partir du 18^e siècle.

La topographie actuelle du secteur à l'étude (plan 5.1) montre que la berge et le parc Couvrette se situent dans une zone de basse dépression à l'ouest du ruisseau Papineau-Lavoie devant être sujette aux inondations et aux débordements de la rivière des Prairies lors des crues printanières. La présence de fines couches d'alluvions observées en plusieurs endroits, sous les remblais de rehaussement et de nivellement du terrain de baseball et la couche organique de l'ancienne litière forestière, ayant été cultivée ou laissée en friche selon les secteurs indique que le secteur devait être encore plus fréquemment inondé lors de périodes plus anciennes. Après le retrait des eaux du lac Lampsilis de 10 500 à 8000 ans AA, les inondations plus fréquentes ont probablement eu cours lors de la période de stabilisation des cours d'eau dans l'archipel d'Hochelaga avant la croissance du couvert végétal, vraisemblablement au cours de l'Holocène moyen (8000 AA à 4000 AA).

La présence d'une zone de basse dépression par rapport au relief environnant pourrait également permettre d'expliquer pourquoi la portion nord de la zone d'étude, qui recoupe l'actuel terrain de baseball, était boisée au début du 20^e siècle. Bien qu'il soit possible que la zone ait déjà été défrichée à des périodes plus anciennes, les photographies aériennes dont les plus anciennes remontent à 1930 (plan 5.2) montrent que cette partie du terrain était sous couvert forestier au moins depuis plusieurs dizaines d'années au début du 20^e siècle. Le secteur est demeuré boisé jusqu'à l'aménagement du terrain de baseball bantam au cours des années 1970. Avant son rehaussement entre 0,15 et plus de 0,50 m, lors de l'aménagement du parc, cette zone devait être plus sujette aux inondations, voire située en zone humide,

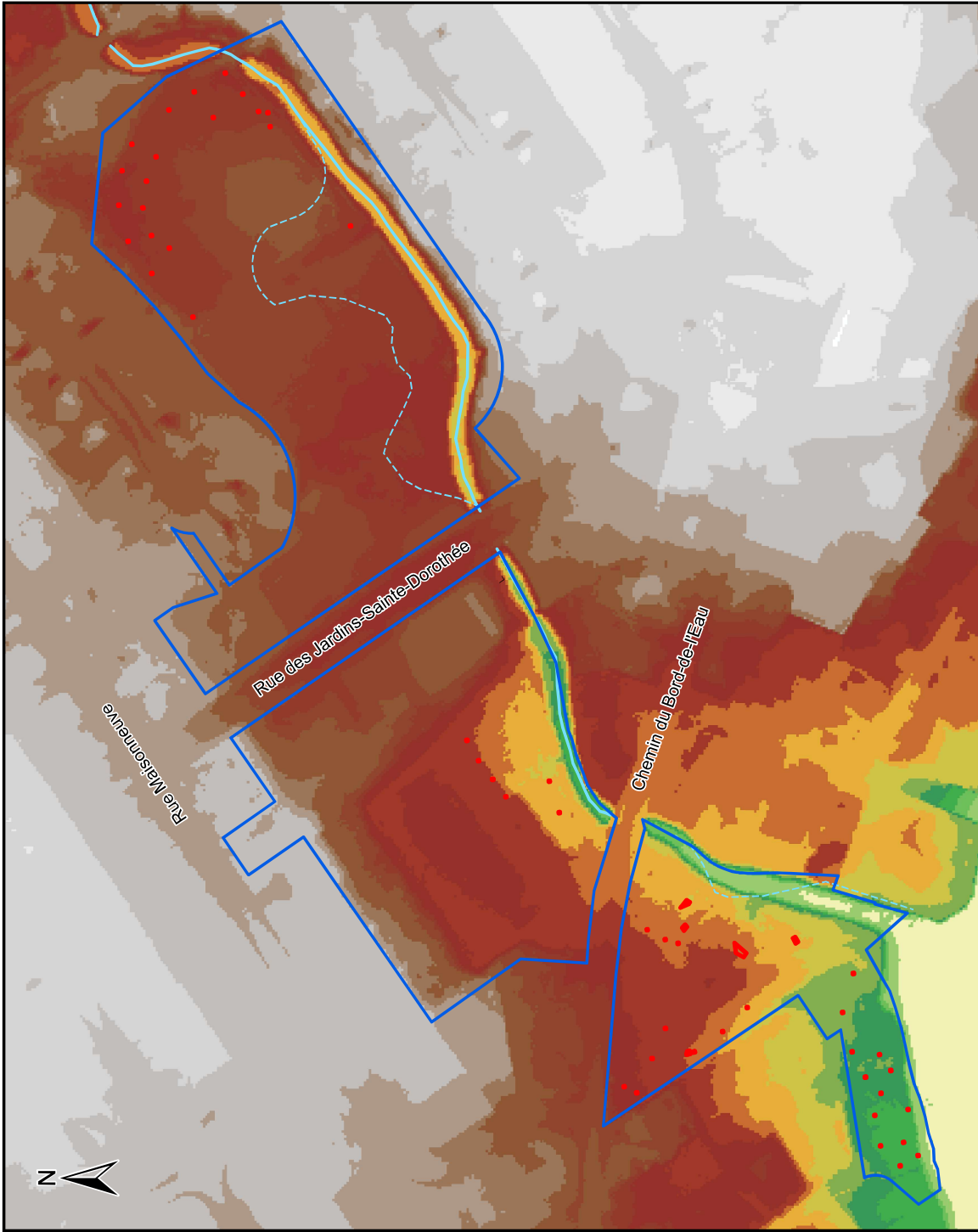
ce qui devait la rendre moins favorable à la mise en culture, puisqu'elle devait faire l'objet d'une préparation supplémentaire pour le drainage agricole. Ajoutons également qu'un ancien méandre du ruisseau Papineau-Lavoie qui fut canalisé entre 1948 (plan 5.3) et 1960 (plan 5.4) traversait auparavant la partie sud du terrain de baseball, ce qui devait contraindre encore plus l'espace réservé pour l'agriculture.

La nature des sols sableux documentés dans le secteur du terrain de baseball pourrait également expliquer que cette partie du terrain ait été laissée en friche. Les sols plus limoneux et limono-argileux de la berge et de la portion sud du parc Couvrette, auraient été préférés pour le type d'agriculture qui était pratiquée à Sainte-Dorothée au 20^e siècle. D'après la synthèse sur *l'Histoire agricole et horticole de l'île Jésus* ayant été produite par l'usine à histoire(s) (2023), les sols riches en argile et en terres noires des parties ouest et centre de l'île se prêtent mieux à la production de fruits et légumes vers laquelle s'orientent les agriculteurs à partir de la seconde moitié du 19^e siècle lorsqu'ils abandonnent les grandes cultures, comme le blé. Enfin, cette partie de l'ancienne parcelle agricole du lot 39 de 1911, étant possiblement moins productive et plus souvent inondée, servait peut-être également de réserve de bois de chauffage.

L'ancien sol organique cultivé ou qui a été laissé boisé ou en friche, dans la partie nord de la zone d'étude, a été rencontré à des profondeurs variables sous les remblais modernes. Du nord, vers le sud, cette couche organique passe d'une altitude comprise entre 24,57 et 24,01 m sous le terrain de baseball, puis atteint 22,46 et 22,29 m dans les sondages 2A et 2B dans la portion sud du parc Couvrette en bordure du ruisseau Papineau-Lavoie. Du côté de la berge Couvrette, l'ancien labour agricole a été observé entre 23,50 et 23,40 m dans la portion nord du terrain. Le profil de l'ancienne terre agricole diminue ensuite progressivement vers le sud pour atteindre entre 21,50 et 21,70 m dans le secteur des sondages 1B, 1H et 1V, qui se situent à la périphérie de l'ancien espace agricole. Certaines zones ayant fait l'objet d'un rehaussement plus important n'ont pas permis d'atteindre les sols naturels et de vérifier le potentiel archéologique autochtone.

Quant à la bande de terre qui borde le rivage, les sondages ont révélé que ce secteur de basse altitude a probablement servi pour le rejet ponctuel de déchets domestiques et de construction dans la seconde moitié du 20^e siècle, tout en faisant l'objet d'un rehaussement d'une trentaine de centimètres vers la fin des années 1960, ce que confirment les photographies aériennes ayant consulté pour cette période (voir étude de potentiel, Patrimoine Experts, 2021). L'ancienne berge devait être à l'origine beaucoup plus pierreuse et limono-argileuse qu'elle ne l'est aujourd'hui, depuis l'ajout des remblais.

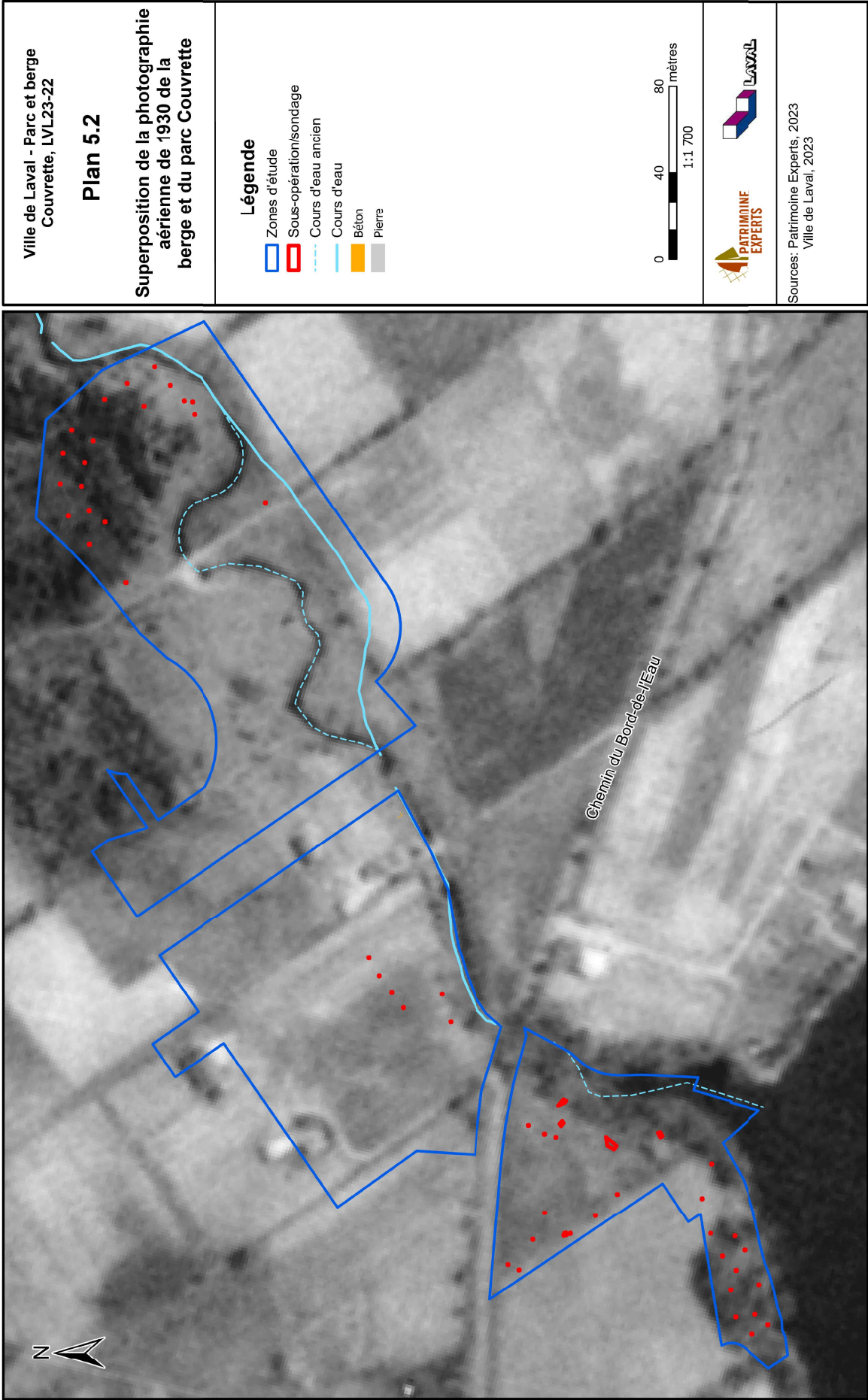
La fondation de béton, qui a été arpentée juste au sud de la station de pompage à Sainte-Dorothée, forme le coin sud d'une dépendance agricole érigée entre 1930 et 1948, qui appartenait à la ferme de l'ancien lot 41. Le propriétaire du terrain en 1911 est Hormidas Lauzon. Il occupe probablement le terrain avec sa famille et y exploite la ferme. La ferme coexiste plusieurs décennies avec les chalets de vacanciers situés sur la berge Couvrette. En 1958, c'est désormais Georges Denis qui est propriétaire du terrain (Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) 2017). Le bâtiment est démoli avant 1961, à la suite de la construction de la première station de pompage, de l'aménagement des rues et du parc urbain.

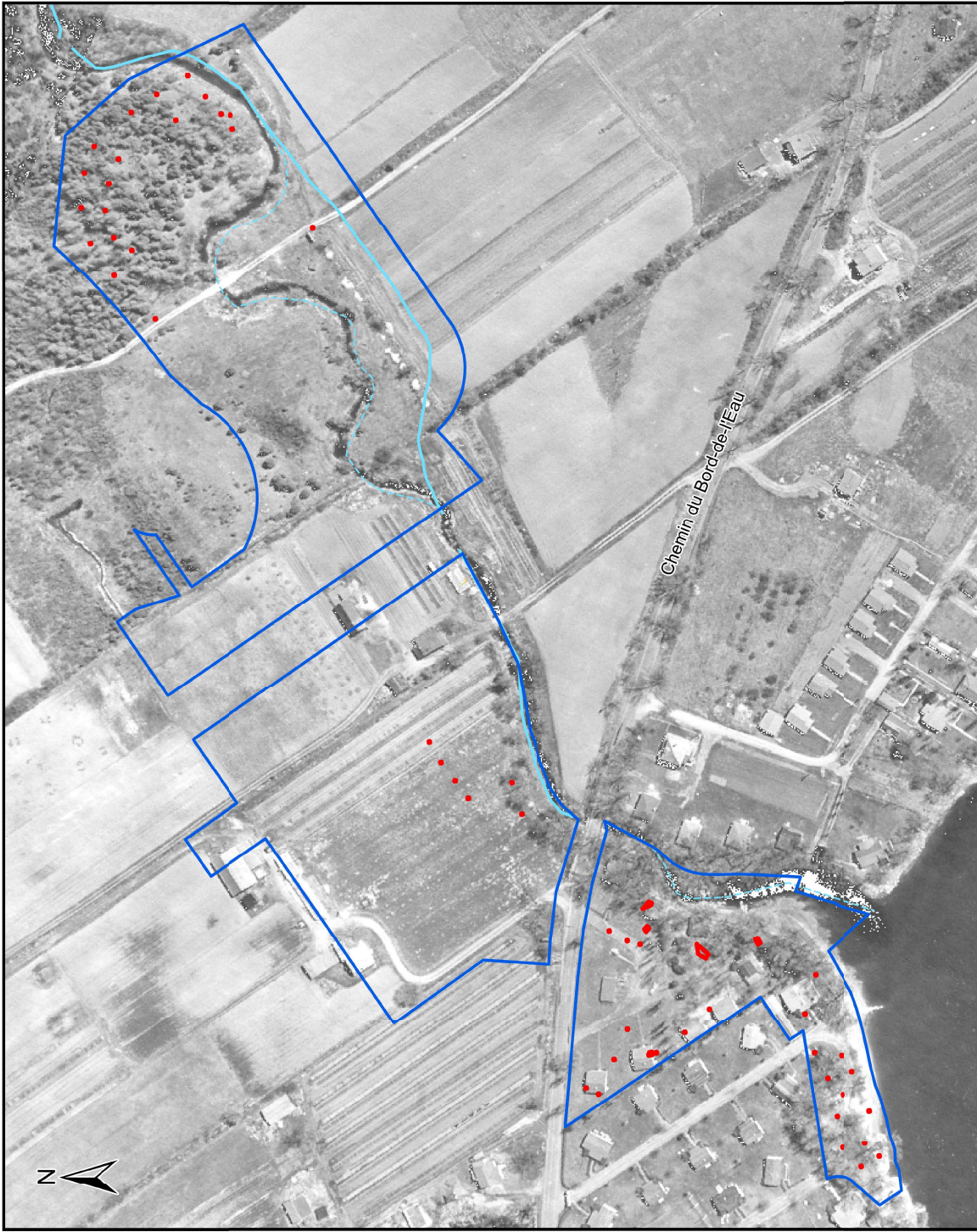


C:\Users\anto_1\OneDrive\Documents\ArcGIS\Package\Laval_inv_couverture-EXPORT.aprx

15 mai 2024

Cartographie: Antoine Loyer Rousselle, archéologue





Ville de Laval - Parc et berge
Couvrete, LVL23-22

Plan 5.3

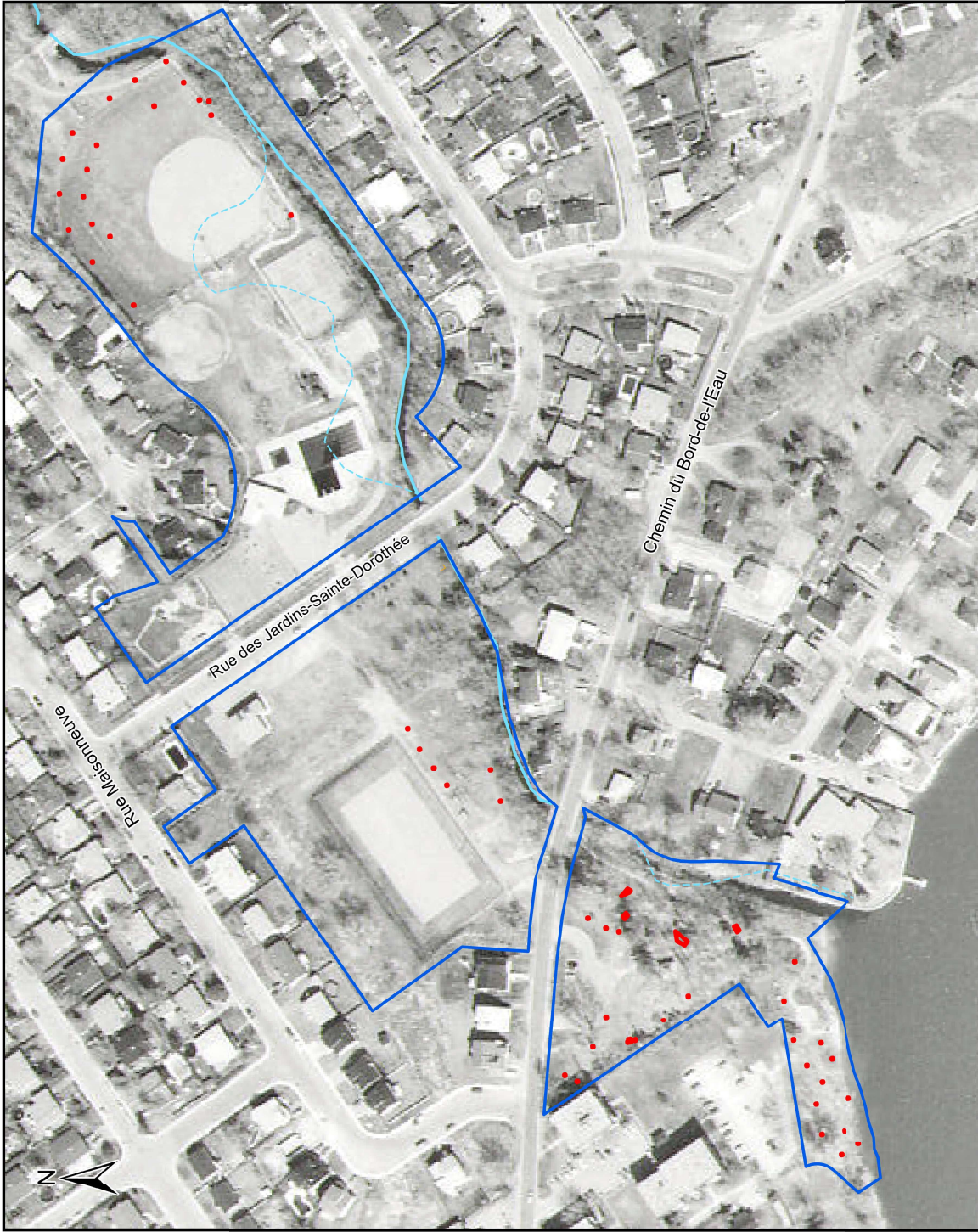
Superposition de la photographie
aérienne de 1948 de la
berge et du parc Couvrete



Les premiers chalets sont mis en place sur la berge Couvrette entre 1930 et 1948 au sud du chemin du Bord-de-l'Eau sur une partie des anciens lots cadastraux 43 et 44. Ils sont démolis entre 1976 et 1978 lors de l'aménagement de la berge en parc. Quelques-uns des sondages et tranchées qui ont été effectués sur la berge ont permis d'identifier les traces des anciens chalets. C'est le cas de la tranchée 1A qui a entre autres permis de mettre au jour les équipements (chauffe-eau, conduites d'égouts et tuyaux) d'un ancien chalet. Plus à l'ouest, le segment d'une fondation de pierre devant soutenir le mur d'un chalet a été dégagé dans le sondage 4C. D'autres éléments plus discrets semblent également témoigner de la période de villégiature dans les couches supérieures de la séquence stratigraphique, tels que des fragments de déchets variés, une conduite en terre cuite commune fragmentée, des concentrations de pierres, etc. Les interventions permettent de confirmer ce qui était déjà présumé, soit que les chalets étaient dénués de caves ou de sous-sol. Ils devaient cependant posséder un vide sanitaire. Les vestiges associés aux chalets ne semblent pas toutefois très intègres et ne justifient pas la poursuite d'interventions archéologiques.

D'anciens sentiers remontant à la période de villégiature (ap.1930/av.1948-v.1978) et au parc de la berge Couvrette (à partir du début des années 1980) pouvant être observée sur les photographies aériennes ont aussi été rencontrés dans certains sondages, notamment dans les sondages 1E (1E2) et 1K (1K2).

D'autres éléments contemporains à la période d'utilisation des parcs urbains (plans 5.5 et 5.6) ont également été observés. C'est le cas d'une croix marquant la sépulture d'un animal domestique, observée sur la berge, ainsi que les restes d'une ancienne cabane perchée observés dans un boisé bordant le ruisseau au sud du parc Couvrette, qui devait être à l'abandon depuis plusieurs années. La mise au jour d'une couche de déchets localisés dans un sondage (4C) semble également témoigner de la consommation de drogues et d'alcool.



C:\Users\lanto_\CneDrive\Documents\ArcGIS\Package\EXPORT_Inv_couvrette-EXPORT_Inv_couvrette-EXPORT.aprx

9 mai 2024

Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 5.5

**Superposition de la photographie
aérienne de 1993 de la
berge et du parc Couvrette**

Légende

- Zones d'étude
- Sous-opération/sondage
- Cours d'eau ancien
- Cours d'eau
- Béton
- Pierres



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Cartographie:

Solène Bosard, archéologue



Étude de potentiel archéologique
Ville de Laval

Plan 5.6

Superposition de l'intervention au
plan de développement polyphasé
de la berge et du parc Couvrette



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Chapitre 6 : Conclusion et recommandations

En conclusion, l'inventaire archéologique réalisé en mai 2023 sur les zones à potentiel P-1.1, P-2.1, P-2.2 et H-1.1 n'ont pas mené à la découverte d'éléments significatifs justifiant la déclaration d'un site et la poursuite des interventions archéologiques. L'épaisseur des remblais et l'importance des remaniements anthropiques au cours de la seconde moitié du 20^e siècle ne laissent que peu d'espaces susceptibles ayant conservé des sols en place intègres pouvant être susceptibles de receler un potentiel archéologique autochtone ou eurocanadien. En ce qui concerne la zone de potentiel H-1.1, l'inventaire a permis de répondre aux objectifs de recherche, en permettant d'identifier des niveaux associés à l'occupation des chalets ainsi qu'à vérifier l'intégrité de potentiels vestiges.

Dans le cadre des travaux qui sont prévus dans le parc Couvrette et sur la berge Couvrette, il n'est pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques dans les limites des zones expertisées par l'inventaire réalisé en mai 2023. Si des travaux nécessitant des excavations profondes sont prévus dans les portions les moins perturbées du site, possiblement sous la partie centrale du terrain de baseball, là où l'épaisseur des remblais n'a pas permis d'atteindre de sols en place, il est recommandé de procéder à une réévaluation du potentiel archéologique de l'aire d'étude, qui pourrait conduire à un inventaire ou à une surveillance archéologique complémentaire, selon l'ampleur des travaux prévus.

6.1 Recommandations

L'inventaire archéologique de la berge et du parc Couvrette a été ciblé sur les espaces les moins remaniés de la zone d'étude, sans toutefois mettre au jour de trace d'occupation autochtone ancienne ou tout autre élément archéologique d'intérêt. Les travaux pourront être conduits sans contrainte à l'endroit du patrimoine archéologique sur l'entièreté des zones à potentiel P1.1/H1.1 et P2.1. La majeure partie de la zone à potentiel P2.2 peut également faire l'objet de travaux sans contrainte, à l'exception de certaines portions du terrain pour lesquelles il n'a pas été possible d'atteindre les sols en place en raison de la forte épaisseur et compacité des remblais. La partie boisée de la zone à potentiel P2.2 n'a également pas fait l'objet d'expertise archéologique, puisque les travaux ne prévoyaient pas de déboisement massif. Le plan 6.1 montre la portion résiduelle de la zone à potentiel archéologique P2.2 qui n'a pas été expertisée,

de même que les autres zones à potentiel qui n'ont pas encore été expertisées dans les parcs Couvrette et Sylvie.

En ce qui concerne la zone de potentiel H2.2, qui a mis au jour les vestiges affleurants d'une ancienne dépendance agricole, la nature du vestige, sa courte période d'existence couplée à sa période de construction assez récente entre 1930 et 1948, ne justifie pas la poursuite d'interventions archéologiques supplémentaires dans son emprise. De plus, l'excavation de bassin rétention de la station de pompage Sainte-Dorothée tout juste au nord-ouest semble avoir tronqué une partie du bâtiment. Il serait toutefois préférable de laisser le vestige en place, pour rappeler l'ancienne occupation agricole du terrain. Le vestige semble également jouer un rôle dans la protection de la berge, en faisant office de mur de soutènement.



Ville de Laval - Parc et berge
Couvrette, LVL23-22

Plan 6.1

Potentiel archéologique résiduel
de la berge et du parc Couvrette

Légende

- Zones d'étude
- Zone de travaux prévus
- Zone de travaux prévus (tracé préliminaire)
- Zone de potentiel historique
- Zone de potentiel préhistorique



Sources: Patrimoine Experts, 2023
Ville de Laval, 2023

Bibliographie

Ouvrages de référence

Archéobec.

1996. « Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel de Sainte-Rose, rivière des Prairies, Laval ». Inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose. Ministère de la Culture et des Communications.

Archéophone.

2013. « Inventaire archéologique, Parc du moulin Légaré (BjFI-5), Saint-Eustache, 2012 ». Saint-Eustache : Corporation du Moulin Légaré.

Archéotec.

- 2012a. « Maison Robert-Bélanger. 3900-3902, chemin du Bois-Franc, arrondissement de Saint-Laurent, Montréal ». Montréal : Ville de Montréal.
- 2012b. « Poste de Francheville Inventaire archéologique dans le cadre de travaux de démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359 par Hydro-Québec entre Sorel et Trois-Rivières ». Montréal : Hydro-Québec.

Arkéos.

2004. « Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFI-4). Projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagement paysager près de l'église ». Ville de Saint-Eustache.

2016. « Poste Saint-Jean à 315-25 kV. Inventaire archéologique ». Hydro-Québec.
2018. « Réseau express métropolitain. Antennes Deux-Montagnes et Sainte-Anne-de-Bellevue. Inventaire archéologique. » CIMA+.
- 2019a. « Poste Saint-Jean à 315-25 kV. Inventaire et fouille archéologiques, site BiFk-10 ». Hydro-Québec.
- 2019b. « Site patrimonial du Mont-Royal Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018. Rapport préliminaire ». Montréal : Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- 2022 I. « REM Antenne Deux-Montagnes, Interventions archéologiques 2021 - Zone P - 26/H-14 (BiFI-07), P-23 (BiFI-06), P-21, P-24, P-25/P-38, P-27/H-13, P-28, H-23, H-31, P-13 (MTL21-21-02), P-15 (MTL21-01-03) ». CIMA+.

Arkéos Inc.

2016. « Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport », 178.

Baillargeon, Denis, Denise Fortin, et Marie Archambault.

1977. « Évolution de l'infrastructure de l'île Jésus de 1636 à 1964 ». Thèse de doctorat, Montréal : Université de Montréal.

Balac, Anne-Marie.

2004. « Avis de découverte fortuite à Laval (BjFk-b) ». Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

Barré, Georges.

1976. « Notes de terrain, BjFI-1. » MAC.

Bolduc, Andrée Monique, M Ross, Ruth Boivin, et Marco Boutin.

2001. Géologie des formations superficielles : Laval, Québec. Commission géologique du Canada.

Dépatie, Sylvie.

1988. « L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle ». Thèse de doctorat, Montréal : McGill.

Dorion, Jacques.

2001. L'histoire agricole et horticole de l'île Jésus. Laval.

Enclume.

2020. « Étude typomorphologique et préinventaire du patrimoine moderne, religieux et institutionnel de la Ville de Laval, Section 3 ». Laval : Ville de Laval, Patri-Arch.

Ethnoscop.

1983. « Étude du potentiel archéologique préhistorique. Projet Archipel ». Secrétariat Archipel.
2014. « Projet de restauration du monument historique cité maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent. Inventaire et surveillance archéologiques sur le site de la maison Robert-Bélanger (2012-2013) ». Montréal : Ville de Montréal.

Gaudreau, Léopold, Raymond Houle, et Catherine L'Eplattenier.

1982. « Quartier Sainte-Dorothée. Ville de Laval : proposition pour l'implantation d'un parc urbain ». Québec : Ministère de l'Environnement.

Gaumont, Michel.

1963. « Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus les 26, 27 et 28 août 1963 ». Québec.

Groupe de travail national sur les terres humides, B.G. Warner, et C.D.A Rubec.

1997. Système de classification des terres humides du Canada. Centre de recherche sur les terres humides, Université de Waterloo. Waterloo, Ontario.

Hébert, Bernard.

1987. « Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre-Vents et du Grand Brochet ».
1992. « Étude de potentiel archéologique préhistorique de Ville de Laval ». Québec : Ministère des Affaires culturelles du Québec, Ville de Laval, Société d'histoire de l'île Jésus.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

2009. « Carte pédologique - 31H12101 ». Québec : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Lajoie, P., et R. Baril.

1956. « Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec. » 3M-21407-6-56. Ottawa : Service des fermes expérimentales, Ministère de l'Agriculture du Canada, Division des sols, ministère de l'Agriculture de Québec, École supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Université Laval, Collège Macdonald, Université Mg Gill.

Larocque, Robert.

1999. « Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFI-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains. » Ville de Saint-Eustache : Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Direction de Montréal.

L'usine à histoire(s).

2022. « Recherche fondamentale sur l'histoire et le patrimoine de Sainte-Dorothée ». Ville de Laval, Régie patrimoine - Division art et culture.
- .2023. « Histoire agricole et horticole de l'île Jésus ». Laval : Ville de Laval.

Métreau, Laetitia (dir.).

2016. Identifier la céramique au Québec. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, 41. Québec, CÉLAT, s.p.

Paquette, Marcel.

1976. Histoire de l'île Jésus de 1636 à ville de Laval. Laval : Édition d'Antan.

Patri-Arch.

2018. « Inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval Fiches d'inventaire – Sainte-Dorothée ». Ville de Laval.

Patrimoine Experts.

2013. « Fouille archéologique avec le public, Parc du moulin Légaré (BjFI-5), Saint-Eustache, août 2012 ». Saint-Eustache : Corporation du Moulin Légaré.
2016. « Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache ». Saint-Eustache : Ville de Saint-Eustache.
2021. « Étude de potentiel archéologique de la berge Couvrette, du parc Couvrette et du parc Sylvie aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie dans le secteur Sainte-Dorothée à Laval ». Ville de Laval.
- 2022a. « Inventaire archéologique du printemps 2021 Centre d'art La petite église à Saint-Eustache (BjFI-3) ». L'Assomption : Ville de Saint-Eustache.
- 2022b. « Surveillance archéologique dans l'emprise du nouveau pont Joseph-Lacombe à Saint-Eustache (août 2021) ». Ville de Saint-Eustache.
2023. « Surveillance archéologique (2022-2023) à La petite église à Saint-Eustache, site BjFI-3 opération 3 ». L'Assomption : Ville de Saint-Eustache.

Richard, Pierre J.H, et Pierre Grondin.

2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Écologie forestière*, 170-76.

Rochefort, Frank.

2010. « Rapport d'expertise archéologique. Découverte fortuite sur la rivière des Mille-Îles. Remis à la Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides, Laval. » Québec : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, direction de la coordination des programmes.

Documents électroniques et sites internet

Clark, T. H.

1972. « Région de Montréal - rapport géologique no 152 ». Ministère des richesses naturelles, service de l'exploration géologique. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/rg152/RG152.pdf>.

Duchesnay, A. J.

1931. « Comté de Laval (Île Jésus) construite d'après les plans du Cadastre ». Laval : Ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries. BAnQ. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244842>.

Garneau, P.

1877. « Plan officiel de la Paroisse de St-Martin, île Jésus, comté de Laval ». Archives du Séminaire de Québec. Musée de la Civilisation du Québec. <https://collections.mcq.org/objets/312699>.

Gouvernement du Québec.

2019. « SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive ». 2019. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l11108_afchCarteIntr.

Jacrau, Joseph-André-Mathurin.

1749. « Copie de la carte de l'île Jésus annotée par l'abbé Mathurin Jacrau, 15 décembre 1749 ». Fonds Séminaire de Québec. Musée de la Civilisation du Québec. <https://collections.mcq.org/objets/313638>.

James, Sir Henry.

1865. « Frontier of Canada East ». Southampton : Topographical Dept of the War Office. BAnQ. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244444>.

Logette, Jérôme.

2006. « Artisans et industries en milieu rural au Québec avant 1851 : l'exemple de l'île Jésus ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/3060/1/M9450.pdf>.

Perry, Kaleigh.

2017. « Welcome to the Jungle... of Nails ». MSU Campus Archaeology Program (blogue). 2017. <https://campusarch.msu.edu/?p=5621>.

Samford, Patricia, et George L. Miller.

2002. « Post-Colonial Ceramics ». Diagnostic Artifacts in Maryland. <https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/index-PostColonialCeramics.htm>.

Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ).

2017. « Archives Histoire Laval : cartographie. Cadastres des années 1749, 1854, 1911 et 1958 ». 2017. <https://archives-histoire-laval.org/cartes/>.

Wikipédia.

2022. « Numéro sans frais dans le plan de numérotation nord-américain ». 2022. https://fr.wikipedia.org/wiki/Num%C3%A9ro_sans_frais_dans_le_plan_de_num%C3%A9rotation_nord-am%C3%A9ricain.

Documents cartographiques anciens**Anonyme.**

1831. « Plan de la seigneurie de l'île Jésus fait d'après arpentage dans les années 1829, 1830 & 1831 ». Musée de la Civilisation de Québec. <https://collections.mcq.org/objets/313617>.

Holland, Samuel.

1761. « General James Murray's map of the St. Lawrence ». 1 map : ms. col. (44 sections) ; various sizes. James Murray, Capt. Holland, Capt. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman. Bibliothèque et Archives Canada. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4134077&lang=fra>.

Meunier, Jospeh.

1911. « Plandel'ÎleJésus ». BAnQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3393380>.

ANNEXES VOIR VOLUME 2



TOPO IMMOBILIER INC.

Terrain vacant 15 C
339-349, rue Saint-Paul Est
Inventaire archéologique 2023 - MTL23-25-2



TOPO IMMOBILIER INC.

Terrain vacant 15 C
339-349, rue Saint-Paul Est
Inventaire archéologique 2023 - MTL23-25-2



Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1083

RÉSUMÉ

Au printemps 2023, Topo Immobilier a mandaté Arkéos pour la réalisation d'un inventaire archéologique en amont de la mise en œuvre d'un important projet d'aménagement paysager et architectural à l'arrière du 339-349 rue Saint-Paul Est. Associé au terrain vacant 15C, le terrain à l'étude est situé dans le site patrimonial de Montréal. Non bâti jusqu'au début du XIX^e siècle, l'emplacement présentait un potentiel archéologique autochtone et lié à l'occupation eurocanadienne des deux derniers siècles (dépendance de la famille Christie, église de la Trinité, dépendances d'un complexe hôtelier).

L'inventaire archéologique a permis de constater que les sols naturels ont été dérasés de façon importante, notamment dans la portion arrière du terrain, éliminant de ce fait toutes traces d'occupations antérieures à la construction de l'église de la Trinité (1843-1861). L'intervention a également démontré qu'un épais remblai de débris de démolition couvre la superficie de l'ancien lieu de culte dont les vestiges ont été dérasés à une profondeur de 1,00 m à plus de 1,20 m. Les sols sus-jacents viennent documenter l'occupation tardive du terrain (1861-ca1960) alors que l'emplacement investigué correspondait à la cour arrière d'un complexe hôtelier. Les vestiges structuraux des anciens bâtiments secondaires, démolis au cours de la décennie 1960, ne semblent pas avoir laissé de traces. Notons enfin que l'assemblage artéfactuel mis au jour en 2023 est très limité, fragmentaire et typique de la période d'occupation tardive du terrain.

Au terme de cet inventaire, il n'est pas recommandé de poursuivre la documentation de la cour arrière du 339-349 rue Saint-Paul Est considérant que les excavations projetées se limiteront au premier mètre sous la surface actuelle et que les contextes préservés ne permettent pas de documenter plus en détail l'occupation de cet espace. Il serait néanmoins souhaitable que l'intégrité des vestiges de l'église de la Trinité soit préservée dans le cadre des excavations à venir.

TABLE DES MATIÈRES

Page

	RÉSUMÉ	i
	TABLE DES MATIÈRES.....	ii
	LISTE DES FIGURES	iii
	LISTE DES PHOTOS	iv
	LISTE DES TABLEAUX.....	v
	LISTE DES PARTICIPANTS	vi
1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	3
2.1	Approche et stratégie d'intervention	3
2.2	Procédures d'enregistrement	3
2.3	Traitement de la culture matérielle.....	5
2.4	Dossier documentaire.....	6
2.5	Traitement des données et rédaction du rapport	6
3	ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	7
3.1	Paysage actuel	7
3.2	Paléoenvironnement	7
3.3	Occupations autochtones	8
3.3.1	Archaïque supérieur post-laurentien.....	8
3.3.2	Sylvicole	9
3.3.3	Occupations autochtones récentes.....	11
3.4	Occupations eurocanadiennes.....	12
3.4.1	Survol historique du quartier Bonsecours	12
3.4.2	Cadre bâti sous les régimes français et anglais	13
3.4.3	Évolution de l'architecture commerciale : de la Confédération à nos jours ..	18
3.5	Interventions antérieures à proximité de l'aire d'intervention.....	18
4	RÉSULTATS	25
4.1	Sol naturel.....	25
4.2	Église de la Trinité (1843-1861)	29
4.2.1	Murs de fondation	29
4.2.2	Débris de démolition	29
4.2.3	Remblais de rehaussement et de nivellement.....	30
4.3	Aménagements de la cour (après 1861)	30
4.3.1	Creusements	31
4.3.2	Surfaces d'occupation.....	33
4.3.3	Remblai de rehaussement	34
4.4	Culture matérielle	35
5	CONCLUSION	39
	OUVRAGES CONSULTÉS.....	40
	PLANS ANCIENS ET ICONOGRAPHIE	41
ANNEXE 1 -	Coupes stratigraphiques	
ANNEXE 2 -	Culture matérielle	

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention.....	2
Figure 2 - Synthèse des activités	4
Figure 3 - Sites archéologiques du Vieux-Montréal présentant des composantes autochtones	10
Figure 4 - Extrait d'un plan attribué à Robert de Villeneuve illustrant l'aire d'intervention en 1685	14
Figure 5 - Extrait d'un plan dressé par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry illustrant l'aire d'intervention en 1717	14
Figure 6 - Extrait d'un plan dressé par Gédéon de Catalogne illustrant l'aire d'intervention en 1723	15
Figure 7 - Extrait d'un plan dressé par Thomas Jefferys illustrant l'aire d'intervention en 1758-1771	16
Figure 8 - Extrait d'un plan dressé par Louis Charland illustrant l'aire d'intervention en 1804	16
Figure 9 - Extrait d'un plan dressé par Joseph Bouchette illustrant l'aire d'intervention en 1815	17
Figure 10 - Extrait d'un plan dressé par John Adams illustrant l'aire d'intervention en 1825.....	17
Figure 11 - Esquisse de la vieille église de la Trinité, rue Saint-Paul	18
Figure 12 - Extrait d'un plan dressé par James Cane illustrant l'aire d'intervention en 1846.....	19
Figure 13 - Plan dressé en 1861 et illustrant la propriété de A. W. Hood Esqre East Ward.....	19
Figure 14 - Extrait d'un plan dressé par Chas. E. Goad illustrant l'aire d'intervention en 1881	20
Figure 15 - Extrait d'un plan dressé par Chas. E. Goad Co. illustrant l'aire d'intervention en 1909 ..	20
Figure 16 - Photo prise en 1928 alors que l'Auberge du Canada occupe toujours les lieux	21
Figure 17 - Extrait d'un plan d' <i>Underwriters' Survey Bureau</i> illustrant l'aire d'intervention en 1940	21
Figure 18 - Détail des interventions archéologiques.....	27
Figure 19 - Carte postale datée de 1905-1920. L'entrepôt en brique et ciment (voir flèche rouge) n'a toujours pas été érigé à l'arrière de l'aire d'intervention.....	33

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Sous-opération 1A – Réalisation des relévés planimétriques – Vue vers le sud (MTL23-25-2-N1_41)	3
Photo 2 - Sous-opération 1A – Sol naturel stérile – Vue vers l’ouest (MTL23-25-02-N2-3).....	25
Photo 3 - Sous-opération 1A – Sol naturel stérile lité – Vue vers l’ouest (MTL23-25-02-N2-25) ...	25
Photo 4 - Sous-opération 1B – Sol naturel stérile (till) – Vue vers le sud (MTL23-25-02-N1-32) ...	26
Photo 5 - Sous-opération 1B – Mur de fondation ouest de l’église de la Trinité (ST-1) – Vue vers l’est (MTL23-25-02-N1-28)	29
Photo 6 - Sous-opération 1B – Tranchée de nature indéterminée située à l’ouest du mur de fondation ST-1 – Vue vers le sud (MTL23-25-02-N1-31)	31
Photo 7 - Sous-opération 1C – Vue générale du mur de propriété en pierre et de l’entrepôt en brique et en ciment érigé entre 1920 et 1940 – Vue vers le nord (MTL23-25-02-N1-39)	32
Photo 8 - Sous-opération 1C – Vue stratigraphique des quatre surfaces d’occupation successive – Vue vers l’ouest (MTL23-25-02-N1-19)	33
Photo 9 - Sous-opération 1C – Échantillon de briques émaillées réutilisées dans la chaussée de briques	34
Photo 10 - Sous-opération 1C – Assemblage d’objets-témoins provenant des excavations mécaniques.....	35

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Synthèse des activités	5
Tableau 2 - Synthèse des coupes	5
Tableau 3 - Périodes chronologiques des sites à composantes autochtones identifiées sur la colline du Vieux-Montréal.....	22
Tableau 4 - Corrélation couches-lots	26
Tableau 5 - Distribution des objets-témoins issus de la tranchée de nature indéterminée.....	32
Tableau 6 - Distribution des objets-témoins mis au jour lors des excavations mécanique.....	36

LISTE DES PARTICIPANTS

TOPO IMMOBILIER INC.

Ian Cucurull

Administrateur

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien

Archéologue coordonnatrice et chargée de projet, rédaction des chapitres 1, 2, 4 et 5

Mathis Arthur

Archéologue assitant

Vincent Delmas

Archéologue, rédaction du chapitre 3

Alain Chénier

Archéologue de terrain

Jessica Labonté

Archéologue de terrain

Mélissa Labonté-Leclerc

Spécialiste de la culture matérielle

Mauricio Palacios

Technicien en géomatique

Louise Beaudoin

Adjointe administrative

Marie-Michelle Beauregard

Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

En amont de la réalisation d'un important projet d'aménagement paysager et architectural à l'arrière du 339-349 rue Saint-Paul Est, Topo Immobilier a mandaté Arkéos pour la réalisation d'un inventaire archéologique. Le terrain à l'étude, correspondant au lot 1 181 829 du cadastre du Québec, est situé dans l'emprise du site patrimonial de Montréal (figure 1). L'inventaire archéologique, réalisé du 29 mai au 1^{er} juin 2023 après l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARKE-03 auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC), devait permettre de cerner l'intégrité des contextes archéologiques appréhendés et de formuler des recommandations quant aux mesures de mitigation à appliquer en amont des excavations de 1,0 m de profondeur nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement.

Associé au terrain vacant 15C, le terrain à l'étude a fait l'objet d'une fiche de potentiel archéologique dans le cadre du programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, aujourd'hui le site patrimonial de Montréal (Arkéos, 2005). L'emplacement correspond à la portion nord-est du lot 373 du second terrier de Montréal, ainsi qu'à la portion nord du lot 65 du cadastre originaire de Montréal. L'emplacement est resté libre de bâtiments jusqu'au début du XIX^e siècle. On note ensuite la présence, minimalement entre 1804 et 1815, d'une dépendance possiblement en pierres érigée par la famille Christie, puis celle de l'église de la Trinité, un lieu de culte érigé en 1843 et démoli en 1861. À compter de cette date, le terrain à l'étude regroupe les bâtiments secondaires d'un hôtel érigé en bordure de la rue Saint-Paul Est. Les bâtiments situés le long des limites est et nord du terrain étaient construits en bois, tandis que ceux situés du côté ouest étaient principalement érigés en briques. Outre le potentiel archéologique rattaché aux occupations du XIX^e siècle, le terrain à l'étude pouvait comporter des traces d'occupations autochtones, notamment dans sa portion sud-ouest qui n'a jamais fait l'objet de constructions massives.

Le présent rapport rend compte des résultats de l'intervention archéologique. Il est composé de cinq chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain et dans la mise en forme du rapport, alors que le chapitre 3 reprend les grandes lignes de l'état des connaissances tant au niveau environnemental, culturel et archéologique. Le chapitre 4 présente quant à lui les résultats de l'intervention archéologique, tandis que le chapitre 5 est composé d'une conclusion et de diverses recommandations.



Légende

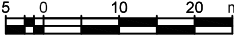
 Aire d'intervention

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention



Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000



Date
Janvier 2024

Numéro de projet 850-1083-1-300

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention



Photo 1 - Sous-opération 1A — Réalisation des relevés planimétriques — Vue vers le sud (MTL23-25-2-N1_41)

L'intervention archéologique au terrain 15C, réalisée après l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARKE-03, s'est déroulée du 29 mai au 1^{er} juin 2023 et fut réalisée par une équipe formée d'une chargée de projet, d'un assistant et de deux archéologues de terrain. Associée au code temporaire MTL23-25-2, elle a consisté en l'inventaire archéologique de trois tranchées exploratoires localisées dans l'actuel espace de stationnement afin d'identifier et documenter les contextes en présence (figure 2). Les dépôts récents ont été excavés mécaniquement, puis des sondages manuels ont été implantés aux endroits opportuns

lorsque pertinent (photo 1). L'objectif de l'intervention était de vérifier l'intégrité des contextes archéologiques anticipés sur une profondeur de 1,20 m.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, les tranchées excavées mécaniquement correspondent aux sous-opérations 1A à 1C, tandis que les sondages manuels correspondent aux sous-opérations 2A, 2B et 3A (tableau 1).

À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins. Les enregistrements ont été effectués en utilisant le nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint-Laurent. Ils ont été réalisés au moyen

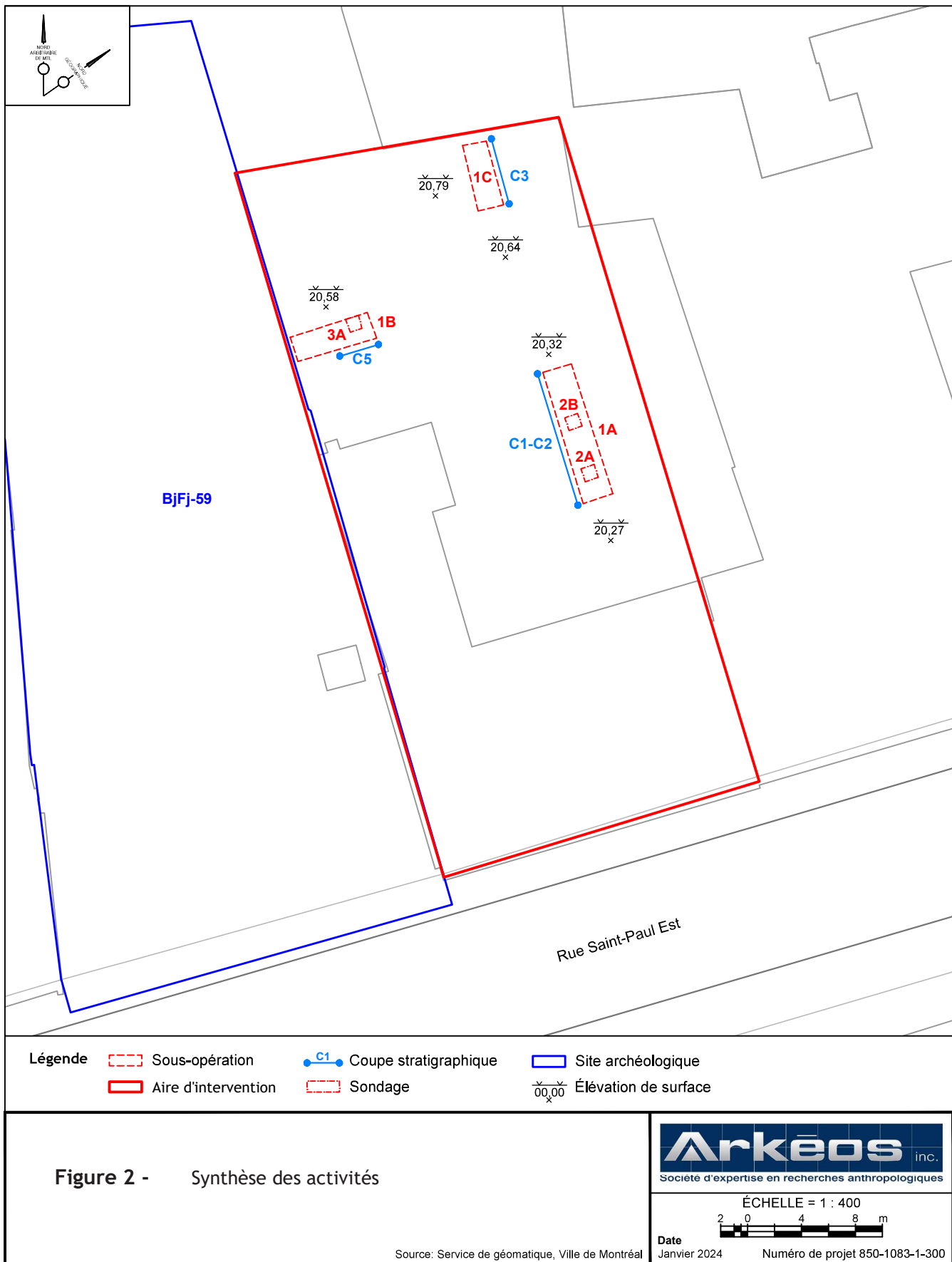


Tableau 1 - Synthèse des activités

Sous-opération mécanique	Dimensions (m)	Sous-opération manuelle	Dimensions (m²)	Plan	Coupe	Vestige
1A	10,0 sur 2,2	2A	1	P1	C1, C2	-
		2B	1			
1B	6,0 sur 2,0	3A	1	P2	C5	ST-1
1C	5,0 sur 2,0	-	-	P3	C3	-

de fiches de saisie normalisées standards, de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (matrice, couleur, compacité, inclusions), de relevés planimétriques et altimétriques effectués notamment à l'aide de relevés d'arpentage, d'un relevé photographique complet et de fiches descriptives des vestiges architecturaux. L'ensemble des activités archéologiques ainsi réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques et des structures mises au jour. Suivant l'intervention et l'avis de découverte archéologique transmise au MCC, aucun code Borden n'a été désigné pour cet espace.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant du site et de l'année : MTL23-25-2-C(n) pour les coupes stratigraphiques ; MTL23-25-2-P(n) pour les relevés planimétriques ; MTL23-25-2-N(n-n) pour les photos et MTL23-25-2-ST-(n) pour les vestiges architecturaux. Au terme de l'inventaire, trois plans et cinq coupes stratigraphiques ont été produits (tableau 2). Les plans sont intégrés dans le corps du rapport, tandis que les coupes stratigraphiques sont réunies en annexe 1. De plus, un vestige maçonné et différentes surfaces de circulation ont été enregistrés.

Tableau 2 - Synthèse des coupes

Coupe	Sous-opération	Paroi	Élévations		Vestiges
			Surface	Base	
C1/C2	1A, 2A, 2B	Ouest	20,29	18,87	-
C3	1C	Est	21,16	19,54	-
C5	1B, 3A	Sud	20,59	19,26	ST-1

2.3 Traitement de la culture matérielle

Les objets-témoins recueillis dans le cadre de cette intervention ont été traités en laboratoire et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé selon le cadre de

classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des parcs, le tout sur des fiches informatisées à l'aide des logiciels FileMaker Pro et Excel (annexe 2).

2.4 Dossier documentaire

L'état des connaissances regroupé au chapitre 3 du présent rapport constitue une mise à jour de la fiche de potentiel élaborée en 2005 par Arkéos. Contrairement au document produit il y a près de vingt ans, ce chapitre intègre des données sur le paléoenvironnement et l'habitabilité du secteur ainsi que sur les possibles occupations autochtones anciennes, en plus de faire un survol des occupations eurocanadiennes depuis la fondation de Ville-Marie. La rédaction de ce chapitre a nécessité le regroupement et l'analyse de sources variées provenant d'un corpus très diversifié : plans anciens et récents, topographie et hydrographie, cadastres, photos aériennes, gravures et photos anciennes. Le texte s'appuie également sur des études de potentiel archéologique réalisé par Arkéos dans des secteurs limitrophes au cours de la dernière année.

2.5 Traitement des données et rédaction du rapport

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis au terrain. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans, des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données des interventions : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques, vestiges architecturaux. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des profils stratigraphiques et des vestiges, a été réalisée au moyen du logiciel AutoCAD.

Les diverses composantes du tissu archéologique ont été regroupées à l'intérieur de séquences chronologiques incorporant les données provenant des fouilles manuelles (lots) et des relevés stratigraphiques (couches). Chacun des éléments de cette séquence correspond à autant d'événements stratigraphiques qui regroupent l'essentiel des lots et des couches, considérés comme synchrones et dont la formation (déposition, accumulation, altération, etc.) témoigne d'un même événement ou groupe d'événements associés aux différentes phases de l'occupation humaine du secteur ciblé. Ce procédé permet d'organiser l'ensemble des dépôts identifiés sur une base chronologique.

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Paysage actuel

L'aire d'intervention se trouve sur le terrain vacant 15C, situé au 339-349 rue Saint-Paul-Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie et dans le site patrimonial de Montréal. Cet espace, actuellement utilisé comme stationnement, est entièrement asphalté et présente une superficie de 786 m² (voir figure 1). L'espace est localisé sur le versant sud de la colline du Vieux-Montréal à une altitude variant de 20,27 à 20,70 m NMM. La colline, caractérisée par un bombement allongé le long de la rue Notre-Dame, s'étend sur environ 1,3 km entre les rues McGill et Berri et mesure environ 380 m de large entre les rues de la Commune et Saint-Antoine (Arkéos, 2023a : 11).

Historiquement, le secteur apparaît sur les cartes anciennes sous la forme d'un coteau, présentant alternativement des contours réguliers et oblongs. Le versant sud, moins abrupt que le nord, descend vers la vallée de l'ancien ruisseau Saint-Martin, en particulier près de la rue Bonsecours. Les extrémités de la colline présentent une pente qui se fond progressivement dans les terrains environnants. À l'ouest, la pente descend vers le ruisseau Saint-Martin, tandis qu'à l'est, elle s'étire vers le pont Jacques-Cartier, avec des interruptions dues aux aménagements urbains du XIX^e siècle.

Le sous-sol de cette région est principalement composé de shale d'Utica de la formation de Lachine de l'Ordovicien, une roche noire bitumineuse. Sous ce shale, se trouve le groupe de Trenton, également de l'Ordovicien, composé de calcaires noirs ou gris bleu sombre, riches en fossiles et bien stratifiés, recouverts par un dépôt morainique de till qui couvre la majorité de la colline (Clark, 1972; Prest et Keyser, 1982).

3.2 Paléoenvironnement

Il y a environ 20 000 ans, durant la dernière période glaciaire, le Vieux-Montréal et l'ensemble de l'archipel montréalais étaient recouverts par le glacier laurentidien. Ce dernier a sculpté profondément le paysage, formant les vallées et les bassins qui caractérisent la géographie actuelle de l'île. Vers 13 500 ans AA, avec le réchauffement climatique, le glacier a commencé à reculer, exposant le sud du Québec et laissant derrière lui une couche de till. Ce retrait a déclenché d'importants processus géologiques, y compris la formation de cornéenne, résultant de l'interaction entre les intrusions magmatiques et le shale d'Utica au mont Royal (Arkéos, 2023b : 8).

Cette période de retrait a également marqué le début d'une phase lacustre, aboutissant à la formation du lac à *Candona*, puis à la création de la mer de Champlain, une vaste étendue d'eau intérieure qui a submergé les basses-terres jusqu'aux Grands Lacs. Vers 10 600 ans AA, un soulèvement isostatique a élevé rapidement les terres, transformant cet environnement marin en un lac d'eau douce, le lac à *Lampsilis* (Arkéos, 2023b : 8).

Avec le recul de la mer de Champlain vers la fin de l'Holocène, l'archipel est progressivement apparu sous la forme de plusieurs îles. La colline du Vieux-Montréal, une composante de cet archipel, a émergé il y a environ 9 500 ans et s'est progressivement recouverte de forêts mixtes. Il y a environ 7 500 ans AA, tandis que les terres continuent de s'élever, le paysage est marqué par des vallées parsemées de milieux humides et un réseau de petits cours d'eau. Toutefois, entre 5 400 et 4 800 ans AA, une montée des eaux a temporairement rendu la région inhabitable. Vers 3 000 ans AA, l'aire étudiée a retrouvé des conditions environnementales semblables à celles de 7 500 ans AA, offrant un cadre stratégique et propice aux établissements humains grâce à une topographie plate et bien drainée, sa proximité avec un grand plan d'eau, et une baie riche en ressources fauniques et piscicoles (Arkéos, 2023a : 16 ; Arkéos, 2023b : 9-10).

Malgré les transformations induites par l'arrivée ultérieure des colons, l'exploitation agricole et l'urbanisation subséquentes, la région de Montréal a conservé une richesse écologique, soutenant des communautés humaines et une faune locale diversifiée. Ces évolutions ont marqué profondément l'histoire environnementale de la région, soulignant l'importance de comprendre ces processus naturels pour interpréter son contexte archéologique et géographique (Arkéos, 2023b : 10).

3.3 Occupations autochtones

L'archipel montréalais, situé à la confluence de cours d'eau majeurs tels que la rivière des Outaouais, le haut Saint-Laurent, le lac Champlain et la vallée du Richelieu, a joué un rôle crucial en tant que route de navigation et zone de peuplement depuis la fin de la dernière période glaciaire. Ces voies d'eau ont facilité les déplacements et les établissements humains, faisant de la région un point de transit, de rencontre, et un carrefour de civilisations et d'échanges culturels (Arkéos, 2023a : 17-18).

3.3.1 Archaïque supérieur post-laurentien

Selon les données archéologiques colligées à ce jour, les premières populations humaines ont foulé l'île de Montréal à partir de l'Archaïque supérieur post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA). Les groupes de cette période se caractérisent alors par un mode de vie axé sur le nomadisme, qui s'articule autour de la chasse, de la pêche et de la cueillette, privilégiant des déplacements par voie navigable. Leurs campements sont majoritairement établis sur les axes riverains, notamment à proximité des rapides, autour desquelles se pratique l'exploitation des ressources de proximité (Burke, 2017). Leurs traces ont été repérées à quelques endroits sur l'île, notamment sur la rive nord¹ sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85²) et sur la rive sud à

1 Selon le nord montréalais qui suit l'orientation du boulevard Saint-Laurent

2 Une aire de combustion et une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite ont été mises au jour à cet endroit (Arkéos, 1996 : 27-35 et Viau, 2012 : 52).

la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85³) à Verdun. Ces groupes circulaient à l'intérieur de l'île comme en témoignent les quelques objets qui ont été mis au jour aux abords de l'ancien lac à la Loutre, dans le quartier de Côte-Saint-Paul, où une hache et une gouge⁴ en pierre bouchardée et polie, ainsi qu'une pointe de projectile de type Lamoka ont été récoltées par des collectionneurs (Ethnoscop, 2013a : 14).

La colline du Vieux-Montréal n'est pas en reste (figure 3). À cette époque, elle prend des allures de petit îlot puisqu'elle était bordée au sud par le fleuve et ceinturée à l'ouest et au nord par des bassins lacustres peu profonds dont le niveau variait alors entre 12 et 13 m NMM, soit moins d'un mètre par-dessus la surface du sol naturel. Ce niveau d'eau va persister jusqu'à 3 500 ans AA pour ensuite s'abaisser. Le rivage nord de ces bassins se situait alors entre la rue Viger et la rue De La Gauchetière (Landry, 2004 : 89, 106). C'est aux abords de la terrasse qui surplombait ces petits plans d'eau qu'a été mis au jour un objet associé à la période de l'Archaïque, un fragment de gouge, au site Tecumseth Terrasse (BjFj-133/140, Ethnoscop, 2008), qui se trouve du côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest entre les rues de Bleury et Anderson.

Trois emplacements situés sur le flanc sud de la colline du Vieux-Montréal ont également livré des composantes datées de l'Archaïque. Sous la rue Saint-Éloi, un foyer a pu être daté entre 4 160 et 3 850 ans AA (BjFj-107, Ethnoscop, 2004 : 113-151); sous la rue Saint-Paul Est, un peu à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, l'analyse d'échantillons de charbon de bois prélevés dans une structure de foyer aménagée par des Autochtones a généré une date comprise entre 4 414 et 4 160 ans AA (BjFj-196, Ethnoscop, 2021 : 105); et finalement le site du Versant-Sud (BjFj-18/49/200) a livré quatre pointes de projectile apparentées au type Lamoka caractéristique de cette période (Ethnoscop, 2005 : 100). Ces trois endroits ont en commun d'être positionnés à une altitude supérieure à 14 m NMM. Ces découvertes archéologiques faites sur la colline du Vieux-Montréal permettent de croire que celle-ci a supporté de petits campements à l'Archaïque supérieur post-laurentien.

3.3.2 Sylvicole

Dès les débuts de la période suivante, le Sylvicole (3 000 à 415 ans AA), le processus d'entourbement des anciens bassins lacustres est déjà bien enclenché, laissant apparaître des marais et des marécages (Landry, 2004 : 101, 107). Le cours d'eau Saint-Martin adopte une configuration méandrique et le tracé du lit du cours d'eau Prud'homme se précise. Pour les groupes de la vallée laurentienne, le Sylvicole se traduit par l'adoption progressive de la poterie à partir du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), par une sédentarisation de plus en plus marquée à partir du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) et par l'intégration de pratiques horticoles et l'établissement de villages

3 Deux foyers ont été mis au jour et leur datation au radiocarbone situe l'occupation entre 3 350 et 3 070 ans AA en âge calibré (SACL, 2010)

4 Les gouges sont généralement associées à l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, 2003 : 171).

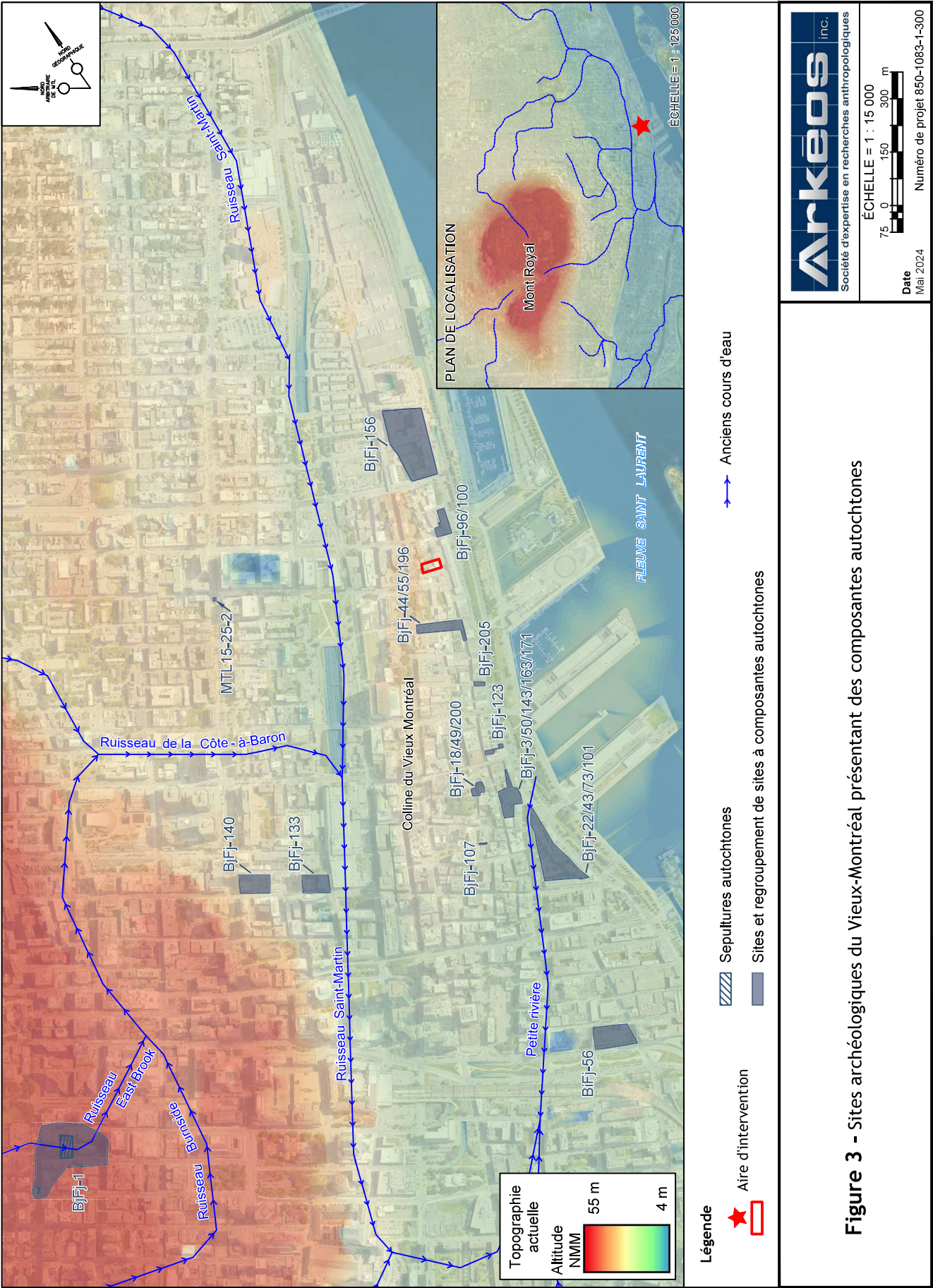


Figure 3 - Sites archéologiques du Vieux-Montréal présentant des composantes autochtones

semi-permanents à partir du Sylvicole supérieur (1 000 à 415 ans AA). L'environnement palustre se trouvant au pied des flancs nord et ouest de la colline du Vieux-Montréal était donc susceptible de fournir aux groupes de la période du Sylvicole les matériaux de base qui entraient dans la fabrication d'objets usuels, dans la construction d'habitation et dans la fabrication d'outils liés à la chasse et à la pêche. Par exemple, certaines vanneries pouvaient être confectionnées à partir du rubanier et de la quenouille. L'aulne, quant à lui, pouvait être employé pour la fabrication d'équipements de pêche et de piégeage, tel que des nasses et de la clôture tressée (Archéotec, 2007 : 27).

Les groupes fréquentant l'île au Sylvicole prolongèrent leur occupation du flanc sud de la colline du Vieux-Montréal en s'établissant durablement à certains emplacements et en les réoccupant de manière récurrente (voir figure 3). De l'ouest vers l'est, on en dénombre trois principaux à ce jour, soit : le Versant-Sud (BjFj-18/49/200) situé dans le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame Ouest, Saint-Sulpice, Saint-Paul Ouest et Saint-François-Xavier ; le Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) situé sous la Place Jacques-Cartier et les environs immédiats ; le Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100) situé dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Paul Est, Bonneau, de la Commune Est et Bonsecours.

L'embouchure de la Petite rivière (voir figure 3), au pied de la colline du Vieux-Montréal, est un autre lieu ayant supporté des campements à partir du Sylvicole moyen. Des groupes s'y sont installés sur sa rive gauche, aux environs de l'actuelle place Royale (BjFj-3/50/143/163/171), à l'intérieur du périmètre délimité par les rues Saint-Paul Ouest, Saint-Sulpice, de la Commune Ouest et de la Place d'Youville, et Saint-François-Xavier. Cette basse terrasse devait initialement supporter une végétation associée au domaine de l'érablière à caryer et dominée par l'orme, le chêne et l'érable à sucre si l'on prend en considération le climat, le type de sol, l'importance des crues saisonnières et la hauteur de la nappe phréatique (Arkéos, 2003). La rive droite de la Petite rivière, qui borde la pointe à Callière (BjFj-22/43/69/73/101), a été plus intensément occupée à partir du Sylvicole supérieur.

Les principales occupations datées du Sylvicole supérieur terminal n'ont toutefois pas été mises au jour sur la colline du Vieux-Montréal. C'est au pied du faciès abrupt du mont Royal, dans le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke Ouest, Mansfield, De Maisonneuve Ouest et Peel, qu'ont été exposés les vestiges d'un ancien site villageois (BjFj-1, Ethnoscop, 2019 et Pendergast et Trigger, 1972). Deux hameaux horticoles (BiFj-137 et BiFj-138, Arkéos, 2020) ont récemment été découverts sur le flanc sud-ouest du mont Royal à proximité de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Cedar.

3.3.3 Occupations autochtones récentes

Les informations contenues dans les archives coloniales et dans celles des missionnaires constituent un corpus de données fondamental pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles. Elles relatent toutefois l'histoire des conquérants et vantent les exploits des explorateurs, des militaires, des commerçants et des missionnaires, laissant souvent en arrière-plan

le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. En ce sens, ces écrits doivent être compris dans le contexte général auquel ils appartiennent et appréhendés en tenant compte des biais culturels de l'époque.

Le 3 octobre 1535, Jacques Cartier, accompagné de guides autochtones, accoste pour la première fois sur l'île de Montréal et visite le village d'Hochelaga pour ensuite en décrire ses impressions : une grande bourgade palissadée (palissade à trois rangées) abritant une population évaluée à environ 1 500 Iroquois, entourée de champs de maïs et se trouvant au pied du mont Royal (Biggar, 1924). Lorsque Cartier repasse par Montréal en 1541, son récit ne fait aucune mention d'Hochelaga, mais fait plutôt état de deux villages, un situé près du courant Sainte-Marie et appelé Tutonaguy et un autre situé en marge des rapides de Lachine qui n'est pas nommé (Biggar, 1924).

Entre la dernière visite de Jacques Cartier et l'année 1580, il semble que les populations iroquoiennes du Saint-Laurent se sont dispersées. En effet, à compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie. Bien que les causes réelles de cette disparition demeurent inconnues, plusieurs avancent que la guerre entre les Iroquoiens et les Algonquiens pour le contrôle du fleuve et le commerce direct avec les Européens et/ou l'introduction de maladies infectieuses d'origine européenne auraient entraîné la mort de plusieurs, puis la dispersion des survivants dans les nations voisines (Trigger, 1962 ; Viau, 2012). Les Iroquois Annierronnons, les Agniers et les Algonquiens de l'Outaouais cherchèrent en effet à profiter de la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent et de l'intégration de certains d'entre eux au sein de leurs groupes pour agrandir leur territoire et s'en approprier un nouveau (Chapdelaine, 1991).

Avec l'installation permanente des colons français en 1642, l'île recommence à être habitée par des groupes autochtones, principalement des Algonquiens et des Hurons, qui s'établissent parmi les colons. La mission de la Montagne, établie sur le mont Royal en 1675 pour accueillir des familles huronnes, est plus tard déplacée au Sault-au-Récollet en 1696 après un incendie. Malgré cela, la présence autochtone en dehors des missions est peu documentée, reflétant leur marginalisation dans les archives historiques (Arkéos, 2023a : 27). De par sa localisation rapidement intégrée dans le bourg palissadé de Ville-Marie, tout porte à croire que le terrain à l'étude n'est plus fréquenté par les populations autochtones au tournant du XVIII^e siècle.

3.4 Occupations eurocanadiennes

3.4.1 Survol historique du quartier Bonsecours

Initialement en marge du développement urbain principal, le quartier Bonsecours, situé à l'est du centre de Ville-Marie, commence à se développer de manière significative dès les années 1670. Cette

évolution débute avec la construction de la rue Saint-Paul et de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Avec le temps, le quartier se métamorphose en un point stratégique de défense, notamment grâce à la conversion d'un moulin à vent en redoute en 1693 et à l'expansion des fortifications en bois en 1709 (Arkéos, 2023a : 29). Au XVIII^e siècle, le quartier se densifie progressivement, marqué par l'ajout de fortifications en pierre et l'installation d'une batterie de canons en 1723 pour renforcer sa défense. Suite à un incendie dévastateur en 1754, la reconstruction est rapide, et le quartier continue à se développer rapidement.

Au XIX^e siècle, l'activité militaire décline et le développement urbain s'intensifie avec le démantèlement des fortifications en 1801, ce qui favorise l'aménagement de nouveaux terrains et le développement du port de Montréal. Cette période est également marquée par une intensification des fonctions résidentielle et commerciale du quartier, avec une densification continue et l'intégration de nouvelles infrastructures, telles que le marché Bonsecours (1844 et 1848)⁵, la gare Dalhousie (1883-1884)⁶ et la gare-hôtel Viger (1897-1898)⁷.

Dès le XX^e siècle, le quartier Bonsecours maintient son rôle clé dans les secteurs commercial et résidentiel, tout en subissant diverses transformations, incluant la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation des anciens. Depuis les années 1960, des efforts significatifs ont été consacrés à la préservation et à la valorisation du patrimoine bâti du Vieux-Montréal, avec des restaurations notables telles que la maison Du Calvet et la maison Louis-Viger. Aujourd'hui, le quartier demeure un élément majeur de la vie historique et culturelle de Montréal.

3.4.2 Cadre bâti sous les régimes français et anglais

D'après les plans de la fin XVII^e siècle au début du XVIII^e siècle, le terrain 15C est situé à l'arrière de deux terrains octroyés en 1681 et 1684. La majorité de la zone étudiée se trouve sur le terrain accordé le 4 janvier 1681 à Antoine Brunet, surnommé Belhumeur, un cultivateur (lots 199A et 199B de l'ancien terrier de Montréal)⁸. La partie sud-est de la zone se trouve au nord et fait partie du terrain concédé le 13 novembre 1684 à Abraham Bouat, aubergiste et marchand (lot 198). Aucune construction n'est réalisée sur ces terrains avant le début du XVIII^e siècle (figure 4). En effet, avant 1709, la zone étudiée se trouve hors des limites de la palissade de bois qui entoure la ville, et les terrains sont utilisés pour l'horticulture, incluant jardins et vergers.

Selon les plans de 1717 et 1723 (figures 5 et 6), après l'expansion de la palissade et l'intégration de ces propriétés dans les limites de la ville, des maisons sont construites le long de la rue Saint-Paul.

5 http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=e&num=19

6 http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=c&num=3

7 http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=c&num=4

8 Les données sur l'occupation du site proviennent de la base de données Adhémar. https://www.remparts.info/adhemar_php/rep_dt.php

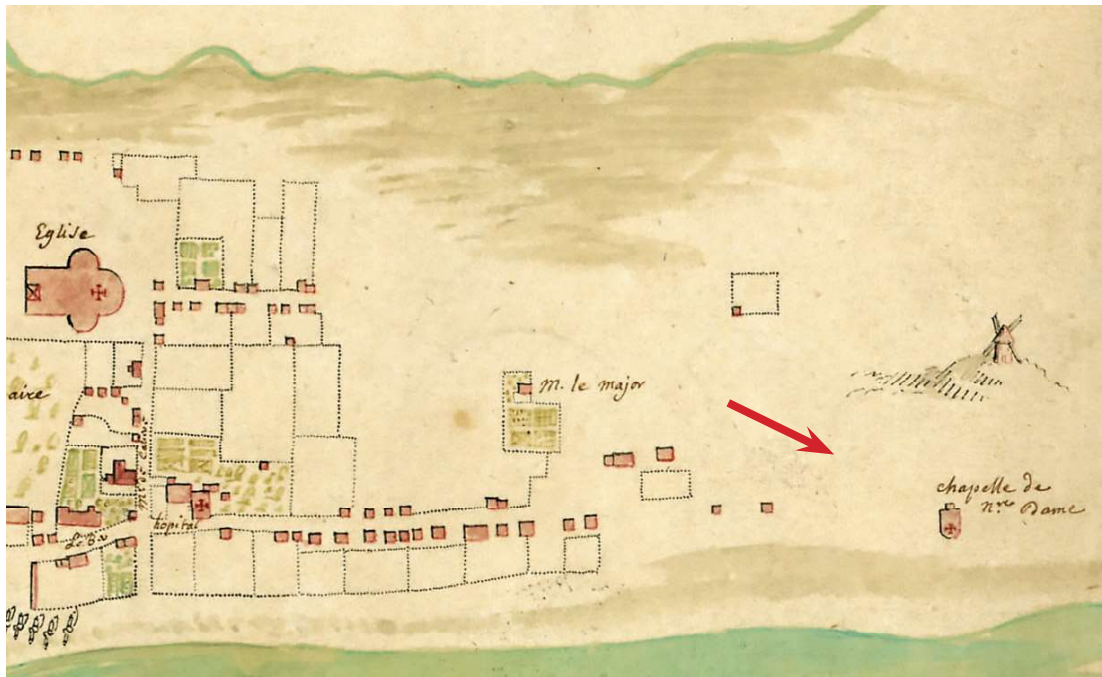


Figure 4 - Extrait d'un plan attribué à Robert de Villeneuve illustrant l'aire d'intervention en 1685 (Centre d'archive d'outre-mer de France)



Figure 5 - Extrait d'un plan dressé par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry illustrant l'aire d'intervention en 1717 (BAnQ)

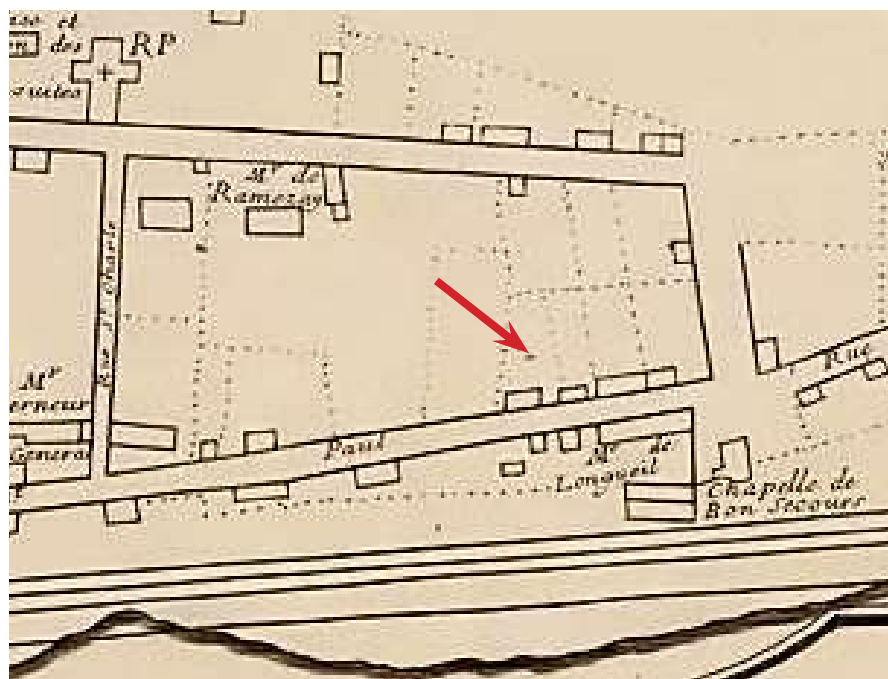


Figure 6 - Extrait d'un plan dressé par Gédéon de Catalogne illustrant l'aire d'intervention en 1723 (BNF)

Le 30 juillet 1713, Antoine Brunet vend l'ouest de sa propriété (lot 199A) à Jean Riday, surnommé Beauceron, un cordonnier. Riday acquiert également l'est du lot 198, où il construit une maison de 932 pieds français (11,4 m x 8 m) le long de la rue Saint-Paul. Le reste de la propriété, y compris la zone étudiée, reste dédié à l'horticulture. La famille Riday conserve la propriété jusqu'en 1787, avec peu de changements dans la configuration des bâtiments jusqu'en 1760 (Arkéos, 2005 : 3).

Des descriptions divergentes émergent au sujet de la bâtisse occupée par Nicolas Lefevre, son nouveau propriétaire de la fin du XVIII^e siècle. Un document de 1781 la décrit en détail, mentionnant une maison de pierres avec diverses dépendances, dont un hangar et une étable, toutes entourées de jardins. Cependant, d'autres sources contestent l'existence de constructions sur cette parcelle à cette époque (figure 7).

En 1787, Napier Christie, Major Général des forces de sa Majesté Britannique, achète les propriétés de la famille Riday (portion nord du lot 198 et le lot 199A), ainsi que la portion ouest du lot 198 (du premier terrier de Montréal), constituant ainsi une grande propriété d'environ 40 000 pi² de superficie. Les propriétés achetées par Christie sont réunies pour former un nouveau lot cadastral (le lot 373 du second terrier de Montréal). En 1805, 13 bâtiments dont 2 maisons, sont recensés sur la propriété Christie. Un seul bâtiment se situe à l'intérieur du terrain 15C (figure 8). Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire d'environ 40 pi de longueur X 17 à 18 pi de largeur. Ce bâtiment disparaît entre 1815 et 1825 si on se fie aux plans de l'époque (figures 9 et 10).

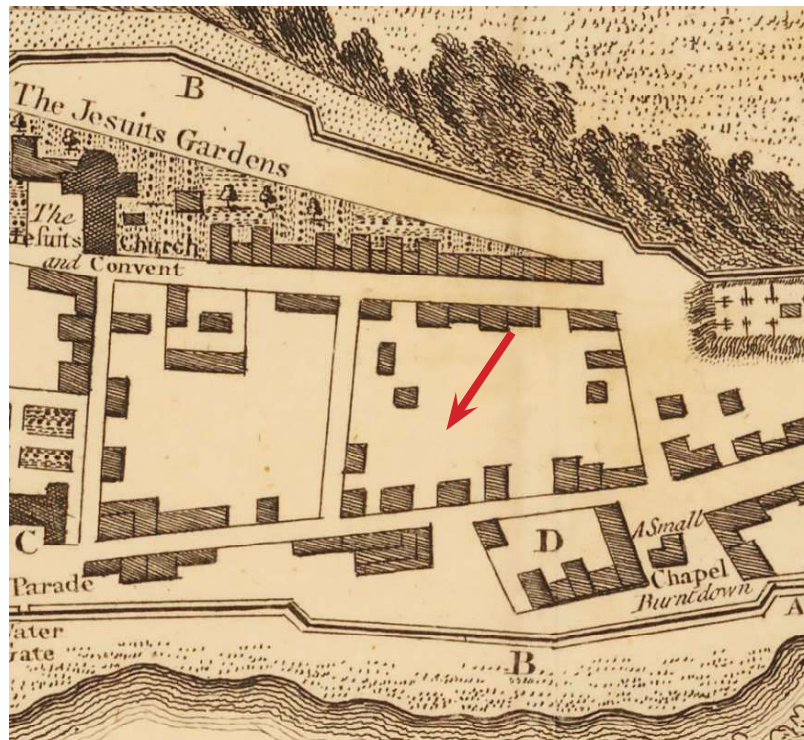


Figure 7 - Extrait d'un plan dressé par Thomas Jefferys illustrant l'aire d'intervention en 1758-1771 (BANQ)



Figure 8 - Extrait d'un plan dressé par Louis Charland illustrant l'aire d'intervention en 1804 (Musée de la civilisation)

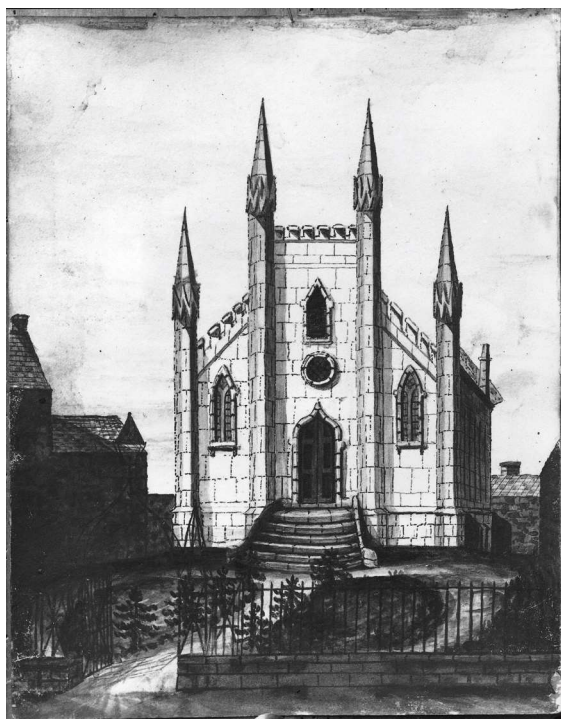


Figure 11 - Esquisse de la vieille église de la Trinité, rue Saint-Paul (Musée McCord)

En 1843, une partie du terrain est offerte par la famille Christie au révérend Georges Jehoshaphat Mountain pour la construction de l'église de la Trinité la même année (Arkéos, 2005 : 2 et 4). L'église est abandonnée, puis démolie en 1861 (figures 11 à 13).

3.4.3 Évolution de l'architecture commerciale : de la Confédération à nos jours

En 1861, Andrew W. Hood acquiert le terrain et y construit un hôtel qui deviendra rapidement un site emblématique de Montréal, combinant des commerces alimentaires au rez-de-chaussée avec des logements aux étages supérieurs. Cette configuration multi-usage de l'immeuble se maintiendra pendant plus d'un siècle (Arkéos, 2005 : 2 et 4).

De la fin du XIX^e siècle au XX^e siècle, le bâtiment, successivement nommé l'Hôtel du Nord (1872-1917), l'Hôtel du Canada (1918-1950), puis l'Auberge du Canada (1950-1970), connaît de fréquents changements de propriétaires et d'usages (Arkéos, 2005 : 2 et 4). Parmi ses occupants notables, la quincaillerie Phil Tremblay et Fils y reste établie de 1924 à 1975 (figures 14 à 17).

La fermeture de l'Auberge du Canada en 1972 coïncide avec la vente de la propriété par les héritiers de Louis O. Bournival, médecin et propriétaire depuis 1919. À la suite de cette vente, les étages supérieurs sont transformés en bureaux. Les décennies suivantes voient la démolition de la plupart des constructions secondaires et des écuries à l'arrière du bâtiment, qui formaient auparavant une cour intérieure. Depuis la destruction des dernières structures en 1964, le terrain est utilisé comme stationnement (Arkéos, 2005 : 2 et 4). À compter de cette date, le site patrimonial de Montréal est déclaré et le bâtiment de la rue Saint-Paul est protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

3.5 Interventions antérieures à proximité de l'aire d'intervention

Le site patrimonial de Montréal regorge de nombreux sites archéologiques, et ce, malgré les divers réaménagements majeurs opérés aux XIX^e et XX^e siècles, notamment dans l'emprise des rues et en front des lots. Les cours arrière offrent généralement une meilleure intégrité des contextes, car les fondations des dépendances y sont souvent superficielles, impactant peu la stratigraphie. Dans le cas qui nous occupe, il est toutefois possible que les sols naturels aient été dérasés pour nivelé le terrain dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une hypothèse qui doit être vérifiée au terrain.

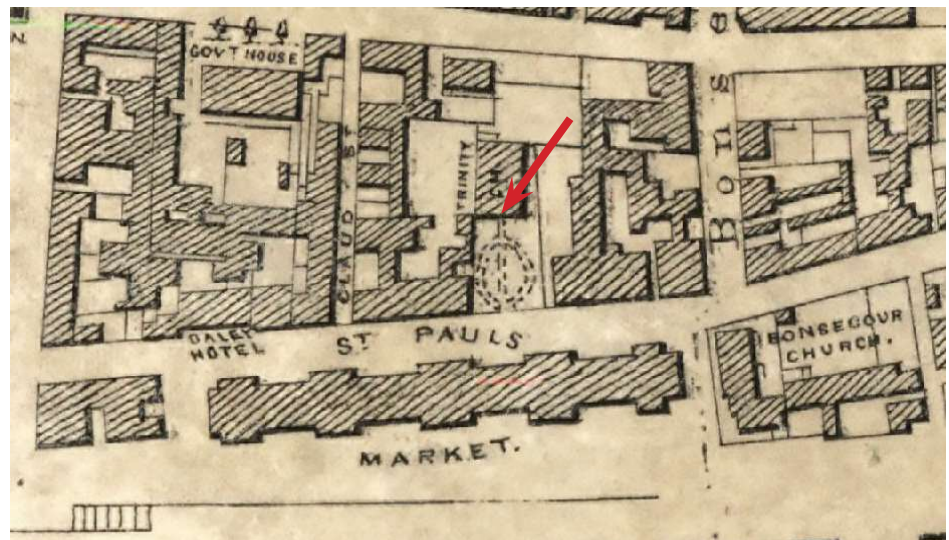


Figure 12 - Extrait d'un plan dressé par James Cane illustrant l'aire d'intervention en 1846 (BAnQ)

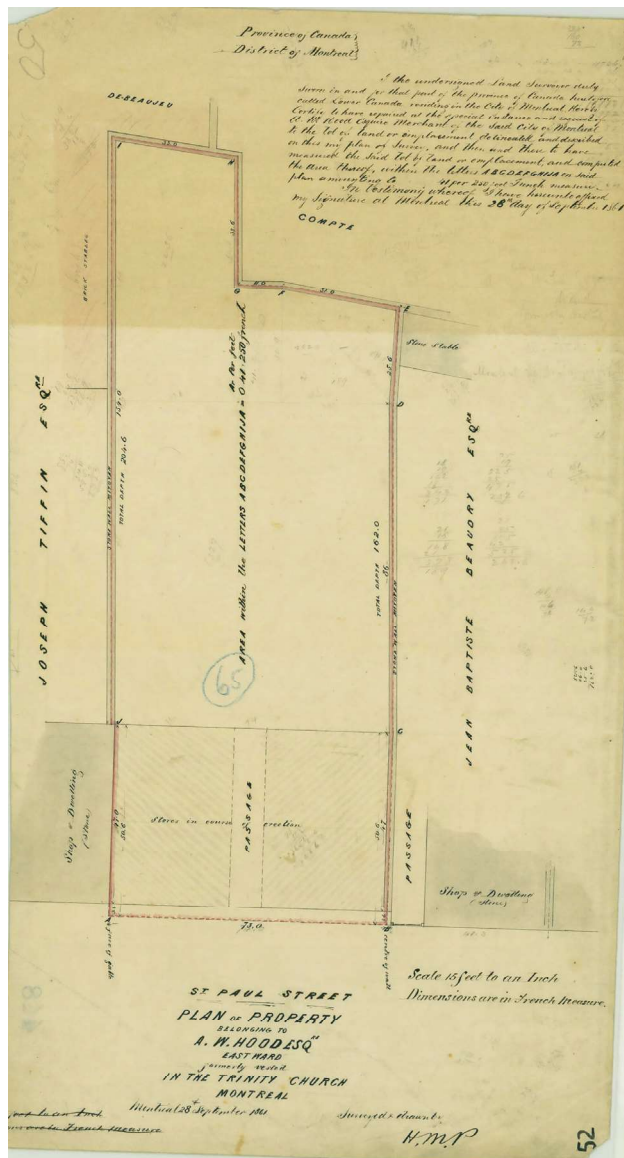


Figure 13 - Plan dressé en 1861 et illustrant la propriété de A. W. Hood Esq. East Ward (BAnQ)



Figure 14 - Extrait d'un plan dressé par Chas. E. Goad illustrant l'aire d'intervention en 1881 (BANQ)

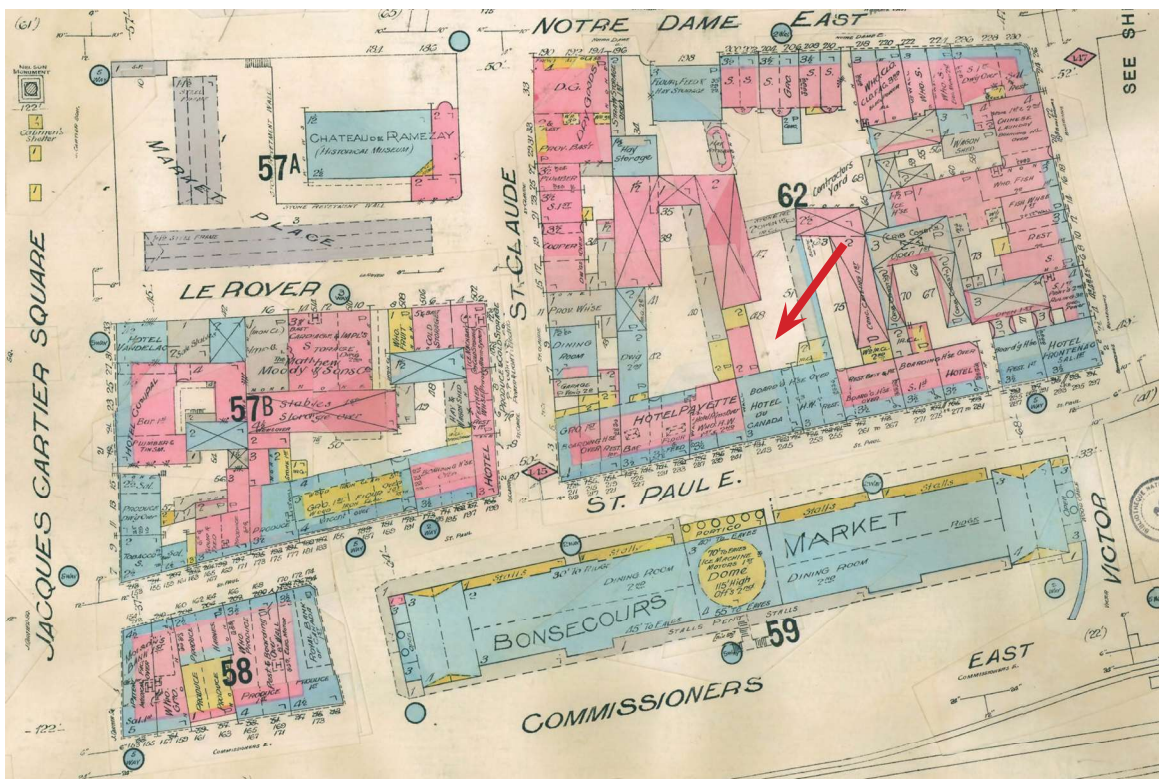


Figure 15 - Extrait d'un plan dressé par Chas. E. Goad Co. illustrant l'aire d'intervention en 1909 (BANQ)



Figure 16 - Photo prise en 1928 alors que l'Auberge du Canada occupe toujours les lieux (BANQ)

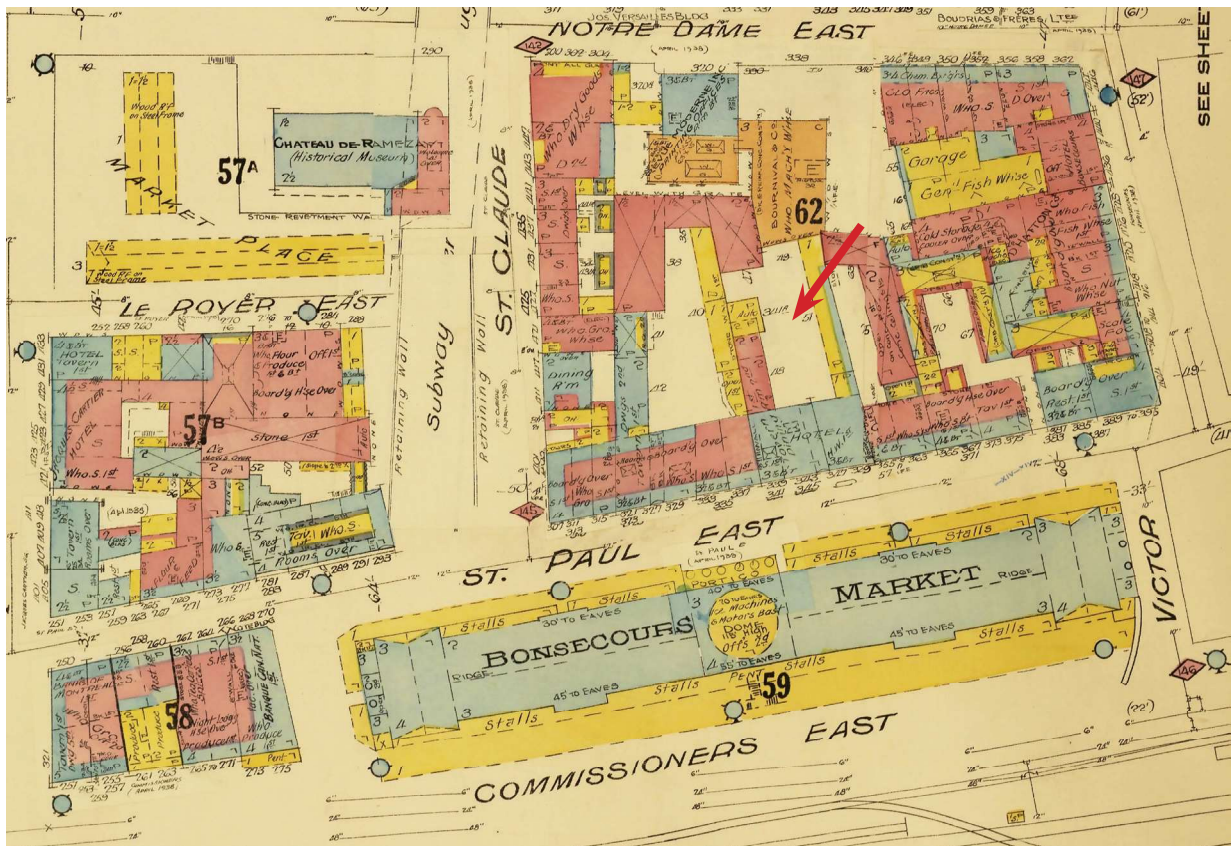


Figure 17 - Extrait d'un plan d'Underwriters' Survey Bureau illustrant l'aire d'intervention en 1940 (BANQ)

Nous l'avons vu, deux sites archéologiques à composantes autochtones se situent de part et d'autre du terrain à l'étude, à savoir ceux du Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) et du Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100). À cela s'ajoutent le site de la rue Saint-Gabriel (BjFj-205), du Versant-Sud (BjFj-18/49/200) et de la Commune Ouest (BjFj-123), situé un peu plus en retrait vers l'ouest (voir figure 3). Ces sites ont livré des contextes et artéfacts de l'Archaïque supérieur post-laurentien ou du Sylvicole (tableau 3).

Tableau 3 - Périodes chronologiques des sites à composantes autochtones identifiées sur la colline du Vieux-Montréal

Période chronologique (<i>datation</i>)		Sites et regroupements de sites	
		Colline du Vieux-Montréal	Embouchure de la Petite Rivière
Sylvicole supérieur (1 000 à 415 ans AA)		-Versant-Sud (BjFj-18/49/200) -De la Commune Ouest (BjFj-123) -Rue Saint-Gabriel (BjFj-205) -Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) -Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100) -De la Commune Est (BjFj-56)	-Pointe à Callière (BjFj-22/43/73/101) -Place Royale (BjFj-3/50/143/163/171)
Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)	Récent (1 450 à 1 000 ans AA)	-Rue Saint-Gabriel (BjFj-205) -Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) -Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100)	-Place Royale (BjFj-3/50/143/163/171)
	Ancien (2 400 à 1 450 ans AA)	-Versant-Sud (BjFj-18/49/200) -Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) -Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100)	-Place Royale (BjFj-3/50/143/163/171)
Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)		-Versant-Sud (BjFj-18/49/200) -De la Commune Ouest (BjFj-123) -Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196) -Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100)	
Archaïque supérieur post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA)		-Rue Saint-Éloi (BjFj-107) -Versant-Sud (BjFj-18/49/200) -Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196)	

Parmi les nombreux sites eurocanadiens du site patrimonial de Montréal, cinq se situent à l'intérieur des limites du quadrilatère formé par les rues Saint-Claude, Notre-Dame Est, Bonsecours et Saint-Paul (BjFj-59/60/99/159/172). Le site BjFj-59 est situé immédiatement à l'ouest du terrain à l'étude (voir figure 2). Une seule intervention y a été réalisée par le passé, à savoir la supervision de deux forages et l'inventaire de sous-opérations, conduisant à une subdivision de l'interprétation du terrain en trois zones distinctes.

La portion nord, qui correspondait à une ancienne cour arrière, a révélé la présence d'une fosse à déchets utilisée pendant l'occupation par la famille Christie comme en témoigne une concentration

de fragments de bouteilles d'alcool datant des années 1820-1840. Des structures en bois de hangars du XIX^e siècle ont également été mises au jour. Les ondulations de la surface du sol indiquent la possibilité de trouver d'autres vestiges, y compris de potentiels éléments autochtones, en raison des perturbations minimales du sol. La portion centrale a mis en évidence des structures liées à l'occupation par la famille Christie entre 1787 et 1857, incluant une construction souterraine non identifiée (peut-être un caveau) et des vestiges de hangars et dépendances du XIX^e siècle. Enfin, la portion sud-est principalement constituée des fondations de cave de bâtiments érigées à partir de 1857 et démolies en 1964. Les niveaux de sols anciens dans cette zone ont été oblitérés par les travaux de nivellement et creusement de ces caves (Poulin, 1990).

4 RÉSULTATS

L'inventaire réalisé au printemps 2023 a permis de documenter les contextes en présence dans la cour arrière du 339-349 rue Saint-Paul (terrain vacant 15C). La présentation des résultats, consignée dans les pages qui suivent, s'appuie sur un support visuel varié regroupant les coupes stratigraphiques réunies à l'annexe 1, les données planimétriques illustrées à la figure 18, un tableau de corrélation couches-lots qui vient synthétiser la séquence évènementielle du terrain à l'étude (tableau 4), les données relatives au vestige documenté, des photographies de terrain ou d'artéfacts, l'inventaire de la culture matérielle (voir annexe 2) et la distribution des objets-témoins.



Photo 2 - Sous-opération 1A — Sol naturel stérile — Vue vers l'ouest (MTL23-25-02-N2-3)



Photo 3 - Sous-opération 1A — Sol naturel stérile lité — Vue vers l'ouest (MTL23-25-02-N2-25)

Trois principaux éléments ont été documentés, à savoir le sol naturel stérile dérasé, les contextes liés à l'église de la Trinité et à sa démolition (1843-1861) ainsi que divers aménagements d'arrière-cour mis en place à compter de 1861. À noter que l'aire de stationnement actuelle est aménagée dans la seconde moitié du XX^e siècle et qu'elle présente une légère pente descendante vers le sud, passant de 20,79 m NMM au nord à 20,27 m NMM au sud. L'aménagement actuel, d'une épaisseur de 0,12 à 0,22 m, est constitué d'une chaussée d'asphalte, d'une grande dalle de béton dans la portion sud-est de la cour ainsi que de leur lit de pose respectif.

4.1 Sol naturel

Le sol naturel stérile dérasé a été observé uniquement dans l'emprise des sous-opérations 1A et 1B. La nature des dépôts y est toutefois fort différente. Dans la sous-opération 1A, il est composé de sable limoneux brun foncé à brun clair comportant quelques cailloux dans la masse (C1/2-10, 11, 12). Il a été observé à une altitude moyenne de 19,77 m NMM. S'il est hétérogène en surface, il prend une apparence litée à la base (photos 2 et 3). Il s'agit vraisemblablement de dépôts fluviaux dont la surface a été altérée par les aménagements du XIX^e siècle.

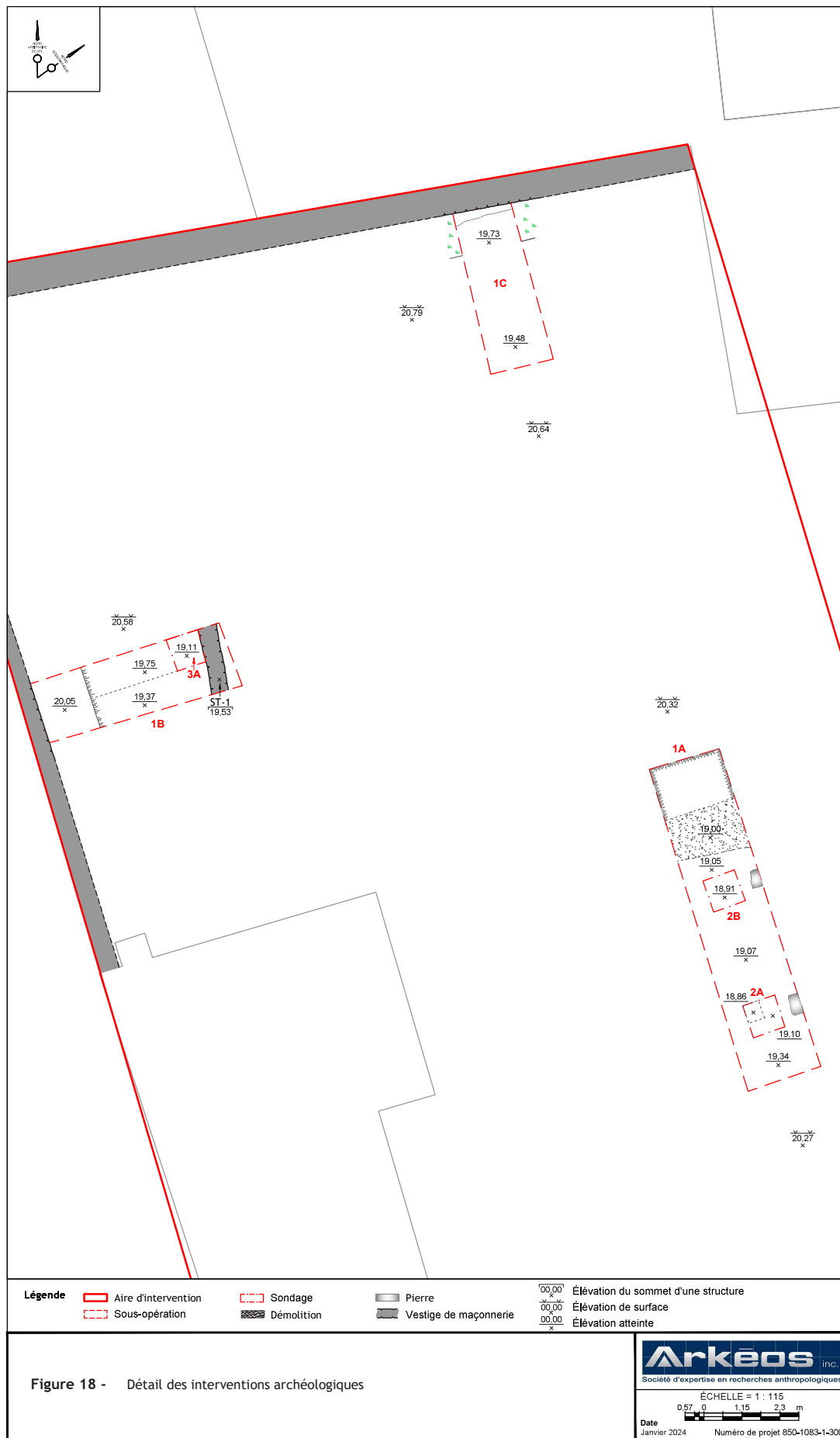
Tableau 4 - Corrélation couches-lots

Évènement	Identification	Couches	Lots	Vestiges
Sol naturel	Sol naturel stérile	C1/C2-10,11, 12; C5-9,10	1A1, 1B1, 2A1, 2B1	-
Construction de l'église de la Trinité (1843)	Mur de fondation ouest	C5	1B1	ST-1
Démolition de l'église de la Trinité (1861)	Débris de démolition	C1/C2-8; C3-13; C5-8	1A1, 1B1, 1C1, 1C2	-
	Remblai de rehaussement et de nivellement	C1/C2-7,9; C3-11,12; C5-7	1A1, 1B1, 1C1, 1C2, 1C6	-
Aménagements de la cour (1861 +)	Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée	C5-4,5,6	1B2, 3A1	-
	Remblai de comblement d'un creusement indéterminé	C1/C2-6	1A1	-
	Surface d'occupation	C3-9,10	1C1, 1C2, 1C5	-
	Remblai de comblement de la tranchée de mise en place du mur de propriété nord	C3-8	1C1, 1C2, 1C4	-
	Chaussée de brique	C3-7	1C1, 1C2	-
	Chaussée de mortier	C3-6	1C1, 1C2	-
	Surface d'occupation	C3-5	1C1, 1C2, 1C3	-
	Remblai de rehaussement	C1/C2-5; C3-4; C5-3	1A1, 1B1, 1B3, 1C1, 1C2	-
Aménagement du stationnement (1964 +)	Asphalte et son lit de pose	C1/C2-1,4; C3-2,3; C5-1,2	1A1, 1B1, 1C1, 1C2	-
	Dalle de béton et son lit de pose	C1/C2-2,3	1A1	-
	Terreau de surface	C3-1	1C1, 1C2	-



Photo 4 - Sous-opération 1B – Sol naturel stérile (till)
– Vue vers le sud (MTL23-25-02-N1-32)

Dans la sous-opération 1B, le sol naturel stérile rencontré correspond davantage à un dépôt de till par sa composition, à savoir un sable grossier brun-moyen chargé de cailloux arrondis, homogène, compact et sans inclusion (couches C5-9,10, photo 4). Observé à une altitude moyenne de 20,14 m NMM, il a vraisemblablement été tronqué sur plusieurs décimètres, voire mètres. En effet, le till observé dans la sous-opération 1B du site BjFj-59, située à une quinzaine de mètres à l'ouest, se situait à une altitude de 20,75 m NMM et avait lui-même été dérasé (Poulin, 1990). Il en va de même



avec le site BjFj-60, situé immédiatement au nord-est, dont le till a été observé à une altitude de 25,35 m NMM. On comprend dès lors que l'arrière du terrain à l'étude a été dérasé de façon importante, d'abord lors de l'aménagement de l'église de la Trinité, puis lors des aménagements subséquents.

4.2 Église de la Trinité (1843-1861)

L'église de la Trinité est essentiellement documentée par son mur de fondation ouest (ST-1) mis au jour dans la sous-opération 1B, ainsi que par ses déblais de démolition et les remblais de rehaussement qui sont apposés à la suite de sa démolition. Il est à noter qu'aucun dépôt spécifiquement associé au parterre aménagé de l'église de la Trinité n'a été observé au cours de l'intervention. L'absence de ce contexte nous laisse croire que les aménagements subséquents ont mené au dérasement de cette portion du terrain à l'étude.

4.2.1 Murs de fondation



Photo 5 - Sous-opération 1B — Mur de fondation ouest de l'église de la Trinité (ST-1) — Vue vers l'est (MTL23-25-02-N1-28)

Le mur de fondation ouest de l'église (ST-1) présente une largeur de 0,50 m (photo 5). Il a été dérasé à une profondeur de 19,53 m NMM et affleure donc à une profondeur de 1,05 m sous la surface actuelle. Dégagé sur une profondeur maximale de 0,40 m, seulement trois assises ont été observées et sa base n'a pas été atteinte. Le vestige est constitué de deux parements avec blocage. Les pierres du parement ouest sont équarries et forment des assises régulières. Le mortier anciennement situé entre les pierres est désagrégé, mais la surface dérasée du vestige est encore bien liée et solide.

Le mur de fondation sud de l'église n'a pas été mis au jour dans la tranchée 1A, et ce, bien que son emplacement soit marqué par la limite sud des débris de démolition de l'église. Si ce vestige est toujours existant, sa surface dérasée se situe aujourd'hui à plus de 1,20 m sous la surface actuelle.

4.2.2 Débris de démolition

Nous l'avons vu, l'église de la Trinité a occupé l'espace pendant moins d'une vingtaine d'années. Au moment de sa démolition, comme il était encore coutume de faire, les débris de sa démolition

ont été rejetés au centre du bâtiment. Ces débris ont été particulièrement bien observés dans les sous-opérations 1A et 1C et sa surface a été notée dans la sous-opération 1B, à l'est du vestige ST-1 (couches C1/C2-8, C3-13, C5-8). Il s'agit essentiellement d'un dépôt de mortier blanc-beige désagrégé, mêlé d'un très grand nombre d'éclats de pierres calcaires, dont plusieurs avec mortier accolé, homogène, friable et comportant des fragments de briques rouges, du charbon minéral et des cailloux dans la masse. Ce dépôt affleure à une altitude de 19,40 m NMM (sous-opération 1B) à 20,06 m NMM (sous-opération 1C) et sa base n'a pas été atteinte.

4.2.3 Remblais de rehaussement et de nivellement

Les débris de démolition sont recouverts de remblais de rehaussement de nature variable ayant permis d'assainir et de niveler l'espace après la démolition de l'édifice (couches C1/C2-7 et 9, C3-11 et 12, C5-7). Ces dépôts affleurent à une altitude de 20,07 m NMM dans la sous-opération 1A, de 20,00 m NMM dans la sous-opération 1B et de 20,16 m NMM dans la sous-opération 1C. Ils font respectivement 0,40 m et 0,50 m d'épaisseur dans les sous-opérations 1A et 1B, tandis qu'ils font de 0,20 m (au sud) à 0,60 m (au nord) dans la sous-opération 1C. Les dépôts sont composés de limon sableux à argileux brun-gris foncé à noirâtre pouvant être associé à l'horizon supérieur du sol naturel déplacé et remanié dans la portion sud du terrain (sous-opération 1A), alors qu'ils sont essentiellement constitués de sable fin à grossier brun-beige pouvant être assimilé au sol naturel stérile dans la portion nord du terrain. Dans tous les cas, les remblais comportent diverses inclusions anthropiques : concrétions et poussière de mortier, charbon minéral, fragments de briques, fibres de bois.

À la lumière de ces observations, il est possible de croire que les remblais soient issus des excavations pour la construction de l'hôtel d'Andrew W. Hood, qu'ils aient été appliqués du sud vers le nord et mêlés des débris issus de la démolition de l'église, voire de la construction du nouvel édifice. Deux artefacts ont clairement été associés à la mise en place de ces remblais (couche C3-12, lot 1C6). Il s'agit d'un clou altéré ainsi que d'un fragment d'une soucoupe en terre cuite fine blanche présentant un décor peint chrome (rouge/rose, vert et noir) à motif floral grosse fleur, dont les dates de production sont estimées à 1830 c - 1865 c.

4.3 Aménagements de la cour (après 1861)

La majorité des dépôts observés sont associés aux aménagements de la cour arrière associés à l'occupation de l'hôtel de la rue Saint-Paul. À l'exception des remblais de comblement d'un creusement (sous-opération 1A) et d'une tranchée (sous-opération 1B), ainsi que d'un remblai de rehaussement couvrant la totalité de la cour, ces aménagements ont tous été observés dans l'emprise de la sous-opération 1C.

4.3.1 Creusements

La paroi stratigraphique de la sous-opération 1A a permis d'observer le remblai de comblement d'un creusement de nature indéterminée (couche C1/2-6). Affleurant à une altitude de 20,11 m NMM, le creusement présente une largeur de 1,50 m sur une profondeur de 0,96 m. Son comblement était constitué de limon légèrement argileux brun-grisâtre, hétérogène et compact, comportant une forte proportion de pierres et de cailloux subanguleux. Le creusement est venu tronquer le remblai de rehaussement mis en place après la démolition de l'église. De par sa position, le creusement n'est pas directement associé à la structure du bâtiment secondaire longeant la limite est du terrain. Il pourrait toutefois s'agir d'un aménagement contigu à ce bâtiment.



Photo 6 - Sous-opération 1B — Tranchée de nature indéterminée située à l'ouest du mur de fondation ST-1 — Vue vers le sud (MTL23-25-02-N1-31)

Une tranchée de nature indéterminée a, pour sa part, été observée immédiatement à l'ouest du mur de fondation ST-1 (photo 6). Ce creusement, d'axe nord-sud, présentait une largeur moyenne de 0,60 m. Il affleurait à une altitude de 20,16 m NMM et a été dégagé jusqu'à une profondeur de 19,11 m NMM sans que sa base ne soit atteinte. Il pourrait s'agir d'un aménagement lié au bâtiment secondaire longeant la limite ouest de la propriété.

Le comblement de la tranchée était constitué de trois dépôts distincts. Le principal, échantillonné en 1B2 et fouillé en 3A1, correspondait à un limon sableux gris moyen chargé de cailloux arrondis et mêlé de concrétions de mortier, hétérogène et de

compacité moyenne, et sans autre inclusion apparente (couche C5-6). Il a livré 17 objets-témoins (tableau 5). Parmi ceux-ci, mentionnons la présence de tessons d'un contenant en terre cuite grossière à glaçure incolore (XVIII^e-XIX^e siècles), un fragment de tuyau de pipe à fumer en terre cuite fine (TCF) argileuse blanche, d'un fragment d'une assiette en TCF blanche à décor imprimé brun à motif floral (XIX^e siècle), d'un fragment d'une tasse en porcelaine dure orientale (XX^e siècle), des fragments de bouteille en verre teinté régulier turquoise et verre vert foncé, un bouton en verre coloré opaque bleu (1840-1950), un clou découpé (1810-1900) et un clou tréfilé (1890 +). Ce dépôt est surmonté d'un limon brun-noirâtre mêlé de pastilles de sables beige, hétérogène et meuble, et comportant des inclusions de fibres de bois et de papier goudronné (couche C5-5). Enfin, des résidus de combustion de charbon minéral (charbon, cendre, mâchefer) noir, homogène et friable, comblaient la portion supérieure de la tranchée (couche C5-4).

Tableau 5 - Distribution des objets-témoins issus de la tranchée de nature indéterminée

Matériau	Objet	Lot		Total
		1B2	3A1	
TCG locale glaçure inc	Contenant	2		2
TCF argileuse blanche	Pipe		1	1
TCF blanche	Assiette		1	1
PF dure orientale	Tasse	1		1
Verre teinté rég. vert	Bouteille ?		1	1
	Vitre		1	1
Verre teinté rég. turquoise	Bouteille	1		1
V col transp vert foncé autre	Bouteille à boisson alcoolisée		1	1
	Bouteille à gin		1	1
V col opaque bleu	Bouton	1		1
Fer ind	Clou		2	2
Fer laminé	Clou		2	2
Fer tréfilé	Clou	2		2
Os	Ossement		1	1
Total		7	11	18



Photo 7 - Sous-opération 1C – Vue générale du mur de propriété en pierre et de l'entrepôt en brique et en ciment érigé entre 1920 et 1940 – Vue vers le nord (MTL23-25-02-N1-39)

Le mur de maçonnerie hors-sol délimitant la limite nord de la propriété a vraisemblablement été érigé dès la fin du XIX^e siècle. En effet, le bâtiment en bois du lot 63 du cadastre original, illustré sur les plans de 1881 et 1890, est toujours visible en 1909 (voir figure 15). Sur ce plan, il est clairement indiqué que le premier étage est érigé en pierre. Ce bâtiment sera remplacé par un entrepôt en brique et en béton entre 1920 et 1940 (voir figure 17, figure 19, photo 7). La sous-opération 1C a permis d'observer la tranchée de construction de ce mur massif dont la base n'a pas été atteinte. La tranchée a été comblée de sable limoneux brun-gris moyen mêlé de cailloux, de pierres, de fragments de briques et de particule de mortier, hétérogène et meuble (couche C3-8). Nous verrons que la tranchée a tronqué la première surface d'occupation apposée après le remblaiement du site (C3-9, 10), mais que la chaussée de brique fut aménagée subséquemment. Trois artefacts ont été retrouvés en association avec ce dépôt (lot 1C4), à savoir un fragment de tuyau de pipe en TCF argileuse blanche, un fragment d'une assiette ou d'une soucoupe en TCF blanche (XIX^e siècle) ainsi qu'un fragment de bouteille ou de lampe en verre incolore au plomb (datation estimée 1875-1920).

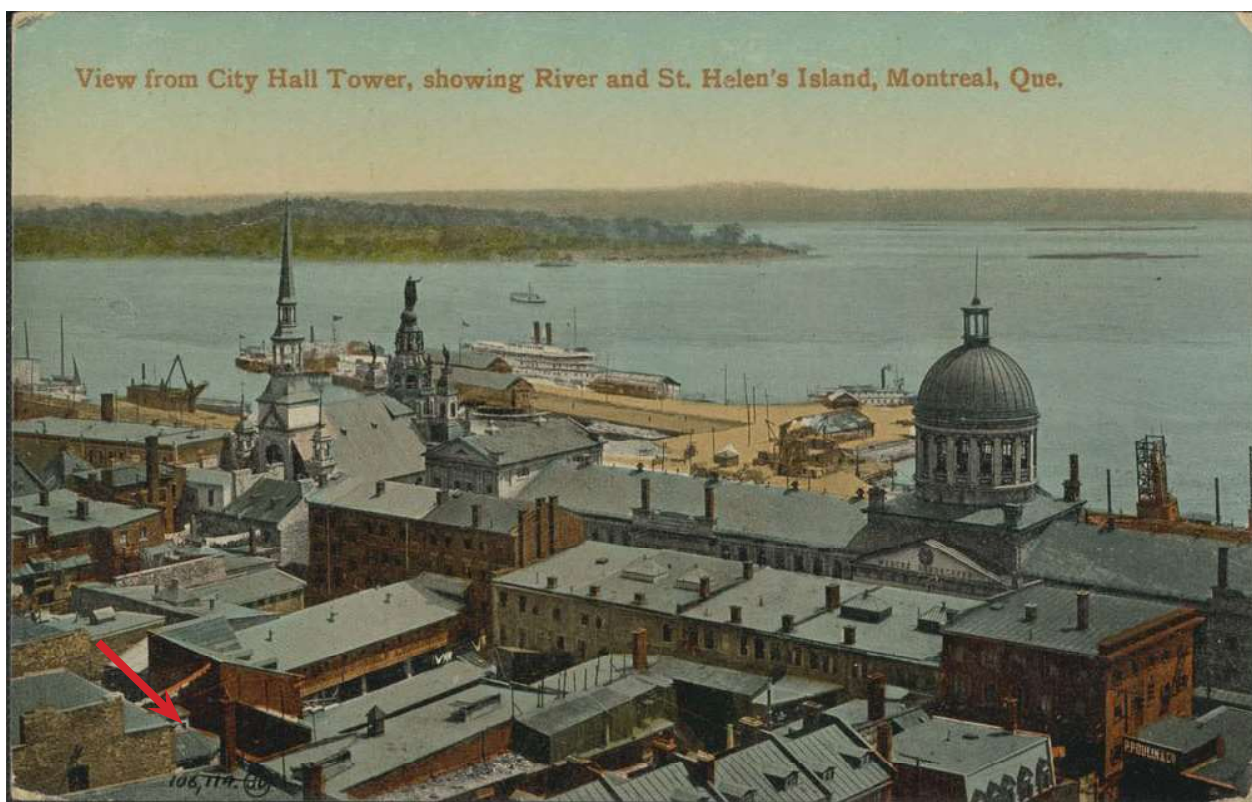


Figure 19 - Carte postale datée de 1905-1920. L'entrepôt en brique et ciment (voir flèche rouge) n'a toujours pas été érigé à l'arrière de l'aire d'intervention (BAnQ)

4.3.2 Surfaces d'occupation



Photo 8 - Sous-opération 1C — Vue stratigraphique des quatre surfaces d'occupation successive — Vue vers l'ouest (MTL23-25-02-N1-19)

Quatre surfaces d'occupation se superposaient dans la l'emprise de la sous-opération 1C (photo 8). La plus ancienne affleurait à une altitude variant entre 20,22 m et 20,38 m NMM et recouvrait les remblais de rehaussement apposés après la démolition de l'église de la Trinité. D'une épaisseur moyenne de 0,06 m, elle était constituée de résidus de combustion de charbon minéral (cendre, charbon, mâchefer et cailloutis), gris, homogène et friable au sud et de limon sableux noir, homogène et meuble, comportant des inclusions de cailloutis et de rares éclisses de bois. Un tesson d'un contenant en terre cuite fine blanche portant un décor imprimé bleu sur les deux surfaces à motif d'inspiration chinoise de style « Willow » (lot 1C5) y a été mis au jour.



Photo 9 - Sous-opération 1C – Échantillon de briques émaillées réutilisées dans la chaussée de briques

Cette surface d'occupation était surmontée d'une chaussée de brique (C3-7) affleurant à une altitude variant à 20,28 m à 20,46 m NMM. Les briques composant la chaussée étaient essentiellement composées de briques communes rouges, mais on retrouvait également quelques spécimens de briques émaillées noir, bleu ou blanc (photo 9). Ces briques comportent des inscriptions en relief sur chaque côté : « [...]E MARK / [...] -EN » sur une face, « AMER[...] / 4 (dans un cercle) [...] » sur l'autre.

La troisième surface d'occupation observée correspond à une chaussée de mortier discontinue beige, hétérogène et meuble, présentant quelques cailloux, fragments de brique et charbon minéral dans la masse (C3-6). Surmontant directement la chaussée de brique en paroi est, elle recouvre un dépôt accumulé à la surface de la chaussée de brique le long des parois sud et ouest.

La quatrième surface d'occupation correspond à des résidus de combustion de charbon minéral mêlé de sable et de cailloutis schisteux, noirâtre, homogène et friable (C3-5). Le dépôt comportait une présence importante de mâchefer, quelques pierres de plus grande dimension, quelques fragments de brique et une lentille de cendre. Il s'y trouvait une pellicule de plastique en surface ainsi qu'une bague filetée en porcelaine qui devait être vissée sur la douille d'une lampe (lot 1C3). Affleurant à une altitude oscillant entre 20,46 m et 20,66 m NMM, il s'agit vraisemblablement de la dernière surface d'occupation avant le réaménagement de la cour arrière en stationnement.

4.3.3 Remblai de rehaussement

Entre 1962 et 1969, les bâtiments secondaires situés dans la portion nord de la cour sont démolis et l'espace est aménagé en aire de stationnement. C'est probablement dans cette foulée qu'un dernier remblai de rehaussement est apposé sur l'ensemble du terrain à l'étude (couches C1/2-5, C3-4, C5-3). Le dépôt, présentant une épaisseur de 0,10 m à 0,20 m, affleurait à une élévation moyenne de 20,17 m NMM (sous-opération 1A) à 20,66 m NMM (sous-opération 1C) d'épaisseur. Il correspond à un sable limoneux brun-gris foncé à moyen comportant des inclusions de cailloux subanguleux, de mâchefer, de charbon minéral, de fragments de briques et de rares particules et concrétions de mortier. Un fragment de verre à bouteille d'eau gazeuse y a été retrouvé en association (lot 1B3).



Photo 10 - Sous-opération 1C — Assemblage d'objets-témoins provenant des excavations mécaniques

4.4 Culture matérielle

Considérant que la majorité des contextes documentés ont été excavés mécaniquement, sauf exception, il est difficile d'associer la culture matérielle à un contexte en particulier. Le tableau 6 présente la distribution des artefacts mis au jour lors de l'excavation mécanique des trois sous-opérations et du nettoyage manuel de la sous-opération 1C. Parmi les 111 éléments mis au jour, tous sont vraisemblablement associés au XIX^e siècle (photo 10). Mentionnons d'abord la présence importante de terre cuite fine blanche (XIX^e siècle) et blanche vitrifiée (1840 +). On y retrouve quelques éléments diagnostiques permettant d'avancer une datation plus précise, telle qu'un fragment d'assiette présentant l'inscription estampée « [JOHN] THOMSON / (symbole - ancre) / [GR]ANITE » et produite à Glasgow en Écosse par John Thomson (& Son) de 1826 à 1883. On note également la présence d'un plat de service portant l'inscription « [THOS] GODWIN / [BURS]LEM / [STONE.] CH[INA] » imprimée sous le marli. Cette marque est associée à la firme Thomas Godwin (1834-1854) provenant du Staffordshire en Angleterre. La sous-opération 1B a pour sa part livré trois fragments d'une cuvette de toilette, dont la production est estimée à 1895-1950.

Parmi les autres éléments diagnostiques, mentionnons la présence de fragments d'un contenant en grès grossier à glaçure saline et Albany (1810-1930), d'une bouteille à cirage en grès grossier Derbyshire 3 (1800-1875) et d'une autre en grès grossier Derbyshire 5 (1820-1900). Les fragments d'une tasse en porcelaine fine dure orientale présentant l'inscription « MADE IN JAPAN » dans un

Tableau 6 - Distribution des objets-témoins mis au jour lors des excavations mécanique

Matériau	Objet	1A1	1B1	1C1	1C2	Total
Terre Cuite	Carreau			1		1
TCG sans glaçure	Pot à plante			1	1	2
TCG avec glaçure	Brique			6		6
TCG locale glaçure inc	Contenant			1		1
TCF argileuse blanche	Pipe	1		1		2
TCF blanche	Assiette ?	1				1
	Contenant			1	1	2
	Égouttoir de boîte à savon ?			1		1
	Plat de service			2		2
TCF blanche vitrifiée	Assiette			2		2
	Assiette ?		1	2		3
	Contenant	2		1		3
	Cuvette de toilette		3			3
	Plat de service			3		3
	Pot	1				1
GG glaç sal et Albany	Contenant			1		1
GG Derbyshire 3	Bouteille à cirage			1		1
GG Derbyshire 5	Bouteille à cirage			1		1
	Bouteille à gingembre ?			1		1
PF dure orientale	Tasse		4			4
V inc sans plomb non-id.	Bouteille		5			5
	Gobelet	1				1
	Indéterminé	1				1
	Verre à tige	1				1
V inc au plomb non-id.	Bouteille à boisson alcoolisée			1		1
	Contenant		1			1
Verre teinté rég. vert	Vitre	3		5	1	9
Verre teinté rég. turquoise	Bouteille				1	1
	Flasque		1			1
Verre teinté rég. bleu	Bouteille	1				1
V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée			2		2
V col transp autre	Bouteille 7up	1		3	1	5
V col transp vert foncé autre	Bouteille	1				1
	Bouteille à gin		2			2
V col opaque blanc	Vitrail ?		1			1
Métaux et alliages	Indéterminé			1		1
Métaux et alliages ferreux	Indéterminé		1	1		2
	Tige			1		1
Fer tréfilé	Clou	2	1	4	2	9
Métaux et alliages cuivreux	Indéterminé	1		1		2
Os	Ossement	2	10	2	2	16
Solides semi-plastiques	Indéterminé			1		1
Matériau composite autre	Vitre armé		3	2		5
Total		19	33	50	9	111

cercle et dont la production est estimée de 1921 à aujourd'hui. Du côté du verre, mentionnons la présence de fragments d'une bouteille en verre incolore sans plomb produite par la Dominion Glass Co. entre 1928 et 1950, d'une flasque en verre teinté régulier turquoise (1875-1925) et de bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé (1800-1875). À cela s'ajoute la présence de fragments de bouteille de 7up (1940 +) et de verre à vitre armé (1892 +).

5 CONCLUSION

Arkéos a été mandaté par Topo Immobilier pour la réalisation d'un inventaire archéologique en amont de la réalisation d'un important projet d'aménagement paysager et architectural à l'arrière du 339-349 rue Saint-Paul Est. Effectué du 29 mai au 1^{er} juin 2023 après l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARKE-03 auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC), l'inventaire archéologique a permis de documenter, pour une toute première fois, les contextes archéologiques qui y sont préservés.

Rapidement, il a été constaté que les sols naturels ont été dérasés de façon importante, notamment dans la portion arrière du terrain, éliminant de ce fait toutes traces d'occupation antérieures à la construction/démolition de l'église de la Trinité (1843-1861). Les vestiges du lieu de culte se trouvent pour leur part dérasés à une profondeur de 1,00 m à plus de 1,20 m sous la surface actuelle du terrain, tandis qu'un épais remblai de débris de démolition couvre la superficie de l'ancien édifice. Les sols sus-jacents, notamment dans la portion nord du terrain où quatre surfaces d'occupation se superposent, viennent documenter l'occupation tardive du terrain (1861-ca1960) alors que sa devanture correspondait à un complexe hôtelier et que la cour arrière comportait divers bâtiments secondaires. Les vestiges structuraux de ces bâtiments, démolis au cours de la décennie 1960, ne semblent pas avoir laissé de traces persistantes justifiant une documentation accrue de cette période d'occupation. L'assemblage artéfactuel mis au jour en 2023 est d'ailleurs très limité, fragmentaire et typique de cette période.

À la lumière de ces constatations et considérant que les excavations projetées se limiteront au premier mètre sous la surface actuelle, nous ne recommandons pas d'intervention archéologique supplémentaire dans l'emprise du terrain à l'étude. Les contextes documentés, bien qu'ils ne soient pas inintéressants, ne permettent pas de documenter plus en détail l'occupation de la cour arrière du 339-349 rue Saint-Paul Est. Aucun code Borden, et donc aucun site archéologique, n'a d'ailleurs été attribué au terrain vacant 15C dans la foulée de l'avis de découverte transmis au MCC suite à l'intervention. Il serait néanmoins souhaitable que l'intégrité des vestiges de l'église de la Trinité soit préservée dans le cadre des excavations à venir.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ARKÉOS (2005) *Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel archéologique : Terrain 15C. Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005.* Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications.
- ARKÉOS (2012) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-1 et BjFj-97, 2009.* Ville de Montréal et MCCC.
- ARKÉOS (2018) *Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal (Ville de Montréal) - Étude de potentiel archéologique.* Ville de Montréal.
- ARKÉOS (2023a) *Îlot Bonsecours : Inventaire archéologique 2022.* Fondation Phi.
- ARKÉOS (2023b) *Théâtre Centaur : Avis archéologique.* LEM.
- BURKE, A. L. et G. GAUTHIER (2011) «Using Non-destructive X-Ray Fluorescence Analysis to Investigate the Prehistoric Use and Distribution of Hornfels in Southern Quebec», dans *Proceedings of the 37th International Symposium on Archaeometry, 13th-16th May 2008 – Siena, Italy, 2011*: 199-204.
- CHAPDELAINE, C. (1990b) «Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1)», dans *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 19-35.
- CHAPDELAINE, C. (2007) *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Paléo-Québec 32. Recherches amérindiennes au Québec. Montréal.
- CLARK, T. H. (1972) *Région de Montréal, rapport géologique.* Ministère des Richesses naturelles, Service de l'exploration géologique, RG 152.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : Quarante siècles d'archives oubliées.* Collection Signes des Amériques. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003) «La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le nord-est de l'Amérique du Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement», dans Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars. (dir.) *L'île aux Alumettes : l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches Amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 30.
- ETHNOSCOP (1998) *Parc du Mont-Royal. Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-097.* Ville de Montréal.

- ETHNOSCOP (2017) Supervision et inventaire archéologiques dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul à Montréal, 2016 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-96, BjFj-175 et MTL16-25-01). Rapport préliminaire. Ville de Montréal.
- GOGO, G. (1961) *Thompson Island, Its Significance to Early Man in Eastern Ontario*. Archaeological Survey of Canada Archives, Musée National de l'Homme, Ottawa, Canada.
- LALIBERTÉ, M. (2011a) *Inventaire archéologique (2009) – Autoroute 50 – Tronçon entre la montée Boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin Faillon (km 9 +241 à 15 +660), Grenville-sur-la-Rouge*. MTQ.
- LALIBERTÉ, M. (2011b) *Fouille archéologique du site BjFq-2 (2009) – Autoroute 50 – Tronçon entre le kilomètre 18 +240 et le kilomètre 19+000, à Grenville-sur-la-Rouge (Secteur de Calumet), Grenville-sur-la-Rouge*. MTQ.
- PREST, V. K. ET J. HODE KEYSER (1982) *Carte des dépôts meubles - Île de Montréal*.
- OUELLET, J.-C. (2017) «Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172», dans *Paléo-Québec* 36, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal : 115-149.
- POULIN, C. (1990) *Inventaire archéologique, îlot 15 (15A/BjFj-59) 317, rue Saint-Paul; (15B/BjFj-60) 320, rue Notre-Dame*. Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.
- WRIGHT, J. V. (1995) *A History of the Native people of Canada. Volume 1 (10,000 to 1,000 BC)*. Collection Mercure, n° 157, Musée canadien des Civilisations, Gatineau, Québec.

PLANS ANCIENS ET ICONOGRAPHIE

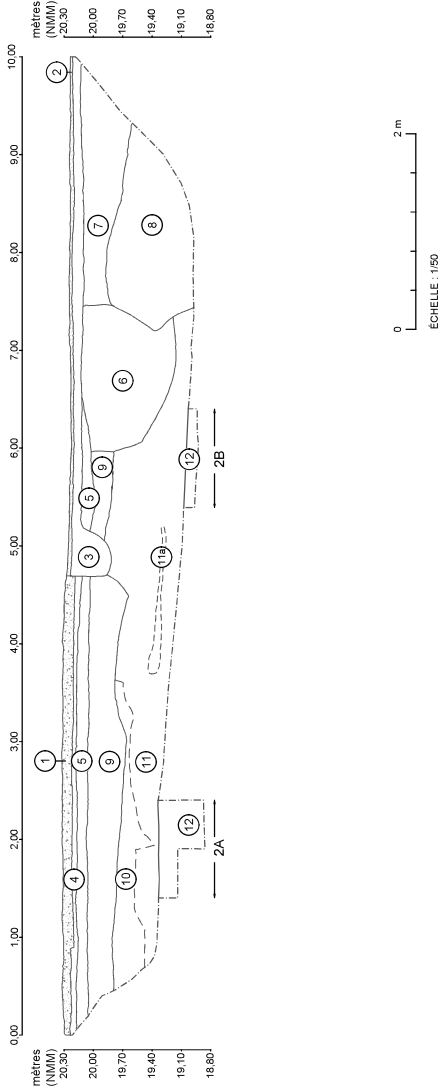
- 1685 Villeneuve, Robert de [attribué à]. *Villemarie dans l'isle de Motréal*. Centre des archives d'outre-mer de France, fond du Dépôt des fortifications des colonies : 03 DFC 466C.
- 1717 Chaussegros de Léry, G.-J. *Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale*. Édité en 1802 par Joseph Bouchette. BAnQ : 0005973938.
- 1723 Gédéon de Catalogne et Moullart-Sanson, P. *Plan de la ville de Montréal*. BNF.
- 1731 Chaussegros de Léry, G.-J. *Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle France*. Archives nationales d'outre-mer (France) : FR CAOM 3DFC480B.
- 1758-1771 Jefferys, T. *Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada*. BAnQ: 0002663348.

- 1815 Bouchette, J. *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, &c. in the harbour, shewing also the improvements, projected canal, squares &c.* BAnQ: 0003836124.
- 1825 Adams, J. *Map of the city and suburbs of Montreal : exhibiting distinctly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1½ miles above, constructed from a new survey.* BAnQ: 0005245760.
- 1846 Cane, J. *Topographical and pictorial map of the city of Montreal.* BAnQ: 0000337871.
- Après 1846-1890 Notman W. et fils. *Négatif à la gélatine argentique sur verre. Esquisse de la vieille église de la Trinité, rue St-Paul, Montréal, QC, 1840 (après 1846), copie réalisée en 1890.* Musée McCord : II-93397.
- 1861 *Plan of Property Belonging to A. W. Hood Esqre East Ward Formerly Vested in the Trinity Church Montreal.* BanQ; 06M_CA601S53SS1P0448
- 1872 Plunkett et Brady. *Plan of the City of Montreal made by order of the Major Alderman and Citizens.* Archives de la Ville de Montréal MACM 1872-
- 1881 Goad, Chas. E. *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners. Plate IV.* BAnQ: 0003708048.
- 1879 Hopkins, H. W. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands.* BAnQ: 0000174244.
- 1890 Goad, Chas. E. *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners. Plate IV.* BAnQ: 0000174398.
- Entre 1905 et 1920 *View from City Tower, showing River and St. Helen's Island, Montreal, Que.* Montreal, Toronto : Valentine & Sons Publishing Co. Ltd.
- 1909 Goad, Chas. E. *Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I. Plate 11.* BAnQ: 0000135825.
- 1912 Goad, Charles Edward . *Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer - Montreal: Chas. E. Goad, civil engineer, 1912, BNQM: G 1144 M65G475 C3 1914 CAR # 1*
- 1918 Underwriters, Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal, volume I. Plate 11.* BAnQ: 0000179181.
- 1928 Lucien Morin, *Dominion Produce Co., rue Saint-Paul Est, Montréal.* BanQ: 06M_P318S2P15
- 1940 Underwriters, Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal, volume I. Plate 11.* BAnQ: 0003216542.
- 1950 Underwriters, Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal, volume I. Plate 11.* BAnQ: 0003699649.
- 1961 Ville de Montréal, *Utilisation des sols.* BanQ : 8655_229-25

1

Annexe

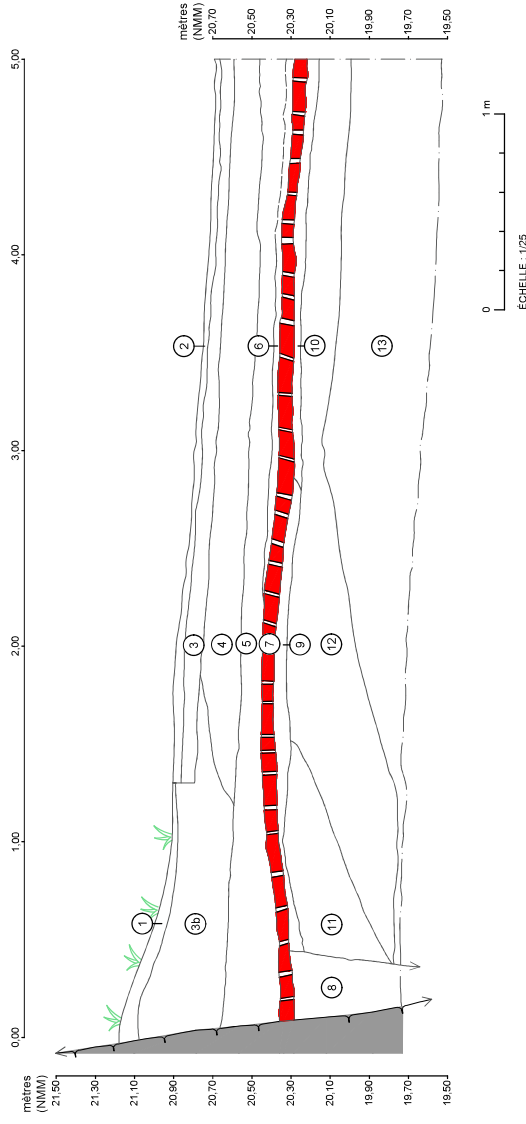
Coupes stratigraphiques



MTL23-25-2 - Sous-opérations 1A, 2A et 2B - Coupes C1-C2, paroi ouest

DESCRIPTION

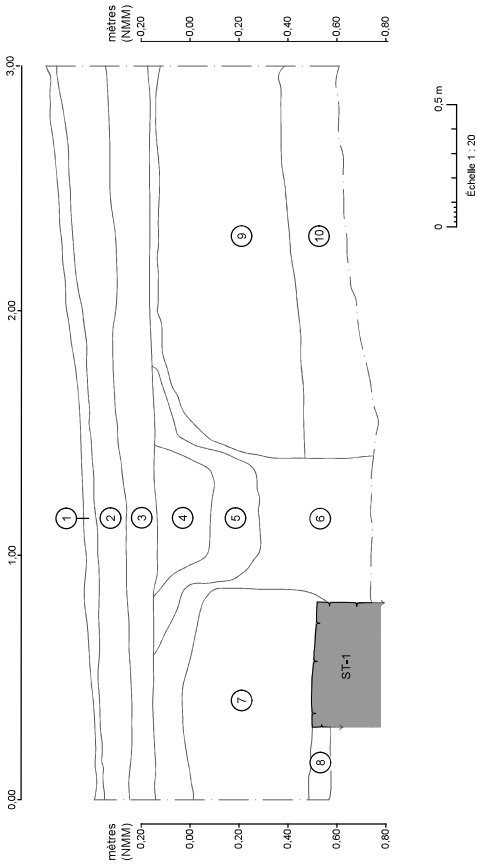
- 1 - Béton.
- 2 - Asphalte.
- 3 - Poussière de pierre grise, homogène et compacte, sans inclusion. Lit de pose de la dalle de béton.
- 4 - Sable limoneux brun mêlé de petits cailloux subanguleux, homogène et de compacité moyenne. Lit de pose de l'asphalte.
- 5 - Limon sableux brun-noirâtre, homogène et meuble, comportant une forte proportion de cailloux subanguleux et de mâchefer. Remblai de rehaussement.
- 6 - Limon légèrement argileux brun-grisâtre, hétérogène et compact, comportant une forte proportion de pierres et de cailloux subanguleux. Remblai de comblement d'un creusement de nature indéterminé.
- 7 - Limon sableux brun-noirâtre, homogène et de compacité moyenne, comportant des inclusions de brique rouge, de concrétions de mortier d'anhracite et de cailloux. Remblai de rehaussement. En association avec la couche 9.
- 8 - Dépôt hétérogène essentiellement constitué de poussière et concrétions de mortier jaunâtre, ainsi que de pierres anguleuses, de compacité moyenne. Inclusions : fragments de brique rouge, charbon minéral, cailloux. Débris de démolition de l'église de la Trinité.
- 9 - Limon argileux brun-gris foncé, hétérogène et de compacité moyenne, comportant une forte proportion de cailloux subanguleux. Remblai de rehaussement. En association avec la couche 7.
- 10 - Sable limoneux brun clair moucheté brun foncé, hétérogène et plutôt meuble, comportant quelques cailloux dans la masse. Sol naturel stérile remanié.
- 11 - Sable limoneux brun foncé lité brun clair par endroit, homogène et meuble, comportant quelques cailloux dans la masse. Sol naturel stérile.
- 11a - Lentille de limon argileux brun clair mêlé de cailloux, hétérogène et compact. Sol naturel stérile.
- 12 - Sable limoneux brun foncé lité brun-jaunâtre, hétérogène et meuble, sans inclusion. Sol naturel stérile.



MTL23-25-2 - Sous-opérations 1C - Coupes C3, paroi est

DESCRIPTION

- 1 - Tourbe, système racinaire.
- 2 - Asphalte.
- 3 - Poussière de pierre gris pâle à gris foncé, homogène et très compact. Lit de pose de l'asphalte.
- 3b - Concassé 0-1/2", homogène, compact, mais friable. Un fragment de brique rouge. Lit de pose de l'asphalte.
- 4 - Sable limoneux brun-gris foncé et brun beige moyen, hétérogène et compact. Inclusions : cailloux arrondis et anguleux, fragments de briques rouges, charbon minéral. Présence d'un fragment de verre à bouteille régulier vert. Remblai de rehaussement.
- 5 - Résidus de combustion de charbon minéral mêlé de sable et de cailloutis schisteux, noirâtre, homogène et friable. Présence importante de mâchefer, quelques pierres de plus grande dimension, quelques fragments de brique, lentille de cendre. Présence d'une pellicule de plastique en surface, embout fileté en porcelaine dans la masse (lot 1C3). Surface d'occupation.
- 6 - Surface de mortier discontinue beige, hétérogène et meuble. Présence de cailloux, fragments de brique et charbons minéraux. Chaussée de mortier mieux visible en paroi ouest de la sous-opération.
- 7 - Chaussée de briques rouges. Présence de briques réfractaires glaçurées noir, bleu ou blanc sur une paroi.
- 8 - Sable limoneux brun-gris moyen mêlé de cailloux, de pierres, de fragments de briques et de particule de mortier, hétérogène et meuble. Tranchée de construction du mur de propriété nord (hors-sol). Un fragment de tuyau de pipe sans marque, un tesson de terre cuite fine blanche et un fragment en verre incolore dans la masse (lot 1C4).
- 9 - Résidus de combustion de charbon minéral (cendre, charbon, mâchefer et cailloutis), gris, homogène et friable. Sans autre inclusion. Surface d'occupation.
- 10 - Limon sableux noir, homogène et meuble. Inclusions : cailloutis et rares éclisses de bois. Un tesson de terre cuite fine blanche (lot 1C5). Surface d'occupation.
- 11 - Sable grossier brun-beige moyen, homogène et friable. Présence de quelques cailloux arrondis. Remblai de rehaussement.
- 12 - Sable grossier brun-beige et cailloux arrondis (80%), homogène et compact. Rares inclusions : particules de mortier, une brique. Un tesson de terre cuite fine blanche et un clou dans la masse (lot 1C6). Remblai de rehaussement.
- 13 - Particules de mortier blanc-beige désagrégé, mêlé d'un très grand nombre d'éclats de pierres calcaires, dont plusieurs avec mortier accolé, homogène, friable. Inclusions : quelques fragments de briques. Débris de démolition de l'église de la Trinité.



Coupe 4 - Sous-opération 1B - coupe stratigraphique C5 paroi sud

MTL23-25-2 - Sous-opérations 1B - Coupes C5, paroi sud

DESCRIPTION

- 1 - Asphalte
- 2 - Poussière de pierre grise, homogène et compacte, sans inclusion. Lit de pose de l'asphalte.
- 3 - Sable limoneux brun-gris moyen, plutôt homogène et compact. Inclusions : briques et fragments de briques, cailloux, charbon minéral, rares particules et concrétions de mortier. Un fragment de verre à bouteille à eau gazeuse (lot 1B3). Remblai de rehaussement.
- 4 - Résidus de combustion de charbon minéral (charbon, cendre, mâchefer) noir, homogène et friable. Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
- 5 - Limon brun-noirâtre mêlé de pastilles de sables beige, hétérogène et meuble. Inclusions : fibres de bois, papier goudronné. Un fragment de verre incolore. Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée.
- 6 - Limon sableux gris moyen chargé de cailloux arrondis et mêlé de concrétions de mortier, hétérogène et de compacté moyenne. Sans autre inclusion apparente (lot 1B2). Remblai de comblement d'une tranchée de nature indéterminée. Déborde de part et d'autre du creusement, mais est plus compact à ces endroits.
- 7 - Dépôt hétérogène de sable fin brun, de mortier beige désagréé et de limon brun foncé à brun rouille, de compacté moyenne. Inclusions : fragments de briques et fibres de bois. Remblai de rehaussement.
- 8 - Mortier désagréé et éclats de pierres calcaires, homogène, compact. Sans autre inclusion apparente. Débris de démolition de l'église de la Trinité.
- 9 - Sable grossier brun-moyen chargé de cailloux arrondis (80%), homogène et compact. Sans inclusion. Sol naturel stérile (till).
- 10 - Sable grossier brun-moyen comportant des cailloux arrondis (20%), homogène et meuble. Sol naturel stérile (till).

2

Annexe

Culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts											
Site : 15C Code : MTL23-25-02				Archéologue : Marie-Claude Brien Analyste : Melissa Labonté-Lederc				Date : 2023-05-08 Collection :			
Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de pipe avec amorce de tuyau et tuyau. Épaisse. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Inscription en creux sur le tuyau: « 53[...] » , (# inv.: 12).	1	
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de mailli. Décor imprimé bleu à motif d'inspiration chinoise dans le style "Willow standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 3).	1	
1A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment plat de fond d'un contenant indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv.: 1).	1	
1A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif indéterminé. De type WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv.: 2).	1	
1A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base d'un pot. Rebord indéterminé. Corps cylindrique droit. Talon à angle droit. Pied annulaire droit plat. Fond plat en retrait. Pot dans le style pot à onguents. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv.: 4).	1	
1A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Base d'un gobelet. Rebord indéterminé. Coupe à corps indéterminé avec décor moulé à pan à encoche. Talon chanfreiné. Point d'appui plat. Cul concave peu profond. Datation production estimée: 1870 c - indéterminé. (# inv.: 6).	1	
1A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	frag	Pied d'un verre à tige. Coupe indéterminée. Tige cylindrique pleine avec renflement inférieur. Pied légèrement conique simple et plat. (# inv.: 5).	1	
1A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Possiblement un contenant dans le style gobelet. (# inv.: 9).	1	
1A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 7).	1	
1A1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Bleu pâle. (# inv.: 8).	1	
1A1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Très petit fragment de corps vert clair dans le style "7-UP". Datation production estimée: 1900 po - indéterminé. (# inv.: 10).	1	
1A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Très petit fragment de corps vert pâle. (# inv.: 11).	1	
1A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous tréfilés de 15 cm de long. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 13).	1	
1A1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Fragment d'un objet en forme de dôme oblique avec rebord replié vers l'extérieur. Fracturé. Corrodé. (# inv.: 14).	1	
1A1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de côte et fragment d'os long. Trace de boucherie. (# inv.: 15).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 15C
Code : MTL23-25-02

Archéologue : Marie-Claude Brien
Analyste : Melissa Labonté-Lederc

Date : 2023-05-08
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Uni. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv.: 17).	1	1
1B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	cuvette de toilette	3	1	4.5.1	Excrétion	frag	Fragments jointifs d'une cuvette de toilette. Semble être une partie du raccord. Certaines sections n'ont pas de glaçure. Datation production estimée: 1895 c - 1950 an. (# inv.: 18).	1	1
1B1	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs. Tasse unie. Tasse avec anse. Corps cylindrique à base arrondie. Pied annulaire arrondi. Fond plat. Inscription imprimée noire sur le fond: « MADE IN JAPAN (dans un cerde) ». Produit au Japon. RR entre: 1B1 (# inv. 16); 1B2 (# inv. 29)*. Datation production estimée: 1921 po - indéterminé. (# inv.: 16).	1	1
1B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs d'une bouteille. Extrémité indéterminée. Épaule indéterminée. Corps ovale droit. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul: « D (dans un losange) ». Produit par la Dominion Glass Co. (ca. 1886 - 1995), Canada, possiblement à Montréal. Bouteille réalisée, présence d'une marque de style "Owen" sur le cul. Datation production estimée: 1928 po - 1950 c. (# inv.: 19).	1	1
1B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Extrémité d'une bouteille. Extrémité en deux parties. Lèvre arrondie avec intérieur biseauté. Bague profilée en "v". Col cylindrique droit. Épaule concave décorée de cannelures. Corps indéterminé. Inscription moulée indéterminée sur le corps: « [...] [...] ».. (# inv.: 20).	1	1
1B1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps courbe d'une bouteille ou d'un gobelet. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 21).	1	1
1B1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flasque	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Bouteille de type flasque presque entière. Extrémité en deux parties. Lèvre aplatie. Bague arrondie. Col cylindrique court. Épaule arrondie. Corps ovale aplati aminci vers le bas. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul: « [4 ou A] B ». Soufflé dans un moule à événements. Lèvre terminée par une pince à finition. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 22).	1	1
1B1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps de bouteille à gin carrée. Surface texturée. Couleurs vert variées (olive et vert clair). (# inv.: 23).	1	1
1B1	2.3.2.1	V col opaque blanc	vitrail ?	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Petit fragment plat. Verre à vitrail?. (# inv.: 24).	1	1

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 15C
Code : MTL23-25-02

Archéologue : Marie-Claude Brien
Analyste : Melissa Labonté-Lederc

Date : 2023-05-08
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	17.1	Indéterminé	Comp	Grande plaque de métal circulaire. Présence de trous. (# inv.: 27).	1	1
1B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Longs clous tréfilés de 16 cm. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 26).	1	1
1B1	5.1.1	Os	ossement	10	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Gros fragments d'os de mammifère. Trace de boucherie. (# inv.: 28).	1	1
1B1	7.99	Matériau composite autre	vitre armée	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre épais armés. Datation production estimée: 1892 c - aujourd'hui. (# inv.: 25).	1	1
1B2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs de panse. Glaçure incolore d'aspect orangé verdâtre. Très grossier. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv.: 30).	1	1
1B2	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Produit au Japon. RR entre: 1B1 (# inv. 16); 1B2 (# inv. 29)*. Datation production estimée: 1921 po - indéterminé. (# inv.: 29).	1	1
1B2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Très petit. (# inv.: 31).	1	1
1B2	2.3.2.6	V col opaque bleu	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton bleu pâle légèrement grisâtre. De type Prosser. Bouton circulaire à perforation quatre trous. Face convexe avec le centre en dépression circulaire. Dos légèrement concave, presque plat. Datation production estimée: 1840 po - 1950 c. (# inv.: 32).	1	1
1B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous tréfilés. Très rouillé. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 33).	1	1
1B3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Fragments jointifs d'une bouteille à eau gazeuse. Extrémité en une partie. Lèvre rabattue. Col cylindrique. Épaule arrondie presque tombante. Corps cylindrique. Cul concave. Bouteille de type "Round Bottom". Soufflée dans un moule. Extrémité réalisée à la pince de finition. Datation production estimée: 1870 c - 1915 c. (# inv.: 34).	1	1
1C1	1.1	Terre Cuite	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	inc	Base d'un carreau en céramique. Pâte noire avec inclusions. Présence de mortier/ciment sur les arêtes. La face est absente. Inscription moulée en relief sur le dos: « TERTRE ». (# inv.: 56).	1	1
1C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de rebord.. (# inv.: 39).	1	1
1C1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	brique	3	3	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	inc	Brique jaune pâle avec glaçure blanche. Inscription en relief sur les deux côtés: « Sur une face: "[...]JE MARK / [...]J-EN"; Sur l'autre face: "AMER[...] / 12 (dans un cerde) [...]" ». NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3. (# inv.: 87).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 15C
Code : MTL23-25-02

Archéologue : Marie-Claude Brien
Analyste : Melissa Labonté-Lederc

Date : 2023-05-08
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	brique	3	3	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	inc	Brique jaune pâle avec glaçure bleu pâle. Inscription en relief sur les deux côtés: « Sur une face: "[...] JE MARK / [...] -EN"; Sur l'autre face: "AMER[...] / 4 (dans un cercle) [...]" ». NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3. (# inv.: 88).	E	
1C1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de base d'un contenant circulaire. Extrémité ou rebord indéterminé. Panse globulaire. Fond plat. Glaçure sur les deux surfaces, même sur le fond. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv.: 41).	1	
1C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. (# inv.: 49).	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de marli et fragment de fond. Décor imprimé bleu à motif d'inspiration chinoise dans le style "willow standard". Très épais. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 38).	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Égouttoir de boîte à savon ?	1	1	4.5.2	Hygiène	frag	Fragment de ce qui semble être un fragment d'un égouttoir de boîte à savon. De forme rectangulaire aux coins arrondis. Présence de plusieurs trous d'égouttement. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 47).	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor imprimé bleu sur sa surface extérieure. Motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 45).	1	
1C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond. Fond sur pied annulaire plat. Inscription estampée sur le fond: « [JOHN] THOMSON / (symbole - ancre) / [GRJANITE] ». Produit par John Thomson (& Son) (1826-1883), Écosse, Glasgow. Annfield Pottery. Datation production estimée: 1840 c - 1883 an. (# inv.: 43).	1	
1C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Dans le style céramique industrielle. Décor peint sur le marli à motif de bande et de ligne. Présence d'une large bande rouge foncé entre deux fines lignes vertes foncées. Datation production estimée: 1880 c - 1950 c. (# inv.: 44).	1	
1C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de fond. L'un possède un pied annulaire arrondi et l'autre un pied annulaire plat. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv.: 42).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 15C
Code : MTL23-25-02

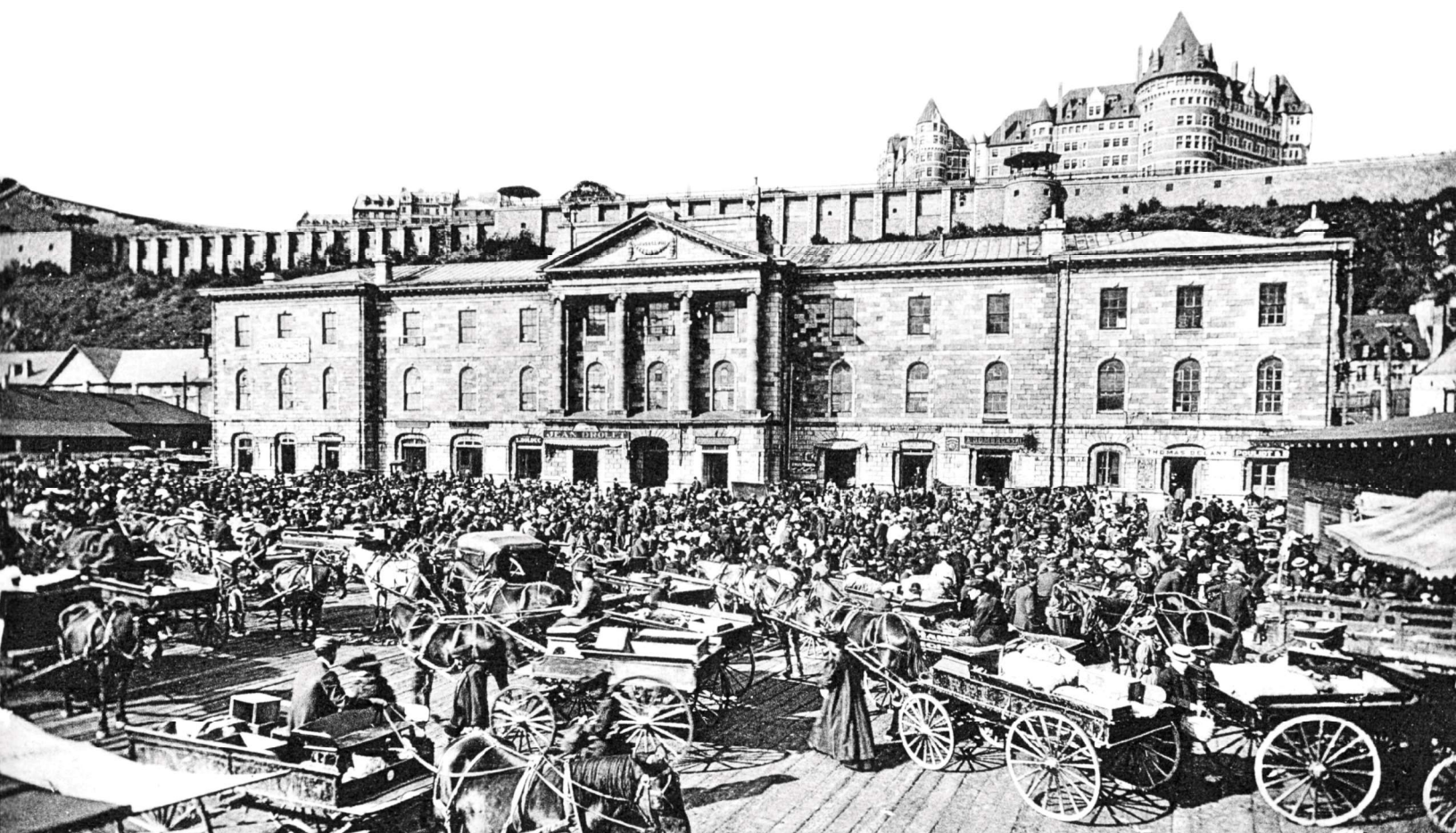
Archéologue : Marie-Claude Brien
Analyste : Melissa Labonté-Lederc

Date : 2023-05-08
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragments joints d'un plat de service épais. Mari oblique et concave à rebord ondulé. Bouge peu profond. Fond plat. Décor imprimé bleu pâle à motif romantique. Mari avec motif géométrique avec médaillon scénique. Centre avec motif romantique. Motif intitulé Pic-Nic par d'autres potiers. Inscription imprimée sous le mari: « [THOS] GODWIN / [BURS]LEM / [STONE.] CH[INA] (dans des rubans) ». Marque associée à la firme Thomas Godwin (1834-1854), Angleterre, Staffordshire, Burslem. Datation production estimée: 1834 po - 1854 an. (# inv.: 48).	1	
1C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Objet ovale. De type WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv.: 46).	1	
1C1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c. (# inv.: 40).	1	
1C1	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille à cirage. Ouverture large. Extrémité tronconique (évasé vers le bas). Épaule tombante. Corps cylindrique. Talon chanfreiné. Cul concave. Datation matériau: 1800 c - 1875 c. (# inv.: 35).	1	
1C1	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	bouteille à gingembre ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment d'extrémité. Lèvre arrondie. Col évasé vers le bas. Très petit fragment. Datation matériau: 1820 c - 1900 c. (# inv.: 37).	1	
1C1	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Comp	Bouteille à cirage. Ouverture large. Extrémité tronconique (évasée vers le bas) - presque absent. Épaule tombante. Corps cylindrique. Talon chanfreiné. Cul concave. Datation matériau: 1820 c - 1900 c. (# inv.: 36).	1	
1C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Verre incolore sans plomb. Fragment de corps d'une bouteille possiblement ovale. Trace de papier sur la surface. Inscription ACL sur le corps: « [...] (symbole - couronne) / S[...]AG[...] / V ». Datation matériau: 1674 po. - (# inv.: 54).	1	
1C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Très épais. (# inv.: 51).	1	
1C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de deux bouteilles. Un corps cylindrique droit et un fragment d'épaule arrondie et col. Datation et un fragment de petite production estimée: 1800 c - 1875 c. (# inv.: 52).	1	
1C1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	3	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments joints de corps et un fragment de fond. Verre clair de type "7-UP". Présence de petite dépression de type "stippling or knurling" sur le point d'appui. Bouteilles réalisées à la machine. Datation production estimée: 1940 c - indéterminé. (# inv.: 53).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts											
Site : 15C Code : MTL23-25-02				Archéologue : Marie-Claude Brien Analyste : Mélissa Labonté-Lederc				Date : 2023-05-08 Collection :			
Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C1	3.1	Métaux et alliages	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Objet indéterminé en métal grisâtre. En forme de grille rectangulaire plate. Petit. (# inv.: 62).	1	1
1C1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Objet cylindrique à un rebord biseauté et dentelé. L'autre extrémité est plate avec trou circulaire au centre. Engrenage? Le rebord dentelé s'emboîte probablement avec un autre objet cylindrique à rebord dentelé. (# inv.: 60).	1	1
1C1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Longue tige en métal avec une extrémité à oeillet. L'autre extrémité est brisée. (# inv.: 58).	1	1
1C1	3.1.1.13	Fer trefflé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous trefflés de 16 cm de long, clous de 6". Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 59).	1	1
1C1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Objet en forme de coupelle avec trou au centre et rebord horizontal plat. Présence d'un décor moulé en relief sur le rebord à motif circulaire. Présence de 3 traces de rivets ou de clous en métal sur le rebord. L'objet est fixé sur un autre objet. (# inv.: 61).	1	1
1C1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os long. L'un comporte des traces de boucherie - scié. (# inv.: 55).	1	1
1C1	5.3	Solides semi-plastiques	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Objet cylindrique. Noir. L'intérieur est à facette. Isolateur ? (# inv.: 57).	1	1
1C1	7.99	Matériau composite autre	vitre armé	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre épais armés. Datation production estimée: 1892 c - aujourd'hui. (# inv.: 50).	1	1
1C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de base d'un pot à plante. Panse évasee. (# inv.: 63).	1	1
1C2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat de fond. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 64).	1	1
1C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Vitre mince. (# inv.: 65).	1	1
1C2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Pans en retrait. Inscription en relief: « [...]JORK[...] »>. Datation production estimée: 1850 po - 1930 an. (# inv.: 66).	1	1
1C2	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de cul en cloche. Verre clair de type "7-UP". Présence de petite dépression de type "stippling or knurling" sur le point d'appui. Bouteilles réalisées à la machine. Datation production estimée: 1940 c - indéterminé. (# inv.: 67).	1	1
1C2	3.1.1.13	Fer trefflé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous trefflés. Très rouillés. Dimensions variées. 6" et 4". Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 68).	1	1
1C2	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Vertèbre. Trace de boucherie. Gros mammifère. (# inv.: 69).	1	1
1C2	5.1.1	Os	ossement	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Os long. Oiseau. (# inv.: 70).	1	1

Inventaire des artefacts et écofacts											
Site : 15C Code : MTL23-25-02				Archéologue : Marie-Claude Brien Analyste : Melissa Labonté-Lederc				Date : 2023-05-08 Collection :			
Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C3	1.3.1.21	PC avec glaçure	bague	1	1	4.8.2	Éclairage	Ent	Bague en porcelaine. Intérieur fileté. Circulaire. Bague que l'on vise sur la douille de lampe. (# inv.: 71).	1	
1C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Extrémité avec enduit jaune. (# inv.: 74).	1	
1C4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond sur pied fraisé arrondi. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 72).	1	
1C4	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de bouteille ou de lampe. Altération faible autre - décoloration due à l'exposition au soleil. Améthyste. Datation production estimée: 1875 c - 1920 c. (# inv.: 73).	1	
1C5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse. Décor imprimé bleu sur les deux surfaces à motif d'inspiration chinoise de style "Willow Standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# inv.: 75).	1	
1C6	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bogue. Décor peint chrome (rouge/rose, vert et noir) à motif floral grosse fleur. Datation production estimée: 1830 c - 1865 c. (# inv.: 76).	1	
1C6	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Fragments de tige. Très rouillé. (# inv.: 77).	1	
3A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. (# inv.: 79).	1	
3A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bogue peu profond. Décor imprimé brun à motif floral indéterminé. Datation production estimée: 1818 po - indéterminé. (# inv.: 78).	1	
3A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'enfoncement ? Très petit. (# inv.: 82).	1	
3A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Vitre mince. (# inv.: 81).	1	
3A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps cylindrique. (# inv.: 83).	1	
3A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée. Surface texturée. Datation production estimée: 1870 c - 1950 an. (# inv.: 80).	1	
3A1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou découpé ou tréfilé. (# inv.: 86).	1	
3A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou découpé. (# inv.: 85).	1	
3A1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os long. Trace de boucherie - scié. Moyen à gros mammifère. (# inv.: 84).	1	



RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Surveillance archéologique dans le
cadre du réaménagement de la courbe
joignant le boulevard Champlain et la
rue du Marché-Champlain, à Québec
(printemps 2023)

Page couverture

Le marché Champlain, à Québec, en 1907
Carte postale publiée par Neurdein, Paris

©2024, Ville de Québec, tous droits réservés

Surveillance archéologique dans le cadre du réaménagement de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, à Québec (printemps 2023)

Permis de recherche archéologique

23-URBA-02

Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

51, rue des Jardins, bureau 200

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

<https://www.artefacturbain.ca/>

Rapport déposé à :

VILLE DE QUÉBEC

Service de la culture et du patrimoine

18, rue Donnacona

Québec (Québec) G1R 3Y7

Mai 2024

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique des travaux d'excavation mécanique réalisés lors de la réfection de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, dans le Vieux-Port de Québec. La division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artefact urbain inc. afin de procéder à la surveillance archéologique du secteur dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée de manière ponctuelle entre le 24 mai et le 7 juin 2023, sous la supervision de Joey Leblanc, archéologue chargé de terrain et détenteur du permis de recherche archéologique 23-URBA-02, puis de Simon Paquin, archéologue chargé de terrain remplaçant, accompagné de Marilou Dauphin, archéologue de terrain. L'intervention était justifiée par le fait que la zone des travaux se retrouve à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec, dans le secteur connu sous le nom l'anse au Cul-de-Sac. Cet emplacement a été utilisé du XVII^e siècle au milieu du XIX^e siècle pour des activités portuaires de la ville. De plus, la zone d'intervention est également positionnée à l'intérieur du site de l'ancien marché Champlain (CeEt-472), bâtiment construit en 1858 et détruit en 1911.

Parmi les éléments archéologiques observés lors de la surveillance, la sous-opération CeEt-472-5A, située à l'extrémité nord-ouest du terrain du 21, rue du Marché-Champlain, a permis de mettre au jour deux vestiges bétonnés. Un premier semble associé à une portion de la structure du marché Champlain (1858-1911), tandis que le second vestige est lié à un aménagement du secteur au cours du XX^e siècle. En ce qui concerne la seconde sous-opération, nommée CeEt-472-5B et située sous le boulevard Champlain, elle a permis de mettre au jour un vestige maçonné. Malgré le peu d'information en lien avec ce vestige, ce dernier semble associé à une habitation d'un seul étage datant de la 1^{ière} moitié du XIX^e siècle. Autrement, la majeure partie des sédiments répertoriés dans les deux sous-opérations étaient liés à des aménagements de la voirie ou au stationnement asphalté du groupe Desgagné.

À la suite des résultats obtenus, nous recommandons la poursuite d'intervention archéologique dans ce secteur, sous la forme de surveillance ou de fouille, advenant des travaux le long de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain et plus largement, à tout le secteur de l'anse au Cul-de-Sac. En effet, comme il a été démontré, ce secteur semble avoir subi peu de réaménagement ayant affecté les ressources archéologiques en place et recèle potentiellement plusieurs vestiges datant du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle. De plus, peu d'information archéologique a jusqu'à présent été recueillie en lien avec le marché Champlain, tandis que les données semblent confirmer que des vestiges et sédiments associés à cette période sont toujours présents sous le stationnement du 21, rue du Marché-Champlain. Enfin, la découverte d'un vestige particulièrement ancien sous les remblais de la voirie semble démontrer que le secteur de l'anse au Cul-de-Sac présente encore un fort potentiel archéologique.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Caroline Parent	Archéologue (Division du patrimoine)
Samir Akchiche	Chargé de projet (Service de l'ingénierie)
Marc-Antoine Verville	Technicien en ingénierie (Service de l'ingénierie)

EMS INGÉNÉRIE

Alain Cayer	Chargé des projets
Gilles Malo	Surveillant de chantier

EUROVIA

Simon Lavoie	Directeur des projets
--------------	-----------------------

TURCOTTE INC.

Frédéric Caron	Gérant de projet
----------------	------------------

GROUPE DESGAGNÉS

Jean Wagner	Responsable terrain du Groupe Desgagnés
-------------	---

ARTÉFACT URBAIN INC.

Joey Leblanc	Archéologue chargé de projet (Administration, intervention sur le terrain, recherche et rédaction, infographie)
Simon Paquin	Archéologue chargé de projet remplaçant (Intervention sur le terrain, cartographie)
Marie-Anne Paradis	Archéologue (Recherche, rédaction de la section 3 et révision)
Marilou Dauphin	Archéologue de terrain
Myriam Renaud	Archéologue (Traitement et analyse des artefacts)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES PLANCHES.....	x
LISTE DES PROFILS.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	x
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Localisation générale	1
2. MÉTHODOLOGIE	3
2.1 Recherches préparatoires	3
2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance	3
2.3 Méthodologie en laboratoire	4
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE	5
3.1 Géomorphologie	5
3.2 Environnement naturel.....	5
3.3 Période d'occupation paléohistorique	6
3.3.1 Contexte paléoenvironnemental	6
3.3.2 Présence autochtone sur le territoire pendant la paléohistoire	11
3.3.3 Présence autochtone après la période de contact.....	14
3.4 Période d'occupation eurocanadienne	16
3.4.1 Occupation française (1608 – 1759)	16
3.4.2 Occupation anglaise (1759 – 1853)	19
3.4.3 Administration par la Corporation de la cité de Québec (1853 – aujourd'hui).....	28
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR.....	45
5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	49
5.1 Sous-opération CeEt-472-5A : terrain du 21, rue du Marché-Champlain	49
5.2 Sous-opération CeEt-472-5B : sous le boulevard Champlain	55
6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	58
6.1 Sous-opération CeEt-472-5A : terrain du 21, rue du Marché-Champlain	58
6.2 Sous-opération CeEt-472-5B : sous le boulevard Champlain	61
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	62
7.1 Valeurs archéologiques	62

BIBLIOGRAPHIE.....	64
ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS	
ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE	
ANNEXE 3. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES	

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. À GAUCHE : FORMATIONS GÉOLOGIQUES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC. EN BLEU FONCÉ : LA FORMATION DE LA VILLE DE QUÉBEC. À DROITE : CARTE ACTUELLE DE LA VILLE DE QUÉBEC AFIN DE SITUER LE SECTEUR D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2023 (CARRÉ ROUGE).....	5
FIGURE 2. CHRONOLOGIE DE LA DÉGLACIATION DU SUD DU QUÉBEC. LA VILLE DE QUÉBEC EST FIGURÉE PAR UN POINT ROUGE. LE SECTEUR EST DÉGLACÉ VERS 13 000 ANS AA ALORS QUE LA MER DE GOLDTHWAIT DONNE NAISSANCE À LA MER DE CHAMPLAIN DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT.....	6
FIGURE 3. COURBE D'ÉMERSION DE LA RÉGION DE QUÉBEC. LE TRAIT PLEIN CORRESPOND AU NIVEAU LE PLUS PROBABLE, LE TRAIT POINTILLÉ INDIQUE L'ENVELOPPE DE CONFIANCE. L'ÉMERSION EST CONTINUE PENDANT PRÈS DE 3000 ANS.....	8
FIGURE 4. ÉMERSION DE LA RÉGION DE QUÉBEC ENTRE 11 000 ANS ET 9 700 ANS AA, AINSI QUE LORS DES DEUX ÉPISODES DE TRANSGRESSION HOLOCÈNE (SOURCE : BASÉ SUR LA COURBE D'ÉMERSION DE LAMARCHE (2011), MODÈLE D'ÉLÉVATION : NASA) ..	9
FIGURE 5. ÉMERSION DE LA RÉGION DE QUÉBEC ENTRE 9 500 ANS ET 2 000 ANS AA	10
FIGURE 6. CARTE DE LA RÉGION DE QUÉBEC, PAR CHAMPLAIN (1608)	14
FIGURE 7. VÉRITABLE PLAN DE QUÉBEC FAIT EN 1663, LA FLÈCHE ROUGE INDIQUE LE FORT OCCUPÉ PAR LES HURONS-WENDAT.....	15
FIGURE 8. PORTION D'UN PLAN DATÉ DE 1660 PAR JEAN BOURDON DE LA VILLE DE QUÉBEC. ON CONSTATE L'AMÉNAGEMENT PROGRESSIF DE L'ESPACE URBAIN DE LA BASSE-VILLE. L'AIRE D'ÉTUDE APPROXIMATIVE EST INDICUÉE D'UN POLYGONE BLEU ET AVEC SON EMPLACEMENT ESTIMÉ	16
FIGURE 9. PLAN DATÉ DE 1715 DE L'ANSE DU CUL-DE-SAC ET DES HABITATIONS AUTOUR DE L'EAU	17
FIGURE 10. PORTION D'UNE ILLUSTRATION DATÉE DE 1720 D'UN AUTEUR ANONYME. ON PEUT Y VOIR LE SECTEUR DU PETIT CHAMPLAIN DERRIÈRE L'ANSE AU CUL-DE-SAC ET LES MAISONS LE LONG DE LA RUE SOUS-LE-FORT. LES « RUETTES » OU AUTRES AMÉNAGEMENTS DE LA BERGE NE SONT PAS ILLUSTRÉS.....	18
FIGURE 11. PORTION D'UN PLAN DATÉ DE 1744 PAR CHAUSSEGROS DE LÉRY. LE PLAN ILLUSTRE LES HABITATIONS LE LONG DE LA RUE CHAMPLAIN ET DE LA RUE SOUS-LE-FORT AUTOUR DE L'ANSE AU CUL-DE-SAC.....	18
FIGURE 12. ILLUSTRATION DE PLACE ROYALE, AVEC L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE AU CENTRE, DÉTRUIT EN 1759. VUE VERS LE SUD	19
FIGURE 13. (HAUT) PORTION D'UN PLAN DATÉ DE 1776 (LIBRARY OF CONGRESS, PLAN OF THE CITY AND ENVIRONS OF QUEBEC, WITH ITS SIEGE AND BLOCKADE BY THE AMERICANS FROM THE 8TH OF DECEMBER 1775 TO THE 13TH OF MAY, 1776. [1776], GM71000606). (BAS) PORTION D'UN PLAN D'ARPENTAGE DATÉ DE 1785. DEUX STRUCTURES RECTANGULAIRES SONT REPRÉSENTÉES AU BORD DU SECTEUR OUEST DE L'ANSE (FLÈCHE ROUGE)	20
FIGURE 14. PORTION D'UN PLAN DATE DE 1791 PAR GOTHER MANN. AU CENTRE DE L'IMAGE SE TROUVE L'ANSE DU CUL-DE-SAC, ON CONSTATE LES DEUX STRUCTURES DANS LA LIMITE OUEST/NORD-OUEST DE L'ANSE AINSI QUE LE POSSIBLE ESPACE DE CIRCULATION ENTRE LES HABITATIONS ET LA BERGE	21
FIGURE 15. PLAN D'ARPENTAGE DATÉ DU 14 MAI 1795 PAR JEREMIAH MCCARTHY DE L'ANSE DU CUL-DE-SAC	21
FIGURE 16. PLAN ACCOMPAGNANT UNE LETTRE DE CATHERINE LANGLOIS AU GOUVERNEUR DATÉ DE 1798 DANS LE SECTEUR DU PETIT CHAMPLAIN. LA MAISON DE M. LECOUR EN BAS DE L'IMAGE SERAIT L'ACTUELLE MAISON AU 24 BOULEVARD CHAMPLAIN	22
FIGURE 17. PORTION D'UN PLAN D'ARPENTAGE DATÉ À ENVIRON 1800 DU SECTEUR DE L'ANSE DU CUL-DE-SAC, LA RUE DU CUL-DE-SAC (PRIMITIVE) ET LES DEUX STRUCTURES PRÉSENTES DEVANT LES MAISONS : MAGASIN DE PIERRES ET HANGAR	23
FIGURE 18. PORTION D'UN PLAN D'ARPENTAGE DATÉ DE 1804 DE JOSEPH BOUCHETTE DU SECTEUR DE L'ANSE DU CUL-DE-SAC AVEC LES DEUX BÂTIMENTS EN AVANT DES HABITATIONS : MAGASIN DE PIERRE ET HANGAR	23
FIGURE 19. PHOTOGRAPHIE DU MODÈLE 3D DE LA MAQUETTE DUBERGER-BY QUI REPRÉSENTE LA VILLE DE QUÉBEC DE 1806-1808. LE MAGASIN DE PIERRE EST TOUJOURS PRÉSENT, MAIS IL N'Y A PLUS LE HANGAR	24
FIGURE 20. (HAUT) AQUARELLE DATÉE DE 1830 PAR JAMES PATTISON COCKBURN DE LA RUE DU CUL-DE-SAC MAINTENANT BOULEVARD CHAMPLAIN. ON CONSTATE LES BATEAUX ACCOSTÉS DANS L'ANSE À L'INTÉRIEUR D'UNE INFRASTRUCTURE DE BOIS (BAS) AQUARELLE DATÉE DE 1848 PAR ARTHUR JAMES JONES DE L'ANSE AU CUL-DE-SAC. ON CONSTATE LA MÊME INFRASTRUCTURE DE BOIS POUR LE MAINTIEN DE LA BERGE DE L'ANSE.....	25

FIGURE 21. ILLUSTRATION DATÉE DE 1830 DE JAMES PATTISON COCKBURN DU BOULEVARD MARCHÉ-CHAMPLAIN AUTREFOIS APPELÉ CUL-DE-SAC EN CONTINUITÉ AVEC LA RUE DERRIÈRE LA MAISON CHEVALIER. LE BÂTIMENT IDENTIFIÉ D'UNE FLÈCHE ROUGE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉ SUR AUCUNE AUTRE CARTE, PLAN, PHOTOGRAPHIE OU ILLUSTRATION	26
FIGURE 22. AQUARELLE DATÉE D'ENVIRON 1840 DE MARY MILLICENT CHAPLIN DE L'ANSE DU CUL-DE-SAC.....	26
FIGURE 23. PORTION D'UN PLAN DATÉ DE 1815 DE JOSEPH BOUCHETTE DE LA VILLE DE QUÉBEC. CE PLAN NE REPRÉSENTE PAS LE BÂTIMENT ILLUSTRÉ PAR COCKBURN SUR LA RUE CUL-DE-SAC. PAR CONTRE, IL PERMET DE SITUER LES MAGASINS DU ROI, LA PALISSADE DE BOIS (POINTILLÉ), L'ENTRÉE DE L'ANSE ET LE STONE STORE	27
FIGURE 24. PORTION D'UN PLAN DATÉ DE 1854 DU BUREAU ARPEUTEUR GÉNÉRAL. LE MARCHÉ CHAMPLAIN N'EST TOUJOURS PAS CONSTRUIT ET ON CONSTATE L'INDICATION DES QUAIS NAPOLEON ET DE LA REINE.....	29
FIGURE 25. APPEL D'OFFRES DE LA VILLE DE QUÉBEC PARU DANS LE JOURNAL LE CANADIEN LE 08 AVRIL 1857	30
FIGURE 26. APPEL D'OFFRES PUBLIÉ DANS LE JOURNAL MORNING CHRONICLE AND COMMERCIAL AND SHIPPING GAZETTE EN DATE DU 11 DÉCEMBRE 1857 POUR LE MARCHÉ CHAMPLAIN	31
FIGURE 27. PHOTOGRAPHIE DU MARCHÉ CHAMPLAIN POSSIBLEMENT PRISE À L'ÉTÉ 1858 VERS LA FIN DE SA CONSTRUCTION. ON PEUT CONSTATER L'AMÉNAGEMENT DES PONTS/QUAIS DE BOIS QUI S'ALLONGENT VERS LE FLEUVE SAINT-LAURENT EN FACE DU MARCHÉ	32
FIGURE 28. PHOTOGRAPHIE DATÉE DE 1864 PRISE DEPUIS LA CITADELLE DE QUÉBEC. ON PEUT VOIR LE MARCHÉ CHAMPLAIN ET LA PLACE DEVANT SON ENTRÉE PRINCIPALE DÉGAGÉE	33
FIGURE 29. PORTION D'UN PLAN DATÉ DE 1865 PAR HONORIUS SISSON SITWELL QUI ILLUSTRE LE MARCHÉ CHAMPLAIN ET UN BÂTIMENT À PROXIMITÉ QUI N'ÉTAIT PAS PRÉSENT SUR LA PHOTOGRAPHIE DE 1864.....	33
FIGURE 30. PHOTOGRAPHIE DATÉE DE 1870 DU MARCHÉ CHAMPLAIN ET DES INSTALLATIONS DU GRAND TRONC FERROVIAIRE	34
FIGURE 31. ASSOCIATION DE DEUX PAGES DISTINCTES DES PLANS D'INCENDIES DATÉS DE 1875. AU CENTRE SE RETROUVE LE MARCHÉ CHAMPLAIN	35
FIGURE 32. PORTION DU PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DATÉ DE 1910 ET MISE À JOUR EN 1916.....	36
FIGURE 33. PHOTOGRAPHIE DATÉE DE 1916 DE LA NOUVELLE GARE DE TRAIN À PROXIMITÉ DE L'ANCIEN MARCHÉ CHAMPLAIN.....	37
FIGURE 34. PORTION D'UN PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DATÉ DE 1923	38
FIGURE 35. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE DE 1925 DU BOULEVARD CHAMPLAIN	38
FIGURE 36. PORTION D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE APPROXIMATIVEMENT DE 1927 DE L'ESPACE OÙ SE RETROUVAIT LE MARCHÉ CHAMPLAIN JUSQU'EN 1911. LE TERRAIN SEMBLE GAZONNÉ ET DÉLIMITÉ PAR DES ARBRES ET AUTRES INFRASTRUCTURES DE ROUTE	39
FIGURE 37. PORTION D'UNE ORTHOPHOTOGRAPHIE DE LA VILLE DE QUÉBEC DATÉE DE 1948	39
FIGURE 38. PORTION D'UN PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DATÉ DE 1957. LE TERRAIN DU CHEMIN DE FER EST DÉSORMAIS UN PARC.....	40
FIGURE 39. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE DE 1966 DU BOULEVARD CHAMPLAIN PRÈS DE L'ANCIENNE ANSE DU CUL-DE-SAC	40
FIGURE 40. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE DE 1975 DANS LE PETIT CHAMPLAIN	41
FIGURE 41. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE DE 1986 DANS LE PETIT CHAMPLAIN	41
FIGURE 42. GOOGLE STREET VIEW DE 2009, 2012 ET 2014. ON CONSTATE DES CHANGEMENTS DANS LES CONDUITES SOUTERRAINES PAR L'AJOUT DE REGARDS. LE CHANGEMENT DE LAMPADAIRE À GAUCHE DE L'IMAGE AINSI QUE LA NOUVELLE SECTION DE TROTTOIR À RAISON DES TRAVAUX	42
FIGURE 43. GOOGLE STREET VIEW DE 2015, 2018 ET 2023. ON CONSTATE UN CHANGEMENT DE LAMPADAIRE À GAUCHE DE L'IMAGE EN 2015, UN CHANGEMENT DE POTEAU DE SIGNALISATION ÉLECTRIQUE EN 2018 ET LA COUPE DES ARBRES EN 2023	43
FIGURE 44. GOOGLE STREET VIEW D'OCTOBRE 2018. LES POTEAUX DE SIGNALISATION ÉLECTRIQUE ONT ÉTÉ CHANGÉS ET LA BANDE CENTRALE A ÉTÉ REFAITE. UN NOUVEL ACCÈS À DES INSTALLATIONS SOUTERRAINES EST ÉGALEMENT VISIBLE (FLÈCHE ROUGE).....	44
FIGURE 45. VUE EN PLONGÉE SUR LE VESTIGE MAÇONNÉ CeÉT-472-5B100, VUE VERS LE NORD-OUEST.....	55
FIGURE 46. VUE EN PLONGÉE SUR LE COUVERCLE DE LA CHAMBRE SOUTERRAINE CeÉT-472-5B200, VUE VERS LE NORD	57

LISTE DES PLANCHES

PLANCHE 1. POSITIONNEMENT DU SITE CeEt-472 ET DES LIMITES DE LA ZONE DES TRAVAUX LE LONG DE LA COURBE JOIGNANT LE BOULEVARD CHAMPLAIN ET LA RUE DU MARCHÉ-CHAMPLAIN, DANS LE VIEUX-PORT DE QUÉBEC.....	2
PLANCHE 2. POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS SITES ARCHÉOLOGIQUES ET DES ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE (ZIA) DANS LE SECTEUR DE LA ZONE DES TRAVAUX.....	47
PLANCHE 3. POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS PROFILS STRATIGRAPHIQUES ET DES VESTIGES DÉCOUVERTS DANS LES SOUS-OPÉRATIONS CeEt-472-5A ET CeEt-472-5B	51
PLANCHE 4. SUPERPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN MARCHÉ CHAMPLAIN (PLAN DE 1875) ET LE POSITIONNEMENT DES VESTIGES DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-472-5A.....	59

LISTE DES PROFILS

PROFIL 1. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE 1 DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-472-5A, PAROI EST.....	52
PROFIL 2. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE 2 DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-472-5A, PAROI EST.....	53
PROFIL 3. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE 3 DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-472-5A, PAROI SUD.....	54
PROFIL 4. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE 1 DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-472-5B, PAROI OUEST.....	56

LISTE DES TABLEAUX

<i>TABEAU 1. CADRE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION PALÉOHISTORIQUE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC.....</i>	11
TABEAU 2. SITES ARCHÉOLOGIQUES SITUÉS LE LONG DU BOULEVARD CHAMPLAIN ET DE LA RUE DU MARCHÉ-CHAMPLAIN, PRÈS DE LA ZONE DES TRAVAUX	48

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre de travaux d'excavation mécanique réalisés lors du réaménagement de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, dans le Vieux-Port de Québec. L'intervention était justifiée par le fait que la zone des travaux se retrouve à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec, dans le secteur connu sous le nom l'anse au Cul-de-Sac. Ce dernier a été utilisé du XVII^e siècle au milieu du XIX^e siècle pour des activités portuaires de la ville. Ce secteur était également susceptible de renfermer des vestiges associés à l'ancien marché Champlain, construit en 1858 et détruit en 1911, puis associé au site archéologique CeEt-472. L'intervention de 2023 visait également à évaluer l'état des sols dans le secteur ciblé, à documenter la stratigraphie ainsi qu'à émettre des recommandations quant au potentiel archéologique réel du secteur.

Comme le secteur d'intervention présentait un potentiel archéologique, la division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté l'équipe de la compagnie Artefact urbain inc. afin de procéder à la surveillance archéologique du secteur dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée de manière ponctuelle entre le 24 mai et le 7 juin 2023, sous la supervision de Joey Leblanc, archéologue chargé de terrain et détenteur du permis de recherche archéologique 23-URBA-02, puis de Simon Paquin, archéologue chargé de terrain remplaçant, accompagné de Marilou Dauphin, archéologue de terrain.

1.1 Localisation générale

Les travaux de surveillance ont été réalisés dans le Vieux-Port de Québec, à la jonction du boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, puis en partie sur le stationnement du terrain situé au 21, rue du Marché-Champlain. Les excavations ont été réalisées à l'aide de rétro-excavatrices sur approximativement 35 mètres le long de la courbe de la rue, contre maximale 20 mètres de largeur, traversant le boulevard Champlain de part et d'autre. Comme la zone des travaux longe le site archéologique CeEt-472 et que les travaux représentent la cinquième opération sur le site, les données recueillies sur le terrain du 21, rue du Marché-Champlain représentent la sous-opération CeEt-472-5A et l'information sous le boulevard Champlain, la sous-opération CeEt-472-5B (planche 1).

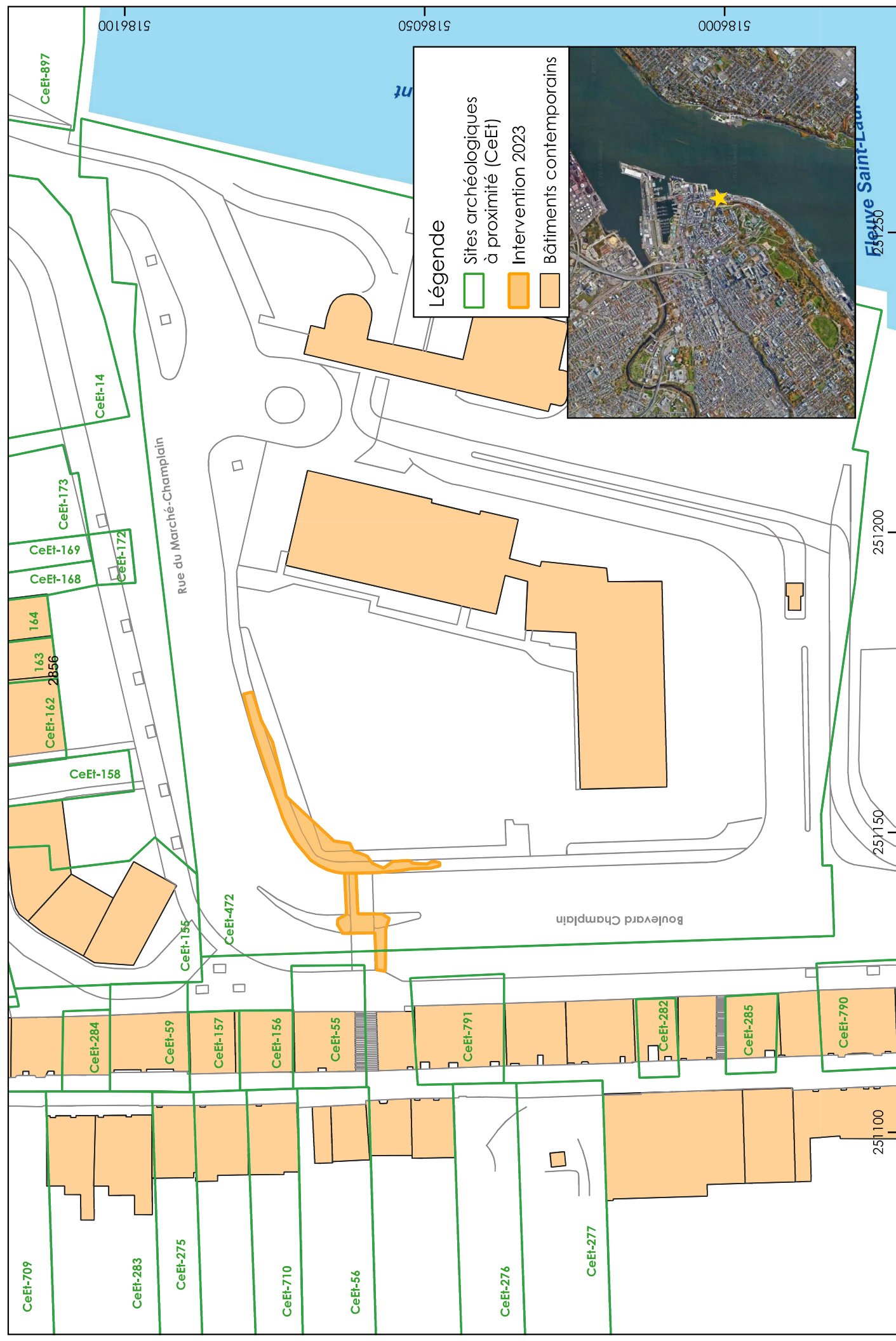


Planche 1 : Positionnement du site CeEt-472 et des limites de la zone des travaux le long de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, dans le Vieux-Port de Québec

Fond de carte :
Ville de Québec (avec la permission du Service de l'aménagement et du développement urbain, Division de l'architecture et du patrimoine)

Système de coordonnées :
MTM 7 (EPSG : 32187)
Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (2023)

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée à ce projet consiste en une surveillance archéologique des excavations le long de la courbe du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain, dans le Vieux-Port de Québec. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement près des limites du projet et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que des exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les sites patrimoniaux, les aires de protection, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique (anciennement le portail MSP, maintenant IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ).

2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. La surveillance consiste à l'inspection visuelle des excavations mécaniques et à l'enregistrement des données selon le système Tikal. Les sédiments ont été examinés durant les interventions, puis documentés en paroi et décrits dans un cahier d'arpentage. En ce qui concerne les données relatives aux vestiges immobiliers mis au jour, elles ont été consignées sur des fiches d'enregistrement créées à cet effet. Comme les travaux représentent l'opération 5, le premier vestige de la première sous-opération (5A) s'est vu attribuer le numéro 5A100, puis chacun des vestiges suivants a ensuite été numéroté de façon séquentielle par bond de 100 (ex. 5A200, 5A300). L'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*). L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021). Le registre suit la méthodologie suivante : le premier film photo s'est vu attribuer le numéro MC-001, puis chacun des clichés suivants a ensuite été numéroté de façon séquentielle. La prise des coordonnées géographiques pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain a été réalisée par l'arpenteur de TECHNI-ARP inc. à l'aide d'une station totale et d'un DGPS.

Ainsi, les travaux de surveillance des excavations réalisées le long de la du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain se retrouve sur le site archéologique CeEt-472. De ce fait, l'opération a été divisée en deux, soit la sous-opération CeEt-472-5A pour la portion sur le terrain du 21, rue du Marché-Champlain, puis la sous-opération CeEt-472-5B pour les excavations sous la rue asphaltée (planche 1).

2.3 Méthodologie en laboratoire

Sur le terrain, les artefacts et écofacts découverts ont été emballés dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique a été inscrite. Ils ont été emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide a été utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière auraient été transportés rapidement en laboratoire, ce qui n'a pas été nécessaire dans le cas présent. Un code spécifique par sac d'artefacts ou d'écofacts a été attribué. En laboratoire, les artefacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artefacts ont suivi les mesures du guide produit par le Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artefacts et écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'Anglais 1994) et sont présentés à l'annexe 1.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur des interventions archéologiques réalisées. Cette revue inclut les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives aux occupations humaines, de la paléohistoire à la période historique, sont présentées.

3.1 Géomorphologie

La région à l'étude fait partie de la province géologique des Appalaches, dans la zone tectonostratigraphique de Humber. Plus précisément, le secteur se situe dans la Formation de la Ville de Québec 2 (figure 1). Cette formation géologique est une formation de calcaire argileux, de calcanérite et de shale noir en lits de moins de 1 mètre d'épaisseur (SIGÉOM). Ces substrats rocheux datent de l'Ordovicien supérieur, c'est-à-dire entre $458,4 \pm 0,9$ à $443,4 \pm 1,5$ million d'années (Globensky 1987 : 33). La zone morphosédimentologique du secteur de sédiment alluvionnaire mis en place le long de cours d'eau, mais dont la genèse n'a pu être déterminée (SIGÉOM).



Figure 1. À gauche : formations géologiques dans la région de Québec. En bleu foncé : la Formation de la Ville de Québec. À droite : carte actuelle de la ville de Québec afin de situer le secteur d'intervention archéologique de 2023 (carré rouge) (SIGÉOM)

3.2 Environnement naturel

Le climat de la ville de Québec est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). Pour sa part, le district écologique du quartier Champlain est nommé les Basses collines de Québec et possède une zone de végétation de type tempéré nordique, avec une forêt décidue et un domaine bioclimatique d'érablière à tilleul de l'est (MFFP 2019).

3.3 Période d'occupation paléohistorique

3.3.1 Contexte paléoenvironnemental

Au Wisconsinien, de 80 000 à 6 000 ans AA¹, comme une grande partie du nord de l'Amérique du Nord, la région de Québec est recouverte² d'un inlandsis dont l'épaisseur de glace atteint plusieurs kilomètres (Dalton *et al.* 2020). À partir de 20 000 ans AA, des changements astronomiques favorisent un réchauffement graduel du climat. Le grand glacier, l'inlandsis laurentidien, fond, recule et disparaît au centre de la péninsule du Québec-Labrador, il y a 5 500 ans AA (Dyke 2004) (figure 2). Depuis, et comme ce fut le cas à plusieurs reprises durant le Quaternaire (depuis 1,65 Ma), la planète Terre est plongée dans une période interglaciaire.

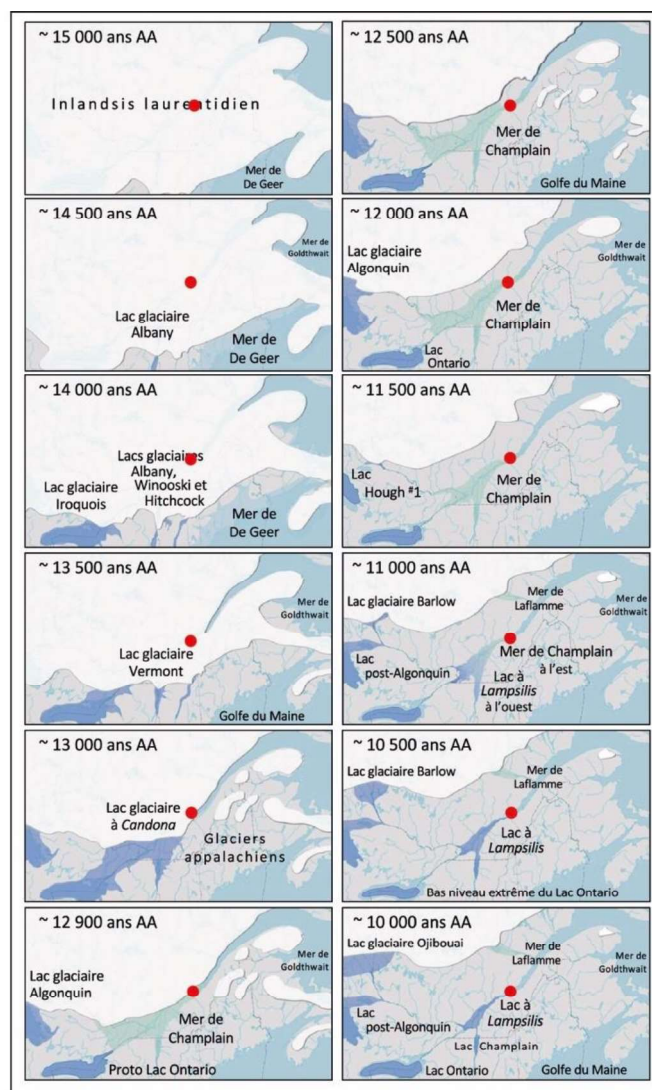


Figure 2. Chronologie de la déglaciation du sud du Québec. La ville de Québec est figurée par un point rouge. Le secteur est déglacé vers 13 000 ans AA alors que la mer de Goldthwait donne naissance à la mer de Champlain dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (Source : Richard 2020)

¹ Les dates citées dans ce texte sont calibrées et représentent donc des années calendaires avant 1950, que l'on simplifie en qualifiant « d'avant aujourd'hui » (AA).

² Comme nous le verrons, la région de Québec a été déglacée vers 13 000 ans.

La dernière déglaciation a fortement modelé les paysages des basses-terres du Saint-Laurent, des Appalaches et du plateau laurentidien. L'érosion a adouci les reliefs et creusé les vallées tandis que les sédiments contenus dans les glaces furent déposés à la grandeur du territoire sous la forme d'un drapage de till ou de formes morainiques. L'enfoncement isostatique de la croûte terrestre et la rétention des eaux de fonte a engendré la formation de mers postglaciaires épicontinentales et de vastes lacs proglaciaires. Dans les profondeurs, des argiles et des limons ont sédimenté et régularisé les accidents topographiques. Sur les rivages, des terrasses, des plages et des deltas, constitués de sables et/ou de gravier se sont façonnés sous l'effet des vagues, des courants et des afflux d'eau en provenance des tributaires.

Il y a 15 000 ans AA, alors que le front de l'inlandsis laurentidien se tient à la latitude de Cap Cod, une échancrure s'ouvre dans le golfe puis l'estuaire du Saint-Laurent. Là, un courant glaciaire qui s'écoule via la future vallée du Saint-Laurent se termine par une baie de vêlage, libérant des icebergs gigantesques dans la mer de Goldthwait (Lamarche 2011). Cette extension de l'océan Atlantique s'introduit dans l'estuaire du Saint-Laurent et baignera au fil des siècles puis des millénaires les rivages de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la région de Québec et de la Côte Nord.

Le front de l'inlandsis laurentidien libère le sud du Québec il y a 13 500 ans AA. Simultanément, les eaux de fonte glaciaire recouvrent les terres déglacées pour former le lac proglaciaire à Candona. Cette vaste étendue d'eau est contenue par un lobe de glace localisé aux alentours de la ville de Warwick qui le sépare de la mer de Goldthwait (Dionne 1977 ; Parent et Occhietti 1999). Cette dernière s'immisce déjà jusqu'à l'ouest de l'archipel de l'Île-aux-Grues (Dyke 2004). Ceinturé par les reliefs appalachiens au sud et au sud-est et par l'inlandsis laurentidien au nord et au nord-est, le lac à Candona couvre une superficie de 30 000 km². Il s'étend dans les basses terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais et occupe les bassins des actuels lacs Ontario, Champlain et Memphrémagog (Parent et Occhietti 1999). La région de Québec, toujours sous les glaces, ne fut toutefois jamais immergée sous ses eaux.

Mer de Goldthwait

Il y a 13 000 ans, le recul de l'inlandsis est suffisant pour libérer la vallée laurentienne. Les eaux douces du lac à Candona sont chassées vers l'estuaire pour se dissiper dans les eaux salées de la mer de Goldthwait. Les eaux marines font le chemin inverse et envahissent les basses-terres du Saint-Laurent dont le relief s'était affaissé sous le poids de l'inlandsis, donnant naissance à la mer de Champlain (Richard et Poirier 2022). Les mers postglaciaires de Champlain et de Goldthwait sont connectées par le détroit de Québec (Occhietti *et al.* 2001). La première constitue une masse d'eau relativement fermée et s'étend de Québec jusqu'aux Grands Lacs. La seconde se déploie de Québec vers le golfe du Saint-Laurent. Elle offre un milieu marin ouvert, riche et peuplé d'une faune diversifiée (Lamarche 2011). D'après des analyses microfauniques, Lamarche (2011) propose de classer la ville de Québec dans la mer de Goldthwait et situe la limite avec la mer de Champlain au niveau de Donnacona (« le seuil de Québec »). Dans ce chapitre, nous considérons donc que la ville de Québec était baignée par la mer de Goldthwait.

La future ville de Québec est déglacée et subséquemment submergée par les eaux marines il y a 13 000 ans AA (Verville 2010 ; Lamarche 2011). Ces dernières y atteignent une altitude maximale de 210 à 235 m (Dionne 1977 ; 1997). À cette époque, la proximité du glacier et les apports

massifs d'eau de fonte et de sédiment engendrent la formation de deltas et limitent le développement de la faune marine (Lamarche 2011).

Rapidement, le processus d'équilibrage isostatique s'enclenche : libérées du poids du glacier, la lithosphère se relève et les eaux se retirent. D'après la courbe d'émersion de Lamarche (2011), la baisse des eaux est continue, quoique variable et les eaux se retirent à un niveau similaire à l'actuel il y a 9 200 ans AA (figure 3). Ceci implique que pendant plus de trois millénaires (entre 12 500 et 9 200 ans AA et même 8 500 ans AA), la région de Québec fut en émergence constante, dévoilant sans cesse de nouveaux paysages et façonnant des plages et des terrasses susceptibles d'offrir des conditions d'installations aux potentiels occupants du territoire.

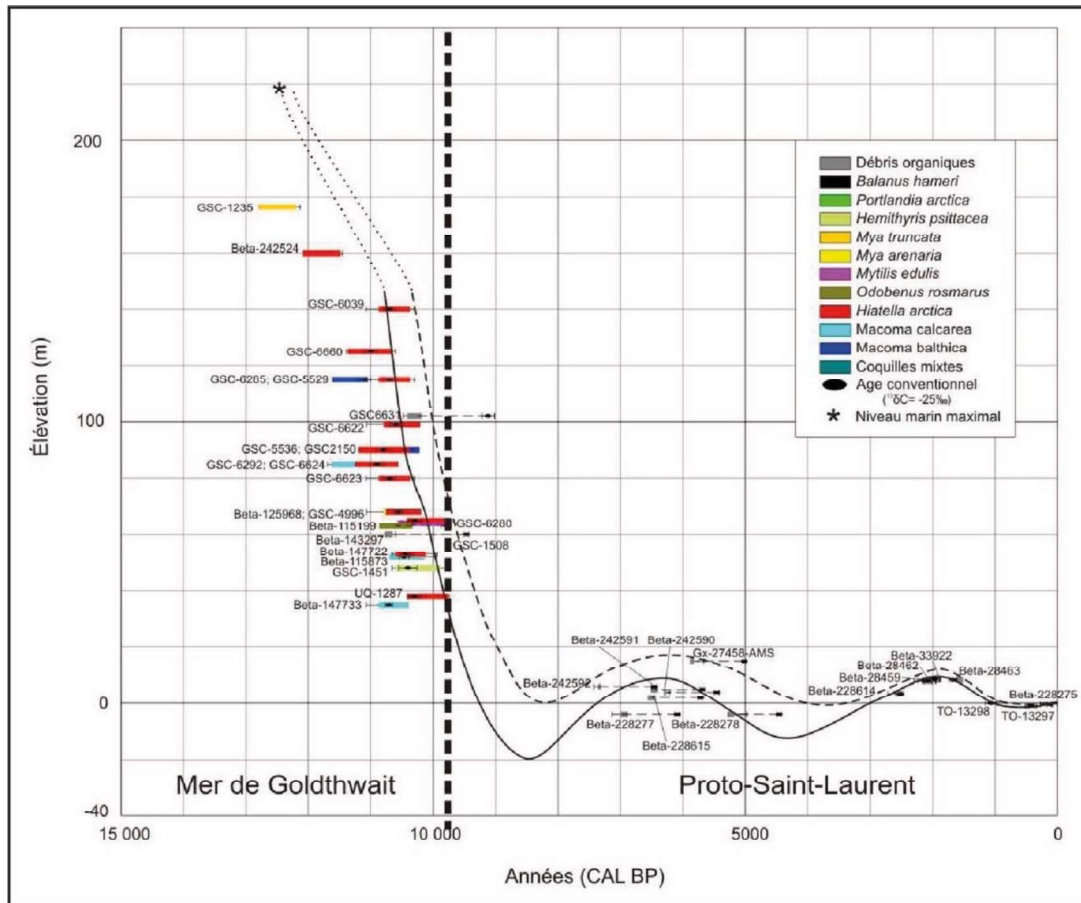


Figure 3. Courbe d'émersion de la région de Québec. Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l'enveloppe de confiance. L'émersion est continue pendant près de 3000 ans (Source : Lamarche 2011)

Jusqu'à 12 500 ans AA, soit pendant un demi-millénaire, la quasi-totalité du territoire d'étude est immergée par les eaux marines. La mer de Goldthwait est à son extension maximale dans la région. Seuls les plus hauts sommets (Mont Levasseur, Rocher Martel) et les hauts contreforts laurentidiens (Monts Brillant, Snow, de la Neigette, du Domaine, du Lac Jaune) émergent sous la forme d'îlots pour les premiers et de presqu'îles pour les seconds. Des argiles et des limons sédimentent dans les profondeurs, des sables littoraux sur les rivages et des sédiments deltaïques à l'embouchure des cours d'eau fluvioglaciaire.

Les eaux se retirent rapidement. De 160 m il y a 11 000 ans AA, elles s'abaissent à 100 m il y a 10 500 ans AA, érodant ou remaniant les dépôts glaciaires précédemment déposés sur les versants des reliefs (figure 4). À cette époque déjà, la totalité du plateau grenvillien est exondée. Les rivages se tiennent au sud d'un axe Boulevard Saint-Claude /Rue Racine/Boulevard Bastien. Sur la future colline de Québec, deux îlots dépassent des flots présageant l'émersion prochaine d'une île de plus vaste superficie.

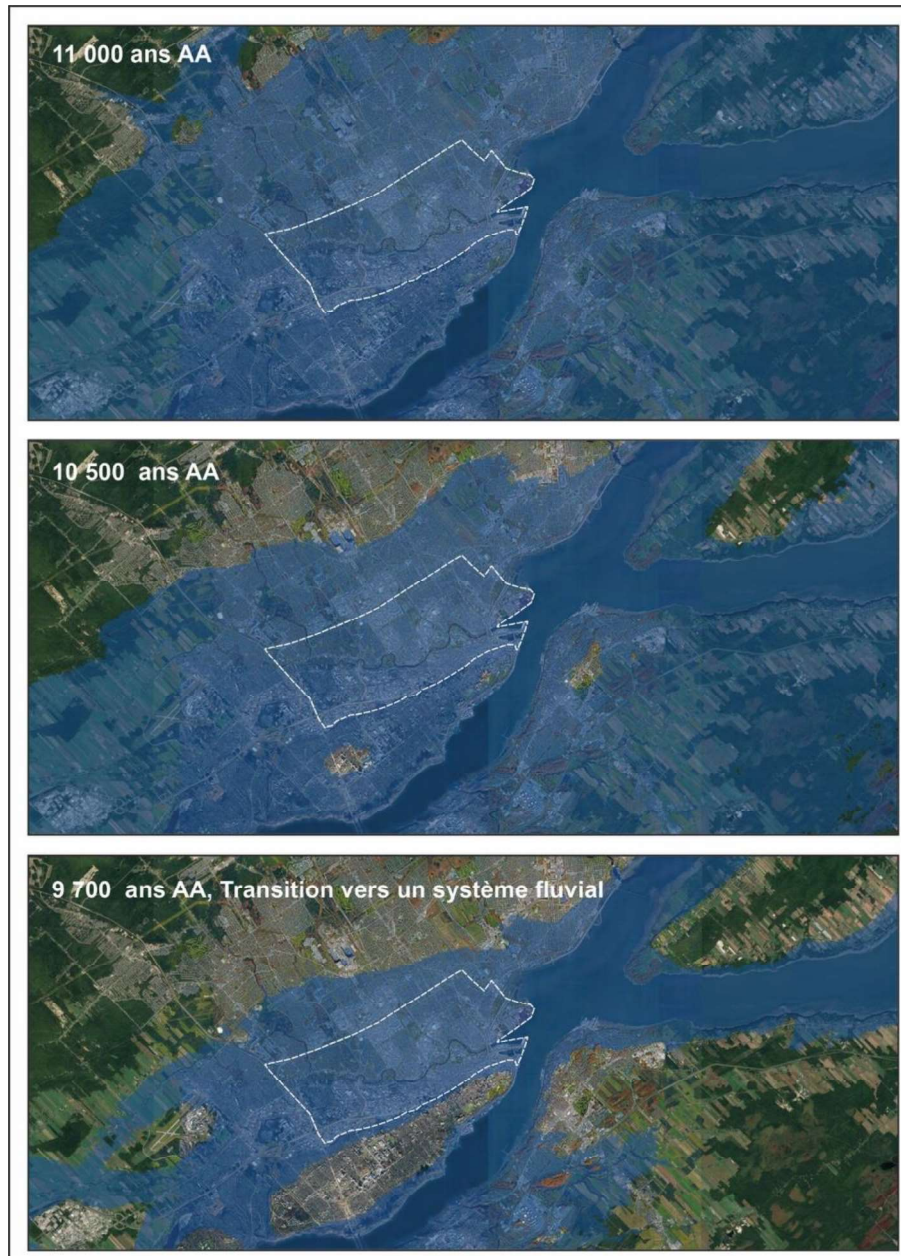


Figure 4. Émersion de la région de Québec entre 11 000 ans et 9 700 ans AA, ainsi que lors des deux épisodes de transgression holocène (Source : Basé sur la courbe d'émersion de Lamarche (2011), modèle d'élévation : NASA)

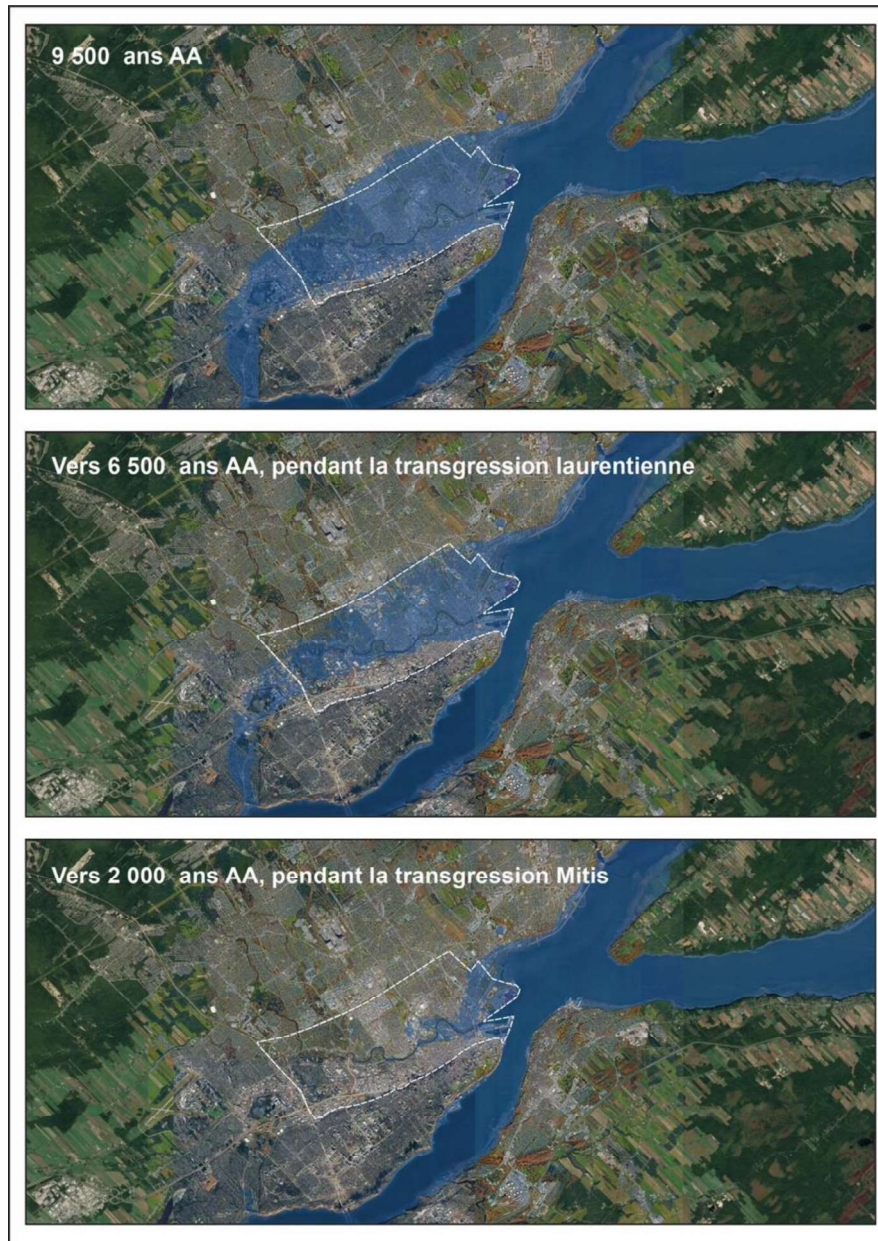


Figure 5. Émersion de la région de Québec entre 9 500 ans et 2 000 ans AA (Source: Basé sur la courbe d'émersion de Lamarche (2011), modèle d'élévation : NASA)

3.3.2 Présence autochtone sur le territoire pendant la paléohistoire

L'occupation paléohistorique des peuples autochtones sur le territoire québécois est divisée en trois grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles, définies par des différences dans les modes de vie et/ou dans la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation paléohistorique dans la région de Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	Paléoindien ancien 12 500 - 9 500 AA	
	Paléoindien récent 10 000 - 8 000 AA	
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	Archaïque ancien 9 500 - 8 000 AA	
	Archaïque moyen 8 000 - 5 500 AA	
	Archaïque supérieur 5 500 - 3 000 AA	Archaïque récent laurentien 5 500 - 4 200 AA
		Archaïque post-laurentien 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	Sylvicole inférieur 3 000 - 2 400 AA	Sylvicole moyen ancien 2 400 - 1 500 AA
	Sylvicole moyen 2 400 - 1 000 AA	Sylvicole moyen tardif 1 500 - 1 000 AA
		Sylvicole supérieur ancien 1 000 - 800 AA
	Sylvicole supérieur 1 000 - 450 AA	Sylvicole supérieur médian 800 - 650 AA
		Sylvicole supérieur récent 650 - 450 AA

(Source : Dans Castonguay 2017 : Gates St-Pierre 2010 : 10; Pintal 2012; Plourde 2011 : 87; Taché 2010 : 8)

Première période de l'histoire culturelle du Nord-Est américain, le **Paléoindien** se manifeste par des technologies lithiques distinctes, produites par des groupes nomades très mobiles. On reconnaît d'ailleurs les occupations du **Paléoindien ancien** par la présence de pointes à cannelure, souvent faites en matière première de haute qualité. À cette époque, la subsistance est principalement axée autour de la chasse au gros gibier et les schèmes d'établissement sont caractérisés par une mobilité accrue. Seul un site du Paléoindien ancien a été fouillé au Québec et celui-ci se situe en Estrie, près du lac Mégantic (Chapdelaine 2012). La région de Québec, étant située plus au nord, n'était probablement pas propice à la présence humaine à cette époque. Or, un site sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, CeEt-657, pourrait être un témoin du Paléoindien ancien, mais l'absence de datation radiocarbone et de culture matérielle explicitement diagnostique ne permet pas de le confirmer (Pintal 1999). Les traces matérielles de la présence

humaine à Québec au Paléoindien ancien sont donc très minces et il demeure peu probable de mettre au jour des vestiges de cette période.

Au **Paléoindien récent**, ce sont des pointes sans cannelure de type Ste-Anne-Varney qui sont diagnostiques (Chapdelaine et Graillon 2020). Ces dernières arborent généralement des retouches parallèles. On retrouve aussi des pointes lancéolées et des forets dans le coffre à outils de l'époque. Le réseau de mobilité se réduit, mais demeure vaste. La subsistance est toujours orientée vers la chasse aux mammifères terrestres, mais les ressources halieutiques sont de plus en plus intégrées dans la diète. Dans la région à l'étude, aucun site formellement daté au Paléoindien récent n'a été identifié. Un site sur la rive nord du fleuve (CeEt-70) a toutefois livré une pointe ressemblant au type Ste-Anne-Varney et quelques sites à Lévis et Saint-Romuald (Pintal 2002) pourraient aussi témoigner de cet épisode culturel.

L'**Archaïque** succède à la période paléoindienne et dure plus de 7 000 ans. C'est une longue période, qui est marquée par l'émergence de plusieurs traditions régionales. C'est également pendant cette période que le travail de la pierre par bouchardage et par polissage est à son apogée. On assiste à une diversification des modes de subsistance et des ressources exploitées. Cette longue période est subdivisée en plusieurs sous-périodes : l'Archaïque ancien, l'Archaïque moyen et l'Archaïque récent (supérieur). Dans la région de Québec, les traces de la présence autochtone pendant l'Archaïque sont non négligeables, surtout en ce qui concerne les traditions de l'Archaïque récent, qui sont identifiées sur plusieurs sites.

Les indices associés à l'**Archaïque ancien** sont très ténus au Québec. On reconnaît cette période dans le registre archéologique à travers la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine. Si quelques sites sont connus en Estrie et près de l'embouchure de la rivière Chaudière (Burke *et al.* 2017; Pintal 2003), rares sont les expressions de la tradition sur la rive nord du fleuve. Le site CeEv-5 fait exception à la règle. Daté à $8\,890 \pm 50$ ans AA et situé à une élévation de 110 m, le site où des outils taillés et des éléments de débitage ont été trouvés pourrait témoigner d'une occupation à l'Archaïque ancien (Pintal 2007).

Tout aussi fugaces, les occupations de l'**Archaïque moyen** se font rares dans la région de Québec. Le site du moulin à vent de l'Hôpital-général-de-Québec (CeEt-884) est associé à l'Archaïque moyen et récent (Rouleau et Fortier 2011), tout comme les découvertes réalisées sur le boulevard Langelier (Ruralys 2016) associée au même site archéologique, situé à environ 2 km de la zone d'étude. La rareté de sites est possiblement due au fait que le niveau du fleuve a baissé et que les rivages se sont temporairement retirés lors d'un épisode de réchauffement climatique. Les sites occupés à l'Archaïque moyen pourraient donc être aujourd'hui en grande partie submergés (Wright 1995).

L'**Archaïque récent** est, quant à lui, bien représenté dans le registre archéologique de la ville de Québec. Cette période est assez visible, puisque c'est à cette époque que les groupes humains commencent à occuper des sites de façon prolongée. La pêche devient une activité de subsistance très importante chez certains groupes (Plourde 2009). De plus, les traditions laurentiennes et post-laurentiennes sont marquées par une diversification de la culture matérielle. Les outils en cuivre font désormais partie du coffre à outils et on assiste à l'essor de l'outillage en os. C'est également l'apogée du travail de la pierre polie. Plusieurs sites à Québec attestent de la présence humaine pendant l'Archaïque récent et quelques-uns d'entre eux se trouvent dans la

région de Québec. D'ailleurs, le site de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600) date de cette période (Chapdelaine 1993b; Chrétien et Bernier 2002) et se retrouve à environ 2 km de la zone d'étude.

Le début de la **période sylvicole** est marqué par l'adoption de la poterie chez certains groupes autochtones du Nord-Est américain. La poterie de type Vinette I est produite pendant le **Sylvicole inférieur**. Cette période se distingue aussi par la sphère d'interaction Meadowood – vaste complexe de pratiques funéraires partagées par plusieurs groupes à l'échelle de l'est du Canada. La sphère d'interaction Meadowood se manifeste souvent par l'utilisation du chert Onondaga et par la production de bifaces de cache (Chrétien 1995; Taché 2010). À Québec, on retrouve des sites associés au Sylvicole inférieur au bas de la falaise, à Place-Royale (CeEt-3, CeEt-201 et CeEt-601) (CERANE 1994a).

Le démantèlement de la sphère d'interaction Meadowood correspond à la fin du Sylvicole inférieur. Au **Sylvicole moyen**, les styles céramiques se diversifient et certains groupes autochtones commencent à adopter l'horticulture (Gates Saint-Pierre 2010). C'est aussi au début du Sylvicole moyen qu'émerge la tradition Middlesex. Il s'agit d'une expression locale de la culture Hopewell, que l'on reconnaît notamment dans le mobilier funéraire. À Québec, le site CeEt-2 est un témoin de cette tradition. Trouvé sous le boulevard Champlain, CeEt-2 correspond à la sépulture d'un individu. Les offrandes funéraires, incluant des outils polis et taillés ainsi que des objets en cuivre natif, ont permis d'associer la sépulture à la tradition Middlesex (Clermont 1976; Gates Saint-Pierre 2010). Le complexe funéraire Middlesex est cependant de courte durée et c'est plutôt grâce à la céramique que le Sylvicole moyen est reconnu sur les sites domestiques. D'ailleurs, le Sylvicole moyen est divisé en deux phases, sur la base des différences morphostylistiques et technologiques perçues sur les vases céramiques. Au **Sylvicole moyen ancien**, la céramique est montée au colombin et les décors sont souvent faits d'empreintes basculantes ou d'empreintes dentelées (Méhault 2010). Les témoins céramiques trouvés à Place-Royale indiquent que la région était fréquentée pendant cette première phase du Sylvicole moyen. Au **Sylvicole moyen tardif**, la poterie arbore fréquemment des ponctuations sur son pourtour (Gates Saint-Pierre 2006). On retrouve aussi de nouvelles formes de pointes de projectiles. Les pointes Jack's Reef et Levanna apparaissent dans le registre archéologique. À Québec, on retrouve des occupations du Sylvicole moyen tardif à Place-Royale, sur le site de la maison Jules-Édouard-Robitaille (CeEt-30) à Beauport (Rouleau 2014), mais aussi dans les couches les plus anciennes de l'Îlot des Palais (CeEt-30).

Quelques sites du **Sylvicole supérieur** ont été identifiés dans le secteur de Place-Royale (CeEt-9, CeEt-192, CeEt-201) et au Séminaire de Québec (CeEt-32) (Ville de Québec 1996). Le Sylvicole supérieur est marqué par l'avènement de l'agriculture. Le maïs, la courge, le haricot et le tabac font partie des ressources désormais cultivées par certains groupes autochtones de la vallée laurentienne. Ces groupes sont appelés les Iroquoiens du Saint-Laurent par les archéologues. On les reconnaît dans le registre archéologique grâce à leur céramique, désormais fabriquée au battoir et à l'enclume, qui est souvent richement décorée de motifs géométriques complexes. Les schèmes d'établissement des Iroquoiens à la fin de la paléohistoire sont aussi distinctifs : ils occupent des maisons longues regroupées dans des villages semi-permanents (Chapdelaine 1993a). L'un de ces villages est Stadaconé. Selon les écrits de Jacques Cartier, Stadaconé se trouverait dans les environs de l'actuelle ville de Québec et se trouverait dans le

bassin de la rivière Saint-Charles (Plourde 2008). Cependant, le village n'a jamais été retrouvé par les archéologues.

Les villages iroquoiens auraient été parfois fortifiés et aménagés sur des promontoires bien drainés, mais les données archéologiques actuelles ne permettent pas de démontrer hors de tout doute leur existence dans la ville (Plourde 2011 : 35). Les écrits de Jacques Cartier demeurent le seul témoignage historique. Les « Stadaconiens » y sont décrits comme des horticulteurs semi-sédentaires qui vivent dans de petits villages non palissadés dans la région de Québec (Plourde 2011 : 35).

3.3.3 Présence autochtone après la période de contact

Le site Cartier-Roberval (CeEu-4) à Cap-Rouge est un site unique à Québec, puisqu'il témoigne de l'un des premiers contacts entre les Iroquoiens et les Européens. Le site date de 1541-1543, alors que Cartier en est à son troisième voyage (Fiset et Samson 2013). Le XVI^e siècle signe pourtant la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ainsi, Cartier-Roberval est le dernier site attestant d'une présence iroquoise dans la vallée du Saint-Laurent. Or, la présence autochtone à Québec perdure bien au-delà de la période de contact. Quand Champlain s'y établit, il cartographie l'espace et note que Québec est « un lieu où souvent cabannent les sauvages » (figures 6 et 7).

Au XVII^e siècle, la région de Québec attirait encore les Autochtones désireux de pratiquer la pêche de plusieurs espèces de poissons et mammifères marins, mais c'est surtout l'anguille qui abonde à Québec :

« L'anguille se pêche à Québec en plus grande abondance qu'en aucun lieu, dans le mois de septembre et au commencement d'octobre : elle est plus grosse et de beaucoup meilleur goût que celle qui se voit en France. J'en ai vu d'aussi grosse que la jambe d'un homme [...] ». (Boucher 1664 : 78)



Figure 6. Carte de la région de Québec, par Champlain (1608)

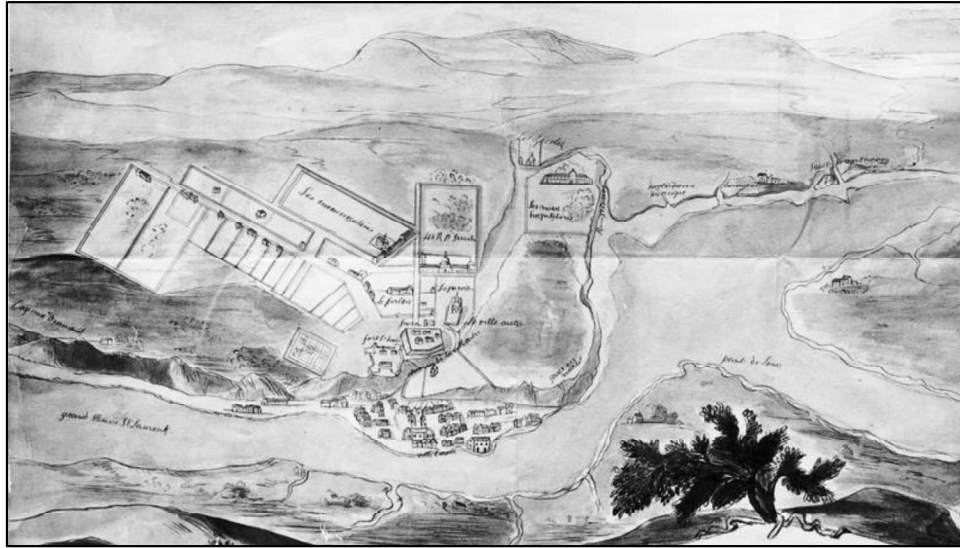


Figure 7. Véritable plan de Québec fait en 1663, la flèche rouge indique le fort occupé par les Hurons-Wendat (Jean Bourdon, 1663)

L'endroit où s'installera la mission jésuite de Sillery sera d'autre part stratégiquement choisi, parce qu'il était depuis longtemps fréquenté par les groupes pêchant l'anguille (Jetten 1994 : 38). Bouchette écrit en 1815 (419-420) que les Autochtones occupent un village à Sillery et qu'un cimetière s'y trouve. C'est le site CeEt-27. Cette mission jésuite accueillera aussi des Innus (Montagnais) et des Anishinaabeg (Algonquins), et plus tard des Abénakis, qui seront éventuellement déplacés à la mission de la Chaudière. Les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq fréquentaient aussi saisonnièrement la région de Québec.

3.4 Période d'occupation eurocanadienne

3.4.1 Occupation française (1608 – 1759)

La première occupation du territoire à proximité du site à l'étude est celle des colons Français sous le commandement de Samuel de Champlain à compter de 1608. Ce dernier construit une habitation sur la pointe de Québec qui se situe désormais sous l'église Notre-Dame-des-Victoires sur la Place Royale. Cette habitation est à environ 50 m au nord de l'aire d'étude ce qui démontre l'importance stratégique du secteur et l'intérêt patrimonial qui date depuis les tout débuts de la colonie. Cependant, à cette époque, l'emplacement exact de l'aire d'étude devait se situer très près de la berge du fleuve Saint-Laurent et possiblement sous l'eau pour la majeure partie de l'occupation française.

L'habitation de Champlain s'agrandit et se dote de palissades, fossés, plate-forme et pont-levis au début du XVII^e siècle, mais il faut attendre à la seconde moitié du XVII^e siècle pour que d'autres bâtiments se construisent autour de celle-ci (Côté 2016 : 4-6) (figure 8).

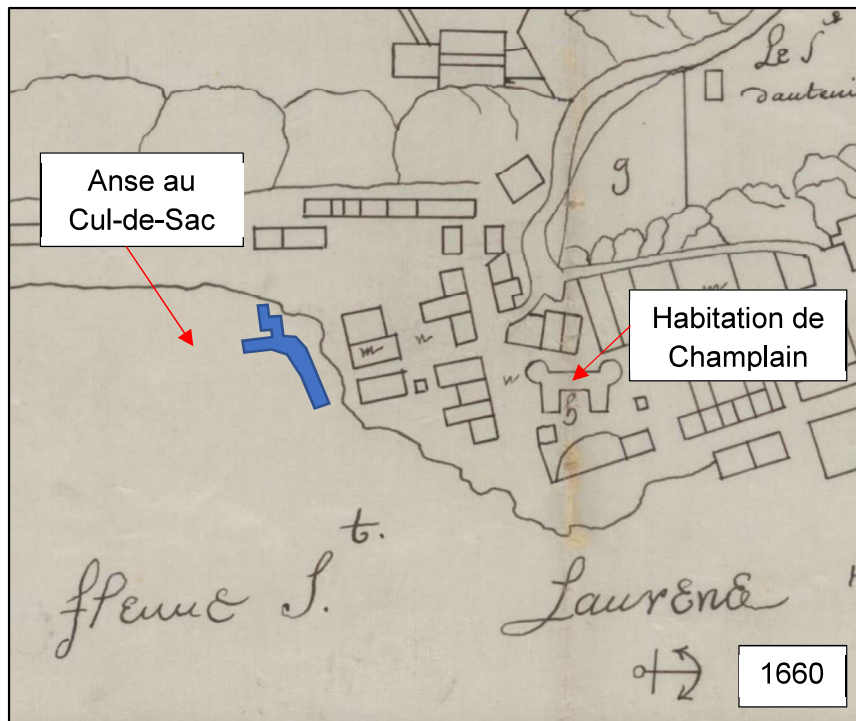


Figure 8. Portion d'un plan daté de 1660 par Jean Bourdon de la ville de Québec. On constate l'aménagement progressif de l'espace urbain de la Basse-Ville. L'aire d'étude approximative est indiquée d'un polygone bleu et avec son emplacement estimé (BaNQ, Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660, Jean Bourdon, 1660, E21, S555, SS1, SSS22, P61)

La Nouvelle-France devient une colonie royale en 1663 et le nouveau Conseil souverain prend le relais du développement urbain antérieurement chapeauté par la compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés (Côté 2016 : 9). En 1682, on compte environ 70 bâtiments dans le secteur, mais 55 maisons seront affectées par un large incendie. Les travaux de reconstruction vont rapidement débuter en août 1682 et des mesures contre les incendies sont mis en plus dont

un alignement plus rigoureux et une plus grande largeur des rues (Côté 2016 : 12). La rue du Petit-Champlain (anciennement Demeulle) aurait 13 à 18 pieds de largeur et des « ruelles » sont aménagées en descendant en escalier pour rejoindre la grève de l'anse au Cul-de-Sac (Côté 2016 : 12).

Quant à l'anse du Cul-de-Sac (ou Anse-aux-barques), on dénote qu'il s'agit d'un endroit privilégié pour l'échouage des bateaux et le débarquement des marchandises (Noppen 1990 : 112). Un plan de 1715 porte le titre de « Projet d'un quay a faire au cul de sac de Kebec en Canada » ce qui évoque sa principale utilisation de petit port à bateaux (figure 9). Cette baie remplira cette fonction de lieu de mouillage et d'hivernement pour les petites embarcations jusqu'au XIX^e siècle.

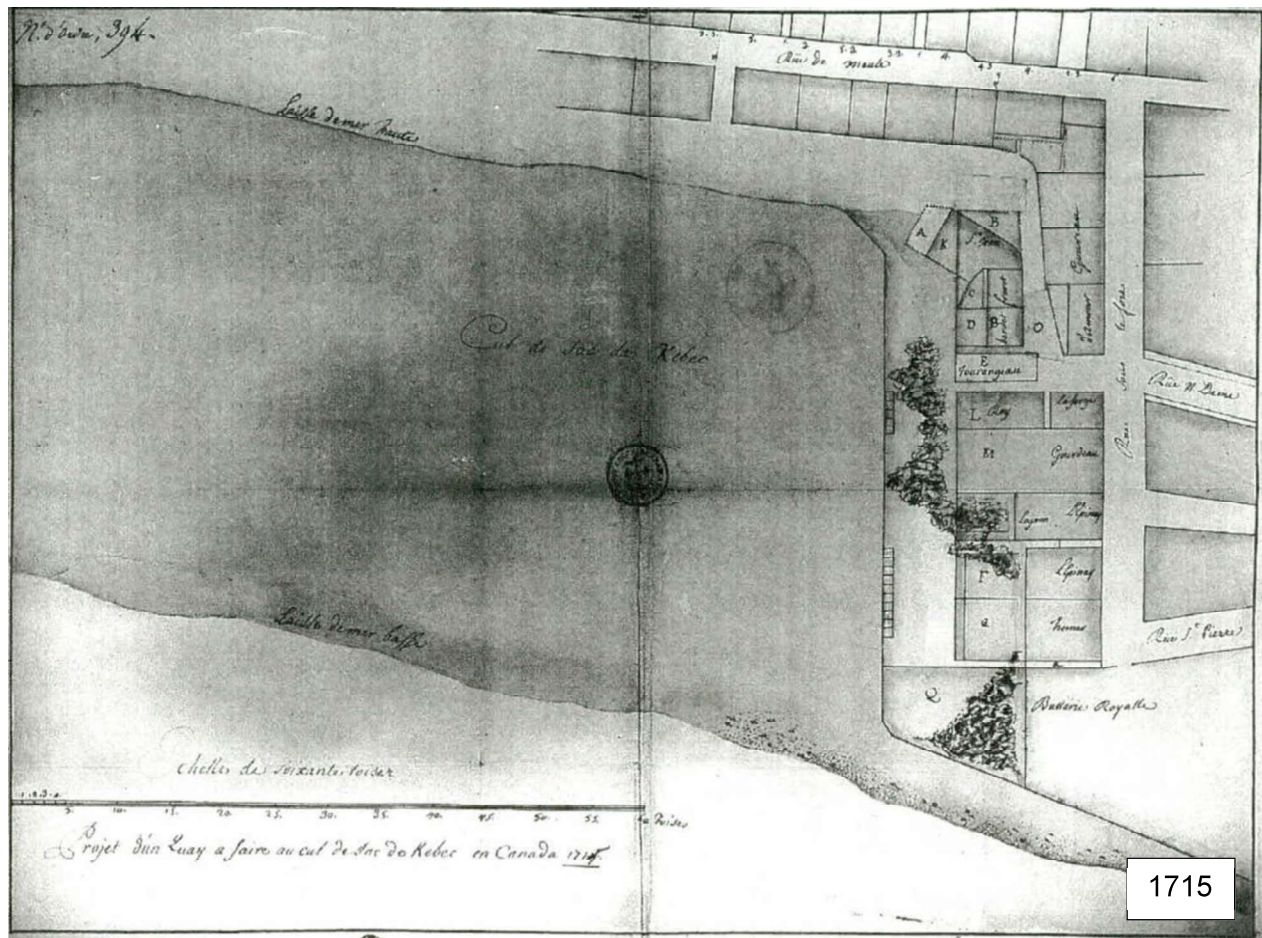


Figure 9. Plan daté de 1715 de l'anse du Cul-de-Sac et des habitations autour de l'eau (Library and Archives Canada, *Projet d'un quay a faire au cul de sac de Kebec en Canada*, 1715, C15733)

Par la suite, l'expansion urbaine et militaire de la colonie est illustrée sur une représentation datée de 1720 (figure 10). On peut constater les maisons du quartier du Petit Champlain, de la rue Sous-le-Fort ainsi que la Batterie Royale construite en 1691. Par contre, il n'y pas de détail illustré en ce qui concerne les aménagements de la berge de l'anse au Cul-de-Sac.

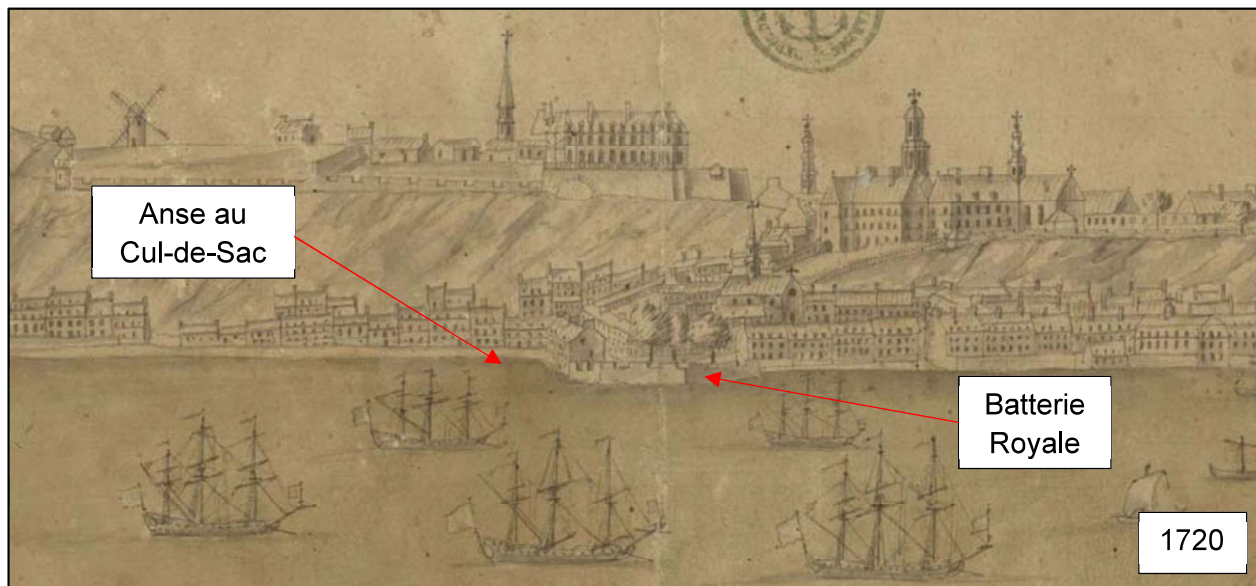


Figure 10. Portion d'une illustration datée de 1720 d'un auteur anonyme. On peut y voir le secteur du Petit Champlain derrière l'anse au Cul-de-Sac et les maisons le long de la rue Sous-le-Fort. Les « ruelles » ou autres aménagements de la berge ne sont pas illustrés (BNF, *La ville de Québec vue de l'est vers 1720*, anonyme GE SH 18PF 127 DIV 7 P1D)

Le plan de 1744 de Chaussegros de Léry (figure 11) indique l'emplacement d'un nouveau chantier naval, tout juste au sud de l'aire d'étude, qui nécessite la démolition d'une dizaine d'habitations (Côté 2016 : 15). C'est en 1746 que les autorités coloniales procèdent à l'acquisition de ces terres le long de la rue Champlain afin de débiter les travaux (Côté 2016 : 15).

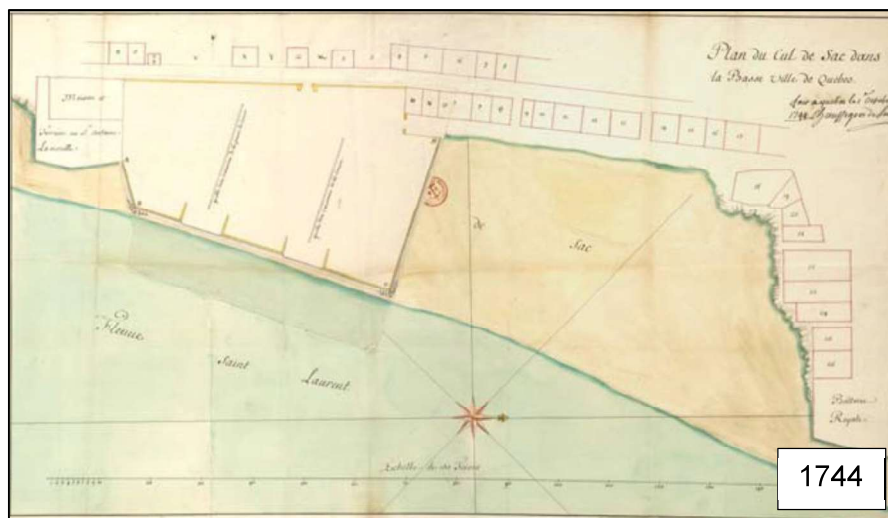


Figure 11. Portion d'un plan daté de 1744 par Chaussegros de Léry. Le plan illustre les habitations le long de la rue Champlain et de la rue Sous-le-Fort autour de l'anse au Cul-de-Sac (ANOM, *Plan du Cul-de-Sac dans la basse-ville de Québec en 1744*, DAFAOM03_03DFC0422A05_H)

Les bombardements de 1759, lors de la guerre de la Conquête contre les Britanniques, vont incendier la basse-ville et laisser le secteur en ruines. En effet, les peintures de Richard Short illustrent le secteur de Place Royale largement endommagé par la guerre à quelques pas de la zone d'étude (figure 12).



Figure 12. Illustration de Place Royale, avec l'église Notre-Dame-de-la-Victoire au centre, détruit en 1759. Vue vers le sud (MNBAQ, Vue de l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire, bâtie en mémoire de la levée du siège de 1695 et démolie en 1759, 1761, Antoine Benoist d'après Richard Short, 1953.110)

3.4.2 Occupation anglaise (1759 – 1853)

Les travaux de reconstruction des bâtiments vont s'échelonner sur une dizaine d'années et ils sont majoritairement axés sur les travaux de charpenterie et de menuiserie puisque les murs ont survécu aux dégâts (Côté 2016 : 18). Le traité de Paris signé le 10 février 1763 met officiellement fin à la guerre entre la France et la Grande-Bretagne et les propriétés de l'administration française se retrouvent entre les mains des autorités britanniques. Sous le nouveau régime, les batteries sont rapidement transformées en quais commerciaux et les marchands privilégient progressivement la construction de quais en eaux profondes (Ville de Québec [En ligne]) par exemple, une portion du chantier naval au sud de l'anse du Cul-de-Sac est offerte en location à l'entreprise Johnston & Purss ainsi qu'un lot de grève au sud de la Batterie Royale (à l'est de la zone d'étude). Ce lot de grève a été aménagé en quai de 50 pieds de long sur 53 pieds de large avec des infrastructures d'entreposage autour de celui-ci³. Ce quai et ces infrastructures ne sont pas représentés sur les plans et cartes avant 1795, mais on constate toutefois deux structures situées à la limite ouest de l'anse qui ne semble pas être des habitations, mais peut-être plutôt des hangars ou entrepôts à partir d'un plan de 1785 (figure 13). En effet, un acte de vente de la maison Jean Demers (28 boulevard Champlain) daté de 1777 évoque la présence d'un hangar devant cette maison : « [...] un emplacement situé en cette basse ville de quebec rue du Cul de Sac et Champlain contenant seize pieds et demi de front sur trente pieds de profondeur, maison dessus

³ BAnQ, Greffe Charles Voyer, Inventaire du feu James Johnston, 10 juin 1800

construite a deux étages non compris le rez de chaussée du coté du Cul de sac et deux étages par derriere y compris le rez de chaussée; le tout prenant par dvant a basse marée et par derriere a la rue Champlain [...]; ensemble le **hangard** qui est au devant de la maison sur le bord ou quai du Cul de sac [...] » (Dossier Gaumond 1971 dans Ville de Québec). De plus, le plan de 1785 illustre deux accès à l'anse dans sa limite nord, un accès par la rue Notre-Dame et l'autre un peu plus à l'est.

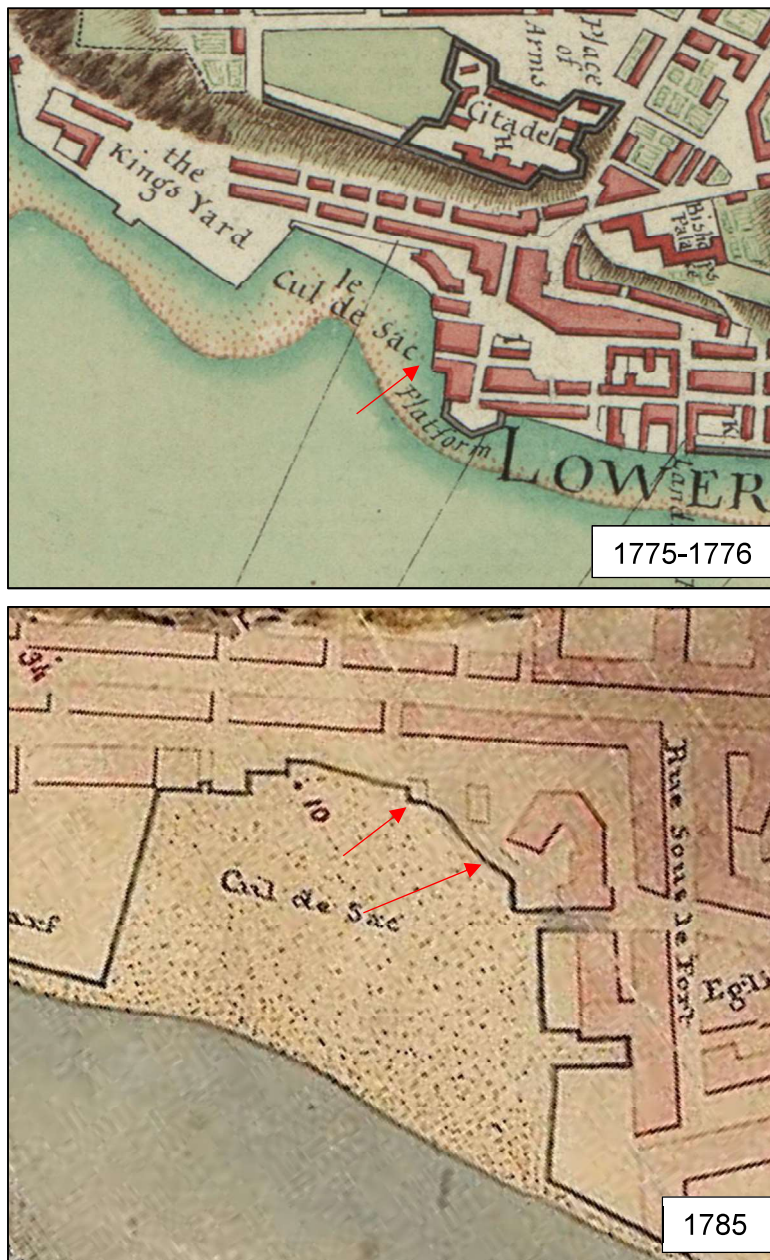


Figure 13. (Haut) Portion d'un plan daté de 1776 (Library of Congress, *Plan of the city and environs of Quebec, with its siege and blockade by the Americans from the 8th of December 1775 to the 13th of May, 1776*. [1776], gm71000606). (Bas) Portion d'un plan d'arpentage daté de 1785. Deux structures rectangulaires sont représentées au bord du secteur ouest de l'anse (flèche rouge) (Library and Archives Canada, *Plan of the town and citadel of Quebec with an actual survey of the Plains of Abraham, 1785*, ID 4153533)

En 1791, un plan confirme la présence des deux structures dans la limite ouest/nord-ouest de l'anse du Cul-de-Sac et l'accès au nord-est (figure 14).



Figure 14. Portion d'un plan date de 1791 par Gotheur Mann. Au centre de l'image se trouve l'anse du Cul-de-Sac, on constate les deux structures dans la limite ouest/nord-ouest de l'anse ainsi que le possible espace de circulation entre les habitations et la berge (Library and Archives Canada, A survey of the town and fortifications of Quebec with part of the River St Charles and the Plains of Abraham. Quebec, 3rd August 1791, Gotheur Mann, Capt. Commandg RI Engr, 1791, ID 4128575)

Par la suite, un plan d'arpentage daté de 1795 illustre les installations de l'entreprise Johnston & Purss (figure 15). Ce plan montre les aménagements de l'entreprise dans la portion nord-est de l'anse, les passages (lettres g et h) ainsi que l'espace d'accostage ou *landing place* dans la limite ouest (figure 15).

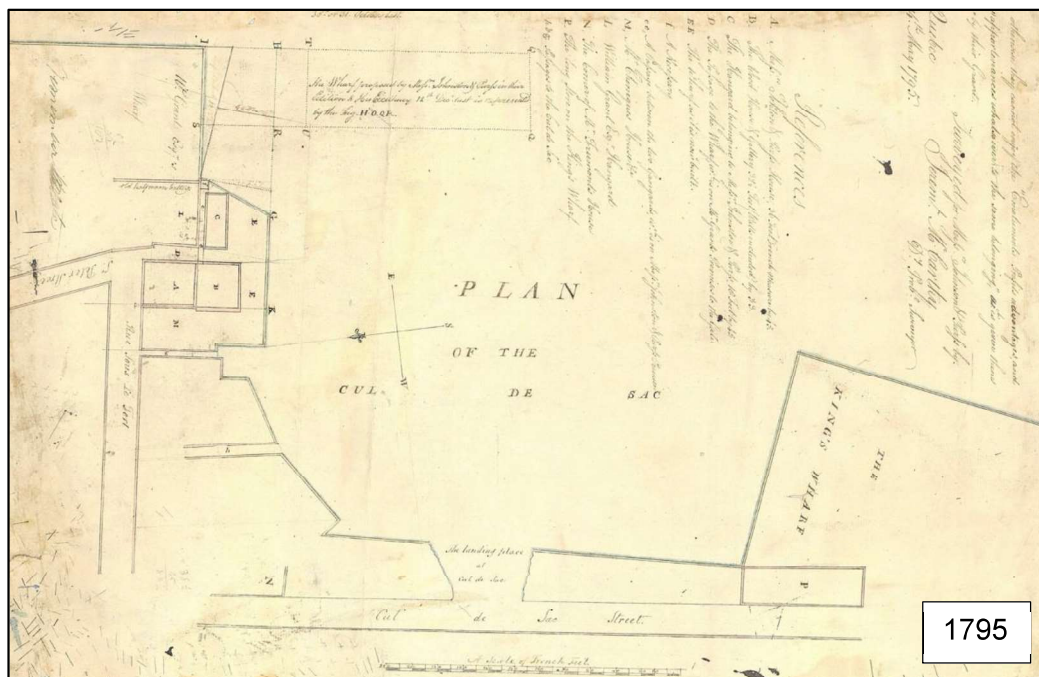


Figure 15. Plan d'arpentage daté du 14 mai 1795 par Jeremiah McCarthy de l'anse du Cul-de-Sac (Greffes de l'arpenteur Général du Québec, Plan of a certain tract piece or parcel of ground situated and lying in the Lower Town of Québec bounded on the north side by the street called rue sous le fort, Cul de sac, Queen's wharf, 1795, PL253)

Trois années plus tard, Catherine Langlois, veuve de Thomas Lee, fait une demande de concession au gouverneur Robert Prescott concernant une partie du terrain appartenant au « fisc du roy » (sic), située sur le bord du havre du Cul-de-Sac. Ce plan illustre les terrains au bord de l'eau appartenant à différents propriétaires, la dimension du passage d'accès entre ces terrains et l'actuelle maison Chevalier ainsi que la « ruelle » en direction nord (figure 16).

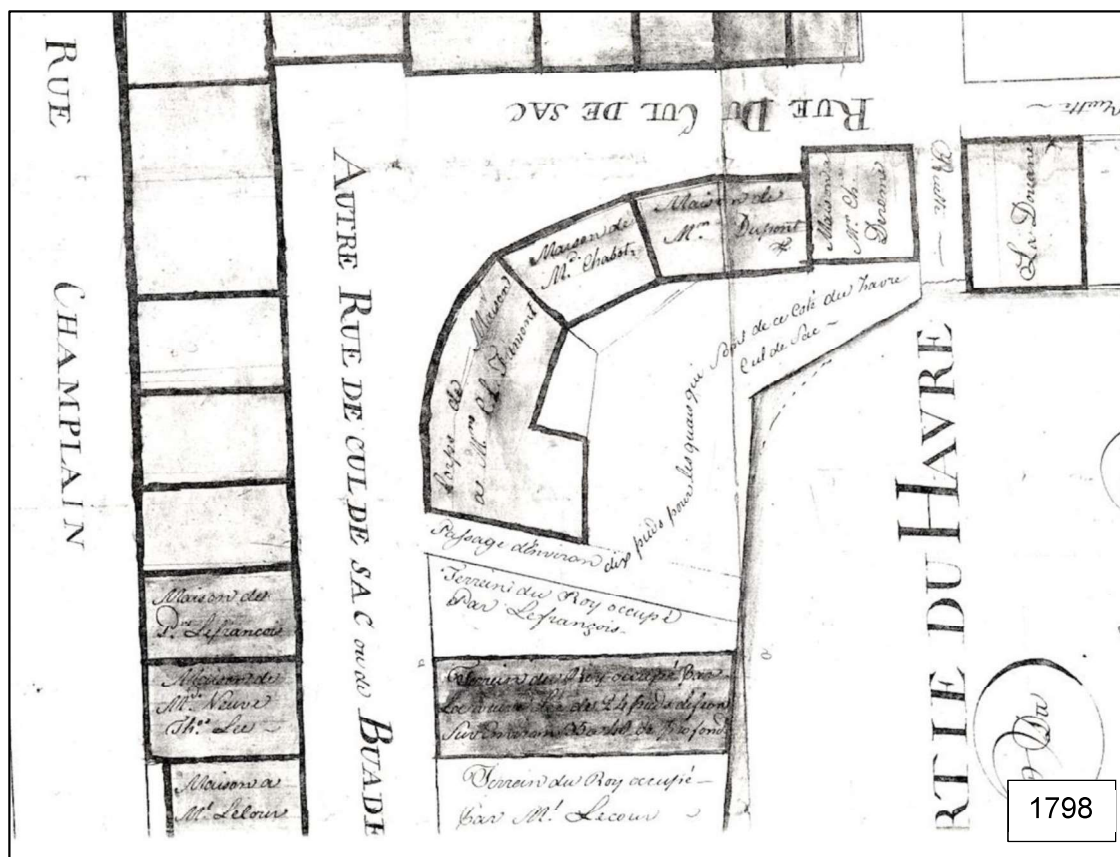


Figure 16. Plan accompagnant une lettre de Catherine Langlois au gouverneur daté de 1798 dans le secteur du Petit Champlain. La maison de M. Lecour en bas de l'image serait l'actuelle maison au 24 boulevard Champlain (BANQ, Requête de Catherine Langlois [...], 12 février 1798, Id 372029)

Les deux structures ne sont pas représentées sur le plan de 1798, mais elles sont clairement présentes sur le plan d'arpentage daté du début du XIX^e siècle (figure 17). Le bâtiment devant la maison Jean Demers (28 boulevard Champlain) semble rester une structure relativement modeste qui pourrait avoir gardé la fonction de hangar (figure 17), tandis que le deuxième bâtiment plus au nord est représenté comme étant une structure plus massive identifiée comme « Stone Store » sur un plan de 1804 (figure 18).

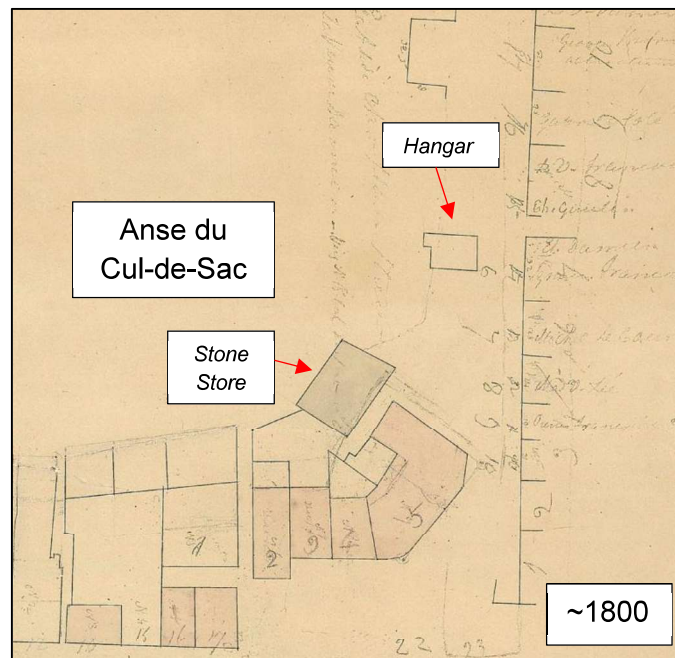


Figure 17. Portion d'un plan d'arpentage daté à environ 1800 du secteur de l'anse du Cul-de-Sac, la rue du cul-de-sac (primitive) et les deux structures présentes devant les maisons : Magasin de pierres et Hangar (Greffé de l'arpenteur général du Québec, Plan no 6, Plan of part of Cul de Sac in Lower Town, 1800-01-01)

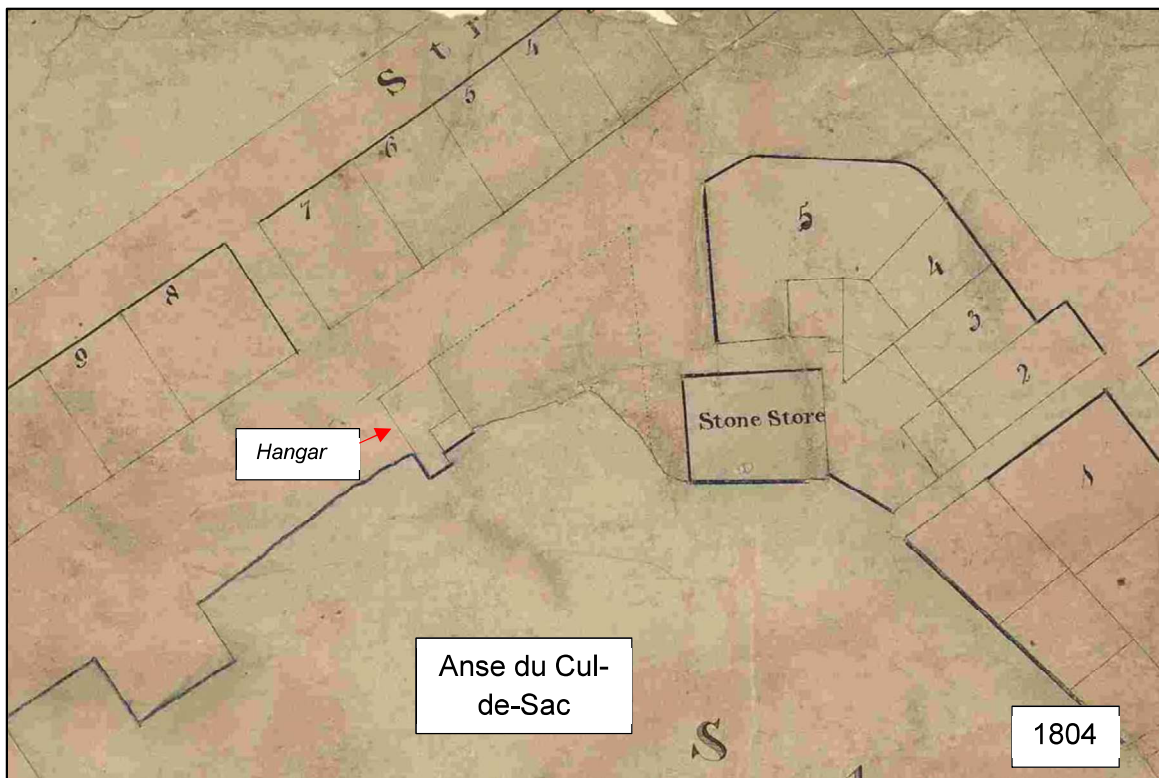


Figure 18. Portion d'un plan d'arpentage daté de 1804 de Joseph Bouchette du secteur de l'anse du Cul-de-Sac avec les deux bâtiments en avant des habitations : Magasin de pierre et Hangar (Greffé de l'arpenteur général du Québec, no 18, Joseph Bouchette, Cité de Québec. Lots de grèves, avec le nom de leurs propriétaires, partant de l'Anse des Mères (Diamond Harbour) jusqu'à la ligne de division du Domaine de la Couronne et celui du Séminaire (longeant tout le cadastre de la paroisse de Champlain) 1804-09-01)

Ce dernier plan d'arpentage daté de 1804 est la dernière représentation du hangar qui aurait été construit vers 1776-1777. Sur la maquette Duberger-By qui illustre la ville de Québec de 1806 à 1808, le magasin de pierre est toujours en place, mais il n'y a plus de hangar devant la maison Jean Demers (figure 19).

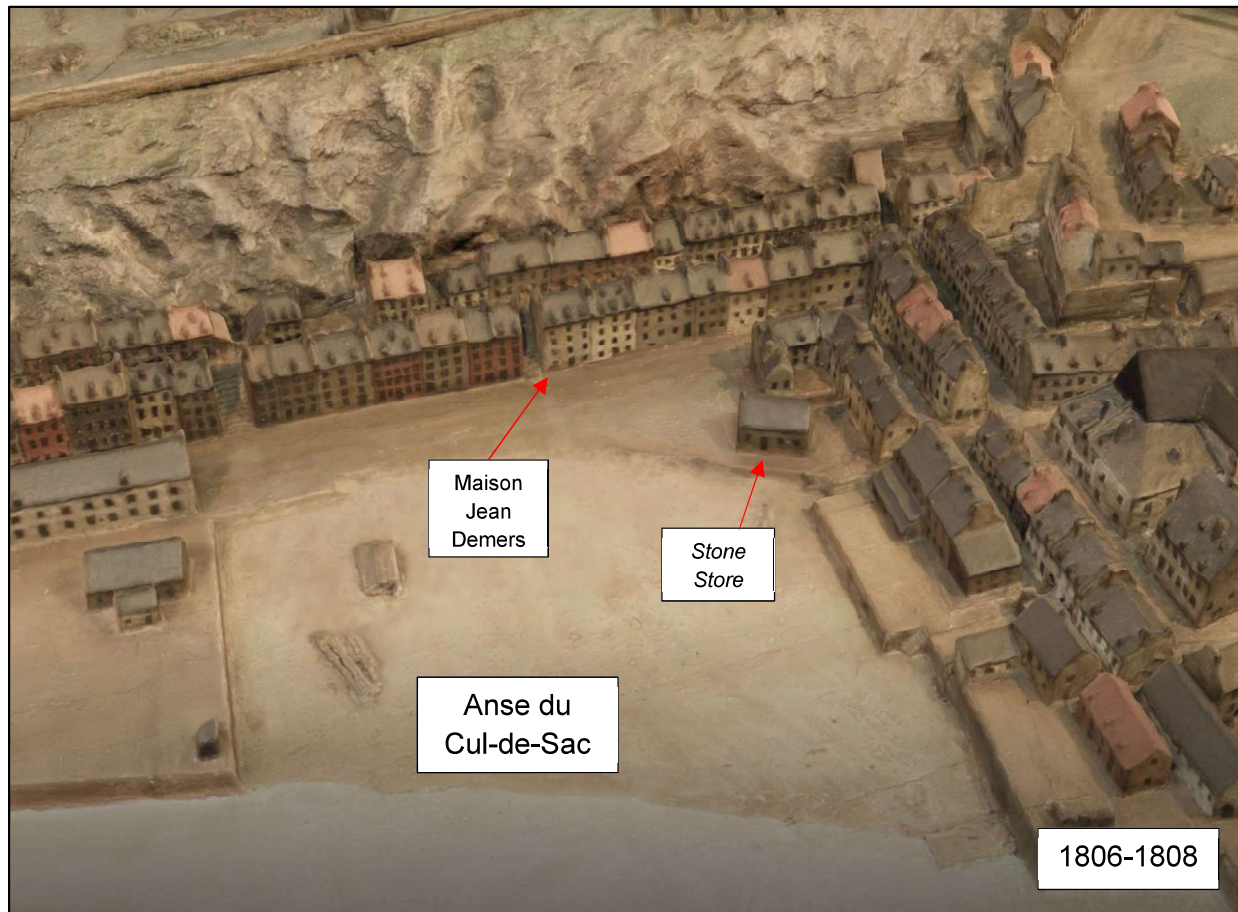


Figure 19. Photographie du modèle 3D de la maquette Duberger-By qui représente la ville de Québec de 1806-1808. Le magasin de pierre est toujours présent, mais il n'y a plus le hangar (Parcs Canada, Le plan-relief de Québec numérisé, Jean-Baptiste Duberger et John By, 1806, modèle 3D)

La disparition du hangar sur les plans et sa possible démolition serait peut-être due à de nouveaux aménagements dans le secteur par les autorités gouvernementales. En effet, dans un avis daté de 1810 concernant la maison Jean Demers, on mentionne que : « [...] lequel emplacement quoique mentionné devoir prendre sa devanture à basse marée est actuellement borné par le niveau de la rue du Cul de Sac, le gouvernement ayant pris possession du surplus pour l'usage du public. » (dossier Gaumond 1971 dans Ville de Québec). Cet espace de « surplus » aurait peut-être servi à faire l'aménagement de la rue et du bord de la grève.

Le début du XIX^e siècle est marqué par le blocus de Napoléon de 1806 à 1814. La Grande-Bretagne se concentre alors sur ses colonies pour son approvisionnement en bois et en denrées ce qui augmente le trafic maritime et commercial dans le secteur.

Les années suivantes et jusqu'en 1857, le secteur de l'anse du Cul-de-Sac conserve une fonction portuaire pendant que les secteurs à proximité prennent de l'expansion. C'est dans ces rues, comme la rue Saint-Pierre, que l'on retrouve une multiplication des maisons de commerce, des quais, des institutions financières la création d'une seconde place de Marché situé au nord de la batterie royale. Les peintures de l'époque témoignent de cette fonction portuaire (figure 20).

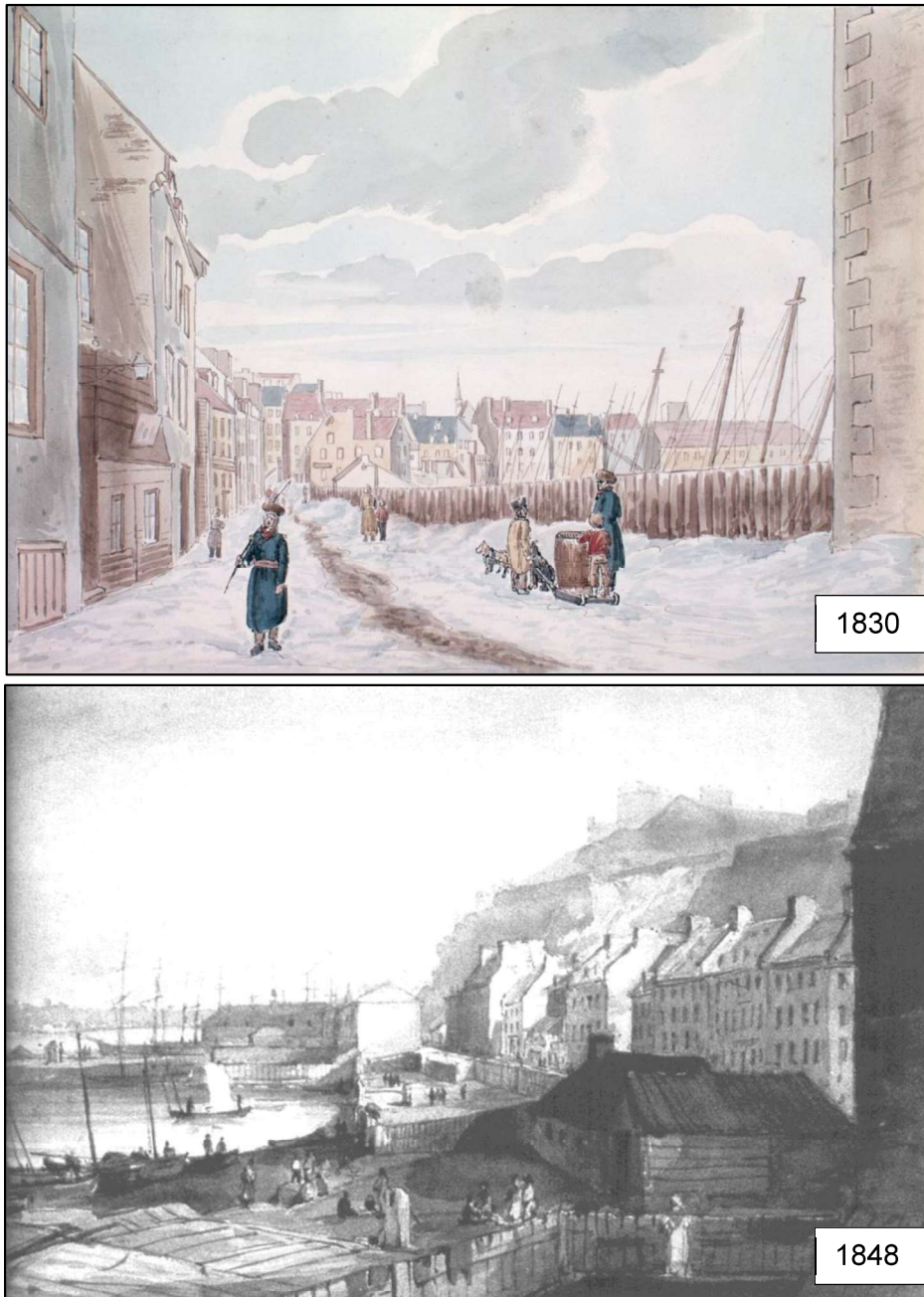


Figure 20. (Haut) Aquarelle datée de 1830 par James Pattison Cockburn de la rue du Cul-de-Sac maintenant boulevard Champlain. On constate les bateaux accostés dans l'anse à l'intérieur d'une infrastructure de bois (Library and Archives Canada, La rue Cul-de-Sac en hiver, vue du le magasin King, à Québec, Bas-Canada, 1830, id 2896823) (Bas) Aquarelle datée de 1848 par Arthur James Jones de l'anse au Cul-de-Sac. On constate la même infrastructure de bois pour le maintien de la berge de l'anse (ROM, Le Cul-de-Sac et le quai Trinité en avant-plan, 1848, 951.93.2)

Un bâtiment d'un étage à proximité de la maison Chevalier et devant la maison Jean Demers se retrouve sur trois des peintures de James Pattison Cockburn, toutes datées de 1830, dont celle présentée à la figure 20 (en haut) et à la figure 21.



Figure 21. Illustration datée de 1830 de James Pattison Cockburn du boulevard Marché-Champlain autrefois appelé Cul-de-Sac en continuité avec la rue derrière la maison Chevalier. Le bâtiment identifié d'une flèche rouge n'a pas été identifié sur aucune autre carte, plan, photographie ou illustration (ROM Online Collection, Cul-de-Sac, James Pattison Cockburn, 1830, <https://collections.rom.on.ca/objects/492041/culdesac>)

Le bâtiment serait également illustré sur l'aquarelle de Mary Millicent Chaplin (figure 22). La palissade n'est pas positionnée au même endroit, mais l'architecture du bâtiment est particulièrement identique (cheminée au sud, un seul étage, trois ouvertures).

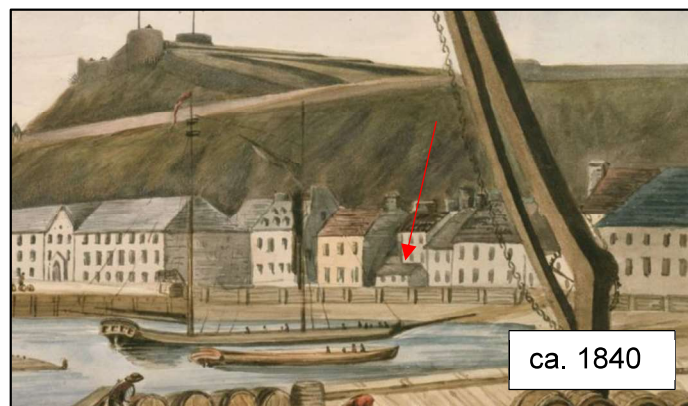


Figure 22. Aquarelle datée d'environ 1840 de Mary Millicent Chaplin de l'anse du Cul-de-Sac (Library and Archives Canada, box A039-01, id 2895176)

Les vestiges d'un bâtiment maçonné en pierre mis au jour par CERANE (1997) en 1996 (CeEt-472-3B5 et 3B7) auraient été associé au *Stone Store* présent sur le plan-relief Duberger-By (figure 19). Cependant, il aurait aussi été associé à ce bâtiment illustré sur la représentation de Cockburn. D'après la perspective représentée, il ne s'agit pas du même bâtiment. La façade est positionnée directement en face de la maison Jean Demers, en continuité avec la palissade de bois qui débute à proximité des magasins du roi (figure 20 en haut, à droite de l'image) et qui se termine à

l'extrémité sud-ouest de la maison Chevalier. Il serait donc situé au sud-ouest du *Stone store* (figure 23).

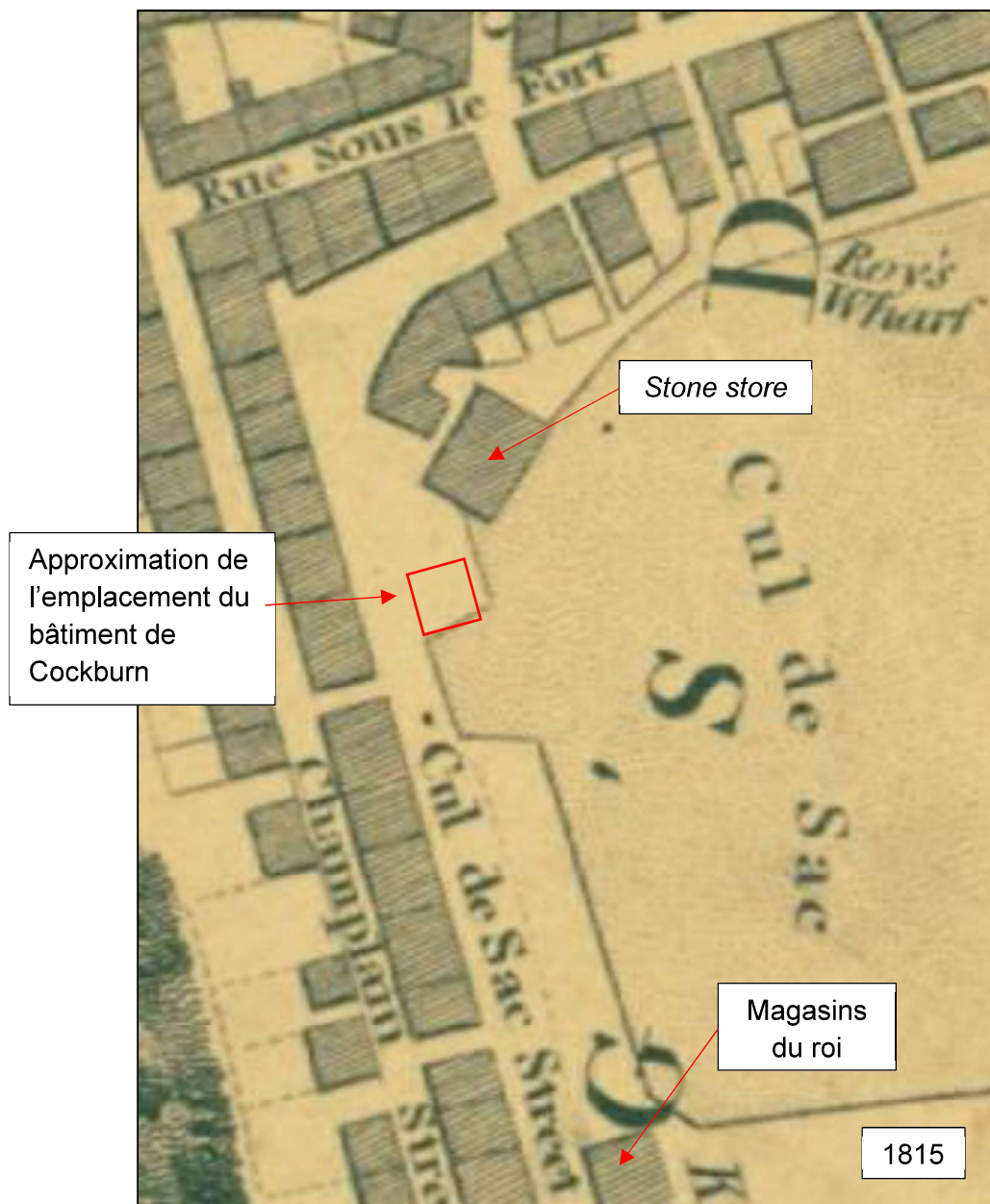


Figure 23. Portion d'un plan daté de 1815 de Joseph Bouchette de la Ville de Québec. Ce plan ne représente pas le bâtiment illustré par Cockburn sur la rue Cul-de-Sac. Par contre, il permet de situer les magasins du roi, la palissade de bois (pointillé), l'entrée de l'anse et le Stone store (BANQ, City of Quebec, Joseph Bouchette, 1815, 0003836113)

Puisque ce bâtiment n'apparaît pas sur le plan de 1815, il est possible qu'il soit construit après cette date. Il n'y a pas de plan ou d'illustration assez précise entre 1830 et 1858 pour confirmer sa démolition avant les travaux du marché Champlain, mais il ne semble pas apparaître sur l'illustration de 1848 de Arthur James Jones (figure 20 en bas). Ainsi, il s'agit peut-être d'une installation d'une relative courte durée entre 1815 et 1848.

3.4.3 Administration par la Corporation de la cité de Québec (1853 – aujourd’hui)

En 1853, les autorités municipales de Québec constatent que l'anse du Cul-de-Sac constitue une menace pour la santé publique, particulièrement dans le contexte des épidémies de choléra qui affectent la ville depuis 1832 (MCC [En ligne]). À l'Assemblée législative de la province du Canada, le conseil municipal évoque qu'en raison des changements dans le commerce maritime sur le fleuve Saint-Laurent, l'anse est devenue un réceptacle pour toutes sortes de saletés et un danger pour la santé publique⁴. Ils vont donc devenir propriétaires du terrain en juin 1853 et tenter tout d'abord d'établir des règles plus strictes d'utilisation du bassin. En effet, plusieurs règlements sont publiés dans les journaux locaux au fil des mois afin d'énoncer les frais à payer, les permissions à obtenir pour les propriétaires d'embarcations et les amendes qui seront imposées si ces règles ne sont pas respectées⁵.

Le 18 mai 1855, on indique que la Ville de Québec n'a pas respecté ses engagements d'amélioration de l'anse du Cul-de-Sac qui aurait dû accueillir un traversier entre Québec et Lévis : « [...] construction of landing slips for the accommodation of ferry boats from Point Levi, but to this day nothing has been done towards its application to those purposes, and the locality preserves its well earned character for disgusting filthiness. [...] to put the Ferry between Quebec and Point Levi upon a better footing than hitherto, no fitter use can be made of the Cul de Sac then devoting it to the purposes of accommodation of the ferry boats, and the protection of small craft. »⁶

Cette information fait surface à la suite d'une proposition du procureur général du Bas-Canada M. Drummond qui redonnerait la propriété du terrain au gouvernement du Bas-Canada. Les autorités de la ville affirment plutôt que les plans d'aménagement ont été soumis pour approbation au gouvernement, mais que celui-ci n'a jamais approuvé les propositions et n'a pas non plus soumis les corrections ou modifications à réaliser. En réponse à ce débat, les autorités de la ville de Québec procèdent à l'adoption du « Règlement touchant l'amélioration de Havre du Cul-de-Sac »⁷ qui comprend la construction d'un quai du côté nord du Havre de 280 pieds de largeur, d'un quai flottant destiné aux petits bateaux à vapeur de 280 pieds de longueur et d'une jetée de 60 pieds de largeur au sud du pont flottant en septembre 1855.

Il semble que le début des travaux se fait attendre puisqu'une pétition est soumise par des marchands et citoyens de la ville en mars 1856 pour réviser la proposition des travaux à exécuter⁸. En annexe à leur pétition, ils joignent un plan : « A plan accompanies the petition, according to which it is proposed to construct a spacious wharf or quay along the whole extent of the Cul-de-Sac, with a front (nearly 500 feet in length) facing the river, and stretching across from the Napoleon wharf to the nearest opposite corner of the Queen's Wharf. It is intended to construct,

⁴ [Parlement du Canada], Statutes of the Province of Canada, Québec, imprimé par Stewart Derbishire et George Desbarats, imprimeurs de la reine, 14 juin 1853, p. 1077-1078

⁵ Exemple : Journal de Québec, 13 juin 1854, numéro 67, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2646498>

⁶ Morning chronicle and commercial and shipping gazette, 18 mai 1855, no 2198, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3594749>

⁷ Le Journal de Québec, 20 septembre 1855, no 110, page 3, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2646703>

⁸ Morning chronicle and commercial and shipping gazette, 1er mars 1856, no 2437, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3594989>

on the space thus obtained, a large Market Hall, 300 feet in length by 80 in breadth, the lower part of which might be occupied as magazines or stores, and the upper part as stalls or small shops.»

Il ne s'agit pas de la première mention de construction d'un marché à cet endroit, la proposition est déjà abordée dès 1850⁹. Les marchands et citoyens mentionnent cette fois-ci que le Marché d'en bas (Lower Town market) est rendu trop petit et achalandé et qu'un nouveau marché à proximité pourrait remédier à ce problème. Sur un plan de 1854, on peut constater l'emplacement du quai Napoléon et du quai de la Reine au nord-est de l'anse du Cul-de-Sac ainsi que l'emplacement du Marché d'en bas adjacent (figure 24).



Figure 24. Portion d'un plan daté de 1854 du Bureau Arpenteur Général. Le marché Champlain n'est toujours pas construit et on constate l'indication des quais Napoléon et de la Reine (Greffes de l'arpenteur général du Québec, Plan de la ville de Québec avec le nom de certaines rues, 1854, PL957)

Dans un court article paru le 27 mai 1856 dans le journal *The Quebec mercury*, on mentionne que d'importants amendements ont été adoptés concernant les aménagements de l'anse du Cul-de-Sac. L'ensemble de l'anse serait aménagé en un quai à une profondeur de neuf pieds à marée basse et un autre serait installé sur 150 pieds de largeur avec un *floating dock* à son extrémité pour l'accès à de gros bateaux à vapeur¹⁰.

⁹ The Quebec Mercury, 2 avril 1850, no 39, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3665877>

¹⁰ The Quebec Mercury, 27 mai 1856, no 62, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3666886>

Il faut attendre au 21 mars 1857 pour voir l'adoption finale des aménagements dans le secteur¹¹ et l'appel d'offres est émis le 30 mars 1857 (figure 25).

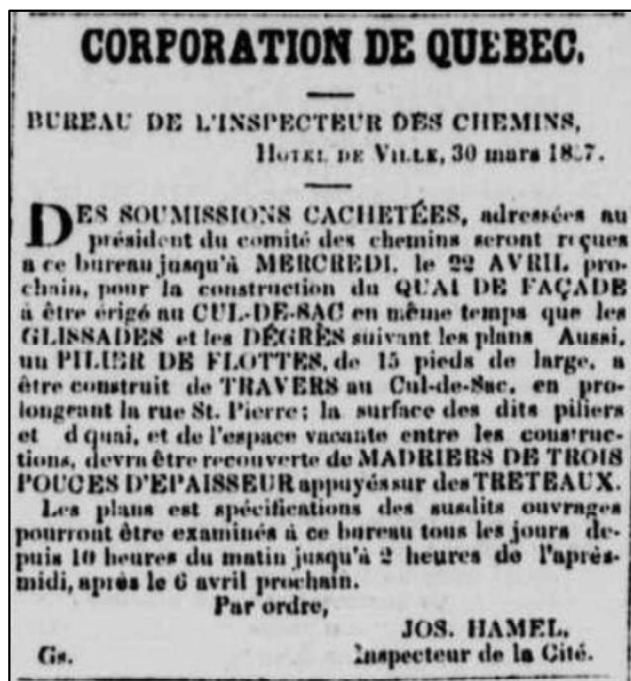


Figure 25. Appel d'offres de la ville de Québec paru dans le journal Le Canadien le 08 avril 1857 (BAnQ, Le canadien, mercredi le 8 avril 1857, no 143, p. 3, 0000082238)

Dans l'édition du 18 juillet 1857 du Journal de Québec, on mentionne que : « [...] leurs travaux immenses dans l'intérieur de la cité, nous les voyons opérer des changements extraordinaires dans le havre du Cul-de-Sac. De vastes quais couvrent déjà tout l'espace libre depuis quelques semaines et lorsque la flotte d'automne nous arrivera, de nombreux bâtiments (bateaux) d'outre-mer pourront se placer en sûreté le long de ces quais et apporter de gros revenus [...] »¹².

Quelques mois plus tard, il semble y avoir à nouveau des discussions concernant l'érection d'un marché à l'anse du Cul-de-Sac. Dans un article du journal La gazette de Québec du 23 novembre 1857, il est mentionné que les pierres qui seront retirées du cap Diamant afin de sécuriser la rue Champlain devraient être utilisées pour la construction du marché¹³. Cette information est confirmée officiellement le 26 novembre 1857 lors d'une séance spéciale du conseil de ville qui résout : « Qu'il soit commencé dès cet hiver avec la pierre provenant du Cap aux Diamants la fondation d'une halle ou autre bâtisse de ce genre au Cul de Sac et que le comité des chemins fasse préparer les plans et demander les soumissions pour la construction de cette fondation. »¹⁴

¹¹ Le Courrier du Canada : journal des intérêts canadiens, 21 mars 1857, no 42, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2532768>

¹² Le Journal du Québec, 18 juillet 1857, no 85, page 1, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2647012>

¹³ La gazette de Québec, 23 novembre 1857, no 95, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4264300>

¹⁴ Le Journal de Québec, 1 décembre 1857, no 148, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2647074>

L'appel d'offres pour la production des plans de construction du marché est publié en date du 10 décembre 1857 dans les journaux locaux et mentionne une superficie de 200 pieds de longueur sur 75 pieds de largeur construit en briques de feu (*Fire bricks*) sur deux étages (figure 26).

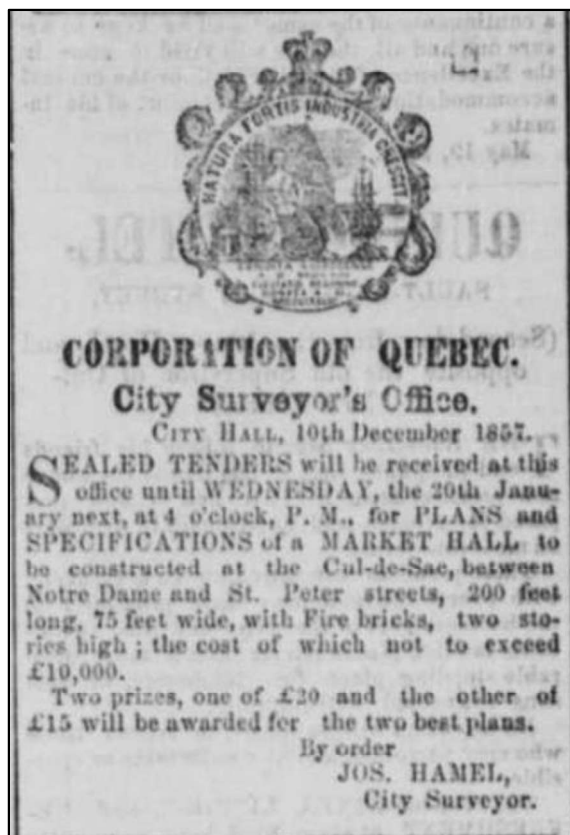


Figure 26. Appel d'offres publié dans le journal *Morning chronicle and commercial and shipping gazette* en date du 11 décembre 1857 pour le marché Champlain (BAnQ, *Morning chronicle and commercial and shipping gazette*, 11 décembre 1857, no 2977, 0000049494)

Le 25 février 1858, Charles Baillairgé s'insurge dans les journaux contre la décision du conseil municipal de démolir l'ancien bâtiment du parlement afin de récupérer les pierres qui serviront à la construction du nouveau marché à l'anse du Cul-de-Sac¹⁵. Le bâtiment du parlement, construit sous la direction de son fils Thomas Baillairgé, avait été détruit par un incendie le 1^{er} février 1854¹⁶.

Le 29 mars 1858, le plan de construction du marché est modifié pour un bâtiment de 250 pieds de longueur au lieu de 200 pieds avec trois étages au lieu de deux¹⁷.

¹⁵ *Morning chronicle and commercial and shipping gazette*, 28 février 1858, no 3042, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3595595>

¹⁶ « Parlement de la côte de la Montagne (1835-1854) », *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, Assemblée nationale du Québec, 30 janvier 2024

¹⁷ *Morning chronicle and commercial and shipping gazette*, 29 mars 1858, no 3065, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3595618>

La ville de Québec aurait déboursé 75 476\$ pour la construction du marché Champlain et les pavages, la somme de 23 423\$ pour la construction des quais le long de l'anse et 4 000\$ pour les pontons destinés aux traversiers (Drolet 1967 : 82). La photographie suivante, probablement prise à l'été 1858 lorsque le marché était encore en construction, démontre l'aménagement des pontons/quais dans l'anse du Cul-de-Sac ainsi que le marché (figure 27).



Figure 27. Photographie du marché Champlain possiblement prise à l'été 1858 vers la fin de sa construction. On peut constater l'aménagement des pontons/quais de bois qui s'allongent vers le fleuve Saint-Laurent en face du marché (Library and Archives Canada, Champlain Market Hall near completion. Lower town market place near dock. Citadel in upper background, ca. 1859, numéro de boîte 50187, pièce no 10, id 3222979, Barnum Photographe)

On annonce l'inauguration du bâtiment le 21 octobre 1858 : « [...] la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle halle que la Corporation de Québec fait construire en ce moment dans le Cul-de-Sac, avec les pierres de l'hôtel du Parlement que le gouvernement a fait jeter à bas l'hiver dernier. La halle du Cul-de-Sac, par ses matériaux, par ses ouvertures, par son portique, rappellera à la postérité ce qu'était notre ancienne Chambre d'Assemblée, et, par son nom, le fondateur de Québec, puisqu'elle s'appellera le marché Champlain. »¹⁸

¹⁸ Le Journal de Québec, 19 octobre 1858, no 123, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2647213>

En 1864, une photographie prise depuis la citadelle présente un marché Champlain avec une large place dégagée devant son entrée face au fleuve (figure 28).

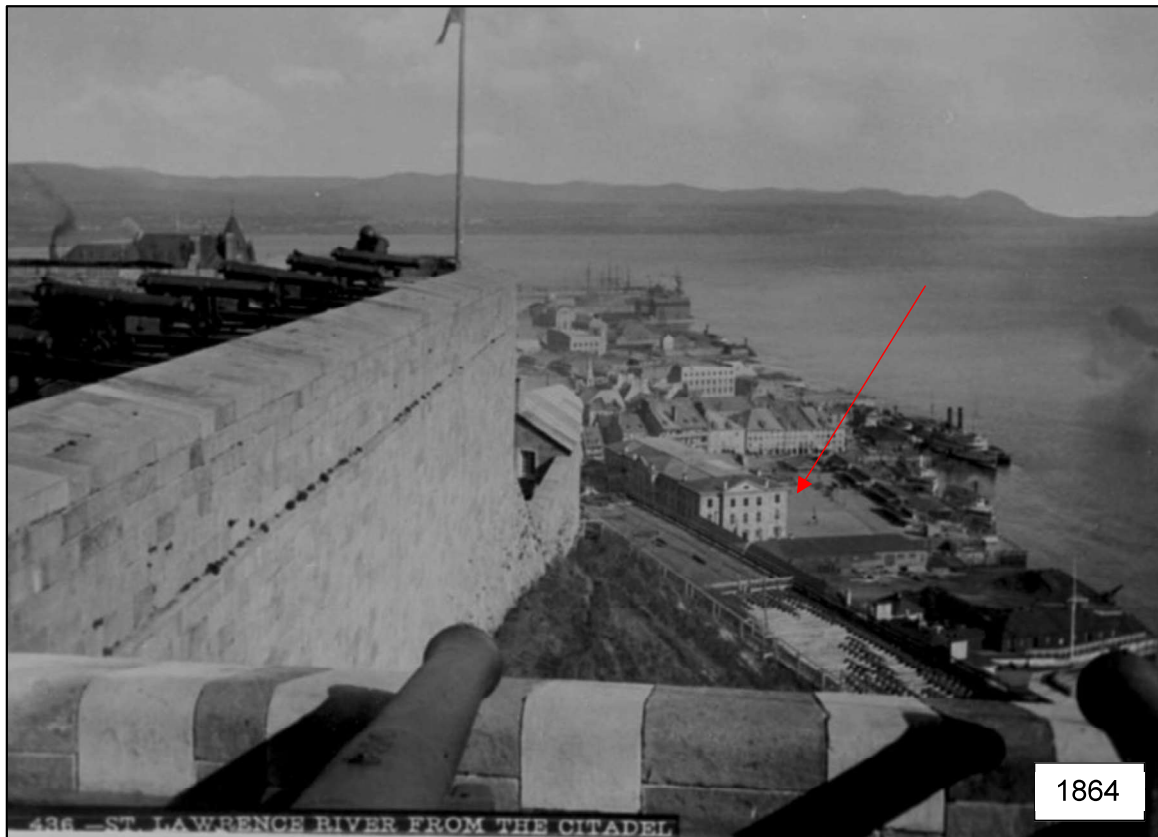


Figure 28. Photographie datée de 1864 prise depuis la Citadelle de Québec. On peut voir le marché Champlain et la place devant son entrée principale dégagée (Library and Archives Canada, St. Lawrence River from the Citadel [Quebec, P.Q.], 1864, numéro de boîte 704, pièce C-78466, id 3330027, Jules-Ernest Livernois, PA-024065)

Dès l'année suivante, un bâtiment pour le Grand Tronc (chemin de fer) est illustré sur le plan de Honorius Sitwell de 1865 (figure 29) et apparaît sur les photographies datées de 1870 (figure 30).

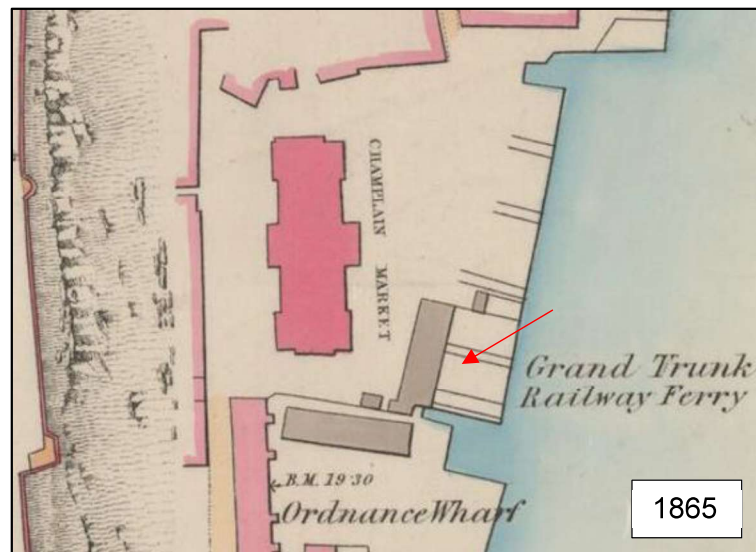


Figure 29. Portion d'un plan daté de 1865 par Honorius Sisson Sitwell qui illustre le marché Champlain et un bâtiment à proximité qui n'était pas présent sur la photographie de 1864 (BAnQ, BAnQ St Roch Parish Canada East Co Quebec, Sheet IV.6, 03Q,P600,S4,SS2,D634,P17)



Figure 30. Photographie datée de 1870 du marché Champlain et des installations du Grand Tronc ferroviaire (BANQ, Quartier Vieux-Québec-Basse-Ville – Marché Champlain et le port, L.P.Vallée, Vers 1870, P1000, S4, D60, P25)

En 1875, un plan d'assurance-incendie est produit et illustre plus de détails sur les installations du secteur de l'anse au Cul-de-Sac (figure 31). Les bâtiments en bleu, incluant le marché Champlain, sont des constructions en pierres. Le numéro 3 indique qu'il s'agit d'un bâtiment de trois étages tandis que les ronds blancs indiquent un toit d'ardoises ou en étain et les ronds noirs situés au centre indiquent un toit composite. La ligne pointillée qui provient de la rue Sous-le-fort, indique la présence de tuyau d'aqueduc d'une largeur de 4 pouces qui mène à un regard au nord du marché Champlain. Un autre tuyau de 4 pouces est indiqué au centre de la rue du boulevard Champlain comme étant un « water pipe ». Cependant, la connexion avec le bâtiment du marché Champlain n'est pas indiquée ni pour une possible connexion avec le tuyau du boulevard Champlain ni pour une possible connexion avec le tuyau de la rue Sous-le-Fort. Le chiffre (11') serait la hauteur relative de la rue à l'endroit de ce regard. On peut remarquer également les étalages pour les fruits indiqués en jaune, ce qui signifie qu'il n'y a qu'une charpente (*frame*). D'autres bâtiments sont indiqués à l'est du marché Champlain dont le « Freight House » appartenant au chemin de fer Le Grand Tronc, une épicerie (« Gro. » pour *groceries*), les multiples quais et pont d'accès ainsi qu'un entrepôt gouvernemental plus au sud. Tous ces bâtiments n'ont qu'un seul étage, ont un toit d'ardoise ou d'étain et ont un recouvrement en fer (*iron clad*). Enfin, un dernier bâtiment est indiqué à l'extrémité est comme étant un hangar à marchandises flottant (*Freight shed floating dock*) qui est également visible sur la photographie de 1870 (figure 30). Ces informations se retrouvent sur deux pages dans le dossier des plans d'assurance-incendie et elles ont été regroupées dans l'image ci-dessous afin de faciliter la compréhension du secteur (figure 31).



Figure 31. Association de deux pages distinctes des plans d'incendies datés de 1875. Au centre se retrouve le marché Champlain (BAnQ, Insurance Plans of the city of Quebec, Canada, D. A. Sanborn in Broadway N. Y., juillet 1875, O3Q, P600, S4, SS1, D65, 002 et 003)

Selon certaines sources (ex. Courville et Garon 2001 : 215), le marché aurait subi un incendie en 1899 et en 1910. Cependant, aucune archive retrouvée ne confirme ces allégations. De plus, l'historien Yvan Fortier mentionne en 1992 que les historiens locaux croient que le marché Champlain a passé au feu en 1899, ce qui selon l'étude du sténogramme datant de 1903 ou 1904 serait erroné (Fortier 1992). Ce qui est confirmé, c'est que les autorités du Pacifique Canadien font l'acquisition du terrain en 1906 avec pour objectif d'y installer ses infrastructures et ses rails.

En effet, un article dans le journal *Le Canada* du 30 janvier 1906 annonce que la halle Champlain sera démolie et remplacée par une gare de chemin de fer :

« Il y a eu cet après-midi une réunion importante des commissaires du Hâvre, sous la présidence de M. J. L. Laliberté. Les commissaires ont adopté à l'unanimité les arrangements conclus mercredi dernier par leur président, avec les autorités du Pacifique Canadien. Tous les avantages que le Pacifique Canadien a demandé dans le port de Québec pour l'accostage de ses gros navires et le transbordement des cargaisons lui ont été accordés. Dans les quelques jours, les ingénieurs du Pacifique seront à Québec pour préparer les travaux préliminaires. La Quebec Transportation Co., cherche actuellement à faire des arrangements avec les lignes de chemin de fer Québec Central et Intercolonial dans le but d'obtenir le transbordement des marchandises, à Québec et à Lévis, dans de meilleures conditions. [...] Il est question de bâtir ici, une grande gare-union sur le terrain actuellement occupée par le marché Champlain. La halle Champlain sera démolie et une magnifique construction érigée à sa place, assez spacieuse pour répondre aux besoins du trafic. »¹⁹

Ce n'est qu'à l'hiver 1911 que la démolition aura lieu : « On a commencé, samedi, la démolition de la vieille halle Champlain, à la Basse-Ville, édifice qui avait été élevé il y a quelques cinquante ou soixante ans avec les pierres de l'ancien parlement de l'Union, incendié vers la même époque. »²⁰

Le plan d'assurance-incendie de 1910 illustre de manière quasi schématique le secteur du marché Champlain selon les nouvelles dispositions de la station de train. Cette portion du plan semble avoir été ajoutée lors de la mise à jour de celui-ci en décembre 1916 (figure 32).

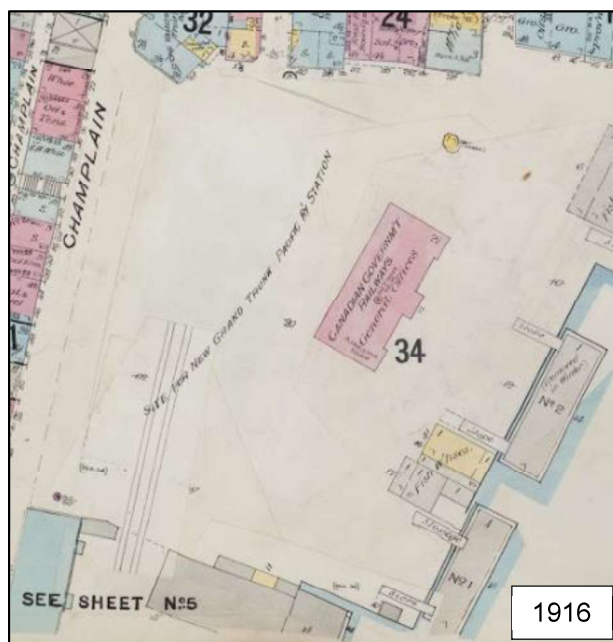


Figure 32. Portion du plan d'assurance-incendie daté de 1910 et mise à jour en 1916 (BANQ, *Insurance plan of the city of Quebec, 1910 (mise à jour en 1916)*, Chas. E. Goad, 0000174395)

¹⁹ *Le Canada*, 30 janvier 1906, vol III, no 252, page 2, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3561030>

²⁰ *La presse*, 7 février 1911, no 81, page 15, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3235794>

Une photographie de 1916 montre effectivement la nouvelle gare à proximité de l'ancien marché Champlain (figure 33).



Figure 33. Photographie datée de 1916 de la nouvelle gare de train à proximité de l'ancien marché Champlain (Wm Notman & Son 1916 MMC-V5691)

Ce nouvel accès au chemin de fer va inciter des commerçants et des industries à s'implanter à proximité afin d'approvisionner leur commerce localisé ailleurs dans la ville. De plus, la proximité de ce moyen de transport attire de nombreux visiteurs et touristes ce qui entraîne l'ouverture de lieux d'hébergement, des restaurants et des tavernes dans le secteur (Côté 2016 : 39). Ce changement de vocation du quartier va amplifier l'exode des résidents de la Basse-ville. Pour les citoyens, les édifices de la Basse-ville sont vétustes et passés de mode. Les résidents plus aisés quittent les lieux et les bâtiments sont régulièrement offerts en location. Dans la frénésie des années 1920, certains promoteurs immobiliers font démolir certains bâtiments afin de reconstruire des immeubles au goût du jour. Cet élan inquiète plusieurs qui souhaitent conserver le patrimoine historique de la ville de Québec. En 1922, une loi est instaurée pour la création de la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec. Cette commission donnera des premiers classements à titre de Monument historique dont l'église Notre-Dame-des-Victoires à Place Royale (Côté 2016 : 41).

La représentation du secteur se retrouve sur le plan d'assurance-incendie de 1923 (figure 34).

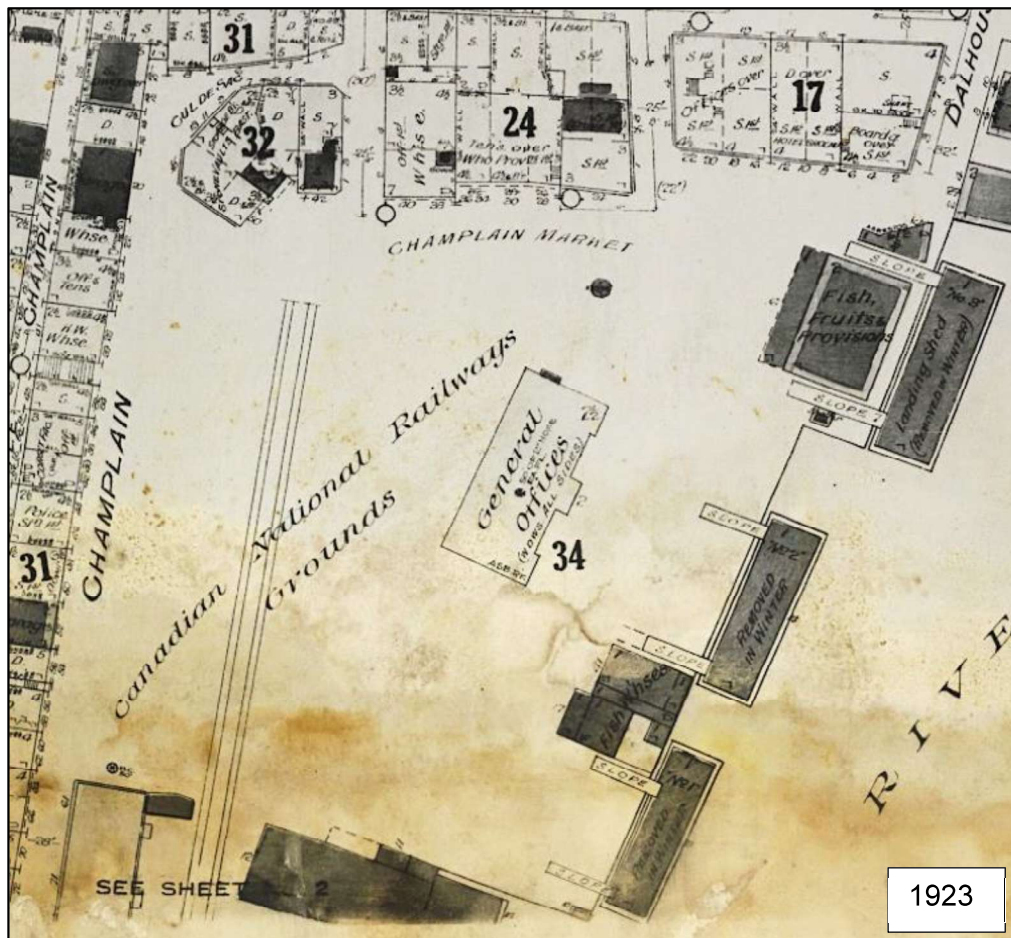


Figure 34. Portion d'un plan d'assurance-incendie daté de 1923 (BAnQ, Insurance plan of the city of Quebec, Canada, Underwriters' Survey Bureau, 1923, 0003851855)

Cette nouvelle disposition est confirmée au bas d'une photographie aérienne du château Frontenac de 1925 (figure 35). On peut y voir le toit du bâtiment « General Offices » pour le Canadian National Railways, le terrain en terre battue, une clôture qui délimite la rue et des poteaux (électricité, lumière ou peut-être télégraphe).



Figure 35. Photographie aérienne datée de 1925 du boulevard Champlain (BAnQ, Ville de Québec, P600, S4, SS3, P565/380)

Deux années plus tard, le terrain est converti en un espace de verdure et une délimitation avec la rue plus rectiligne et franche est apparente (figure 36).



Figure 36. Portion d'une photographie aérienne datée approximativement de 1927 de l'espace où se retrouvait le marché Champlain jusqu'en 1911. Le terrain semble gazonné et délimité par des arbres et autres infrastructures de route (BAnQ, Ville de Québec: le Château Frontenac, une partie de la Terrasse Dufferin, le funiculaire et la rue du Petit-Champlain, E21, S110, SS1, SSS1, PP75-B14)

En 1948, l'orthophotographie du secteur semble démontrer la présence d'un stationnement le long du boulevard Champlain (figure 37).

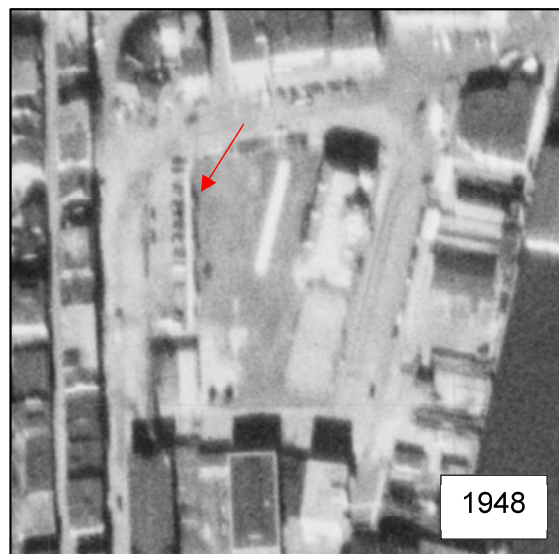


Figure 37. Portion d'une orthophotographie de la Ville de Québec datée de 1948 (Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, 1948, <http://geospatial.bibl.ulaval.ca/Donnees/Mosaïque/Quebec-1948.htm>)

Sur le dernier plan d'assurance-incendie de 1957, le terrain est nommé comme étant un « Parc » (figure 38). Trois nouveaux bâtiments sont également inclus dont un petit abri, un « Club house » au nord-est ainsi qu'un bureau pour le télégraphe au sud-ouest.

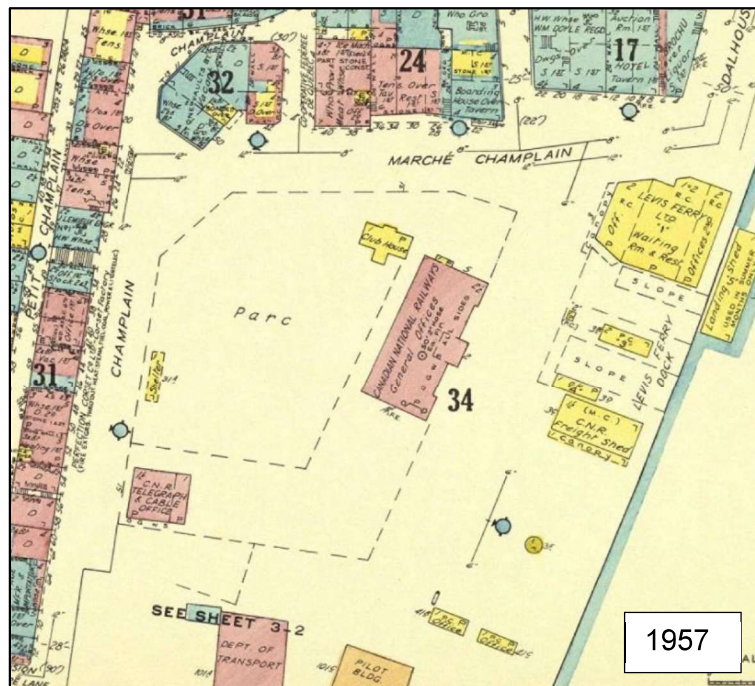


Figure 38. Portion d'un plan d'assurance-incendie daté de 1957. Le terrain du chemin de fer est désormais un parc (BAnQ, Insurance plan of the city of Quebec, volume 1, Underwriter' Survey Bureau, 0000174294)

En 1966, la section de la route possiblement utilisée pour des stationnements semble toujours en place et un nouveau bâtiment est maintenant érigé au sud du « General Offices » (figure 39).

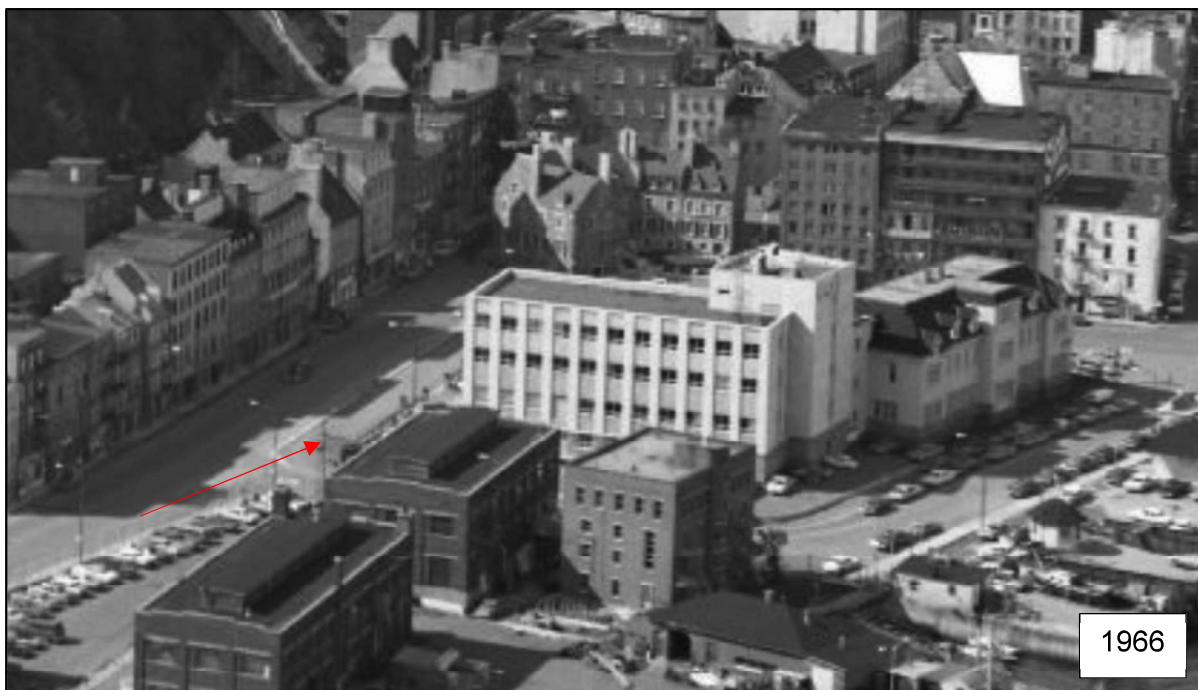


Figure 39. Photographie aérienne datée de 1966 du boulevard Champlain près de l'ancienne anse du Cul-de-Sac (BAnQ, Vue aérienne du Vieux-Québec et du port, Jean-Paul Bôdy, 1966, E6,S7,SS1,P6642670)

Les photographies aériennes des années suivantes démontrent qu'il y a peu de changement visible dans l'aménagement du secteur à l'étude pour les années 1970 (figure 40) et pour les années 1980 (figure 41), mise à part la confirmation par la photographie de 1975 de la pose d'asphalte pour le stationnement qui se trouve désormais à l'intérieur du terrain.

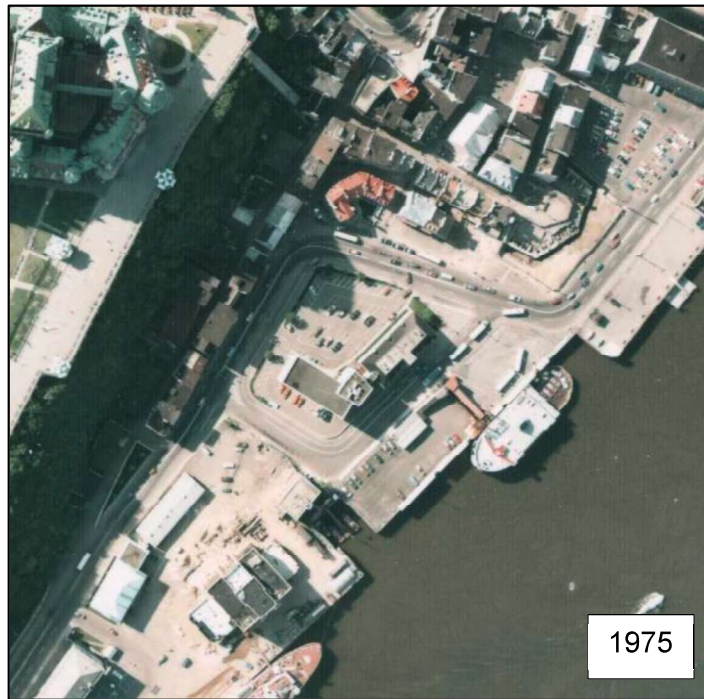


Figure 40. Photographie aérienne datée de 1975 dans le Petit Champlain (Géoindex, AP75525-087, 1975)



Figure 41. Photographie aérienne datée de 1986 dans le Petit Champlain (Géoindex, CUQ86-04-096 1986)

La pose de la traverse piétonnière aurait été réalisée entre 1991 et 2009 puisqu'elle est présente sur les premières images Google Street View²¹. Les informations en provenance de Google Street View (figure 42) nous indiquent que des travaux de réfection des conduites souterraines ont été réalisés entre septembre 2012 et juillet 2014. De plus, les lampadaires et les poteaux de signalisation électrique ont été changés au fil des années ce qui a pu avoir un impact sur les couches stratigraphiques enfouies. Enfin, il est également possible de remarquer la coupe d'arbres du côté du stationnement.

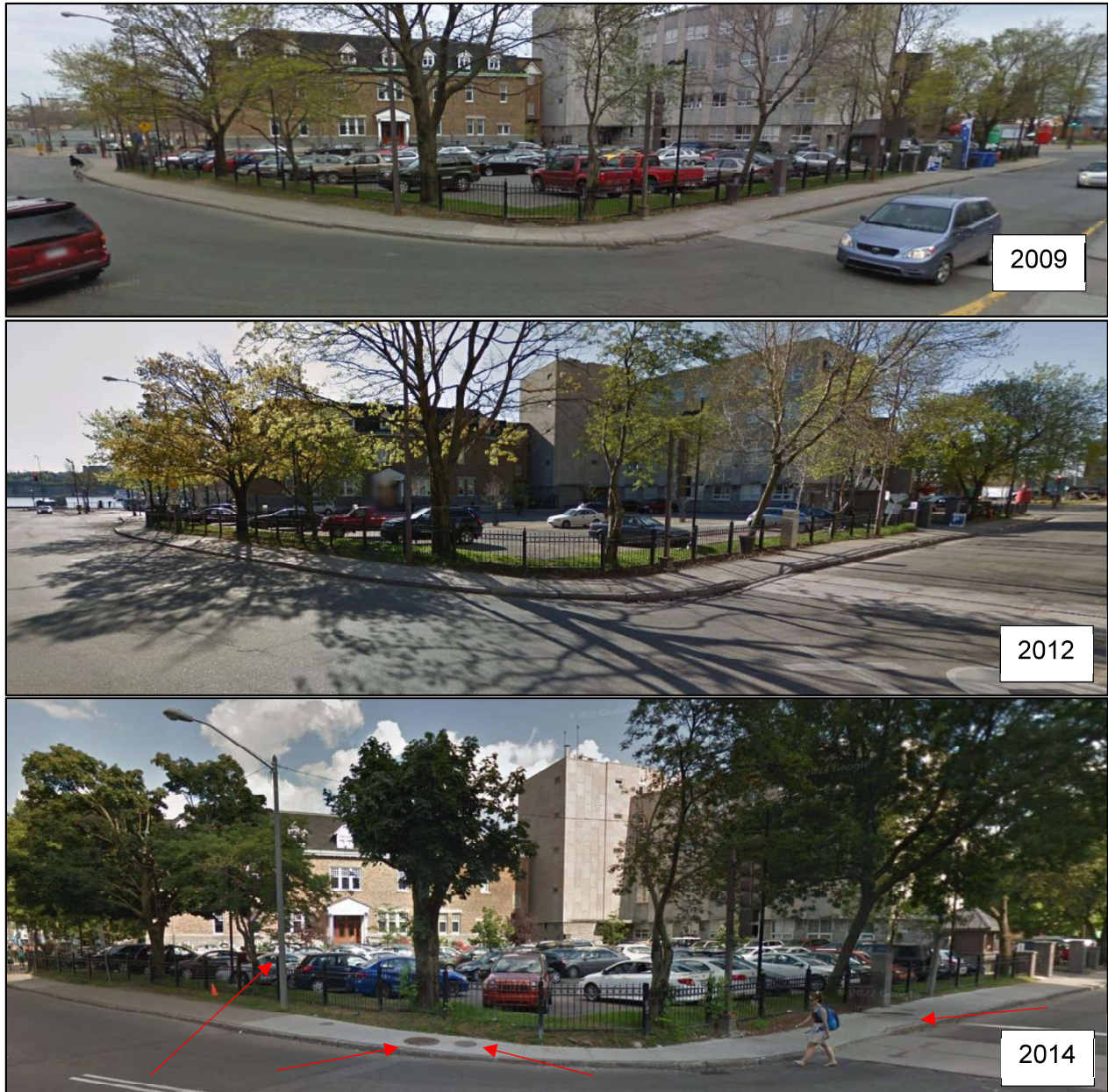


Figure 42. Google Street View de 2009, 2012 et 2014. On constate des changements dans les conduites souterraines par l'ajout de regards. Le changement de lampadaire à gauche de l'image ainsi que la nouvelle section de trottoir à raison des travaux (Google Street View)

²¹Non présente sur une photographie aérienne de juillet 1991 : SGDOT, SNRC 021L14, A27778_084, 04-07-1991, Id 3493090, <https://www.eodms-sgdot.nrcan-rncan.gc.ca/wes/eula?sensorId=64>

En 2015, puis en 2018, on constate le changement de lampadaires et de poteaux de signalisation électrique respectivement, tandis qu'en 2023 le changement majeur représente la coupe des arbres réalisée en prévision des travaux présentés dans ce rapport d'intervention (figure 43).



Figure 43. Google Street View de 2015, 2018 et 2023. On constate un changement de lampadaire à gauche de l'image en 2015, un changement de poteau de signalisation électrique en 2018 et la coupe des arbres en 2023 (Google StreetView)

Enfin les poteaux de signalisation électrique en milieu de la route ont également été changés et il est possible de constater un nouvel accès souterrain. Cet accès est possiblement lié aux boîtes électriques du système mis en place (figure 44).

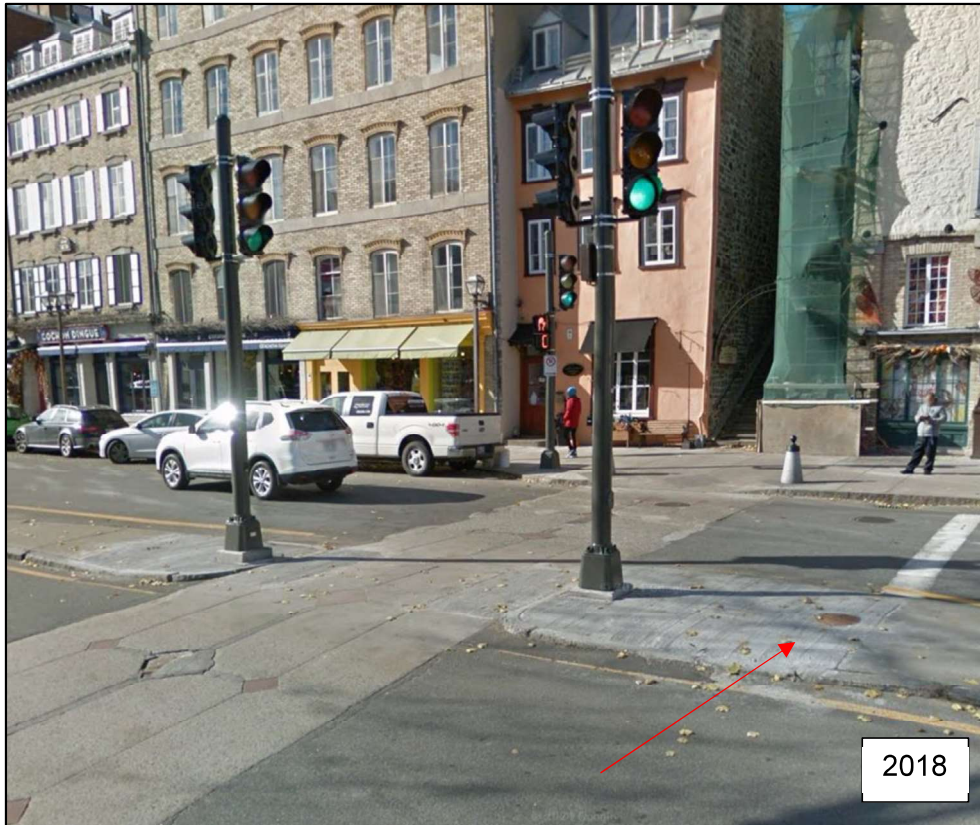


Figure 44. Google Street View d'octobre 2018. Les poteaux de signalisation électrique ont été changés et la bande centrale a été refaite. Un nouvel accès à des installations souterraines est également visible (flèche rouge) (Google Street View)

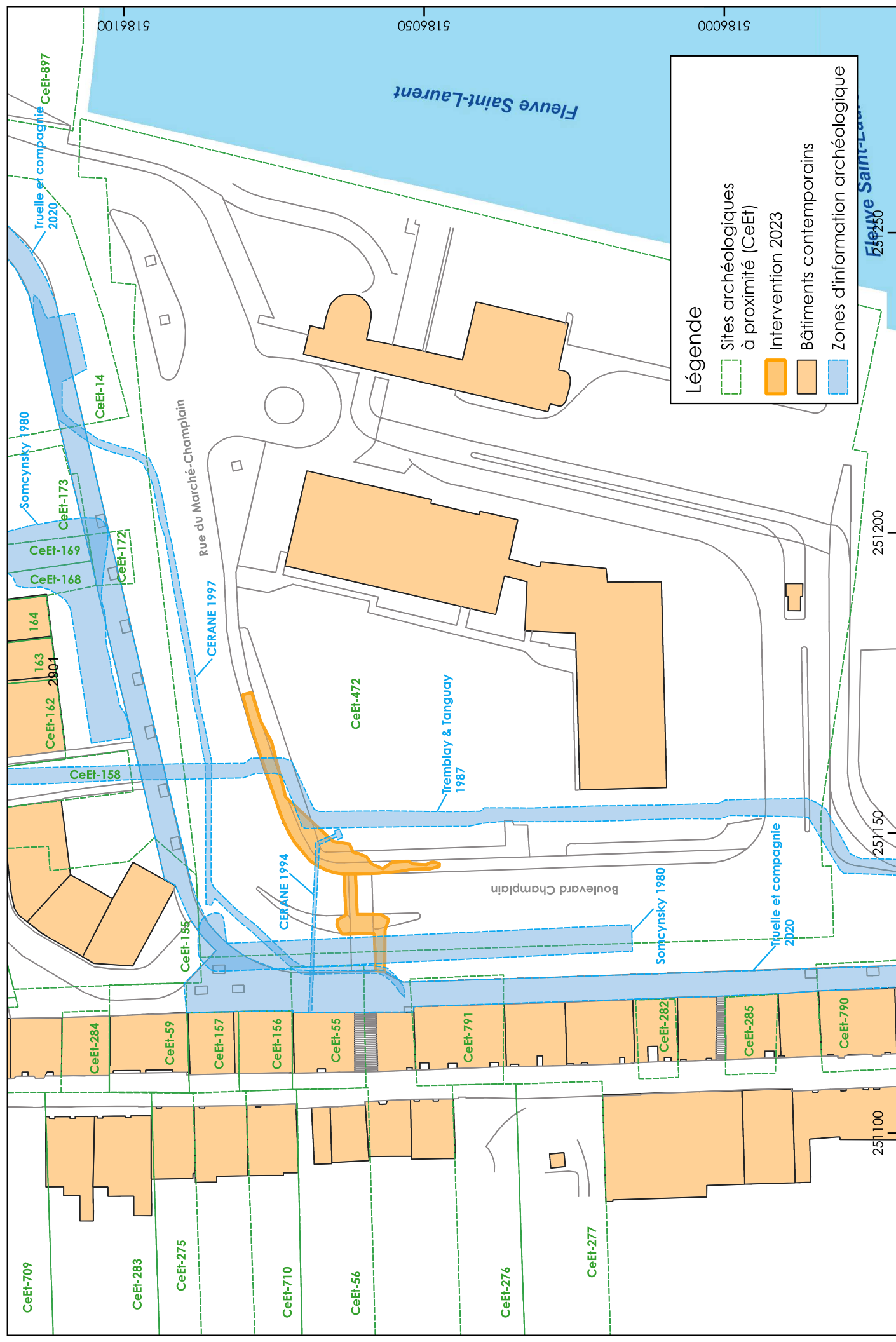
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Une grande quantité de sites archéologiques se retrouvent de part et d'autre de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, dans le Vieux-Port de Québec (planche 2). Le tableau 2 présente les principaux sites archéologiques positionnés près de la zone des travaux. Ces derniers présentent une occupation du secteur dès le XVII^e et incluent plusieurs habitations liées à Place-Royale. L'ensemble des excavations réalisées en 2023 se positionnaient sur le site archéologique CeEt-472. Ce site regroupe le stationnement de l'édifice appartenant au Groupe Desgagnés situé au 21, rue du Marché-Champlain, ainsi qu'une partie du boulevard Champlain (planche 2), le tout dans le site patrimonial déclaré du Vieux-Québec.

La première opération a été réalisée en 1986 par Tremblay et Tanguay (1987) en lien avec des travaux souterrains pour la compagnie du Gaz Métropolitain. Il s'agit d'une tranchée d'une longueur de plusieurs kilomètres dans le Vieux-Port de Québec. De ce fait, une section de cette tranchée traverse le site archéologique CeEt-472. Elle longe à l'est sur quelques mètres le boulevard Champlain, puis traverse la rue du Marché-Champlain pour se poursuivre sur la rue Notre-Dame, tout juste à l'est de la maison Jean-Baptiste-Chevalier (planche 2). Malgré une largeur de seulement 0,50 mètre en moyenne, cette tranchée a permis de mettre au jour deux vestiges maçonnés associés à la fondation du marché Champlain, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle (Tremblay et Tanguay 1987 : 16-17). Gaz Métropolitain a poursuivi l'enfouissement de son réseau souterrain en 1994 dans le secteur, ce qui a nécessité une seconde opération sur le site CeEt-472, effectué par la compagnie CERANE (1994). L'excavation est perpendiculaire à la rue et se trouve au niveau de la courbe sur une longueur d'un peu plus de 30 mètres (planche 2). Deux vestiges y ont été dégagés, dont un massif de béton jugé récent et une conduite de terre cuite grossière appartenant vraisemblablement à Bell et datée de la première moitié du XX^e siècle (CERANE 1994 : 18-20). La troisième opération sur le site CeEt-472 est également associée à une surveillance archéologique par CERANE (1997) pour des projets d'Hydro-Québec réalisés en 1996. Les travaux ont nécessité une excavation débutant au centre de la courbe du boulevard Champlain, continuant le long de la rue du Marché-Champlain et se poursuivant au nord sur la rue Dalhousie (planche 2). Deux vestiges possiblement liés à une petite habitation de la première moitié du XIX^e siècle ont été observés, tout près de la maison Jean-Baptiste-Chevalier, ainsi que quatre niveaux de circulation datés de la deuxième moitié du XIX^e siècle (CERANE 1997 : 61-66). La dernière opération archéologique sur le site CeEt-472 a été réalisée en 2018 par la compagnie Truelle et Cie Inc. (2020). Il s'agit d'une surveillance archéologique dans le cadre du projet de réfection des trottoirs d'une portion du boulevard Champlain et des rues du Marché-Champlain et Dalhousie (planche 2). Les travaux se concentrent principalement du côté ouest et nord des différentes rues, mais aucune donnée archéologique n'a été faite sur le petit secteur surveillé du site (Truelle et Cie 2020 : 36-38). Il est à noter qu'un vestige maçonné a été observé tout juste au sud de la maison Jean-Baptiste-Chevalier. Il a été associé à la même petite habitation de la première moitié du XIX^e siècle découvert par CERANE en 1996 (Truelle et Cie 2020 : 55). À cause de son positionnement, celui-ci a été associé au site CeEt-155, tout juste au nord du site CeEt-472.

Il est également à noter que des travaux ont été réalisés sur le boulevard Champlain, tout juste en dehors des limites du site CeEt-472, et qui ont donné des résultats positifs. Il s'agit d'abord

des excavations réalisées en 1979 par Les Entreprises PEE Ltée pour l'enfouissement de services publics. Une surveillance archéologique a été mise en place par Somcynsky (1980) qui a permis de noter la présence d'un quai ou d'une passerelle en bois composé de quatre madriers. Selon l'auteur, ce vestige était possiblement encore en opération dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Somcynsky 1980 : 16). Cette découverte a par la suite été associée au site de la maison Jean Demers (CeEt-55) tout juste devant, le site incluant maintenant une portion du boulevard Champlain dans ses limites (planche 2). Une seconde structure en bois, cette fois-ci une canalisation, a également été observée lors de ces travaux. Celle-ci daterait du début du XIX^e siècle (Somcynsky 1980 : 16) et cette découverte a été associée au site CeEt-791, incorporant une portion du boulevard Champlain tout juste à l'ouest du site CeEt-472 (planche 2).



Fond de carte :

Ville de Québec (avec la permission du Service de l'aménagement et du développement urbain, Division de l'architecture et du patrimoine)

Système de coordonnées :

MTM 7 (EPSC: 32187)

Cartographie :

Simon Paquin, archéologue (2024)

Planche 2 : Positionnement des différents sites archéologiques et des zones d'information archéologique (ZIA) dans le secteur de la zone des travaux

Artefact Urbain

Tableau 2. Sites archéologiques situés le long du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain, près de la zone des travaux

Code Borden	Nom du site archéologique	Période culturelle	Référence
CeEt-55	Place-Royale: Maison Jean Demers	Historique indéterminée Historique 1608-1950	Somcynsky 1980; Lapointe 1981; Tremblay 1984; Tremblay 1986; CERANE 1994; Truelle et Cie 2020
CeEt-59	Place-Royale: Maison Rochon	Historique 1608-1899	Mandeville et Séguin 1976; Tremblay 1984
CeEt-155	Place-Royale: Maison Jean-Baptiste-Chevalier	Historique indéterminée Historique 1608-1950	Gagnon 1971; Gagnon <i>et al.</i> 1973; Tanguay 1983; CERANE 1996; Rouleau 1997; Artefactuel 2010; Truelle et Cie 2020
CeEt-156	Place-Royale: Maison Amiot	Historique indéterminée	Picard 1973; Picard 1974; Tremblay 1986
CeEt-157	Place-Royale: Maison Langlois	Historique indéterminée	Gagnon non daté
CeEt-158	Place-Royale: Maison Tourangeau	Historique 1608-1899	Giroux 1980; Savard 1980; Rouleau 1997
CeEt-390	Rue Petit Champlain	Historique 1800-1899	Tremblay 1986
CeEt-472	Boulevard Champlain	Historique 1800-1950	Tremblay et Tanguay 1987; CERANE 1994; CERANE 1997; Truelle et Cie 2020
CeEt-791	Boulevard Champlain	Historique indéterminée	Somcynsky 1980; CERANE 1997; Truelle et Cie 2020

5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Les résultats des travaux de surveillance réalisés lors du réaménagement de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain ont été subdivisés en deux sous-opérations distinctes et sont présentés séparément. La première sous-opération, CeEt-472-5A, représente les données recueillies sur le terrain du 21, rue du Marché-Champlain. Pour sa part, la seconde sous-opération est liée à l'information observée sous la rue et se nomme CeEt-472-5B (planche 3).

5.1 Sous-opération CeEt-472-5A : terrain du 21, rue du Marché-Champlain

La première sous-opération décrite incorpore l'ensemble de la zone des travaux réalisés à l'intérieur du stationnement du Groupe Desgagné sur le terrain du 21, rue du Marché-Champlain, incluant le trottoir longeant la rue (planche 3). Cette sous-opération, nommée CeEt-472-5A, constitue la majeure partie de la zone expertisée et est principalement associée au potentiel historique que représente le secteur de l'ancien marché Champlain. Cette première sous-opération mesure approximativement 35 m de long, longeant la courbe de la rue, par maximalement 5 m de large. La profondeur atteinte lors des excavations est de maximalement 2,20 m, au centre de la sous-opération, mais présentait dans l'ensemble une moyenne de 1,20 m. Afin de présenter une vue d'ensemble des sédiments dégagés lors des excavations, trois profils stratigraphiques ont été notés (profils 1 à 3), distribués le long du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain puis présentés à la planche 3.

Le premier profil stratigraphique de la sous-opération 5A (profil 1) représente la paroi est et se situe à l'extrémité sud de la zone des travaux (planche 3). Sous le trottoir de béton, ce premier profil est composé dans sa partie supérieure d'un sable grisâtre avec une grande quantité de graviers angulaires (90%) et de nodules de mortier jaunâtre (2%), le tout d'une épaisseur de 0,15 m. Le second lot est constitué d'un sable limoneux brun foncé avec une grande quantité de graviers angulaires (85%) de nodules de mortier jaunâtre (1%), ainsi qu'un fragment de verre vert. Ce second lot, d'une épaisseur de 0,10 m au-dessus du vestige CeEt-472-5A200, atteint 0,70 m dans la section où le vestige n'est plus présent, vers le sud. Pour sa part, le vestige CeEt-472-5A200 représente une dalle de béton composé de graviers angulaires avec un ciment sableux beige jaunâtre. Étant particulièrement désagrégée, une fine couche de particules de ciment se retrouve sur la surface du vestige sur environ 0,01 m d'épaisseur, puis une même fine couche de ciment se trouve sous le vestige sur une épaisseur de 0,02 m. Le vestige CeEt-472-5A200 présente une longueur observée de 1,08 m se poursuivant vers le nord-nord-est, une hauteur moyenne de 0,10 m, puis une profondeur observée de 0,14 m, se poursuivant dans la paroi est. Le troisième lot, situé sous le vestige bétonné CeEt-472-5A200, représente un sable limoneux brun grisâtre avec une grande quantité de graviers angulaires (98%) particulièrement grossiers et de nodules de mortier jaunâtre (2%), le tout d'une épaisseur de 0,30 m. Le quatrième et dernier lot est composé d'un sable argileux brun foncé avec des inclusions de pierres de calcaire anguleux (60%) et observé sur maximalement 0,30 m au fond des excavations.

Le second profil stratigraphique de la sous-opération 5A (profil 2) représente la paroi est et se situe au centre de la zone des travaux, sous le stationnement du 21, rue du Marché-Champlain (planche 3). Sous l'asphalte du stationnement, ce second profil est composé dans sa partie

supérieure d'un sable limoneux brun grisâtre avec des inclusions de gravier (50%) sur une épaisseur de 0,10 m. Le second lot est constitué d'une argile limoneuse brun-gris avec des inclusions de pierres de calcaire et de granite (5%) et de racines (10%). Ce second lot, d'une épaisseur de 0,25 m, se positionne au-dessus du vestige CeEt-472-5A100. Pour sa part, le vestige CeEt-472-5A100 représente une dalle de béton composé de fragments de calcaire gris foncé de 0,04 à 0,05 m de diamètre avec un ciment sableux gris blanchâtre. Il présente une longueur observée de 7,15 m se poursuivant dans les parois sud et nord-est, puis semble suivre l'orientation courbe de la rue. De plus, ce vestige de béton présente une hauteur moyenne de 0,20 m et une profondeur observée de 1,8 m, se poursuivant dans la paroi est. Le troisième lot, situé sous le vestige bétonné CeEt-472-5A100, représente un sable grossier orangé à brun pâle avec des inclusions de pierres granitiques arrondies (2%) majoritairement de moins de 0,02 m, puis un clou tréfilé, le tout d'une épaisseur de 0,45 m. Le quatrième lot est principalement composé de mortier désagrégé jaunâtre (80%) avec une matrice de sable argileux brun foncé et des inclusions de pierres d'ardoise, de grès et de calcaire (10%) et de briques rouges (3%). Observée sur une hauteur de 0,60 m, une grande quantité d'artéfacts a été répertoriée dans ce quatrième lot, datant pour l'ensemble de la 2^e moitié du XIX^e siècle jusqu'à la 1^{ère} moitié du XX^e siècle. Plus spécifiquement, la collection artéfactuelle comprend notamment une bouteille à gin complète datée d'après 1904, une bouteille à eaux gazeuses avec l'inscription *ELZEAR FORTIER & CIE* datée entre 1904 et 1948, puis une bouteille à condiment complète pour du *English chow chow* datée entre 1870 et 1915 (annexe 1). Le cinquième et dernier lot est constitué d'un sable argileux brun noirâtre avec des inclusions de pierres de calcaire anguleuses à subanguleuses (8%), de nodules de mortier grisâtre (3%), de fragments de brique rouge (1%) et de racines (2%). Observée sur une hauteur de 0,50 m au fond de la sous-opération, une grande quantité d'artéfacts a été répertoriée dans ce cinquième lot, datant pour l'ensemble de la 2^e moitié du XIX^e siècle jusqu'à la 1^{ère} moitié du XX^e siècle. Plus spécifiquement, la collection artéfactuelle comprend un fragment de soucoupe avec un motif connu sous le nom *Togo* et produit par le potier F. Winkle & Co datée entre 1890 et 1931, un fragment d'une assiette produite par les potiers Bridgwood & Clarke actif dans le Staffordshire entre 1857 et 1864, puis une bouteille à gin complète datée d'après 1904 (annexe 1).

Le troisième et dernier profil stratigraphique de la sous-opération 5A (profil 3) représente la paroi sud et se situe dans la partie nord-est de la zone des travaux (planche 3). Sous la surface herbacée, ce dernier profil est composé dans sa partie supérieure d'un limon sableux brun avec des racines sur une épaisseur de 0,20 m. Le second lot est constitué de gravier (95%) avec une matrice sableuse brune sur 0,25 m d'épaisseur. Le troisième et dernier lot représente un sable limoneux hétérogène brun avec du gravier anguleux (5%) et des racines (3%), le tout observé sur une hauteur de 0,65 m au fond de la sous-opération.

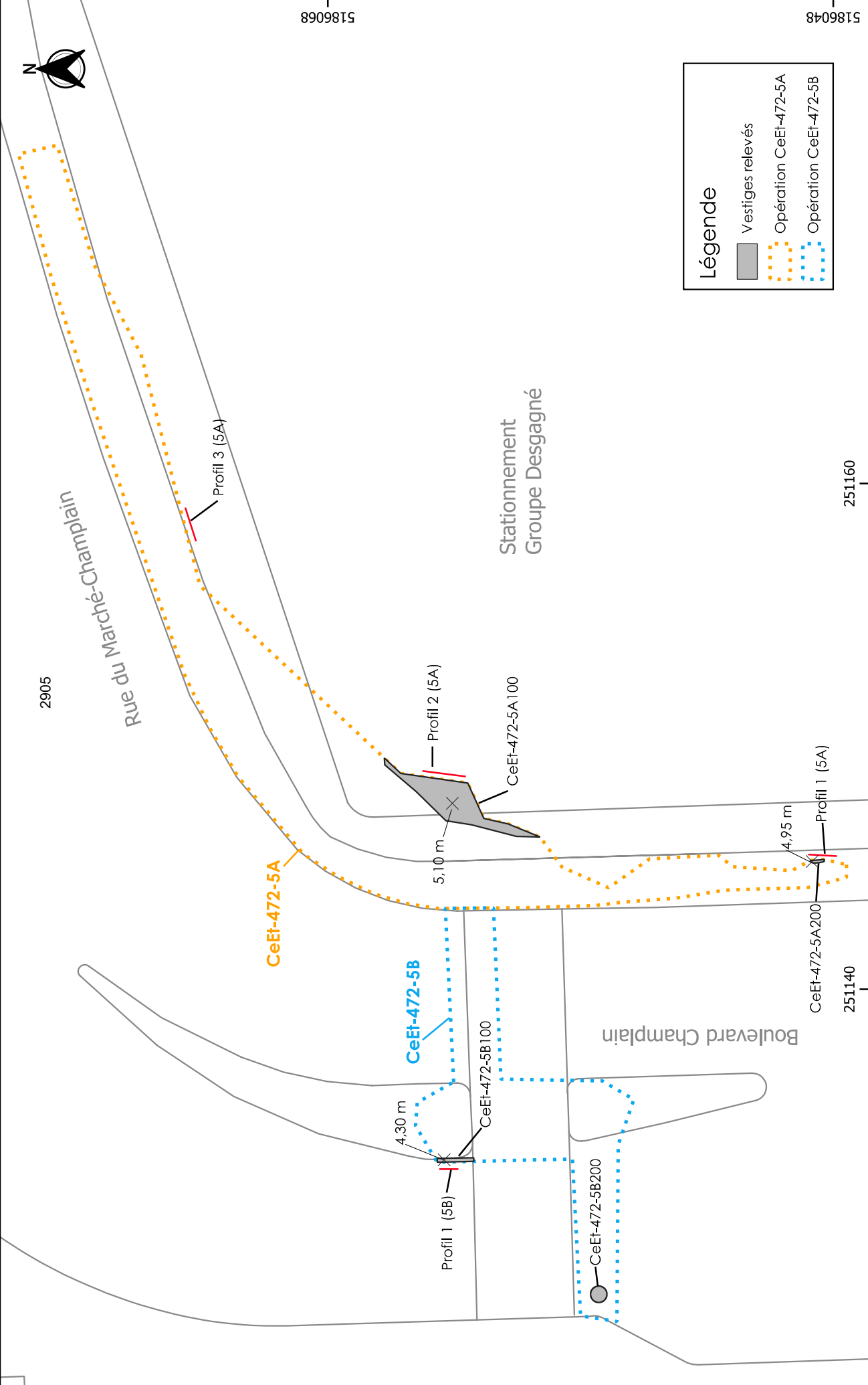
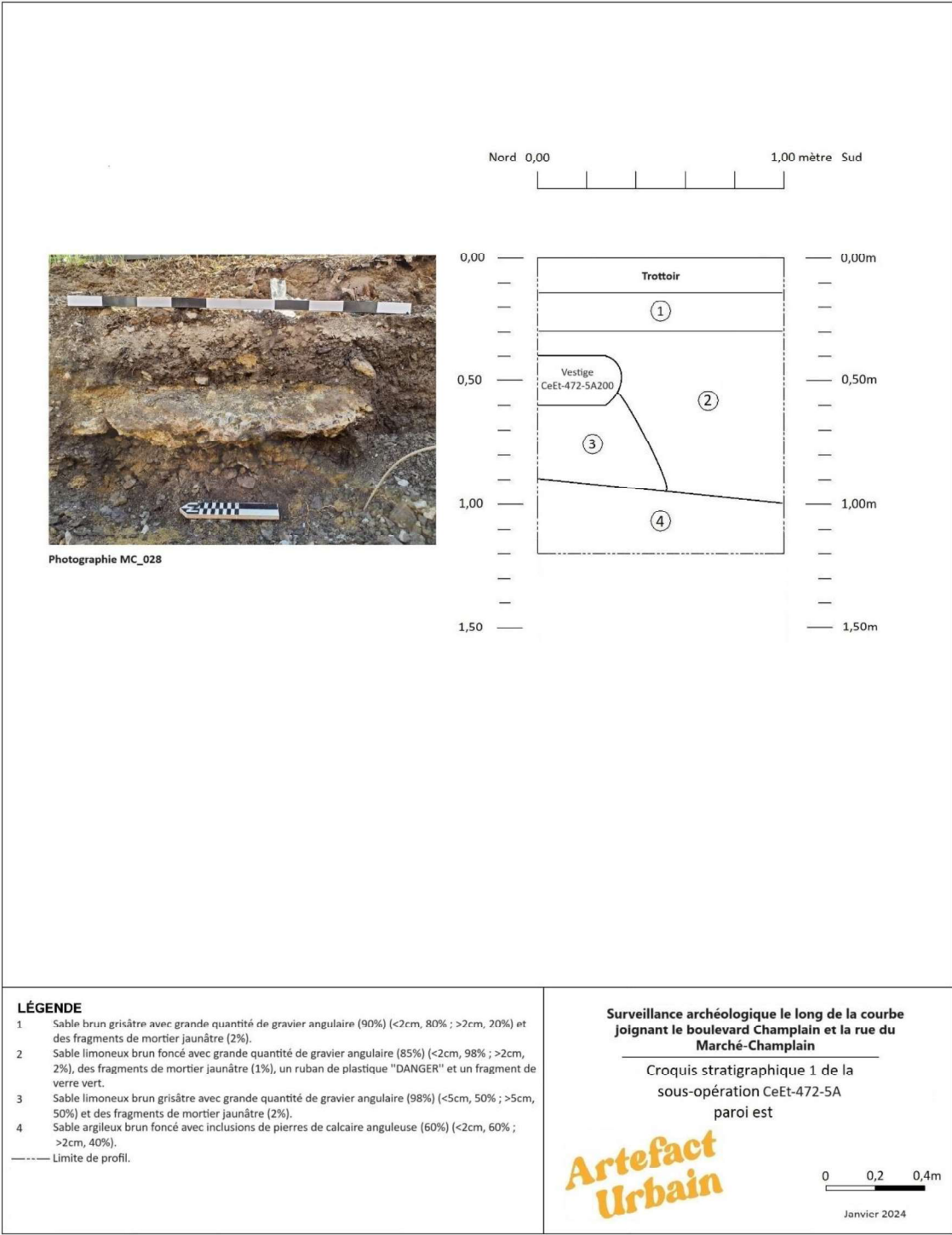


Planche 3 : Positionnement des différents profils stratigraphiques et des vestiges découverts dans les sous-opérations CeEt-472-5A et CeEt-472-5B

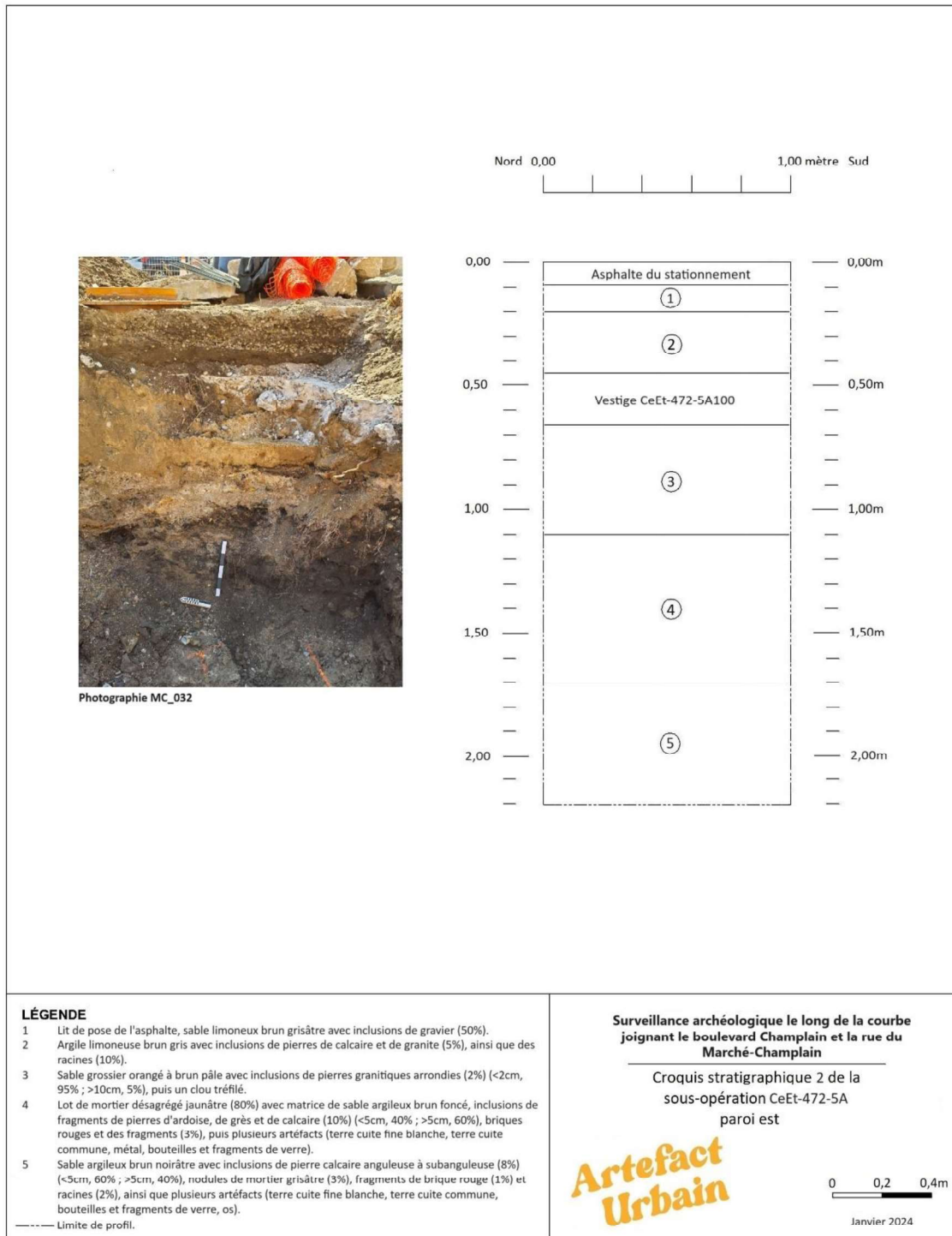
Fond de carte :
Ville de Québec (avec la permission du Service de
l'aménagement et du développement urbain,
Division de l'architecture et du patrimoine)

Système de coordonnées :
MTM 7 (EPSG : 32187)

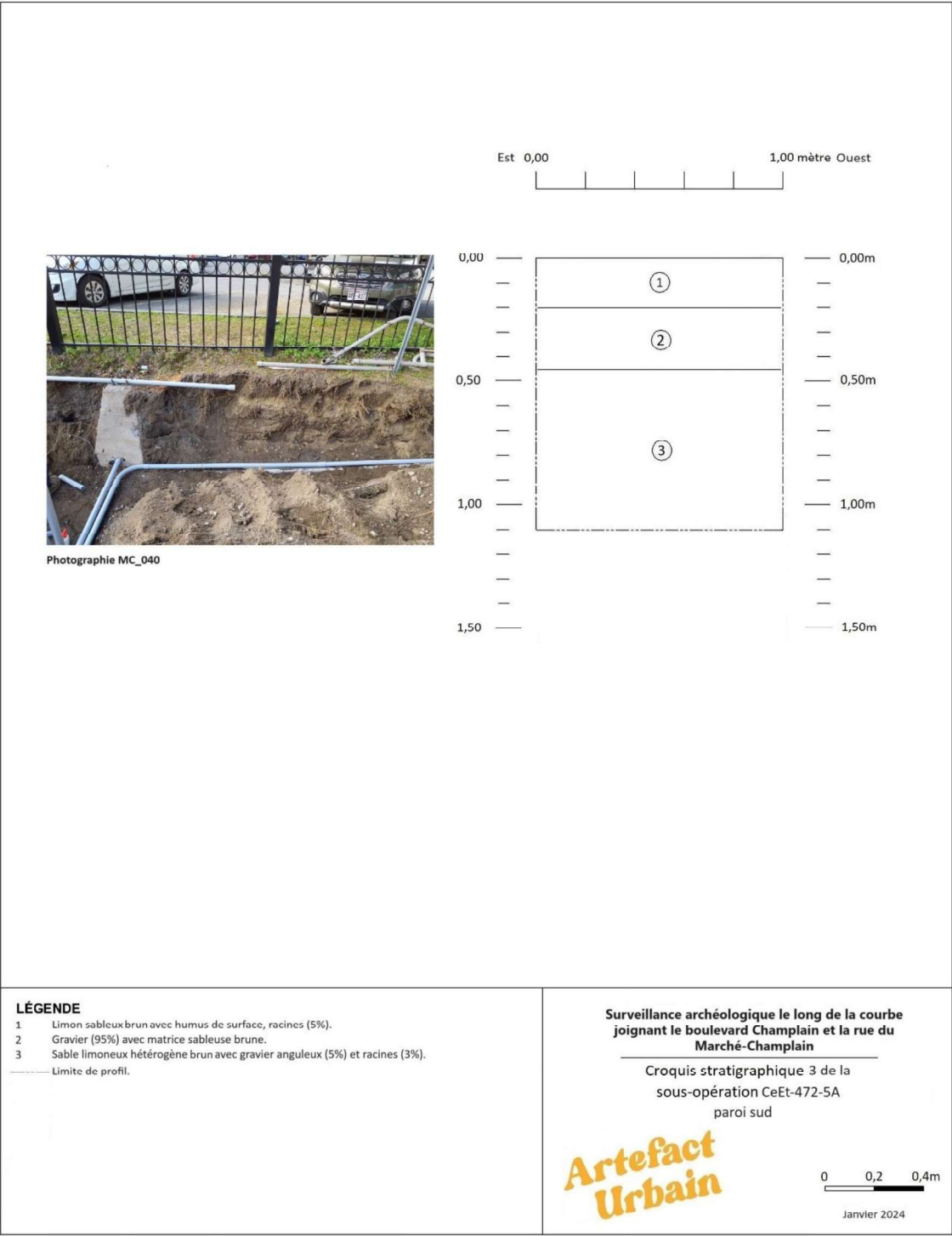
Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (2024)



Profil 1. Croquis stratigraphique 1 de la sous-opération CeEt-472-5A, paroi est



Profil 2. Croquis stratigraphique 2 de la sous-opération CeEt-472-5A, paroi est



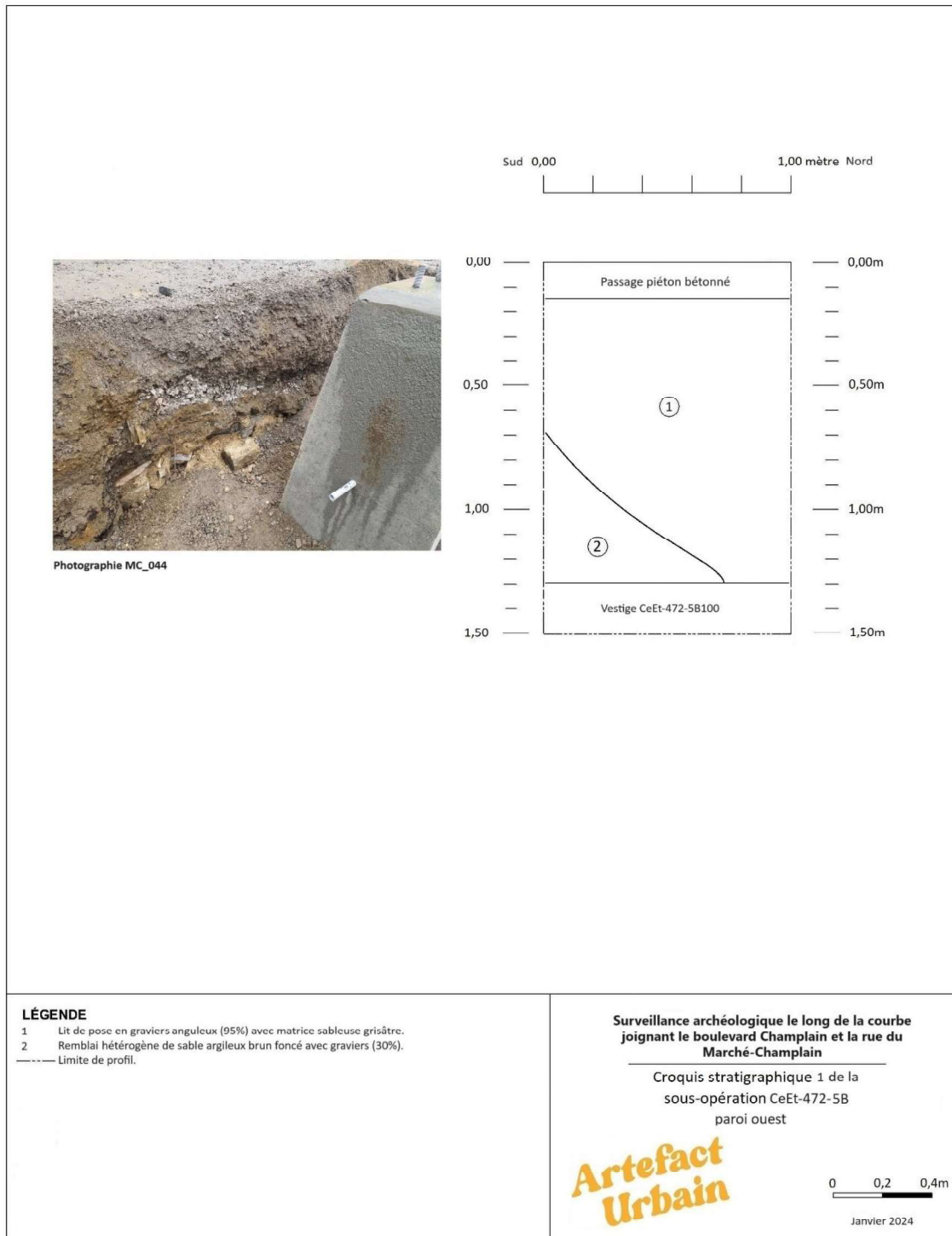
5.2 Sous-opération CeEt-472-5B : sous le boulevard Champlain

La seconde sous-opération décrite, nommée CeEt-472-5B, incorpore l'ensemble de la zone des travaux réalisés sous le boulevard Champlain, tout juste au sud de la courbe menant à la rue du Marché-Champlain (planche 3). Cette sous-opération mesure approximativement 16 m de long, traversant de part et d'autre le boulevard Champlain, par maximum 9 m de large. La profondeur atteinte lors des excavations est de maximum 1,50 m. Afin de présenter une vue d'ensemble des sédiments dégagés lors des excavations, un profil stratigraphique a été noté (profil 4), positionné au centre de la sous-opération puis présenté à la planche 3.

Le profil stratigraphique de la sous-opération 5B (profil 4) représente la paroi ouest. Sous le passage piéton en béton, ce profil est composé dans sa partie supérieure d'un lot de gravier anguleux (95%) avec une matrice sableuse grisâtre sur une hauteur maximale de 1,15 m. Le second lot est constitué d'un remblai hétérogène de sable argileux brun foncé avec du gravier (30%). Ce lot se positionne directement sur le vestige CeEt-472-5B100, sur une hauteur de plus de 0,60 m. Pour sa part, le vestige CeEt-472-5B100 se compose de deux assises de pierres calcaires schisteuses ébauchées à équarries liées par un mortier sableux beige jaunâtre (figure 45). Celui-ci semble dérasé dans sa partie supérieure. Situé à 1,30 m au fond de l'excavation, le vestige maçonné CeEt-472-5B100 a été observé sur une hauteur de 0,20 m et se poursuivant plus profondément. Sa largeur est de 1,10 m et sa longueur est inconnue, car le vestige a été observé en paroi, mais il se poursuivait vers l'ouest. Entouré de remblais, aucun sédiment n'a pu être associé à ce vestige maçonné.



Figure 45. Vue en plongée sur le vestige maçonné CeEt-472-5B100, vue vers le nord-ouest (photographie MC_044)



Profil 4. Croquis stratigraphique 1 de la sous-opération CeEt-472-5B, paroi ouest

Il est également à noter qu'une chambre souterraine d'égout condamnée a été observée à l'extrémité sud-ouest de la sous-opération CeEt-472-5B. Cette dernière, dont seul le couvercle a été retiré, a été nommée CeEt-472-5B200 (figure 46). De forme carrée mesurant 3 m de côté, ce couvercle de béton avait une embouchure ronde permettant l'accès à la chambre souterraine (photographies MC_023 à MC_025). Comme mentionné précédemment, ce vestige n'a été observé qu'en surface et il se situait à l'intérieur du lit de pose en gravier de la rue (lot 1 du profil 1).



Figure 46. Vue en plongée sur le couvercle de la chambre souterraine CeEt-472-5B200, vue vers le nord (photographie MC_025)

6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Cette section a pour but d'interpréter les différents résultats recueillis lors de la surveillance archéologique au printemps 2023. Suivant le même ordre de présentation que les données présentées au chapitre précédent, les interprétations sont d'abord liées à la sous-opération CeEt-472-5A, située sous le stationnement du terrain situé au 21, rue du Marché-Champlain, suivies de la sous-opération CeEt-472-5B, positionnée sous le boulevard Champlain (planche 3).

6.1 Sous-opération CeEt-472-5A : terrain du 21, rue du Marché-Champlain

L'analyse des données historiques, scientifiques et matérielles concernant l'occupation du secteur de l'anse du Cul-de-Sac, les sédiments et les vestiges archéologiques découverts ont pu être organisés en une séquence événementielle chronologique. Ainsi, la chronologie relative de l'occupation dans l'aire de la sous-opération CeEt-472-5A a été subdivisée en cinq événements distincts.

Événement 1 : Aménagement du secteur avant 1858

Le sédiment le plus ancien répertorié lors de la surveillance archéologique est représenté par le lot 4 (profil 1), positionné sous les éléments liés au marché Champlain. Malgré qu'aucun artefact n'ait été observé dans ce lot et que peu d'information l'accompagne, son positionnement nous indique qu'il est antérieur à la construction du marché Champlain datée de 1858.

Événement 2 : Construction et occupation du marché Champlain (1858-1911)

Deux éléments sont possiblement liés à la construction de l'ancien marché Champlain. Le vestige bétonné CeEt-472-5A200, incluant son lit de pose (lot 3 du profil 1), semblent représenter des éléments de l'ancien marché. En effet, le positionnement du vestige corrobore cette correspondance, comme il est visible sur la superposition à la planche 4. De ce fait, ces deux éléments dateraient de la construction du marché Champlain, soit en 1858.

Pour sa part, le lot 5 (profil 2) serait plutôt associé à l'occupation du secteur pendant que le marché Champlain était en fonction, soit entre 1858 et 1911. Plus spécifiquement, la collection artefactuelle comprend plusieurs objets spécifiques datant pour l'ensemble de la 2^e moitié du XIX^e siècle jusqu'à la 1^{ère} moitié du XX^e siècle. Cela inclut une bouteille à gin complète datée d'après 1904 (annexe 1). Ainsi, ce lot serait associé à l'occupation du secteur pendant que le marché Champlain était toujours en fonction, mais possiblement durant les dernières années qu'il était en fonction. Cette datation est également appuyée par le fait que le lot sédimentaire supérieur (lot 4 du profil 2) est lié à la démolition du marché Champlain, donc le lot 5 (profil 2) se doit d'en être antérieur.

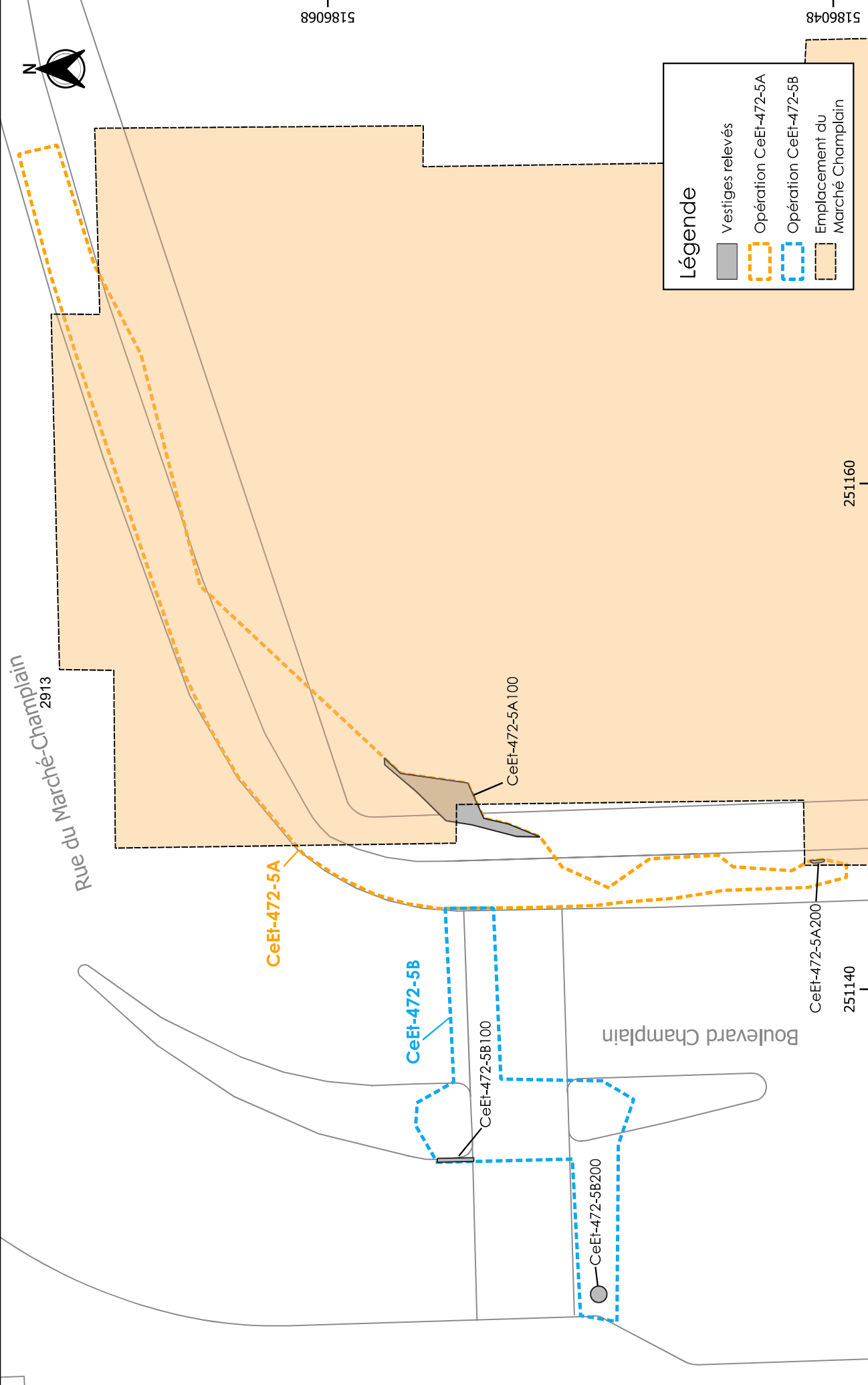


Planche 4 : Superposition de l'emplacement de l'ancien marché Champlain (plan de 1875) et le positionnement des vestiges de la sous-opération CeEt-472-5A

Fond de carte :
Ville de Québec (avec la permission du Service de l'aménagement et du développement urbain, Division de l'architecture et du patrimoine)

Système de coordonnées :
MTM 7 (EPSG : 32187)
Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (2024)

Superposition :
1875 Insurance Plans of the
City of Quebec, Canada, p.2

Événement 3 : Démolition du marché Champlain (1911)

Un élément observé lors de la surveillance archéologique semble en lien avec la démolition du marché Champlain en 1911. En effet, le lot 4 (profil 2) représente un lot majoritairement composé de mortier jaunâtre semblable au vestige du marché Champlain CeEt-472-5A200. Outre le fait que 80% du sédiment se compose de particules de mortier, 10% d'inclusions de pierres et 3% de fragments de brique rouge, une grande quantité d'artéfacts y a été observée. Cette collection inclut une bouteille à gin complète datée d'après 1904, une bouteille à eaux gazeuses avec l'inscription ELZEAR FORTIER & CIE datée entre 1904 et 1948, puis une bouteille à condiment complète pour du English chow chow datée entre 1870 et 1915 (annexe 1). De ce fait, les artéfacts répertoriés dans le lot 4 (profil 2), son positionnement stratigraphique et sa composition riche en mortier permettent de conclure que ce lot est potentiellement lié à la démolition du marché Champlain en 1911.

Événement 4 : Aménagement du secteur au cours du XX^e siècle

Le vestige bétonné CeEt-472-5A100, ainsi que son lit de pose associé (lot 3 du profil 2) sont stratigraphiquement situés au-dessus du lot de démolition du marché Champlain. De ce fait, ces derniers sont associés à des événements du XX^e siècle, soit postérieur à 1911. Étant donné qu'il est difficile d'associer ce vestige bétonné à un événement précis, trois options ont été analysées pour expliquer l'origine du vestige CeEt-472-5A100 et de son lit de pose.

D'abord, la pointe nord-ouest du 21, rue du Marché-Champlain, suivant la démolition du marché en 1911, a été réutilisée afin d'y construire une gare de train, permettant un nouvel accès au chemin de fer. Selon cette hypothèse, le massif de béton CeEt-472-5A100 pourrait être en lien avec les diverses structures entourant le chemin de fer, soit par exemple des plates-formes de béton qui auraient servi d'accès aux trains. Si c'est le cas, le chemin de fer aurait été en fonction après 1911, soit après la démolition du marché Champlain (figures 32 à 35), puis avant 1927, où une photographie démontre la disparition du réseau ferroviaire à cet endroit (figure 36).

La seconde option lie le vestige bétonné CeEt-472-5A100 à une partie constituante d'un stationnement pour véhicule visible le long du boulevard Champlain. Ce stationnement est observable à partir de 1948 (figure 37) et possiblement toujours visible sur la photographie de 1966 (figure 39), mais ne semble plus être observable sur la photographie aérienne datée de 1975 (figure 40).

Enfin, il est également plausible que le massif bétonné CeEt-472-5A100 soit lié à d'autres éléments, tels qu'à la courbe de la rue dans ce secteur, à un ancien trottoir ou à un potentiel réseau souterrain. Dans tous les cas, ce vestige est postérieur à 1911 et antérieur à 1975, soit la date à laquelle le stationnement asphalté du groupe Desgagné (21, rue du Marché-Champlain) est visible pour la première fois, étant supérieur au vestige. Dans le même ordre d'idée, les deux lots sédimentaires supérieurs à ce vestige, soit les lits de pose représentés par les lots 2 et 1 (profil 2), ainsi que l'asphalte du stationnement en surface, ont une datation commune. En effet, le stationnement aurait été mis en place après 1957, car le plan d'assurance-incendie corrobore que ce secteur est, à cette période, utilisé en tant que parc (figure 38), et que la surface asphaltée est visible sur la photographie aérienne de 1975 (figure 40), donc antérieure à cette date. Il semble

donc logique de croire que le stationnement asphalté situé au 21, rue du Marché-Champlain, incluant les deux lots sédimentaires, datent des décennies 1960 ou 1970.

Événement 5 : Aménagement récent du secteur (XXI^e siècle)

Les informations en provenance de Google Street View (figure 42) nous indiquent que des travaux de réfection des conduites souterraines ont été réalisés entre septembre 2012 et juillet 2014 le long de la courbe de la rue. Cet événement est possiblement responsable du remblai représenté par le lot 2 (profil 1), ainsi que le lit de pose (lot 1 du profil 1) et le trottoir en surface, longeant la courbe. Tous ces éléments se retrouvent dans le secteur où ces travaux ont été réalisés. Cet aménagement récent du secteur serait également responsable des lots 3 et 2 (profil 3) dans la partie nord de la zone des travaux, cette section longeant les bases de lampadaire et suivant le réseau électrique datées entre 2012 et 2014. Enfin, le lot 1 (profil 3) représente la surface gazonnée lors du début des travaux au printemps 2023.

6.2 Sous-opération CeEt-472-5B : sous le boulevard Champlain

Dans le même ordre d'idée, la chronologie relative de l'occupation dans l'aire de la sous-opération CeEt-472-5B a été subdivisée en deux événements distincts.

Événement 1 : Structure/habitation (fin XVIII^e à 1^{ère} moitié du XIX^e siècle)

Une petite section d'un vestige maçonné a été observée en plein centre du boulevard Champlain, sous le passage piéton. Nommé CeEt-472-5B100, l'emplacement de ce vestige pourrait être associé à deux structures historiques. D'abord, il pourrait être lié à un hangar présent approximativement à cet endroit. Ce dernier aurait été construit entre 1776 et 1777 (figures 13,14,17 et 18), selon l'acte de vente de la maison de 1777 (MCC [En ligne]), puis détruit avant 1806 à 1808 (figure 19). Également, une seconde structure semble avoir été positionnée à cet endroit au cours de la 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle. De ce fait, le vestige maçonné CeEt-472-5B100 pourrait être lié à la fondation du bâtiment à 1 étage construit après 1815 (figure 23), puis détruit avant 1848 (figure 20 au bas). Comparativement au hangar, cette seconde option semble légèrement plus probable, principalement par le fait que le vestige observé présente une largeur de 1,10 m, ce qui est plausible pour la fondation d'une habitation, mais plutôt particulier pour la fondation d'un hangar. Autrement, comme aucun sédiment associé au vestige n'a pu être observé et que son analyse était limitée par sa profondeur, aucune autre information archéologique ne permet de confirmer hors de tout doute son origine.

Événement 2 : Aménagements récents liés à la voirie (XX^e et XXI^e siècle)

Lors de la surveillance archéologique, une chambre souterraine d'égout condamnée, nommée CeEt-472-5B200, a été observée à l'extrémité ouest de la zone d'intervention. Ce vestige, ainsi que le remblai de la voirie associé (lot 2 du profil 1), sont antérieurs à 2009 (figure 42), car ils ne sont plus visibles à cette période sur les images Google Street View. En ce qui concerne le remblai associé à la traverse piétonne (lot 1 du profil 1), il aurait été mis en place entre 1991 et 2009, puisque la traverse est présente sur les premières images Google Street View, mais absente de la photographie aérienne de juillet 1991 (figure 42). Concernant la traverse piétonne plus spécifiquement, le secteur expertisé semble avoir été en réfection durant l'année 2018, selon Google Street View (figure 44).

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique des travaux d'excavation mécanique réalisés lors de la réfection de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, dans le Vieux-Port de Québec. L'intervention était justifiée par le fait que la zone des travaux se retrouve à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec, dans le secteur connu sous le nom de l'anse au Cul-de-Sac. Cet emplacement a été utilisé du XVII^e siècle au milieu du XIX^e siècle pour des activités portuaires de la ville. De plus, la zone d'intervention est également positionnée à l'intérieur du site de l'ancien marché Champlain (CeEt-472), construit en 1858 et détruit en 1911. Ainsi, au printemps 2023, la division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artefact urbain inc. afin de procéder à la surveillance archéologique pour vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique.

Parmi les éléments archéologiques observés lors de la surveillance, la sous-opération CeEt-472-5A, située à l'extrémité nord-ouest du terrain du 21, rue du Marché-Champlain, a permis de mettre au jour deux vestiges bétonnés. Un premier semble être associé à une section du marché Champlain (1858-1911), tandis que le second vestige est lié à un aménagement du secteur au cours du XX^e siècle. En ce qui concerne la seconde sous-opération, nommée CeEt-472-5B et située sous le boulevard Champlain, elle a permis de mettre au jour un vestige maçonné. Malgré le peu d'information en lien avec ce vestige, ce dernier semble associé à une habitation d'un seul étage datant de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle. Autrement, la majeure partie des sédiments répertoriés dans les deux sous-opérations étaient liés à des aménagements de la voirie ou au stationnement asphalté du groupe Desgagné.

À la suite des résultats et des interprétations présentés, nous recommandons la poursuite de surveillance archéologique ou de fouille advenant des travaux le long de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain et plus largement, à tout le secteur de l'anse au Cul-de-Sac. En effet, comme il a été démontré, ce secteur semble avoir subi peu de réaménagement ayant affecté les ressources archéologiques en place et recèle potentiellement plusieurs vestiges datant du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle. De plus, peu d'information archéologique a jusqu'à présent été recueillie concernant le marché Champlain, tandis que les données semblent confirmer que des vestiges et sédiments associés à cette période sont toujours présents sous le stationnement du 21, rue du Marché-Champlain. Enfin, la découverte d'un vestige particulièrement ancien sous les remblais de la voirie semble démontrer que le secteur de l'anse au Cul-de-Sac présente à ce jour un fort potentiel archéologique.

7.1 Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention archéologique réalisée au printemps 2023 par l'équipe d'Artefact urbain inc. abondent dans le même sens que les conclusions présentées. À la suite de ces travaux, le site de l'ancien marché Champlain (CeEt-472) présente une forte valeur de recherche sur le terrain étant donné que l'ensemble du stationnement du groupe Desgagnés ne semble pas avoir subi d'excavation majeure, selon les données analysées. De ce fait, les valeurs de recherche post-terrain et scientifique sont également fortes pour ce site, si des sédiments anciens et des données archéologiques s'avèrent à être dégagés. Le site CeEt-472

présente également une valeur d'exception, car peu de bâtiments tel que le marché Champlain sont autant caractéristiques pour la ville de Québec et plus particulièrement pour le secteur de l'anse au Cul-de-Sac. Ce site présente également des valeurs de représentativité, d'appropriation culturelle et d'association en raison de son positionnement à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec et à sa vocation portuaire dès le XVII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologie et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2^e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BOUCHER, Pierre

[En ligne] *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle France [...]*, Paris, 1664. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2036225?docpos=3> consulté le 6 mars 2024.

BURKE, A.L., DRISCOLL, K. et M.-M. DIONNE

2017 La technologie sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482. Dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. Édité par BURKE, Adrian L. et Claude CHAPDELAINE. Collection Paléo-Québec 36, p.57-76. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CERANE

1994a *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. SOGIC.

1994b *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la ville de Québec*. Gaz Métropolitain.

1997 Surveillance archéologique projets souterrains 1996, secteur Orléans, Lévis et Appalaches. Hydro-Québec, Région Montmorency.

CHAPDELAINE, Claude

1993a The Sedentarization of Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? *Journal of Anthropological Archaeology* **12** : 173-209.

1993b *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, sur la Côte de Beaupré et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Université de Montréal.

2012 The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec. Dans *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast*, p. 135-163. College Station, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON

2020 *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Collection Paléo-Québec 39, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CHRÉTIEN, Yves

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

CHRÉTIEN, Y. et M. BERNIER

2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Générale de Québec (CeEt-600)*. MCCQ.

CLERMONT, Norman

1976 Un site du Sylvicole inférieur à Sillery. *Recherches amérindiennes au Québec* **6** (1) : 36-44.

CÔTÉ, Robert

2016 *Place-Royale et Petit-Champlain : Le berceau de Québec*. Groupe de recherches en histoire du Québec inc., Ville de Québec.

COURVILLE, Serge et Robert GARON

2001 *Québec ville et capitale : atlas historique du Québec*. Archives nationales du Québec, Commission de la Capitale Nationale du Québec, Ville de Québec. Les presses de l'Université Laval.

DALTON, A. S., MARGOLD, M., STROKES, C. R., TARASOV, L., DYKE, A. S., [...] et P. J. BARNETT

2020 An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex. *Quaternary Science Reviews* **234** (106223): 1-63.

DIONNE, Jean-Claude

1977 La mer de Goldthwait au Québec. *Géographie physique et Quaternaire* **31** (1-2): 61-80.
1997 Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec. *Géographie physique et Quaternaire* **51** (2): 201-210.

DROLET, Antonio

1967 *La ville de Québec, histoire municipale volume III : De l'incorporation à la confédération (1833-1867)*. Cahier d'histoire N. 19, La société historique de Québec.

DYKE, Arthur S.

2004 An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. Dans Ehlers, J., Gibbard, P.L. (Eds.), *Quaternary Glaciations—Extent and Chronology*, Part II: North America, pp. 373-424.

FISSET, R. et G. SAMSON

2013 *Chantier archéologique Cartier-Roberval, Promontoire du cap Rouge (CeEu-4), Québec, Canada : rapport synthèse des fouilles 2007-2008*. Ministère de la Culture et des Communications, Commission de la capitale nationale du Québec.

FORTIER, Yvan

1992 *Québec en trois dimensions*. Chroniques de l'Amérique française #1. Musée du Séminaire de Québec, Québec.

GATES SAINT-PIERRE, Christian

2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GLOBENSKY, Yvon

1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Mémoire 85-02, 70 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. <https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf>, consulté le 2 janvier 2024.

JETTEN, Marc

1994 *Enclaves amérindiennes: les "réductions" du Canada, 1637-1701*. Les éditions du Septentrion 8.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. INRS. Thèse de Doctorat. 221 p.

MÉHAULT, Ronan

2010 *Variabilité stylistique des occupations du Sylvicole moyen ancien (400 av. n.è. – 500 de n.è.) sur la station 3-arrière de Pointe-du-Buisson : approche typologique*. Université de Montréal.

MELCCFP

[En ligne] Aires protégées au Québec : Les provinces naturelles. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4b.htm , consulté le 18 février 2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

[En ligne] Épidémie de choléra de 1849, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=24092&type=pge> , consulté le 5 février 2024

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFPQ)

2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec. <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>, consulté le 2 janvier 2024.

NOPPEN, Luc

1990 *Hôtel Jean-Baptiste-Chevalier*. Commission des biens culturels du Québec. Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I. Québec, Les Publications du Québec.

OCCHIETTI, S., CHARTIER, M., HILLAIRES-MARCEL, C., COURNOYER, M., CUMBAA, S. et R. HARINGTON

2001 Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP: le site de Saint-Nicolas. *Géographie physique et Quaternaire* **55** (1): 23-46.

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI

1999 Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec. *Géographie physique et Quaternaire* **53** (1): 117-135.

PINTAL, Jean-Yves

1999 *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657*. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec, et au Comité pour la sauvegarde et le développement du parc des chutes de la Chaudière, Saint-Nicolas.

2002 De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches Amérindiennes au Québec* **32** (3) : 41-54.

2003 *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Ville de Lévis.

2007 *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40*. Saint-Augustin-de-Desmaures, Ministère des Transports.

PLOURDE, Michel

2008 Stadaconé : lieu de “demourance” de Donnacona. *Cap-aux-Diamants* 93 : 11-14.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l’occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l’Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2011 *L’exploitation du phoque dans le secteur de l’embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat, département d’anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

RICHARD, Pierre J.H.

2020 Le cadre naturel au Paléoindien récent. Dans *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brampton*, dirigé par C. Chapdelaine et É. Graillon. Recherches amérindiennes au Québec, Chapitre 2, pp. 23-60. Collection Paléo-Québec 39, 293 pp.

RICHARD P.J.H. et J. POIRIER

2022 *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau conçu par Jean Poirier d’Enthoscop et révisé par P. J. H. Richard.

ROULEAU, Serge

2014 *Inventaire archéologique : site de la maison Jules-Édouard-Robitaille en 2012, CfEt-30*. Ville de Québec.

ROULEAU, S. et N. FORTIER

2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l’Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec.

RURALYS

2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues de Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier*. Ville de Québec.

SYSTÈME D’INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)

[En ligne] *Zones morphosédimentologiques, Géologie du Quaternaire*. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://gq.mines.gouv.qc.ca/documentation/symboles-abreviations-carte-geoscientifique/geologie-du-quaternaire/zones-morphosedimentologiques/#Sediments_glaciomarins, consulté le 13 mars 2024

SOMCYNKY, Pablo

1980 *Rapport des activités de surveillance archéologiques à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain*. Ministère des Affaires Culturelles.

TACHÉ, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d’interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TREMBLAY, Yves et André TANGUAY

1987 *Surveillance archéologique dans les arrondissements historiques de Québec et de Beauport, les travaux souterrains de 1986*. Gaz Métropolitain.

TRUELLE ET CIE INC.

2020 *Surveillance archéologique (printemps-été 2018). Projet de réfection des trottoirs de la rue Saint-Jean, des rues Dalhousie, et du Marché-Champlain et du boulevard Champlain.* Ville de Québec.

VERVILLE, Jean-François

2010 *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec.* Mémoire de Maitrise, département de Géographie, Université Laval.

VILLE DE QUÉBEC

1996 *Recherches archéologiques dans la cour des petits du Séminaire de Québec, CeEt-32.*

[En ligne] L'archéologie à Québec, 1608-1700 : de l'Habitation à la batterie Royale.

<https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/port-de-la-basse-ville/histoire-du-port-de-la-basse-ville/> consulté le 15 mars 2024

[En ligne] Fiche d'un bâtiment patrimonial : Maison Jean-Demers. Répertoire du patrimoine bâti.

Le "dossier Gaumond 1971" est mentionné dans la section "Chaîne des titres".

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/fiche.aspx?fiche=200644> , consulté le 20 mars 2024

WRIGHT, James V.

1995 *A History of the Native People of Canada: Volume 1 (10,000-1,000 B.C.).* Ottawa, Canadian Museum of Civilization, coll. Mercury Series, Archaeological Survey of Canada, no 152.

ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à gin	4	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Une bouteille complète et 3 fragments de base carrée. Tous les fragments possèdent les marques linéaires caractéristiques sur le corps. Les bouteilles ont probablement été fabriquées dans des moules à deux parties avec base amovible. On le voit avec la bouteille complète où la ligne de moule est visible jusqu'au goulot qui possède une lèvre rabattue faite à la pince de finition par l'ajout de verre. Chaque fragment possède un signe distinctif sur leur base : bouteille complète est un « H » moulé en relief, 1 fragment = 4 points en relief, 1 fragment est un carré au-dessus d'un « K » moulé en relief, 1 fragment est un « X » encerclé.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à gin	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille complète en verre de couleur vert. Mesurant entre 4,3 cm et 6 cm de largeur (corps s'amincit vers le bas), hauteur d'environ 20,5 cm. Présence d'une marque de fabrication sur la base provenant d'une machine de type Owens. Trace de moule le long du corps jusqu'au goulot.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à gin	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de base d'une bouteille à gin en verre de couleur vert foncé. Probablement fabriqué dans un moule soit à trois parties ou dans un moule à deux parties avec base séparée. Présence d'une inscription moulée en relief sur l'un des côtés : « [...]N / [...]AM ». Très similaire aux bouteilles produites par la A Van Hoboken & Co.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à boissons alcoolisées	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de base d'une bouteille à boissons alcoolisées. Bouteille de forme cylindrique, talon arrondi, cul sphérique. Diamètre de la base : 8 cm.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à eaux gazeuses	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille complète en verre de couleur verte. Mesurant 6 cm de diamètre à la base et d'une hauteur de 24,5 cm. Verre soufflé à la machine automatique Owens. Extrémité à capsule, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, cul plat en retrait. Inscription moulée en relief sur le corps : « ELZEAR FORTIER & CIE / (représentation d'un personnage chevauchant une bouteille) / QUEBEC ». Moulé en relief sur le cul : « EF ».
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille complète en verre de couleur ambre. Moulé dans un moule à deux parties avec base amovible, ligne de moule sur le pourtour de la base et sur des côtés opposés du corps jusqu'au col. Sur la base, inscription moulée en relief : « CEF & CO / 5 / MONTREAL ».
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille complète en verre teinté vert. Lèvre de type pharmaceutique, col cylindrique, épaule arrondie, corps cylindrique, cul plat légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul : « 33 ». Probablement fabriquée dans un moule à 2 parties avec base amovible. Peut-être bouteille à médicament. Dimensions : diamètre de la base 4,2 cm, hauteur 11,3 cm.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Bouteille à condiment	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille complète en verre teinté vert. Lèvre rabattue, col rétréci vers le haut, épaule arrondie, corps cylindrique, cul plat en retrait avec point d'appui large. Probablement une bouteille à condiment pour du English chow chow (genre de relish mariné). Dimensions : diamètre de la base 6,5 cm, hauteur 17 cm.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille complète en verre teinté vert. Lèvre rabattue, bague profilée en v, col renflé, épaule tombante, corps cylindrique, cul plat en retrait. Trace de moule sur le pourtour de la base et le long du corps jusqu'à la bague. Dimensions : diamètre de la base 3,5 cm, hauteur 14,5 cm.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Bouteille à huile	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille presque complète en verre teinté bleu. Lèvre droite, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique aminci vers le bas, talon très renflé et cul plat. Trace de moule sur le pourtour de la base et le long du corps jusqu'au col. Dimensions : diamètre de la base 4,5 cm, hauteur 19 cm. Très similaire aux bouteilles à huile produite par la Illinois Glass Co vers la fin du 19e et début du 20e siècle.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Bouchon	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouchon en verre teinté vert de type <i>club sauce</i> . Dimensions : diamètre du bouchon 2,9 cm, hauteur 3,6 cm.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament	1	F5.06	Médication	Bouteille presque complète en verre incolore. Cassure juste avant la lèvre. Bague profilé en v, col cylindrique, épaule tombante, corps rectangulaire à 3 pans en retrait, à coins chanfreinés et cul plat en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul : « O L » ? (difficilement lisible). Trace de moule sur le pourtour de la base et le long du corps (fabriqué dans un moule à 2 parties avec base amovible). Dimensions : longueur de 4 cm, largeur de 1,7 cm et hauteur résiduelle de 11,2 cm.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M2.1	Verre incolore	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment d'extrémité supérieure d'une bouteille en verre incolore. Lèvre rabattue, bague arrondie, col renflé et épaule tombante. Trace de moule le long du col et de l'épaule. Hauteur résiduelle : 11,1 cm.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	2	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments de bord et fond d'une assiette remontant ensemble. Diamètre extérieur estimé à 22 cm. Petite tache bleu sur le fond, sans marque.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Soucoupe	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de bord et de corps d'une soucoupe d'un diamètre extérieur de 15 cm, sans marque.
CeEt-472-5A4 (profil 2)	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant à couvercle	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de bord et corps d'un contenant à couvercle. Pâte rose rouge avec des inclusions, glaçure brune sur la surface intérieure. Le bord possède un ressaut permettant d'y appuyer un couvercle. Diamètre extérieur estimé : 16 cm.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	E1.3.1.5	Mammifères	Os	1	E1.3.1.5	Mammifères	Fragment d'os de mammifère.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Pot à plante	1	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture	Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte rouge orangé
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Soucoupe	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de soucoupe. Bord ondulé. Présence d'un décor imprimé en bleu sur la surface intérieure à thème romantique et floral. Motif connu sous le nom « Togo », produit par le potier F. Winkle & co (actif entre 1890 et 1931) dans le Staffordshire. La marque du fabricant n'est pas visible donc on ne peut pas raffiner la datation. Diamètre extérieur 15 cm

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Tasse	2	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de tasse et d'anse. Présence d'un décor imprimé en bleu sur la surface extérieure à thème romantique et floral. Motif connu sous le nom « Togo », produit par le potier F. Winkle & co (actif entre 1890 et 1931) dans le Staffordshire. La marque du fabricant n'est pas visible donc on ne peut pas raffiner la datation. Diamètre extérieur de la tasse : 9 cm.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Petite assiette	3	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments jointifs et non jointifs de marli, bouge et base d'une petite assiette. Bord ondulé et présence d'un décor imprimé en rouge et moulé sur le marli et le bouge de la surface intérieure. Décor rehaussé de peinture dorée. Marque de fabriquant sur la surface extérieure de l'un des fragments : « (animal surmontant une couronne, entouré par une banderole) / (dans la banderole) WEDGWOOD & CO / ENGLAND / [...] ». La compagnie Wedgwood & co est active entre 1860 et 1880. Diamètre extérieur estimé : 20 cm.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Petite assiette	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de marli, bouge et fond d'une petite assiette. Bord ondulé et présence d'un décor imprimé en vert à motif floral sur la surface intérieure. Marque de fabriquant sur la surface extérieure : « (couronne surmontant la planète terre) / encadrant la planète G B / (dans une banderole sur la planète terre) HERON CROSS / STOKE ON TRENT / BELMONT ». Produit par la Heron Cross Pottery créée en 1876 et rachetée en 1907.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Tasse	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de bord et corps d'une tasse. Sans marque ni décor. Diamètre extérieur estimé : 9 cm.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette ou assiette creuse	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de marli et boudge d'une assiette ou assiette creuse. Décor peint en bleu sur le bord de type <i>shell edge</i> (bord régulier et non moulé).
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	3	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments jointifs et non jointifs de marli, boudge et base d'une assiette. Aucun décor. Présence d'une marque de fabricant sur la surface extérieure: « (armoiries royales encadrées par une licorne) / (dans une banderole sous les armoiries) ET MON [...]OIT / (dans une banderole) [BRID]GWOOD & CLARKE / [...] OPAQUE / [...] BURSLEM ». Probablement produit par les potiers Bridgwood & Clarke actif dans le Staffordshire entre 1857 et 1864. Diamètre extérieur estimé : 25 cm.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Tasse	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de base de tasse. Décor moulé côtelé. Sans marque.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Pot de chambre	1	F5.05.1	Excrétion	Fragment de bord et corps d'un pot de chambre. Pot de forme globulaire à bord large. Diamètre extérieur estimé : 20 cm. Sans marque ni décor.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.3.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol	Contenant	2	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs d'un contenant de forme cylindrique. Glaçure jaune brunâtre sur la surface extérieure et une glaçure incolore sur la surface intérieure. Diamètre de la base : 7,1 cm ; Hauteur résiduelle : 11,8 cm.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.3.3.1	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath nord-américain	Contenant à anse	2	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de corps d'un contenant à anse (peut-être une grande jarre?). Composé d'un corps cylindrique dont la glaçure sur la surface extérieure est incolore et de la partie supérieure (épaule) qui est courbe et recouverte d'une glaçure brun foncé (on y voit le début d'une anse). L'intérieur des fragments est recouvert d'une glaçure brune foncée de type Albany.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M1.4.4.1	Grès cérame fin avec glaçure smear et coloré dans la masse	Contenant	2	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs de corps d'un contenant. Pâte de couleur verte avec glaçure incolore. Décor moulé sur la surface extérieure à motif de panier.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament	1	F5.06	Médication	Bouteille complète en verre incolore. Lèvre droite de type pharmaceutique, col cylindrique, épaule tombante, corps rectangulaire à 4 pans en retrait, à coin chanfreiné, cul plat. Inscription moulée en relief sur le cul : « 228 ». Dimensions: longueur 7,1 cm, largeur 4 cm, hauteur 21,3 cm.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.1	Verre incolore	Bouteille à eaux gazeuses	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille presque complète en verre incolore. Lèvre arrondie, petit col cylindrique, épaule arrondie, corps cylindrique et base manquante. Dans le goulot, présence d'un reste de bouchon monté sur une tige en métal cuivreux (de type dit hutchinson spring stopper populaire entre 1885 c - 1915 c). Inscription moulée en relief sur le corps : « M TIMMONS & SO[N] / QUEBEC ». Diamètre de la base : 6 cm; Hauteur résiduelle : 21 cm.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Bouteille à eaux gazeuses	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille presque complète en verre teinté vert. Mesurant 6 cm de diamètre à la base et d'une hauteur résiduelle de 20,6 cm. Verre soufflé à la machine automatique Owens. Extrémité supérieure manquante, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, cul plat en retrait. Inscription moulée en relief sur le corps : « ELZEAR FORTIER & CIE / (représentation d'un personnage chevauchant une bouteille) / QUEBEC ». Moulé en relief sur le cul : « EF ».
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.2	Verre teinté	Vitre	1	F5.08.3.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à boissons alcoolisées	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille complète en verre de couleur verte. Lèvre et bague de style champagne (lèvre profilée en v et bague droite), col cylindrique, épaule de forme champenoise, corps cylindrique, talon arrondi, cul en forme de gros mamelons.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à gin	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille complète en verre de couleur vert. Mesurant entre 4,4 cm et 5,7 cm de largeur (corps s'amincit vers le bas), hauteur d'environ 20,5 cm. Présence d'une marque de fabrication sur la base provenant d'une machine de type Owens. Trace de moule le long du corps jusqu'au goulot.
CeEt-472-5A5 (profil 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base d'une bouteille à corps cylindrique. Verre de couleur ambre. Diamètre de la base : 5 cm. Inscription moulée en relief sur la base : « P 4 OZ. / W / 10 ». Probablement une bouteille pouvant contenir 4 oz de liquide.

ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

**Artefact
Urbain**

Registre des photographies

Projet: Rue Marché-Champlain

Archéologue responsable: Simon Paquin & Joey Leblanc

No d'appareil : Tablette #2

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
MC-001	5A	Début des excavations (trottoir et asphalte) et dessouchage.	N	24-05-2023
MC-002	5A	Début des excavations (trottoir et asphalte) et dessouchage.	E	24-05-2023
MC-003	5A	Début des excavations (trottoir et asphalte) et dessouchage.	E	24-05-2023
MC-004	5A	Début des excavations (trottoir et asphalte) et dessouchage.	E	24-05-2023
MC-005	5A	Dessouchage.	O	24-05-2023
MC-006	5A	Dessouchage.	S	24-05-2023
MC-007	5A	Dégagement du trottoir.	S	24-05-2023
MC-008	5A	Dégagement du trottoir.	N	24-05-2023
MC-009	5A	Vestige de béton CeEt-472-5A100.	E	24-05-2023
MC-010	5A	Suite du dégagement.	S	24-05-2023
MC-011	5A	Suite du dégagement, vue sur CeEt-472-5A100.	N	24-05-2023
MC-012	5A	Vestige de béton CeEt-472-5A100.	S	24-05-2023
MC-013	5A	Vestige de béton CeEt-472-5A100.	E	24-05-2023
MC-014	5A	Stratigraphie au dessus de CeEt-472-5A100.	E	24-05-2023
MC-015	5A	Dégagement du trottoir, section est.	E	25-05-2023
MC-016	5B	Excavation est de la rue, béton de la traverse piétonne.	E	26-05-2023
MC-017	5B	Excavation est de la rue, béton de la traverse piétonne.	E	26-05-2023
MC-018	5B	Excavation est de la rue, béton de la traverse piétonne.	S	26-05-2023
MC-019	5B	Excavation ouest de la rue.	O	26-05-2023
MC-020	5B	Excavation ouest de la rue.	O	29-05-2023
MC-021	5A	Excavation de la section sud.	N	29-05-2023
MC-022	5A	Excavation de la section sud.	N	29-05-2023
MC-023	5B	Ancien manhole.	O	29-05-2023
MC-024	5B	Ancien manhole.	S	29-05-2023
MC-025	5B	Ancien manhole.	N	29-05-2023
MC-026	5A	Excavation de la section sud.	S	29-05-2023
MC-027	5A	Excavation centrale.	N	29-05-2023
MC-028	5A	Excavation sud, vue sur le vestige CeEt-472-5A200.	E	29-05-2023
MC-029	5A	Excavation sud, vue sur le vestige CeEt-472-5A200.	E	29-05-2023
MC-030	5A	Stratigraphie est de la sous-opération 5A.	E	29-05-2023
MC-031	5A	Excavation centrale, vue sur sur CeEt-472-5A100.	E	30-05-2023
MC-032	5A	Stratigraphie est de la sous-opération 5A.	E	30-05-2023
MC-033	5A	Stratigraphie est de la sous-opération 5A.	E	30-05-2023
MC-034	5B	Excavation est de la rue.	O	30-05-2023
MC-035	5A	Excavation centrale.	N	31-05-2023
MC-036	5A	Excavation centrale.	S	01-06-2023
MC-037	5A	Stratigraphie sud-est de la sous-opération 5A.	S	01-06-2023
MC-038	5A	Excavation de la section est.	S	02-06-2023
MC-039	5A	Excavation de la section est.	E	02-06-2023
MC-040	5A	Excavation de la section est.	S	05-06-2023

MC-041	5A	Excavation centrale, nouveau filage.	E	05-06-2023
MC-042	5A	Excavation centrale, nouveau filage.	E	05-06-2023
MC-043	5B	Feux sud au milieu de la rue.	O	06-06-2023
MC-044	5B	Feux nord au milieu de la rue, vestige CeEt-472-5B100.	N	06-06-2023
MC-045	5B	Excavation ouest de la rue.	O	07-06-2023
MC-046	5B	Excavation ouest de la rue.	S	07-06-2023

ANNEXE 3. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES



MC_046



MC_001



MC_002



MC_003



MC_004



MC_005



MC_006



MC_007



MC_008



MC_009



MC_010



MC_011



MC_012



MC_013



MC_014



MC_015



MC_016



MC_017



MC_018



MC_019



MC_020



MC_021



MC_022



MC_023



MC_024



MC_025



MC_026



MC_027



MC_028



MC_029



MC_030



MC_031



MC_032



MC_033



MC_034



MC_035



MC_036



MC_037



MC_038



MC_039



MC_040



MC_041



MC_042



MC_043



MC_044



MC_045

Supervision archéologique de forages dans le cadre de
l'aménagement d'un bassin de rétention souterrain sur le
campus de l'Université de Montréal - Pavillon
Samuel-Bronfman



Supervision archéologique de forages dans le cadre de
l'aménagement d'un bassin de rétention souterrain sur le
campus de l'Université de Montréal - Pavillon Samuel-Bronfman

Mai 2024

Photographie de la page couverture :

Forage 1E en cours, vers le sud-est (MTL23-04-05-1-NUM1-25).

RÉSUMÉ

Une surveillance archéologique de forages géotechniques et de tranchées d'exploration a été réalisée en 2023 par la firme Ethnoscop sur le campus de l'Université de Montréal en prévision de l'aménagement de deux bassins de rétention autour des pavillons J.-A-DeSève et Samuel-Bronfman et les résultats de cette intervention font l'objet de deux rapports distincts. Le présent rapport porte sur les sept forages et deux tranchées exploratoires effectués à proximité du pavillon Samuel-Bronfman. Ces interventions ont révélé qu'ils ne restent aucun sol d'intérêt archéologique autour de celui-ci. Les aménagements qui s'y sont succédé depuis les années 1940 ont, en effet, modifié de façon importante l'apparence du talus à cet endroit. Ces aménagements comprennent notamment la construction d'une route en prolongement de l'avenue McKenna, celle du réseau pédestre associé avec l'ancienne Place Laurentienne et surtout celle du pavillon à la fin des années 1980. Compte tenu de l'absence de sol d'intérêt archéologique encore en place, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée autour du pavillon Samuel-Bronfman.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	VII
LISTE DES PLANS	VII
LISTE DES PARTICIPANTS	IX
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Méthodes de travail	1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES	5
2.1 Cadre environnemental	5
2.2 Cadre autochtone	6
2.3 Cadre eurocanadien	7
2.4 Études antérieures	11
3. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	17
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	25
MÉDIAGRAPHIE	27

ANNEXE 1. FICHES D'ENREGISTREMENT DES FORAGES GÉOTECHNIQUES

ANNEXE 2. CATALOGUES DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Extrait d'un plan de 1702 par Vachon de Belmont illustrant le lotissement de la Côte-des-Neige et de la Côte-Sainte-Catherine.	8
Figure 2.	Extrait d'un plan de 1879 par Hopkins, illustrant la propriété de John Swail sur laquelle se trouve l'aire d'intervention.	8
Figure 3.	Extrait d'un plan de 1898, antérieur à l'ouverture des rues situées au sud du boulevard Édouard-Montpetit, anciennement désigné Maplewood Ave.	9
Figure 4.	Extrait d'un plan de Goad 1912 illustrant la présence d'un bâtiment à l'ouest de l'intersection entre les avenues DeSerigny et Northmount, à un emplacement désormais occupé par le stationnement Louis-Colin et d'un autre bâtiment entre les avenues DeSerigny et Northmount qui se trouverait sous le pavillon Maximilien-Caron.	9
Figure 5.	Série de photographies aériennes illustrant le développement du complexe de bâtiments dont fait partie le pavillon Samuel-Bronfman. Ce dernier est visible sur les deux dernières photographies (source : Photothèque de la Ville de Montréal).	10
Figure 6	MTL23-04-05, sous-opération 1J, croquis stratigraphique de la paroi est	23

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Vue générale de la terrasse supérieure, vers le nord-ouest (MTL23-04-05-1-NUM1-66).	17
Photo 2.	Vue générale de la terrasse intermédiaire, vers le nord-est (MTL23-04-05-1-NUM1-30).	18
Photo 3.	Vue générale des deux terrasses inférieures, vers l'est (MTL23-04-05-1-NUM1-33).	18
Photo 4.	Ensemble des cuillères prélevées dans le forage 1E (MTL23-04-05-1-NUM1-28).	19
Photo 5.	Résultat de l'échantillonnage du roc dans le forage 1E (MTL23-04-05-1-NUM1-29).	20
Photo 6.	Cuillère 8-10 prélevée dans le forage 1G dans laquelle se retrouve un niveau de sol associé au sol naturel archéologiquement stérile (MTL23-04-05-1-NUM1-63).	20
Photo 7.	Paroi est de la sous-opération 1J à la fin de l'excavation, vue vers l'est (MTL23-04-05-1-NUM1-107).	21

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation générale de l'aire d'intervention	3
Plan 2.	Interventions antérieures et sites archéologiques à proximité	13
Plan 3.	Localisation des forages	15

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Université de Montréal

Jean-Philippe Cyr Chargé de projet, Division gestion de projets et ingénierie

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur
Geneviève Lévesque	Archéologue chargée de projet
Nadine Chénier	Archéologue chargée de projet – remplacement
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En 2023, l'Université de Montréal a procédé à des études préliminaires en prévision de l'aménagement de deux bassins de rétention souterrains sur son campus, près des pavillons Samuel-Bronfman et J.-A.-DeSève. Ces travaux comprenaient la réalisation de 23 forages géotechniques et de 3 tranchées exploratoires à des fins de caractérisation environnementale¹. Étant donné que le campus universitaire est situé à l'intérieur des limites du site patrimonial du Mont-Royal, et que le potentiel archéologique qui s'y rattache est élevé, une supervision archéologique de ces travaux était nécessaire et c'est à la firme archéologique Ethnoscop qu'a été confié ce mandat.

Cette supervision archéologique autour des pavillons Samuel-Bronfman et J.-A.-DeSève a été réalisée à la suite de la délivrance, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, du permis archéologique 23-ETHN-07 et elle a été enregistrée sous le code temporaire MTL23-04-05 de la Ville de Montréal. Le présent rapport concerne la première de ces interventions soit celle réalisée autour du pavillon Samuel-Bronfman (plan 1).

1.2 Méthodes de travail

Les données récoltées sur le terrain ont été colligées dans un carnet d'arpentage puis intégrées à l'intérieur de fiches adaptées par Ethnoscop sur la base de celles utilisées par les techniciens en environnement. Elles comprennent toutes les observations pertinentes à la compréhension des couches, telles que la description des sols, la présence d'artéfacts, l'épaisseur et la profondeur de chacune de ces couches, ainsi que les interprétations préliminaires basées sur ces observations. Elles ont été enregistrées en utilisant le système alphanumérique de Tikal en suivant l'ordre de réalisation des tranchées. Ce système, communément utilisé en archéologie au Québec, comprend un numéro d'opération distinct de celui des interventions antérieures, auquel s'ajoute une lettre servant à désigner chacune des sous-opérations réalisées pendant l'intervention. Un numéro de lot sert finalement à désigner les différents niveaux de sol ou les structures mises aux jours. Dans le cas présent, les travaux réalisés autour du pavillon Samuel-Bronfman sont désignés par l'opération 1 du projet MTL23-04-05.

¹ Ce nombre comprend les travaux réalisés aux deux pavillons.

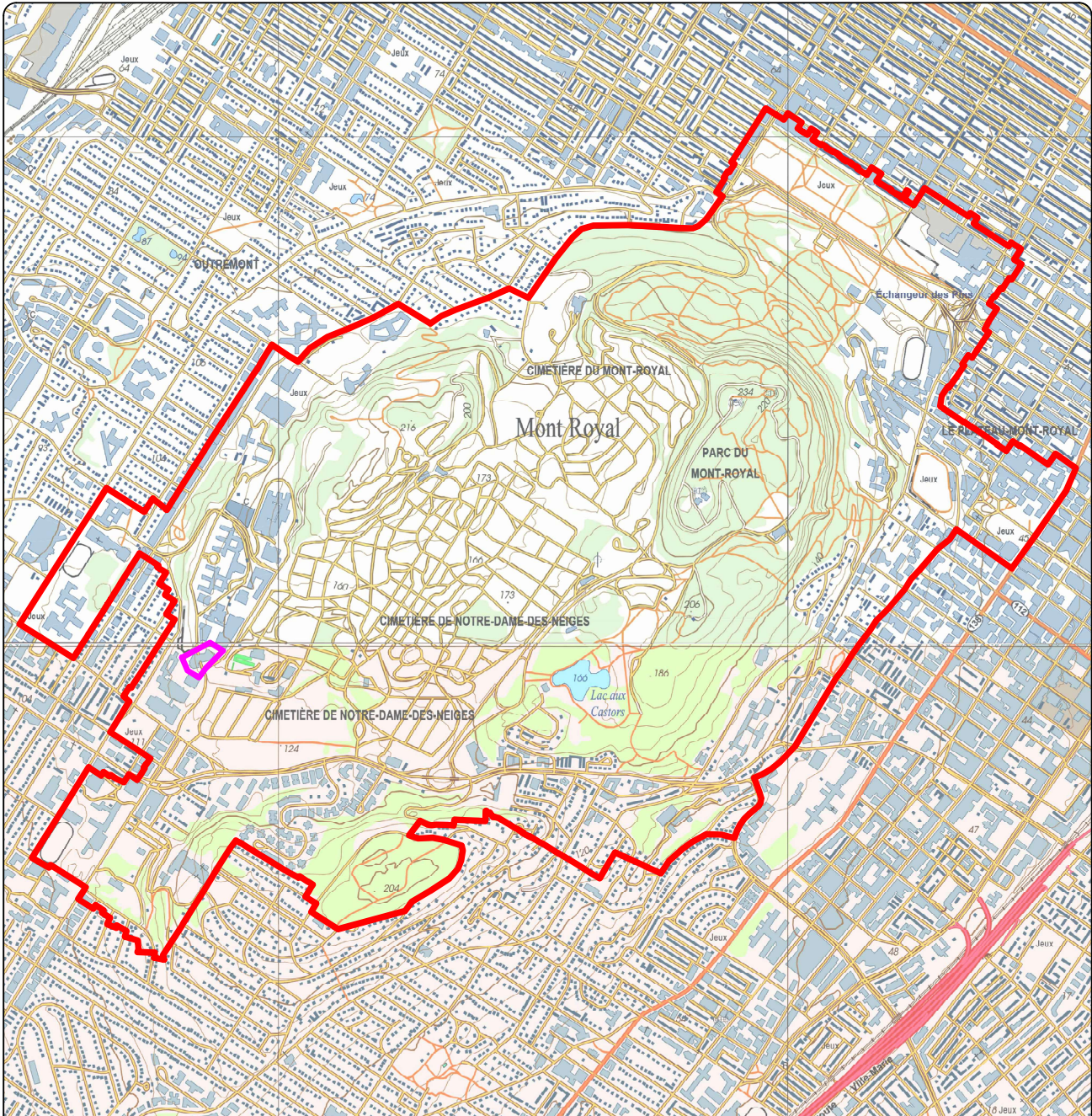
Les sept forages supervisés ont été consignés par les sous-opérations 1A à 1G et les deux tranchées d'explorations par les sous-opérations 1H et 1J². Ceux de l'opération 2, réalisés autour du pavillon J.-A.-DeSève, font l'objet d'un rapport distinct.

Avant de présenter plus en détail les résultats de cette intervention, il est important de comprendre que la plupart de ces mesures souffrent d'une imprécision causée par la méthode en elle-même. En effet, les cuillères fendues sont rarement pleines lorsqu'elles arrivent à la surface. Ces vides sont causés par la présence d'obstacles rencontrés par la cuillère fendue lors de sa course et venue obstruer son ouverture. Une cuillère fendue, dont la capacité standard est de 2 pieds (61 cm), pourra ainsi récolter une quantité variable de sol s'étendant de 0 à 61 cm et qui constitue un échantillon des sols retrouvés à l'intérieur de cette course de deux pieds. Lorsque la cuillère fendue suivante sera insérée, elle poursuivra sa course à la suite de la première, récoltant à son tour un échantillon des sols présents dans les deux pieds suivants (61 à 122 cm). Les cuillères fendues vont se succéder de la sorte jusqu'à la profondeur désirée ou jusqu'à la rencontre de la surface du roc ou de tout autre obstacle que la cuillère fendue ne pourrait traverser. Lorsque le roc est présent, il sera échantillonné à son tour en utilisant un procédé de forage différent, mais en suivant généralement le même principe. Bien que cet échantillonnage du roc relève davantage d'un intérêt géologique plutôt qu'archéologique, l'observation du résultat des courses supérieures de cet échantillonnage de roc a révélé plusieurs informations pertinentes à la compréhension archéologique du terrain notamment par la comparaison de l'état du roc entre les pavillons Samuel-Bronfman et J.A.-DeSève.

Trois dimensions de cuillères fendues ont été utilisées lors de la réalisation des forages du pavillon Samuel-Bronfman, soit celles de type H (75 mm), N (63 mm) et B (51 mm). L'ordre prévu d'insertion des cuillères était toujours la même, l'utilisation d'une cuillère fendue de type H pour la partie supérieure du sol (0-2 pied), suivi d'une cuillère de type N pour la portion suivante (2-4 pieds) et de celles de type B pour toutes les courses suivantes (4 pieds et plus).

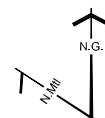
Le relevé d'arpentage a été fourni par la firme en environnement qui a procédé à sa réalisation à la suite de l'implantation de toutes les boîtes de service. Grâce aux relevés d'arpentage qui fournissent l'altitude à la surface de chacun de ces forages, les mesures prises sur le terrain peuvent être transposées en données altimétriques. Il est néanmoins important de demeurer critique concernant ces mesures pour les raisons évoquées précédemment et de garder à l'esprit que les forages géotechniques offrent un aperçu des données utiles aux archéologues, mais qu'ils ne peuvent remplacer des sondages archéologiques spécifiquement réalisés pour l'enregistrement de ces données. La superposition de ce relevé d'arpentage aux plans anciens permet également d'évaluer la présence ou l'absence d'aménagements dans l'aire d'intervention à différentes époques.

² Par convention, la lettre I n'est pas utilisée pour éviter sa confusion avec le chiffre 1.



**AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION SOUTERRAIN SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL -
PAVILLON SAMUEL-BRONFMAN, MTL23-04-05
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE DE FORAGES
LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1**

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec

0 250 500 m
ÉCHELLE : 1/25 000

UDM2303
ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Cadre environnemental

L'aire d'intervention, concentré autour du pavillon Samuel-Bronfman (3000, rue Jean-Brillant), est située sur le flanc nord du mont Royal, à l'intérieur des limites de son site patrimonial. Composé de trois sommets, celui d'Outremont au nord (215 m NMM³), celui du mont Royal au sud-est (232 m NMM) et celui de Westmount au sud-ouest (201 m NMM) (Poitras et Burgess 2005), le mont Royal constitue un des principaux éléments visibles dans le relief de la vallée du Saint-Laurent. Il a été formé il y a plus de 125 millions d'années par une intrusion magmatique figée sous la surface de la croûte terrestre et déchaussée progressivement à la suite d'un long processus d'érosion⁴. C'est entre ces sommets que se déversait anciennement plusieurs des ruisseaux principaux de l'île de Montréal, dont le ruisseau Raimbault, aussi appelé ruisseau de la Côte-des-Neiges, et le ruisseau Provost, aussi appelé ruisseau d'Outremont ou ruisseau de la Montagne (Ethnoscop 2016), qui ont tous deux joué un rôle prépondérant dans l'implantation et le développement des différentes communautés autochtones et eurocanadiennes qui se sont établis sur le versant nord du mont Royal.

Le relief observé autour du pavillon Samuel-Bronfman se présente sous la forme d'une série de terrasses qui se succèdent entre la rue Jean-Brillant, au nord, et le chemin de Polytechnique, au sud et qui forme un dénivelé de plus de 20 m entre ces deux points. Comme il sera expliqué plus tard, ce relief accidenté a subi d'importantes transformations depuis les années 1940 avec l'aménagement de cette portion du campus universitaire. Il devient donc hasardeux de se prononcer sur l'apparence naturelle que devait prendre ce paysage avant la réalisation de ces aménagements. L'altitude actuelle de ce secteur, qui varie entre 120 et 140 m NMM, indique néanmoins qu'il aurait émergé assez rapidement des eaux de la mer de Champlain qui ont profité du retrait du glacier pour s'engouffrer dans la vallée laurentienne, soit il y a environ 12 000 ans⁵. Les probables terrasses qui auraient pu s'y trouver, et constituer des environnements favorables à une occupation humaine, ne sont donc plus visibles.

³ L'abréviation NMM désigne le niveau moyen marin

⁴ <https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/natures-cultures/relief-geologie>

⁵ Lors de sa formation, vers 13 100 AA, le niveau de la mer de Champlain est estimé à 220 m NMM, alors que vers 11 000 ans AA, lors du rivage de Rigaud, il est évalué à 64 m NMM (Richard 2018).

2.2 Cadre autochtone

Il y a environ 12 000 ans, lorsque les premières occupations humaines se produisent dans le sud du Québec, quelques centaines de kilomètres plus loin, dans la région du Méganticois, l'aire d'intervention est déjà accessible ou elle le deviendra un peu après. Elle se trouve cependant au cœur d'une immense étendue d'eau d'où s'élève une poignée d'îles dispersées ; les Montérégiennes. Difficilement accessible et présentant un environnement probablement assez peu invitant, une présence autochtone aussi ancienne est peu probable.

Une présence autochtone dans le secteur de l'aire d'intervention pendant la période Archaïque (10 000-3000 ans AA⁶), est plus probable, mais selon les connaissances actuelles, les plus anciennes occupations humaines connues dans l'archipel montréalais ne seraient pas antérieures à l'Archaïque récent. Cette période, que l'on divise entre Archaïque récent laurentien et Archaïque récent post-laurentien, débute autour de 6000 ans AA et s'étend jusque vers 3000 ans AA. Elle est caractérisée par la présence de petits groupes assez mobiles dont le mode de vie est principalement axé sur l'exploitation des ressources issues de la chasse, la pêche et la cueillette. Selon l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ), quelques sites de cette période sont connus sur l'île de Montréal, notamment dans le Vieux-Montréal (BjFj-18, -107, -196), près des rapides de Lachine (BiFj-85), de même qu'en bordure de la rivière des prairies (BjFj-85). La découverte d'une pointe de projectile à pédoncule sur le site de la carrière (BjFj-97) à l'été 2023 par la firme Arkéos constitue une découverte inédite qui permet, pour la première fois, d'associer directement ce site à la période archaïque ; une association qui était jusqu'alors supposée par des indices indirects, tels que la présence d'objets en cornéenne sur des sites de la période archaïque.

Dans la région de Montréal, comme dans le reste du Québec méridional, les occupations de la période Sylvicole sont plus nombreuses. Elles traduisent d'importants changements dans la technologie, le mode de subsistance et le mode de vie, avec l'adoption, progressivement, de la céramique, de l'agriculture et d'un mode de vie de plus en plus sédentaires. Divisée en trois sous-périodes (inférieur, moyen et supérieur), elle s'étend de la fin de la période de l'Archaïque jusqu'à l'arrivée des Européens et comprend toute une variété d'occupations et de traditions culturelles. La plupart de ces sous-périodes sont représentées sur le mont Royal et le village iroquoien du site Dawson (BjFj-1), sur le flanc sud, en est certainement l'un des principaux sites archéologiques autochtones qui y soient connus à ce jour.

Cette présence autochtone se poursuit certainement après l'arrivée des Européens. Selon l'ISAQ, des indices de cette période auraient été identifiés dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges (BiFj-93), de même que sur le site Dawson (BjFj-1). Toujours selon l'ISAQ, les sépultures de Westmount, de même que celle de Rosemont seraient également attribuables à cette période. Malheureusement, ces associations avec des groupes autochtones de la période historique sont souvent incertaines et ne sont pas toujours étayées dans les rapports d'intervention qui leur sont associés.

⁶ Avant aujourd'hui

2.3 Cadre eurocanadien

Les premières concessions accordées sur le versant nord du mont Royal sont celles des côtes Sainte-Catherine et Notre-Dame-des-Neiges à la fin du XVII^e siècle et qui sont toutes deux représentées sur le plan de Vachon de Belmont (1702; figure 1). Celles de la côte Notre-Dame-des-Neiges, où se trouvent l'aire d'intervention, sont concédées à partir de 1698 (Massicotte 1939) et suivent un axe est-ouest qui se distingue des autres côtes de l'île de Montréal. Elles forment deux rangées situées de part et d'autre d'un chemin en provenance du versant sud du mont Royal, qui longe le ruisseau Raimbault. Le ruisseau en question occupera un rôle central dans le développement urbain de la Côte-des-Neiges et c'est en bordure de celui-ci que se concentreront principalement les activités économiques de cette dernière. Malgré ces premières concessions anciennes, le développement urbain du flanc nord du mont Royal est relativement tardif. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on ne retrouve dans l'arrondissement Notre-Dame-des-Neiges qu'une quantité limitée de bâtiments dont la plupart se concentrent autour du chemin de la Côte-des-Neiges et la vocation agricole des terres qui la composent perdurera jusque vers le milieu du XX^e siècle.

C'est sur la propriété de John Swail, sur laquelle se trouve l'aire d'intervention, que sont ouvertes les premières routes à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges et au sud de la côte Sainte-Catherine. Elles sont illustrées sur les plans de 1879 par Hopkins et de 1898 par De Grandpré (figures 2 et 3). La résidence qui apparaît en prolongement de l'avenue Swail, sur le premier de ces deux plans, se trouve au même emplacement qu'un bâtiment visible sur un plan de 1912 (figure 4), ainsi que sur les photographies aériennes de 1947 et 1958 (figure 5). Sa forme asymétrique y est d'ailleurs généralement similaire sur tous ces supports ; seule celle du bâtiment illustré sur le plan de 1912 diffère. Il est également absent sur le plan de 1898 déjà mentionné (figure 3). Il est donc difficile de déterminer s'il s'agit d'un seul et même bâtiment ou s'il s'agit de plusieurs générations de bâtiments qui se seraient succédé à cet emplacement, désormais occupé par le pavillon Maximilien-Caron, soit légèrement à l'ouest de l'aire d'intervention.

À partir du milieu des années 1920, l'Université de Montréal acquiert une partie de son terrain actuel. La construction du bâtiment principal, basée sur les plans de l'architecte Ernest Cormier⁷, débute en 1928. Elle sera interrompue par la crise économique et il ne sera inauguré qu'en 1943. Du côté ouest du campus, les pavillons Maximilien-Caron, Lionel-Groulx et 3200 Jean-Brillant sont construits en 1968 selon les plans des architectes Beauvais et Lusignan. La construction du garage Louis-Colin est légèrement postérieure à celle des trois pavillons, mais il est déjà visible sur une photographie aérienne prise à la fin de cette même année. La place publique qui se trouve au centre de cet espace est également aménagée lors de cette phase et l'avenue Louis-Colin, dont le tracé passait à l'est des pavillons Maximilien-Caron et Lionel-Groulx en prolongement de l'avenue McKenna, disparaît. Le pavillon Samuel-Bronfman est finalement construit entre 1985 et 1988 par un consortium regroupant les

⁷ <https://archives.umontreal.ca/histoire-de-luniversite/articles-thematiques/immeubles-lieux-et-monuments/la-construction-du-pavillon-principal-roger-gaudry/>

bureaux d'architectes Jodoin Lamarre Pratte et Associés architectes et Dimitri Dimakopoulos et Associés⁸. La figure 5 illustre les différentes étapes de développement immobilier autour de la place publique, anciennement connu sous le nom de Place Laurentienne, qui a fait l'objet de travaux majeurs en 2022.



Figure 1. Extrait d'un plan de 1702 par Vachon de Belmont illustrant le lotissement de la Côte-des-Neige et de la Côte-Sainte-Catherine.

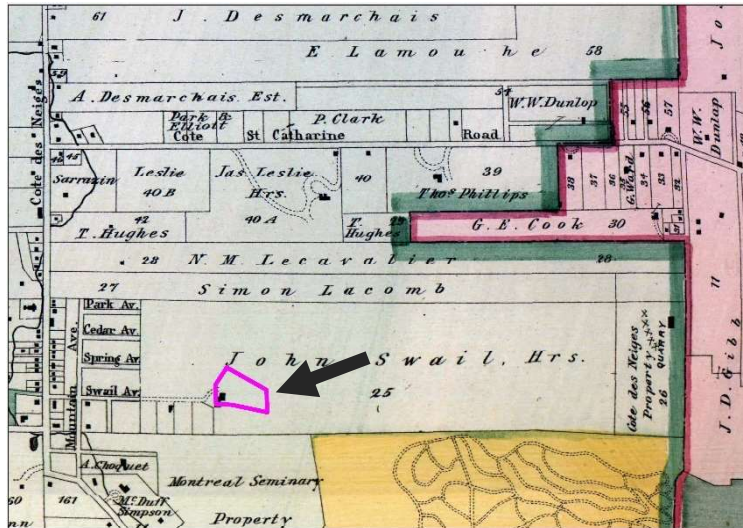


Figure 2. Extrait d'un plan de 1879 par Hopkins, illustrant la propriété de John Swail sur laquelle se trouve l'aire l'intervention. L'aire d'intervention se situe légèrement à l'est du bâtiment désigné par une flèche.

⁸ <https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/batiment-institutionnel/pavillon-samuel-bronfman-universite-montreal>.

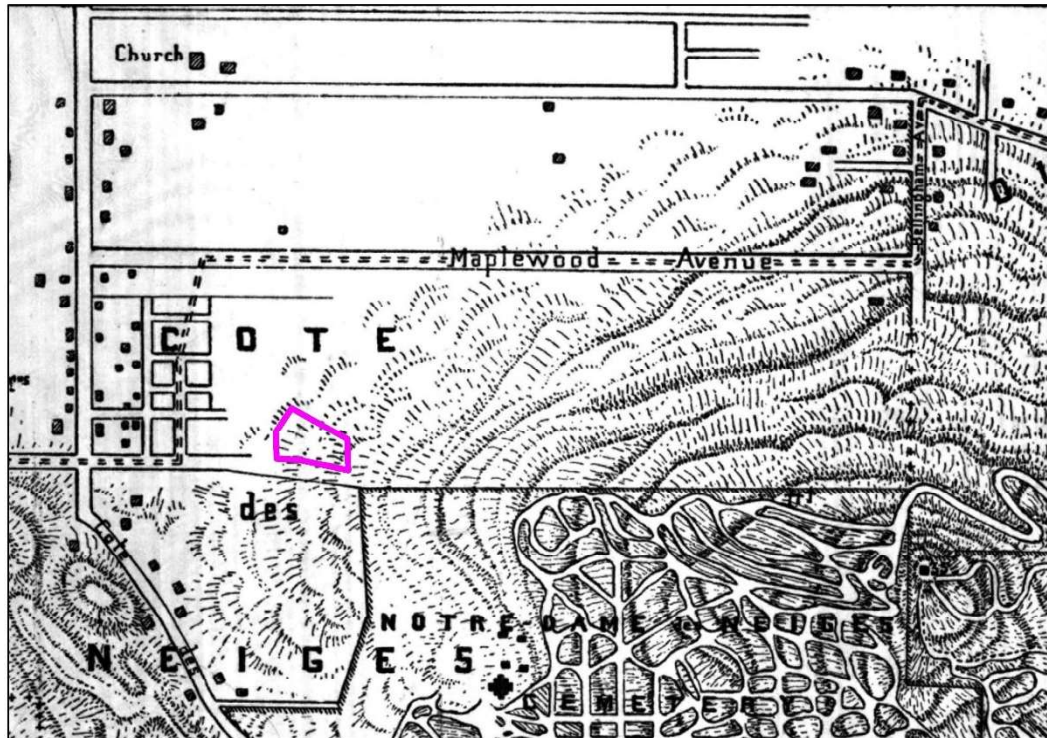


Figure 3. Extrait d'un plan de 1898, antérieur à l'ouverture des rues situées au sud du boulevard Édouard-Montpetit, anciennement désigné Maplewood Ave.

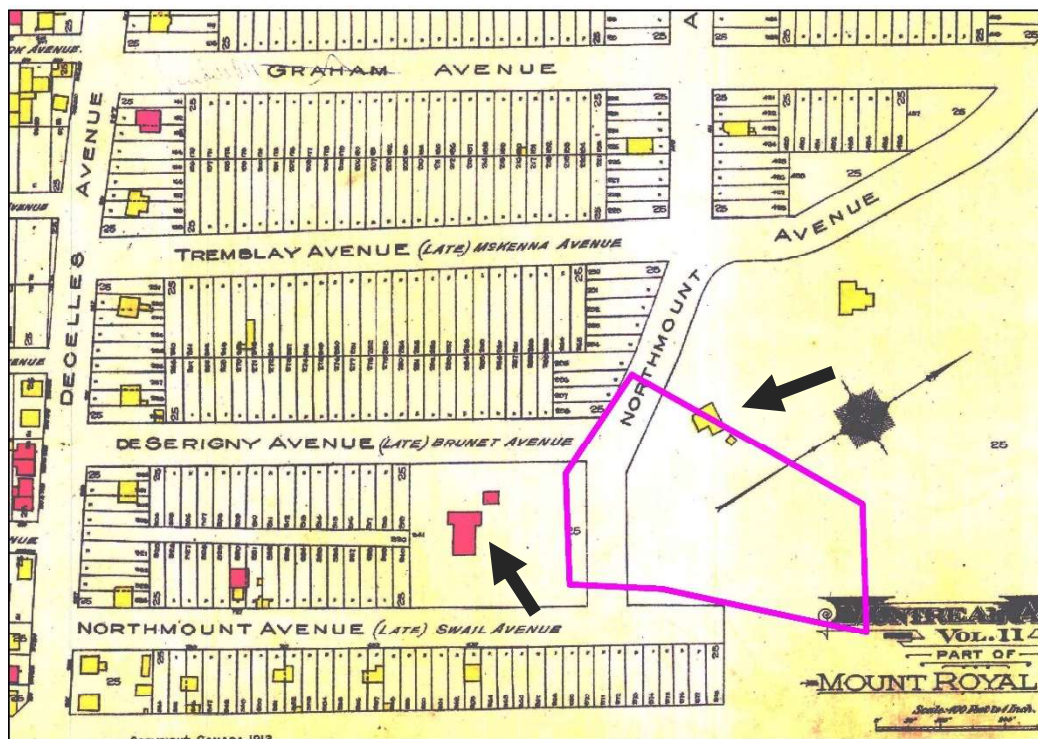


Figure 4. Extrait d'un plan de Goad 1912 illustrant la présence d'un bâtiment à l'ouest de l'intersection entre les avenues DeSerigny et Northmount, à un emplacement désormais occupé par le stationnement Louis-Colin et d'un autre bâtiment entre les avenues DeSerigny et Northmount qui se trouverait sous le pavillon Maximilien-Caron.

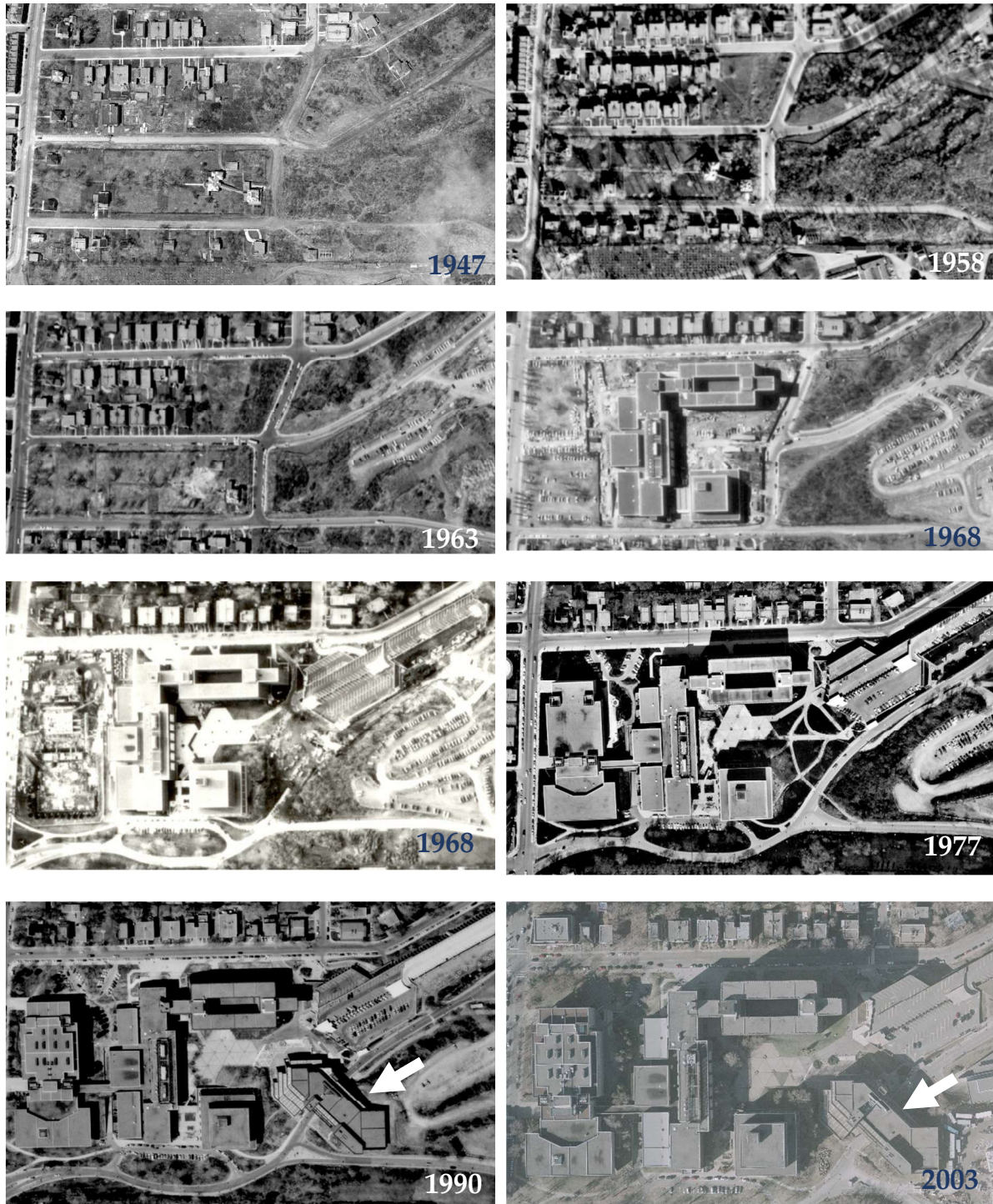


Figure 5. Série de photographies aériennes illustrant le développement du complexe de bâtiments dont fait partie le pavillon Samuel-Bronfman. Ce dernier est visible sur les deux dernières photographies (source : Photothèque de la Ville de Montréal).

2.4 Études antérieures

L'aire d'intervention concernée par le présent mandat se trouve dans un secteur où les données archéologiques sont peu nombreuses. Les plus proches interventions ont été réalisées autour de la Maison Simon-Lacombe située dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, près de l'intersection entre le chemin Queen-Mary et l'avenue Decelles (plan 2). Aucune des deux interventions réalisées à cet endroit n'a livré de mobilier archéologique, mais la première, celle réalisée par Ethnoscop en 2013, a confirmé la présence, sous un remblai de nivellement, d'un sol naturel toujours en place (Ethnoscop 2015). Trois ans plus tard, un sondage de 2 m de long sur 0,5 m de large a révélé la présence de remblais sur 1 m de profondeur qui a été associé à l'enfouissement d'une conduite pluviale localisée à proximité (Arkéos 2016).

La présence de nombreux sites d'occupation autochtone et eurocanadien en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges et dans le parc du Mont-Royal témoigne néanmoins de l'intérêt que portent ces groupes à la montagne et ses environs et révèle que le manque de connaissances archéologiques portant sur le secteur présentement à l'étude s'explique principalement par le peu de recherche qui y ont été menées jusqu'à maintenant.

AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE
RÉTENTION SOUTERRAIN SUR LE CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL -
PAVILLON SAMUEL-BRONFMAN,
MTL23-04-05

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE DE
FORAGES

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

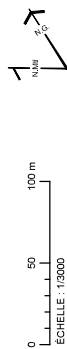
Site archéologique recensé
BiFj-92
Code borden

SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL

INTERVENTION ANTÉRIEURE

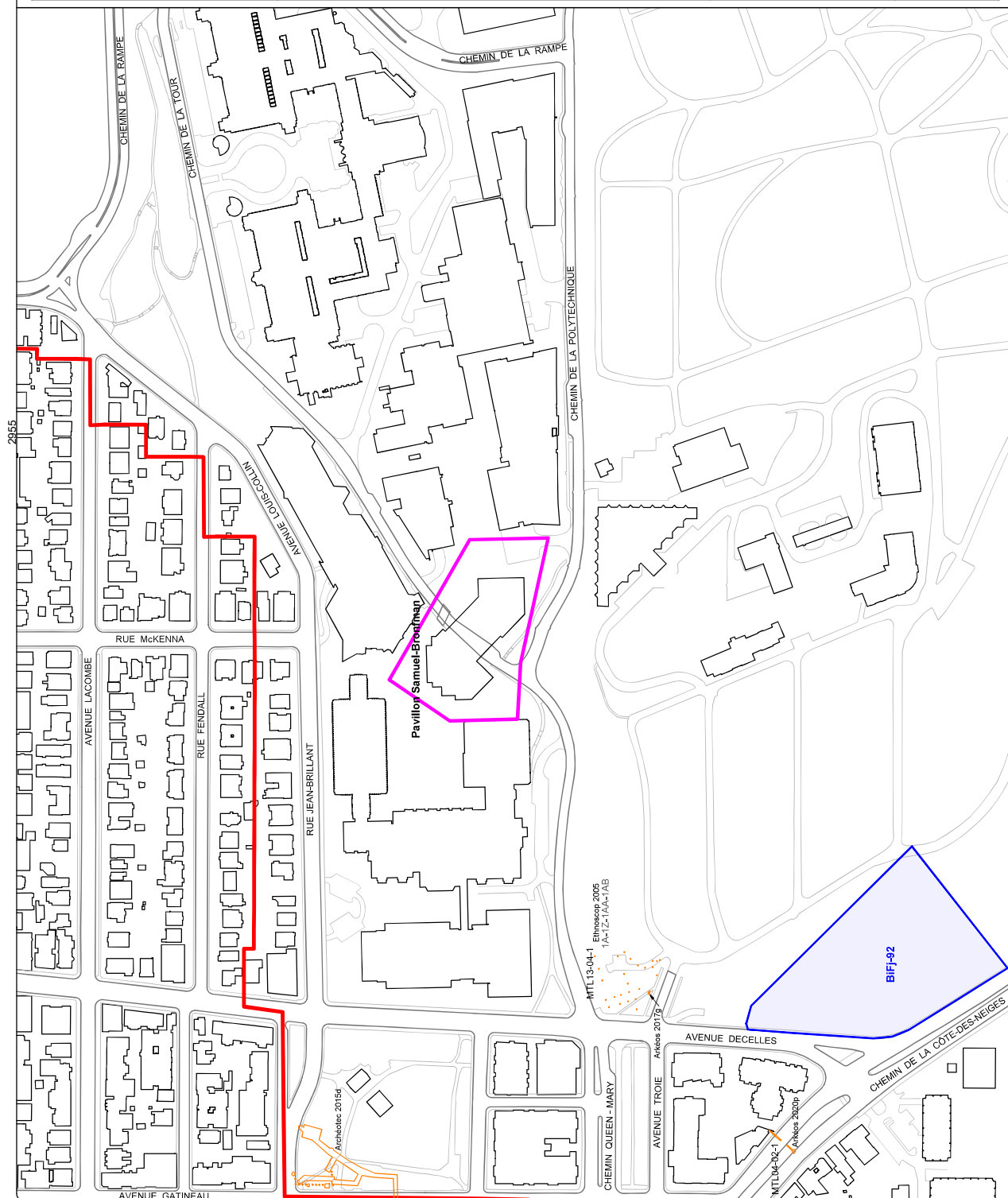
— **SOUS-OPÉRATION**

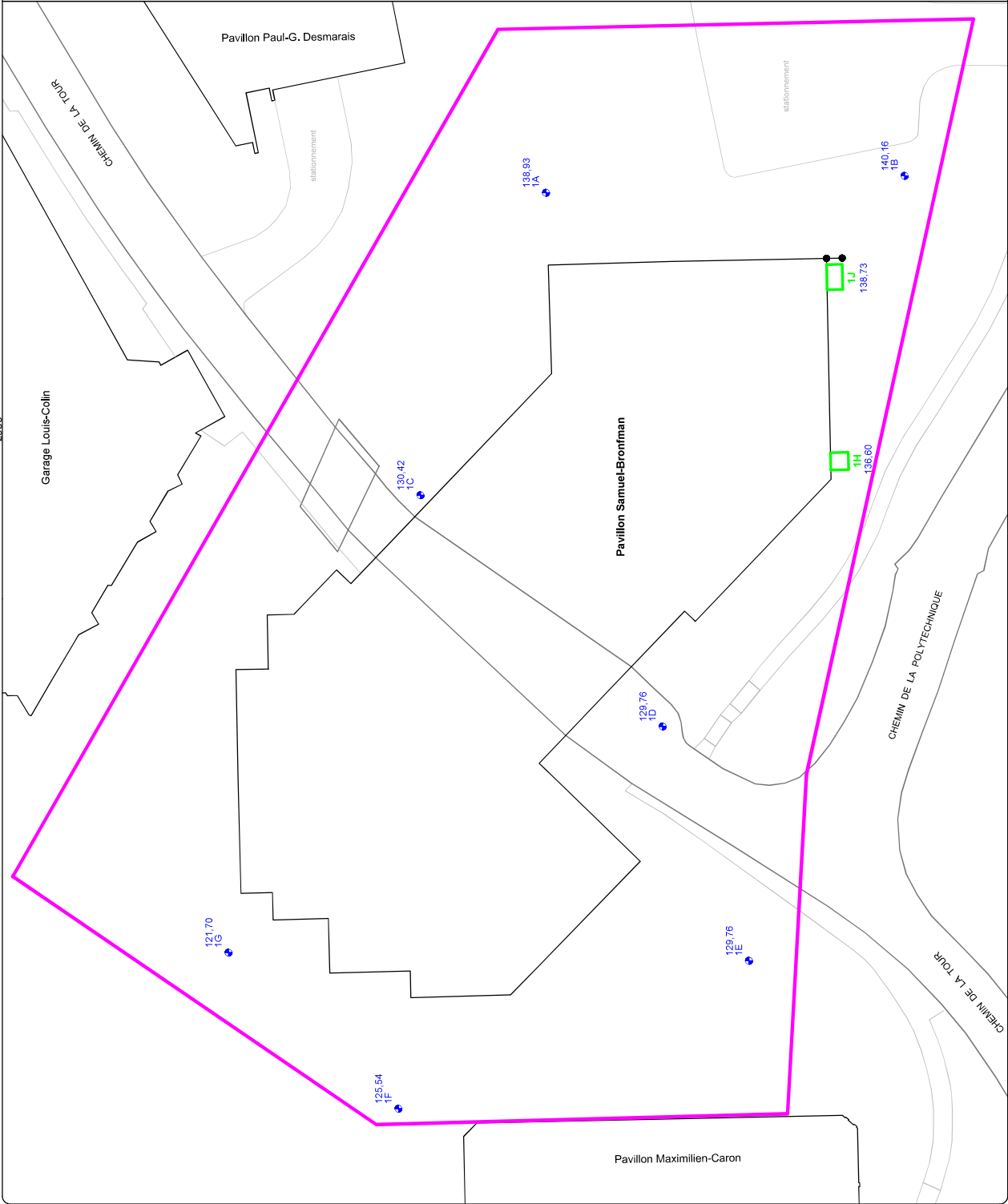
1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
MTL13-04-1 CODE TEMPORAIRE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n^{os} 31H05-010-4031, 4032 et 31H12-010-0131, 0132, 0231, 0232
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et G-VD28 (NMM)

JDM2303

ethnoscop
UDM2303



AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE
RÉTENTION SOUTERRAIN SUR LE CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL -
PAVILLON SAMUEL-BRONTMAN,
MTL23-04-05

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE DE
FORAGES

LOCALISATION DES Puits
D'EXPLORATIONS ET DES FORAGES

PLAN 3

- 137.70
1A
 - 136.60
1H
 - 138.93
1A
 - 138.73
1J
 - 140.16
1B
 - 125.54
1F
 - 121.70
1G
 - 129.76
1E
 - 129.76
1D
 - 130.42
1C
 - 138.93
1A
 - 136.60
1H
 - 138.73
1J
 - 140.16
1B
- 138.93
1A
- 136.60
1H
- 138.73
1J
- 140.16
1B
- 125.54
1F
- 121.70
1G
- 129.76
1E
- 129.76
1D
- 130.42
1C



Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,
feuilles n° 31H05-01-Q-031 et 31H12-01-Q-031
SCOPO Fuseau 8, MAD83 SCRS et C-G1D28 (MM)

UDM2303

ethnoscop

3. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Sept forages (1A à 1G) et deux tranchées exploratoires à des fins de caractérisation environnementale (1H et 1J) ont été réalisés autour du pavillon Samuel-Bronfman (plan 3). Ils sont localisés sur les différentes terrasses qui cernent le pavillon Samuel-Bronfman. Les deux premiers (1A et 1B) sont situés sur la plus haute de ces terrasses (photo 1), à l'arrière du bâtiment près du stationnement attendant au quai de chargement du pavillon Marcelle-Couture. C'est également sur cette même terrasse que se trouvent les deux tranchées exploratoires (1H et 1J). Les trois forages suivants (1C à 1E) se trouvent sur la terrasse intermédiaire près de l'endroit où le pavillon Samuel-Bronfman enjambe le chemin de la Tour (photo 2). Les deux derniers forages sont situés sur les abords de la place publique anciennement nommée Place Laurentienne (1F et 1G). Le premier de ces deux sondages se trouve sur la terrasse qui sert d'assise au pavillon Maximilien-Caron et qui surplombe la place publique (photo 3). Le second se trouve près de l'entrée du bâtiment sur un terre-plein qui n'existait pas avant la réfection de l'ancienne Place Laurentienne en 2022.



Photo 1. Vue générale de la terrasse supérieure, vers le nord-ouest (MTL23-04-05-1-NUM1-66).



Photo 2. Vue générale de la terrasse intermédiaire, vers le nord-est (MTL23-04-05-1-NUM1-30). Le forage 1C se trouve immédiatement de l'autre côté de l'arche.

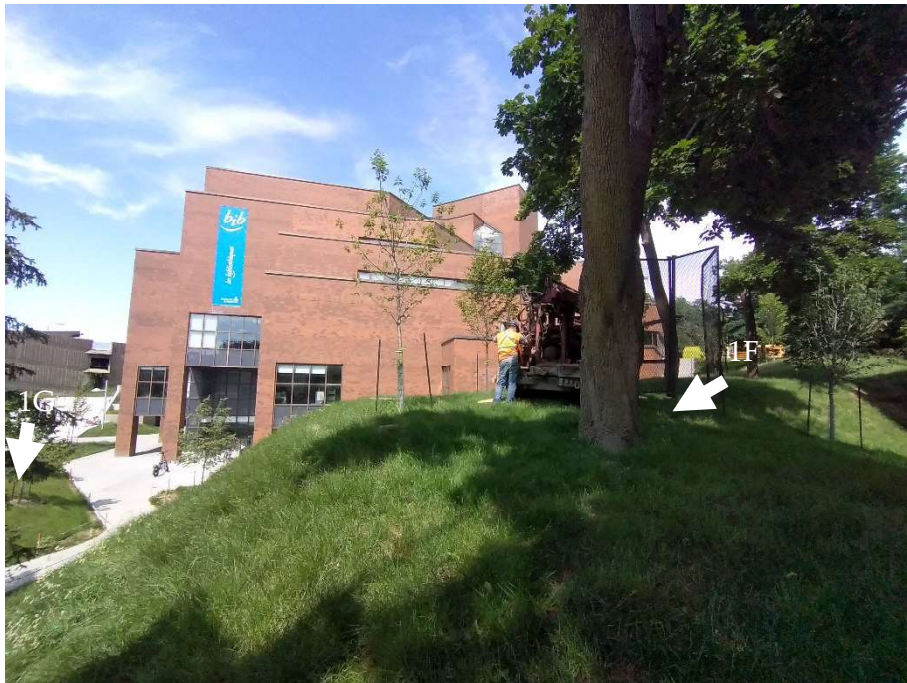


Photo 3. Vue générale des deux terrasses inférieures, vers l'est (MTL23-04-05-1-NUM1-33).

Les forages ont tous, sans exception, révélé la présence d'un ou plusieurs remblais de bonne épaisseur (jusqu'à plus de 5 m), composés soit de sols hétérogènes présentant des inclusions anthropiques modernes, soit de pierres concassées de taille 0-3/4. Dans presque tous les cas, ces remblais, associés à la construction du bâtiment à la fin des années 1980 ou de ses voisins légèrement plus anciens, reposent directement sur le roc dont la portion supérieure était friable et présentait de nombreuses faiblesses verticales. Les forages se sont poursuivis jusqu'à l'atteinte d'une portion suffisamment saine du roc, basée sur un seuil préétabli. Les photos 4 et 5 illustrent le contenu du forage 1E situé sur la terrasse intermédiaire.



Photo 4. Ensemble des cuillères prélevées dans le forage 1E (MTL23-04-05-1-NUM1-28). Les cuillères sont présentées du haut vers le bas selon l'ordre d'extraction.



Photo 5. Résultat de l'échantillonnage du roc dans le forage 1E (MTL23-04-05-1-NUM1-29). Trois courses ont été nécessaires afin d'atteindre un roc suffisamment sain pour répondre au seuil nécessaire.

Le forage 1G (photo 6) est le seul qui présente une séquence stratigraphique légèrement différente avec la présence, dans la cuillère fendue de 8 à 10 pieds, soit à partir de 2,4 m environ, d'un niveau de sol présentant toutes les caractéristiques du sol naturel stérile. Il se présente sous la forme d'un sable très fin légèrement limoneux de couleur gris-brun dans lequel se retrouvent parfois de minces couches de sable beige légèrement oxydé. Ce niveau de sol est très homogène et ne comporte que des inclusions d'origine naturelles. Il se poursuit jusqu'à une profondeur de 4,10 m soit jusqu'à la surface du roc, dont la portion supérieure est aussi friable que celle observée dans les autres forages.



Photo 6. Cuillère 8-10 prélevée dans le forage 1G dans laquelle se retrouve un niveau de sol associé au sol naturel archéologiquement stérile (MTL23-04-05-1-NUM1-63).

Les tranchées d'exploration environnementales réalisées à l'arrière du bâtiment ont toutes les deux révélé la présence d'un épais remblai de pierres concassées qui se poursuivait jusqu'à 2,6 m (1H) et 3 m (1J), soit la portée maximale de la pelle mécanique utilisée pour les travaux (photo 7 et figure 6). La plus à l'ouest de ces deux excavations a permis de localiser un drain français à une profondeur d'environ 2 m sous la surface du sol à cet endroit. Il est raisonnable de supposer que ce drain se trouve également à l'emplacement de la tranchée 1J, mais qu'il n'a pas été atteint compte tenu du dénivelé du terrain à cet endroit et de la différence d'altitude, de près de deux mètres, entre la surface de ces deux sondages.

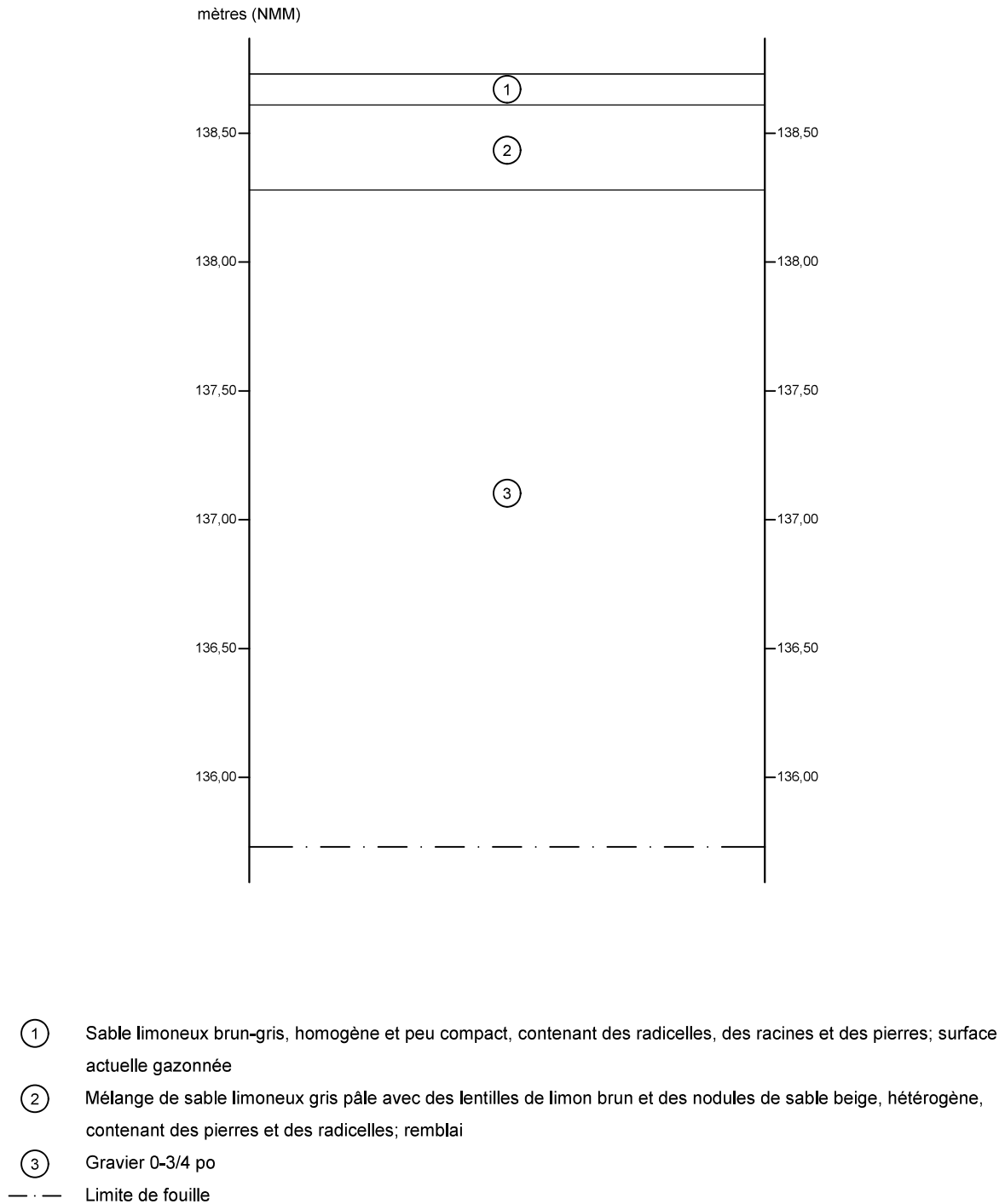


Photo 7. Paroi est de la sous-opération 1J à la fin de l'excavation, vue vers l'est (MTL23-04-05-1-NUM1-107).

La réalisation de ces sept forages et deux tranchées exploratoires a permis de déterminer qu'il ne reste aucun sol d'intérêt archéologique autour du pavillon Samuel-Bronfman. Ils ont été entièrement perturbés lors de la construction du bâtiment à la fin des années 1980. Il semble même que le dénivelé de plusieurs étages qui existe actuellement autour du pavillon Samuel-Bronfman est au moins partiellement artificiel et que la pente naturelle du terrain devait y être légèrement plus douce, au moins pour la portion de l'aire d'intervention située au nord-ouest du chemin de la tour. Le talus devait se trouver initialement tout juste au sud-est de cette même route, ce qui expliquerait l'existence, entre la fin des années 1940 à la fin des années 1960, du prolongement de la rue McKenna au sud de sa limite actuelle. Le réseau pédestre visible sur la photographie aérienne de 1977 donne également un aperçu du terrain après l'aménagement initial de cette portion du campus. Le passage qui traverse sous le chemin de la tour, qui est encore présent aujourd'hui en bordure du forage 1C, y est d'ailleurs bien visible.

PAVILLON SAMUEL-BRONFMAN
MTL23-04-05
SOUS-OPÉRATION 1J, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

UDM2303
ethnoscop

FIGURE 6

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, l'Université de Montréal a procédé à la réalisation de forages géotechniques et de tranchées exploratoires à des fins de caractérisation environnementale en prévision de l'aménagement de deux bassins de rétention souterrains sur son campus, dont l'un devrait être aménagé autour du pavillon Samuel-Bronfman. Compte tenu de l'existence d'un potentiel archéologique élevé autour du mont Royal, en particulier pour la période préhistorique, la firme archéologique Ethnoscop a été mandatée pour la supervision de ces travaux.

Les travaux réalisés autour du pavillon Samuel-Bronfman ont révélé qu'ils ne restent aucun sol d'intérêt archéologique autour de celui-ci. Les aménagements qui s'y sont succédé depuis les années 1940 ont, en effet, modifié de façon importante l'apparence du talus à cet endroit. Ces aménagements comprennent notamment la construction d'une route en prolongement de l'avenue McKenna, celle du réseau pédestre associé avec l'ancienne Place Laurentienne et surtout celle du pavillon à la fin des années 1980. Compte tenu de l'absence de sol d'intérêt archéologique encore en place, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée autour du pavillon Samuel-Bronfman.

MÉDIAGRAPHIE

Bibliographie

ARKÉOS

2016 *Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal, 2016. Inventaire et supervision archéologiques.*

ETHNOSCOPI

2015 *Inventaire archéologique. Abords de la maison Lacombe, Parc du Mont-Royal. MTL13-04-01.*

2016 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Clémentine-De La Rousselière (MTL14-19-01), boulevard Édouard Montpetit (MTL14-04-01) et rue Saint-Gabriel (MTL14-25-11). Préliminaire. Ville de Montréal.*

MASSICOTTE, E. Z.

1939 « Notre-Dame-des-Neiges ». *Les Cahiers des Dix*, n° 4, p. 141-66.

POITRAS, Claire et Joanne BURGESS

2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.* Commission des biens culturels du Québec.

RICHARD, Pierre J. H.

2018 *Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps.* Version longue d'un manuscrit paru dans *Lumières sous la ville*, un livre sur l'archéologie de Montréal. Version du 19 mai 2018.

Plans

BELMONT, François VACHON DE

- 1702 *Description générale de l'isle de Montreal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on a pu observer.*
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244788>

DE GRANDPRÉ

- 1898 *Topographical map of the Mount-Royal.*
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244354>

GOAD

- 1912 *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots.*
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244204>

HOPKINS

- 1879 *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands.*
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244120>.

Annexes

Annexe 1. Fiches d'enregistrement des forages géotechniques

Annexe 2. Catalogues des photographies

Annexe 1

Fiches d'enregistrement des forages géotechniques

FICHE FORAGE

2969

CODE BORDEN OU TEMPORAIRE

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05 _____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Nadine Chénier
Opération - sous-opération : 1B

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-01-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Samuel-Bronfman	NUM2-7 à 10	2023-07-10

LÉGENDE

C-F numéro de cuillère fendue

C-STR numéro de couche stratigraphique

C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées



Non récupéré

Perdu



Fin d'une cuillère fendue

Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,04	140,16	1		0-2	Tourbe – surface actuel gazonnée
0,11		2		0-2	Sable moyen faiblement limoneux, homogène et moyennement compact. Inclusions : cailloux subanguleux (moins de 2cm – 1%), racelles – lit de pose du gazon
0,32		3		0-2	Sable hétérogène limoneux et graveleux, gris foncé, très compact. Inclusions : fragments calcaire anguleux (moins de 4cm - 50%) – Remblai de drainage
0,14				0-2	Vide
0,19		3		2-	Sable hétérogène limoneux et graveleux, gris foncé, très compact. Inclusions : fragments calcaire anguleux (moins de 4cm - 50%) – Remblai de drainage
0,13		4		2-	Béton en décomposition (sable fin jaune et cailloux subangulaire (moins de 2cm) – construction du pavillon?
0,24				2-	Vide
					Refus à 3,10' 1,17m = surface du roc, début du carottage 3m = fin du forage (10')

FICHE FORAGE

2970

CODE BORDEN OU TEMPORAIRE

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05 _____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Nadine Chénier
Opération - sous-opération : 1A

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-02-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Samuel-Bronfman	NUM2-1 à 6	2023-07-10

LÉGENDE

C-F numéro de cuillère fendue

C-STR numéro de couche stratigraphique

C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées



Non récupéré

Perdu



Fin d'une cuillère fendue

Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,06	138,93	1		0-2	Asphalte (couche bitumineuse) et criblure de pierre – surface actuelle
0,35		2		0-2	Sable grossier, moyennement limoneux, gris foncé, homogène et compact Inclusions : fragments de calcaire anguleux (0,3/4 (50%) – lit de pose de l'asphalte
0,20				2-4	Vide
0,31		3		2-4	Sable limoneux et graveleux gris foncé noirâtre, tacheté orangé (oxydation), hétérogène et meuble. Inclusions cailloux subarrondis et subanguleux (moins de 6cm – 30%), fragment de géotextile gris – remblais contenant du sable naturel rapporté non local
0,30				2-4	Vide
0,31		3		4-6	Idem à 3 de CF-2, mais avec fragments de béton en décomposition (sable jaunâtre et pierres calcaires anguleuses) et fragment de roc de moins de 3cm – remblai de construction du pavillon
0,30				4-6	Vide
		4		6-	Refus presque immédiat (à 6'2'') 1,88 m : surface du roc friable (6'2'') 3,05 m : Roc sain (10') 3,66 m : Fin du forage (12')

FICHE FORAGE

2971

CODE BORDEN OU TEMPORAIRE

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05 _____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Geneviève Lévesque
Opération - sous-opération : 1C

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-03-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Pavillon Samuel-Bronfman	NUM1-1 à 11	2023-07-11

LÉGENDE

C-F numéro de cuillère fendue

C-STR numéro de couche stratigraphique

C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées



Non récupéré

Perdu



Fin d'une cuillère fendue

Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,08	130,42	1		0-2	Sable limoneux brun foncé homogène et peu compact avec beaucoup de radicelles - tourbe
0,10		2		0-2	Sable brun clair moyennement compact avec quelques pierres (environ 2cm) - remblai
0,21		3		0-2	Sable argileux brun gris, avec brique rouge quelques pierres. Présence de charbon de bois à la base - remblai
0,22				0-2	Vide
0,08		3		2-4	Sable argileux brun-gris moyennement compact avec particule d'argile, pierres (max. 5cm), morceaux de brique - remblai
0,23		4		2-4	Pierres concassées 0-3/4 compact avec brique rougeâtre et nodule de sable - remblai
0,25				2-4	Vide
0,44		4		4-6	Pierres concassées 0-3/4 compact
0,13				4-6	Vide
0,43		4		6-8	Pierres concassées 0-3/4 compact
0,22				6-8	Vide
0,34		4		8-10	Pierres concassées 0-3/4 compact
0,26				8-10	Vide
0,41		4		10-12	Pierres concassées 0-3/4 compact
0,21				10-12	Vide
0,34		4		12-14	Pierres concassées 0-3/4 compact. Rares fragments de briques
0,26				12-14	Vide
0,28		4		14-16	Pierres concassées 0-3/4 compact. Rares nodules de béton et de brique
0,35				14-16	Vide
0,08		4		16-	Pierres concassées 0-3/4
0,43				16-	Vide
					Refus à 17'. 5,36m roc fragmenté Début carottage 5,44m roc (gabbro)

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05_____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Geneviève Lévesque
Opération - sous-opération :1D

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-04-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Pavillon Samuel-Bronfman	NUM1-12 à 21	2023-07-11

LÉGENDE

- C-F numéro de cuillère fendue
- C-STR numéro de couche stratigraphique
- C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées

	Non récupéré
	Perdu

	Fin d'une cuillère fendue
	Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,08	129,76				Asphalte - chaussée
0,41		1		0-2	Pierres concassées compact avec sable grossier - remblai
0,20				0-2	Vide
0,10		1		2-4	Pierres concassées compact
0,32		2		2-4	Roches d'environ 3cm dans un sable limoneux brun beige homogène et compact
0,19				2-4	Vide
0,27		2		4-6	Pierres concassées
0,43				4-6	Vide
					1,83m (6') Refut de tarrière 1,83m début roc friable 2,13m début roc en place Aucun sol en place

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05 _____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Geneviève Lévesque
Opération - sous-opération : 1E

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-05-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Pavillon Samuel-Bronfman	NUM1-22 à 31	2023-07-12

LÉGENDE

C-F numéro de cuillère fendue

C-STR numéro de couche stratigraphique

C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées



Non récupéré

Perdu



Fin d'une cuillère fendue

Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,14	129,76	1		0-2	Sable limoneux homogène peu compact brun-gris caillouteux avec beaucoup de racelles - Tourbe
0,20		2		0-2	Mélange hétérogène peu compact brun et gris pâle surtout composé d'un sable grossier légèrement limoneux très caillouteux avec des fragments de béton - Remblai
0,00				0-2	Géotextile
0,11		3		0-2	Limon sablonneux brun-gris homogène compact avec nodules de sable induré et pierres (0-3cm), fragments de briques et racelles - Remblai
0,16				0-2	Vide
0,17		3		2-4	Remblai
0,15		4		2-4	Mélange hétérogène de sable limoneux brun gris avec fragment de béton (jusqu'à 10cm), particule de briques et pierres (5cm) - Remblai
0,30				2-4	Vide
0,10		5		4-6	Poussière de béton avec quelques fragments de pierres (de moins de 2cm) - remblai
0,11		6		4-6	Limon argileux brun-beige avec nodule d'argile beige moyennement compact et homogène - remblai
0,06		7		4-6	Fragment d'asphalte
0,13		8		4-6	Sable grossier légèrement limoneux hétérogène et moyennement compact avec nodule et poussière de béton et pierres (jusqu'à 3cm)
0,20				4-6	Vide
				6-	Vide Refus à 6' 1" Aucun sol en place 2,13m début du roc en place

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05 _____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Geneviève Lévesque
Opération - sous-opération : 1G

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-06-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Pavillon Samuel-Bronfman	NUM1-46 à 65 et NUM1-69 à 74	2023-07-13

LÉGENDE

C-F numéro de cuillère fendue

C-STR numéro de couche stratigraphique

C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées



Non récupéré

Perdu



Fin d'une cuillère fendue

Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,05	121,70	1		0-2	Masse compacte d'herbe - Tourbe
0,11		2		0-2	Sable limoneux brun foncé homogène peu compact – Lit de pose de tourbe
0,25		3		0-2	Mélange hétérogène de pierres concassées (3cm) dans un sable gris-brun avec des fragments de béton, d'asphalte et de brique
0,20				0-2	Vide
0,13		3		2-4	Mélange hétérogène de pierres concassées (3cm) dans un sable gris-brun avec bitume et asphalte
0,10		4		2-4	Bloc de pierre
0,37				2-4	Vide
0,20		4		4-6	Poussière de pierres gris pâle dans un sable légèrement limoneux homogène et compact - remblai
0,36		5		4-6	Mélange hétérogène de sable fin beige légèrement argileux avec des fragments de pierres (moins de 1cm) et minuscules fragments de brique - remblai
0,06				4-6	Vide
0,24		6		6-8	Pierres fracturées et poussière de pierres gris-pâle (roc friable) dans un limon sableux
0,37				6-8	Vide
0,51		7		8-10	Sable très fin légèrement limoneux gris-brun avec litage de sable beige légèrement oxydé homogène moyennement compact avec gravier sub-arrondie (jusqu'à 3cm) - SNAS
0,10				8-10	Vide
0,53		7		10-12	Changement de méthode : injection d'eau SNAS
0,10				10-12	Vide
0,21		7		12-	SNAS
0,40				12-	Vide
					4,04m refus 4,20m roc fracturé

NOM DU PROJET : _ MTL23-04-05_____

Firme Ethnoscop inc.
Archéologue : Geneviève Lévesque
Opération - sous-opération : 1F

Firme en environnement Engobe
Technicien de terrain : Madjid ?
Forage numéro : TF-07-23

LOCALISATION	PHOTOS	DATE
Pavillon Samuel-Bronfman	NUM1-32 à 45	2023-07-12

LÉGENDE

- C-F numéro de cuillère fendue
- C-STR numéro de couche stratigraphique
- C-RGR numéro de couches stratigraphiques regroupées

	Non récupéré
	Perdu

	Fin d'une cuillère fendue
	Arrivée d'eau

épais.	élev.	C-STR	profil	C-F	description / interprétation
0,27	125,54	1		0-2	Sable limoneux brun foncé homogène peu compact avec pierres sub-arrondies (jusqu'à 6cm) et beaucoup de racielles
0,34				0-2	Vide
0,25		2		2-4	Mélange hétérogène et compact surtout composé de sable limoneux avec des cailloux (2cm), des morceaux de briques (3cm) - rembli
0,36				2-4	Vide
0,25		3		4-6	Mélange hétérogène composé de poussière de béton gris-pâle et de sable limoneux brun avec pierres sub-anguleuses (3cm) - remblai
0,37				4-6	Vide
0,11		3		6-	Sable et gravier (pierres anguleuses de 3cm), racielles et particules de briques - remblai
0,50				6-	Vide 6' 11" refut 2,18 m (7' 2") début roc effrité 2,79 m (9' 2") début roc Aucun sol en place

Annexe 2

Catalogues des photographies

Date	Cliché	CD	Identification		Description	Orientation
2023-07-11	1	20230711_080632	TF-03-23	1C	Localisation	SE
2023-07-11	2	20230711_080718	TF-03-23	1C	Identification	SE
2023-07-11	3	20230711_085146	TF-03-23	1C	Cuillères 0-2, 2-4 et 4-6	
2023-07-11	4	20230711_093946	TF-03-23	1C	Localisation	NW
2023-07-11	5	20230711_095547	TF-03-23	1C	Travaux en cours	NW
2023-07-11	6	20230711_101620	TF-03-23	1C	Travaux en cours	SE
2023-07-11	7	20230711_101637	TF-03-23	1C	Localisation	SW
2023-07-11	8	20230711_115809	TF-03-23	1C	Roc	
2023-07-11	9	20230711_124855	TF-03-23	1C	Roc	
2023-07-11	10	20230711_132410	TF-03-23	1C	Fin des travaux	NW
2023-07-11	11	20230711_132432	TF-03-23	1C	Fin des travaux	SE
2023-07-11	12	20230711_132538	TF-04-23	1D	Localisation	E
2023-07-11	13	20230711_132555	TF-04-23	1D	Identification	NW
2023-07-11	14	20230711_133446	TF-04-23	1D	Identification	SE
2023-07-11	15	20230711_133605	TF-04-23	1D	Localisation	NW
2023-07-11	16	20230711_134006	TF-04-23	1D	Travaux en cours	NE
2023-07-11	17	20230711_134144	TF-04-23	1D	Localisation	NE
2023-07-11	18	20230711_140932	TF-04-23	1D	Cuillères 0-2, 2-4 et 4-6	
2023-07-12	19	20230712_074716	TF-04-23	1D	Travaux en cours	SE
2023-07-12	20	20230712_091919	TF-04-23	1D	Fin des travaux	SE
2023-07-12	21	20230712_092002	TF-04-23	1D	Fin des travaux	NW
2023-07-12	22	20230712_092039	TF-05-23	1E	Localisation	W
2023-07-12	23	20230712_092556	TF-05-23	1E	Affleurement rocheux au nord du forage	W
2023-07-12	24	20230712_093819	TF-05-23	1E	Localisation	SW
2023-07-12	25	20230712_100933	TF-05-23	1E	Travaux en cours	NE
2023-07-12	26	20230712_100951	TF-05-23	1E	Travaux en cours	NE
2023-07-12	27	20230712_101933	TF-05-23	1E	À supprimer	
2023-07-12	28	20230712_104028	TF-05-23	1E	Cuillères 0-2, 2-4 et 4-6	
2023-07-12	29	20230712_125430	TF-05-23	1E	Roc	
2023-07-12	30	20230712_144700	TF-05-23	1E	Fin des travaux	NE
2023-07-12	31	20230712_145622	TF-05-23	1E	logistique déplacement vers TF-07-23	SW
2023-07-12	32	20230712_150025	TF-07-23	1F	Localisation	W
2023-07-12	33	20230712_150651	TF-07-23	1F	Installation	E
2023-07-12	34	20230712_150655	TF-07-23	1F	Installation	E
2023-07-12	35	20230712_150915	TF-07-23	1F	Installation	E
2023-07-12	36	20230712_151011	TF-07-23	1F	Installation	N
2023-07-12	37	20230712_151053	TF-07-23	1F	Installation	NW
2023-07-12	38	20230712_151937	TF-07-23	1F	Installation	E
2023-07-12	39	20230712_160115	TF-07-23	1F	Cuillères 0-2, 2-4 et 4-6	
2023-07-12	40	20230712_162818	TF-07-23	1F	Cuillère 6-	
2023-07-13	41	20230713_080359	TF-07-23	1F	Travaux en cours	SW

Date	Cliché	CD	Identification		Description	Orientation
2023-07-13	42	20230713 085249	TF-07-23	1F	Roc	
2023-07-13	43	20230713 101426	TF-07-23	1F	Travaux en cours	E
2023-07-13	44	20230713 105207	TF-07-23	1F	Fin des travaux	N
2023-07-13	45	20230713 105406	TF-07-23	1F	Fin des travaux	N
2023-07-13	46	20230713 105527	TF-06-23	1G	Identification	E
2023-07-13	47	20230713 110039	TF-06-23	1G	Localisation	W
2023-07-13	48	20230713 110143	TF-06-23	1G	Localisation	NE
2023-07-13	49	20230713 110148	TF-06-23	1G	Localisation	NE
2023-07-13	50	20230713 131643	TF-06-23	1G	Logistique	S
2023-07-13	51	20230713 132016	TF-06-23	1G	Localisation	NE
2023-07-13	52	20230713 134924	TF-06-23	1G	Logistique	E
2023-07-13	53	20230713 135631	TF-06-23	1G	Logistique	S
2023-07-13	54	20230713 140200	TF-06-23	1G	Logistique	E
2023-07-13	55	20230713 140217	TF-06-23	1G	Logistique	E
2023-07-13	56	20230713 140257	TF-06-23	1G	Travaux en cours	NE
2023-07-13	57	20230713 140306	TF-06-23	1G	Travaux en cours	NE
2023-07-13	58	20230713 140316	TF-06-23	1G	Travaux en cours	NE
2023-07-13	59	20230713 140446	TF-06-23	1G	Travaux en cours	SW
2023-07-13	60	20230713 141942	TF-06-23	1G	Cuillères 0-2, 2-4 et 4-6	
2023-07-13	61	20230713 143325	TF-06-23	1G	Cuillère 6-8	
2023-07-13	62	20230713 145055	TF-06-23	1G	Travaux en cours	E
2023-07-13	63	20230713 145447	TF-06-23	1G	Cuillère 8-10	
2023-07-13	64	20230713 152643	TF-06-23	1G	Cuillère 10-12	
2023-07-13	65	20230713 154148	TF-06-23	1G	Cuillère 12-	
2023-07-14	66	20230714 075259			Générale	NW
2023-07-14	67	20230714 075349	PU-02-23	1J	Localisation	W
2023-07-14	68	20230714 075529	PU-01-23	1H	Localisation	E
2023-07-14	69	20230714 075918	TF-06-23	1G	Localisation	SW
2023-07-14	70	20230714 080000	TF-06-23	1G	Localisation	SW
2023-07-14	71	20230714 080034	TF-06-23	1G	Localisation	SW
2023-07-14	72	20230714 082014	TF-06-23	1G	Roc	
2023-07-14	73	20230714 095735	TF-06-23	1G	Fin des travaux	E
2023-07-14	74	20230714 095757	TF-06-23	1G	Fin des travaux	E
2023-07-14	75	20230714 102603	PU-01-23	1H	Identification	N
2023-07-14	76	20230714 102612	PU-01-23	1H	Localisation	E
2023-07-14	77	20230714 102617	PU-01-23	1H	Localisation	E
2023-07-14	78	20230714 103247	PU-01-23	1H	Localisation	W
2023-07-14	79	20230714 103944	PU-01-23	1H	Localisation	NW
2023-07-14	80	20230714 104140	PU-01-23	1H	Travaux en cours	W
2023-07-14	81	20230714 104255	PU-01-23	1H	Travaux en cours	W
2023-07-14	82	20230714 104256	PU-01-23	1H	Travaux en cours	W
2023-07-14	83	20230714 112853	PU-01-23	1H	Travaux en cours	W
2023-07-14	84	20230714 112855	PU-01-23	1H	Travaux en cours	W
2023-07-14	85	20230714 114534	PU-01-23	1H	Paroi	E

Date	Cliché	CD	Identification		Description	Orientation
2023-07-14	86	20230714 114540	PU-01-23	1H	Paroi	E
2023-07-14	87	20230714 114543	PU-01-23	1H	À supprimer	
2023-07-14	88	20230714 114739	PU-01-23	1H		W
2023-07-14	89	20230714 122727	PU-01-23	1H	Paroi	W
2023-07-14	90	20230714 122808	PU-01-23	1H	Paroi	E
2023-07-14	91	20230714 122912	PU-01-23	1H	Paroi	W
2023-07-14	92	20230714 122930	PU-01-23	1H	Paroi	W
2023-07-14	93	20230714 125326	PU-01-23	1H	Paroi	W
2023-07-14	94	20230714 125342	PU-01-23	1H	Paroi	W
2023-07-14	95	20230714 125345	PU-01-23	1H	Paroi	W
2023-07-14	96	20230714 125354	PU-01-23	1H	Paroi	S
2023-07-14	97	20230714 140004	PU-01-23	1H	Fin des travaux	W
2023-07-14	98	20230714 140504	PU-02-23	1J	Localisation	W
2023-07-14	99	20230714 143908	PU-02-23	1J	Paroi	W
2023-07-14	100	20230714 145616	PU-02-23	1J	Paroi	W
2023-07-14	101	20230714 145619	PU-02-23	1J	à supprimer	W
2023-07-14	102	20230714 145621	PU-02-23	1J	à supprimer	W
2023-07-14	103	20230714 145623	PU-02-23	1J	à supprimer	W
2023-07-14	104	20230714 152753	PU-02-23	1J	Paroi	W
2023-07-14	105	20230714 152800	PU-02-23	1J	Paroi	W
2023-07-14	106	20230714 152835	PU-02-23	1J	Paroi	E
2023-07-14	107	20230714 152844	PU-02-23	1J	Paroi	E
2023-07-14	108	20230714 152851	PU-02-23	1J	Paroi	S

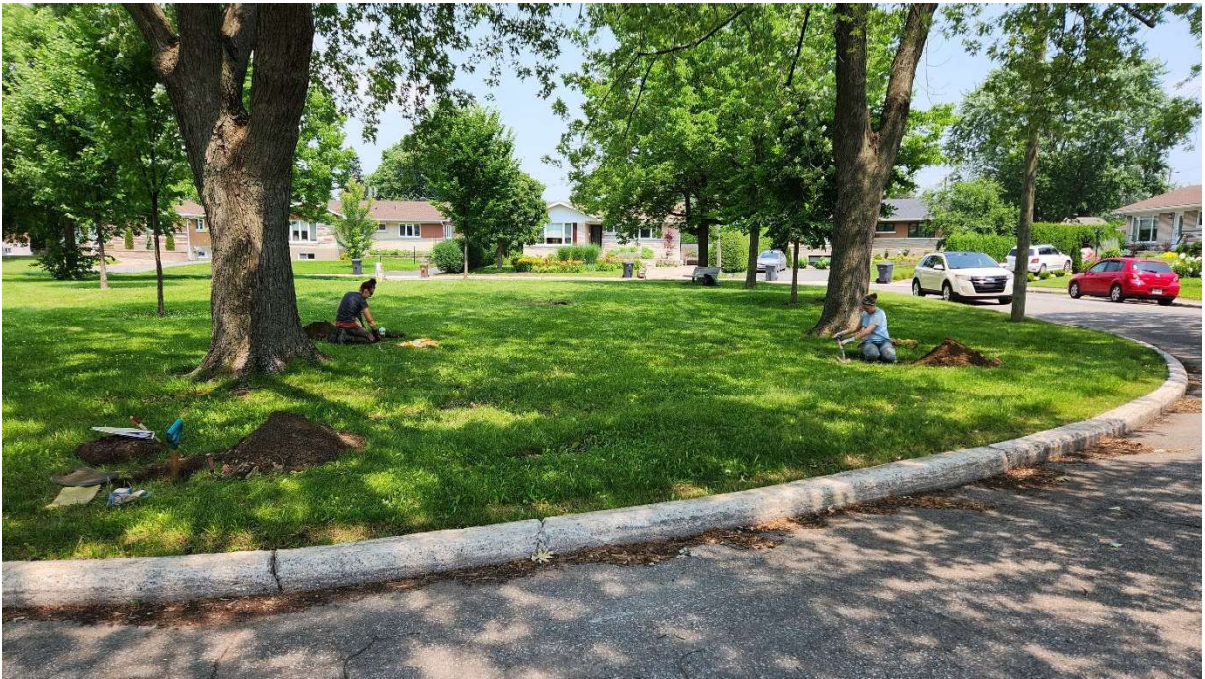
Projet : MTL23-04-05-1 Samuel-Bronfman
Film n° : NUM2

Archéologue : Nadine Chénier

Date	Cliché	N° de photo	Identification	Description	Orientation
2023-07-10	1	P7100001	F2	Vue générale	N
2023-07-10	2	P7100002	F2	Vue générale	N
2023-07-10	3	P7100003	F2	Vue rapprochée	NNE
2023-07-10	4	P7100004	F2	CF-1	
2023-07-10	5	P7100005	F2	Forage à la tarière dans le roc	NNE
2023-07-10	6	P7100006	F2	Roc	
2023-07-10	7	P7100007	F2	Vue générale	NNO
2023-07-10	8	P7100008	F2	Vue rapprochée	N
2023-07-10	9	P7100009	F2	CF-1 et CF-2	
2023-07-10	10	P7100010	F2	Ambiance. Forage sous la pluie	SE



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE



INVENTAIRE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES

ethnoscop

Avril 2024

PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE

Inventaire et supervision archéologiques

Avril 2024



RÉSUMÉ

Un inventaire et une supervision archéologiques ont été réalisés à l'été 2023 par la firme Ethnoscop, dans le cadre de travaux de revitalisation réalisés par la Ville de Boucherville dans l'espace vert Claude-Jodouin situé à l'est du Vieux-Boucherville. Cette intervention visait à vérifier l'existence de ressources archéologiques potentielles : en particulier la présence d'un ancien moulin et la tombe du cinquième seigneur de Boucherville avant que ce dernier ne soit exhumé. La présence de traces d'occupation autochtone était également une possibilité, compte tenu de la proximité de la rivière aux Pins. Les interventions archéologiques n'ont pas mené à la découverte de témoin d'une présence autochtone. Quelques rares artefacts eurocanadiens isolés ont été trouvés, attestant de l'usage agricole de cet espace du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle. Il a été permis d'enregistrer l'horizon organique du sol naturel qui y était encore en place sur presque toute la superficie du rond-point.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	XI
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES PARTICIPANTS	XIII
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Méthodes de travail	1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES	3
2.1 Contexte environnemental	3
2.2 Contexte autochtone	4
2.3 Contexte eurocanadien	5
2.4 Études antérieures	17
3. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	19
3.1 Inventaire archéologique	19
3.2 Supervision archéologique	26
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	29
MÉDIAGRAPHIE	31
ANNEXES	
Annexe 1. Catalogue des photographies	
Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Carte situant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant	6
Figure 2.	Extrait d'un plan de 1761 par Murray	6
Figure 3.	Extrait d'un plan de 1817 par l'arpenteur Pierre Weillbrenner.	7
Figure 4.	Extrait d'un plan de la ville de Boucherville en 1963 montrant le lot 31 et la subdivision de certains autres lots.	7
Figure 5.	Bosquet d'arbres et monument à Boucherville, vers 1920, Fonds Famille Taché - Archives nationales à Québec, 03Q, P407, S1, D1, P01-P02	8
Figure 6.	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1B	23

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Paroi est du sondage 1B, vue vers l'est (VDB2324-NUM1-004)	24
Photo 2.	Fond et parois sud et est du sondage 1Q, vue vers le sud (VDB2324-NUM1-022)	24
Photo 3.	Paroi est du sondage 1U, vue vers l'est (VDB2324-NUM1-028)	25
Photo 4.	Paroi ouest du sondage 1T, vue vers l'ouest (VDB2324-NUM1-025)	25
Photo 5.	Fond et paroi nord du sondage 1K, vue vers le nord (VDB2324-NUM1-016).....	26
Photo 6.	Paroi sud de la sous-opération 2C, vue vers le sud-est (VDB2324-NUM2-005)	27
Photo 7.	Perturbation profonde située à l'emplacement de la sous-opération 2E, vue vers l'est (VDB2324-NUM2-016)	28
Photo 8.	Perturbation en profondeur située dans la portion de la sous-opération 2H située entre les sous-opérations 2C et 2D, vue vers le nord-ouest (VDB2324-NUM2-008)	28



LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation générale de l'aire d'intervention	1
Plan 2.	Superposition du plan de 1817 à la trame actuelle	9
Plan 3.	Superposition du cadastre abrégé de 1868 à la trame actuelle	10
Plan 4.	Superposition de la carte topographique de 1918 à la trame actuelle	11
Plan 5.	Superposition de la carte topographique de 1928 à la trame actuelle	12
Plan 6.	Superposition d'une photographie aérienne de 1930 à la trame actuelle.....	13
Plan 7.	Superposition de la carte topographique de 1936 à la trame actuelle	14
Plan 8.	Superposition d'une photographie aérienne de 1954 à la trame actuelle.....	15
Plan 9.	Superposition d'une photographie aérienne de 1964 à la trame actuelle.....	16
Plan 10.	Plan des sous-opérations	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Localisation géographique de l'aire d'étude selon le Cadre écologique de référence du Québec (CERQ).....	3
------------	--	---

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Boucherville

Stéphanie Poisson	Chef de service – Service des arts et de la culture, Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire
Catherine Lavallée	Régisseur – Service des arts et de la culture, Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire
Andrée-Anne Monbourquette	Technologue en génie municipal, Direction du génie

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur
François Véronneau	Révision du rapport de recherche
Mathieu Sévigny	Archéologue responsable du terrain et corédaction
Geneviève Lévesque	Rédaction du rapport
Karine Fournier	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de terrain
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Karine Fournier	Archéologue de laboratoire
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Édition
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En 2023, la Ville de Boucherville a réalisé des travaux d'aménagement dans le cadre de la revitalisation de l'espace vert Claude-Jodouin situé à l'est du Vieux-Boucherville (plan 1). Compte tenu de la présence possible, dans le secteur, de vestiges associés à un ancien moulin représenté sur un plan du début du XIX^e siècle et de la tombe du cinquième seigneur avant que celui-ci ne soit exhumé, la firme Ethnoscop a été mandatée afin de réaliser un inventaire archéologique suivi d'une supervision archéologique des excavations associées au projet. Ces ressources archéologiques potentielles auraient pu être menacées par les travaux d'aménagement. Ces interventions devaient également permettre d'enregistrer, le cas échéant, de nouvelles découvertes. Ces interventions archéologiques ont été effectuées sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-19, octroyé par le ministère de la Culture et des Communications. Elles ont nécessité la présence d'un archéologue chargé de projet qui était accompagné, lors de la phase d'inventaire, de deux archéologues de terrain. L'inventaire a été réalisé les 17 et 18 juillet 2023 alors que la supervision a été réalisée les 11 et 22 août.

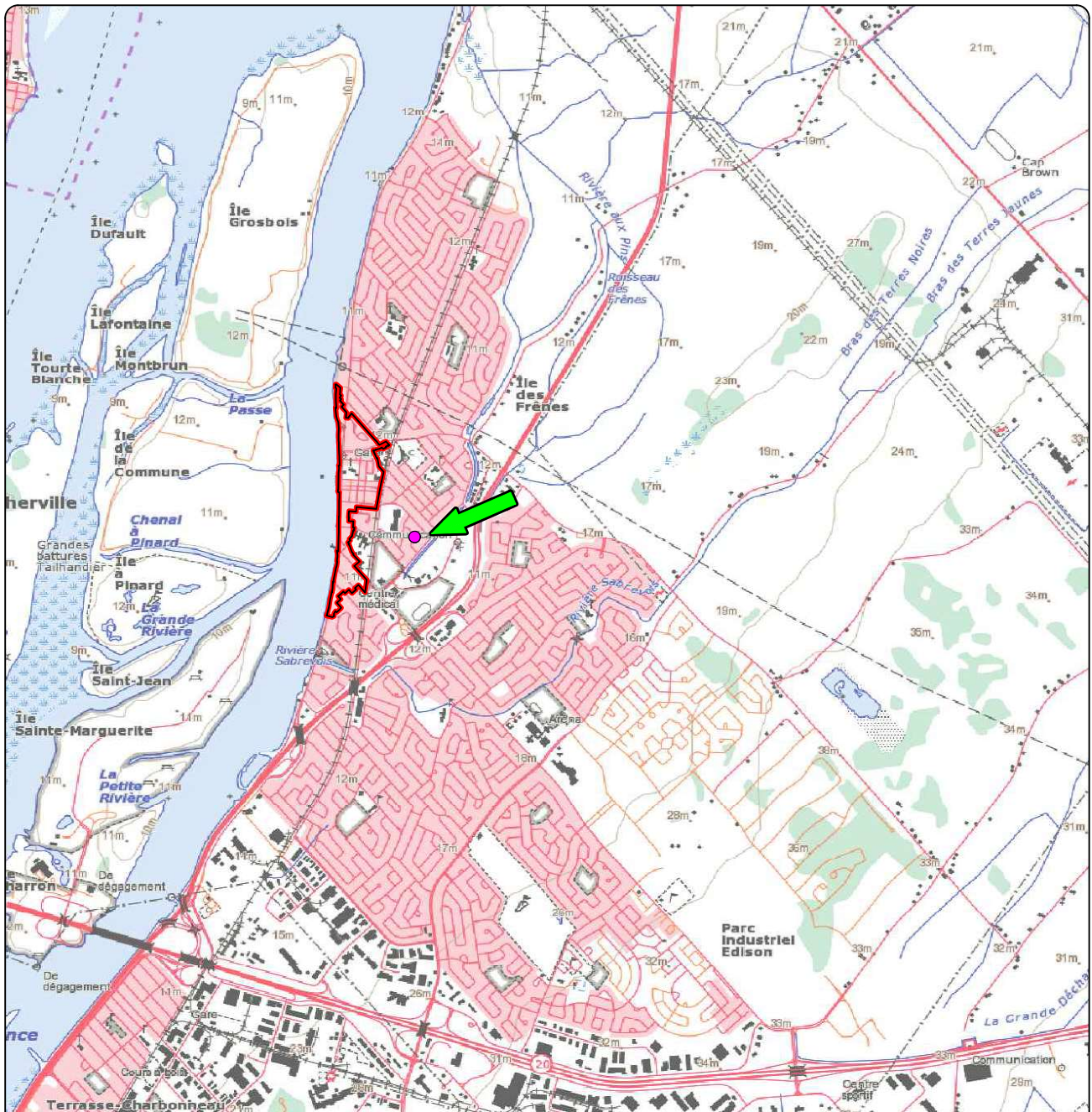
1.2 Méthodes de travail

Afin de couvrir entièrement l'espace vert de la rue Claude-Jodouin, un total de 21 sondages ont été réalisés lors de l'inventaire archéologique. Ces sondages manuels de 0,25 m² étaient espacés d'environ 10 m ou légèrement moins. Les déblais provenant de chaque sondage ont été vérifiés minutieusement à la pelle et à la truelle afin d'identifier toutes traces d'occupations anciennes. La séquence stratigraphique de ces sondages a été systématiquement enregistrée et leurs emplacements ont tous été géolocalisés.

La supervision archéologique des travaux d'excavation a été mise de l'avant dans la foulée de l'inventaire au terrain. Son objectif principal proposait de bénéficier des excavations mécaniques plus extensives afin de vérifier la présence de composantes archéologiques et, le cas échéant, de procéder à leur enregistrement. La réalisation de sondages manuels supplémentaires était également possible, pour permettre de mieux caractériser un sol ou un vestige. Dans le cadre d'une découverte majeure, l'archéologue pouvait suspendre temporairement les travaux d'excavation ou les orienter vers un autre secteur, le temps

d'effectuer les enregistrements appropriés ou qu'une décision soit prise sur la stratégie à adopter. Dans le cas présent les travaux d'excavations concernaient principalement l'installation de socle en béton destiné à accueillir de nouveaux lampadaires, ainsi que les conduites d'alimentation servant à les raccorder.

Les données, consignées dans un carnet, ont été enregistrées en utilisant le système alphanumérique de Tikal en suivant l'ordre de réalisation des tranchées. Ce système, communément utilisé en archéologie au Québec, comprend un numéro d'opération distinct pour chacune des interventions, auquel s'ajoute une lettre servant à désigner et localiser chacune des sous-opérations réalisées pendant l'intervention en question. Un numéro de lot sert finalement à désigner les différents éléments archéologiques mis au jour (couches de sol ou aménagements). Dans le cas présent, les sous-opérations 1A à 1W ont été attribuées à chacun des sondages manuels réalisés lors de l'inventaire, alors que les sous-opérations 2A à 2H désignent les tranchées d'excavations mécaniques réalisées sous supervision archéologique.



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
 LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION
 PLAN 1



Source : Carte topographique 031H11,
 © Ressources Naturelles Canada
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km
 ÉCHELLE : 1/50 000

VDB2324
 ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Contexte environnemental

L'aire d'intervention est située dans le bassin hydrographique de la rivière aux Pins, un petit affluent du fleuve Saint-Laurent qui prend sa source dans la portion centrale de la ville de Boucherville, avant de poursuivre en direction nord pour rejoindre le fleuve près de sa limite avec la ville de Varennes¹. La plupart de ses embranchements, dont celui près duquel se trouve l'aire d'intervention, se situent dans le district écologique du chenal des îles de Verchères, défini par le Cadre écologique de référence du Québec (CERQ) (tableau 1) et se trouve intégralement dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme.

Comme il a été mentionné précédemment, l'aire d'intervention se trouve à l'intérieur des limites de la ville de Boucherville, dans l'agglomération de Longueuil en Montérégie. Elle correspond à un espace vert à l'intérieur du rond-point de la rue Claude-Jodouin. La rue en question se situe au nord-ouest de la rivière aux Pins dans un quartier résidentiel aménagé au cours du XX^e siècle, lequel est délimité par le boulevard du Fort-Saint-Louis à l'ouest et par la rue de la Rivière-aux-Pins à l'est. Évoluant dans un secteur caractérisé par un relief très plat, la surface actuelle du rond-point Claude-Jodouin s'établit à une altitude avoisinant 11 m NMM.

Tableau 1. Localisation géographique de l'aire d'étude selon le Cadre écologique de référence du Québec (CERQ)

Niveau de perception			
Niveau 1	Province naturelle	B	Basses-terres du Saint-Laurent
Niveau 2	Région naturelle	B01	Plaine du haut Saint-Laurent
Niveau 3	Ensemble physiographique	B0107	Plaine de Verchères - Lanoraie - Lac Saint-Pierre
Niveau 4	District écologique	B010708	Chenal des Îles de Verchères
Données tirées de Gouvernement du Québec https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/			

¹ Rivière aux Pins

https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=49520; page consultée le 2023-12-01

2.2 Contexte autochtone

Selon l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ), les plus anciennes traces d'occupation connue dans le territoire où se trouve Boucherville remontent à l'Archaique récent, une période qui s'étend de 6000 à 3000 ans avant aujourd'hui (AA). Cette période est caractérisée par des populations nomades, axées sur l'exploitation des ressources de la chasse, de la pêche et de la cueillette et évoluant dans un environnement très semblable à l'actuel. C'est sur l'île Sainte-Thérèse (site BkFi-1), située à la hauteur de Varennes, qu'a été trouvé le plus proche marqueur chronologique associé à cette période, c'est-à-dire une pointe en quartzite appartenant possiblement au type « Poplar Island » (Chevrier 1980).

Les occupations du Sylvicole, qui témoignent des changements qui se produisent à cette époque, soit l'adoption progressive de la céramique, de l'agriculture et d'un mode de vie de plus en plus sédentaire, sont beaucoup plus nombreuses dans les environs. Dans les îles de Boucherville, cette présence remonte au moins au Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) comme le témoigne la présence, sur le site BjFi-7, de fragments de céramique décorés d'empreintes ondulantes (Arkéos 2002 ; Joyal 1999, 2000 ; Joyal et Archéobec 1996). Le Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA) sont également représentés sur plusieurs sites des îles de Boucherville. Des fragments de céramique du Sylvicole moyen tardif ont été retrouvés sur les sites BjFi-6, BjFi-7 et BjFi-15, tandis que des fragments du Sylvicole supérieur ont été identifiés non seulement sur ces deux derniers sites, mais également sur le site BjFi-14 (Arkéos 2002 ; Joyal 1999, 2000 ; Joyal et Archéobec 1996). Des occupations du Sylvicole moyen tardif et du Sylvicole supérieur ont également été enregistrées au parc de la Broquerie (BjFi-3) situé sur la rive droite du Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière Sabrevois (Ethnoscop 2017). Dans le secteur de Boucherville, les sites du Sylvicole supérieur mis au jour jusqu'à présent correspondent vraisemblablement à de petits campements de courte durée utilisés par les Iroquoiens qui occupaient la vallée du Saint-Laurent. Ils sont reconnaissables par des assemblages présentant des tessons de poterie aux motifs géométriques complexes, parfois accompagnés de pointes de projectile triangulaires, de pipes en céramique ou d'outils en os.

La présence de groupes autochtones dans la région de Boucherville est également documentée pendant la période historique. Selon Lalande (1890 : 44-45), des groupes autochtones en provenance de la Nouvelle-Angleterre empruntaient parfois la rivière Sabrevois. Après avoir remonté la rivière Richelieu, anciennement appelé Chambly, jusqu'à Sorel puis redescendu le Saint-Laurent, ils empruntaient un cours d'eau dont l'embouchure se situait entre Varennes et Boucherville (probablement la rivière aux Pins²) qui servait de

² La rivière aux Pins se divise en deux bras, l'un poursuivant son cours vers l'est pour rejoindre le ruisseau des Frênes à la hauteur de la seconde concession du territoire de Boucherville. L'autre bras de la rivière aux Pins suit son cours vers le sud et comporte des élargissements. Ce bras se trouve à longer la limite est de la première concession du territoire de Boucherville soit directement à l'arrière des lots octroyés en 1673 (Ethnoscop 2013 : 25, plan 4). L'un comme l'autre, des bras rejoignent la rivière Sabrevois dans un ancien méandre qui arrivait vis-à-vis de la boucle de l'échangeur 132 et du boulevard Montarville (Ethnoscop 2013 : 32).

décharge au *petit lac*. C'est notamment pour se prémunir contre des attaques de la part de ces groupes que sera construit l'ouvrage défensif autour du bourg initial de Boucherville. Ces mêmes groupes auraient également pu emprunter un petit ruisseau suivant le tracé de la rue de Montbrun, laquelle était nommée anciennement le chemin du Lac.

2.3 Contexte eurocanadien

La seigneurie des Îles-Percées, située sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent en aval de Ville-Marie, est concédée en 1664 à Pierre Boucher de Grosbois. Il s'y installe en 1667 avec, en tête, un plan de développement bien précis qu'il évoquait déjà dans son traité intitulé *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada* (Boucher 1664) publié dans l'objectif d'inciter les Français, prêts à travailler, à venir s'établir en Nouvelle-France. L'acte de concession officielle du territoire est signé par Jean Talon le 3 novembre 1672, la propriété de Boucher est alors définie comme une terre de cent quatorze arpents de front sur deux lieues de profondeur, bornées de chaque côté par celles du sieur de Varennes, et comprenant également les îles Percées (Talon 1672). Il remet les titres de concession entre les mains de 37 censitaires, soigneusement sélectionnés, en avril de l'année suivante (Boucher de La Bruère 1938). Vingt et un d'entre eux prendront également possession d'un emplacement dans la bourgade de Boucherville.

Dans leur testament daté du 12 octobre 1707, Pierre Boucher et sa femme Jeanne Crevier explique avec précision la parcelle de la terre à laquelle chacun de leurs enfants et petits-enfants pourra prétendre à leur mort (Anonyme 1707). La carte dressée par Jacques Dunant brosse un portrait de cette division (figure 1). Il est également mentionné, dans le second codicille dudit testament que le moulin banal ainsi que les terres qui y sont rattachées seront partagé entre tous leurs enfants et petits-enfants. Selon les recherches récentes effectuées par Gilles Véronneau et Huguette Ducharme, le moulin à vent en question se serait situé aux environs du rond-point Claude-Jodouin, sur une petite parcelle du lot 31 de l'ancien cadastre. Il est représenté sur quelques plans représentant le village au XVIII^e et XIX^e siècle, dont celui de l'arpenteur Pierre Weillbrenner dressé en octobre 1817 (figures 1 à 4). À la mort de Pierre Boucher de Grosbois, et en accord avec le testament précédemment mentionné, le titre de seigneur et les droits qui y sont associés passent à son fils aîné Pierre Boucher de Boucherville qui en devient le second seigneur. Le titre se transmet pendant cinq générations jusqu'à l'abolition définitive du régime seigneurial en 1854.

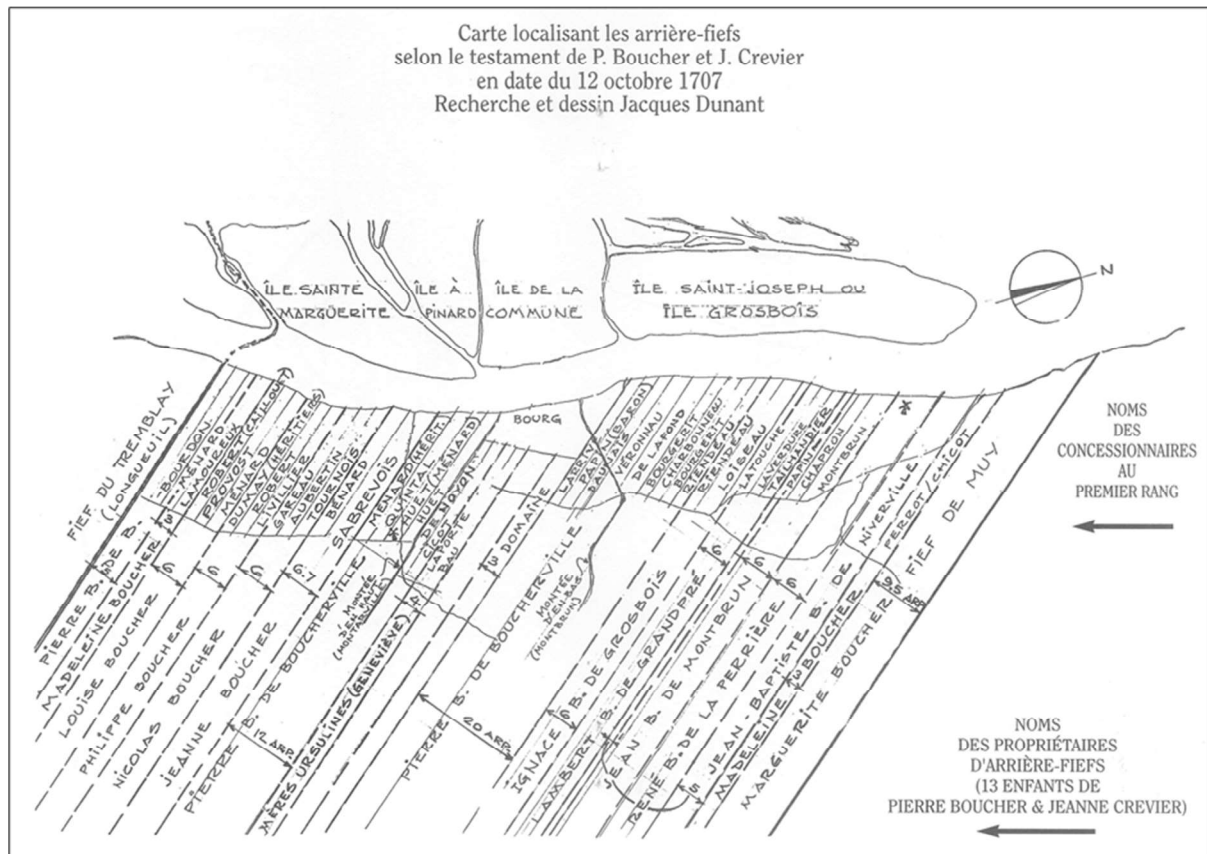


Figure 1. Carte situant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant



Figure 2. Extrait d'un plan de 1761 par Murray

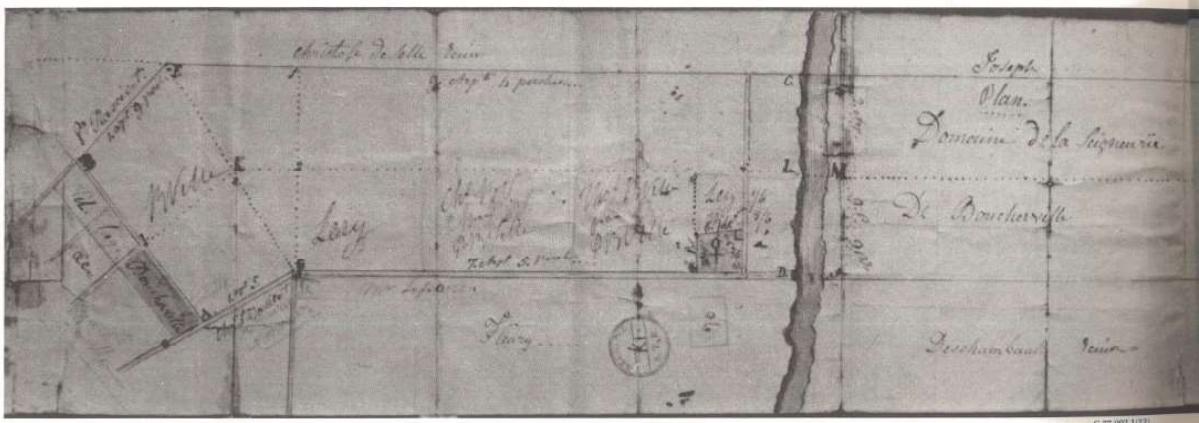


Figure 3. Extrait d'un plan de 1817 par l'arpenteur Pierre Weillbrenner.

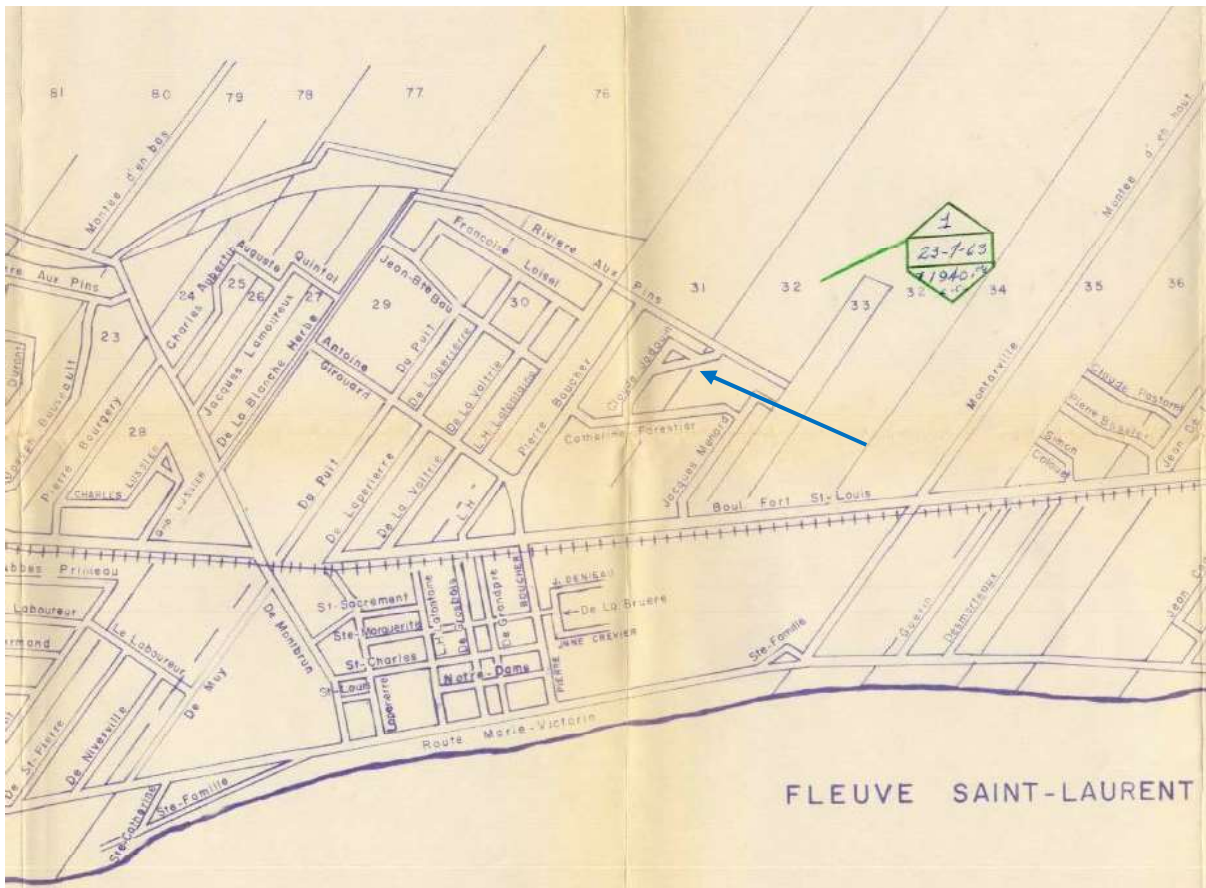


Figure 4. Extrait d'un plan de la ville de Boucherville en 1963 montrant le lot 31 et la subdivision de certains autres lots.

Le cinquième et dernier seigneur, Pierre-Amable Boucher de Boucherville, meurt en 1857³. Contrairement à ces prédécesseurs qui sont tous inhumés dans la crypte de l'église Sainte-Famille à Boucherville, ce dernier est inhumé sur son domaine en représailles de son rôle dans la rébellion des Patriotes de 1837-1838 pour laquelle il a été emprisonné puis relâché.

Le registre paroissial, daté du 3 décembre 1857, stipule que la sépulture se trouve sur le domaine seigneurial *au lieu où existait autrefois un moulin à vent, à un arpent environ de la première coulée (rivière aux Pins) qui traverse ledit domaine et va se décharger dans le petit lac, aussi à environ un arpent de la ligne de séparation entre le susdit domaine et une portion de la terre appartenant à Jean Baptiste Thomas⁴ (lot 31). Véronneau et Ducharme mentionnent le document de Gilles Sénécal⁵ qui renseignent sur un jugement favorable de la Cour supérieure rendu en mai 1926 en faveur du requérant Joseph B. de Boucherville à savoir que la sépulture du seigneur sera ensuite déplacée sur un terrain attenant au cimetière de la Paroisse de Boucherville (lot 29), connu sous le nom du « Cimetière des Enfants non baptisés ». Bien que la tombe de l'ancien seigneur ne semble plus se trouver à son emplacement initial près de l'ancien moulin, des vestiges du monument qui en marquait l'emplacement peuvent être encore en place (figure 5). Plus tard, la fonction agricole de ce secteur perdure jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle et la trame des rues, absente sur la photo aérienne de 1954 est désormais visible sur celle de 1964 (voir plans 2 à 9).*

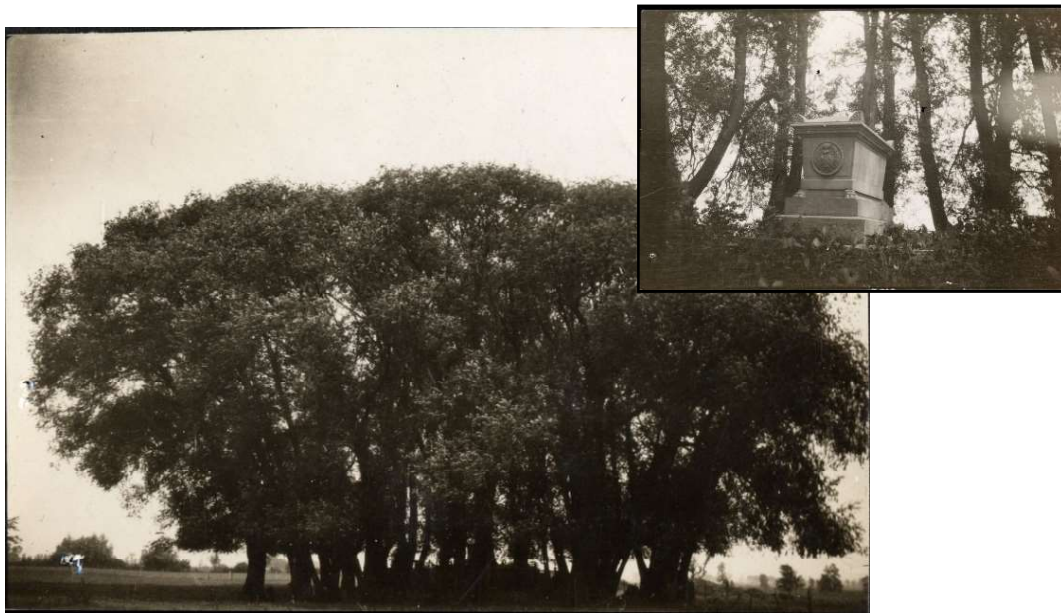


Figure 5. Bosquet d'arbres et monument à Boucherville, vers 1920, Fonds Famille Taché - Archives nationales à Québec, 03Q, P407, S1, D1, P01-P02

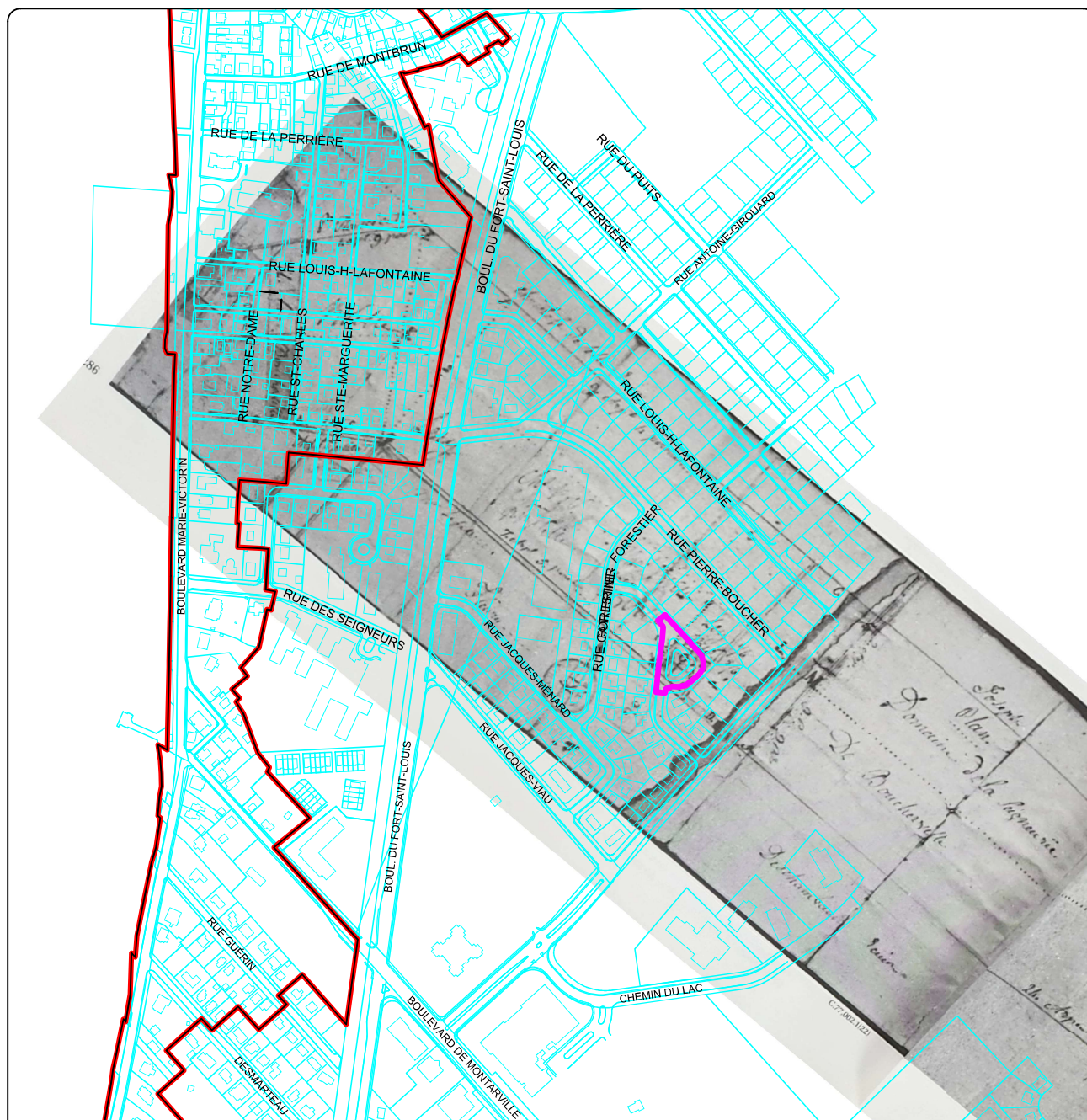
³ Pierre-Amable Boucher de Boucherville.

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=8408&type=pge>, consulté le 27 mars 2023.

⁴ Boucher -Mortagne, France

<https://www.mairesduquebec.com/mairesduquebec/agnats/agnats-boucherdeboucherville.pdf>, consulté le 06 février 2024

⁵ Sénécal, Gilles. 2019. Patrimoine religieux et extraits des archives de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville, Publication de la Société d'histoire des Îles-Percées.



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SUPERPOSITION DU PLAN DE 1817 À LA TRAME ACTUELLE
PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 100 200 m
ÉCHELLE : 1/7500

ethnoscop



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
 SUPERPOSITION DU CADASTRE ABRÉGÉ DE 1868 À LA TRAME ACTUELLE
 PLAN 3

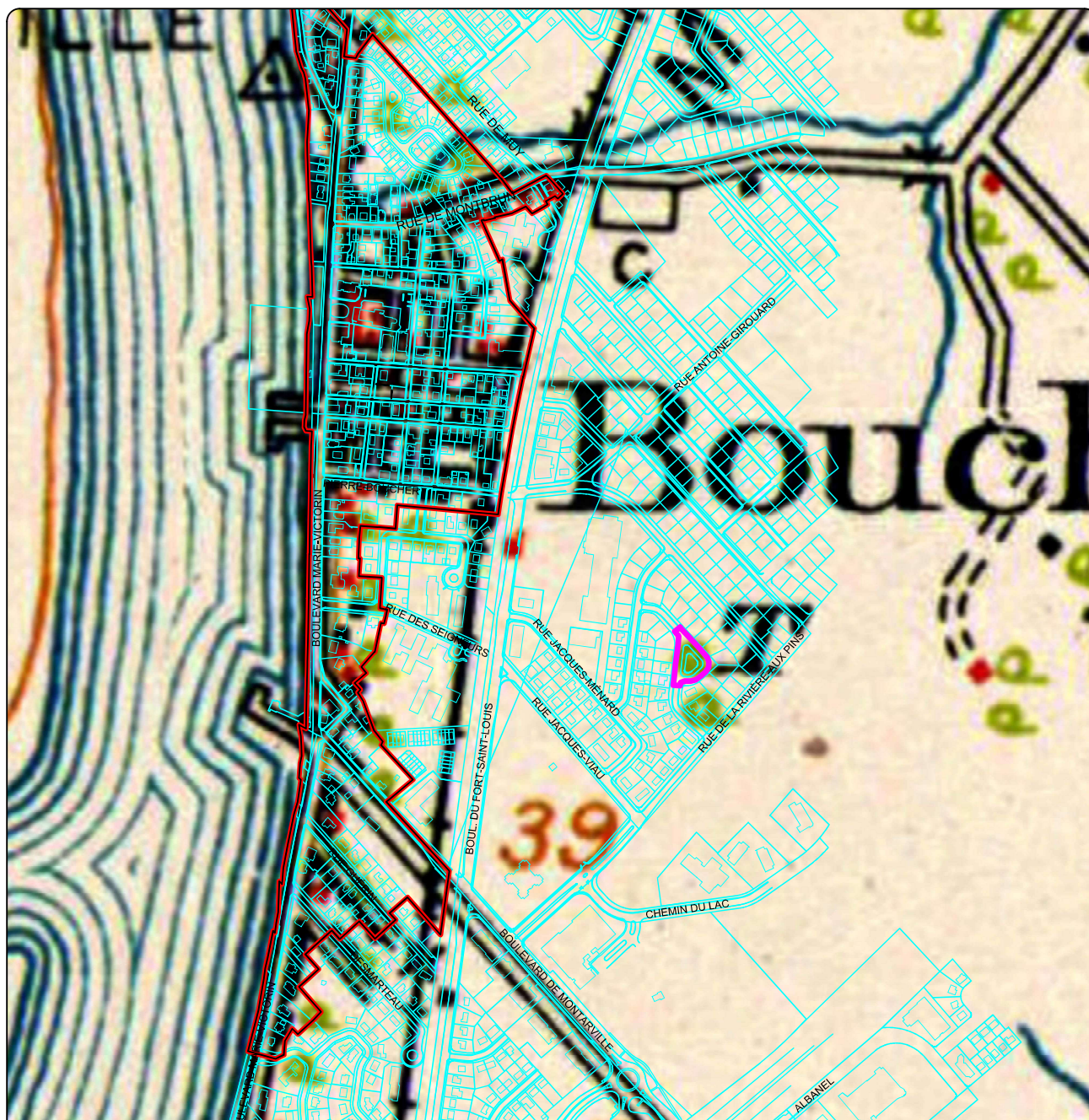
- AIRE D'INTERVENTION
- SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
 fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 40 80 m
 ÉCHELLE : 1/4000

ethnoscop

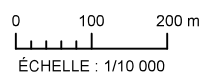


PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SUPERPOSITION DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1918 À LA TRAME ACTUELLE
PLAN 4

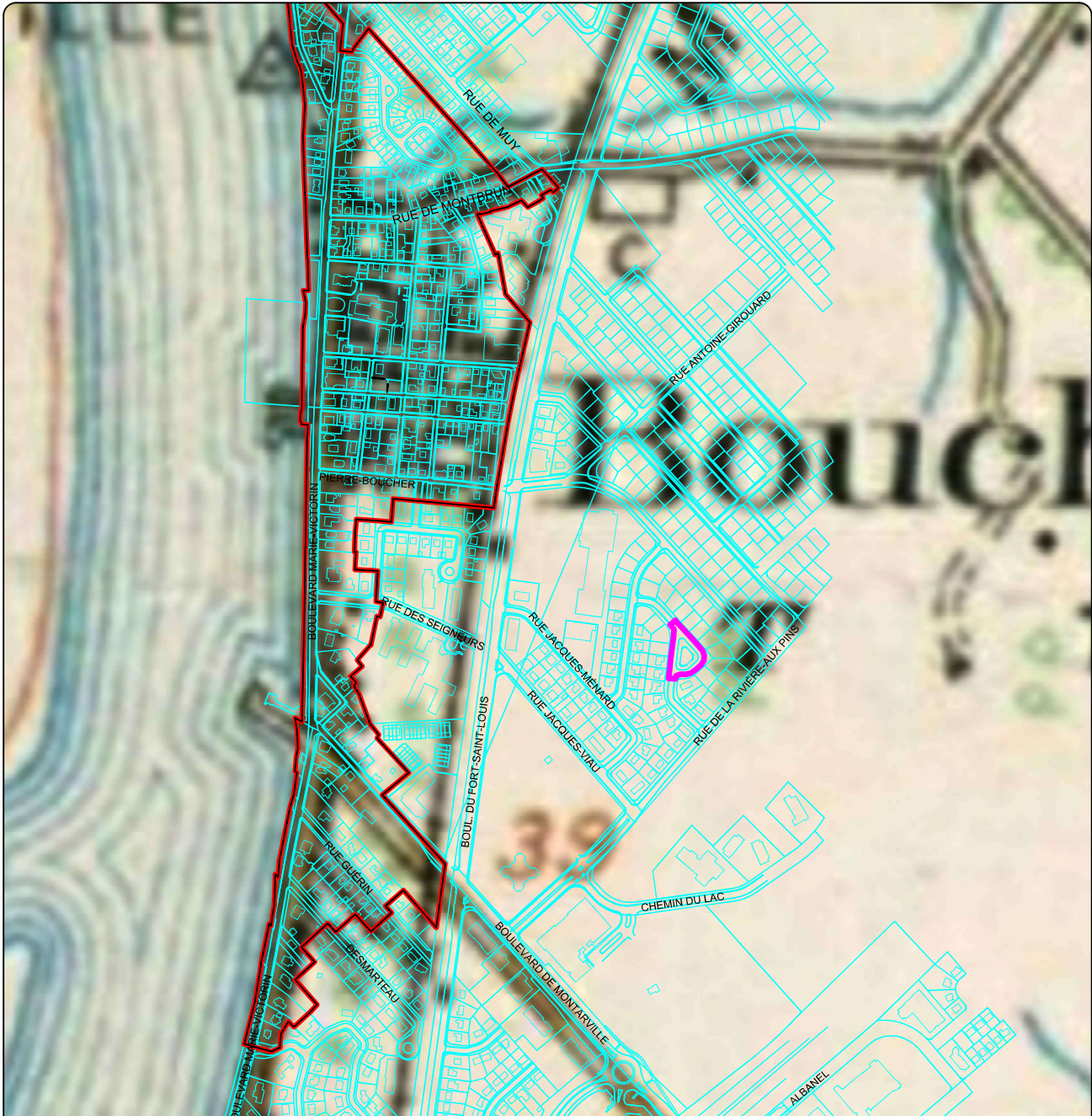
 AIRE D'INTERVENTION
 SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



ethnoscop

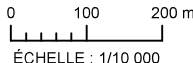


PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SUPERPOSITION DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1928 À LA TRAME ACTUELLE
PLAN 5

 AIRE D'INTERVENTION
 SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



ethnoscop



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SUPERPOSITION D'UNE PHOTOGRAPHIQUE AÉRIENNE DE 1930 À LA TRAME ACTUELLE
PLAN 6

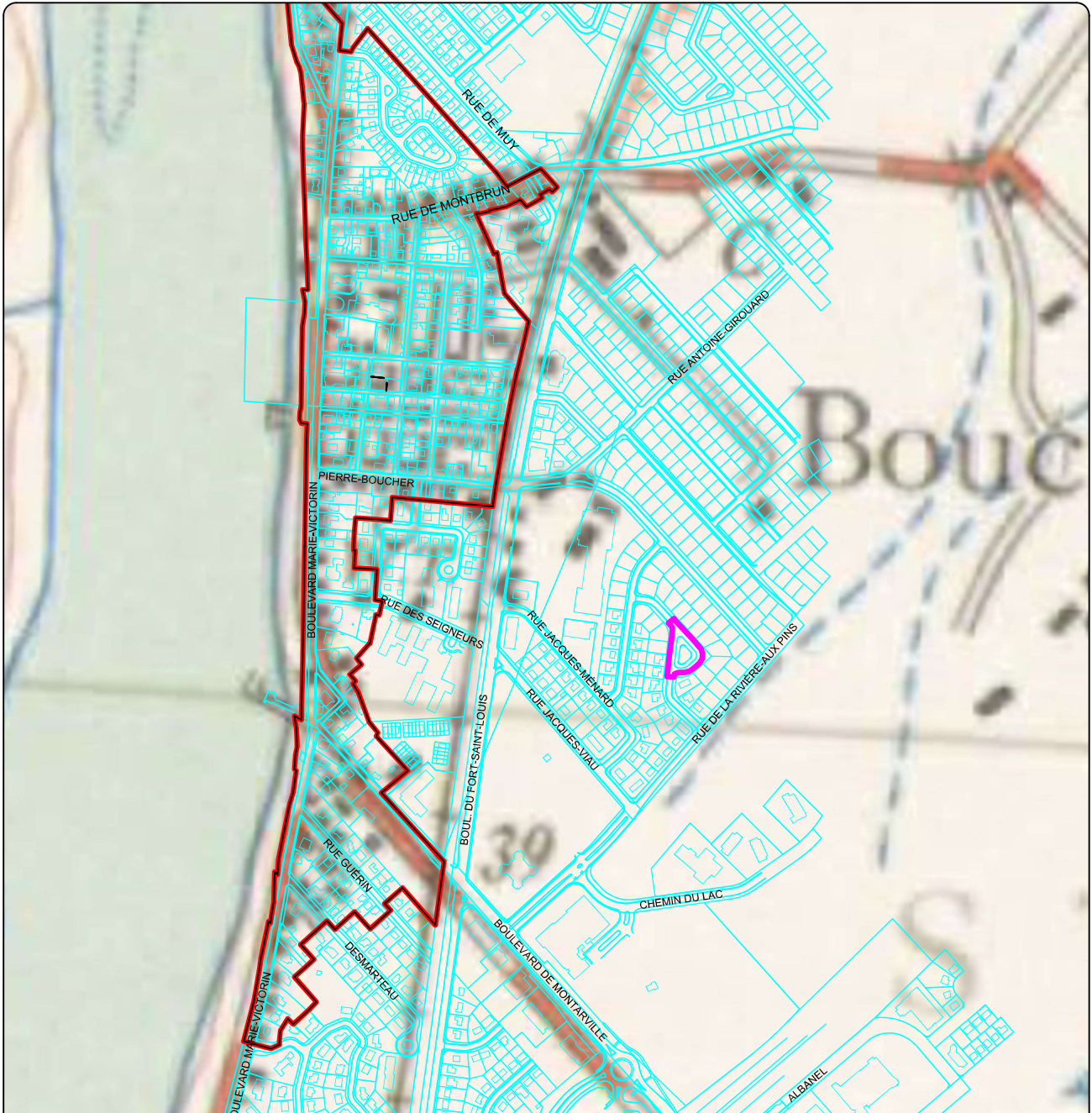
 AIRE D'INTERVENTION
 SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 100 200 m
ÉCHELLE : 1/10 000

ethnoscop



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
 SUPERPOSITION DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1936 À LA TRAME ACTUELLE
 PLAN 7

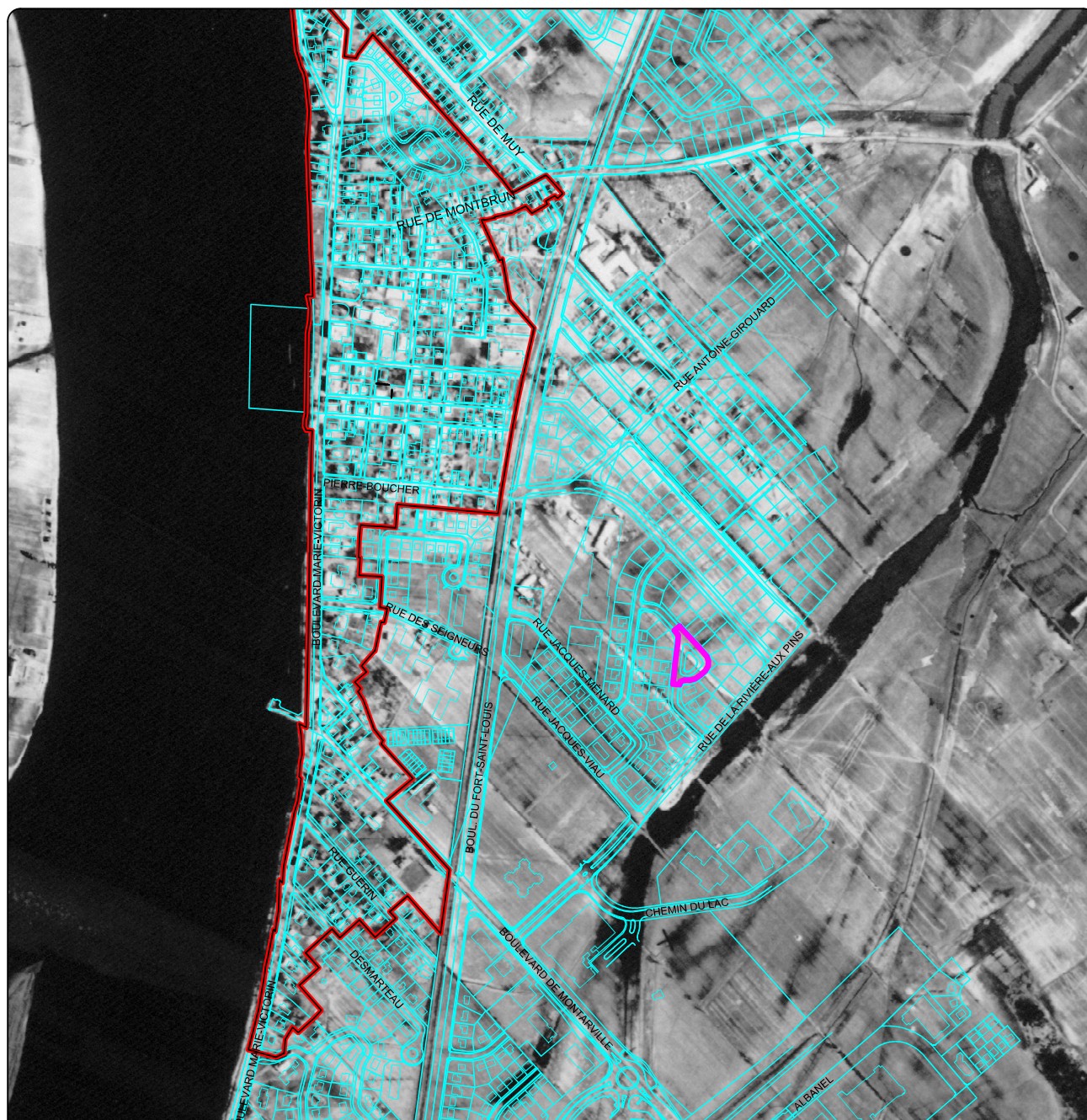
- AIRE D'INTERVENTION
- SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
 fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1/10 000

ethnoscop



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
 SUPERPOSITION D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1954 À LA TRAME ACTUELLE
 PLAN 8

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
 fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1/10 000

ethno-scop

 AIRE D'INTERVENTION
 SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



0 100 200 m
ÉCHELLE : 1/10 000

ethnoscop

2.4 Études antérieures

De nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées dans la municipalité de Boucherville au cours des dernières décennies. La plupart de celle-ci ont été initiées et mises de l'avant par la Ville de Boucherville qui, dans l'optique de sauvegarder son patrimoine et de le mettre en valeur, s'est depuis longtemps assurée de suivre les recommandations émanant des études de potentiel archéologique réalisées sur son territoire. Toutefois, en excluant les interventions réalisées dans les îles qui se trouvent également sur son territoire, mais à l'ouest de Boucherville, ces interventions ont presque toutes été réalisées dans les environs du Vieux-Boucherville, un petit espace situé à l'ouest du Boulevard du Fort Saint-Louis et circonscrit par la rue De Montbrun au nord et le croisement du boulevard Marie-Victorin et de la route 132 au sud. Autrement, les interventions menées par Frenette et Gendron (1972), Arkéos (1999, 2011) et Patrimoine Experts (2021) sont les seules qui ont été réalisées sur le reste du territoire. L'aire d'intervention étant située à l'est du boulevard du Fort-Saint-Louis, il n'est donc pas surprenant qu'aucune intervention archéologique n'ait encore été réalisée dans ce secteur.

3. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Inventaire archéologique

Un total de 21 sondages manuels a été réalisé lors de l’inventaire archéologique (plan 10). Ils correspondent aux sous-opérations 1A à 1W. La séquence stratigraphique (figure 6, photo 1) que l’on y observe est généralement composée d’une surface d’aménagement d’environ 10 cm d’épaisseur composée d’une matrice argileuse brun-gris compacte et homogène. Le sondage 1V a livré, à la base de cette couche, une pièce de monnaie canadienne datant de 1955. Cette surface d’aménagement recouvre un remblai de rehaussement dont l’amplitude est très variable (entre 0,03 et 0,38 m) et dont la matrice se compose d’argile hétérogène et compacte brun marbré de beige. Les artefacts retrouvés dans cette deuxième couche comprennent des clous tréfilés (lots 1L2 et 1M2), ainsi que des fragments de verre à bouteilles (lots 1L2 et 1P2), dont certains portant des marques de fabrications mécaniques qui ne peuvent être antérieures au début du XX^e siècle. Un labour apparaît ensuite sous la couche de remblai. Il s’agit d’un limon sableux brun foncé, ferme et homogène, présentant quelques charbons de bois. Le labour, qui présente une épaisseur variant de 0,15 à 0,40 m, a livré quelques rares artefacts de la période historique parmi lesquels se trouve un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (lot 1S3), ainsi que des fragments de terre cuite grossière d’origine locale, avec ou sans glaçure, et dont la pâte est orangée (lots 1P3 et 1V3). Des fragments de verre, de vitres et de métal, dont un clou tréfilé, ont aussi été retrouvés dans le lot 1N3 et complètent l’assemblage. Ces artefacts étaient tous localisés dans la moitié ouest du parc. Le sol naturel archéologiquement stérile est présent immédiatement sous ce labour. Sa matrice est composée d’un sable argileux brun marbré de rose, ferme et homogène, et il n’a, bien entendu, livré aucune trace d’occupation humaine.

Le puits de sondage 1Q (photo 2) présente une stratigraphie légèrement différente. Le remblai d’aménagement y est présent en surface, suivi du remblai de rehaussement (lots 1Q1 et 1Q2), lesquels se composent d’une matrice d’argile sableuse brun beige sur une argile grise morcelée sous forme polyédrique. Ce remblai recouvre un premier horizon naturel brun pâle, suivi d’un second brun organique plus foncé (lots 1Q3 et 1Q4). Au fond du sondage, la présence d’une racine décomposée d’un diamètre de près de 0,10 m laisse croire que cette distinction de l’horizon naturel pourrait être liée à l’ancienne présence d’un arbre. Un petit fragment de fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche a été

retrouvé dans la première de ces deux couches naturelles, mais ne porte malheureusement aucune marque ni décor apparent. Les puits de sondage 1K, 1T et 1U (photos 3 à 5) ont également livré des séquences stratigraphiques différentes de celle habituellement observée. Cependant, contrairement au sondage 1Q, la présence d'une tranchée d'un service enfoui est la cause de la présence d'une profonde perturbation. En effet, dans deux des trois cas (1K et 1U), des remblais hétérogènes dépassant 1 m d'épaisseur ont été observés. Le sondage 1T a quant à lui été abandonné à une profondeur moins importante (0,50 m), mais sa matrice très caillouteuse et sa localisation dans un secteur récemment regazonné corroborent l'hypothèse de la présence d'une perturbation.

PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE
VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGOQUES

PLAN DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 10

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- PERTURBATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE



0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/400

Plan base : cartographie numérique, ville de Boucherville,
Source :
Fichier cadastre, Vieux-Boucherville/ctvg
Orthophotographies, Ville de Boucherville,
Fichiers 0851 et 0852.ctvg
SCOPO Fuseau 8, MAD83 SCRS et C-GVD28 (MMM)

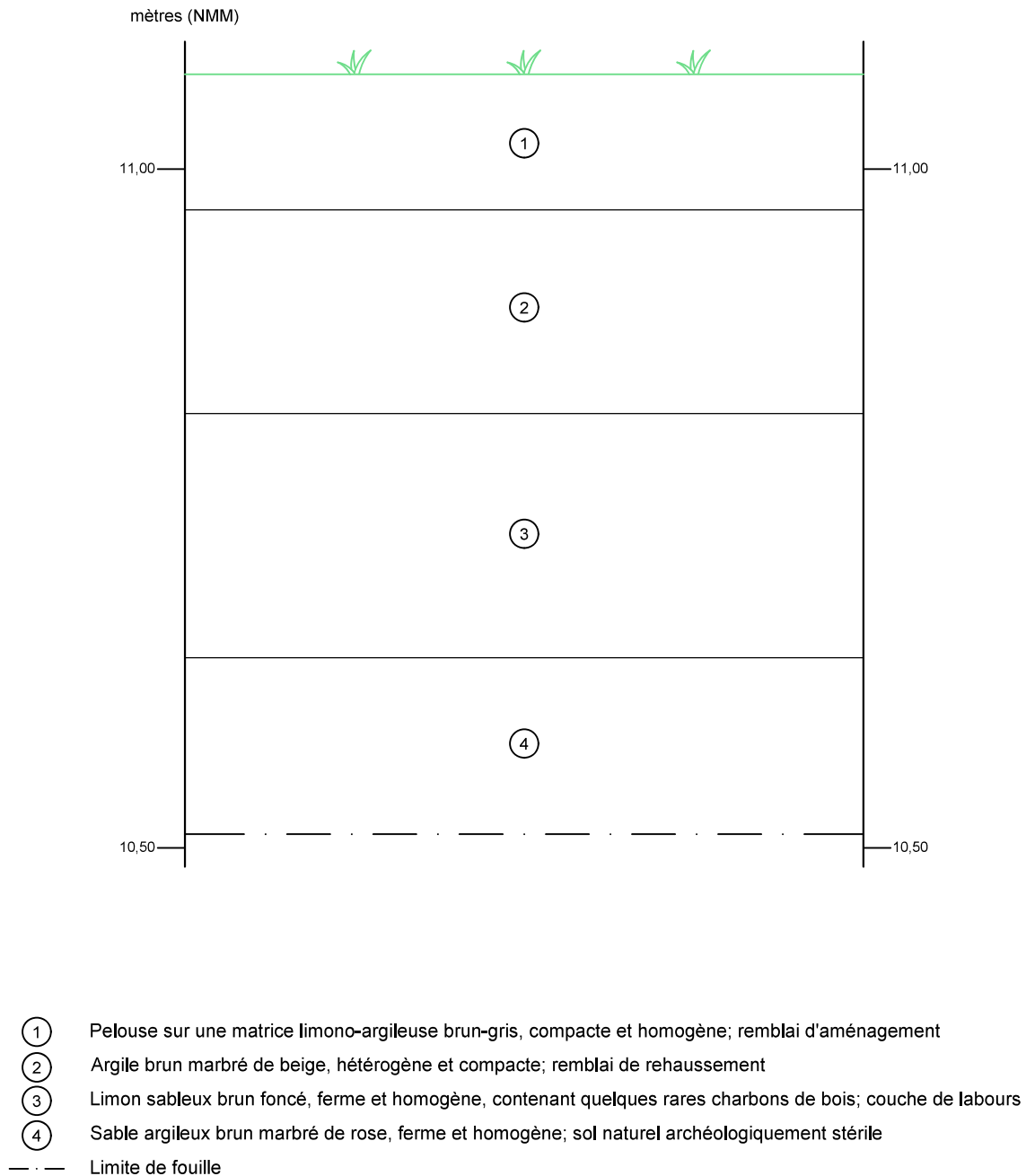
VDB3234

ethnoscop



PROJET DE REVITALISATION DE L'ESPACE VERT CLAUDE-JODOUIN, BOUCHERVILLE
SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VDB2324
ethnoscop

FIGURE 6



Photo 1. Paroi est du sondage 1B, vue vers l'est (VDB2324-NUM1-004)



Photo 2. Fond et parois sud et est du sondage 1Q, vue vers le sud (VDB2324-NUM1-022)



Photo 3. Paroi est du sondage 1U, vue vers l'est
(VDB2324-NUM1-028)



Photo 4. Paroi ouest du sondage 1T, vue vers l'ouest
(VDB2324-NUM1-025)



Photo 5. Fond et paroi nord du sondage 1K, vue vers le nord (VDB2324-NUM1-016).

3.2 Supervision archéologique

Les travaux d'excavation mécanique associés à l'implantation des bases de lampadaires, leur raccordement et le remplacement d'une sortie d'eau ont été réalisés sous supervision archéologique dans le rond-point Claude-Jodouin. Ces travaux concernent généralement une étroite bande d'environ 1 m de large, bordant la limite extérieure du parc jusqu'à une distance maximum d'environ 3 m de la bordure de trottoir. La supervision archéologique des excavations s'est donc effectuée en formant un tracé presque continu qui bifurque à deux endroits vers l'intérieur du terrain pour rejoindre les sous-opérations 2B et 2G (plan 10). Les sous-opérations 2A à 2F correspondent aux tranchées réalisées en prévision de l'installation des futures bases de lampadaire, alors que la sous-opération 2G correspond aux excavations réalisées autour d'une tranchée d'une conduite d'eau existante. Reliant ces sous-opérations plus profondes, la sous-opération 2H correspond aux multiples tranchées de raccordement des lampadaires par des conduites d'alimentation. Ces tranchées (2H) relient donc l'ensemble des autres sous-opérations entre elles. La profondeur atteinte lors des excavations mécaniques se situait généralement autour de 1,2 m de profondeur, mais atteignait près de 2 m à l'emplacement des tranchées de lampadaire (sous-opérations 2A à 2F).

Ces excavations ont corroboré les observations réalisées lors de la phase d’inventaire du projet. La séquence stratigraphique observée dans les sous-opérations 2A à 2H concordait généralement avec celle observée dans la majorité des sous-opérations de la phase d’inventaire (photo 6). Les principales différences étant que le labour n’était pas toujours en place et que la profondeur de l’excavation mécanique a permis d’observer que le sol naturel archéologiquement stérile se transformait, plus bas, en un horizon de sable limoneux gris puis en un horizon d’argile de même couleur. Ce même type d’argile était d’ailleurs visible en profondeur sur plusieurs mètres dans la tranchée d’excavation des nouveaux égouts et d’aqueduc réalisée durant cette période dans la portion sud de la rue Claude-Jodouin. Il s’agit possiblement des sédiments laissés par la présence du lac à Lampsilis (10 600 à 7500 ans AA⁶), corroboré également par la présence de ce type de coquillages au fond de la sous-opération 2H près de 2G.

La surveillance archéologique a également attesté de la présence de perturbations qui avaient été observées lors de l’inventaire aux extrémités nord-ouest et sud-ouest du rond-point, dans les sondages 1K et 1U. Une longue et profonde tranchée, dont la base n’a pas été atteinte, est vraisemblablement le résultat de l’enfouissement d’un service d’utilité publique, une canalisation d’égout en béton. Elle a été observée dans la sous-opération 2E, ainsi que dans la portion de la sous-opération 2H adjacente à l’ouest de la sous-opération 2C (photos 7 et 8).



Photo 6. Paroi sud de la sous-opération 2C, vue vers le sud-est (VDB2324-NUM2-005)

⁶ Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de Montréal – Lac Saint-Pierre. (Source : Poirier, Jean. *Ethnoscop*. Révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, Géographie, Université de Montréal, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022



Photo 7. Perturbation profonde située à l'emplacement de la sous-opération 2E, vue vers l'est (VDB2324-NUM2-016)



Photo 8. Perturbation en profondeur située dans la portion de la sous-opération 2H située entre les sous-opérations 2C et 2D, vue vers le nord-ouest (VDB2324-NUM2-008)

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, la Ville de Boucherville a réalisé des travaux d'aménagement dans le cadre de la revitalisation de l'espace vert Claude-Jodouin situé à l'est du Vieux-Boucherville. Certaines des excavations associées à ces travaux risquaient d'avoir un impact sur d'éventuelles ressources archéologiques, en lien notamment avec un ancien moulin et l'emplacement de la tombe du cinquième seigneur de Boucherville avant son exhumation. C'est la raison pour laquelle la Ville a mandaté la firme Ethnoscop afin d'effectuer d'abord un inventaire par sondages manuels suivi ensuite d'une supervision archéologique des travaux d'excavation mécanique en lien avec ces aménagements.

Les interventions archéologiques réalisées à l'été 2023 ont permis d'enregistrer la présence de l'horizon naturel de surface remanié dans la plupart des sous-opérations. Aucune trace de la présence de l'ancien moulin ou de la tombe précédemment mentionnés n'a été trouvée. Quelques artefacts épars ont été récupérés, témoignant de la fréquentation sporadique (champs agricoles) de cet espace durant la première moitié du XX^e siècle et avant. La difficulté à superposer le plan ancien de 1817 laisse néanmoins penser qu'à défaut de se trouver à l'emplacement du rond-point Claude-Jodouin, l'ancien moulin pourrait se trouver sous l'un des terrains adjacents à la rue du même nom, voire des rues avoisinantes. Compte tenu de l'absence de vestige archéologique, les travaux d'aménagement ont pu se poursuivre sans nécessiter une intervention archéologique supplémentaire. À l'avenir, advenant qu'un potentiel archéologique se concrétise, il serait souhaitable de poursuivre des recherches archéologiques ciblées pour le territoire situé à l'est du boulevard du Fort-Saint-Louis.

MÉDIAGRAPHIE

Bibliographie

ANONYME

- 1707 « Testament de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, et Jeanne Crevier. » Copie dactylographiée du XX^e siècle.

ARKÉOS

- 1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire.* Urgel Delisle & associés et Gazoduc TQM.
- 2002 *Fouilles archéologiques 2001 sur le site BjFi-7, Île Grosbois dans le Parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville.*
- 2011 *Projet Pipeline Saint-Laurent. Inventaire archéologique.* Ultramar.

BOUCHER DE LA BRUÈRE, MONTARVILLE

- 1938 « Pierre Boucher colonisateur ». *Les Cahiers des Dix*, n° 3, p. 165-90.

BOUCHER, Pierre

- 1664 *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France [...].* Édité par Florentin Lambert. Paris.

CHEVRIER, Daniel

- 1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979.*

ETHNOSCOPI

- 2017 *Interventions archéologiques de 2016 au parc historique de La Broquerie (BjFi-3), Boucherville.* Ville de Boucherville

FRENETTE, Gérard et Céline GENDRON

- 1972 *Sorel/Route 47 transcanadienne/Contre-Coeur.* MAC.

JOYAL, Claude

- 1999 *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998.*
- 2000 *Activités 1999 aux sites préhistoriques BjFi-7 ET BjFi-14, Île Grosbois, Parc des Îles-de-Boucherville.*

JOYAL, Claude et ARCHÉOBEC

- 1996 *Rapport d'évaluation archéologique des sites préhistoriques BjFi-6 et BjFi-7 dans le Parc des îles-de-Boucherville, été 1995.*

LALANDE, LOUIS

1890 *Une vieille seigneurie, Boucherville. Chroniques, portraits et souvenirs.* Montréal: Cadieux et Derome.

PATRIMOINE EXPERTS

2021 *Expertise archéologique 2019. Aménagement de trois stationnements incitatifs dans les boucles d'échangeurs de Beloeil, Montarville et Mortagne de l'autoroute 20. Beloeil et Boucherville (4306-19-AD01).*

TALON

1672 « *Acte de concession par Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, au sieur Boucher de cent quatorze arpents de front sur deux lieues de profondeur à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, laquelle étendue étant bornée des deux côtés par les terres du sieur de Varennes, laquelle concession comprenant en outre les îles nommées Percées, à titre de fief, seigneurie et justice* ».

Annexes

- Annexe 1. Catalogue des photographies
- Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 1. Catalogue des photographies

Projet : VDB2324- Rue Claude-Jodouin
Film n° : VDB2324-NUM1

Archéologue : Mathieu Sévigny

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-07-17	1	001_20230717_080657	Général	Partie est du rond-point	E.
2023-07-17	1	002_20230717_080721	Général	Partie est du rond-point	E.
2023-07-17	3	003_20230717_083346	1A	Profil stratigraphique	S.-O.
2023-07-17	4	004_20230717_090356	1B	Profil stratigraphique	E.
2023-07-17	5	005_20230717_091439	1C	Profil stratigraphique	N.
2023-07-17	6	006_20230717_091452	Général	Partie sud du rond-point	S.
2023-07-17	7	007_20230717_101523	1D	Profil stratigraphique	O.
2023-07-17	8	008_20230717_110338	1G	Profil stratigraphique	N.
2023-07-17	9	009_20230717_111803	1E	Profil stratigraphique	Ind.
2023-07-17	10	010_20230717_112255	Général	Rivière aux Pins	S.
2023-07-17	11	011_20230717_112301	Général	Rivière aux Pins	S.
2023-07-17	12	012_20230717_113802	1F	Profil stratigraphique	S.-E.
2023-07-17	13	013_20230717_133422	Général	Partie sud du rond-point	N.
2023-07-17	14	014_20230717_134348	1H	Profil stratigraphique	N.
2023-07-17	15	015_20230717_144325	1J	Profil stratigraphique	S.-E.
2023-07-17	16	016_20230717_145227	1K	Profil stratigraphique	N.
2023-07-17	17	017_20230717_151425	1L	Profil stratigraphique	S.
2023-07-18	18	018_20230718_081434	1M	Profil stratigraphique	E.
2023-07-18	19	019_20230718_082513	Général	Partie nord-ouest du rond-point	N.
2023-07-18	20	020_20230718_084847	1P	Profil stratigraphique	O.
2023-07-18	21	021_20230718_091036	1N	Profil stratigraphique	S.
2023-07-18	22	022_20230718_111033	1Q	Profil stratigraphique	S.
2023-07-18	23	023_20230718_112121	1R	Profil stratigraphique	S.
2023-07-18	24	024_20230718_113733	1S	Profil stratigraphique	E.
2023-07-18	25	025_20230718_130122	1T	Profil stratigraphique	O.
2023-07-18	26	026_20230718_141435	1W	Profil stratigraphique	S.-O.
2023-07-18	27	027_20230718_141812	1V	Profil stratigraphique	N.
2023-07-18	28	028_20230718_150616	1U	Profil stratigraphique	E.

Film n° : VDB2324-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-11	1	001_20230811_071746	2A	Excavation de la tranchée de lampadaire	S.-E.
2023-08-11	1	002_20230811_073034	2A	Paroi nord	N.-E.
2023-08-11	3	003_20230811_080448	Général - 2H	Raccordement 2A-2B	O.
2023-08-11	4	004_20230811_081309	2B	Paroi sud	S.
2023-08-11	5	005_20230811_085044	2C	Paroi sud	S.-E.
2023-08-11	6	006_20230811_085207	Général - 2H	Raccordement 2C-2D	O.
2023-08-11	7	007_20230811_085218	Général - 2H	Raccordement 2C-2D + creusement	N.-O.
2023-08-11	8	008_20230811_085843	Général - 2H	Raccordement 2C-2D + creusement	N.-O.
2023-08-11	9	009_20230811_090110	2C	Paroi sud + creusement	S.-E.
2023-08-11	10	010_20230811_090116	Général - 2H	Raccordement 2C-2D	N.
2023-08-11	11	011_20230811_090734	2D	Aspect de la fosse du lampadaire	N.
2023-08-11	12	012_20230811_091907	2D	Paroi ouest	N.-O.
2023-08-11	13	013_20230811_092216	Général - 2H	Raccordement 2D-2C	S.
2023-08-11	14	014_20230811_095531	Général - 2H	Raccordement 2D-2C	S.
2023-08-11	15	015_20230811_101111	2E	Présence de remblais. Travaux récents	E.
2023-08-11	16	016_20230811_101435	2E	Paroi nord	N.
2023-08-11	17	017_20230811_101656	2E	Aspect de la tranchée	N.-E.
2023-08-11	18	018_20230811_103506	Général	Coquillage près de la surface de l'argile grise. Lampsilis?	S.
2023-08-11	19	019_20230811_103657	2F	Paroi nord	N.
2023-08-11	20	020_20230811_103705	Général - 2H	Raccordement 2E-2F	O.
2023-08-11	21	021_20230811_103715	2F	Base de lampadaire	E.
2023-08-11	22	022_20230811_104540	2G	Aspect du creusement autour du tuyau actuel	N.
2023-08-11	23	023_20230811_105055	2G	Aspect du creusement autour du tuyau actuel	S.
2023-08-11	24	024_20230811_105808	Général - 2H	Raccordement 2G-2A	O.
2023-08-11	25	025_20230811_111635	Général - 2H	Raccordement 2G-2A	N.
2023-08-11	26	026_20230811_111655	Général - 2H	Raccordement 2G-2A	S.
2023-08-11	27	027_20230811_112915	Général - 2H	Raccordement 2A-2B (suite)	S.-O.
2023-08-11	28	028_20230811_113500	2G	Paroi est, sols naturels	N.-E.
2023-08-11	29	029_20230811_113849	Général	Travaux de remplacement des égouts et aqueduc	N.-E.
2023-08-11	30	030_20230811_113859	Général	Travaux de remplacement des égouts et aqueduc	N.-O.
2023-08-11	31	031_20230811_113905	Général	Travaux de remplacement des égouts et aqueduc	N.-O.
2023-08-11	32	032_20230811_113910	Général	Travaux de remplacement des égouts et aqueduc	N.-O.
2023-08-11	33	033_20230811_115928	Général	Base de lampadaire	S.-E.
2023-08-11	34	034_20230811_123753	2A	Remblaiement près de 2A	N.
2023-08-11	35	035_20230811_130633	Général - 2H	Raccordement 2A-2C	N.-E.
2023-08-11	36	036_20230811_131253	Général - 2H	Raccordement 2A-2C	N.-E.
2023-08-11	37	037_20230811_131552	Général - 2H	Seul segment de 3,5m non creusé: raccordement 2A-2C	N.-E.
2023-08-11	38	038_20230811_131644	Général - 2H	Seul segment de 3,5m non creusé: raccordement 2A-2C	S.
2023-08-11	39	039_20230811_131803	Général - 2H	Raccordement 2A-2C	S.-O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-11	40	040_20230811_140717	Général - 2H	Raccordement 2C-2D remblayé	N.
2023-08-11	41	041_20230811_140742	Général - 2H	Raccordement 2A-2B remblayé	N.-E.
2023-08-11	42	042_20230811_140944	Général - 2H	Raccordement 2G-2A remblayé	O.
2023-08-11	43	043_20230811_140953	Général - 2H	Raccordement 2G-2A remblayé	S.-E.
2023-08-11	44	044_20230811_141455	Général	Fin de l'intervention de supervision des excavations	N.

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Claude Jodouin-Ville de Boucherville
Code : VDB2324

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Isabelle Hade

Date : Septembre 2023
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1I03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. 0,17 cm et 0,20 cm d'épaisseur. Élagués.	NC	
1I02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	2	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragments de col (1) et de paroi de bouteille carrée. Vert plutôt vif. Élagués.	NC	
1I02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1I03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
1M02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 7 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1N03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,22 cm d'épaisseur. Élagué.	NC	
1N03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 11 cm de long. Très corrodé. Élagué.	NC	
1P02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	12	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (4) et de paroi de bouteille cylindrique. Marque moulée en relief sous le fond, indéterminée: chiffre ou lettre à l'intérieur d'un ovale et d'un losange. Inscription moulée en relief sous le fond: 4/10. Fabrication mécanique post 1900. Certains fragments jointifs. Base d'environ 6,5 cm de diam. Élagués.	NC	
1P03	1.1.1.13	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi à pâte orange. L'intérieur est recouvert d'une glaçure incolore de teinte jaunâtre. Un fragment sans glaçure. Élagués.	NC	
1P03	3.1.1.1	Fer ind	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat en forme d'ogive dont une extrémité représente une pointe arrondie et l'autre une demi-lune. 4 cm de long. sur 2 cm de larg. Corrodé. Élagué.	NC	
1Q03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de fourneau sans marque ni décor apparent. Élagué.	NC	
1R03	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments informes et corrodés. Clous? Élagués.	NC	
1S03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de rebord fourneau sans marque ni décor apparent. Élagué.	NC	
1V01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de 1 cent canadienne de 1955. Élaguée.	NC	
1V03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à pâte orange. Locale ayant perdu sa glaçure? Élagué.	NC	